L'HISTOIRE

PRÉDITE ET JUGÉE

PAR

NOSTRADAMUS

TEXTE DE L'ÉDITION DE 1566, A LYON, PAR PIERRE RIGAUD

PREUVES TIRÉES DES AUTEURS LES PLUS CONNUS

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

H. TORNÉ-CHAVIGNY

Je crois en Dieu.... qui a parlé par les Prophètes.
(*Symbole de Nicée*).

N'éloignez pas l'Esprit. Ne méprisez pas les Prophéties; éprouvez tout et approuvez ce qui est bon.
(S. Paul., Ire *aux Thess.*)

VIE DE PHILIPPE Ier OU DE L.-PHILIPP., CHEF D'ORLÉANS

République de 1848 ou le Jeune Ogmion

AVÈNEMENT AU TRONE DE NAPOLÉON III ou DE L'EMPEREUR PACIFIQUE

EXTRAITS DES RÈGNES DE NAPOLÉON Ier, DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X. — ÉTUDE D'INTERPRÉTATION

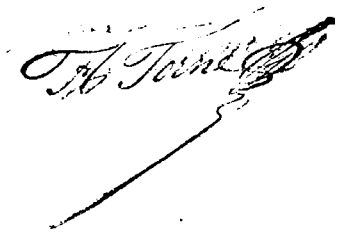
MALADIE DE LA VIGNE ou VIGNES MASTINÉES

BORDEAUX
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MAISON LAFARGUE
L. CODERC, F. DEGRÉTEAU ET J. POUJOL, SUCCESSEURS,
RUE DU PUITS BAGNE-CAP, 8

1860

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, l'Auteur poursuivra tout contrefacteur. Les exemplaires non revêtus de la signature de l'Auteur seront réputés contrefaits. Le droit de traduction est réservé.



Digitized by Google

INTRODUCTION[1]

Comme toute personne qui se respecte un peu, dans le siècle où nous vivons, je ne voulais point entendre parler des prophéties modernes, et, avant le mois de juin 1858, je ne connaissais guère de Nostradamus que son nom, ce qui ne m'empêchait pas de le regarder moins comme un illuminé que comme un fourbe.

J'étais, on le voit, dans de bien mauvaises conditions pour devenir jamais le Traducteur des Centuries.

Pourtant, on avait tellement insisté un jour, en me présentant le recueil de M. Eugène Bareste sur les prophéties (*la Fin des Temps, 1840*), que je ne pus m'empêcher de jeter un regard sur les quatrains du célèbre astrologue. Il y en avait une vingtaine environ, accompagnés, dit M. Eugène Bareste, des ingénieuses interprétations de MM. Théodore Bouys, Girault, Eugène Bareste, Telmunder. — Je fis d'abord avec surprise cette remarque : Après trois siècles, quatre ingénieux interprètes ne peuvent expliquer que vingt quatrains sur mille! et cependant, on dit partout que les quatrains prophétiques sont une chaussure à tout pied; qu'on peut les interpréter des événements les plus différents et toujours d'une façon également spécieuse.

La vue des quatrains me fit changer d'opinion sur leur compte; ils me parurent tellement pleins de faits, que, loin de prêter à mille interprétations diverses, ils ne devaient jamais, selon moi, en recevoir une seule vraiment satisfaisante. Les quatrains ne me firent pas changer aussi complètement d'opinion au sujet de leur auteur, qui continua d'être à mes yeux, un fourbe, sinon un fourbe habile.

Le lecture de quelques-unes des ingénieuses interprétations confirma mes prévisions. Les ingénieux interprètes avaient dû puiser dans leur cerveau bien des choses que les livres ne renfermaient pas; ces mots : *(Voyage à Varennes)*,

De nuict viendra par la forêt de Reines... Varennes,

sont expliqués ainsi : « Cette forêt est la forêt par où passe le chemin qui conduit à Varennes, et que Louis XVI prit, en effet. » — Il n'existe pas de forêt de ce nom. — Depuis, devenu *Traducteur*, j'ai appris que Louis XVI, se rendant à Varennes, était sorti des Tuileries la nuit, par la *porte (porte se dit en latin* fores, que la *Reine* avait fait garder (Thiers, I. 309). — Je passe au quatrain suivant *(Retour du roi à Paris)*; « ces mots :

Narbon et Saulce par quartants avons d'huile,

désignent, dit M. Eugène Bareste, Narbonne (le ministre) et l'épicier Saulce. » — Preuve que Saulce était bien épicier, c'est que l'interprète ajoute : « Voyez les journaux du temps, et surtout l'*Histoire de la Révolution*, par deux amis de la liberté, en sept volumes, où l'on trouve (t. VII, p. 126), au sujet de l'arrivée de Louis XVI à Varennes, sur les onze heures du soir : *Le Roi prend ses enfants par la main et se rend, avec sa famille, chez M. Saulce*, etc.» — *Etc.* veut-il bien dire épicier? — Je passe à un autre : (*Bonaparte tête raze. — Siége de Toulon*).

De la cité marine et tributaire
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie. VII. 12.

« C'est à Toulon que la tête raze prendra la souveraine autorité; il chassera de l'empire la gent sordide, l'égout de la convention, qui lui sera hostile, et il régnera quatorze ans. Est-ce clair? » — Ce qui est clair, c'est que les ingénieux interprètes ne croient pas ce qu'ils disent. — L'interprétation donnée au quatrain suivant est plus ingénieuse encore : (*Les cent jours 1814*). (1814 est pour 1815).

Au peuple ingrat faites les remontrances,
Par lors l'armée se saisira d'Antibe
Dans l'arc Monech feront les doléances
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe. X. 25.

« Bonaparte débarqua à Cannes, près Fréjus; la petite garnison d'Antibes lui ouvrit les portes de la ville. » — Trois vers, sur quatre, restent sans la moindre explication, et ce qu'on dit du vers qu'on explique est un mensonge. Antibes resta fidèle à Louis XVIII et fit prisonniers les vingt-cinq grenadiers envoyés par Napoléon pour se saisir de la place. (Voir l'explication de ces deux derniers quatrains, le premier p. 102, le second p. 97).

Je refermai, avec indignation, un livre dont les auteurs avaient pris à tâche de se moquer du peuple; puis, comme j'avais en ma possession, sans pouvoir dire comment et depuis quand, un exemplaire des Centuries, je saisis le vieux bouquin sans couverture et effrangé, et je me disposais à le détruire, lorsque la date de son impression (1566) me rappela le respect dû à la vieillesse... Je gardais donc ce livre, mais il resta fermé et méprisé.

Douze ans plus tard (14 janvier 1858), j'étais à Paris pour la première fois; les bombes d'Orsini n'éclatèrent pas devant moi, mais cet évènement me frappa étrangement. Le lendemain, je restai de longues heures dans la

(1) Un *Errata* placé à la fin du volume permet de corriger les quelques fautes qui se sont glissées dans un ouvrage d'une exécution typographique fort difficile. — Le lecteur est prié de le voir et de corriger lui-même, dans le texte, les fautes qui pourraient l'arrêter.

Digitized by Google

rue Lepelletier, considérant les traces des projectiles, sondant avec mon doigt les trous faits aux tableaux des affiches du théâtre, regardant à diverses reprises le vaste bâtardeau percé d'outre en outre, interrogeant plusieurs témoins oculaires, étudiant sur les visages les impressions si vives encore; bref, j'examinai tout, j'entendis toutes les conversations, et bientôt je lus toutes les pièces du procès. Non, jamais évènement ne m'a préoccupé davantage. — Quatre mois après, j'étais cloué sur le lit et ne savais comment passer le temps; ma maladie m'interdisait, pardessus tout, la lecture; il me vint alors subitement la singulière pensée d'envoyer chercher le vieux Nostradamus; je veux y voir de vieux mots dont je chercherai la signification; ce travail ne me fatiguera pas, car je suis familiarisé avec la langue de Joinville.

J'ouvre le livre au hasard, vers le milieu, et je lis :

Sera laissé le feu vif, mort caché,
Dedans les globes, horrible espouvantable...
V. 8

Quelle personne, dans les conditions où m'avait placé l'évènement du 14 janvier, ne se serait écriée : Ceci ressemble fort à la conspiration d'Orsini! les machines infernales étaient des GLOBES renfermant un FEU VIF, MORT CACHÉ. Je lis la suite... Chaque vers me rappelle de nouveaux détails de cet évènement. Je croyais rêver... — Un homme bien haut placé par sa dignité et sa science m'a dit, quelques jours après, que pas un Français ne pourrait aujourd'hui renfermer cette conspiration en douze vers de dix pieds, d'une manière aussi complète que Nostradamus, qui, en en racontant tous les détails sans exception, n'y mêle rien d'étranger.

Je portai les yeux sur les vers qui précèdent et j'y vis ces mots :

De Roy viendra Empereur pacifique.

L'homme qu'Orsini a voulu tuer a dit : *l'Empire, c'est la paix!* et il est Empereur. — Je remontai plus haut, et les quatrains me racontèrent le règne de L.-Philippe et l'avènement de l'Empereur pacifique. — Oubliant ma maladie, je repris la lecture des Centuries au premier quatrain, et je la poursuivis jusqu'au dernier, en marquant d'une croix ceux qui me semblaient d'accord avec l'histoire, et je fis, à cette première lecture, 127 croix!

Le lecteur dit ici : « Quand on aime le merveilleux, on ne saurait trop en mettre. » Ces paroles s'adressent moins à moi qu'à celui qui a révélé l'avenir à Nostradamus; Dieu ne pouvant laisser son œuvre incomplète, a, par des moyens à lui, fait tenter l'interprétation des Centuries. Le merveilleux de ces centuries fera facilement accepter et expliquera le merveilleux qui accompagne leur traduction.

Nostradamus dit sans ambages et dès le commencement de sa prophétie, que c'est Dieu qui la lui a dictée :

I.

Estant assis de nuict secret estude,
Seul reposé sur la selle d'airain :
Flambe exigue sortant de solitude,
Fait proférer qui n'est à croire vain.

II.

La verge en main mise au milieu des Branches,
De l'onde il mouille et le limbe et le pied;
Un peur et voix frémissent par les manches,
Splendeur divine, le Divin près s'assied.

III.

Quand la lictière du tourbillon versée,
Et seront faces de leurs manteaux couvers,
La République par gens nouveaux vexée,
Lors blancs et rouges jureront à l'envers.

IV.

Par l'univers sera faict un monarque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement,
Lors se prendra la piscature barque,
Sera régie en plus grand détriment.

V.

Chassez seront pour faire long combat,
Par les pays seront plus fort gravez :
Bourg et Cités auront plus grand débat,
Carcas. Narbonne auront cœur esprouvez.

Etant assis de nuit, me livrant à la science occulte qui révèle l'avenir, seul, assis sur le trépied d'airain, une flamme aigüe, née de la solitude, me pénètre, et me fait prophétiser, parce que j'ai la foi.

La plume entre les doigts, je vais couvrir de prophéties une page entière, depuis le haut jusqu'en bas; une sainte horreur me fait frissonner, l'éclat de Dieu m'environne; Dieu s'assied près de moi et me dicte.

Quand le Tiers-Etat qui n'est rien sera devenu tout par une révolution, en voilant sa marche vers le pouvoir, et en ne se démasquant que lorsqu'on ne pourra plus revenir en arrière, la chose publique souffrira beaucoup de l'arrivée au pouvoir de gens nés pour obéir. Il y aura deux partis ennemis, celui des blancs et celui des rouges.

On fera, par élection, un monarque (Napoléon I) qui ne sera en paix et vie longuement; alors celui qui prendra la barque de Pierre. (Pie VII), la régtera en plus grand détriment

Les Français, après de longs combats, seront chassés des territoires envahis, et repoussés jusque dans l'intérieur de leur patrie. Tous les peuples réunis leur imposeront les charges les plus lourdes. Bientôt les divisions armeront les Français les uns contre les autres.

Je justifierai, plus tard, l'interprétation que je donne ici de ces quatrains. Je cite ce début tout entier, parce qu'il me paraît sublime, et qu'il indique une des causes premières de la prophétie.

Dieu ne s'est point assis auprès de moi et il n'a point dicté ma traduction; cependant, son action, quoique indirecte, me semble peu cachée. J'ai en main précisément une des éditions les plus anciennes, une de celles qui renferment le moins de fautes. La pensée me vient, enfin, d'ouvrir un livre qui s'offrait inutilement à moi depuis vingt ans; je l'ouvre précisément à la page où se trouve la conspiration d'Orsini, conspiration dont je viens d'être témoin (tombé sur tout autre passage et ne retrouvant pas la naïveté du style, ni même les vieux mots de la langue de Joinville, j'aurais fermé ce livre pour toujours); des hommes bien plus instruits que moi ont voulu, à diverses époques, interpréter les centuries, ils ont dû y renoncer, et moi qui n'ai pas le moins du monde la pensée de chercher un sens dans les phrases de cet auteur, voilà que je deviens, tout-à-coup, le Traducteur de la plus grande partie de son œuvre.

Si l'on veut, je consentirai à ne rien voir d'extraordinaire dans le voyage entrepris au moment de l'année où tout devait me retenir chez moi; rien d'extraordinaire dans la prolongation de ce voyage du 15 décembre au 16 janvier, lorsque tout m'invitait impérieusement au retour; je ne verrai encore rien de bien extraordinaire, si l'on veut, dans la possession du vieux livre, dans l'idée qui me vint enfin de l'ouvrir, dans ce fait que je suis tombé sur le seul passage capable de me frapper, dans ma facilité à interpréter en un instant un grand nombre de qua-

Digitized by Google

trains. Mais voici ce que je regarderai toujours comme bien extraordinaire, et tout le monde partagera ma manière de voir en ce point : livré à moi-même, sans autre impulsion que celle du texte, j'ai été induit à découvrir, pénétrer, saisir, le sens véritablement merveilleux caché dans cette œuvre, que trois siècles s'obstinent à marquer d'un cachet surnaturel. Livré à moi-même, j'ai trouvé une réponse à toutes les difficultés, et cette réponse, je la dois le plus souvent à un livre ouvert au hasard, à un souvenir tout-à-coup évoqué, subitement rajeuni qui me renvoyait à un livre fermé depuis plus de quinze ans ! Mon humble bibliothèque m'a fourni tous les livres les plus précieux pour ce travail. Aujourd'hui que je transcris une dernière fois cette partie de ma traduction pour la livrer au public, les preuves les plus péremptoires s'offrent accidentellement à moi ; jamais je n'ai pu interpréter de deux évènements un seul des nombreux quatrains dont j'ai la traduction ; enfin, à l'aide d'une clef ni imaginée, ni inventée par moi, mais éclatant pour ainsi dire par explosion de l'examen approfondi des centuries prises séparément et dans leur ensemble, je suis arrivé à une interprétation ou plutôt à une révélation d'évènements et de particularités formidables ; ce travail, qui absorbe tous mes moments depuis que je l'ai entrepris, ne me cause aucune fatigue, et cependant, j'écris souvent plus de dix heures par jour. Mon tempérament, fort sanguin, ne me permettait pourtant pas d'écrire avant, sans grande fatigue, plus d'une heure. Une idée fixe me poursuit le jour et la nuit, m'oblige à un travail de tête effrayant, et ma santé, si fortement compromise quand j'ai ouvert Nostradamus pour la première fois, n'en est pas altérée. — Qui dira pourquoi je n'ai pas plus tôt embouché la trompette ? pourquoi mes conversations et celles de mes amis et celles de centaines de personnes n'ont pas depuis longtemps éveillé l'attention publique ? pourquoi les hommes marquants, qui avaient promis de ne point laisser la lumière sous le boisseau, ont cessé de prendre intérêt au travail qui, à peine ébauché, les avait si fortement préoccupés ? — Ici arrive naturellement cette citation que fait Nostradamus : *Vous avez caché ces choses aux savants et aux prudents, c'est-à-dire, aux puissants et aux rois, et vous les avez révélées aux ignorants et aux petits.* (*Lettre à César*). — Je n'ai point ignoré les diverses phases par lesquelles mon travail devait passer. Nostradamus a tenu à montrer qu'il savait quand et comment et par qui sa prophétie serait traduite, et cela, afin qu'on vît dans le nombre des quatrains qui renferment, avec le portrait du Traducteur, ce qui doit lui arriver à l'occasion de son travail, une nouvelle preuve que sa prophétie concerne, d'une façon toute spéciale, le temps qui en voit la traduction. — Malgré la prédiction de Nostradamus, je ne m'en crois pas moins libre de brûler mon manuscrit et de me taire. Mais Dieu a connu que librement je n'en ferai rien ; il m'a trouvé propre à ses desseins, il m'a placé au milieu des circonstances les plus favorables pour mener à bonne fin, et d'une façon en apparence naturelle, cette traduction d'une œuvre si longtemps ignorée et méprisée ; j'accepte ma mission : il me donnera la force d'en subir les conséquences.

Ainsi, je reconnais bien que l'homme est libre ; mais comme mon travail mal compris ferait croire à la fatalité, je dois insister sur ce principe de la liberté de l'homme, en présence des prophéties.

Le Prophète ne diffère de l'historien qu'en ce qu'il écrit, ce qu'il voit accompli dans l'avenir, tandis que l'historien écrit ce qu'il voit accompli dans le passé. Ou l'homme dira oui, ou il dira non, ou il se taira ; ou il fera telle chose, ou il ne la fera pas, ou il fera la chose contraire, ou une chose différente ; il faut toujours qu'il prenne un parti. Ce parti, il le prend librement ; or Dieu, pour qui l'avenir est présent, voit ce parti que l'homme prendra ; il le révèle à l'avance, et même des siècles à l'avance, s'il le juge à propos, à un homme qui de lui-même erre dans ses prévisions sur les choses les plus prochaines, sur les choses qui semblent même devoir suivre naturellement leur cours. Cette décision que l'homme prendra, quoique révélée, laisse celui qui la prendra absolument dans les mêmes conditions que si elle n'avait pas été révélée, et elle ne peut plus ne pas être prise comme un fait accompli ne peut plus ne pas avoir été. Les choses n'arrivent pas de telle façon plutôt que de telle autre parce qu'elles ont été prédites ainsi, mais elles ont été prédites ainsi, parce qu'elles ont été vues accomplies ainsi dans l'avenir.

L'homme est libre. Cependant, au fond, quelle est donc cette liberté dont on fait tant de bruit ?

L'homme est-il bien libre dans son corps ? lui qui ne sait ni comment il a pris vie, ni comment il vit ; lui qui n'est pour rien dans la vie de son corps, qui ne forme ni sa chair, ni ses os, ni son sang, ni rien de ce qui le fait ce qu'il est. Peut-il arrêter où précipiter à son gré la circulation de son sang ? Empêcher ou ses ongles ou ses cheveux de pousser ? Peut-il prolonger sa vie d'une minute ? Sait-il bien s'il vivra l'instant qui suit ?

L'homme est-il bien libre dans son intelligence ? Mais il a reçu l'intelligence comme il a reçu le corps ; il pouvait ne pas avoir ces dons naturels, il n'est pas sûr de les conserver. Est-ce lui qui forme ses pensées ? Il a passé inutilement des années à la recherche de la plus simple des découvertes ; les générations se sont succédé étudiant le même objet ; à la fin un ignorant, et souvent sans s'en douter, à fait faire à la science ce pas dont l'humanité entière s'enorgueillit. — Il y a un beau volume à faire qui démontrerait que les découvertes arrivent au moment même où les besoins de l'humanité les réclament, et toujours d'une manière providentielle. Dieu obscurcit ou éclaire à son gré l'intelligence de l'homme.

L'homme est cependant libre, bien libre, mais seulement dans le choix du bien et du mal. Libre de vouloir le mal sans pouvoir souvent l'accomplir ; libre de vouloir le bien, souvent sans pouvoir le faire, et c'est pour cela que la volonté sans les actes suffit à justifier ou a condamner l'homme devant Dieu.

Dieu ne fait pas le mal qui est le péché, mais il est obligé de le permettre, précisément parce que l'homme est libre de le vouloir, et que s'il voulait toujours le mal sans pouvoir jamais le faire, il ne se reconnaîtrait pas libre. Alors, quand Dieu ne veut pas punir l'humanité par les maladies, la disette, les fléaux de la nature, mais par un homme, il sait où prendre l'instrument de sa colère ; il en trouve mille pour un, prêts à faire librement le mal, et cet homme ainsi choisi demeure responsable de ses actes, parce qu'il a souhaité d'être en mesure de les faire, et que même en les faisant, il pourrait ne pas les faire ; seulement, qu'il ne s'applaudisse pas trop de sa conduite, puisque ce n'est pas lui qui se donne les jours nécessaires pour mener à fin ce qu'il a entrepris, puisque ce n'est

Digitized by Google

point lui qui enchaîne la liberté des autres. — Tous ont trouvé fort naturels les obstacles que Dieu seul cependant opposait à leurs desseins.

Dieu intervient d'une manière tout aussi évidente, lorsqu'il veut tirer de peine l'humanité suffisamment châtiée; il sait où prendre l'instrument de sa miséricorde; on l'a vu ramener de l'exil un homme qui, jusque-là disait-on, n'avait fait que ce qu'il fallait pour qu'on perdit en lui toute confiance; il l'a amené par la main, l'a présenté au peuple qui s'est étonné de n'avoir pour lui qu'une même acclamation. Mais le peuple, après avoir reconnu dans cet homme échappé de prison (AU DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE, p. 84), le sauveur de la société, devrait bien se demander si Dieu ne nous pousse pas *à agir librement selon sa volonté*. Cet homme pacifie l'univers et rassure la société; il dit : « *Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent* » (1). Mais bientôt les méchants retirés en toute sécurité chez un peuple *ami* (L'UNION FEINCTE SERA PEU DE DURÉE VI. 20.. ..), préparent contre lui des machines infernales; ils en ont fait l'essai; les voici rendus auprès de celui qu'ils veulent tuer; ils le touchent presque de cette main qui porte les bombes; leur liberté n'a certes pas été entravée jusque-là; mais un homme qui se croit libre aussi, le seul capable de reconnaître Piéri est au coin de la rue Lepelletier, parce qu'il faut bien être quelque part. Piéri arrivera-t-il, par un autre côté, à l'endroit fixé pour le crime? Hébert sera-t-il distrait par l'affluence toujours croissante qui se fait autour de lui? Non, Piéri passera auprès d'Hébert, et dans le moment où il passera, Hébert regardera de son côté, le reconnaîtra... Ainsi, toute cette tentative de quatre assassins va échouer par l'arrestation d'un seul. On supposera qu'il a des complices; on suppliera l'Empereur de rester aux Tuileries, jusqu'au moment où la bande entière sera sous la main de la police. Non, tout le monde a perdu la tête et l'Empereur arrive. Le chef de l'entreprise est encore en liberté, et il se promet bien, ainsi que ses acolytes, d'user de cette liberté. Tout l'a secondé jusque-là, et son organisme s'est tellement pénétré de sa résolution de jeter deux bombes, que rien ne l'en empêchera; même frappé à mort, un mouvement purement animal doit dans sa surexcitation lui faire lancer tout ce qu'il a en main. Le crime est en voie d'exécution : Gomez et Rudio ont jeté leurs bombes; Orsini lance une des siennes, pourquoi ne jette-t-il pas l'autre?... Il a reçu au front une blessure très-légère, et cependant un voile épais de sang couvre ses yeux : mais comment ce voile de sang peut-il arrêter cet homme qui doit puiser au contraire un nouveau motif de haine dans cette blessure qui le marque. Non, cet homme se retire simplement sans oublier d'emporter la bombe qu'il n'avait en main que pour la lancer.

Ces assassins auraient dit qu'ils avaient agi dans leur liberté. — Ils ont été libres de vouloir le mal; ils ont été été libres de le tenter, libres de le commencer; ils n'ont pas été libres de le consommer.

Grand Dieu! que deviendrait le monde, si l'homme était libre de faire tout le mal qu'il veut?

Ainsi l'homme veut librement le bien ou le mal, et c'est en cet acte de sa volonté que se renferme sa liberté.

L'homme ne peut même savoir quelle influence aura sur sa vie la plupart de ses actes; souvent ceux qui lui semblent les plus indifférents changent complètement son avenir.— En effet, quel homme n'a pas plusieurs fois changé complètement ou modifié considérablement son avenir par une détermination prise à la légère en un cas fortuit? Assez souvent, en ces circonstances, l'homme obéit, sans s'en douter, à la volonté divine qui gouverne et le monde et l'homme. Fort souvent, on se sent poussé invinciblement à prendre un parti vers lequel aucune idée de bien ou de mal nous sollicite. — L'histoire nous offre un fait de ce genre fort curieux à étudier.

Henri IV sut à l'avance (2) qu'il serait assassiné dans

---

(1) Proclamation de Louis-Napoléon au peuple français (13 juin 1849).

(2) Ses propres paroles, dit Sully (VII 385), en parlant d'Henri IV, feront une tout autre impression que tout ce que je pourrais dire : « Ah! mon ami, me disait-il, que ce sacre me déplaît! Je ne sais ce que c'est, mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur..... Par Dieu! je mourrai dans cette ville, je n'en sortirai jamais; ils me tueront; je vois bien qu'ils mettent leur dernière ressource dans ma mort. Ah! maudit sacre! tu seras cause de ma mort... » Mon Dieu, Sire, lui dis-je un jour, à quelle idée vous livrez-vous là? Si elle continue, je suis d'avis que vous rompiez ce sacre et couronnement, et voyage et guerre : Le voulez-vous? cela sera bientôt fait. « Oui, me dit-il enfin, après que je lui eus tenu ce même discours deux ou trois fois. « Oui, rompez ce sacre et que je n'en entende plus parler; j'aurai par ce moyen l'esprit guéri des impressions que quelques avis y ont faites; je sortirai de cette ville et je ne craindrai plus rien. » A quel trait reconnaîtra-t-on ce cri secret et importun du cœur, si on le méconnaît à ceux-ci? « Je ne veux point vous céler, me disait-il encore, qu'*on m'a dit que je devais être tué à la première magnificence que je ferais, et que je mourrais dans un carrosse*, et c'est ce qui fait que j'y suis si peureux. » Vous ne m'aviez ce me semble, jamais dit cela, Sire, lui répondis-je. Je me suis plusieurs fois étonné, en vous entendant crier dans un carrosse, de vous voir si sensible à un si petit danger, après vous avoir vu tant de fois intrépide au milieu des coups de canon et de mousquet, et parmi les piques et les épées nues. Mais puisque cette opinion vous trouble jusqu'à ce point, en votre place, Sire, je partirais demain; je laisserais faire le sacre sans vous, ou je le remettrais à une autre fois, et de longtemps, je ne rentrerais ni dans Paris, ni dans aucun carrosse. Voulez-vous que j'envoie tout à cette heure à Notre-Dame et à Saint-Denis, faire tout cesser et renvoyer les ouvriers? — Je le veux bien, me dit encore ce prince; mais que dira ma femme? car elle a merveilleusement ce sacre en tête. . »

Des notes qui se trouvent à la suite, dans les *Mémoires de Sully*, disent qu'Henri IV ne put ni dormir les nuits, ni rester en repos, les jours qui précédèrent son assassinat... Il ne se pouvait, dit le P. Mathieu, tenir en place et b aucoup moins couvrir ses irrésolutions; en la diverse agitation desquelles il dit à la reine, qu'il ne savait que faire : qu'il était en peine d'aller à l'Arsenal, parce qu'il se mettrait en colère. La reine lui dit sur cela, Monsieur, n'y allez point, envoyez-y : vous êtes en bonne humeur et vous irez vous fâcher.. Il vint à la fenêtre et portant la main sur son front, dit ces paroles : « Mon Dieu! j'ai quelque chose là dedans qui me trouble fort .. je ne sais ce que j'ai, je ne puis sortir d'ici... Ravaillac, entendant qu'il demandait si son carrosse était en bas, dit entre ses dents : *Je te tiens; tu es perdu!*...

« Etant prêt d'y monter, dit l'Etoile, arriva M. de Vitry, qui lui demanda s'il plaisait à sa Majesté qu'il l'accompagnât — Non, lui répondit le roi; allez seulement où je vous ai commandé, et m'en rapportez la réponse. — Pour le moins, Sire, que je vous laisse mes gardes. — Non, dit le roi, je ne veux ni de vous, ni de vos gardes; je ne veux personne autour de moi. Entrant dans le carrosse, et pensant, comme il est à présupposer, aux mauvaises prophéties de ce jour, qu'on lui avait voulu mettre en la tête, demanda à l'un des siens, le quantième du mois où il était; c'est le 13, Sire; non, dit un autre, c'est le 14. Il est vrai, dit le roi, tu sçais mieux ton Almanach que ne fait pas l'autre; et *se prenant à rire* : « *Entre le 13 et le 14*, dit-il » : et sur ces mots, fait aller le carrosse.

Sully, apprenant peu à près la mort de son roi et de son ami, s'écria : « O mon Dieu! ayez compassion de lui, de nous et de l'Etat; c'en est fait, s'il est mort : *Dieu n'a permis un si cruel accident*, que pour déployer toute sa colère contre la France. Qu'elle va tomber en d'étranges mains! VII. 405

Je laisse ici, disent les *Mémoires de l'Etoile*, les songes qu'on dit que sa Majesté et la reine aussi eurent cette nuit, d'une maison qui touche sur lui dans la rue de la Ferronnerie, etc. Il est bien certain qu'il y a environ six mois, que le roi étant chez Zamet, et y ayant dîné, se retira dans une chambre seul, disant vouloir se reposer, et y manda Thomassin, qu'on tient un des plus célèbres astrologues de ce temps et qu'on dit même avoir un diable; et là, sa Majesté l'ayant interrogé de plusieurs choses, concernant sa personne et son Etat. Thomassin lui dit qu'il avait à se garder du mois de mai 1610, jusqu'à lui désigner le jour et l'heure auxquels il devait être tué; mais le roi se moquant de lui et de son astrologie, le prenant tantôt aux cheveux et tantôt à la barbe, lui fit faire deux ou trois tours de chambre, et le renvoya de cette façon; en quoi il était louable : il l'aurait été encore plus, de ne le pas écouter du tout, et de bannir de sa cour et de son royaume, de telles pestes. *Ann.* 1610. Voy. Mézerai, édition in-4°, à Paris, année 1667, tom 3, p. 1447. (Sully VII. 381).

Digitized by Google

Paris, tel jour, étant dans son carrosse; et malgré ses appréhensions et ses demi-mesures, il alla au-devant de l'accomplissement de la prophétie.

Dieu compte nos jours, il prolonge ou diminue à son gre la vie de chacun; il envoie le genre de mort qu'il lui plaît de choisir. — La France pleura Henri IV, mais la France dût remercier Dieu de ce que ce prince ne mourût pas dix ans plus tôt d'une mort naturelle. — Henri IV devait donc mourir de telle façon, même prévenu, il ne pouvait changer sa *destinée*. Le Prophète aurait pu lui dire : « A un moment donné, vous vous prendrez à rire de vos appréhensions, vous sortirez du Louvre au jour dit, vous monterez, comme je vous le dis en carrosse, et vous vous placerez bientôt de vous-même dans les conditions les plus favorables pour que la prophétie reçoive son accomplissement. J'ai vu le fait accompli avant de vous l'annoncer, je pouvais ne pas vous le faire connaître; il aurait eu lieu alors sans avoir été précédé d'appréhensions de votre part, mais ces appréhensions ne feront pas que ce que j'ai vu dans l'avenir n'ait pas lieu. Comme tout homme, vous deviez nécessairement mourir tôt ou tard, d'une façon ou d'une autre, mourant de tout autre genre de mort. Dieu me l'aurait révélé comme il m'a révélé celui que je vous fais connaître, et vous n'auriez pas pu éviter davantage cet autre, que celui que je vous annonce. »

Je dirai au règne d'Henri IV, ce que l'on doit penser des avertissements que ce roi reçut de tous les côtés; il suffit de remarquer ici, pour ne point croire à une conspiration, qu'Henri IV, en restant au Louvre ou en se faisant accompagner de gardes nombreux, l'aurait déjouée au moins pour les journées du 13 et du 14 mai 1610. — Le Prophète Isaïe ayant assuré à Ezéchias que Dieu lui conserverait la vie durant quinze ans, ce prince ne pouvait plus, par des imprudences volontaires, hâter sa mort ou, par les plus grandes précautions, la reculer; il ne conservait que la liberté de vivre bien ou de vivre mal, devant Dieu et devant les hommes, pendant ces quinze ans.

On lit dans le *Mag. Pitt.* (1846. p. 377) :

« Zémire, captive dans un palais magique, supplie le monstre qui l'aime, de lui laisser voir un seul instant son père.. Un rideau s'entr'ouvre, et dans un miroir apparaissent, aux yeux de Zémire ravie, son père et ses sœurs, non point inanimés comme dans une peinture, mais au naturel et agissant en leur maison sans se douter que l'on puisse les apercevoir de si loin, à travers leurs murailles. » — Cette vue que Zémire jette dans l'intérieur de sa famille, n'enchaîne point la liberté de son père et de ses sœurs, car ils ne soupçonnent même pas qu'ils ont un témoin de leurs actions; mais si ce miroir magique avait eu la propriété de représenter ce que les parents de Zémire devaient faire six mois, un an plus tard, est-ce que la liberté de ceux-ci en aurait été gênée davantage?

Il est bon que l'homme et la société ignorent l'avenir. Avec une connaissance certaine de ce qui doit arriver, le monde, toujours inquiet, rappellerait souvent ce qui s'est vu en l'an mille; l'agriculteur n'ensemencerait plus ses terres, et l'ouvrier se refuserait au travail. C'est par bonté que Dieu surprend l'homme, lorsqu'il lui envoie les maladies et la mort même; c'est par bonté également qu'il surprend les peuples, lorsqu'il les châtie par les plus terribles fléaux. De cette façon, l'homme et la société, ne commencent à souffrir que lorsque le mal est arrivé. — Dieu leur a ôté la crainte et leur a laissé l'espérance. En France, depuis longtemps, c'est toujours l'imprévu qui arrive, dit-on. — De loin en loin cependant, Dieu place des signes avant-coureurs des calamités publiques, afin que les hommes de foi en tiennent compte, car les Elus mêmes pourraient se laisser séduire, en se croyant abandonnés de Dieu. Plus rarement encore, Dieu permet qu'une *voix* annonce les grands évènements : *Vox clamentis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus* Isaïe, XL. 3. — Marc, I. 3).

De tout temps, chez tous les peuples, on a cru que l'homme pouvait recevoir de la Divinité, la connaissance de l'avenir; aujourd'hui seulement, dans le siècle inqualifiable, car on ne peut le dire matérialiste, où nous vivons, on refuse de croire aux prophéties. Le siècle qui s'est passionné pour Mesmer, Cagliostro, qui accueille le premier charlatan venu, qui croit aux tables tournantes, au fluide escargotique, aux esprits fluidiques, n'est certainement pas matérialiste; il ne veut plus cependant du flambeau divin, toujours allumé, toujours si plein de lumière; mais dans la nuit noire où il marche, il se prend à admirer chaque feu follet qui se montre de temps en temps. A ce grand mal du moment, il faut un grand remède : et Dieu, depuis trois cents ans, le tient en réserve pour le moment actuel. On trouve partout, sans qu'on puisse dire comment, un livre réimprimé partout et à toutes les époques, sans qu'on ait pu dire, jusqu'à présent pourquoi le nom de l'auteur de ce livre est toujours populaire, et conserve son auréole qui, bien qu'un peu ternie, le distingue encore entre tous les noms des Prophètes modernes. Il suffit que quelques hommes sérieux ouvrent ce livre, qu'ils publient que son auteur est vraiment Prophète, qu'il n'a point usurpé le titre de GRAND PROPHÈTE, et tout le monde ajoutera foi bientôt aux Prophéties de Nostradamus, et son auréole reprendra tout son éclat. Le plus grand des Prophètes, vivant présentement parmi nous, serait méconnu; on regarderait comme prévisions remarquables, étranges, tout ce qu'il pourrait nous raconter d'un avenir prochain, et l'accomplissement de ses prophéties ne produirait nul effet. Il ne peut en être ainsi de l'accomplissement des prophéties d'un homme mort depuis trois siècles, et qui nous a laissé, par écrit, l'histoire accomplie jusqu'à ce jour, le récit de ce que nous voyons s'accomplir, et l'annonce d'un avenir possible.

On lit dans l'*Encyclopédie* du XIX^e^ siècle :

« Ce qui contribua plus encore à la vogue du Prophète, c'est que pour l'un de ses quatrains, le trente-cinquième de la première centurie, le hasard vint tout-à-coup lui donner raison; il avait écrit :

Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crévera,
Deux plaies une, puis mourir : mort cruelle.
I. 35.

« La mort de Henri II, tué dans un tournoi, par Mongtgommeri, d'un coup de lance à travers la visière de son casque, sembla donner à tous le mot de cette énigme. Déjà quelques années auparavant, il était venu à Paris, sur la demande de la reine. L'archevêque de Sens l'avait reçu dans son hôtel, puis on l'avait pompeusement emmené à Blois, pour qu'il tirât l'horoscope des jeunes princes; mais tous ces honneurs n'étaient rien auprès de ceux qui

Digitized by Google

lui furent réservés après sa fameuse prophétie. Feller dit : « Nostradamus dut sa grande réputation à un quatrain dans lequel on supposa qu'il avait prédit la mort tragique de Henri II, et *qu'il écrivit lorsque, par ordre de Catherine de Médicis, il tira l'horoscope de ce prince.* »

On verra, au règne d'Henri II et de ses enfants, les nombreux quatrains sur la famille des derniers Valois, et des pièces justificatives montreront quelle grande importance Catherine de Médicis a accordée aux prédictions de Nostradamus.

Mais si un seul quatrain, bien extraordinaire, il est vrai (1), a suffi pour donner une grande réputation à son auteur, on doit être assuré que l'interprétation de 600 quatrains et de la lettre prophétique à Henri II, que l'interprétation seule des cent quatrains renfermés dans ce volume (quatrains groupés, dans le livre de Nostradamus, par 10, par 8, par 7, etc.; quatrains s'adaptant les uns aux autres par des MARQUES inobservées jusqu'à ce jour), on doit être assuré, dis-je, que l'interprétation d'une partie considérable de l'œuvre de Nostradamus, va relever bien haut cette réputation tombée en discrédit.

---

(1) Ce quatrain, il est vrai, était bien propre à faire reconnaître le don prophétique de Nostradamus, qui l'écrivit, dit Feller, lorsque, par l'ordre de Catherine de Médicis, il tira l'horoscope de Henri II. — On lit dans Moréri (art. *Henri II*) : On dit que ce genre de mort lui avait été prédit par un astrologue qui demeurait au Luxembourg, à Paris, lorsque le duc de Guise et un autre seigneur l'allèrent consulter. — Une prédiction, rapportée par Brantôme, lui avait annoncé qu'il mourrait en combat singulier Le tournoi eut lieu, le 22 juin, dans la rue Saint-Antoine. Les quatre tenants étaient le roi, le duc de Guise, le prince de Ferrare et le duc de Nemours. — « La male fortune, dit le naïf historien (II. p. 39), fut que, sur le soir, le tournoi quasy fini, le roi voulut encore rompre une lance et pour ce, manda au comte de Montgommery qu'il comparut et se mit en lice. Il refusa tout plat et y trouva toutes excuses qu'il y put ; mais le roi, faché de ses réponses, luy manda absolument qu'il le voulait La Reyne lui manda et pria par deux fois, qu'il ne courust plus, pour l'amour d'elle, et que c'estoit assez. Rien pour cela, mais luy manda qu'il ne courrait que cette lance pour l'amour d'elle. Elle pria Monsieur de Savoie de l'en prier pour elle, et qu'il luy fist ce plaisir de quitter tout ; qu'il avait si bien fait, qu'il n'était pas possible de faire mieux, et qu'il vinst trouver les Dames. Rien moins encore. Et pour ce, l'autre ayant comparu en lice, le Roy le courut. Ou fut que le malheur du général le voulut ainsi, ou son destin l'y poussant, il fut atteint du contre-coup par la tête dans l'œil, où luy demeura un grand éclat de lance, dont aussitôt il chancela dans la lice, et aussitôt fut relevé de ses escuyers, qui estoient là, et Monsieur de Montgommery, qui servoit là d'un des maréchaux de camp, vint à luy, qui le trouva fort blessé Toutefois, il ne perdit cœur, et ne s'estonna point, et que ce n'estoit rien, et soudain pardonna audit comte de Montgommery. — Ainsi ce grand Roy qui avoit esté en tant de guerre, et les avoit tant aymées, n'a peu mourir, et est mort là; ce fut ce que dit un grand poète latin pour lors, qui fit son tombeau, qui s'appeloit Forcatel; pour le dernier vers, il dit :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

Celuy que le vray Mars n'a peu ravir à soy, l'image et la semblance de ce Mars l'a ravy et emporté .. J'ay ouï conter (50) et le tiens de bon lieu, que quelques années avant qu'il mourust (aucuns disent quelques jours) il y eut un devin qui composa sa nativité, et la luy fut présenter: au dedans, il trouva qu'il devait mourir en duel et combat singulier. Monsieur le Connestable y estoit présent, à quy le Roy dit : Voyez, mon Compère, quelle mort m'est présagée. Ah! Sire, respondit Monsieur le Connestable, voulez-vous croire ces marauts, qui ne sont que menteurs et bavards? Faites jeter cela au feu Mon compère, répliqua le Roy, pourquoy? Ils disent quelquefois vérité; je ne me soucie de mourir autant de cette mort que d'une autre, voire je l'aimerois mieux, et mourir de quiconque ce soit, pourveu qu'il soit brave et vaillant, et que la gloire m'en demeure; et sans avoir esgard à ce que luy avait dit Monsieur le Connestable, il donna cette prophétie à garder à Monsieur de l'Aubespine, et qu'il la serrast pour quand il la demanderoit Hélas! n'y luy n'y Monsieur le Connestable ne songeoint pas à ce combat singulier dont il mourut; mais d'un autre duel en champ clos et à outrance, comme duels solennels se doivent faire ; car de celuy, Monsieur le connestable avait raison d'en douter. et dire que c'estait un abus : encore que nous ayons veu plusieurs Roys s'y estre appellez, comme j'espère dire.

Dieu le voulut ainsi, car trop librement et volontairement, il accorda le combat de feu Monsieur de la Chastaigueraye, mon oncle, avec le seigneur de Jarnac...

Or, le Roy ne fut pas plutôt blessé, pansé et retiré dans sa chambre, que Monsieur le Connestable se souvenant de cette prophétie, appela M. de l'Aubespine et lui donna charge de l'aller quérir, ce qu'il fit, et aussitôt qu'il l'eust veüe et leüe, les larmes luy furent aux yeux. Ah! dit-il, voilà le combat et duel singulier où il devait mourir; cela est fait, il est mort. Il n'estoit pas possible au devin de mieux et plus à clair parler de cela, encore que de leur naturel ou par l'inspiration de leur esprit familier, ils sont toujours ambigus et douteux, et ainsi ils parlent toujours ambiguement, mais là, il parla fort ouvertement. Que maudit soit le devin qui prophétisa si au vray et si mal...

Il mourut jeune (63), et ne devait mourir encore. Les Huguenots disent que Dieu le punit, et le fit mourir et le blessa à la veüe, de laquelle il se vantait et se voulait aider à voir brusler le Conseiller Anne du Bourg, à cause de l'hérésie. Les Huguenots le peuvent expliquer et condamner comme ils voudront, mais je crois que la principale occasion pour laquelle Dieu nous l'osta, c'estoit pour nous punir de nos maux qui nous doivent arriver en la France, par sa mort, laquelle nous les a fait voir et sentir.

Le Lyon jeune, le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux luy crèvera,
Deux classes une, puis mourir, mort cruelle.

I. 35.

LE LYON JEUNE. — Feller dit : « Montgommery.... *célèbre par sa valeur*, mais plus encore par le malheur qu'il eut de crever l'œil à Henri II, le 29 juin 1559. Ce prince ayant couru plusieurs lances dans un tournoi... voulut en rompre une dernière avec le *jeune* Montgommery. »

LE VIEUX SURMONTERA. — « Henri II (plus âgé que le jeune Montgommery), expira, dit le P. Daniel (VI. 421), le onzième jour depuis sa blessure, dans la quarante et unième année de son âge et la treizième de son règne. »

La construction naturelle de cette phrase montre bien que c'est le jeune qui surmontera le vieux, et les mots CAGE D'OR, comme on le verra plus bas, détermine d'une manière formelle lequel des deux champions, du JEUNE ou du VIEUX, devait succomber. — Les phrases de Nostradamus rappellent parfois un peu celles des oracles anciens, mais l'événement leur ôte toute amphibologie. Il n'en était pas de même des autres, témoin celle-ci, dite à Pyrrhus :

Credo equidem Æacidas Romanos vincere posse.

Qui pouvait signifier que les Romains pourraient vaincre les Eacides, ou que ceux-ci pourraient vaincre les Romains.

En employant le mot LYON pour les deux adversaires, le Prophète montre clairement que ce mot est une métaphore appropriée au courage des deux, et qu'il n'a point prétendu les désigner par leur blason. — « Henri II, dit le P. Daniel (VI. 423), était guerrier et commandait d'ordinaire ses armées en personne, et l'expérience qu'il avait acquise dans le métier de la guerre, dès qu'il était Dauphin et depuis qu'il fut Roi, l'avait rendu habile dans le commandement. » — « Montgommery, dit Brantôme (Moréri, art. *Montgommery*), lorsqu'il avait une fois le cul sur la selle, c'était le plus vaillant et soigneux capitaine qu'on eut sçu voir ; au reste, si brave et vaillant qu'il assaillait tout, faible ou fort qui se présentât devant lui, aussi a-t-il fait de belles guerres et y a été très-heureux... »

— On le verra souvent, dans l'*Histoire prédite et jugée:* Nostradamus développe sa prophétie, en renvoyant, par une expression de l'Ecriture Sainte. Aux obsèques d'Henri II, l'Eglise a placé dans la bouche de ce roi, ces paroles du psaume VII de l'office des morts ; 1. Seigneur, mon Dieu, délivrez-moi de mon ennemi ; 2. de peur qu'enfin il ne ravisse mon âme comme un *Lion*, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains et me sauve ; 5. que mon ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître, qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie, et qu'il réduise toute ma gloire en poussière... 16. L'ennemi a ouvert une fosse et l'a creusée, et il est tombé dans la même fosse qu'il avait faite..... (Voir tout le psaume, traduction de Le Maistre de Sacy).

EN CHAMP BELLIQUE PAR SINGULIER DEULLE. — Les tournois étaient des jeux militaires. Les jouteurs, prenant du champ, s'élançaient en courant les uns contre les autres, et cherchaient, par le choc de la lance, à désarçonner leurs adversaires. Aux joûtes, on combattait seul à seul.

« On ne combattait dans les tournois, dit Moréri (art. *Tournoi*), que pour apprendre le métier de la guerre... Souvent néanmoins, il arrivait de grands accidents par la chaleur du combat ou par la haine des combattants, quelques-uns prenant ces occasions pour se venger de leurs ennemis. Henri Kington, parlant du tournoi qui se fit, l'an 1274, à Châlon, où le roi Edouard avec les Anglais combattit contre le comte de Châlon et les Bourguignons, dit que plusieurs y demeurèrent sur la place : de sorte que l'on appela ce tournoi : *la petite guerre de Châlon*. Les histoires sont remplies de ces funestes accidents... C'est ce qui donna occasion aux Papes, de défendre les tournois, et d'excommunier ceux qui s'y trouveroient. »

Digitized by Google

Je dois dire pourquoi je commence par le règne de L.-Philippe, et non par celuid'Henri II, la publication de l'*Histoire prédite et jugée*. Le règne de L.-Philippe est encore présent à la pensée de tous; il est des plus curieux à étudier dans les centuries: c'est par lui que j'ai commencé à avoir foi en Nostradamus; car, comme on l'a vu plus haut, ce sont les huit quatrains qui se suivent sur ce règne, sur l'avènement de l'Empereur pacifique et sur la conspiration d'Orsini, qui sont tombés sous mes yeux en ouvrant au hasard et pour la première fois le livre des centuries. Tout cela cependant ne m'aurait pas déterminé à commencer cette publication par la fin, si je n'avais voulu montrer où je suis résolu de m'arrêter dans mon travail d'interprétation. En poursuivant plus loin ce travail, je m'exposerais à donner mon jugement à la place de celui que Nostradamus porte sur les évènements du jour. — Pour bien juger de l'ensemble d'une construction, il faut se placer à trois fois au moins sa plus grande dimension, soit hauteur, soit longueur; une distance convenable des évènements est aussi nécessaire pour bien en juger. — Je ne devais non plus aller plus avant que je n'ai été, parce que la plupart des autres quatrains sur le temps présent renferment quelque chose que l'avenir cache encore, et que presque tous s'adaptent par des marques certaines à d'autres qu'on ne peut expliquer sans déchirer entièrement le voile de l'avenir. — Ceci suffit pour montrer combien on serait téméraire de pousser plus avant cette publication. Il est même bon d'observer que, malgré mes règles d'interprétation infaillibles jusqu'à ce jour, l'interprétation que l'on hasarde à l'avance est toujours modifiée considérablement par l'accomplissement des faits annoncés. Ainsi, tous les quatrains mis de côté, il y a deux ans, comme s'appliquant à l'époque actuelle, reçoivent des faits, tous les jours, leur interprétation; mais cette interprétation diffère en bien des points de celle que je leur avais donnée. Je me tenais en deçà ou j'allais au-delà, même je leur trouvais un sens que les évènements ont démenti en leur en donnant un autre bien plus naturel que je m'étonne de n'avoir pas

---

SINGULIER DUELLE.— Ce mot forme pléonasme, et si Nostradamus, qui se défend d'INVÉRÉCONDE LOQUACITÉ, l'emploie ici, c'est qu'il tient à déterminer clairement que ces deux adversaires ne sont pas *tenants* combattant chacun à la tête d'une troupe, mais que leur combat est bien un combat singulier, le combat de deux personnes.

DANS CAGE D'OR — Henri II, comme tout chevalier en lutte, avait la visière de son casque rabattue sur le visage; cette visière d'or, plus riche que celle de son adversaire, était une sorte de cage renfermant le visage, et offrant à la bouche, au nez et aux yeux, les ouvertures nécessaires. Ce mot CAGE est très-heureusement employé pour désigner ces masques de combat qui, assez souvent étaient comme les masques d'escrime, un treillis de métal. — Le P. Daniel dit: « Un éclat passant au travers de la visière du roi, lui pénétra fort avant dans l'œil droit »

LES YEUX LUY CRÉVERA. — Un coup de lance ne peut crever les deux yeux d'un homme qui se présente en face. Henri II n'a eu qu'un œil de crevé Ce n'est pas pour allonger son vers d'une syllabe que le Prophète a mis LES YEUX pour l'*œil*; ce n'est pas davantage pour voiler sa pensée ou pour laisser du doute sur l'interprétation de son quatrain, après l'évènement accompli; il a mis LES YEUX pour l'*œil*, pour montrer que ce coup dans l'œil serait la vraie cause de la mort un peu éloignée — Pour exprimer l'action de mourir, on dit en style familier: *Tourner l'œil*, et en style noble: *fermer les yeux à la lumière*

DEUX CLASSES UNE. — L'édition de 1566 et plusieurs autres ont ces mots au lieu de ceux-ci: DEUX PLAYES UNE, que l'on trouve également dans plusieurs éditions fort anciennes. DEUX CLASSES UNE.— Ces mots montrent encore qu'il est question ici d'un tournoi et non d'une guerre véritable. La foule qui a formé deux CLASSES, en prenant parti pour l'un ou l'autre des adversaires, se réunit en un même sentiment de regret sur l'issue fatale du combat; les deux partis n'en font plus qu'un et le tournoi cesse; circonstance à signaler, car souvent une blessure grave, la mort même d'un ou de plusieurs jouteurs, ne suspendait pas le tournoi.

DEUX PLAYES UNE — Je ne chercherai pas l'explication de ces mots dans la nature même de la blessure qui n'attaqua pas seulement l'œil, mais pénétra fort avant dans la tête; de même que l'on dit: Faire d'une pierre deux coups, de même l'auteur a dit que le contre-coup de la blessure du roi se ferait cruellement sentir à la France.— « Jamais mort de roi de France, dit le P. Daniel (421), ne fut plus funeste à ce royaume, à cause des malheurs dont elle fut suivie. On envoyait des présages dans les factions puissantes et animées qui partageaient la cour; dans la jeunesse de François, dauphin, qui montait sur le trône sans expérience, et avec une santé très-faible, dans le parti des Hérétiques, qui se fortifiait tous les jours parmi le peuple et parmi les grands, et dans la disposition des princes voisins, trop portés à profiter d'un tel malheur, la paix n'étant pas encore assez affermie. »

PUIS MOURIR. — La mort n'a pas été instantanée. Henri II survécut onze jours à sa blessure.

MORT CRUELLE. — Mots inutiles, si le Prophète a voulu parler seulement des grandes douleurs que le roi a ressenties de sa blessure; il a voulu ici encore dire que cette mort serait une perte cruelle pour la France.

Le *Magasin Pittoresque* (1844. 83), donne la liste des morts violentes des rois de France... 5. Henri II, blessé par le comte de Montgommery, meurt de sa blessure, 1559; — 6. Henri III est assassiné par Jacques Clément, 1589; — 7. Henri IV est assassiné par Ravaillac, le 10 mai 1610; — 8. Louis XVI meurt sur l'échafaud, le 21 janvier 1793.

Nostradamus a prédit avec détails toutes ces morts. Rien n'est plus propre à devenir la matière d'une prophétie que les révolutions et les morts violentes des souverains. Ces évènements, si importants dans l'histoire des sociétés, sont toujours accompagnés de circonstances particulières et toujours très remarquées. Le quatrain qu'on interprète ici de la mort d'Henri II, paraîtra mieux encore s'appliquer à cet évènement, dès que les autres quatrains, sur la mort des rois de France, auront été interprétés.

Un quatrain s'adapte, par ses premiers vers, à celui qui renferme la mort d'Henri II, et on l'interprète de la mort de Montgommery comme on le verra au règne d'Henri II.

> Celuy qu'en luitte et fer au fait bellique,
> Aura porté plus grand que luy le pris...
>
> III. 30.

On verra aussi que les présages de Nostradamus, sur l'année 1559, annonçaient ce malheur. Présage du mois de juin: DE MAISON SEPT PAR MORT MORTELLE SUITE. — Henri II meurt au mois de juin de cette année, et laisse sept enfants, dont quatre garçons, qui meurent sans postérité. Plusieurs quatrains parlent de ces sept enfants. DE SEPT RAMEAUX A TROIS SERONT RÉDUITS... etc. VI II .. où LES ENFANTS SEPTAINS DU ROY SONT PRIS .. I. 10, etc, etc.

Le dernier présage de la même année dit:

> La joye en larmes viendra captiver Mars,
> Devant le grand seront esmeus Divins;
> Sans sonner mot entreront par trois pars,
> Mars assoupi, dessus glas troutent vins.

Un historien dit que, porté sans connaissance au palais des Tournelles, Henri vécut encore quelques jours dans une léthargie continuelle.

« Par ce décès inopiné fut la joye changée en tristesse, dit de La Place (*Mag. Pitt.* 1835, 343), auteur contemporain; et une grande salle qui avait été dressée de charpenterie, au parc des Tournelles, destinée pour les danse, servit de chapelle pour garder le corps, et en icelle, revestue de deuil, estre ouis jours et nuict, les chants tristes et lugubres accoutumez d'estre chantez sans cesse, par le temps des Quarante-Jours. » — On prétendit que, dans sa colère contre Du Bourg (accusé d'hérésie), le roi s'était écrié qu'il le verrait *de ses deux yeux* brûler tout vif. Les protestans ne manquèrent pas de publier dans leurs manifestes que Dieu l'avait voulu punir de cette menace, *par la main même de Montgommery qui avait arrêté Du Bourg, et sous les murs de la Bastille où il était enfermé*. Ces singuliers rapprochements dûrent frapper vivement les esprits dans ces temps de superstition. » — Du Bourg fut brûlé après avoir été pendu, peu de temps après la mort d'Henri II.

Toujours on a fait bien des rapprochements après coup; toujours on a prêté bien des paroles aux personnages historiques; en supposant, ce qu'on ne peut admettre, que la réputation de Nostradamus, de son vivant, ait dépendu de quelques rapprochements plus ou moins heureux, trouvés entre ses prétendues prophéties et les évènements, il faudra autre chose, dans ce siècle peu superstitieux, pour refaire cette réputation tombée. — Les quatrains, sur les évènements accomplis du vivant de Nostradamus, ou qui devaient s'accomplir peu après, sont bien moins clairs, bien moins précis que ceux sur l'époque actuelle, et ils sont toujours isolés. Le style même des derniers diffère essentiellement du style des premiers Les premiers sont obscurs afin de *faire retirer le front* au lecteur, jusqu'au temps fixé pour l'interprétation. Ces derniers sont clairs, pour que le peuple les comprenne bien; qu'en les comprenant, il reconnaisse que Nostradamus a été inspiré de Dieu, et qu'il se prête alors à ce qui est annoncé.

Digitized by Google

vu. — Dieu qui éclaire les intelligences, les abandonne à leurs ténèbres quand bon lui semble, et s'il ne veut pas que l'on interprète aujourd'hui les quatrains qui se rapportent même à un avenir prochain, tous les hommes d'étude y perdront leur science et leur temps. — Que l'on jette un coup-d'œil sur les 28 vers interprétés de Napoléon Ier depuis le premier jour de sa vie politique, DE SOLDAT SIMPLE PARVIENDRA EN EMPIRE, jusqu'au jour de sa mort, S'ESTOUFFER SANS RÉPIT (voir p. 100), et l'on conviendra qu'il était impossible de les interpréter avant les évènements. Ces quatrains, qui paraissent aujourd'hui si clairs, ont cependant échappé aux recherches de tous les commentateurs jaloux de faire un peu d'argent et peut-être un peu de bruit. Cette prophétie restée ignorée plus de quarante-cinq ans après son accomplissement, est une preuve palpable qu'il faut renoncer à voir l'avenir comme on voit et le présent et le passé. — On n'entreverra jamais l'avenir qu'autant que Dieu le permettra.

Je suis devenu tout-à-coup le Traducteur d'une partie notable des centuries avant même d'avoir eu la pensée que leurs vers barbares pouvaient renfermer un sens quelconque. Voici la réflexion qui m'encouragea à lire tout le livre après la lecture des vers sur la conspiration d'Orsini et de ceux qui précèdent sur le règne de L.-Philippe et l'avènement de l'Empereur pacifique; je prie le lecteur de remarquer la force de cette réflexion que j'ai faite à diverses reprises dans la suite : un vers ou deux réveillent subitement à ma pensée le souvenir de tel fait historique, je n'attache pas la moindre importance à ce rapprochement qui ne me semble pas fondé, mais voici que ce qui suit ou ce qui précède est la continuation naturelle ou le prélude de ce même point d'histoire; un règne entier se déroule devant moi; les recherches faites consciencieusement non pour me démontrer que j'ai rencontré juste, mais bien au contraire pour me démontrer que je suis le jouet d'une folle imagination, ajoutent tous les jours de nouvelles preuves à l'interprétation qui paraissait d'abord si peu fondée; plus de la moitié peut-être des vers avaient été incompris, mais l'histoire peu connue jusque-là vient leur donner l'explication la plus satisfaisante; quelques mots paraissaient forgés à plaisir ou empruntés aux idiômes les plus barbares; en y regardant de plus près, on les voit ou romans, ou latins, ou grecs, et la valeur que le dictionnaire leur donne loin de renverser l'échafaudage des autres matériaux couronne splendidement l'édifice; toutes les figures, si nombreuses dans un style propre à Nostradamus, sont à la fin trouvées fort naturelles. — Que le lecteur se dise souvent en lisant les quatrains qu'on interprète dans ce volume : Tous les mots semblent jetés au hasard : je n'y vois point le récit suivi d'un même évènement, je vois encore moins dans une suite de quatrains le récit suivi d'un même règne... lisons cependant l'interprétation placée en regard...— Peut-être le lecteur va-t-il ajouter : Mais tout ce que je vois dans l'interprétation se voit en effet dans le vieux texte, et ce que je vois dans l'interprétation est bien un récit suivi, le récit d'un fait historique de la plus haute importance, le récit suivi de tout un grand et long règne; ce récit paraît magnifique : c'est l'*Histoire prédite et jugée*, tracée à grands traits, renfermant sans exception tous les traits vraiment caractéristiques de cette partie de l'HISTOIRE.

Ainsi, loin de ramer contre vents et marées pour arriver où tend tout commentateur à une interprétation alambiquée, savante, glorieuse et fructueuse pour moi de l'œuvre de mon auteur, je me suis abandonné au courant naturel, réservant mes efforts quotidiens durant deux longues années à me prouver par respect pour la société et pour moi-même non la vérité des prophéties de Nostradamus, mais leur fausseté... J'ai dû y renoncer.

Nostradamus est donc un prophète à vos yeux, me dira-t-on? Je réponds à ceux qui ne regardent pas la prophétie comme possible : *Prenez et lisez*, lisez en particulier les 28 vers sur le règne de Napoléon Ier. Je puis faire la même réponse, car je n'en connais pas de meilleure à ceux qui chantent avec l'Église : « Je crois en Dieu... qui a parlé par les Prophètes .. » Mais je leur réponds plus carrément : Oui, Nostradamus est aujourd'hui à mes yeux un Prophète, et pourquoi ne le serait-il pas aux vôtres après un examen sérieux de son livre de prophéties? — Ce n'est pas sans doute parce qu'on le regarde depuis trois cents ans comme un imposteur. On renverse après trois cents ans les réputations les mieux établies, pourquoi ne relèverait-on pas, après trois cents ans, une réputation tombée. Les sociétés, pas plus que les individus, ne connaissent à fond ni ceux qu'ils blâment ni ceux qu'ils louent, et il est toujours temps de crier au monde : Brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé. — On ose dire : Dieu se serait adressé à tout autre qu'à Nostradamus pour révéler aux hommes l'avenir. — Voilà l'éternel raisonnement de ceux qui veulent que Dieu opère ses prodiges dans la capitale, devant les corps savants, et non au fond des provinces devant les petits et les humbles; qu'il enseigne les nations par les docteurs en Israël, et non par des pêcheurs ignorants; qu'il se manifeste toujours sur le Sinaï et non dans une crèche, qu'il gouverne le monde du haut du trône de David et non du haut de la croix.— Celui qui a fait la folie de la croix en a fait bien d'autres et ne s'arrêtera pas en si beau chemin tant qu'il n'appellera pas à son conseil les Alphonse d'Aragon ou les Garo de Lafontaine. Il fera sortir du rocher, s'il lui plaît, des enfants d'Abraham, et s'il lui plaît plus d'un âne de Balaam sera encore son interprète parmi nous. Avec quel sourire de pitié nous verrions dans une salle d'asile un bambin établir sa préséance sur ses rivaux en citant et sa force et sa sagesse et sa science et son esprit. Hélas! Dieu sourit de cette sorte en voyant les hommes se servir des dons qu'ils ne tiennent que de lui, des progrès imperceptibles à ses yeux que l'âge et l'étude apportent à leur intelligence, pour établir entre eux des distances incommensurables. Il y a moins de distance devant Dieu entre le plus ignorant et le plus savant qu'il n'y en a devant la masse de l'univers entre le corps de l'homme le plus petit et celui du plus grand. L'homme se plonge dans un abîme d'orgueil, Dieu dans un abîme d'humilité; l'humilité d'un Dieu combat l'orgueil d'un homme, et l'homme ne se déclare pas vaincu.

Mais, dira-t-on, ce n'est pas parce que Nostradamus était homme du monde et non d'Église que nous nous récrions contre le choix que Dieu en aurait fait. Nostradamus était même fort savant; mais il était astrologue et l'astrologie est une chimère que l'Église a condamnée.

Je réponds : Je ne défends point l'astrologie en général, pas même celle de Nostradamus en particulier; il me paraît, en effet, impossible d'admettre que les astres

Digitized by Google

aient la plus grande influence sur les individus perdus sur un point perdu lui-même dans l'immensité de la création ; les rayons du soleil sur notre petite terre sont regardés comme parallèles, et la multitude des globes énormes qui roulent sur nos têtes ont les mêmes conjonctions ou oppositions, occupent les mêmes places vis-à-vis les uns des autres pour un bien grand nombre d'hommes, et les enfants de conditions diverses ou de mêmes conditions nés le même jour dans la même demeure n'ont point la même destinée. L'astrologie prise comme science prophétique m'a toujours paru une des plus grandes folies de l'esprit. Seulement, je sais avec tout le monde que, durant des siècles, on a dit l'astrologie pour l'astronomie, je sais que Nostradamus était savant astronome, qu'il a formé Chavigny à l'étude de l'astronomie ou de l'astrologie, comme on disait indifféremment alors; mais qu'il n'a pas plus eu la pensée de faire de Chavigny un prophète, que celui-ci n'a eu celle de le devenir. Nostradamus ne dit point qu'il a vu dans les astres les noms de PHILIPP. et de son fils FERDINAND, il s'est servi de l'astrologie pour fixer les époques où ses prophéties devaient s'accomplir. — On conviendra qu'un astronome était fort heureusement choisi pour être GRAND PROPHÈTE : le monde est réglé comme une horloge, bien mieux qu'une horloge; le retour de la plupart des phénomènes célestes peuvent être calculés à l'avance; on sait l'année, le jour, l'heure où ils se produiront; mais cette *science exacte* n'est pas à la portée du peuple qui croit très-fort cependant aux astronomes. Un livre donc de prophéties écrit par un astronome pourra fixer l'année, le jour où un grand évènement se produira et demeurer lettre morte pour le peuple durant des siècles, et pour les savants jusqu'au jour où il leur sera démontré qu'ils peuvent, sans se couvrir de ridicules, étudier la partie astronomique de ces prophéties. Le savant est presque toujours et sans s'en douter à la remorque de l'ignorant.

Dieu ne fera jamais d'un mensonge une vérité, mais il ne lui répugne pas de se prêter aux caprices et à la faiblesse de l'esprit humain. Lorsque le monde païen consultait les Oracles, Dieu, pour conserver la foi en un principe spirituel, pour faire trouver un remède aux maux de la triste humanité là où seulement on allait le chercher, Dieu permettait que le démon, esprit de mensonge, incapable de connaître l'avenir autrement que par prévision, c'est-à-dire d'une manière fort conditionnelle et fort limitée, révélât sans s'en douter un avenir certain. — Dieu n'éteint pas la mèche qui fume encore, et c'est pour cela qu'aujourd'hui encore on croit chez tous les peuples aux prophéties, parce que chez tous les peuples les Oracles ont dit vrai assez souvent et dans des circonstances extraordinaires. Ainsi, les prophéties de l'Inde (1) annoncent, d'accord avec celles de Nostradamus, que les Anglais de l'UNION FEINCTE vont perdre leurs colonies : A L'INDE DISSIMULEZ EN TERRE VII. 2. (Plusieurs quatrains en s'adaptant à celui-ci donnent ce sens à ces simples mots. Voir entre autres les quatrains sur le règne de Napoléon III... VI. 20. 21., etc.).

Mais, dira-t-on encore, en admettant que Dieu entretienne avec soin partout la foi aux oracles, en admettant qu'un astronome ait été plus propre qu'un autre à devenir le GRAND PROPHÈTE, dans les conditions où Dieu aurait voulu le placer, c'est-à-dire de le laisser inconnu durant des siècles, n'y avait-il pas un grand inconvénient à choisir un astrologue dans le temps même que des astrologues impudents prédisaient de tous les côtés, exploitaient la crédulité publique, se moquant de Dieu et du peuple; dans le temps même où l'Etat et l'Eglise allaient prendre les plus sévères mesures contre cette *peste* de l'époque?

Nostradamus a su le sort prochain des astrologues et des astronomes, et le jugement de l'Inquisition sur Galilée VIII. 71; IV. 18. — L'Eglise a condamné l'astrologie comme moyen prétendu de connaître l'avenir, elle n'a point condamné l'astronomie. — L'abus de la chose a déterminé l'emploi des mesures les plus sévères : on a vu plus haut que l'Eglise a défendu les tournois et excommunié ceux qui s'y trouveraient. Aux grands maux les grands remèdes : le médecin condamne à mort l'homme dangereusement malade qui prend, malgré sa défense, la nourriture la plus saine... Il n'y aurait pas de fausses monnaies, si on ne se servait pas de monnaie; et si la fausse devenait cent fois plus nombreuse que la bonne, il faudrait interdire et la bonne et la mauvaise, dans l'impossibilité de les distinguer. La bonne, reçue pour bonne avant, demeurerait bonne encore après la défense de la faire circuler. — Cette comparaison cloche en ce point que l'Eglise n'a jamais interdit l'astrologie, employée uniquement dans le but de fixer les époques où les prophéties révélées par

(1) On lit dans le *Constitutionel* du 16 Novembre 1850 :

La révolte de l'Inde était l'explosion d'un complot universel et ourdi depuis des années. Elle s'appuyait même sur d'anciennes traditions, sur des prophéties dont l'accomplissement était attendu par le peuple entier de l'Indoustan. « Nous faisons savoir à tous, dit la proclamation, que les anciens livres, ceux des Hindous, comme ceux des Mahométans, les écrits des hommes qui ont opéré des miracles, et les calculs des astrologues, des Pundits et des Rammals, s'accordent pour annoncer que le temps est venu où les Anglais n'auront plus un pied dans l'Inde. » On avait déjà signalé ce fait singulier que la compagnie des Indes a duré juste cent ans, c'est-à-dire le temps fixé par la prophétie indienne, et qu'elle a cessé d'exister dans l'année même qu'avaient désignée d'avance les devins populaires.

On écrit de Calcutta à la *Revue de l'Orient*. (*La Gironde* 26 Décembre 1859).

« La situation est assez critique; le pays n'est pas tranquille, quoi qu'en dise notre presse (qui, du reste depuis l'insurrection, n'est pas libre le moins du monde). Néna-Saïb, qu'on représentait comme ayant fait des propositions de soumission, parcourt le Népaul avec la Begum, et y entretient l'agitation. Il a réuni des partisans nombreux, à la tête desquels il se prépare à reprendre vigoureusement les hostilités. — Dans sa dernière proclamation adressée aux gouverneurs, officiers civils et militaires, à la reine, au parlement, il rappelle le bien qu'il a pu faire et celui qu'il aurait accompli; il dit que les forces considérables dirigées contre lui n'ont pu réussir à l'atteindre; qu'il se tient pour l'homme du destin; que le pardon offert par la couronne ne le tente pas, et qu'il est déterminé à combattre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il termine par ces mots : « Avant peu, je serai à la tête d'une armée capable d'anéantir toutes les troupes anglaises : ceux-là même qui sont encore sous leurs drapeaux marcheront avec moi ! » — .....

« Cependant on n'a de craintes sérieuses que pour 1860. Il est certain que des prophéties manuscrites et imprimées sont répandues dans le peuple. L'une d'elles a été surprise dans le Pundjab, à Lahore même, entre les mains du colonel Cheyt-Sing; elle annonçait que l'Inde serait rétablie sous la loi de Kalza dans l'année Sikhe 1916, qui correspond à peu près à notre année 1860. » .....

« Les rayotes (planteurs-métayers) se refusent à semer ou à soigner les cultures; les employés aux écritures, sous prétexte de certaines réunions concernant leurs affaires de castes, désertent leurs bureaux; les domestiques mêmes n'hésitent pas à menacer de rompre leur service à l'heure qui leur conviendra. Un des journaux de Calcutta, l'*Englishman*, rapportait, il y a quelques temps, que des cipayes auraient dit à un de leurs officiers : « Nous avons été battus, oui ! et l'armée du Bengale a perdu sa chance; mais il vous reste sur les bras les armées de Madras et de Bombay, et leur temps de se montrer contre vous viendra. » .....

Digitized by Google

Dieu auraient leur accomplissement. L'astrologie pratiquée par les Mages, l'astrologie dont Dieu a encouragé l'étude en annonçant lui-même qu'il placerait ses signes dans le ciel; l'astrologie si propre à faire connaître la puissance, la magnificence de Dieu; l'astrologie a été sophistiquée comme tout ce qui est vraiment bon, et l'Eglise, dans sa sagesse, en a interdit un usage ainsi détourné (1).

Mais de cette défense portée par l'Eglise et par l'Etat, je tire le plus fort argument en faveur de Nostradamus : après les défenses portées, le Prophète n'a point été inquiété! On l'a mandé à la Cour pour le consulter; les rois et les grands l'ont visité dans son humble demeure; toujours en communion avec l'Eglise, il a reçu les sacremens et il est mort si peu excommunié, que son tombeau a été placé dans l'Eglise des Cordeliers de Salon; que son tombeau est resté très-longtemps honoré, malgré une inscription que je trouve ainsi traduite dans l'édition de 1566, publiée l'année même de sa mort :

Icy reposent les os de l'Illustre MICHEL NOSTRADAMUS, *de qui la divine plume fut seule, au sentiment de tous, jugée digne d'écrire, selon la direction des Astres, tous les évènemens qui arriveront sur la terre. Il a vécu 62 ans, 6 mois, 17 jours. Il mourut à Salon, le 2 juillet 1566. Postérité, ne luy enviez pas son repos. Anne Ponce Gemelle souhaite à son époux la véritable félicité!*

La Clotte (2), le 8 Avril 1860 (Jour de Pâques.)

H. TORNÉ-CHAVIGNY.

---

(1) Le *Traité des superstitions* par Jean-Baptiste Thiers (Avignon 1777, t. I, p. 221) dit :

La science que l'on peut avoir des choses à venir par l'inspection des astres, et qui s'appelle en un mot *Astrologie*, est quelquefois permise et quelquefois défendue. Elle est permise, lorsqu'elle est appuyée sur des principes universels, constans et invariables.

Ainsi, on ne peut pas accuser de superstitions les astrologues qui, selon les règles de leur art, prédisent, et même avec certitude, les choses qui doivent nécessairement arriver, selon le cours ordinaire que Dieu a établi dans la nature : comme sont les éclipses du soleil et de la lune, les révolutions des saisons, le cours des étoiles et des planètes, leurs conjonctions et leurs oppositions.... Elle est défendue, au contraire, quand elle est fondée sur des principes inconstants et variables, et quand elle prédit avec assurance les choses casuelles et non nécessaires, ou qui dépendent de la volonté de Dieu ou de la libérté de l'homme, comme si elles étaient nécessairement causées par les astres ou par les autres corps célestes...

Croistra le nombre si grand des astronomes,
Chassez, bannis et livres censurez,
L'an mil six cens et sept par sacrées glomes,
Que nul aux sacres ne seront asseurez.

VIII. 71.

Les astronomes seront en plus grand nombre que jamais; ils seront alors chassés et bannis; leurs livres seront censurés, vers l'an 1607, par des juges ecclésiastiques. A cette époque, nul homme ne sera assuré d'être jugé favorablement par ce tribunal.

GLOMES. — De *Glomus*, troupe, réunion, pelote, peloton. *Glomero*, amasser en rond, grouper. — *Manum bello* (Virg.), réunir des guerriers en troupe pour combattre. — SACRÉES GLOMES. Troupe de gens consacrés à Dieu; Inquisiteurs ecclésiastiques.

Le même temps a vu Tycho-Brahé. 1546-1601; — Calvisius, 1556-1617; — Longométan, 1562-1647; — Galilée, 1564-1642; — Képler, 1571-1630; — Scheiner, 1573-1650; — Gassendi, 1592-1656; — Voëtius, 1593-1680. — Descartes, 1596-1650, etc, etc. Outre ces grands noms qui prouvent l'importance que l'on attachait, L'AN MIL SIX CENT ET SEPT, aux études astronomiques, la naissance de Huygens, 1629, de Newton, 1642, de Leibnitz, 1616, etc., contribua à faire de ce siècle, le plus grand de la science astronomique.

Le *Traité des Superstitions* (I. 220-223), qui cite toutes les condamnations judiciaires que l'astrologie a encourues, de la part du droit civil et du droit ecclésiastique, depuis l'origine du christianisme, nomme le Concile de Paris, en 829 puis les Etats d'Orléans en 1560. Entre ces deux époques, 829 et 1560, on ne trouve aucune défense portée contre l'astrologie. En 1558, Nostradamus dédiait ses trois dernières centuries au roi de France; en 1555, il avait mis en tête des sept premières dédiées à César, son fils, le jugement qu'il portait lui-même sur l'*exécrable magie, réprouvée jadis par les sacrées escritures et par les divins canons, au chef duquel est excepté le jugement de l'astrologie judicielle : par laquelle et moyennant inspiration et révélation divine, par continuelles supputations, avons nos prophéties rédigées par escrit.* En 1560, Charles IX qui devait visiter quatre ans après Nostradamus, décréta dans les Etats d'Orléans : Et parce que ceux qui se mêlent de prognostiquer les choses à venir, publient leurs almanachs et prognostications *passant les termes d'astrologie, contre l'exprès commandement de Dieu*, chose qui ne doit être tolérée par Princes chrétiens : nous défendons à tous imprimeurs et libraires, à peine de prison et d'amende arbitraire, d'imprimer ou d'exposer en vente aucuns almanachs et prognostications, que, premièrement, ils n'ayent été visités par l'archevêque ou évêque ou ceux qu'il commettra, et contre celui qui aura fait ou composé lesdits almanachs, sera procédé par nos juges extraordinairement et par punition corporelle.. — Voici pareillement ce que portent les Etats de Blois (1579) : Tous devins et faiseurs de prognostications et almanachs, *excédant les termes de l'astrologie licite*, seront punis extraordinairement et corporellement. Et défendons à tous imprimeurs...

Le premier Concile provincial de Milan, en 1565, ordonne de grandes peines contre les astrologues qui, par le mouvement, par la figure, et par l'aspect du Soleil, de la Lune et des autres Astres, prédisent, avec une entière certitude, les choses qui dépendent de la volonté et de la liberté des hommes.

Le Concile provincial de Reims, en 1583, celui de Bordeaux, de la même année, excommunient les devins et les astrologues. Le Pape Sixte V (7 janvier 1586), enjoint aux ordinaires des lieux et aux inquisiteurs, de punir, selon les constitutions ecclésiastiques et selon qu'ils le jugeront à propos, tous ceux qui se mêlent de prédire les choses à venir de quelque manière qu'ils le fassent...

Nostradamus a dit, dans un quatrain qui recevra peut-être un jour une interprétation plus précise, en raison de la place qu'il occupe dans la centurie :

Des plus lettrez dessus les faits célestes,
Seront par Princes ignorants réprouvez,
Punits d'Edit, chassez comme scelertes,
Et mis à mort là où seront trouvez

IV. 18.

L'Inquisition a exercé sur l'astronomie un contrôle sérieux et plein de périls pour ceux qui se livraient à l'étude de cette science. Non pas L'AN MIL SIX CENS ET SEPT, mais : « en 1611, dit Feller, l'Inquisition (PAR SACRÉES GLOMES) de Rome avait fait un décret contre l'opinion de Copernic (Des recherches montreraient peut-être que, quatre ans auparavant, en 1607, l'Inquisition a pris d'autres arrêtés semblables). Galilée en fut quitte pour une défense de ne plus soutenir son système, ni de vive voix, ni par écrit... Par un décret, en 1620, on lui permit d'enseigner son système comme une hypothèse astronomique En 1632, il publia des *Dialogues*, pour établir l'immobilité du Soleil et le mouvement de la terre comme une cause incontestable. L'Inquisition le cita de nouveau, on lui rappela ses promesses; il se défendit mal. Il fut condamné, le 21 juin 1633, par un décret signé de 7 cardinaux, à être emprisonné et à réciter les sept psaumes pénitentiaux, une fois par semaine, pendant trois ans.. Les cardinaux inquisiteurs le renvoyèrent en Toscane... « Le pape, écrivit Galilée au P. Récénéri, son disciple, me croyait digne de son estime; je fus logé dans le délicieux palais de la Trinité-du-Mont. J'ai été obligé de rétracter mon opinion en bon catholique.. Pour me punir, continue-t-il, on m'a défendu les *Dialogues*, et congédié, après cinq mois de séjour à Rome. Aujourd'hui, je suis à ma campagne d'Arcéri, où je respire un air pur auprès de ma chère patrie. » — « Scheiner, né en 1573, mourut en 1650, astronome jésuite, dit Feller, il publia son ouvrage in-folio, sur les taches du Soleil et les points particulièrement lumineux que l'on remarque dans cet astre. Il fallut, par ordre du Provincial, qu'il tînt, pendant quelque temps, sa découverte secrète. »

(2) CLOTTE. On lit dans le *Glossaire de la langue romane* : CLOT, CLOTES : fosse, tombereau, creux, cavité, enfoncement, *claustrum*. — BOUR, BORE : profondeur, trou creux.» — Le mot BOUR est donc le synonyme du mot CLOTTE. Et le Prophète a dit : DANS LA MAISON DU TRADUCTEUR DE BOURG IX. 1. Le *c* qui termine le mot BOURC dans les Centuries, trouve son explication dans le *c* qui termine le mot BORC : *bor, borg, bors, bos, bours, burs*; ville, cité, ville entourée et fermée de murs, *urbs*; depuis, ce mot a signifié *bourg, bourgade, village... Bourcaige*, petit bourg en bas (Glossaire) Le bourg de la Clotte est au bas d'une vallée, fermée de tous les côtés.

Digitized by Google

BRIEF DISCOURS

Sur la vie de Michel de NOSTREDAME, jadis conseiller et médecin ordinaire des rois très-chrétiens Henri II du nom, François II, et Charles IX (1).

Michel de Nostredame, le plus renommé et fameux qu'ait été de longs siècles en la prédiction qui se tire de la cognoissance et jugement des Astres, nasquit en la ville de Sainct-Rémy, en Provence, l'an de grâce 1503, un Jeudi, 11 décembre, environ les 12 heures de midy. Son père fut Iacques de Nostredame, Notaire du lieu ; sa mère Renée de Sainct Remy, dont les ayeuls paternels et maternels furent personnages bien versez aux sciences de Mathématique et Médecine : comme Médecins qu'ils estoyent, l'un de René, Roy de Hiérusalem et de Sicile, comte de Provence, et l'autre de Iean, Duc de Calabre, fils dudit Roy Réné. Qu'est pour clore la bouche à d'aucuns envieux, quelques grands Dictateurs qu'ils soyent aux sciences, qui ont mesdit de son origine, mal informez de la vérité. Dont vient que notre Auteur en ses commentaires, dit avoir receu comme de main en main, la cognoissance des Mathématiques de ses antiques progéniteurs. Et en la préface sur ses Centuries, que la parolle héréditaire de l'occulte prédiction sera dans son estomac intercluse. Après le trespas de son bisayeul maternel, qui luy avait donné comme en jouant, un premier goust des célestes sciences (ainsi qu'avons escrit ailleurs amplement), il fut envoyé à Avignon pour apprendre les lettres humaines. De là, il vaqua fort heureusement à la Philosophie, et théorie de Médecine dans l'Vniversité de Montpellier, jusques à ce qu'à l'occasion d'une pestilence qui survint au pays, prist sa route devers Narbonne, Tholouse, Bourdeaux, auxquelles villes et citez donnant ses premiers coups d'essay, tira premièrement fruict de ses labeurs, et lors il menoit l'an 22 de son âge. Ayant séjourné quatre ans en ces quartiers, prattiquant la Médecine, il luy sembla bon retourner à Montpellier, pour se recuire et passer au Doctorat : ce qu'il fist en peu de temps, non sans preuve, louange et admiration de tout le collége. Passant à Tholouse, vint à Agen, ville sur la rivière de Garonne, ou Iules César Scaliger l'arresta, personnage de signalée et rare condition, ainsi que chacun scait, avec lequel il eut grande familiarité : qui toutefois se changea quelque temps après, en forte simulté et pique, ainsi qu'advient souvent entre les doctes, et se peut colliger par leurs escrits. Là prist à femme une fort honorable Damoiselle, de laquelle il eut deux enfans, masle et femelle. Lesquels décédez, se voyant seul et sans compagnie, délibéra soy retirer du tout en Provence, son naturel pays. Arrivé à Marseille, vint à Aix parlement de Provence, où il fut trois années aux gages de la cité, du temps que la peste s'y éleva, en l'an de Christ 1546, telle si furieuse et cruelle, que l'a descritte le Seigneur de Launay en son Théâtre du monde, selon les vrays rapports qui luy en furent faits par nostre Auteur. De là venant à Salon de Craux, ville distante d'Aix d'une petite journée et mi-chemin d'Avignon et Marseille, il se maria en seconde nopces. Où prévoyant les insignes mutations et changemens advenir en Europe universellement, et mesmes les guerres civiles et sanglantes, et les troubles pernicieux de ce Royaume Gaulois, fatalement s'approcher, plein d'un enthousiasme, et comme ravy d'une fureur toute nouvelle, se mist à escrire ses Centuries et autres présages commençant ainsi :

D'esprit divin *l'âme présage atteinte*
Trouble, famine, peste, guerre courir.
Eau, siccité, terre et mer de sang teinte :
Paix, tresve, à naistre, Prélats, Princes mourir.

Lesquelles il garda longtemps sans les vouloir publier, espérant que la nouvelleté de la matière ne failliroit luy susciter infinies détractions, calomnies et morsures plus que venimeuses, ainsi qu'il advint. A la parfin vaincu du désir qu'il avoit de profiter au public, les mit en lumière : dont tout incontinent le bruit et renommée courut par la bouche de noz hommes et des estrangers, avec grandissime admiration. De ce bruit et fame empennée esmeu le très-puissant Henry II, Roy de France, l'envoya quérir pour venir en Cour, l'an de grâce 1556, et ayant avec iceluy communiqué de choses grandes, le renvoya avec présens. Quelques ans après, Charles IX, son fils, visitant ses provinces (que fust 1564) et rangeant soubs la douceur de la paix ses villes mutinées, entrant en Provence, ne voulut faillir de visiter ce Prophète, et vraiment héroe, et usant envers luy de libéralité royalle, l'honora de l'estat de Conseillier et sien Médecin ordinaire. Ce serait chose trop prolixe si je voulais icy déduire par escrit ce qu'il a prédit tant en spécial, que général, et superflue ; combien de gens doctes, grands Seigneurs et autres arrivoyent à luy de toutes parts et régions, comme à un oracle : et ce que Saint-Hiérosme disait de Tite-Live, je le puis affirmer de cestuy, que venant en la France, cherchoyent en icelle autre chose pour voir. A ce voyage dudit Roy Charles, il passoit soixante ans, et devenant fort caduque et débile, pour les maladies qui souvent l'affligeoyent, mesme une arthritis et goutte, attendoit constamment son an climactérique, auquel il décida, scavoir le second de Juillet 1566, peu devant le soleil levant, passant icelle arhtritis en hydropisie, qui au bout de huit jours le suffoqua. Que le temps de son trespas luy fut notoire, mesme le jour, voire l'heure, je le puis témoigner avec vérité. Me souvenant très-bien que sur la fin de Iuin, ladite année, il avoit es-

(1) Cette vie de Nostradamus, ainsi que les autres pièces qui suivent, est tirée du *Janus François* de Chavigny. Cet élève du Prophète a dit de son maître, dans la dédicace de ce même livre, au Roy Henry IV.

« L'Escrivain d'icelles (prophéties) est M. Michel de Nostredame, de nation Provençal, personnage bien lettré, et qui, pour son scavoir, bonnes mœurs et sainteté de vie, a été congneu, favorisé et honoré des trois Rois vos prédécesseurs, Sire, qui en noz jours et de nostre temps a été excité et choisi par la bénignité et providence de ce grand Dieu, pour déclairer aux humains sa volonté, et prédire les grands changements qui nous estoyent proches, les conversions des empires et royaumes, le renouvellement des siècles, les guerres, les famines, les pestilences, qui sont les trois fléaux et calamitez temporelles, dont notre Seigneur a accoutumé de punir et de visiter les peuples impies, scélérats et méchans. »

Chavigny a été fort malheureux dans la plus grande partie de l'interprétation qu'il a donné des quatrains et des présages de son maître ; on accordera, malgré cela, une grande valeur au jugement qu'il porte sur Nostradamus. — Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, a-t-on dit, et cependant Chavigny, qui n'abandonna pas notre Prophète dans les dernières années de sa vie, professe pour lui le plus grand respect, une sorte de vénération, et a foi en son don prophétique.

Digitized by Google

crit de sa main aux Ephémérides de Iean Stadius, ces mots latins : HIC PROPE MORS EST. C'est-à-dire, Ici proche est ma mort. Et le jour devant qu'il fit eschange de cette vie à l'autre, luy ayant assisté bien longuement, et sur le tard prenant congé de luy jusques au lendemain matin, il me dist ces parolles : « Vous ne me verrez pas en vie au soleil levant. Sur son sépulcre fut inscrit et gravé tel épitaphe, fait à l'imitation de celuy de ce grand Tite-Live (que cy dessus avons touché), historiographe romain, qui aujourd'hui se void en l'Eglise des Cordeliers de Salon, où le corps d'iceluy fut ensevely honorablement et porté. Qui pour estre allégué cy après en latin, tel qu'il est insculpé, je le traduiray ainsi :

Cy reposent les os de MICH. DE NOSTREDAME, *duquel la plume presque divine a esté de tous estimée digne de tracer et rapporter aux humains selon l'influence des astres, les evenemens a venir par dessus tout le rond de la terre.*

Il est trèspassé à Salon de Craux en Provence l'an de grâce M. D. LXVI. et second de jullet, eage de LXII ans six mois, XVII jours. O posteres! ne touchez à ses cendres et n'enviez point le repos d'icelluy.

Il estoit de stature un peu moindre que la médiocre, de corps robuste, alègre et vigoureux. Il avait le front grand et ouvert, le nez droit et esgal, les yeux gris, le regard doux, et en ire comme flamboyant, le visage sévère et riant, de sorte qu'avec la sévérité se voyoit en iceluy conjointe une grande humanité; les joues vermeilles, voire jusques en l'extrême eage, la barbe longue et espoisse, la santé bonne et gaillarde, si nous exceptons la vieillesse, et tous les sens aigus et très entiers. Quant à l'esprit, il l'avait vif et bon, comprenant légèrement tout ce qu'il voulait; le jugement subtil, la mémoire felice et admirable, de nature taciturne, pensant beaucoup et parlant peu : discourant *très-bien* en temps et lieu : au reste, vigilant, prompt et soubdain, cholere, patient du labeur. Son dormir n'était que de quatre à cinq heures; louant et aimant la liberté de langue, joyeux, facétieux, mordant en riant. Il approuvait les cérémonies de l'Eglise romaine, et tenoit la foy et religion catholique, hors de laquelle il asseurait n'estre point de salut. Et reprenoit grièvement ceux qui, retirez du sein d'icelle, se laissoient apaster et abruver de la douceur et liberté des doctrines estrangères et damnables : affermant que la fin leur en seroit mauvoise et pernicieuse. Je ne veux oublier à dire qu'il s'exerçoit volontiers en jeusnes, oraisons, ausmônes, à la patience; abhorrissoit le vice, et le chastioit sévèrement, voire me souvient que donnant aux pauvres (envers lesquels il estoit fort libéral et charitable), il avoit ce mot en bouche ordinairement, tiré de l'Escriture saincte : Faites-vous des amis des richesses d'iniquité. De la seconde femme, il a laissé six enfants, trois fils et trois filles. Le premier des masles nommé César, personnage d'un fort gaillard et gentil esprit, est celuy auquel il a dédié ses centuries premières : duquel nous devons espérer de grandes choses, si vray est ce que j'en ay trouvé en plusieurs lieux des commentaires de son dit père, notamment sur l'an 1559, et mois de jullet, où je renvoie le lecteur. Entre autres enfantements de son esprit fécond, que je passe ici soubs silence, il a escrit XII centuries de prédictions, comprises brièvement par quatrains, que du mot grec il a intitulé Prophéties : dont trois se trouvent imparfaites, la VII, XI et XII. Ces deux dernières ont longtemps tenu prison et tiennent encore pour la malice du temps; enfin, nous leur ouvrirons la porte. Nous avons de luy d'autres présages en prose, faits puis l'an 1550, jusques à 67, qui colligez par moy la plus part et rédigez en XII livres, sont dignes d'estre recommandez à la postérité : Ceux-ci comprennent nostre histoire d'environ cent ans, et tous nos troubles, guerres et menées, dez un bout jusques à l'autre. Ceux-là, scavoir les centuries, s'estendent en beaucoup plus longs siècles, dont nous avons parlé plus amplement en un autre discours sur la vie de ce mesme auteur qui bientost verra la lumière, où nous remettons le lecteur : ensemble au dialogue latin, qui cy après sera rapporté.

QUE LA PROVIDENCE

de DIEU est très grande en ce que dez le commencement du monde n'ont manqué les Prophètes, qui ont (prévoyant le futur) enseigné la volonté d'iceluy, découvert et corrigé les péchez du peuple, annoncé les ruines et destructions et les déconfitures de guerre depuis advenues pour la punition et vengeance de son ingratitude.

Après avoir parlé des Prophètes qui se sont succédé depuis le commencement du monde, Chavigny ajoute :

« Et de notre temps que dirons-nous d'un, que dix mille personnes, qui respirent encores la vie, ont veu, hanté et fréquenté, ce grand MICHEL DE NOSTREDAME, miracle de nostre âge, qui nous a laissé par escrit tant de belles et rares vaticinations, qui avec leurs ailes empennées ont couru tout le monde, et l'ont rempli d'admiration et estonnement, ne sera il mis malgré l'envie au nombre des dessus dits méritoirement? qui comme un Calchas Testoride, et voire mieux qu'un Calchas Homérique, entendoit le passé, scavoit le présent et la chose future : Voire qu'il souloit dire avec asseurance :

J'annonce vérité simplement et sans pompe,
Et mon présage vray nullement ne me trompe.

Qui a prédit toutes nos guerres civiles de point en point plusieurs années avant qu'elles soyent advenues, et si particulièrement et par le menu, qu'aucun de noz historiens ne scaurait faire mieux : *Voire touché des points qu'ils n'ont sceu, ou qu'ils ont dissimulé et passé par connivence* (1). Qui a descrit non-seulement toutes nos calamitez et évenemens, mais aussi plusieurs choses externes, les troubles et tempestes de plusieurs républiques, et les conversions d'aucuns royaumes et estats qui, aujourd'hui en l'Europe, sont très florissants, ainsi que se verra apertement dans ce mien JANUS. Qui a escrit, dis-je, en 24 livres, tant en prose qu'en vers, des choses du tout merveilleuses en style fort obscur, et qui ne se donne de premier front à entendre, à la mode accoustumée et familière de tous Vaticinateurs. Duquel tel est le témoignage rare et exquis du Prince de nos Poëtes François, Pierre de

(1) C'est cette franchise de Nostradamus, jointe à une incomparable connaissance de l'avenir, qui a fait adopter, pour la traduction de ses prophéties, ce titre en apparence fort prétentieux : *L'Histoire prédite et jugée.*

Digitized by Google

Ronsard, Gentilhomme Vendomois, en un sien opuscule, où en cette façon il arraisonne le peuple de France :

Tu te mocques aussi des Prophètes que DIEV
Choisit en tes enfans, et les fait au milieu
De ton sein apparoistre, afin de te prédire
Ton malheur advenir, mais tu n'en fais que rire.
Ou soit que du grand DIEU l'immense éternité
Ait de NOSTRADAMUS l'enthousiasme excité :
Ou soit que le Démon bon ou mauvais l'agite.
Ou soit que de nature il ait l'âme subite,
Et outre le mortel s'élance jusqu'aux cieux,
Et de là nous redit des faits prodigieux :
Ou soit que son esprit sombre et melancholique
D'humeurs crasses repeu le rendre fantastique :
Bref il est ce qu'il est, si est-ce toutefois
Que par les mots de sa prophète voix,
Comme un oracle antique, il a dez mainte année
Prédit la plus grand part de nostre destinée.
Je ne l'eusse pas creu, si le ciel qui départ
Bien et mal aux humains, n'eust esté de sa part.

Voyant donc les écrits d'iceluy estre entendeus de bien peu de gens, et des autres mesprisez, pour la très-grande obscurité d'iceux, et perplexité des ambages, esquels il semble entre autres s'estre delecté : et que l'avènement des choses avoit rendu clairs et perspicus un bon nombre des quatrains d'iceluy : j'en ay fait un amas et recueil tiré de ses centuries, et autres qu'il avoit faits sur chascun mois pendant dix ou douze années, où j'ay pensé pouvoir comprendre et embrasser l'histoire d'environ cent ans, des choses qui appartiennent à ce royaume de France, et autres externes : et l'ay divisé en deux livres. Le premier contient l'histoire passée, auquel j'ay mis le nom : LA PREMIÈRE FACE DV IANVS FRANÇOIS ; et le second, l'avenir, qui portera titre de : LA SECONDE FACE. Un chacun sçait que Janus a esté un très-ancien Roy d'Italie, que les postères ont peint avec deux visages, pour avoir esté très-prudent et très-sage gouverneur de ses peuples, prévoyant de loin les choses à venir, et se souvenant des passées. Je commence ce premier livre dez l'an 1534, que l'opinion et secte de Luther est entrée en France, et lors a osé premièrement scy montrer, jusqu'à 1589. Fin et chute de la race des Valois. Et commence le second dez cette année, et mémorable mutations des choses en France, jusques à 1607, où nous espérons que les affaires de la religion et de la monarchie semblablement après plusieurs troubles, guerres, tempestes, jouyeront d'un meilleur et plus asseuré repos, avec la grâce de DIEV, qu'ils n'auront fait par le passé... Et si on s'attaque à moy, qui promets de parler des choses futures, choses fort lubriques et incertaines, si point en y a, je qui ne suis ni Prophète, ni fils de Prophète : je respon que je feray comme le bon chien de chasse, qui sent incontinent la trace de la beste ; et, comme dit Pline, l'ayant odoré, tire à soy l'homme qui le mène en lasse afin de se lancer après la venaison. Et me suffira de servir de bon conjecteur et interprète, et si vous voulez, devineur qui par une diligente conférence des temps acquise par longue lecture, et par la liaison des choses passées avec les présentes, collige le futur. Laquelle vérité (ainsi que dit Pline au Timée) cerchée dans le futur, nous asseurerons et dirons, avec l'aide et faveur divine. Mais nous différons ce dernier traité à un autre temps, pour bonnes et justes raisons : et nous contentons de mettre présentement en avant, LA PREMIÈRE FACE DE NOSTRE JANUS, laquelle nous avons parée et attifée (sans fard toutefois) des plus beaux habits et ornemens, que nous ont été possibles de trouver, afin qu'elle pleust et vinst à gré à plus de gens et nations. Car nous n'avons seulement icy apporté les purs vers et quatrains de l'Auteur, et les avons expliquez par scholies et brièves sentences, et quasi vers par vers, et ligne par ligne ; mais aussi avons fait le mesme en latin, et traduit les quatrains qui sont environ trois cens cinquante : donnans lumière à ce qui estoit ténébreux et obscur ; desnouans les choses perplexes et empestrées ; monstrans au doit ce qu'à chacun temps estoit convenable ou non : et remarquans aussi ce que moins nous avons entendu. Bref, avons rédigé toute nostre histoire comme en un corps, laquelle autrement estoit esparse çà et là et brusquement esgarée ; et qu'est davantage, l'avons réduite et rangée soubs les loix d'une chronologie, avec infini labeur certainement. Pour laquelle chose conduire mieux à fin désirée, avons été contrains répéter deux et trois fois quelques quatrains, assavoir ceux dont les parties ne s'accordoyent en même temps. Ce qu'avons trouvé meilleur, plus décent et commode à nostre entreprise, que si venans à diviser en deux, trois ou quatre portions tels quatrains, une chacune ressemblant aux feuillets de la Sybille, mise à part, eut esté rapportée à son lieu et temps convenable. En dernier lieu nostre auteur se recommande de soy même par deux belles propriétés et vertus. La première est la variété et multiplicité de ses prédictions (car de la vérité d'icelles nous avons ja parlé cy devant), dont il resjouit grandement le lecteur. La seconde, qu'il dit en peu de parolles ce qu'il veult, et est si brief, court et succint en son parler, qu'on en peut dire véritablement ce qu'Horace disoit de soy : *Affectant la brièveté, je tombe en obscurité.* Mais j'ai dit que telle affectation estoit propre et voire bien séante aux vaticinateurs, pour n'estre toujours besoin découvrir leurs secrets au populaire. Plutarque, au livre De la Garrulité ou Caquet, recommande fort cette façon de parler, disant que ceux qui sont briefs et succints en leurs parolles, et qui en peu de propos embrassent un grand et haut sens, sont beaucoup plus admirez, aimez et tenuz pour plus prudens que les autres, qui n'ont ni fond ni rive, semblables aux fluves débordez, qui ne peuvent rentrer en leur canal. Et Platon les compare à ceux qui brandissent seurement un dard, et aux experts sagittaires et archers, pour ce que promptement ils atteignent au but. Mais il est temps, Lecteur, que tu jouisses de ce labeur ; tu y verras de signalez mystères, qui n'ont besoin de grands propos, pour estre d'aventage loüez et recommandez. Les grands mystères et cérémonies se contemplent avec silence et admiration, refusant la louange. Et A DIEU.

A TRÈS VERTUEUX ET MAGNANIME SEIGNEUR MONSEIGNEUR ALPHONSE DORNADO, chevalier des ordres du Roy ; conseiller en son Conseil d'État ; capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, et son lieutenant-général ès provinces de Daulphiné et Languedoc.

MONSEIGNEUR,

Ayant souvenance que sont quatre ou cinq ans, vous estant à Grenoble à l'Evesché, et venant à propos de parler des prédictions nompareilles de ce grand Prophète de nostre temps Michel de Nostredame, lequel javois congneu privèment autrefois, je me hasarday de vous annoncer par icelles, le trespas proche de fut Henry III. Roy de France d'heureuse mémoire,

Digitized by Google

et quant et quant (si je ne me trompe) l'advenement à la couronne du Roy très chrestien à présent régnant. Chose qui par le succez et effects subséquents fut trouvée non seulement véritable, mais encore si estrange et aliene de l'opinion qu'un chacun avoit conceüe, qu'on ne le pouvoit croire ès règions de par deça, bien qu'il fut advenu. Et combien depuis avons nous veu de gageures faites que ce dit Roy très-chrestien ne seroit oncques sacré ne receu ! Mais telles gens m'ont toujours semblé compter sans l'hoste, ainsi qu'on dit, et n'attribuer point à DIEV ce qu'on luy doibt attribuer duquel sont les conseils inscrutables et vrais abisme. De sorte que par là on peut voir que les royaumes, principautez et grandes dominations sont changées et transferées selon sa sainte volonté, et que d'icelle les Prophètes sont les vrais nonces et messagers. Et pourautant que le temps nous a asseuré d'avantage de ce que dessus, et outre plus decouvert de fort belles choses, je me suis advisé MONSEIGNEUR, pour vostre heureuse entrée et négociation en ce pais de Lyonnois (que seul avez rendu à son ancien Seigneur), vous en faire participant d'aucunes, non de toutes, car je n'auroy jamais fait, les remettant à la seconde face de nostre JANUS FRANÇOIS, quand il verra la lumière soubs le bon plaisir du Roy : de celles di-je qui sont de ce temps et proches de nous. Et commenceray par ce quatrain 14 de la centurie 4 dudit auteur.

La mort subite du premier personnage
Aura changé et mis un autre règne.
Tost-tard venu a si haut et bas âge,
Que terre et mer faudra que l'on le craigne.

Ce premier personnage est ledit fut Roy Henry III, dont le decez a esté fort subit. Le reste du quatrain parle de ce Roy son successeur, lequel est dit estre tost venu au règne et en bas âge, n'ayant plus de trente cinq ans, lorsqu'il fut déclairé Roy et héritier de la couronne par sondit prédecesseur : et tard venu a si haut âge, pour n'en jouir entièrement jusqu'après son an quarantième, ou sa Magesté est aujourd'hui. Le 4 vers nous annonce que la fortune de sa dite Magesté sera si prospère et sa grandeur telle, qu'elle se fera craindre par mer et par terre. Le second quatrain sera cestuicy tiré de la 9 centurie.

Ne sera saoul jamais de demander.
Grand MENDOSUS obtiendra son empire.
Loin de la cour fera contremander.
Piedmont, Picar. Paris. Tyrrhen le pire.

Le premier vers appartient audit Roy Henry III, les autres à cestuicy, où il dit que le grand VENDOSMOIS (car en Mendosus est escrit Vendosme, par un anagrammatisme) obtiendra le royaume dudit Henry III. et luy succédera. Outre plus redemandera le Piedmont (ou marquisat de Saluces), la Picardie, Paris et davantage la Toscane, de la main de ceux qui aujourd'huy les possèdent injustement. Le tiers sera tiré d'un présage de l'auteur fait sur l'an 1567, où il dit :

Du père au fils s'approche. Magistrats dits severes
Les grandes nopces ennemis garbelans
De latens mis avant. Pour la foy d'improperes,
Les bons amis et femmes contre tels groumelans.

C'est à dire. Le fils est héritier de son père et de ses ayeuls, pour ce doibt. il succéder au royaume : dont Messieurs du parlement et Magistrats seront accusez de trop de sévérité, pour ne le vouloir recevoir. Puis il passe au mariage avec Madame Marguerite, fille de France, qui fut 1572. de quoy avons parlé cy devant parge 202. et expliqué le reste. Le quart dit ainsi, qui est de la cent. 9. quatr. 50. etc. etc.

Jean Aimes DE CHAVIGNY, BEAUNOIS.

Ce passage de Chavigny, que l'on cite textuellement comme du reste on le fait dans ce travail pour toute citation, montre quelle grande foi Nostradamus avait dû inspirer en ses prophéties pour que son premier interprète se complût en ses ingrates recherches, et trouvât des lecteurs. Il montre aussi que rien n'était plus propre à faire tomber le Prophète dans le mépris, sinon dans l'oubli, que cette traduction de l'élève.

Digitized by Google

DÉCLARATIONS

SOLENNELLES DU PROPHÈTE.

LETTRE A CÉSAR, SON FILS. — Combien que de longtemps par plusieurs fois j'ay prédict longtemps auparavant ce qui depuis est advenu, et en particulières régions (1), attribuant le tout estre fait par la vertu et inspiration divine.... Quant à nous qui sommes humains ne pouvons rien de notre naturelle cognoissance et inclination d'engin, connaître des secrets obstruses de Dieu le Créateur... .

Déclarant pour le commun avènement par obstruses et perplexes sentences des causes futures, mêmes les plus urgentes et celles que j'ay apperçeu quelque humaine mutation qu'advienne ne scandaliser l'auriculaire fragilité, et le tout escrit sous figure nubileuse.. (2)... prononçant sans contraincte moins atteint d'invéreconde loquacité (3).

Les choses qui doivent advenir se peuvent prophétiser par les nocturnes et célestes lumières, qui sont naturelles, et par l'esprit de prophétie (4) ....

J'ay composé livres de prophéties contenant chacun cént quatrains Astronomiques de prophéties, lesquelles j'ay un peu voulu rabouter obscurément et sont perpétuelles vaticinations pour d'ici à l'année 3797... (5).

.... Mon fils, si tu vis l'âge naturel et humain... (6)

Mes prophéties seront accomplies et viendront être par accomplissement révolues....

Plus à plain ay rédigé par escrit aux miennes autres prophéties qui sont composées tout au long: *in solutâ oratione* (7) limitant les lieux, temps et le terme perfix que les humains après venus verront, cognoissant les aventures avenues infailliblement, comme avons noté par les autres (8) parlant plus clairement nonobstant que soubs nuées seront comprises les intelligences : *Sed quando submovenda erit ignorantia*, le cas sera plus esclaircy (9)....

De Salon, ce 1er de Mars 1555.

LETTRE A HENRI II... — Ces trois Centuries du restant de mes Prophéties parachevant la milliade... à un très-prudent et très-sage prince j'ay consacré mes nocturnes et prophétiques supputations composées plustost d'un naturel instinct : accompagné d'une fureur poëtique, que par règle de poësie et la plus part composé et accordé à la calculation Astronomique, correspondant aux ans, moys et sepmaines des régions, contrées et de la pluspart des villes et cités...

Depuis le temps présent qui est le 14 mars 1557 et passant outre bien loing jusques à l'avènement qui sera après au commencement du 7 millénaire (10) n'y mestant rien de superflu... (11)

Sera comprins par le cours du temps après la terrenne mienne extinction, plus sera mon escrit qu'à mon vivant...

Protestant devant Dieu et ses Saints que je ne prétends de mettre rien quelconque par écrit en la présente épistre, qui soit contre la vraye foi catholique...

Mais l'injure du tems, ô Sérénissime Roy, requiert que tels secrets événemens ne soyent manifestez, que par énimagtique sentence, n'ayant qu'un seul sens et unique intelligence, sans y avoir rien mis d'ambigue, d'amphibologique calculation : mais plustost sous obnubilée obscurité par une naturelle infusion approchant à la sentence d'un des mille et deux Prophètes....

Je confesse bien que le tout vient de Dieu, et luy en rends grâces, honneur et louange immortelle, sans y avoir meslé de la divination qui provient *à Fato*; mais *à Deo*, *à natura*, et la pluspart accompagnée du mouvement du cours céleste, tellement que voyant comme dans un miroir ardent, comme par vision obnubilée, les grands évènements, tristes, prodigieux et calamiteuses adventures qui s'approchent par les principaux culteurs, premièrement des temples de Dieu, secondement par ceux qui sont terrestrement soustenus, s'approcher telle décadence, avecques mille autres adventures, que par le cours du temps on connoistra advenir....

Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusément ces prédictions, et quand ce pourra être et par l'avènement d'iceux, pour le dénombrement qui s'ensuit, qu'il n'est nullement ou bien peu conforme au supérieur : lequel tant par voye Astronomique, que par autres mêmes des sacrées écritures, qui ne peuvent faillir nullement, que si je voulois à un chacun quatrain mettre le dénombrement du temps, se pourroit faire : mais à tous ne seroit agréable, ne moins les interpréter...

Que toutes ces figures (12) sont justement adaptées par les divines lettres aux choses visibles....

Je eusse calculé plus profondément, et adapté les uns avec les autres (les quatrains); mais voyant, ô Sérénissime Roy, que quelqu'uns de la censure trouveront difficulté, qui sera cause de retirer ma plume à mon repos nocturne.....

De Salons, ce 27 de Juin 1558.

Faciebat Michaël Nostradamus, Salonæ Petreæ Provinciæ.

FORMELLES DU TRADUCTEUR.

Le temps où la traduction d'une œuvre que Nostradamus dit être de Dieu a été trouvée, la circonstance qui a fait entreprendre ce travail, la manière dont il a été poursuivi, sa grandeur comparée à la faiblesse des moyens d'exécution, tout fait reporter à Dieu le mérite qui peut y être renfermé.

Ce travail veut des preuves et non des phrases, et le traducteur se défend, ainsi que le Prophète, *d'invéréconde loquacité*. On sera sincère dans les citations du texte et de Nostradamus et des autres auteurs.

Le Traducteur ne cherchera à faire croire aux autres que ce qu'il croira lui-même. Il donnera le jugement même du Prophète sur les faits, en mettant de côté toute idée préconçue.

L'histoire depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à ce jour, a été retrouvée dans la lettre prophétique à Henri II et les quatrains des centuries.

C'est inutilement qu'on a cherché à mettre en défaut cette déclaration du prophète que ses quatrains n'ont *qu'un seul sens et unique intelligence;* jamais il n'a été possible de leur donner deux interprétations.

La prédiction dans la lettre à Henri II, commence à l'an 1557 et va, sans interruption ni reprise (*tout au long*), jusqu'à l'an 1860. La prédiction dans ces trois dernières centuries (celles dédiées à Henri II), emploie un grand nombre de quatrains pour dire avec détail et suite tout un règne ou un évènement important On y voit groupés ainsi des quatrains au nombre de 12, de 10 de 8, de 8, de 7, de 5, de 3, de 3, de 3, etc., etc., et ces trois dernières centuries sont, ainsi que le déclare le Prophète, plus claires que les précédentes (du moins pour ce qui est des choses accomplies); *elles limitent les lieux, le temps et le terme perfix;* en outre, elles nomment les personnes.

L'interprétation d'un certain nombre de quatrains a fait reconnaître le secret du Prophète : *sed quando submovenda erit ignorantia;* et aussitôt une foule de quatrains, qui seraient certainement sans cela, demeurés toujours inexpliqués, ont été *adaptés* aux premiers. Rien de plus extraordinaire que ce secret d'interprétation; mais en même temps rien de plus propre à faire ressortir la vérité de l'œuvre prophétique. Lorsqu'on l'aura publié, tout sera alors *plus esclaircy*.

Les quatrains qui paraissent les plus obscurs renferment toujours la prédiction la plus circonstanciée, la plus précise; un mot ou une expression qu'ils renferment suffit à éclairer tout-à-coup son ensemble.

Ce n'est pas la connaissance de l'histoire qui a fait traduire la plupart des quatrains, ce sont les quatrains qui ont fait étudier l'histoire.

On trouve çà et là dans l'œuvre de Nostradamus la solution de toutes les difficultés qu'il y a semées. Un dictionnaire de concordance renfermant tous les mots des centuries et leur place dans les quatrains a, par son utilité, récompensé amplement le traducteur de la peine qu'il avait prise à le composer.

Le Prophète a écrit en latin avec des mots français, il a même employé des mots latins; la construction de sa phrase est latine, elle renferme des inversions faites de telle sorte que l'évènement seul peut donner l'interprétation de certaines phrases.

Il emploie quelques noms de villes qui rappellent un mot grec pour la signification même de ce mot.

Ses anagrammes ont toujours un sens qui développe sa prophétie.

La prophétie prend encore un merveilleux développement par la connaissance des allusions que fait Nostradamus aux saints Livres, à la Fable, à l'histoire profane, à l'histoire naturelle, etc.

Les conjonctions des astres, ainsi que les autres phénomènes célestes calculés par Nostradamus, fixent le temps où la prophétie doit s'accomplir.

Nostradamus ne paraît pas avoir tiré d'autre parti de l'astrologie qui ne figure pas dans le plus grand nombre des quatrains.

Les quatrains sur la Révolution, sur Louis XVI, sur Napoléon Ier, sur Louis XVIII sont peut-être plus précis encore que ceux qu'on interprète ici de Louis-Philippe; leur ensemble est certainement bien plus saisissant.

(1) En fixant les lieux. — (2) Une société ne pourrait exister avec la connaissance de l'avenir. — (3) Le prophète ne veut pas de honteux verbiage. — (4) Le prophète se sert des astres pour fixer le temps des évènements qu'il annonce. — L.-Philippe montera au trône après la disparition du Grand-Chien; il ira en exil après que la comète Biela se sera brisée, etc. — (5) On verra, p. 41, que le prophète ici commence une ère à Abraham. — (6) Ces mots montrent que Nostradamus ne prétendait pas savoir tout l'avenir : il ignorait si son fils viendrait à l'âge d'homme. — (7) Lettre prophétique à Henri II, écrite en prose et quatrains nombreux qui se suivent sur une même période historique. — (8) Trois dernières centuries dédiées à Henri II. — (9) Quand on aura l'intelligence du secret du prophète, l'interprétation sera plus facile et plus claire. — (10) La fin du monde est fixée à l'an 1999 sept mois ou à l'an 6003 du monde X. 72. — (11) Il a déjà dit : Pas de honteux verbiage. — (12) Son style est plein de figures.

Digitized by Google

I.

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon monarque :
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

I. 31.

Tant d'ans en France les guerres civiles dureront que, outre la course des armées de la **Liberté** à l'intérieur, elles couronneront, par le triomphe momentané des partis, trois dynasties : celle de l'**Aigle** (des Napoléon), celle du **Coq** (de L. Philippe), et celle des trois frères rois, ayant pour marque dans les quatrains les mots : **Lune** (Charles X), **Lyon** (Louis XVIII), **Soleil** (Louis XVI).

II.

Un serpent veu proche du lict royal,
Sera par dame nuict chiens n'abayeront,
Lors naistre en France un Prince tant royal,
Du ciel venu tous les princes verront.

IV. 93.

MADAME, sur son lit royal, craindra un proche parent, et, la nuit de l'accouchement, ceux qui devront publier la naissance ne seront avertis que lorsqu'on n'aura plus rien à redouter pour la mère et son fruit. Alors sera né, en France, un Prince, héritier de la plus vieille des monarchies. Tous les rois le nommeront *Dieudonné*, *l'enfant de miracle*, *l'enfant de l'Europe*.

III.

Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

VI. 16.

Avec la France ravie à un enfant au nez bourbonnien, par les d'Orléans, dont le domaine de famille sera à Eu, seule ville de Normandie et de Picardie, les deux souverains, Napoléon III et son fils, dont le domaine privé sera à Arenenberg, près du lieu de la Forêt-Noire, mettront en feu la Lombardie, où leurs armées séjourneront après la guerre.

IV.

Et Ferdinand blonde sera déserte,
Quitter la fleur, suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route,
Et marchera contre le Myrmidon.

IX. 38.

Par Ferdinand d'Orléans, la blonde chevelure (duc de Bordeaux) sera désertée. Il quittera la fleur-de-lys pour suivre Philippe de France, si semblable au Philippe de Macédoine, qui, tuteur de son neveu, lui ravit le trône. Philippe abandonnera la route qu'il aurait dû suivre au moment où la blonde chevelure aura le plus grand besoin de l'appui des d'Orléans. Il fera marcher la révolte sur Rambouillet, contre le petit roi *Dieudonné et enfant de miracle*, ainsi qu'un Myrmidon.

V.

Par conflict Roy règne abandonera,
Le plus grand chef faillira au besoin,
Morts profligez peu en réchapera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

IV. 45.

Par conflit avec son peuple, Charles X abandonnera le trône. Le chef d'Orléans, le premier de la nation après les Bourbons aînés, loin de porter secours à son roi, se cachera durant la lutte. Les Suisses, soldats étrangers, fidèles défenseurs du trône, seront égorgés pour la plupart. Ferdinand, se tuant sur le chemin de la Révolte, servira de témoin à la justice de Dieu.

VI.

Celuy qui aura tant d'honneur et caresse,
A son entrée de la Gaule Belgique,
Un temps après fera tant de rudesses,
Et sera contre la fleur tant bellique.

VI. 83.

Ferdinand, qui recevra tant d'honneur et caresse à son entrée de la Gaule Belgique, soulevée contre la Hollande, un temps après se brisera la tête sur les pavés. La Révolution l'aura fait héritier du trône usurpé sur **l'héritier issu du vray rameau de fleur-de-lys**, race belliqueuse que lui-même aura aidé à déposséder.

VII.

Celuy qu'en Sparte Claude ne peut régner,
Il fera tant par voye séductive,
Que du court, long, le fera attaigner,
Que contre Roy fera sa perspective.

VI. 84.

Le boiteux Agésilas, après avoir protesté contre la légitimité de naissance de son neveu, lui ravit le trône, malgré l'oracle de la Pythie : *En Sparte boiteux ne peut régner;* mais Lysandre avait interprété *d'un défectueux* le mot **boiteux**.

L.-Philippe, l'Agésilas de 1830, n'aura pu sans avoir tous les droits au trône, régner lors d'un gouvernement semblable à celui de **Sparte**, en employant avec Dumouriez la voie la plus courte, celle des armes; mais il fera tant par voie séductive, qu'après un long temps, il atteindra son but; alors il renversera non une République, mais un Roi.

Digitized by Google

VIII.

Quand dans le règne parviendra le boiteux,
Competiteur aura proche bastard :
Luy et le règne viendront si fort rogneux,
Qu'ains qu'il guerisse son faict sera bien tard.
III. 73.

Quand le Quasi-légitime parviendra au trône, le compétiteur (duc de Bordeaux) sera proche parent de celui qui opposera le droit de fait au droit de naissance. Le Quasi-légitime et son gouvernement deviendront si corrompus, qu'il faudra bien du temps avant que celui-ci guérisse. La réforme, apportée comme remède, entraînera la chute de Louis-Philippe.

IX.

Par détracteur calomnié à puisnay,
Quand istront faits énormes et martiaux,
La moindre part dubieuse à l'aisné.
Et tost au règne seront faicts partiaux.
VI. 95.

Quand des attaques morales contre la naissance d'un puîné, et des combats contre ce même puîné, calomnié par un détracteur, seront faits, la moindre part de la nation restera fidèle au Bourbon aîné, mais ne prendra pas sa défense. Les membres de la branche cadette usurperont en quelques jours le pouvoir qu'ils devront partager avec le peuple : le roi régnera, mais ne gouvernera pas.

X.

Un dubieux ne viendra loin du règne,
La plus grand part le voudra soustenir,
Un Capitole ne voudra point qu'il règne,
Sa grande charge ne pourra maintenir.
VI. 13.

Le roi de la Quasi-légitimité par ses empiétements ne viendra loin du pouvoir absolu. La plus grand'part de la nation le voudra soutenir. Un petit nombre voudra remplacer le Louvre de la royauté par le Capitole de la République. Le Quasi-légitime ne pourra conserver le pouvoir exécutif.

XI.

Loing de sa terre Roy perdra la bataille,
Prompt eschappé poursuivy suivant prins,
Ignare prins sous la dorée maille,
Soubs feinct habit et l'ennemy surprins.
VI. 14.

Ses enfants, la duchesse d'Orléans lutteront encore à Paris, à la Chambre des Députés, et lui, le roi, sera déjà loin, assurant par sa fuite le triomphe de l'insurrection. Échappé promptement, il sera poursuivi, saisi et relâché. Redoutant, sous les vêtements royaux, d'être reconnu de ses ennemis, surpris de leur victoire, il aura revêtu des habits d'homme du peuple.

XII.

De nuict dans lict le suprême estranglé,
Pour trop avoir séjourné blond esleu :
Par trois l'Empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte, et pacquet ne leu.
I. 30.

De nuit, dans son lit, le dernier des Bourbon-Condé sera étranglé pour être demeuré trop longtemps fidèle au jeune roi, à la blonde chevelure, élu roi par l'abdication de ses parents. Le pouvoir enlevé par le tuteur sera réclamé par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Un testament qu'on ne produira pas, fait en faveur du duc de Bordeaux, aura causé la mort du prince de Bourbon-Condé.

XIII.

La grande Royne quand se verra vaincue,
Fera excès de masculin courage,
Sur cheval fleuve passera toute nue,
Suite par fer : à foy fera outrage.
I. 86.

Quand la Reine-Mère se verra exilée, elle tentera ce qu'un homme n'aurait osé faire. Elle rentrera seule en France pour soulever la Vendée. Elle combattra vaillamment, elle fuira la nuit dans le plus grand désordre, passera les rivières en mettant son cheval à la nage. Ses défenseurs mourront par le fer. Un accouchement accompli en prison, prouvera que la foi conjugale a été outragée par elle.

XIV.

Subit venu l'effrayeur sera grande,
Des principaux de l'affaire cachez,
Et dame en braise plus ne sera en veüe,
Ce peu à peu seront les grands fachez.
V. 65.

Une personne, annonçant subitement la trahison de Deutz et l'arrivée des troupes, jettera une grande frayeur parmi les conjurés. Les principaux de l'affaire disparaîtront les premiers dans la cachette, et MADAME écartant la cendre du foyer, refermera sur elle-meme la plaque de la cheminée. Le feu rendra peu à peu intolérable la situation de la Reine-Mère et des grands qui se livreront à leurs ennemis.

Digitized by Google

Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin.... *(Lettre à Henry II)*.

Après la disparition de la constellation du Grand-Chien, Louis-Philippe montera au trône.

XV.

Du vray rameau de fleur de lys issu,
Mis et logé héritier d'Etrurie :
Son sang antique de longue main tissu,
Fera Florence florir en l'armoirie.

v. 39.

L'héritier issu du vrai rameau de fleur de lis sera exilé; il habitera la Toscane. Son vieux sang ajoutera à la noblesse de la maison de Florence par un mariage.

XVI.

Le successeur de la Duché viendra,
Beaucoup plus outre que la mer de Toscane,
Gauloise branche la Florence tiendra,
Dans son giron d'accord nautique Rane.

v. 3.

Le successeur de la Duchée de France, fondée par Robert-le-Fort, aïeul de Hugues-Capet, le successeur de la Duchée-pairie de Bourbon, fondée pour Louis Ier, petit-fils de saint Louis, viendra en exil à Venise, au-delà de la mer de Toscane. La branche française des lis s'unira à la princesse de Modène, alliée à la maison de Florence, et placera ainsi dans le lit royal une princesse souveraine, descendante des Tyrrhéniens, changés en monstres nautiques selon la Fable.

XVII.

Le gros mastin de cité déchassé,
Sera fasché de l'estrange alliance
Après aux champs avoir le cerf chassé,
Le Loup et l'Ours se donront défiance.

v. 4.

Louis-Philippe sera fâché de l'alliance étrangère du déchassé de Paris. Sa diplomatie aura fait manquer plus d'un projet de mariage formé par le duc de Bordeaux. Les Républicains et les Orléanistes, unis pour chasser Charles X, se regarderont avec défiance dès le lendemain de la révolution.

XVIII.

Sous ombre feincte d'oster de servitude,
Peuple et cité l'usurpera luy-même,
Pire fera par fraux de jeune pute,
Livré au champ lisant le faux poëme.

v. 5.

Louis-Philippe acceptera de quelques députés le titre de lieutenant-général du royaume, et sous ombre feinte de délivrer la France et Paris d'un pouvoir usurpé par les républicains, il l'usurpera lui-même, ce pouvoir, faisant pis en ne soumettant pas à la nation l'acceptation de son gouvernement; il n'aura aucun droit au trône, ayant été substitué, au berceau, à une jeune fille, Maria-Stella. Après avoir chassé aux champs Charles X, ce roi y sera chassé de la même façon; il continuera en exil la rédaction des mémoires d'une vie romanesque.

XIX.

Au Roy l'augur sur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique.

v. 6.

Louis-Philippe augurant mal de l'amnistie que Pie IX proclamera à son avènement et des concessions qu'il fera à l'esprit libéral de son époque, n'ayant pu mettre la main sur le chef de la chrétienté, viendra le prier au nom de la paix Italique de ne pas continuer à marcher dans une voie qui compromet son siége et les trônes de l'Europe. Le sceptre passera par un augure favorable de ses mains dans celle de l'homme qui dira : *L'Empire c'est la paix !*

XX.

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique;
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb metallique.

v. 7.

On ira recueillir à Sainte-Hélène les os du premier des trois consuls, Louis-Philippe cherchant à conserver — chose bien difficile! — la popularité qui lui échappe. Dans le temps même de l'expédition, le *neveu* du *triumvir* qui plus tard sera l'*Empereur pacifique*, et ses partisans se tenant en Angleterre à l'entour de la France, débarqueront à Boulogne. Louis-Napoléon n'aura pu rester en repos en voyant l'enthousiasme d'un peuple qui veut renfermer les os de son *triumvir* dans un cercueil de plomb et les recouvrir d'un tombeau de marbre.

Digitized by Google

XXI.

Sera laissé le feu vif, mort caché,
Dedans les globes horrible épouvantable :
De nuict à classe cité en poudre lasché,
La cité à feu, l'ennemy favorable.
V. 8.

Les conspirateurs porteront à Paris des bombes rondes, en apparence inoffensives, renfermant de la poudre fulminante. Chose horrible, épouvantable ! la nuit vers les neuf heures (14 janvier 1858) lorsque la ville sera réunie en masse au passage de l'**Empereur pacifique neveu** du **Triumvir**, les machines infernales composées uniquement d'un feu vif en poudre mort caché dedans les globes, seront lâchées les unes après les autres. La cité dans le feu de l'inquiétude n'aura bientôt qu'un même sentiment pour l'Empereur miraculeusement conservé. Les assassins auront affermi le trône.

XXII.

Jusques au fond la grand arq demolue,
Par chef captif l'amy anticipé,
Naistra de dame front, face chevelue,
Lors par astuce Duc à mort attrapé.
V. 9.

(Arca, *bâtardeau*). L'auvent de l'Opéra sera percé d'outre en outre dans toutes ses parties. Par Hébert, chef de la police, sera fait captif avant l'explosion, Piéri, l'ami d'Orsini. Cette conspiration sera née de la République démocratique sociale dont les partisans auront pour signe de ralliement une barbe et une chevelure longue. Par des paroles arrachées astucieusement à Gomez, on viendra à découvrir le comte Orsini, chef de l'entreprise, attrapé au front par un éclat des bombes qui porteront la mort.

XXIII.

Un chef Celtique dans le conflict blessé,
Auprès de cave voyant siens mort abattre :
De sang et playes et d'ennemis pressé,
Et secourus par incogneus de quatre.
V. 10.

Le chef de la nation française, blessé au visage dans le conflit, verra la mort renverser ses sujets sur le pavé des maisons de la rue étroite Lepelletier; placé au milieu des blessés, des morts et des mourants, entre trois assassins qui se partageront la rue et dont les projectiles blesseront dans toutes les directions, il sera protégé de Dieu. Cette conspiration aura été faite par des inconnus ou étrangers au nombre de quatre : Orsini, Piéri, Rudio et Gomez.

XXIV.

La grand'estoile, par sept jours bruslera,
Nuée fera deux soleils s'apparoir :
Le gros mastin toute nuict hurlera,
Quand grand Pontife changera de terroir.
II. 41.

La comète Biéla paraîtra en feu; elle se partagera tout-à-coup, et cet astre, formé d'une nuée, fera apparaître deux nouveaux astres brillants. L.-Philippe en exil, poussera des cris de désespoir dans le temps que le Grand Pontife Pie IX abandonnera Rome ou ses États pour Gaëte, ville du territoire napolitain.

XXV.

Après le siège tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps,
Qui des Romains ne sera trop conforme.
V. 92.

Après avoir siégé sur le trône, dix-sept ans, L.-Philippe tombera par le même mouvement révolutionnaire qui amènera, quand le temps des dix-sept ans sera révolu, de grands changements pour cinq autres souverains : Pie IX, le Grand-Duc de Toscane, le Roi de Naples, le Roi de Prusse et l'Empereur d'Autriche. Louis-Napoléon, élu dans le même temps Président de la République française, sera peu après, par la prise de Rome et l'occupation des États du Pape, peu conforme aux désirs des révolutionnaires romains.

Digitized by Google

XXVI.

Dans le Danube et du Rhin viendra boire,
Le grand Chameau, ne s'en repentira,
Trembler du Rhône, et plus fort ceux de Loyre,
Et près des Alpes Coq le ruynera.

V. 68.

Le more d'Alger soumis à la France entrera dans le concert européen. Cette soumission forcée sera pour le plus grand avantage du vaincu. Durant la conquête, la guerre civile éclatera en France. Ceux de Lyon trembleront et plus encore ceux de Vendée, et de nouveau ceux de Lyon et de l'Isère sous la répression du Coq de L.-Philippe. Ce même Coq fera la conquête entière de l'Algérie.

XXVII.

Plus ne sera le grand en faux sommeil :
L'inquiétude viendra prendre repos,
Dresser phalange d'or, d'azur et vermeil,
Subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.

V. 69.

Le more d'Alger entretenant la paix avec tous les peuples et se livrant à la piraterie contre tous, cessera d'être libre, et les navigateurs ne seront plus inquiétés. La France formera des armées qui, sous le drapeau des trois couleurs, rouge, blanc, bleu, rendront l'Algérie terre française.

XXVIII.

Sept ans sera Philipp. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebors affaire,
Jeune Ogmion abismera son fort.

IX. 89.

La fortune sourira à Philipp durant sept ans. Du premier jour de son règne au dernier, il rabaissera de plus en plus l'effort des Arabes pour reconquérir leur indépendance. A son midi, ou dans les années du milieu de son règne, il ne saura quel parti prendre dans la question d'Orient (1838-1840). Au déclin de son règne, l'affaire du suffrage restreint ébranlera son trône. L'Ogmion ou Hercule gaulois à peine né, renversera la puissance si fortement établie de Philippe, Roi de l'embastillement de Paris et remplacera sur les monnaies l'effigie du Roi déchu.

XXIX.

Le neuf empire en désolation,
Sera changé du pôle aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion,
Troubler l'emprise à Philip. tributaire.

VIII. 81.

La monarchie nouvelle, en désolation de la mort de Mme Adélaïde, sœur et conseil du Roi, et ébranlée par les banquets réformistes sera renversée, moins par la main des hommes que par le doigt de Dieu. De la Sicile insurgée contre Naples aura commencé la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain, qui viendra troubler le gouvernement que Philip. aura usurpé par amour de la liste civile.

XXX.

Rouge, long, sec, faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignan poyson, et lettres au collet,
Sera saisi eschappé en dangie.

VIII. 82.

Révolutionnaire, bien que se disant héritier de la longue suite des Rois Français, cœur sec, Roi de *la paix à tout prix*, après un règne trop long, il recevra son congé sans emporter des regrets. On lui reprochera la mort du prince de Bourbon-Condé, étranglé à l'occasion de lettres testamentaires; saisi dans sa fuite, il échappera à de grands dangers en France et sur mer.

XXXI.

Au lieu de Drux un Roy reposera,
Et cherchera loy changeant d'Anathème,
Pendant le Ciel si très-fort tonnera,
Portée neufve Roy tuera soy-même.

IX. 57.

Le Roi se reposera dans sa fuite à Dreux; là il prendra confiance en la loi de régence; mais ce Roi, frappé d'aveuglement par la vengeance céleste, aura changé une loi ordinaire du royaume et ce changement sera cause de la ruine totale de sa dynastie. C'est à Dreux qu'il apprendra que la loi de régence a été repoussée. Pendant ce temps, le doigt de Dieu se manifestera d'une manière terrible dans les évènements qui se presseront. L'émeute deviendra révolution, et la révolution enfantera le jeune Ogmion ou la jeune République. Le Roi, par sa propre faute, mettra fin à sa vie politique.

Digitized by Google

XXXII.

Par avarice, par force, et violence,
Viendra vexer les siens chef d'Orléans,
Près saint Mermire assault et résistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

VIII. 42.

Par son avarice, par l'embastillement de Paris, par sa pratique de laisser grossir l'émeute pour l'écraser plus complètement, Philippe, seul chef de la dernière branche d'Orléans, monté au trône, viendra vexer les siens. Quelques républicains assaillis près Saint-Merry, soutiendront l'assaut. Durant l'émeute, on dira que le chef d'Orléans, renfermé dans son propre palais où l'insurrection l'assiégera, se repose en la force de son armée; mais la dernière heure de sa vie politique aura sonné.

XXXIII.

Par le décide de deux choses bastards,
Neveu du sang occupera le règne,
Dedans lectoyre seront les coups de dards,
Neveu par peur pliera l'enseigne.

VIII. 43.

Par la chute de deux gouvernements de fait et non de droit, gouvernements du chef d'**Orléans** et du **jeune Ogmion**, successeur de **Philipp.**, gouvernements non soumis à l'acceptation du peuple, le neveu, fils d'un frère de Napoléon I^er^, occupera le règne avec un pouvoir absolu... Le mot **Lectore** se trouve dans quatre quatrains pour *Lectoure*, ville du Midi de la France. — **Plier l'enseigne**, se dit d'une armée qui ne doit plus combattre. Le neveu, **Empereur pacifique**, a déjà une fois arrêté la guerre de peur d'être débordé par la Révolution.

XXXIV.

Le procrée nature d'Ogmion,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au myhom,
Doit à Navarre fort de PAV prosterner.

VIII. 44.

Homme providentiel, héritier de l'Ogmion de 1848, sept ans après avoir été élu Empereur, il adoptera une nouvelle ligne de conduite. Il sera l'allié et l'ami d'un roi descendant d'une des plus vieilles maisons princières et d'un homme sans naissance, fils de ses œuvres et chef du mouvement italien. — L'avenir donnera l'explication du dernier vers.

XXXV.

Dedans Bolongne voudra laver ses fautes,
Il ne pourra au temple du Soleil,
Il volera faisant choses si hautes,
En hiérarchie n'en fut onc un pareil.

VIII. 53.

Louis-Napoléon voudra, par le succès, se faire pardonner à Boulogne des insuccès précédents, il ne pourra. Condamné à une prison perpétuelle, il s'élèvera bientôt au trône de la France, lumière du monde. Il fera choses si hautes, que la nation lui donnera le pouvoir le plus absolu qui fut jamais.

XXXVI.

Au déserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné,
Son adversaire fera grand prouesse,
L'Empereur tost mort sera condamné.

IV. 65.

Après que L.-Philippe aura abandonné son trône au déserteur de la grande forteresse de Ham, Louis-Napoléon, qui se sera déclaré son adversaire à Strasbourg et à Boulogne, fera grandes prouesses; Empereur, il ne tardera pas à être condamné à mort par les Sociétés secrètes, ainsi que le marquent les quatrains V. 8, 9, 10, sur la conspiration d'Orsini; mais, comme le disent ces quatrains, Dieu le protégera et avec lui la France.

XXXVII.

Lorsqu'on verra les deux licornes,
L'une baissant, l'autre abaissant,
Monde au milieu, pilier aux bornes
S'enfuira le neveu riant.

VII. 43.

Lorsqu'on verra les deux pouvoirs qui représenteront la nation française, le pouvoir exécutif, L. Philippe, baisser devant la minorité du pouvoir législatif qui réclamera la réforme et mettra le ministère en accusation; le peuple s'interposer, renverser les deux pouvoirs, et ne s'arrêter dans son œuvre de révolution sociale qu'à la voix d'un homme éloquent et ferme porté au gouvernement provisoire, le neveu de l'Empereur s'enfuira d'Angleterre, où la diplomatie de L.-Philippe l'aura retenu. Il accourra de l'exil, souriant à l'avenir dans cette même année 1848, dont on trouve le nombre dans les mots : **licornes**, **monde** et **pilier**, il sera élu Président de la République française.

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQUE

DES TRAITS CARACTÉRISTIQUES

RENFERMÉS DANS LES QUATRAINS INTERPRÉTÉS DE LOUIS-PHILIPPE Ier

Philipp., 28 et 29 (1), **chef d'Orléans**, 32, branche cadette, 9, 15, de la ville d'Eu, 3, formera un des partis qui diviseront la France, 1. Il professera des principes révolutionnaires, 30; il sera d'un cœur sec, 30; il sera avare, 32; il verra avec peine la naissance du duc de Bordeaux, 11; il calomniera cette naissance, 9 et 7; Maria Stella lui intentera un procès comme ayant été substitué à elle au berceau, 18; il aura pour lui la plus grande part de la nation, 9, la moindre part restant fidèle au Bourbon aîné, mais sans prendre sa défense, 8; il ravira le trône, 3 et 12, au jeune roi au nez bourbonnien, 3, à la chevelure blonde, 4 et 12, héritier du vrai rameau de fleur de lis, 15 et 6, successeur de Hugues-Capet, duc du duché de France, 16, aîné, 9, élu, 12, Dieudonné, 4.

Ferdinand d'Orléans prendra part à la révolte, 4; Charles X abdiquera malgré la défense des Suisses, 5 et 17; Philipp. agira alors comme Philippe de Macédoine, 4, et comme Agésilas de Sparte, 7. Le quasi-légitime, 7, 8, 10 et 18, qui n'aura pu sous la république monter au pouvoir, dépossédera alors un roi, 7. à la fin de juillet, après la disparition du Grand-Chien. Cette circonstance le fait nommer trois fois le **Gros Mastin** par le Prophète (*extrait de la lettre*), 17 et 24. Il prendra la cocarde tricolore, 4 et 27, replacera le coq sur les drapeaux, 1 et 26; il partagera le pouvoir avec la nation, 9 et 10; il regardera avec défiance les républicains, 17, 10, 27 et 26.

Le prince de Condé sera étranglé dans son lit, 12 et 30. Ferdinand entrera en Belgique, 6. La guerre civile éclatera à Lyon, en Vendée et près des Alpes, 26.

Madame tentera de soulever la Vendée, 13; elle sera trahie et prise, 14; elle accouchera à Blaye, 13.

Philipp. aura la fortune prospère durant sept ans, 28; il soumettra les Arabes, 26, 27 et 28. Question d'Orient, 28. Ferdinand se tuera sur le chemin de la Révolte, 4, 5 et 6. Philipp. enverra chercher à Sainte-Hélène les os du premier Consul, 20. Louis-Napoléon fera sa tentative de Boulogne, 20 et 35, et sera renfermé à Ham, 35.

Le duc de Bordeaux s'exilera à Venise, et épousera la princesse de Modène, 15, 16 et 17; Philipp. verra avec peine ce mariage, 17.

Philipp. se fera de plus en plus le vassal des rois, 30; son gouvernement deviendra de plus en plus corrompu, 8; il vexera ses sujets par son avarice, 32, par sa violence contre les banquets réformistes, 32; il combattra les idées libérales, 19, 10, 37 et 28; il arrêtera Pie IX dans ses réformes, 19. La Sicile, la première, proclamera le règne de la liberté, 29. L'opposition de la Chambre abaissera le roi, 37. Le peuple descendra dans la rue, 37, 10, 28; combattra près Saint-Merry, 32; le roi, dans son palais, se croira sûr du succès, 32; il abdiquera, 32 et 11, et s'enfuira avant la fin de la lutte, 11; il se cachera sous des vêtements d'emprunt, 11; il sera pris et relâché, 11 et 30; il se reposera à Dreux, où il apprendra que la loi de régence est repoussée, 21; il sera renversé comme Charles X, 18 et 31; seulement, il n'aura à la fin que son congé, 30; il sera tombé tard, 8 et 30, après dix-sept ans de règne, 25; il aura pour successeur immédiat le **Jeune Ogmion**, 28, 31 et 34; il abandonnera son sceptre au déserteur de Ham, 36, au neveu, 33 et 37, héritier du Triumvir, 20, et **Empereur pacifique**, 19, monté au trône par la chute de deux gouvernements bâtards, 8, 33 et 34, échappé à la conspiration d'Orsini, 21, 22 et 23, et qui fera de grandes choses, 36, 37, 3, 34 et 25.

Parmi les quatre cents quatrains qui restent encore à expliquer, il y en a peut-être bien quelques-uns qu'un Traducteur plus habile que moi interprètera un jour de ce même règne de Louis-Philippe; mais on doit convenir que l'ensemble que je donne forme un tout assez complet, et que le peuple ne se souvient plus guère d'autres choses de ce règne. — L'*Histoire prédite et jugée* tout entière, montrera que le Prophète s'attache, avant tout, à reproduire les faits vraiment populaires.

(1) Les chiffres indiquent le nombre de chaque quatrain dans l'ordre de l'interprétation.

Digitized by Google

I.

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,
Outre la course du Castulon monarque :
Victoire incerte trois grands couronneront,
Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

I. 31.

Tant d'ans en France les guerres dureront, que outre la course des armées de la LIBERTÉ à l'intérieur, elles couronneront, par le triomphe momentané des partis, trois dynasties : celle de l'AIGLE (des Napoléon), celle du COQ (de L.-Philippe) et celle des trois frères rois, ayant pour marque dans les quatrains les mots : LUNE (Charles X), LYON (Louis XVIII), SOLEIL (Louis XVI).

Tant d'ans en Gaule les guerres dureront,

Nostradamus fixe l'époque du commencement de ces guerres dans sa lettre à Henri II : « SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CHRESTIENNE QUE N'A ESTÉ FAICTE EN AFRIQUE ET DURERA C'EST ICY (en comptant à partir de ce moment-ci on arrivera à l'année 1792) JUSQUES A L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX QUE L'ON CUYDERA ÊTRE UNE RÉNOVATION DE SIÈCLE. (L'année 1792 commencera une nouvelle ère dans le monde par une révolution radicale). — La durée de ces guerres est fixée dans la même lettre; un des quatrains en fixe le terme et celui-ci en particulier dit qu'elles ne dureront qu'autant que le triomphe des partis y désignés.

Outre la course du Castulon monarque.

Castula, æ f. (*castus*) habillement dont les filles romaines se couvraient depuis le sein jusqu'aux pieds (Wailly). Les statues de la Liberté et de la République française ont ce vêtement : *Liberté*, dit Chompré *(Dict. de la Fable) divinité allégorique. On la représentait sous la figure d'une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main et un bonnet de l'autre, et ayant auprès d'elle un char avec un joug brisé* (1). — COURSE. Ce mot placé auprès du Castulon comme le char à joug brisé auprès de la Liberté, aide à l'interprétation et peint en même temps la rapidité des marches des armées républicaines ou de la Liberté. — Le Prophète a dit : SAULT CASTALLON, VIII. 48. — CURSEUR VICTOIRE IX. 21. — SAULT CASTULON, I. 93. — Le SAUT CASTULUM, dans sa lettre prophétique, pour désigner ce même gouvernement. — MONARQUE. — Il est dit du Tiers-État arrivé au pouvoir : LE TIERS PREMIER PIS QUE NE FIT NÉRON IX. 17. — AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE 1. 59. — On lit dans le *Journal de l'anarchie* (11. 461) : Le 10 août 1793, fête de l'anniversaire de la prise des Tuileries. Une statue hideuse et massive de la Liberté s'élevait en regard de l'échafaud de Louis XVI... », et (111. 1156.) 17 novembre 1793 : Un décret ordonne que le sceau de l'État représentera la statue colossale du *Peuple français* par David, avec cette légende : « *Le peuple seul est souverain* » et (11. 669). Le Directoire adopte pour timbre cette composition : « *La République française, sous la figure d'une jeune femme, est assise revêtue d'une tunique.* » Moreri dit : Rome... avec un habit long... tient d'une main son sceptre et de l'autre un globe. » (Rome, p. 576). — On lit dans le *Mag. Pitt.* (1846-204) : Le 16 juin 1549... (du temps du Nostradamus), une statue de la France.... armée à l'antique, revêtue d'une toge impériale azurée et semée de fleurs de lis. » Béranger a dit (*Le vieux sergent*) :

De quel éclat brillaient dans la bataille
Ces habits bleus par la victoire usés!
La *Liberté* mêlait à la mitraille
Des fers rompus et des sceptres brisés.
Les *nations reines* par nos conquêtes
Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
Heureux celui qui mourut dans ces fêtes!
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas.

Ces citations montrent que la Liberté (CASTULON) tenant le sceptre et ayant en main tous les pouvoirs, peut être dite MONARQUE. Μονη seul, αρχη souveraineté, pouvoir, charge.

Victoire incerte trois grands couronneront.

VICTOIRE INCERTE. Construction latine. Le nom d'instrument, de moyen, se met à l'ablatif sans préposition : il mourut de faim, *fame interiit*.

TROIS GRANDS COURONNERONT. La Liberté, CASTULON, a le sceptre comme les rois, mais comme elle est ennemie des couronnes, signe de la royauté, et qu'elle ne porte qu'un bonnet, Nostradamus la sépare des trois grands que les guerres doivent couronner.

Aigle, Coq, Lune, Lyon, Soleil en marque.

Ces trois grands désignés par cinq marques différentes ne peuvent être trois souverains. — La traduction du quatr. VIII. 46. met sur la voie de l'interprétation de celui-ci; en voici les deux derniers vers : CAR MARS FERA LE PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS. — La guerre civile désolera la France plus qu'à aucune autre époque sous les gouvernements du Coq (République et L.-Philippe) de l'AIGLE (Empire), et des TROIS FRÈRES DE FRANCE (Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.) — Des quatrains nombreux parlent du Coq de la République et de L.-Philippe, de l'AIGLE CELTIQUE; on voit Louis XVI sous la marque du Soleil dans le quatr. III. 34. QUAND LE DEFFAUT DU SOLEIL LORS SERA SUR LE PLEIN JOUR LE MONSTRE SERA VEU, et dans la lettre : « ET PRÉCÉDERA DEVANT UNE ECLYPSE SOLAIRE LE PLUS OBSCUR ET LE PLUS TÉNÉBREUX QUI SOIT ESTÉ DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQUES A LA MORT ET PASSION DE J.-C. ET DE LÀ JUSQUES ICY. » Louis XVIII, dans le I. 33. Le Grand Lyon par forces Césarées. ... Et Charles X., dans le I. 84 : LUNE OBSCURCIE AUX PROFONDES TÉNÈBRES SON FRÈRE PASSE DE COULEUR FERRUGINE. — On verra plus loin les mots du quatr. I. 39. PAR TROIS L'EMPIRE SUBROGÉ EXANCLÉ, interprétés des trois partis : légitimiste, bonapartiste et républicain sous le gouvernement usurpateur de L.-Philippe. — Ce qui a déterminé Nostradamus à désigner les trois frères Rois sous les emblè-

(1) La pièce *One Dime* (50 centimes) des États-Unis est à l'effigie de la Liberté. — La Liberté est représentée par une jeune femme vêtue de la CASTULA qui la couvre depuis le sein jusqu'aux pieds; elle tient d'une main un bâton (sceptre) surmonté du bonnet-phrygien et de l'autre une banderolle sur laquelle on lit LIBERTY. Cette banderolle recouvre en partie un écusson sans armoiries. (Voir fig. 1).

Digitized by Google

mes LUNE, LYON, SOLEIL, c'est sans doute parce que deux de ses frères Louis XVI et Charles X ont, comme le SOLEIL et la LUNE, subi une éclypse, et que ces deux astres sont frères : *Fratris radiis obnoxia Luna* (Virg.), *fratris soror obvia flammis* (Sen.) (Gradus). En outre, Nostradamus a connu les derniers Valois. Henri II, auquel il écrit : « MES YEUX FURENT SI PROCHES DE VOTRE SPLENDEUR SOLAIRE » mit sur ses monnaies, la LUNE, et François II, son successeur, le LYON. — Plusieurs quatrains parlent de la triste destinée des trois derniers Valois, frères Rois comme les trois derniers Bourbons.

A la suite de ce quatrain viennent dans la centurie plusieurs autres sur la même époque historique. Le premier dit la chute de Napoléon, son exil à l'île d'Elbe comme souverain, et son retour; le second sa rentrée à Grenoble; le troisième la bataille de Waterloo. Après un quatrain sur la mort de Henri II et un autre sur la mort de Louis XVI, le prophète revient, dans les deux suivants, sur le fait important du désastre de Waterloo et dit la mort de Napoléon Ier. Le quatrain qui suit annonce l'assassinat du duc de Bourbon-Condé dans le temps que TROIS revendiquent le pouvoir usurpé par un quatrième parti.

La présence de ces quatrains à la suite de celui qu'on interprète ici ne peut que lui ajouter une nouvelle force comme annonçant les guerres des partis.

II.

Un serpent veu proche du lict royal
Sera par dame nuict chiens n'abayeront;
Lors naistre en France un prince tant royal
Du ciel venu tous les princes verront.

IV. 93.

Madame, sur son lit royal, craindra un proche parent, et la nuit de l'accouchement, ceux qui devront publier la naissance ne seront avertis que lorsqu'on n'aura plus rien à redouter pour la mère et son fruit. Alors sera né en France, un prince, héritier de la plus vieille des monarchies, tous les rois le nommeront *Dieudonné, l'enfant de miracle, l'enfant de l'Europe*.

Un serpent veu proche du lict royal.

UN SERPENT. — Ce mot qui se trouve six fois dans les quatrains, désigne ainsi que les mots SERAPHIN VIII. 69. SÉRAPHIQUE. X. 95, un grand personnage. — *Séraphins*, Séraphins. — *Seraphis*, serpent qui vit dans le Nil (Wailly). — *Séraphins*, anges du premier ordre de la première hiérarchie (Moréri). — L'Ange tombé prit la forme du serpent pour séduire Eve. — Le serpent figure dans la Fable (*voir* Python, Aristée, Acheloüs, Méduse, Eumémides, Envie, Cadmus, Eurydice, Esaque, Caducée, Laocoon, Latone, Discorde, Tirésias, Prudence, Salus, Saturne). — Fraude, divinité fabuleuse qu'on représentait avec une tête humaine d'une physionomie agréable, et le reste du corps en forme de serpent, avec la queue d'un scorpion.

Nostradamus, qui CONFÈRE sa prophétie aux sacrées ÉCRITURES... AUX SACRÉES LETTRES... AUX DIVINES LETTRES (cette dernière expression est employée après les citations de l'Apocalypse à la fin de la lettre à Henri II), Nostradamus rappelle ici le chapitre XII de ce même livre de l'Apocalypse :

1. Il parut encore un grand prodige dans le ciel : c'était une femme qui était revêtue du SOLEIL et qui avait la LUNE sous ses pieds et une couronne de douze étoiles sur la tête.

2. Elle était enceinte, et elle criait comme étant en travail, et ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut aussi dans le ciel : c'était un dragon roux, qui avait sept têtes et dix cornes et sept diadèmes sur ces sept têtes.

4. Il entraînait avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les fit tomber sur la terre. *Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devait enfanter, afin que lorsqu'elle aurait enfanté, il dévorât son fils.*

5. Elle mit au monde un enfant mâle, qui devait gouverner toutes les nations avec une verge de fer; et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait un lieu que Dieu lui avait préparé, afin qu'on l'y nourrît durant mille deux cent soixante jours.

7. Alors il y eut un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon..... etc. (Traduction par le Maistre de Sacy).

Nulle part ailleurs dans les saints livres, nulle part, peut-être, dans la littérature d'aucun peuple on ne trouve une figure semblable à celle-ci : les allusions à peine voilées qu'elle laisse faire à tout lecteur, montrent que le prophète a été fort heureux dans le choix qu'il en a fait. — La suite de ce travail montrera quel développement merveilleux prend la prophétie dès que l'allusion du prophète est connue. (Voir plus loin les mots MACÉDON, MYRMIDON, SPARTE, etc... — En renvoyant encore au même livre de l'Apocalypse pour les règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII, etc... Nostradamus semble inviter le Traducteur à y puiser toute l'histoire contemporaine.

Sera par dame nuict chiens n'abayeront.

Th. Muret dit : « Le vendredi 29 septembre 1820, jour de saint Michel, vers deux heures du matin (NUICT) Madame ressentit les premières douleurs; aussitôt elle appelle ses femmes qui accourent. Le travail se fit si heureusement qu'au bout d'un quart-d'heure l'enfant fut reçu par Mme Bourgeois, femme de chambre ordinaire de la duchesse. C'était un garçon! Le docteur Deneux était venu dès le premier moment; mais la princesse, avec une admirable présence d'esprit, ne veut pas que son enfant soit détaché d'elle avant l'arrivée des témoins; car elle savait bien qu'il fallait que la naissance du prince fut entourée de toute la publicité possible, afin de repousser d'avance la calomnie. Le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, avait été désigné pour être un des témoins (CHIENS N'ABAYERONT). En attendant son arrivée, la duchesse ordonne qu'on introduise les gardes nationaux du poste des Tuileries. Le premier qui se présente est M. Lainé, en faction au pavillon Marsan; puis viennent MM. Peigné, Dauphinot et M. Triozon-Sadourny, qui commadait le poste. Lorsque M. le duc d'Albuféra entra dans la chambre : — Venez donc, Monsieur le maréchal, s'écria la courageuse princesse, le duc de Bordeaux vous attend... (22-23.). Le bonheur de la famille royale ne fut pas partagé par la maison d'Orléans, à en juger d'après les détails suivants, contenus dans un

Digitized by Google

ouvrage publié il y a plusieurs années et qui n'ont pas été démentis. Quelques moments après l'accouchement de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, M. le duc et Madame la duchesse d'Orléans vinrent lui rendre visite. En entrant, la dernière dit à sa belle-sœur : — Enfin, il n'y avait personne? — Je vous demande pardon, lui répondit assez sèchement quelqu'un qui se trouvait derrière elle, « M. le » maréchal Suchet y était accompagné de quatre gardes » nationaux et ils déclareront ce qu'ils ont vu. » Quant à M. le duc d'Orléans, sa figure était renversée, son humeur visible et ses propos tellement offensants, que Mme de Gontant, tout en larmes, s'écria : — Maréchal, venez donc répondre à M. le duc d'Orléans. Ce prince ne tarda pas à sentir combien sa conduite avait été inconvenante; Mlle Adélaïde fut envoyée le lendemain à Mme de Gontaut pour essayer de réparer les torts de la veille : — Mon frère, dit-elle, a cédé, j'en conviens, à un premier mouvement; mais si vous voulez vous mettre un instant à sa place, vous concevrez ses regrets; on ne voit pas échapper d'un œil sec pour ses enfants la couronne de France... Bouton et Gravier eurent grâce de la vie. Ainsi, la naissance de Henri, de cet enfant que l'on avait voulu tuer dans le sein de sa mère, fut marquée par la grâce des coupables, demandée par la mère elle-même! (29-30). »

Lors naistre en France un prince tant royal.

Les d'Orléans sont princes royaux; mais unique HÉRITIER DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS (v. XVe quat.), le duc de Bordeaux, à sa naissance, est le prince royal par excellence. — Des éditions plus récentes que celle de 1566 portent TANT LOYAL : les imprimeurs ont vu une faute dans cette répétition du même mot à la rime. Nostradamus, cependant, a pris soin de dire de sa rime trop facile : RÉPONDRA QUELQU'UN QUI AURAIT BIEN BESOIN DE SOY MOUCHER LA RITHME ÊTRE AUTANT FACILE COMME L'INTELLIGENCE DU SENS EST DIFFICILE. — Cette faute contre la prosodie se retrouve ailleurs, VIII, 17. VI, 50, etc. En outre, ce quatrain ne parle que de la naissance du prince. Si le traducteur insiste sur le mot ROYAL, ce n'est pas qu'il soit embarrassé du mot LOYAL, car M. de la Guéronnière a dit, dans le portrait qu'il trace du comte de Chambord : « M. Véron ne pouvait échapper à cette Majesté encore plus *loyale* que *royale*, et qui portait avec elle cette grâce de bienveillance et de bonté que le malheur donne souvent à la grandeur. »

(56) Le même écrivain fait voir que le mot ROYAL est bien celui du quatrain, en commençant ainsi sa brochure : « Je n'approche de ce nom (et de cette figure) qu'avec une respectueuse indépendance. Dans cette figure, c'est *la plus grande race royale du monde* qui revit. Dans ce nom, c'est le passé le plus glorieux de la France qui retentit. M. le comte de Chambord est plus qu'un exilé et un prétendant, plus qu'un roi sans couronne et un Français sans patrie : il est un principe. Amis et ennemis lui reconnaissent ce caractère. Les uns peuvent l'accepter; les autres peuvent le repousser; tous doivent l'honorer, sous peine de se renier eux-mêmes dans cette vie nationale qui est la source commune de toutes les familles d'idées et d'opinions. Dans l'ordre logique et providentiel de l'humanité, si le passé est aux rois, l'avenir est aux peuples. »

L'importance que l'écrivain donne encore au prince condamné à mourir en exil, explique pourquoi le Prophète, qui emploie plus de vingt-cinq fois le mot ROUGE pour désigner la Révolution, et plus de quinze fois le mot BLANC pour désigner la Légitimité, parle avec tant de détails de ce dernier représentant des rois, au milieu de ses nombreux quatrains sur le temps présent.

Du ciel venu tous les princes verront.

Th. Muret dit : « Bien des gens remarquaient que le duc de Bordeaux était né le jour de la fête de saint Michel qui terrassa le démon. On se rappelait les affreuses émotions éprouvées par la duchesse de Berry pendant sa grossesse et l'on admirait les forces que la Providence lui avait données pour amener à bien cet enfant si miraculeusement conservé... « Mes amis, dit Louis XVIII au peuple, votre » joie centuple la mienne. Le ciel nous a donné un fils. »(25).

Le Bon Français, alm. univ. 1838, p. 175. — Lorsque les ambassadeurs furent introduits devant Louis XVIII, Mgr Macchi, nonce du Pape, parlant au nom de ses collègues, prononça ces paroles : Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets, est aussi l'enfant de l'Europe, il est le présage et le garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitation. » — Le duc de Bordeaux se nomme Henri Dieu-Donné.

Aucun prince en France appartenant à l'ancienne race des rois (TANT ROYAL), pas même Louis XIV, n'a été aussi désiré, n'a été autant cru venu du ciel qu'Henri Dieu-Donné, et son plus proche parent a protesté contre sa naissance, et, pour lui seul peut-être de tous les princes, les témoins manquèrent à l'accouchement. — CHIENS N'ABAYERONT. — Le chien est l'emblème de la fidélité. Ces CHIENS placés auprès du lit royal et en présence du SERPENT, sont certainement chargés de la défense de la DAME et de son fruit; ils s'éloignent au moment même où tout réclame impérieusement leur présence. — « Et en effet, dit le duc d'Orléans dans sa protestation, vit-on jamais, lorsqu'une femme, de quelque classe que ce soit, était sur le point d'accoucher, que pendant la nuit les lumières fussent éteintes, que les femmes placées auprès d'elle fussent endormies, que celle qui était le plus spécialement chargée de la soigner s'éloignât, que son accoucheur fût déshabillé et que sa famille, habitant sous le même toit, demeurât plus de vingt minutes sans donner signe de vie? S. A. R. le duc d'Orléans est convaincu que la nation française et tous les souverains de l'Europe sentiront les conséquences d'une *fraude* si audacieuse et si contraire aux principes de la monarchie héréditaire et légitime. — Fait à Paris, le 30 septembre 1820. »

Le Prophète, qui défend ici la naissance du duc de Bordeaux contre le duc d'Orléans, attaque, par un juste retour, celle du même duc d'Orléans, substitué, dit-il, au berceau, à une jeune fille : PAR FRAUX DE JEUNE PUTE. (*Voir* le XVIIIe quatrain.)

Le seul mot NUICT du quatrain fait perdre à un faux prophète la moitié des chances de rencontrer juste.

On observe avec étonnement le nombre considérable de circonstances dont Nostradamus entoure tout évènement qu'il annonce; il a pris assurément, en agissant ainsi, le seul moyen de ne donner, selon sa promesse, à chaque quatrain qu'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE; mais l'œuvre d'un faux prophète aurait pu, dans ces conditions, rester des siècles entiers sans qu'un seul quatrain reçût une interprétation complète.

Digitized by Google

III.

Ce que ravy sera de jeune Milve,
Par les Normans de France et Picardie,
Les noirs du temple du lieu de Négrisilve,
Feront aulberge et feu de Lombardie.

VI. 16.

Avec la France ravie à un enfant au nez bourbonnien, par les d'Orléans, dont le domaine de famille sera à Eu, seule ville de Normandie et de Picardie, les deux souverains, Napoléon III et son fils, dont le domaine privé sera à Arenenberg, près du lieu de la Forêt-Noire, mettront en feu la Lombardie, où leurs armées séjourneront après la guerre.

Ce que ravy sera de jeune Milve.

Avant d'avoir lu ce quatrain, le Traducteur savait déjà, par la seule connaissance du secret du Prophète, qu'il y trouverait l'usurpation de 1830; mais, en le lisant, combien il fut dévoyé! Ces mots : NORMANS DE FRANCE ET DE PICARDIE, NÉGRISILVE, LOMBARDIE, peuvent-ils avoir un rapport plus ou moins direct avec la révolution de Juillet? Enfin, comme le secret d'interprétation ne lui a jamais semblé en défaut, il cherche la valeur de ces mots.

Normans de France et de Picardie.

Le Prophète, qui ne veut pas d'*invéréconde loquacité*, n'a pas mis sans dessein NORMANS DE FRANCE. Si tous les Normands sont Normands de France, ceux-là seuls le sont aussi de Picardie, qui habitent la frontière de ces provinces. La carte me montre là une rivière de France dont une rive est Picarde et l'autre Normande, et sur cette rivière une ville... Grande est ma surprise!... Là se trouve le domaine privé des d'Orléans. — Je commence à croire que le secret d'interprétation va être confirmé une fois de plus. — Les mots NOIRS et TEMPLE, interprétés toujours de ROI et de FRANCE, ne m'arrêtent pas. — Le dernier vers me fait croire qu'il est question dans le quatrain des Napoléon; mais alors ils sont de Négrisilve? et je l'ignore aussi complètement que j'ignorais que les d'Orléans fussent NORMANS DE FRANCE ET PICARDIE. — NÉGRISILVE c'est la Forêt-Noire (*Nigra-Silva*), la Forêt-Noire qui s'étend parallèlement au Rhin, proche de Constance. Ici, je me souviens d'avoir lu que Louis-Napoléon traversait le lac de Constance à la nage. Peut-être habitait-il auprès? L'histoire de sa vie m'apprend qu'il a nommé Arenenberg *sa seconde patrie*.

Voilà donc comme je procède assez souvent dans ma traduction des quatrains. Ce quatrain, dis-je, renferme tel fait parce qu'il a telle MARQUE, et à coups de dictionnaire et à force de recherches, je me prouve de plus en plus, que le secret d'interprétation est trouvé.

Ce que ravy sera de jeune Milve.

CE QUE. — Dans les quatrains sur Louis-Philippe, on trouve : CE PEU A PEU SERONT LES GRANDS FASCHEZ, V, 65. CE CONCAVER MARBRE ET PLOMB MÉTALLIQUE, V. 7. Le Prophète qui a dit : COURIR PAR URBEN, VIII, 20 (*per urbem*), par la ville, LE PART SOLUZ MARI, IX, 34, le mari seul, et qui nomme son interprète TRADUCTEUR, IX, 1 et IX, 81, a écrit en latin avec des mots français, c'est-à-dire que la construction de sa phrase est latine, CE QUE, CE, sont, pour *quo*, par cela, *eo*, dans le but.

RAVY. — Le 18 juillet 1808, Louis-Philippe, dit Alex. Dumas, écrivit à la Reine de Naples :

« Jamais je ne porterai de couronne, tant que le droit de ma naissance et l'ordre de succession ne m'y appelleront pas. Jamais je ne me souillerai en m'appropriant CE QUI appartient légitimement à un autre prince... Je me croirais avili, dégradé, en m'abaissant à devenir le successeur de Buonaparte, en me plaçant dans une situation que je méprise, que je ne pourrais ATTEINDRE que par le parjure le plus scandaleux, et où je ne pourrais espérer de me MAINTENIR quelque temps que par la scélératesse et la perfidie..... Mon ambition est d'un autre genre : j'aspire à l'honneur de participer au renversement de son empire, à celui d'être un instrument dont la Providence se servira pour en délivrer l'espèce humaine, pour rétablir sur le trône de nos ancêtres le roi, MON AÎNÉ et mon maître, et pour replacer sur leurs trônes tous les souverains qu'il a dépossédés. J'aspire peut-être plus encore à l'honneur d'être celui qui montre au monde que, quand on est ce que je suis, on dédaigne, on méprise l'usurpation, et qu'il n'y a que des parvenus sans naissance et sans âme qui s'emparent de CE QUE les circonstances peuvent mettre à leur portée, mais que l'honneur leur défend de s'approprier » (I, 150).

On cite ce long fragment d'une lettre trop passionnée pour être sincère, parce qu'elle montre que L.-Philippe ne croyait pas pouvoir posséder légitimement le trône tant qu'il existerait un AÎNÉ, et le prophète appelle le duc de Bordeaux AÎNÉ, VI. 95, parce qu'il dit qu'il ne pourra ATTAINDRE le trône que par le parjure, et le prophète se sert du même mot pour marquer son arrivée au pouvoir : le fera ATTAIGNER, VI. 84, parce qu'il dit qu'il ne pourrait espérer s'y MAINTENIR que quelques temps, et le prophète dit de lui : SA GRANDE CHARGE NE POURRA MAINTENIR, VI. 13; enfin, parce qu'il désigne le trône par ces mots : CE QUI appartient légitimement à un autre..., ET CE QUE les circonstances peuvent mettre à leur portée..., et que le prophète, par les mots CE QUE, désigne le trône RAVY par ce même Philippe.

Le lecteur observera souvent que le prophète semble avoir vu chaque action, entendu chaque parole et lu chaque mot historique.

Le 5 août 1830, dit Al. Dumas, Charles X était à Verneuil; ce fut là qu'il apprit l'ouverture des Chambres, et lut le discours qu'y avait prononcé le lieutenant-général; son étonnement fut grand quand il vit que le nom d'Henri V n'avait pas même été prononcé, et qu'aucun des droits du royal enfant n'avait été réservé. Cependant rien de tout cela ne pouvait lui faire perdre complètement l'espoir qu'il fondait sur le duc d'Orléans. — Je pense bien, dit-il, que mon cousin est incapable de prendre une couronne qui ne lui appartient pas. — Non, répondit la Dauphine : il ne la prendra pas; mais il se la laissera mettre sur la tête (I. 286).

MILVE-MILVUS, Milan. On trouve une autre fois ce mot dans Nostradamus : ŒNOBARBE NEZ DE MILVE, V. 45. Le Traducteur s'est d'autant plus cru en droit de voir dans le mot MILVE le nez recourbé du Milan ou d'un Bourbon, qu'un autre quatrain a ces mots : LE BLONDE au nez, II. 77, qui sont la traduction de ŒNOBARBE NEZ DE MILVE. Enfin,

Digitized by Google

il serait trop long de tout dire à chaque quatrain, le Traducteur devrait écrire un chapitre sur chaque mot, si le lecteur ne voulait lui accorder une certaine confiance. Ce même MILVE est appelé AUBEREAU, IV. 85, et GRIS OYSEAU, I. 100.

M. Didier dit dans le portrait qu'il trace du duc de Bordeaux : « Quoiqu'un peu pleine et marquée du cachet bourbonnien, sa figure est très-agréable. »

Par les Normans de France et Picardie.

On lit dans Mac-Carthy : « *Eu*, ville de France, dans un vallon agréable, sur la Bresle, qui la *sépare de l'un de ses faubourgs*. On y remarque le château du Duc d'Orléans qui renferme une belle galerie de tableaux historiques; elle commerce en grains, chanvre, cordage et serrurerie dite de Picardie. »

Ainsi, Eu, située sur la rive normande de la Bresle, a un de ses faubourgs sur la rive picarde, et la serrurerie de cette ville normande est dite *serrurerie picarde*. Les d'Orléans sont bien alors Normands de France et de Picardie par leur séjour à Eu.

On lit dans Moréri : « Eu, ville de France en Normandie, est située sur la rivière de Bresle, qui sépare la Normandie de la Picardie... 1664... Depuis, Eu a appartenu à Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston. »

On lit dans le journal *La Gironde* (31 décembre 1859) : Le Tribunal civil de la Seine prononçant entre Schlick, artiste, et les d'Orléans : « Attendu que la révolution survenue en février 1848 constitue un cas de force majeure, et que *les parties de* NORMANDIE sont affranchies par cet évènement de l'exécution des engagements par elles contractés, à raison de l'état des choses politiques qui a cessé d'être, etc. »

Les noirs du temple du lieu Négrisilve.

LES NOIRS. — Ce mot, qui se trouve 26 fois dans les quatrains et plusieurs fois dans les présages, est l'anagramme du mot ROI. Tout autre anagramme formée avec les lettres de ce mot ne pourrait voiler la pensée, ne présentant pas deux sens : *ori, ior, rio, iro, oir*.

On lit dans le *Mag. Pitt.* (1836, p. 306) : Les faiseurs d'anagrammes ne s'attachaient pas à ce qu'elles reproduisissent exactement toutes les lettres d'un nom; il leur suffisait qu'il y eût à-peu-près pour l'œil un jeu de mots; je dis pour l'œil, car ils ne semblaient pas beaucoup tenir à ce que leurs productions présentassent toujours un sens spirituel et régulier. »

On voit dans Nostradamus une foule d'anagrammes : RAPIS, Paris, chose enlevée, VI. 23. SILÈNE, isle Élène, compagnon de Bacchus, II. 58. PAV, NAY, LORON, premier mot du premier quatrain de la première centurie dédiée à Henri II, VIII. 1. NAPAVLAION ROI, et les trois villes de PAV, de NAY et d'OLORON, situées dans les Basses-Pyrénées. MENDOSUS, Vendosmus et roi rusé, IX. 45. IX. 50. IX. 81. CHYREN, Henryc et Cyrus, II. 79. IV. 34. VI. 27. VI. 70. VIII. 54. IX. MANTOR, Mantoue et Normant, IX. 22, etc., etc.

Nostradamus, en disant NOIR, ROUGE, VI. 25, NOIR, BLANC, VII. 2, a donné lui-même à entendre que ce mot a une signification cachée. — Dans NOIR, il y a le mot ROI; noir se dit en latin, *niger*, mot qui est l'anagramme de *regni*, royaume. — La connaissance de la Mythologie a déterminé le Prophète à se servir de ce mot pour voiler sa pensée. — On lit dans les *Coutumes des Romains* (172) « : Pluton... on l'appelait Jupiter inférieur... on le représentait assis sur un trône avec un visage noir et menaçant ayant un sceptre et une couronne d'ébène. » Nostradamus a nommé le Roi du Ciel, au visage éblouissant de clarté, LE GRAND JOVIALISTE (Jupiter) X. 73; il a nommé noir les Rois de la terre ou d'en bas, autres Jupiters inférieurs, il a même appelé l'un d'eux expressément Jupiter. SPOLIANT JUBITER DE TOUS SES HONNEURS ET DIGNITÉS POUR LA CITÉ LIBRE, CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MESOPOTAMIE. (Paris). *(Lettre à Henri II)*.

DU TEMPLE. — Le mot TEMPLUM, dit le livre des *Coutumes des Romains*, signifia d'abord tout l'espace que nous pouvons apercevoir. Dans la suite, on le prit dans un sens plus étroit et il se dit seulement de cette partie du Ciel désignée par les augures : enfin il exprima un lieu environné de murailles et destiné au culte de quelque dieu, et consacré par les Augures... (217). L'Augure assis et revêtu de la robe appelée *Toga auguralis*, ou *Trabea*, se tournait du côté de l'Orient, et désignait avec son bâton augural, que l'on nommait *Lituus*, une partie du Ciel. Cette partie s'appelait TEMPLUM et cette façon de diviser le Ciel se nommait *Tabernaculum capere*. Alors l'Augure examinait avec attention quels oiseaux paraissaient, de quelles manières ils volaient, comment ils chantaient et de quel côté de cette partie appelée TEMPLUM, ils se trouvaient. *Les signes qui paraissaient à gauche passaient pour heureux* et ceux que l'on voyait du côté droit étaient censés de mauvais Augures (198).

Nostradamus augurant sous le ciel de France et en particulier pour la France désigne la France par le mot TEMPLE. II. 17. — III. 45. — VI. 1. — VIII. 53. — VI. 22. — X. 81. etc., ainsi qu'on le verra plus loin.

LES NOIRS DU TEMPLE. — Sous les Capétiens, des fils de Rois régnèrent avec leur père. — On lit dans le *Moniteur de l'Armée* : « L'Empereur a décidé que le Prince Impérial, son fils, recevra les mêmes honneurs militaires que ceux qui lui sont personnellement rendus, ainsi qu'à l'Impératrice. C'est-à-dire, que lorsque Son Altesse Impériale passera devant un corps de troupe, poste ou piquet, la troupe présentera les armes, les tambours battront aux champs, les trompettes et les clairons sonneront la marche... » (*La Vérité*, 28 avril 1856).

Job dit aux Burgraves :

... S'il arrivait qu'un vieux passât devant la porte,
Pauvre, en haillons, pieds nus, suppliant; une escorte
L'allait chercher; sitôt qu'il entrait les clairons
Éclataient; on voyait se lever les barons;
Les jeunes sans parler, sans chanter, sans sourire,
S'inclinaient, fussent-ils princes du Saint-Empire.
Et les vieillards tendaient la main à l'inconnu
En lui disant : Seigneur, soyez le bienvenu!
— Va quérir l'étranger!...
— Il monte, Monseigneur (*Job à ceux des princes qui sont restés assis*),
Debout! (*à ses fils*)
Autour de moi! (*à Gorlois*).
Ici! (*aux hérauts et aux trompettes*).
SONNEZ CLAIRONS AINSI QUE POUR UN ROI!

(*Fanfares. Les Burgraves et les princes se rangent à gauche; tous les fils et petits-fils de Job à droite autour de lui, les pertuisanniers au fond, avec la bannière haute*).

Bien! (VICTOR-HUGO).

Digitized by Google

Nostradamus voyant le fils recevoir les mêmes honneurs que le père, les honneurs d'un Roi, l'associe à son père par ces mots : LES NOIRS DU TEMPLE. Partout ailleurs dans les centuries, le mot NOIR pris pour Roi, est au singulier... Des quatrains annoncent expressément que Napoléon IV régnera. — On peut croire encore que Nostradamus a parlé ici de la famille impériale comme dans le vers précédent il a parlé de la famille d'Orléans : les de NORMANDIE et de PICARDIE prennent le trône : ceux de NÉGRISILVE règnent après.

DU LIEU DE NÉGRISILVE. — *Forêt-Noire.* — Grande forêt dit Moréri, nommée par les Latins *Sylva nigra* ou *Martiana*, s'étend du Midi au Septentrion depuis les environs de Basle jusqu'au voisinage de Strasbourg.... Il y a quatre villes qu'on appelle *forestières*, parce qu'elles ne sont pas éloignées de la Forêt-Noire. Ces quatre villes sont en Souabe sur la frontière de Suisse... On les nomme Rhinfelde, Lauffenbourg, Seckinghen et Waldshust. — Forêt-Noire, dit Mac-Carthy, chaîne de montagne d'Allemagne qui se dirige du Sud au Nord depuis les anciennes villes forestières à travers le grand duché de Bade et de Vurtemberg, parallèlement au Rhin; — Constance, grand lac entre l'Allemagne et la Suisse, ville du grand duché de Bade; — Thurgovie, l'un des cantons suisses, borné au N. par celui de Zurich et le grand duché de Bade au N.-E. par le lac de Constance.

Arenenberg. En 1817, dit Feller (art. Saint-Leu) la Reine Hortense acquit dans le canton de Thurgovie le château d'Arenenberg.

L.-Philippe voulut éloigner d'Arenenberg Louis-Napoléon, après sa tentative de Strasbourg, mais la Suisse, dit M. Guy, avait adopté Louis-Napoléon en lui attribuant la qualité honorifique de *citoyen de Thurgovie*... Le prince écrivit la lettre suivante au président du conseil de Thurgovie :

Arenenberg, ce 22 septembre 1838.

Monsieur le Landamann,

« ... En quittant aujourd'hui volontairement le seul pays où j'avais trouvé, en Europe aide et protection, en m'éloignant des lieux qui m'étaient devenus chers à tant de titres, j'espère prouver au peuple Suisse que j'étais digne des marques d'estime et d'affection qu'il m'a prodiguées... Un jour viendra où je pourrai, sans compromettre les intérêts des deux nations qui doivent rester amies, retrouver *l'asile où vingt ans de séjour et de droits acquis m'avaient créé une seconde patrie.* »

Louis-Napoléon BONAPARTE. (76).

Louis-Napoléon en visitant sa tante, grande duchesse de Bade, en se rendant par plusieurs fois à Strasbourg, a traversé la Forêt-Noire fort rapprochée de son lieu d'habitation.

Feront aulberge et feu de Lombardie.

Le journal *La Guerre d'Italie* a publié une image représentant l'attaque des Turcos à Turbigo (LOMBARDIE) une maison porte ces mots pour enseigne *Albergo de la Croce*, ce qui montre que le mot AULBERGE est bien pour auberge. La lettre *l* a disparu d'un grand nombre de mots, *ultra* a fait *oultre* aujourd'hui *outre*, etc. Malte-Brun dit d'une hôpital de Gênes (Italie 627). On le nomme *Albergo dei proveri*, hôpital des pauvres. Les combats sanglants de Palestro, de Magenta, de Solferino et l'occupation du pays qui dure encore, ont fourni une interprétation de ce vers qui doit paraître suffisante.

Le Traducteur, instruit par les quatrains, a dit avant les évènements que l'Empereur victorieux auprès de BUFFALORE (*Magenta*) entrerait dans MILAN, qu'un combat meurtrier aurait lieu lorsqu'il serait au TERROIR MANTOUAN (*Solferino*) et qu'il aurait une armée à Strasbourg, que le Pape perdrait les Légations, etc., etc. Il lui a été facile de connaître la valeur de ces mots : FERONT AULBERGE ET FEU DE LOMBARDIE.

Que le lecteur se souvienne maintenant de ce qui a été dit au commencement de l'interprétation de ce quatrain. Avant d'avoir lu ce quatrain, le Traducteur savait déjà par la seule connaissance du secret du Prophète, qu'il y trouverait l'usurpation de 1830; mais en le lisant, combien il fut dévoyé! Ces mots : NORMANS DE FRANCE ET DE PICARDIE, NÉGRISILVE, LOMBARDIE peuvent-ils avoir un rapport plus ou moins direct avec la Révolution de Juillet?

Le Traducteur a eu lieu d'être très-satisfait des explications que quelques minutes de réflexions et de recherches lui ont fait trouver.

IV.

Et Ferdinand blonde sera déserte,
Quitter la fleur suivre le Macédon,
Au grand besoin défaillira sa route
Et marchera contre le Myrmidon.

IX. 35.

Par Ferdinand d'Orléans, la blonde chevelure (duc de Bordeaux) sera désertée. Il quittera la fleur de lis pour suivre Philippe de France si semblable au Philippe de Macédoine, qui, tuteur de son neveu, lui ravit le trône. Philippe abandonnera la route qu'il aurait dû suivre au moment où la blonde chevelure aura le plus grand besoin de l'appui des d'Orléans. Il fera marcher la révolte sur Rambouillet contre le petit Roi Dieudonné et enfant de miracle.

Le Traducteur ignorait que Ferdinand fut le nom d'un fils de L.-Philippe, que le mot MACÉDON pût convenir à ce Roi, que le mot MYRMIDON, dont il ne connaissait pas la signification, pût être interprété du duc de Bordeaux, et cependant il était sûr à l'avance de trouver encore dans ce quatrain, le fait de l'usurpation de 1830. — Le secret de Nostradamus ne peut être en défaut.

Et Ferdinand blonde sera déserte.

Et, cette conjonction en français serait ici sans objet; devenant en latin la préposition *e*, elle donne un sens à un vers qui semblait n'en renfermer aucun : E. FERDINANDO *blonde* DESERTA ERIT, la chevelure blonde sera désertée par Ferdinand. — FERDINAND. — Ferdinand-Philippe, Louis-Charles, Henri de Bourbon, duc d'Orléans, né en 1810 à Palerme, fils de L.-Philippe.... La maison où il avait été déposé dans ses derniers moments, a été convertie en une chapelle sous l'invocation de saint Ferdinand (Feller : *Orléans*). Ces derniers mots montrent que parmi tous les noms du prince, FERDINAND, cité le premier, est celui sous lequel il était connu. On voit sous le portique d'en-

Digitized by Google

trée de la Madeleine, les statues du roi saint Louis et de l'apôtre Philippe, placées par Louis-Philippe, qui a fait achever cette église; le père qui a voulu honorer ses patrons en leur élevant des statues, a voulu honorer celui de son fils par la construction d'une chapelle. Al. Dumas écrit au fils de L. Philippe : « Cet homme, c'est vous, Monseigneur Ferdinand d'Orléans; vous qui, après avoir été notre camarade de collége, serez aussi notre Roi. Vous qui du trône où vous monterez un jour, toucherez d'une main à la vieille monarchie et de l'autre à la jeune République (II. 305). » Louis-Philippe Ier pensait que ce fils lui succéderait sous le nom de Ferdinand Ier.

Blonde. — On verra plus loin que le duc de Bordeaux est appelé blond esleu I. 39. — « Ses cheveux arrondis autour de sa tête, dit Th. Muret (109), sont de la plus heureuse nuance blonde, ainsi que ses favoris en collier et les petites moustaches blondes qui ombragent ses lèvres. »

Sera déserte, *desero, desertus,* abandonner, délaisser, se séparer de... (Wailly). — « Ferdinand, dit Feller, parcourut en 1829, avec son père, l'Angleterre et l'Écosse. En visitant le champ de Culloden, où se sont évanouies toutes les espérances du dernier des Stuarts, il manifesta pour ce malheureux Prince le sentiment de la plus vive sympathie. » — Ce prince ne devait pourtant pas tarder à déserter la cause de la légitimité.

Quitter la fleur, suivre le Macédon.

Quitter la fléur. Il est dit du même Ferdinand : Et sera contre la fleur tant bellique VI. 83. (p. 18) et le duc de Bordeaux est dit héritier du vrai rameau de fleur de lis issu V. 39. (XVe q.n). — Philippe-le-Bel fit battre une monnaie qu'on appela *florins*, parce que d'un côté il y avait une croix fleurdelisée (*Dict. des orig.* Noël). — La fleur par excellence (*flos, floris*) est la fleur de lis, et l'on a dit un florin, comme plus tard un *Louis*, un *Napoléon*.

Ferdinand vint à Montrouge pendant qu'on se battait à Paris. — « Pour prévenir tout péril, disent les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (VI. 22.), M. Leullier, maire de Montrouge, s'arrêta au parti d'informer le gouvernement provisoire de l'arrivée du duc de Chartres. Celui-ci le pria d'adresser directement sa lettre au général Gérard, membre du gouvernement provisoire... Entre quatre et cinq heures, la réponse du gouvernement provisoire arriva. C'était le général Lafayette qui écrivait : En l'absence du général Gérard, disait-il, je réponds à M. le maire de Montrouge, et je suis sûr que le général n'eût pas répondu autrement. La révolution qui se fait doit assurer la liberté des peuples et des individus sans exception pour la famille d'Orléans. C'est au duc de Chartres à juger du parti qu'il veut prendre. Le duc de Chartres retourna à son régiment. » Trois jours après, ajoute Th. Muret (54), il entra dans Paris avec son régiment gagné à l'insurrection.

Suivre le Macédon. — En présence de ce mot Macédon, mes souvenirs classiques me rappelèrent tout d'abord les noms de Philippe et d'Alexandre de Macédoine, et je ne pus croire que le Prophète qui avait nommé deux fois Philipp. le Philippe de France (ce mot Philipp. ne se trouve que deux fois dans les Centuries), le nommait ici Macédon uniquement parce qu'il est l'homonyme d'un Macédonien. L'histoire me montra bientôt les étranges rapports qui existent entre le Roi Français et le Roi Macédonien de même nom, en particulier surtout pour le fait de l'usurpation sur un neveu.

LES DEUX PHILIPPE ROIS

L'UN DE MACÉDOINE

D'après Feller, qui dit :

1° Il fut élevé à Thèbes (République), où son père l'avait envoyé en ôtage, et fut confié à Epaminondas, dont il s'honora toujours d'avoir été l'élève.

2° Dès sa jeunesse il fit éclater cette souplesse de génie, cette grandeur de courage, qui lui fit un nom si célèbre et de si puissants ennemis.

3° Après la mort de Perdicas III, son frère, il se fit déclarer tuteur de son neveu, et se mit bientôt sur le trône à sa place, l'an 360 av. J.-C.

4° L'Etat était ébranlé par les secousses de différentes revolutions, Philippe s'appliqua à l'affermir.

5° Les Illyriens, les Péoniens et les Thraces voulurent profiter de sa jeunesse pour lui déclarer la guerre; il désarma les deux premiers de ces peuples par des présents et l'autre n'osa remuer.

6° Vainqueur par la politique et par la ruse, il déclara libre Amphipolis, ville qu'Athènes revendiquait comme une colonie. Son dessein était de ménager cette république et de ne point épuiser ses forces en voulant garder cette place.

7° Les Athéniens, peu sensibles à son intention, s'armèrent pour lui ôter la couronne; mais le Roi macédonien les vainquit....

8° Philippe avait les vices et les apparences de vertus qui naissent d'une ambition démesurée : sa politique, son art de dissimulation, ses intrigues revendiquait comme une colonie. Son dessein était de ménager cette république et de ne point épuiser ses forces en voulant garder cette place.

9° Il a dit qu'on amuse les enfants avec des jouets et les hommes avec des serments. Maxime odieuse qui fut l'âme et le principe de sa vie politique, et qui dans ces temps d'une malheureuse philosophie, est devenue tellement la ressource du mensonge que ce n'en est plus une....

10° Il mourut assassiné....

(Feller. Art. *Philippe*).

Rollin dit *(Histoire ancienne)* :

11° Le nouveau Roi, sans s'étonner, se hâta de remplir l'attente publique; il pourvoit et remédie à tout, relève les courages abattus, rétablit et discipline les troupes (15)....

12° Environné dès le commencement de son règne au dedans et au dehors d'ennemis puissants et redoutables, il emploie tantôt l'adresse, tantôt la force pour les surmonter. Il s'applique, il réussit à désunir ses envieux; pour frapper plus sûrement, il élude et détourne les coups qui le menacent (151).

13° Il prodiguait l'or et l'argent pour se faire des créatures. Il avait des intelligences secrètes dans toutes les villes de la Grèce et par le moyen des pensionnaires qu'il tenait à ses gages, et qu'il payait grassement, il était informé exactement de toutes les résolutions qui s'y prenaient, et venait presque toujours à bout de faire tourner les délibérations à son gré. Par là, il sut tromper la prudence, éluder les efforts et endormir la vigilance des peuples (157).

Anquetil dit *(Précis d'Hist. anc.)* :

14° Philippe disait, et il l'avait éprouvé, qu'il n'y avait pas de ville imprenable, pourvu qu'un âne chargé d'or pût y rentrer; mais il gardait ce genre de corruption pour ses ennemis. Il ne voulait pas qu'on l'employât autour de lui, en prodiguant des richesses aux courtisants. (II. 251).

15° Par une disposition particulière de la Providence qu'on peut regarder comme une punition, Philippe qui avait toujours fomenté des troubles dans la Grèce, se trouvait dans sa cour, en proie à des divisions domestiques. (II. 259.).

L'AUTRE DE FRANCE

D'après tous les historiens :

1° Il fut envoyé dans sa jeunesse aux armées républicaines en ôtage par son père qui ne croyait pas avoir donné à la révolution un gage assez sérieux en votant la mort de Louis XVI. Confié à Dumouriez, il s'honora toujours d'avoir été son élève.

2° La souplesse de son génie lui fit servir la révolution et la royauté. La célébrité attachée à son nom dès sa jeunesse par les combats de Jemmapes et de Valmy, lui valut plus tard un trône et lui fit dans la famille royale et la noblesse de puissants ennemis.

3° Après la chute de Charles X, son parent, il fut déclaré tuteur de son neveu et se mit bientôt à sa place, l'an 1830 après J.-C.

4° L'Etat était ébranlé par les révolutions différentes survenues entre 1789-1830; Philippe s'appliqua à l'affermir.

5° Divers gouvernements voulurent profiter des embarras d'un pouvoir mal assis pour arriver à leur fin. Il fit bloquer Lisbonne et prendre la flotte portugaise. Il envoya son fils en Belgique contre la Hollande, qui n'osa remuer; il fit occuper Ancône.

6° Ayant obtenu enfin par la politique et par la ruse de compter dans le concert européen après l'affaire d'Orient, il fit à l'Angleterre la promesse d'abandonner l'Algérie, et cette colonie fut présentée aux chambres comme le tombeau des armées Françaises

7° Les Anglais, peu sensibles à son intention, continuèrent à abaisser devant le monde entier, la couronne de France. Philippe ne les vainquit pas; mais, au contraire, son anglomanie lui fit perdre le trône.

8° Philippe avait l'apparence des vertus qui naissent d'une ambition démesurée : sa politique, son art de dissimulation, ses intrigues doivent être attribuées à son ardeur de posséder le trône et de le conserver à sa famille.

9° Il a amusé la famille royale et le peuple Français par des serments, souvent réitérés. La Charte n'a point été une vérité. La corruption électorale, l'esprit même du gouvernement de Philippe, ont fait naître la réflexion qui termine la biographie ci-contre du roi macédonien.

10° Sa vie politique s'achève dans une révolution.

Nostradamus a dit de Philippe :

1° Le neuf Empire VIII. 81. Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre. V. 68. Sept ans sera Philipp. fortune prospère rebaissera des Arabes l'effort. IX. 89. Dresser phalanges d'or d'azur et vermeil, Subjuguer Afrique, la ronger jusques aux os. V. 69.

2° Par trois l'Empire subrogé exanclé. I. 39. Victoire incerte: trois grands couronneront. I. 31. Sous ombre feincte d'oster de servitude. Peuple et cité, l'usurpera luy-même. V. 5. Après aux champs avoir le cerf chassé, Le Loup et l'Ours se donront défiance. V. 4.

3° Rouge, long, sec, faisant du bon valet, A la parfin n'aura que son congie. VIII. 82. Luy et le règne viendont si fort rogneux, Qu'ains qu'il guérisse son fait sera bien tard. III. 73. Et tost au règne seront faits partiaux. IV. 95. Un dubieux ne viendra loin du règne, La plus grand' part le voudra, soutenir, Un Capitole ne voudra point qu'il règne. VI. 13. A la main gauche viendra changer le sceptre. V. 6.

4° Luy et le règne viendront si fort rogneux. III. 73. Par avarice, par force et violence viendra vexer les siens chef d'Orléans. VIII. 42.

5° Après aux champs avoir le cerf chassé... livré au champ. V. 4. et 5. Quitter la fleur. IX. 35. Contre la fleur. VI. 83. Rouge, long, sec, faisant du bon valet, A la parfin n'aura que son congie. VIII. 82. Un en sera tesmoing. IV. 45. Fera tant de rudesses. VI. 83. Pendant le ciel si très-fort tonnera. IX. 57.

Note sur le Paragraphe 12. — Les lois de septembre font taire les partis, et les mariages introduisent les enfants de Philippe dans les cours étrangères...

Qui prouve trop ne prouve rien, dit-on. Cependant deux hommes de même caractère, placés dans les mêmes conditions, les mêmes circonstances ne peuvent que se ressembler en bien des points.

De ces rapprochements on conclura que pas un nom, pas même celui de Philippe (PHILIPP.) ne désignerait mieux ici Philippe de France que le mot MACÉDON.— Quand même Philippe de France n'aurait eu avec son homonyme de Macédoine, pour tout trait de ressemblance, qu'une usurpation faite dans les mêmes conditions d'un oncle sur son neveu dont il a été déclaré tuteur, il mériterait encore à juste titre durant l'acte même d'usurpation le nom de MACÉDON.

Au grand besoin défaillira sa route,

Th. Muret, dit : De Saint-Cloud, Charles X se porta le 31 Juillet à Rambouillet à douze lieues de Paris. Le duc d'Orléans, au lieu de se rendre auprès du roi, en sa qualité de prince du sang, était resté dans une retraite impénétrable, d'où il vint à Paris après le combat terminé. Pendant ce temps, son fils aîné le duc de Chartres, appelé de Joigny avec le régiment de hussards dont le roi lui avait confié le commandement, rencontra en chemin Madame la Dauphine qui revenait des eaux de Vichy. Le duc de Chartres renouvela auprès de cette princesse les plus fortes protestations de dévouement et de fidélité. Trois jours après il entra dans Paris avec son régiment gagné à l'insurrection (54). — Al. Dumas dit : Louis-Philippe se cacha dans un des petits pavillons de son parc... Il resta dans ce pavillon pendant toute la journée du 28 et 29; mais le 29, après avoir reçu le message de Laffitte, son inquiétude fut si grande que, si bien caché qu'il fût dans son pavillon, il ne s'y crut pas en sûreté, et partit pour le Raincy avec M. Oudard. Il portait un habit marron, un pantalon blanc, un chapeau gris avec une cocarde tricolore faite par sa sœur (I. 255).

L.-Philippe qui avait QUITTÉ LA FLEUR DE LIS durant l'insurrection, allait la proscrire après la révolution.

Et marchera contre le Myrmidon.

ET MARCHERA. — Il fallait, dit Al. Dumas (I. 280-283), à tout prix éloigner Charles X, le chasser de Rambouillet, comme on l'avait chassé de Paris. On commença par décider que l'on nommerait quatre commissaires pour protéger Charles X contre la colère publique. — Tous quatre furent mandés au Palais-Royal. L.-Philippe les reçut, leur dit que Charles X réclamait une sauvegarde, et leur expliqua leur mission. Ils devaient sauvegarder le roi jusqu'à ce qu'il fût hors de France. — Mais, dit M. de Schonen, il faut tout prévoir, Monseigneur, si Charles X remettait le duc de Bordeaux entre nos mains, qu'aurions-nous à faire? — Comment donc? s'écria L.-Philippe, visiblement contrarié de la question : le duc de Bordeaux! mais c'est votre roi. — La duchesse d'Orléans était présente; elle poussa un cri de joie et se jeta dans les bras de son mari. — Oh! Monsieur, dit-elle en sanglotant, vous êtes le plus honnête homme du royaume. Les commissaires partirent donc, sachant que le duc de Bordeaux était le roi, mais ignorant, si l'on remettait ce roi entre leurs mains, ce qu'ils en devaient faire. C'était à eux d'aviser. Ce fut ce jour-là même, au reste, que le duc d'Orléans fit publier, dans le *Courrier français*, sa protestation contre la naissance du duc de Bordeaux. — Les commissaires arrivèrent à Rambouillet au milieu de la nuit. Charles X, qui n'avait demandé personne, fut fort étonné quand on lui annonça la visite des quatre ambassadeurs demandés par lui. Il fit répondre que l'heure était mal prise pour une audience; mais que, cependant, il offrait à MM. les Commissaires l'hospitalité au château de Rambouillet. — Les commissaires refusèrent à leur tour et reprirent la route de Paris. — Le duc d'Orléans les vit revenir avec un certain effroi. — Il faut cependant qu'il parte, murmurait-il; il le faut, il le faut. — Mais comment le déterminer à partir? demanda un des commissaires. — En l'effrayant, dit L. Philippe. Puis tirant à l'écart le colonel Jacqueminot, il lui donna tout bas quelques ordres. — Le colonel s'inclina et sortit : l'expédition de Rambouillet était résolue.

Le lendemain, Paris se reveilla au bruit du tambour, battant la générale, tandis que des hommes du peuple, ou vêtus comme des hommes du peuple, couraient par les rues en criant : « Aux armes! » On se réveilla, on s'informa, on apprit que Charles X avait réuni douze mille hommes à Rambouillet; qu'il s'apprêtait à marcher sur Paris, et qu'un appel était fait au patriotisme des combattants de Juillet. Beaucoup n'avaient pas encore remis la carabine ou le fusil au râtelier; à huit heures trente mille hommes furent prêts.

On se mit en *marche* sur Rambouillet; le cortége se grossissant de tous les patriotes des villes et villages que l'on traversait. Aux premiers roulements du tambour, les commissaires étaient repartis pour Rambouillet, mais pas si vite cependant qu'ils n'eussent eu le temps d'apprécier le formidable mouvement qui se préparait. Cette fois les commissaires furent introduits devant Charles X, dont l'abdication était déjà envoyée à la Chambre des Pairs. Le maréchal Maison prit la parole, et, lui exposant la mission dont les commissaires étaient chargés, lui annonça qu'ils étaient suivis par une colonne de cinquante à soixante mille hommes. — N'avez-vous pas lu mon abdication, Monsieur, demanda Charles X? — Je l'ai lue, Sire. — Alors vous avez dû voir que j'étais résolu à mourir dans le cas où l'on voudrait employer la violence pour me faire quitter Rambouillet. — M. Odillon-Barrot prit la parole : Je ne doute pas, Sire, dit-il, que vous ne soyez prêt à faire le sacrifice de votre vie; mais, au nom de ces serviteurs qui vous entourent, qui, les derniers, vous sont restés fidèles et qui, pour ces motifs, doivent vous être plus chers, évitez une catastrophe dans laquelle ils périraient sans utilité; vous avez renoncé à la couronne, votre fils a abdiqué... — Oui, mais en faveur de mon petit-fils, interrompit vivement Charles X; j'ai réservé ces droits, et ces droits je les soutiendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

M. Odillon interrompit Charles X à son tour. — Quels que soient les droits de votre petit-fils, dit-il, quelles que soient vos espérances d'avenir pour lui, soyez bien convaincu que, dans l'intérêt même de ces espérances, vous devez éviter que votre nom soit souillé de sang français. — Charles X. se tourna alors vers le duc de Raguse qui assistait à la conversation : Que faut-il faire, Monsieur? demanda-t-il.... — Alors M. Odillon-Barrot prenant les mains du Roi qui dut, soit dit entre parenthèses, être

Digitized by Google

être fort étonné de cet attouchement, alors M. Odillon-Barrot s'écria : « Sire, il faut consommer votre sacrifice et à l'instant même... » Sur ces mots, Charles X fit signe qu'il désirait rester seul, sans doute pour se consulter avec sa famille et avec ses amis. — En conséquence, les commissaires se retirèrent. Une demi-heure après ils furent prévenus que le Roi avait quitté Rambouillet.

L.-Philippe, ayant en main la double abdication de Charles X et de son fils, avait donc fait marcher la révolte moins contre eux que contre le MYRMIDON.

MYRMIDON, homme très-petit (*dict. d'après l'Académie*). En 1819, Béranger fit contre la famille royale la chanson des Myrmidons. — Eaque, dit Moréri, fils de Jupiter et d'Egine, fille d'Asope, régna dans l'île d'Œnone, qu'il appela Egine, du nom de sa mère. La Fable ajoute que la peste ayant dépeuplé son pays, ce Roi obtint de Jupiter son père, que les fourmis fussent changées en habitants qu'on nomma Myrmidons, selon la signification du mot grec Μυρμηξ. Au reste, ce Prince fut si considéré pour son intégrité et sa prudence que les anciens croyaient que Pluton l'avait associé à Minos et à Rhadamante pour juger les morts.

Chaque MYRMIDON, on le voit, a été donné directement à Eaque par Dieu, et au moyen d'un miracle.— Louis XVIII voyant que la Révolution a fait périr le dernier espoir de sa branche en la personne du duc de Berry, demande à Dieu un miracle. L'épouse de la victime, déjà mère trois fois, a eu deux enfants morts presque en naissant, et l'enfant qui survit est une fille. Après les terribles secousses éprouvées par la mère dans le temps de sa grossesse, peut-on espérer que l'enfant vienne à terme? qu'il survive? — Autre crainte : cet enfant sera-ce bien un garçon?... Ce n'est pas sans raison que les contemporains ont nommé le duc de Bordeaux : *Dieudonné, enfant de miracle,* que le Prophète l'a nommé MYRMIDON.

V.

Par conflict Roy règne abandonnera,
Le plus grand chef faillira au besoing,
Morts profligez peu en réchappera,
Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

IV. 45.

Par conflit avec son peuple, Charles X abandonnera le trône. Le chef des d'Orléans, le premier de la nation après les Bourbons-aînés, loin de porter secours à son roi, se cachera durant la lutte. Les Suisses, soldats étrangers, fidèles défenseurs du trône, seront égorgés pour la plupart. Ferdinand se tuant sur le chemin de la révolte, servira de témoin à la justice de Dieu.

Par conflict Roy règne abandonnera,

Ce quatrain renferme ce vers : LE PLUS GRAND CHEF FAILLIRA AU BESOING, semblable à l'un du quatrain que l'on vient d'interpréter où il est dit du MACÉDON, chef de la branche cadette, le plus grand de la nation après les membres de la branche aînée : AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE; le Traducteur croit voir là une MARQUE qui adapte l'un à l'autre ces deux quatrains; il cherche alors à interpréter ce dernier du même fait historique renfermé dans le premier. Charles X abandonne, en effet, le règne à la suite d'un conflit.

Le plus grand chef faillira au besoing,

Voir plus haut (page 16) AU GRAND BESOIN DÉFAILLIRA SA ROUTE.

On lit dans M. Guy. (42), *Protestation de Joseph Bonaparte en faveur de Napoléon II*: New-York, le 18 Septembre 1830. A Messieurs de la Chambre des Députés..... « En vain le duc d'Orléans abjure sa Maison au moment de ses malheurs : Bourbon lui-même, rentré en France l'épée à la main avec les Bourbons, à la suite des étrangers, qu'importe que son père ait voté la mort du roi son cousin pour se mettre à sa place? Qu'importe que le frère de Louis XVI le nomme lieutenant-général du royaume et régent de son petit-fils. En est-il moins Bourbon? En a-t-il moins la prétention d'être appelé au trône par le droit de sa naissance? Est-ce bien sur le choix du peuple ou sur le droit divin qu'il s'appuie pour s'asseoir sur le trône de ses ancêtres? Ses enfants pensent-ils autrement? Et le passé et le présent ne font-ils pas assez prévoir quel sera l'avenir sous une branche de cette Maison ? Le 14 Juillet, le 10 Août n'annoncent-ils pas assez les derniers jours de Juillet 1830? Et ces journées à leur tour, ne menacent-elles pas la nation d'un nouveau 28 Juillet à une époque plus ou moins rapprochée? »

Morts, profligez peu en réchappera, Tous d'estrangez.

L'édition de 1566 a CANFLICT pour CONFLICT. MORS pour MORTS, DES TRANCHÉS pour D'ESTRANGEZ, fautes que l'on trouve corrigées dans l'édition de 1669, à Paris chez Pierre Promè. — On lit dans le *Dictionnaire des origines* (Noël). *Suisses*.... C'est Charles VIII qui créa en 1496 la compagnie des Cent-Suisses.... Cette compagnie ainsi nommée à cause du nombre des hommes dont elle était composée, faisait encore partie de la garde du roi de France à l'époque de la révolution; supprimée quelque temps après, elle fut recréée à la rentrée des Bourbons, par ordonnance royale du 15 Juillet 1815, réorganisée par une autre ordonnance du 14 Décembre 1815; elle subsita jusqu'au 21 Mai 1817, époque où elle prit la dénomination de compagnie de gardes à pied ordinaire du corps du roi. Charles VIII eut comme Louis XI, des Suisses dans ses armées. Depuis le traité de Fribourg, conclu avec les Suisses en 1516 (du vivant de Nostradamus) et appelé la *paix perpétuelle,* ils ont demeurés fermes dans leur alliance avec la France. Ils la renouvelèrent en 1582 avec Henri III, et, en 1602 avec Henri IV. Louis XIII en 1616, tira des corps des Suisses qui servaient en France, des compagnies pour former le régiment des Gardes-Suisses..... Ce régiment continua sous cette dénomination à faire partie de la garde de nos rois jusqu'au 10 Août 1792, qu'il fut supprimé après qu'une grande partie des soldats qui la composaient eurent péri en défendant Louis XVI et le château des Tuileries. Après le retour de Louis XVIII en France, en 1814, des troupes Suisses furent comprises dans le cadre des armées; elles formèrent six régiments, savoir : deux dans la garde et quatre dans la ligne; mais depuis 1830, ces troupes ne font plus partie de ce cadre. »

Digitized by Google

Tout homme du temps du prophète a pu voir comme lui des Suisses auprès des rois de France, et prévoir que dans un conflit ces étrangers prendraient la défense de la personne royale et que l'insurrection tournant sa haine contre eux, ne leur ferait aucun quartier; mais ici se trouvent des détails qui ne peuvent être prévus et qui font l'objet de la prédiction : LE PLUS GRAND CHEF fait défaut, le ROY abdique, UN EST TESMOING.

Dans la journée du 27, dit Feller (art. Charles X) des préparatifs de résistance eurent lieu sur plusieurs points. La gendarmerie, ayant voulu dissiper les rassemblements, fut repoussée La ligne qui devait la soutenir hésita. Bientôt l'hôtel-de-ville, l'arsenal et la préfecture de police tombèrent au pouvoir des insurgés. La caserne de Babylone occupée par les Suisses, fut enlevée et la garde royale dût se replier sur plusieurs points.... Le lendemain la cause royale était perdue. Des régiments de ligne avaient fraternisé avec le peuple, la garde royale s'était vue obligée de battre en retraite, le Palais-Royal, le Louvre et les Tuileries étaient tombés au pouvoir de l'insurrection et le drapeau tricolore flottait de toutes parts dans Paris. »

Tous d'estrangez un en sera tesmoing.

UN EN SERA TESMOING. On compta par centaines de mille les témoins de la révolution de 1830; mais Dieu accompagna la mort d'un d'entre eux de circonstances si extraordinaires qu'on y vit les marques de sa justice. — L'espoir de la monarchie de Juillet fut le TESMOING des vengeances célestes. — Μαρτυρ, un témoin, un martyr, dit le Lexique. On lit dans Bergier « *Martyr*. Ce nom signifie *témoin*, il désigne un homme qui a souffert des supplices, et même la mort, pour rendre témoignage de la vérité de la religion qu'il professe. On le donne par excellence à ceux qui ont sacrifié leur vie pour attester la vérité des faits sur lesquels le Christianisme est fondé. En chargeant les apôtres de prêcher l'Évangile, Jésus-Christ leur dit : Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, jusqu'aux extrémités de la terre. » (Act. ch, I, v. 8).

Le Prophète qui ne laisse pas sa prophétie incomplète, désignera ce TÉMOIN et dira par quel genre de mort il rendra témoignage (voir l'explication du quatrain suivant); il fera plus encore, il le nommera par son propre nom, FERDINAND, et cela dans un quatrain extrêmement clair par lui-même, dans un quatrain qui, adapté à d'autres par plusieurs expressions, sera un des plus merveilleux de son livre. (Voir p. 14).

VI.

Celuy qu'aura tant d'honneur et caresse,
A son entrée de la Gaule Belgique,
Un temps après fera tant de rudesse
Et sera contre la fleur tant bellique.

VI. 83.

Ferdinand, qui recevra tant d'honneur et caresse à son entrée de la Gaule Belgique soulevée contre la Hollande, un temps après se brisera la tête sur les pavés. La Révolution l'aura fait l'héritier du trône usurpé sur L'HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR-DE-LYS, race belliqueuse que lui-même aura aidé à déposséder.

On lit dans le *Moniteur* du 11 Août, dans sa première colonne : *Lettre particulière.* Mons, 9 Août 1831. « Nous nous réjouissons vivement d'avoir franchi la frontière dès ce matin à la pointe du jour, et d'avoir aussi bien célébré l'anniversaire de l'avènement de notre roi chéri. C'est hier à onze heures qu'est arrivé un officier de la garde civique à cheval, de Mons, avec une lettre du général Duval au maréchal Gérard, pour l'informer de l'ordre qu'il venait de recevoir du gouvernement belge de traiter les Français en amis et de les recevoir dans toutes les places de son gouvernement. Aussitôt il fut décidé que M. le duc d'Orléans prendrait provisoirement le commandement du 5e de dragons avec lequel il formerait l'avant-garde..... Arrivés à la frontière les dragons l'ont franchie aux cris de vive le Roi! vive la France! Plus loin, des douaniers belges étaient sous les armes, et, chose assez bizarre, *ils avaient le drapeau français* sur leur maison. Le duc d'Orléans leur envoya dire de mettre à côté les couleurs belges et ils répondirent qu'ils n'en avaient pas. — Après une halte où nous déjeûnâmes, et où nous fraternisâmes avec des curés, des propriétaires, des gardes civiques, etc., nous traversâmes deux villages, où nous fûmes couverts de fleurs et assourdis (à la lettre) des cris de vive le Roi des Français! vivent les princes ses fils! vive le duc d'Orléans! vive le duc de Nemours! tout comme en France; à chaque instant on voulait nous forcer à boire, c'était à qui arrêterait nos soldats pour les régaler. A cet empressement, vraiment extraordinaire, nous répondions par les cris de : Vivent les Belges! vive la Belgique! c'était à qui crierait le plus fort. Nos princes furent ainsi portés par la foule jusqu'à une hauteur d'où l'on découvre tout le champ de bataille de Jemmapes. Ce fut en cet endroit que se présenta le général Duval, qui ne quitta plus nos princes et les escorta au milieu des acclamations toujours croissantes jusqu'à la porte de Mons, où se trouvèrent la régence et le bourguemestre ainsi que le 2e et le 3e bancs de la garde-civique. Le bourguemestre harangua nos princes; Monseigneur le duc d'Orléans lui répondit. S. A. R. répondit aussi à une allocution bien cordiale et bien militaire du colonel de la garde-civique, M. Destouches, ancien capitaine de notre 13e de cuirassiers. La garde-civique a demandé à nous précéder dans la ville, musique et tambour en tête. Quant à la réception qui nous a été faite dans la ville, c'était véritablement la même que celle que l'on a faite au roi dans son dernier voyage : même enthousiasme, mêmes cris, mêmes salutations au balcon, etc., etc. Au milieu de l'ahurissement où nous nous trouvons encore, ce qui nous frappe, ce qui nous a frappé dès les premiers pas que nous avons faits en Belgique, c'est le sentiment de toute la population, qu'elle a besoin de nous, qu'elle compte sur nous et qu'elle nous chérit comme ses alliés les plus fidèles.

P. S. — J'entends la trompette du 5e de hussards, c'est la colonne de Valenciennes qui arrive! La colonne va déboucher sur la place, et j'entends les cris : Vivent les Français! Vive L.-Philippe!

On lit dans le *Moniteur* du 15 août :

« Il serait difficile de vous peindre l'enthousiasme avec lequel les Montois ont accueilli l'*entrée* des Français : la vue des deux jeunes princes a électrisé toutes les têtes; des cris de vive la France! vivent les Français! vive le duc d'Orléans ont marqué leur arrivée. » Et encore : « La France qui, la première, a reconnu l'indépendance de la

Digitized by Google

Belgique prouve qu'elle est notre alliée. Que serions-nous devenus sans Léopold et sans L.-Philippe? » Et dans le numéro du 16 : *Arrivée à Bruxelles du duc d'Orléans et du duc de Nemours.* Il serait aussi difficile de rendre les angoisses des habitants de Bruxelles depuis deux jours que leur impatience de voir arriver cette armée française dont l'indispensable nécessité croissait d'heure en heure et presque de minute en minute. Grandes acclamations. »

On lit dans le *Moniteur* du 17 août :

« *Moniteur belge.— Fin de la guerre.*— Il a été convenu que l'armée hollandaise commencera demain, 14, son mouvement rétrograde. Le prince d'Orange enverra un officier près de M. le maréchal Gérard, pour faire connaître les routes que prendra l'armée hollandaise et fixer avec lui les lieux de station, chaque soir, pour l'une et l'autre armée, l'armée française devant accompagner les Hollandais jusqu'à la frontière. »

Ce fait militaire, de la plus haute importance puisqu'il a sauvé la nationalité d'un peuple, peut se résumer ainsi : entrée du duc d'Orléans en Belgique; honneurs et caresses donnés à ce prince. Dans l'histoire, il n'est pas plus question de combats à la suite de cette entrée que dans le quatrain. Ce fait des plus extraordinaires est on ne peut plus propre à faire reconnaître, dans une prophétie, son principal acteur.

A son entrée de la Gaule Belgique.

On sait que la Belgique faisait partie de la Gaule. Il y avait la Gaule Belgique première et la Gaule Belgique seconde.

Un temps après fera tant de rudesse.

Un temps après. Ce mot dans l'Écriture, dit Bergier, signifie ordinairement la durée qui s'écoule depuis un terme jusqu'à un autre. »

On dit dans un temps plus ou moins long :

Fera tant de rudesse. On lit dans le *Mag. Pitt.* (1836. 231) : Une satyre politique du XIII[e] siècle — *La paix aux Anglais* — contient ces mots : Si je puis rencontrer le roi de France dans une bataille et lui appuyer ma lance sur le dos, je le ferai si rudement choir qu'il se brisera la tête, ou que j'y romprai mon derrière.

Al. Dumas dit : Le 13 juillet (1842) à cinq heures du soir, un grand cri retentissait par toute la France : « Le duc d'Orléans est mort! » En effet, le duc d'Orléans venait de se tuer. Comment la chose s'était-elle faite? Comment un si terrible évènement venait-il d'arriver? C'était à n'y pas croire, et l'on n'y croyait pas... A onze heures, le prince montait en voiture pour aller à Neuilly faire ses adieux au roi et à la reine. La voiture qui conduisait le prince était un cabriolet à quatre roues, très-bas, en forme de calèche; il était attelé de deux chevaux et conduit à la Daumont par son cocher ordinaire. Voiture et cocher étaient ceux qui servaient d'ordinaire au prince, dans ses courses aux environs de Paris. Le prince était seul dans le cabriolet; ses aides-de-camp s'étaient offerts pour l'accompagner, mais il avait refusé. A la hauteur de la porte Maillot, le cheval monté par le postillon s'effraya et prit le galop; bientôt le postillon ne fut plus maître de ses chevaux, et force lui fut de les laisser s'emporter par le *chemin de la Révolte.* Le prince était très-leste, avait une grande habitude de la voltige; souvent il avait discuté, et un jour même devant moi avec ses frères, sur ce qu'il y avait de mieux à faire lorsqu'on se trouvait dans une voiture emportée; son avis était qu'il fallait sauter. Il sauta. Ses pieds touchèrent la terre, mais la rapidité de la course était telle que, malgré le peu de distance qu'il y avait du marche-pied au sol, il ne put rester debout, et, faisant un tour sur lui-même, il tomba en arrière, *la tête sur le pavé. La chute fut terrible*; *le prince resta sans connaissance à la place même où il était tombé.* Cent pas plus loin, le postillon se rendait maître de ses chevaux; puis, une fois maître d'eux, il revint se mettre à la disposition du prince qu'il était bien loin de croire blessé à mort... Le prince était tombé devant la maison n° 13... Hélas! pauvre prince, il n'était pas mort comme il l'avait désiré sur les bords du Danube et du Rhin, mais comme il l'avait craint, sur le pavé de la rue. Et, chose singulière, dans une rue qui s'appelait : *La rue de la Révolte.* Pour mon compte, je reçus le coup en plein cœur, avec bien des larmes, et, prophète par la douleur, j'écrivis ces mots qui, à cette époque, parurent à beaucoup de gens un blasphème et dont l'avenir a fait une vérité : « *Dieu vient de supprimer le seul obstacle qui existait entre la monarchie et la république.* »

Pour moi, dit le docteur F. Bommy (*Relation historique et médicale de la mort de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans*), pour moi, le premier groupe de symptômes dépendait de la violence de la commotion, car il ne faut pas oublier la rapidité avec laquelle marchait la voiture, et combien a dû être grande la force de projection, si on la multiplie par la vitesse.— Pendant cette crise que nous crûmes la dernière, la douleur et les sanglots de la famille royale redoublèrent; le roi consterné nous demandait sans cesse : « *Mais qu'est-ce que cela veut dire?* »

Et sera contre la fleur tant bellique.

Ce vers placé à côté de celui qui raconte la chute terrible du prince, ne semble-t-il pas la cause placée à côté de l'effet? Ferdinand se brise la tête sur le *chemin de la révolte* après s'être révolté contre la fleur de lys.

Fleur tant bellique. — Quelle autre fleur, arme d'une nation, peut être qualifiée de bellique à l'égal du lis français? — Nostradamus appelle les Français vifs à la guerre X. 82, et leur nation gent endurée, race aguerrie. VI. 20.

Le journal *La Gironde*, que je reçois à l'instant, contient le discours prononcé par lord John Russell sur l'annexion de la Savoie, et j'y lis cette phrase : « Un pays comme la France, habité par une race si belliqueuse, possédant de si vastes ressources, riche d'opulence et d'union, ne dépend pas, pour sa sécurité, son indépendance et même sa puissance, de la question des Alpes ou du Rhin, mais bien de ses propres ressources, de son esprit national, de cet esprit indomptable d'indépendance qui règne parmi sa population, de ces qualités toutes guerrières qui ont été *toujours* déployées par la France, mais qui jamais, plus que dans la dernière guerre, n'ont fait l'admiration du monde. Voilà la sécurité de la France (3 mars 1860).

L'éternel ennemi de la France reconnaît, on le voit,

Digitized by Google

que notre patrie, sous la FLEUR DE LIS comme sous l'AIGLE, a *toujours déployé ses qualités toutes guerrières.* Si je cite ces paroles, c'est que je trouve l'occasion de dire que, malgré l'Anglais, la Savoie sera réunie à la France. Le Traducteur a pu affirmer cela, il y a plus de dix-huit mois, parce que le Prophète a dit: « MARS ÉLEVÉ A SON PLUS HAUT BEFROY, FERA RETRAIRE LES ALLOBROX DE FRANCE V. 42. Le secret d'interprétation serait fort compromis si ce quatrain ne s'appliquait pas à Napoléon III.

VII.

Celuy qu'en Sparte Claude ne peut régner,
Il fera tant par voye séductive :
Que du court, long, le fera attaigner,
Que contre Roy fera sa perspective.

VI. 84.

Le boiteux Agélisas, après avoir protesté contre la légitimité de naissance de son neveu, lui ravit le trône, malgré l'oracle de la Pythie : *En Sparte boiteux ne peut régner* ; mais Lysandre avait interprété d'un *défectueux* le mot BOITEUX.

L.-Philippe, l'Agésilas de 1830, n'aura pu, sans avoir tous les droits au trône, régner lors d'un gouvernement semblable à celui de SPARTE, en employant avec Dumouriez la voie la plus courte, celle des armes ; mais il fera tant par voie séductive, qu'après un long temps, il atteindra son but; alors, il renversera non une république, mais un roi.

Il serait trop long de dire comment j'ai été mis sur la voie de l'interprétation de chaque quatrain. Cependant, il est utile d'associer ici le lecteur aux jouissances rares que l'étude de ce quatrain m'a procurées.

Le quatrain précédent parle du gouvernement de 1830, il peut se faire que celui-ci n'y soit pas étranger. Souvent, plusieurs quatrains qui se suivent, parlent d'un même règne, d'un même évènement.

Celuy qu'en Sparte Claude ne peut régner.

SPARTE. — Je me dis de suite : Il ne peut être question ici d'une ville oubliée, et ces vers de Victor Hugo me reviennent à la mémoire :

> Le siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte,
> Napoléon déjà perçait sous Bonaparte.
> Je naquis...

Le Prophète a les mêmes droits que le Poète de désigner le gouvernement de 93 par le mot SPARTE.— CLAUDE (*Claudus* boiteux), si ce mot pris pour BOITEUX, se dit le Traducteur, adaptait ce quatrain à un autre où se trouve le mot BOITEUX, et cette seule réflexion fait que l'interprétation de deux quatrains est en un instant trouvée. Le mot BOITEUX ou CLAUDE doit être pris au figuré. On a dit *la Paix boiteuse.* On voit dans le dictionnaire de Wailly, *Esprit boiteux, claudum ingenium* — et dans le Gradus, du même *claudicat ingenium delirat linguaque mensque* (LUCR.).

Mais voici bien le plus extraordinaire; seulement un an après avoir interprété de L.-Philippe ces deux quatrains, je reconnais toute la valeur de celui-ci.— Seul, il suffirait à confondre tout sceptique et à donner la juste mesure du talent prophétique de Nostradamus. — Je lisais dans Plutarque (traduction d'Amyot), l'admirable dialogue sur les prophéties : *Des Oracles de la Prophétisse Pythie*, et j'en transcrivais quelques passages, ceux-ci entr'autres :

Encore que ces vers des oracles soient pires que ceux d'Homère, nous n'estimons pas que ce soit Apollo qui les ait faits, ains seulement qu'il a donné le principe du mouvement selon que chacune des Prophétisses est disposée à recevoir son inspiration : car, s'il falloit escrire *et non* prononcer *les Oracles, je pense que nous ne les reprendrions et blâmerions pas, disant que ce ne serait pas escriture d'Apollo, s'ils estoient moins élégamment escripts que ne sont ordinairement les lettres des Roys : car* la parole, *ny* la voix, *ny* la diction, *ny* la mesure *ne sont pas du Dieu, ains sont de la femme. Luy donne seulement les imaginations et allume en l'âme la lumière pour esclairer l'avenir, ce qui est et s'appelle* l'Enthousiasme..... *Et Boëthus : sans point de faulte, dit-il, il ne nous suffit pas d'enfermer Dieu une fois le mois dedans un corps mortel, mais encore le voudrions nous mesler parmy toute pierre et tout bronze, comme si la fortune et le cas fortuit n'estoient pas assez suffisans ouvriers de tels accidens et tels évènemens. — Comment, dis-je, te semble-t-il doncques que ces choses-là adviennent fortuitement et par cas d'adventures, et qu'il soit vraysemblable que vos atômes glissent, s'ébranlent ou gauchissent, non auparavant, ny après, mais seulement au poinct justement, que chascun de ceulx qui ont fait ces offrandes devoit avoir quelque chose de pis ou de meilleur? Et Epicurus, à ce que je voy, te sert et profite maintenant des choses qu'il a dictes et escriptes, il y a trois cents ans : et Dieu s'il ne se va emprisonner dedans toutes choses particulièrement, et ne s'y va emmurer, à ton avis ne pourra donner à chose qui soit principe de mouvement, n'y cause de passion ou évènement quelconque?... Et comme Zous, dit, que combien que ces choses ressemblassent à des fables, si est-ce que plusieurs subversions, plusieurs transmigrations de villes grecques, plusieurs venues d'armées barbaresques, et destruction de royaumes et principautés portent témoignage aux prophéties et prédictions antiques. Et ces récens et modernes accidens qui sont naguères en nos temps advenus à Cumes et à Pozzol n'estoient-ils pas promis, chantez et prophétisez par les livres sybyllins, que le temps a depuis, comme débiteur, acquittez et payez, les éruptions de feu, etc. etc.*

Il est bien malaisé de croire que cela ait jamais été sans l'entremise d'œuvre divine, tant s'en faut qu'on l'ait peu prévoir n'y prédire sans divinité. Et Boëthus adonc : Et quel accident, dit-il, saurait-on imaginer, beau sire, que le temps ne doive à la nature, et quelle chose pourrait estre si étrange, si prodigieuse et si inopinée, tant à la mer qu'en la terre, ou touchant les villes entières, ou les hommes particuliers, que si quelqu'un le prédit par traict de temps, il ne luy vienne fait? Combien que cela à proprement parler, ne soit pas prédire, ains dire simplement, ou plustost le jeter et le semer en l'air, à l'adventure, en l'infiny des paroles qui n'ont point d'origine ny de fondement, ausquelles vagantes ainsi en l'infiny quelque fois la Fortune *se rencontre et s'assemble par accident, car il*

Digitized by Google

y a bien différence, à mon avis, entre advenir ce qui a été dit *et* estre dit ce qui adviendra... *L'infinité des accidens est capable de produire toutes choses.... Sérapion luy répliqua : Boëthus dit une juste sentence touchant des propositions qui sont dites ainsi indéterminément sans certain subject. Si la victoire est prédite à un capitaine, il a vaincu ; si la destruction d'une ville, elle est perdue.* Mais là où l'on dit non-seulement ce qui adviendra, mais aussi comment, et quand, et après quoy, et avec quy, *cela n'est point une* conjecture de ce qui à l'adventure sera, *ains* une presignification et déclaration de ce qui résoluement sera *comme pour exemple le clochement d'Agésilaüs.*

Garde toy bien (1), ô nation Spartaine,
Bien que tu sois magnanime et haultaine,
Que royauté boiteuse ne se germe
En toy, qui as l'alleure droicte et ferme. »

Je transcrivais donc ces pasasges, mais je n'avais pas achevé d'écrire ces vers que je me dis : Nostradamus a fait allusion à cette prophétie de la Pythie, quand il a dit : CELUY QU'EN SPARTE CLAUDE NE PEUT RÉGNER. Mais alors, pourquoi cette allusion ? si ce n'est pour provoquer une comparaison entre ces prophéties et l'une de la Pythie ; si ce n'est parce qu'il veut montrer qu'il renferme dan ses quatrains tout ce que Sérapion, le défenseur des Oracles en général, dit qu'on rencontre dans les véritables prophéties. Mais peut-être, ajoutais-je, avec une certaine inquiétude, l'étude de cette allusion va-t-elle me montrer que c'est à tort que j'ai interprêté de L.-Philippe deux quatrains adaptés l'un à l'autre par les mots CLAUDE et BOITEUX. — Bien au contraire, l'histoire d'Agésilas me montre que le Philippe de France reconnu déjà, tel MACÉDON est encore tel SPARTIATE.

Feller dit : Agésilas II, roi de Sparte, était le second fils d'Archidamus. Agis, son frère aîné, étant mort, *il entreprit de faire déclarer illégitime Léotychide, fils de ce prince, et de régner en sa place.* Les soupçons exprimés par Agis lui-même sur les liaisons de Timea, sa femme, avec Alcibiade, semblaient appuyer les prétentions d'Agésilas. — Un oracle avait menacé Sparte de grands malheurs, lorsqu'on y verrait un règne boiteux ; Agésilas qui était boiteux, pouvait craindre qu'on ne lui appliquât ces paroles. Mais Lysandre, tout-puissant à Sparte, soutint que le règne boiteux annoncé par l'Oracle aurait lieu, si l'un des deux rois n'était pas *légitime*... Agésilas l'emporta et monta sur le trône l'an 399 avant J.-C. Ce roi, disgracié de la nature ; petit, de mauvaise mine, réparait par les qualités de l'âme les défauts de sa figure. *Sparte alors était au plus haut degré de sa puissance.* Athènes, vaincue par elle, avait été obligée d'abattre ses murs, et presque toute la Grèce lui était soumise, ainsi qu'une partie de l'Asie Mineure. Agésilas fit la guerre aux Perses... La plus grande partie de l'Asie Mineure tomba en sa puissance... Il se hâta de revenir arrêter les Athéniens et les Béotiens qui désolaient sa patrie. Il tailla en pièces l'armée ennemie à Chéronée... Sparte fut vaincue à Leuctres. Bientôt Epaminondas vint avec son armée victorieuse ravager la Laconie et assiéger Sparte. Mais Agésilas le força de se retirer et refusa la paix qui lui était offerte. La fameuse bataille de Mantinée, gagnée peu après par les Thébains, affaiblit les Spartiates, mais les délivra d'un ennemi redoutable, Epaminondas qui fut tué dans cette journée. Une suspension d'armes fut conclue. »

Un an après la mort d'Agésilas, Philippe de Macédoine monta sur le trône. Il affaiblit la Grèce que son fils Alexandre joignit à son empire.

On comprend la valeur que Sérapion donne à l'Oracle de la Pythie. Sparte défiante pouvait cesser d'avoir des rois, avant d'avoir vu un *boiteux* sur le trône : l'Oracle était alors en défaut. — Le *boiteux* serait monté au trône dans le temps de l'abaissement de Sparte, que la Pythie n'aurait point dit vrai. Le *boiteux* au trône dans le temps de la splendeur de Sparte serait mort avant d'avoir vu décroître la fortune brillante de sa patrie, que la Pythie encore n'aurait point rencontré juste. Le quatrain ne renferme qu'une prophétie peu circonstanciée, mais elle s'est accomplie telle qu'elle est, ne s'est accomplie qu'une fois pour Sparte, pour le monde entier peut-être.

Plutarque, écrivant sur les oracles 300 ans après, pouvait en effet ne pas attribuer au hasard l'accomplissement de l'Oracle. Pourra-t-on aujourd'hui attribuer au hasard l'accomplissement du quatrain de Nostradamus, tout autrement circonstancié que l'Oracle de la Pythie ?

L.-Philippe, nouvel Agésilas, proteste contre la légitimité de naissance de son neveu.

Le duc d'Orléans, dit Al. Dumas (I. 198), dépossédé de la couronne et dépossédé dans sa conviction par une supercherie, protesta dans le *Morning-Chronicle* qui, en novembre 1820, inséra la pièce suivante qui porte la date du 30 septembre de la même année : *Protestation de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, contre la naissance de M. le duc de Bordeaux.* S. A. S. déclare, par les présentes, qu'il proteste formellement contre le procès-verbal, daté du 29 septembre dernier, lequel acte prétend établir que l'enfant nommé Charles-Ferdinand-Dieudonné est fils légitime de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, etc., etc. Cette protestation, comme on le comprend bien, eut son retentissement aux Tuileries ; le duc d'Orléans s'y présenta aussitôt, la démentit et protesta contre elle ; en 1830, non-seulement il l'avoua, mais encore la fit insérer dans les journaux officiels.

EN SPARTE NE PEUT RÉGNER. — On lit dans Al. Dumas : « Dumouriez dit aux Commissaires de la Convention : Nous nous méprenons toujours sur nos citations, et nous défigurons l'histoire en donnant pour excuse à nos crimes l'exemple des vertus de Rome, d'Athènes ou de Sparte. (I. 99). Il leur dit (I. 94.) : Je saurai m'opposer aux horreurs des Jacobins. — Mais, général, demanda Proly, vous ne voulez donc pas de Constitution ? — Je veux celle de 1791. — A la bonne heure, mais sans roi, n'est-ce pas ? — Avec un roi, au contraire. — Avec un roi ! reprirent les trois envoyés stupéfaits. — Mon opinion, dit tranquillement Dumouriez, est qu'il faut un roi. — Mais

(1) Sparte devait nécessairement avoir un roi boiteux qui accomplirait l'Oracle en sa personne. Ces mots *garde toy* ne peuvent signifier *fais en sorte d'éviter*. Car un oracle ne peut être conditionnel. Il annonce un évènement déjà accompli aux yeux du Prophète, il ne peut donc pas ne pas avoir lieu. La Pythie savait que, prévenue, Sparte se laisserait circonvenir par des paroles et marcherait elle-même au-devant de l'Oracle. C'est ce que Nostradamus dit des quatrains qu'on interprétera avant les évènements, voir II. 27. 28. — Cette expression *garde toy* se trouve dans un quatrain que Napoléon Ier a accompli sans le connaître. VIII. 32.

Digitized by Google

pas un Français n'y souscrira ! — Allons donc ! — Mais au seul nom de Louis... — Eh ! qu'importe, reprit Dumouriez, qu'il s'appelle Louis ou Jacques ou Philippe ? — Mais comment ferez-vous adopter cette constitution ? — J'ai mes gens tout trouvés, ce sont les procureurs généraux des départements et les présidents de districts; puis, enfin, j'ai mieux que tout cela : COURT j'ai cent mille Autrichiens et Hollandais qui, dans trois semaines, seront à Paris... Ceci se passait à Tournai, où se trouvait Madame Adélaïde, sœur du duc de Chartres, et Madame de Sillery-Genlis, sa gouvernante. Dumouriez voyait tous les jours la princesse, et dans ces conférences, assure-t-on, il était grandement question de faire roi le jeune duc de Chartres. — « Al. Dumas dit ailleurs: (II. 303.) Dumouriez écrit à Charrette... Le jeune duc d'Orléans est le seul moyen de transition possible entre la république et la monarchie. »

Il fera tant par voye séductive.

« La princesse Adélaïde passait, dit Feller, (Orléans-Eugénie-Adélaïde) pour avoir une grande portée dans les idées, et surtout beaucoup d'ambition pour sa famille. Aussi s'occupa-t-elle constamment de rapprocher de son frère les hommes que leurs opinions ou leurs intérêts éloignaient de la branche aînée des Bourbons. *C'est sous son influence* que se forma le parti qui se trouva tout prêt quand arriva la révolution de 1830. » On lit dans Al. Dumas (I. 167.) : « En rentrant en France, dit Napoléon, ce n'est pas Louis XVIII que j'ai détrôné, c'est le duc d'Orléans. Et, (I. 188.) quoi qu'il en soit, l'adresse du duc d'Orléans, son langage plein de caresses, ses demi-mots sur la cour, l'opinion exprimée sur lui par Alexandre, dans les salons de Madame de Staël; sa fortune immense, ce grand aimant des classes inférieures, tout faisait du duc d'Orléans, six mois à peine après sa rentrée en France, le chef de l'opposition et l'espérance de tous les mécontents. »

Que du court, long, le fera attaigner.

On lit dans le même historien (I. 203) : « Louis-Philippe et Talleyrand, ces deux conspirateurs, jugèrent que l'heure n'était pas venue encore. L.-Philippe dut la plus grande partie de sa force à *ce qu'il sut attendre*. (Al. Dumas écrit ces derniers mots en italique). Sur ces entrefaites, Louis XVIII mourut. »

ATTAIGNER. — Ce mot vient évidemment d'*attingo* fig. atteindre, rencontrer, saisir. — *Rempublicam* entrer dans les affaires publiques (Wailly). On a vu, p. 12, que L.-Philippe s'est servi de ce mot pour désigner l'arrivée au pouvoir : « *Que je ne pourrais atteindre que par le parjure le plus scandaleux.* »

COURT, LONG. — Nostradamus use fort souvent d'antithèse de mots et de pensées. Ce qui prouve bien un peu qu'il n'a pas voulu faire, ainsi qu'on l'a prétendu, de ses quatrains, autant de chaussures à tout pied. Quelle précision dans ce vers ! TOST TARD VENU A SI HAUT ET BAS AGE, IV. 14.

Que contre Roy fera sa perspective.

PERSPECTIVE. — *Perspective*, fig. (parlant des événements heureux ou malheureux qui se présentent dans l'avenir comme presque certains), attente, espérance ou crainte. (Wailly).

Al. Dumas dit (I. 266) : « M. De Lafayette attendait son royal visiteur sur le palier de l'Hôtel-de-Ville (1830)... La situation était grave et solennelle : cette démarche que faisait le duc d'Orléans en venant demander la sanction du peuple dans le palais du peuple, c'était une rupture entière, complète, éternelle avec la monarchie du droit divin, c'était le couronnement de quinze ans de conspiration, c'était le sacre de la révolte dans la personne d'un prince du sang.

Réflexions sur ce quatrain. — Rappelons-nous d'abord ce qui, dans Plutarque, précède la citation de l'Oracle de la Pythie : « *Mais là où l'on dit non-seulement ce qui adviendra, mais aussi comment, et quand, et après quoy et avec quy. Cela n'est point une* CONJECTURE *de ce qui a l'adventure sera, ains une* PRESIGNIFICATION *et* DECLARATION *de ce qui résolumemt sera.* »

Ce quatrain, précédé d'un autre, où l'on voit trois grands évènements de la vie du fils aîné de L.-Philippe, et en même temps du règne de ce roi : ENTRÉE EN BELGIQUE, — mort sur le *chemin de la Révolte* en faisant TANT DE RUDESSE; rupture avec la FLEUR DE LYS, ce quatrain, dit-il bien ce *qui adviendra? Comment* et *quand* et *après quoy* et *avec quy?*

Ce qui adviendra. — Un défectueux ne pourra régner dans sa jeunesse, il régnera longtemps après l'avoir inutilement tenté.

Comment. — Par voie séductive, non employant la voie la plus courte, mais la plus longue.

Et quand. — Première tentative inutile lors d'un gouvernement semblable à celui de Sparte. Seconde tentative qui réussit lors d'un gouvernement royal.

Et après quoy. — Après la chute d'un gouvernement royal, venu après la chute d'un gouvernement républicain.

Et avec quy. — Ce défectueux aura des rapports, pour le fait annoncé de son avènement au trône, avec des républicains et des royalistes.

Si, à tout cela, on ajoute que cet homme, semblable à l'Agésilas de Sparte, désigné par la Pythie, a calomnié la naissance d'un neveu dont il a usurpé le trône, on croira peut-être, avec Sérapion, que la prophétie est possible, et que des Oracles ont reçu leur accomplissement.

VIII.

Quand dans le règne parviendra le boiteux
Compétiteur aura proche bastard
Luy et le règne viendront si fort rogneux
Qu'ains qu'il guerisse son faict sera bien tard.

III. 73.

Quand le Quasi-légitime parviendra au trône, le compétiteur (duc de Bordeaux) sera proche parent de celui qui opposera le droit de fait au droit de naissance. Le Quasi-légitime et son gouvernement deviendront si corrompus, qu'il faudra bien du temps avant que celui-ci guérisse. La Réforme apportée comme remède entraînera la chute de L.-Philippe.

Digitized by Google

Quand dans le règne parviendra le boiteux.

J'ai dit au commencement de l'interprétation du quatrain précédent, qu'ayant pensé que les mots CLAUDE et BOITEUX adaptaient l'un à l'autre ces deux quatrains, je ne tardai pas alors à interpréter l'un et l'autre, en ne perdant pas de vue que Nostradamus parle presque continuellement en figure. Ce Prophète a comparé L.-Philippe au Macédonien Philippe et au Spartiate Agésilas qui, l'un et l'autre, ont dépouillé leur neveu du trône pour y monter à sa place. L'un et l'autre étaient BOITEUX au physique; ils étaient *défectueux* au moral, étant usurpateurs.

On lit dans Anquetil (*Précis d'Hist. anc.*, II. 260) : « Il y eut une vive querelle entre Attalus et Alexandre... Philippe oublie qu'il est *boiteux*, veut courir sur son fils et tombe. » « Les Macédoniens, dit Alexandre, ont là un chef bien en état de passer d'Europe en Asie, lui qui ne peut passer d'une table à une autre sans courir risque de se casser le cou. » — Philippe se rendit secrètement en Macédoine avec la plus grande diligence. Il y avait déjà deux compétiteurs soutenus par les Illyriens et par les Thraces (*Id.*, II. 249).

Compétiteur aura proche bastard,

Ce mot BASTARD est huit fois dans les Centuries, et il est déjà interprété six fois de gouvernement de fait et non de droit. On verra plus loin (q. XXXIII) que le NEVEU DU SANG Napoléon III devait OCCUPER LE RÈGNE après la chute de deux gouvernements *batards*, CHOSES BASTARDS, l'un celui de ce même BASTARD L.-Philippe, l'autre de la République de 1848, gouvernements qui ne furent pas même soumis à l'acceptation du peuple.

« Deux cents députés, sans mandat, sans mission spéciale, dit M. Guy (40), ramassèrent sur les pavés des barricades la couronne de Charles X, pour la mettre au front L.-Philippe. On ne tint compte ni des droits du fils de l'Empereur, ni de ceux de la nation; on fabriqua étourdiment, et en famille, *une nouvelle royauté* qui eut la prétention de tenir par un bout à *la légitimité de naissance*, par l'autre bout à la *révolution*, mais qui eut, en réalité, le double tort de ne représenter véritablement ni le *droit divin* ni le *droit national*, de n'avoir pour elle ni le prestige de l'un ni la solidité et la force de l'autre. La France se résigna à cet escamotage de ses droits, et consentit à faire l'expérience d'une *royauté entourée d'institutions républicaines.* » L.-Philippe, dit M. Odillon-Barrot, est-il Roi *quasi-légitime* ou Roi légitimé par le vœu national? a-t-il été choisi comme Bourbon ou quoique Bourbon? voilà la question. Al. Dumas (II. 49). — On lit dans le même historien (II.80.) : « Une loi fut rendue qui faisait bien ressortir la *situation bâtarde* de cette monarchie qui reniait sa mère. La loi du 19 janvier 1816, relative à l'anniversaire du *jour funeste et à jamais déplorable* du 21 janvier 1793, fut abrogée. Si l'anniversaire du 21 janvier était un jour funeste et à jamais déplorable, pourquoi abrogeait-on la loi qui faisait de ce jour-là un jour de deuil? Tout cela jetait dans les esprits un doute amer. » — Fille de nos malheurs et esclave de notre gloire, la liberté de la presse, dit Châteaubriand, (*Disc. à la Chambre des Pairs*, 7 août 1830) ne vit en sûreté qu'avec un gouvernement dont les racines sont déjà profondes *Une monarchie bâtarde* d'une nuit sanglante, n'aurait-elle rien à redouter de l'indépendance des opinions? »

Luy et le règne viendront si fort rogneux.

C'est un règne malheureux, dit Al. Dumas (I. 293), que celui qui est encadré entre le suicide du duc de Bourbon et l'assassinat de M^me^ de Praslin.— Il dit encore (II. 200) : Or, comme on avançait de plus en plus vers la catastrophe, les *symptômes de démoralisation* devenaient de plus en plus fréquents. — Le *propre du gouvernement* de L.-Philippe avait toujours été de substituer aux sentiments de l'honneur public et de susceptibilité nationale, le sentiment des instincts matériels; de ce sentiment poussé à un certain degré, à l'oubli des lois de l'honneur et de la délicatesse, il n'y a qu'un pas. Ce pas fut franchi par des hommes d'une si haute position sociale, que la France fut épouvantée, en voyant de quel rang descendaient les accusés qui, le 8 juillet 1847, venaient s'asseoir sur la selette de la Chambre des Pairs. Le général Despans-Cubières! M. Teste, ancien ministre des travaux publics! M. Parmentier, agent d'affaires! le quatrième accusé, M. Pellapra, banquier, était en fuite. M. Teste fut reconnu coupable d'avoir, en 1842 et 1843, *étant ministre des travaux publics*, agréé des offres et reçu des dons et présents pour faire un acte de ses fonctions non sujet à salaire, et condamné à la dégradation civique, à quatre-vingt-quatorze mille francs d'amende et à trois années d'emprisonnement. M. Despans-Cubières...

Il dit encore (II. 223) : « Le 22 février 1848, les députés de l'opposition font parvenir aux journaux la note suivante, dont le corollaire est la proposition de la mise en accusation du ministère... » L'opposition... poursuivra avec persévérance et avec plus d'énergie que jamais la lutte qu'elle a entreprise contre *une politique corruptrice*, violente et anti-nationale. — Et (II. 298) : Le *Daily-News* publie après la mort de L.-Philippe : « Pendant les dix-huit années de son règne, pas une idée grande ou généreuse ne germa dans son esprit, sa politique intérieure se bornait à cajoler ou à *corrompre les députés.*

A l'intérieur, dit M. Guy (128-131), on professait plus que jamais, le culte des intérêts matériels; on disait aux individus : Enrichissez-vous! et ne vous occupez pas des affaires publiques; on appelait cela de la grande morale : comme si la grande morale ce n'était pas au contraire l'oubli de soi-même, le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt public. Le pays légal s'isolait de *plus en plus* du pays véritable; les *bourgs pourris* d'Angleterre semblaient transportés parmi nous; le roi L.-Philippe, malgré son immense fortune, se montrait toujours prêt à renouveler, en faveur de ses enfants, ces demandes d'apanages et de dotations sans cesse repoussées par la pudeur des assemblées. Comment des exemples descendus de si haut n'auraient-ils pas été *contagieux?* Aussi les deux cent mille censitaires, comme autant d'avides sangsues dont la soif s'irrite en buvant au lieu de se calmer, épuisaient-ils par leurs exigences la fortune publique. Le roi des Français, en un mot, ne gouvernait la France qu'au profit de la dynastie de sa famille. S'il laissait tomber les miettes de sa table sur un petit nombre de privilégiés, c'est que ces privilégiés étaient les instruments dociles de sa politique égoïste. On comprend qu'un pareil état de choses rendait tous les jours plus impérieux, aux yeux des masses, le besoin d'une réforme gouvernementale. Les esprits honnêtes, les cœurs généreux sentaient qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'arracher le pays à ce matérialisme qui le dépravait et le

Digitized by Google

déshonorait; de faire cesser le scandale de cet individualisme effréné qui le menaçait d'une prochaine décadence. Ce moyen, c'était d'élargir le cercle électoral... Ce besoin de réforme était si réel, si profond, que le ministre dirigeant de cette époque, le reconnut lui-même dans un banquet fameux, le banquet de Lisieux, où il disait à ses électeurs réunis : que le gouvernement seul pouvait satisfaire, dans une mesure convenable, les désirs de l'opposition à cet égard, et qu'il prenait l'engagement de le faire bientôt. Mais on se garda bien de tenir cet engagement... Quand il fut devenu bien évident que le gouvernement ne ferait rien après avoir hautement avoué, dans plusieurs occasions, *qu'il y avait quelque chose à faire*, l'opposition crut devoir songer enfin à lui arracher ce qu'il refusait. A cet effet, elle dressa les tables de ces banquets réformistes où la république coudoyait la gauche dynastique... En présence de ces crimes (Praslin, Teste) commis ou divulgués au moment même où ce mot de *corruption* retentissait dans les banquets d'un bout à l'autre de la France, il était difficile que des masses indignées refusassent de croire à l'immoralité qu'on leur montrait du doigt dans les hautes régions du pouvoir. Tel était l'intérieur de la France en février 1848. M. Odillon-Barrot, en engageant la lutte, avait espéré que le roi céderait et accorderait la réforme. Le roi ne céda pas.

On lit dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (V. 52) : — Vers la fin du ministère du 27 octobre, de tristes scandales éclatèrent dans les hautes régions de la société..... Plus d'un procès célèbre servit, en 1846 et 1847, de texte et d'arguments aux prédications du communisme. Dans les Chambres, du haut de la tribune, on prédit, même à courte échéance, une révolution.

24 février. — Le peuple rentre à la Chambre : A bas la régence ! vive la république ! à la porte les corrompus ! La voûte tremble de ces cris. (Lamartine. *Histoire de* 1848. I. 212).

Qu'ains qu'il guérisse son fait sera bien tard.

Le prophète, qui semble appeler ici de ses vœux la fin de ce règne, a dit ailleurs que, par un augure favorable, de ROY VIENDRA EMPEREUR PACIFIQUE. V. 6. — TARD. — Nostradamus, GRAND PROPHÈTE (II. 36.), a-t-il entendu les dernières paroles dites à L.-Philippe sur le trône? On lit dans Al. Dumas (II. 244) : Sire, dit M. de Girardin, que va faire votre majesté? Signez la nomination de M. Odillon-Barrot à la présidence du Conseil. — *Il est trop tard.* — Le roi le regarde étonné. C'est la deuxième fois, depuis le matin, que l'on prononce ce mot devant lui. — Sire, ce n'est plus un changement de ministère que le peuple veut, c'est une abdication.

Pagès, dès le 25 mars 1834, avait dit, lors de la discussion de la loi sur les associations :

« ..... Le despotisme n'est pas la tyrannie. Si quelques bassesses se couchaient à plat ventre devant Napoléon, planant au-dessus de cette poussière, il comptait sur la France et sur son génie. Alors on ne grouppait pas, autour des ministres, les sophistes, les déclamateurs, toutes les servilités, toutes les corruptions, et l'on n'avait pas le front de dire à ce monstrueux assemblage : *Tu es la chair de ma chair et les os de mes os*..... Si un Français homme de bien veut donner au pays la sauvegarde de l'indépendance électorale, et s'opposer à ces choix honteux qui livrent la vénalité publique à la corruption ministérielle, je suis son homme, malgré vos ministres et vos lois..... » (*Tribune Française*. Marcel. p. 332).

Le 20 mai 1834, cinq semaines après les massacres de Lyon et de Paris, Lafayette rendait le dernier soupir. On dit que la dernière heure de cet élu de 1789 et de 1830 fut sombre; on dit qu'au souvenir de ces deux révolutions, dont la première avait glissé de ses mains dans le sang, et la seconde pour tomber dans la boue, il eut un doute sur lui-même, et ne se crut pas vraiment digne de ce nom de républicain qu'on lui avait donné (Al. Dumas. II. 90).

Nostradamus a mis dans ce quatrain un mot qui l'adapte encore à un autre interprété du même roi : le mot PROCHE signifiant *parent* se trouve dans le quatrain IV. 93. UN SERPENT VEU PROCHE DU LICT ROYAL (p. 10).

Que le lecteur compte lui-même les traits caractéristiques renfermés dans ces deux quatrains, VI. 84 et III. 73, qui s'adaptent l'un à l'autre par les mots BOITEUX et CLAUDE, sans oublier le rapprochement bien remarquable fait entre L.-Philippe et Agésilas de Sparte, et il trouvera, certainement, que l'interprétation donnée ici n'est pas un simple jeu d'esprit.

On trouvera bien recherché ce que je vais ajouter, mais la manière du Prophète m'autorise à faire ce nouveau rapprochement.

Nostradamus n'a pas mis CLAUDE pour *boiteux* afin de voiler sa pensée, car la connaissance de la prophétie de la Pythie donne forcément au mot CLAUDE la signification de *boiteux*. Il n'a employé ce mot et ne l'a écrit avec un grand C, comme un nom propre, que pour faire observer les rapports qui existent entre L.-Philippe et Claude porté au trône par une révolution qui en a dépossédé son neveu. — Le mot MACÉDON a réveillé le souvenir d'un roi Macédonien (Philippe), le mot CLAUDE réveille celui d'un empereur romain, et ces deux noms ne sont populaires, dans l'histoire ancienne, qu'en désignant ces deux personnages.

PARALLÈLE ENTRE :

CLAUDE Ier	et	L.-PHILIPPE Ier.
CLAUDE Ier, dit Feller....., oncle de Caligula..... Après la mort de Caligula, assassiné, Claude fut proclamé empereur par les soldats qui le rencontrèrent par hasard, comme il se cachait pour échapper aux meurtriers.		L.-PHILIPPE Ier, oncle du duc de Bordeaux, que la révolution de 1830 a privé de la vie politique, fut proclamé roi par l'opposition, qui avait eu peine à le trouver comme il se cachait pour voir en sécurité la tournure que prendraient les évènements.
Quoique le Sénat eût envie de rétablir la république, il n'osa s'opposer à son élection.....		Quoique le gouvernement provisoire eût envie de rétablir la république, il n'osa s'opposer à son élection.
Au commencement de son règne, il s'annonça assez bien, mais il se démentit bientôt.....		Au commencement de son règne, il s'annonça assez bien, mais il se démentit bientôt.....
On lui arracha l'empire avec la vie.		Une révolution mit fin à sa vie politique.

Le Prophète a signalé dans ses quatrains tous les rapprochements que l'on fait ici entre L.-Philippe et Claude.

Digitized by Google

IX.

Par détracteur calomnié à puisnay,
Quand istront faits énormes et martiaux ;
La moindre part dubieuse à l'aisné
Et tost au règne seront faitcs partiaux.

VI. 95.

Quand des attaques morales contre la naissance d'un puîné et des combats contre ce même puîné, calomnié par un détracteur, seront faits, la moindre part de la nation restera fidèle au Bourbon aîné, mais ne prendra pas sa défense. Les membres de la branche cadette usurperont, en quelques jours, le pouvoir qu'ils devront partager avec le peuple. Le roi régnera, mais ne gouvernera pas.

Par détracteur calomnié à puysnay,
Quand istront faits énormes et martiaux.

Les mots : PUISNAY, MOINDRE PART, AISNÉ, adaptant ce quatrain à d'autres déjà interprétés, le Traducteur en a trouvé en un instant l'explication. La construction de la phrase est latine. Le mot *chose* se sous-entend très-souvent en latin et se rend par l'adjectif neutre : *Triste lupus stabulis*, le loup pour les bergeries est *chose* redoutable (Wailly). QUAND *choses* ÉNORMES ET MARTIAUX ISTRONT (*seront*) FAITS A PUISNAY CALOMNIÉ PAR DÉTRACTEUR, etc. On verra aux quatrains, sur la conspiration d'Orsini, une nouvelle suppression du mot *chose* : HORRIBLE, ÉPOUVANTABLE (V. 8). Le Prophète dit ici *choses* MARTIAUX, comme il dit ailleurs *choses* BATARDS (Voir XXXIII). Le mot *negotium, chose* est neutre, et l'auteur montre bien ici que sa phrase est latine, en n'employant pas, en français, le féminin avec le mot chose.

Ce qui a été dit précédemment prouve que ces deux premiers vers peuvent s'appliquer au puîné, duc de Bordeaux, quatrième enfant du duc de Berry, né après la mort de son père. — Il y a eu assassinat du père, double tentative pour causer une fausse couche par des explosions; protestation du duc d'Orléans contre la légitimité du duc de Bordeaux, révolution de 1830, on a quitté la FLEUR, on a marché contre le MYRMIDON.

La moindre part dubieuse à l'aisné.

Il est dit du roi L.-Philippe de la branche cadette. LA PLUS GRANDE PART LE VOUDRA SOUSTENIR VI. 13. — Al. Dumas dit (II. 310) : L.-Philippe écrit à l'Empereur Nicolas (1830) : Tous les yeux se sont tournés vers moi; les vaincus eux-mêmes m'ont cru nécessaire. — Il dit encore (I. 245) : Les premières paroles de Charles X à M. de Vitrolles furent un reproche. — Comment, lui dit-il, c'est vous Vitrolles, vous qui m'engagez à traiter avec des sujets rebelles? — Oui, sire, car vous ne pouvez plus rentrer en roi dans Paris révolté. — Tout, s'écria Charles X, plutôt que ce soufflet donné à la monarchie. — Soit, dit M. de Vitrolles, voulez-vous essayer de la Vendée? Pouvez-vous compter sur la Vendée? j'y suivrai votre Majesté : je suis prêt à me dévouer jusqu'au bout. — La Vendée! murmura Charles X, c'est bien difficile!... puis répondant à lui-même : — Oui, bien difficile!... Enfin, paraissant prendre tout-à-coup son parti : Allons, allons, dit-il, donnez-moi une plume, et il signa. La monarchie venait de rendre son épée.

AINÉ. — Le duc d'Orléans écrit, le 18 juillet 1808, à sa future belle-mère : « Je suis lié, Madame, au roi de France, mon AINÉ et mon maître, par tous les serments qui peuvent lier un homme, par tous les devoirs qui peuvent lier un prince. » — Al. Dumas (I. 149) « Officiers, soldats, ouvriers, tout est prêt; vous (Talleyrand), moi (Lafitte), lui (le duc d'Orléans), si vous lui parlez, l'affaire est faite. — Comment cela, voyons? — Oh! c'est bien simple : trois millions, deux régiments, douze mille ouvriers autour de la chambre : Vive le duc d'Orléans! Vous à une tribune, moi à l'autre, et les AINÉS décampent. Le prince, sans répondre, regardait Lafitte qui continua : Pas une goutte de sang, pas une arrestation, pas une boutique fermée; demain, on travaille et on se promène comme si de rien n'était; c'est une révolution à la fleur d'orange. » Et t. I, p. 289 : « Hugues-Capet avait fondé la dynastie des grands vassaux; François Ier celle des grands seigneurs; Louis XIV celle des aristocrates; Louis-Philippe venait de fonder celle des grands propriétaires. Aussi est-il curieux de voir combien cette monarchie, créée par la bourgeoisie et par la finance, jette peu de perturbation dans les affaires commerciales. Le 24 juillet, trois jours avant la révolution, la rente est à 105,15; le 12 août, trois jours après l'installation de la monarchie, elle est à 104,40. La monarchie du droit divin, en s'écroulant, a produit une baisse de 75 centimes. »

Et tost au règne seront faits partiaux.

Le 29, à trois heures, (id. I. 216), le duc d'Orléans apprit la prise des Tuileries et la victoire du peuple. La situation était extrême : il s'agissait pour lui ou du trône ou de la proscription; du trône, c'est-à-dire de l'ambition éternelle de sa race; de l'exil, c'est-à-dire de la terreur constante de sa vie. Le 30, au matin, ce fut bien pis : il reçut le message de M. Lafitte qui lui donnait le choix entre une couronne et un passeport... Le soir, il entra à Paris; son premier soin (255) fut d'envoyer avertir Lafitte de son arrivée, et complimenter Lafayette de l'influence qu'il avait prise sur la tranquillité publique.

— On affichait à Paris (247) :

Le duc d'Orléans ne se prononce pas, il attend notre vœu proclamons ce vœu, et il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne.

Art. 14 de la Charte : La puissance législative s'exerce *collectivement* par le roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés. Art. 15. La proposition des lois appartient au roi, à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés; néanmoins, toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des députés, etc...

TOST. — Le 1er août, Charles X nomme le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume; le 7 du même mois, celui-ci monte au trône.

PARTIAUX. — Ce mot est au pluriel, parce que le Prophète a déjà déclaré que les NORMANS DE FRANCE et PICARDIE VI. 16. s'entendraient pour ravir le trône, et il a nommé, par leur propre nom, ceux qui ont porté au pouvoir le CHEF D'ORLÉANS. VIII. 42. : PHILIPP. VIII. 81. IX. 89. et FERDINAND IX. 35.

Digitized by Google

X.

Un dubieux ne viendra loin du règne,
La plus grand part le voudra soustenir;
Un Capitole ne voudra point qu'il règne,
Sa grande charge ne pourra maintenir.

VI. 13.

Le roi de la Quasi-légitimité, par ses empiétements, ne viendra loin du pouvoir absolu. La plus grande part de la nation le voudra soutenir. Un petit nombre voudra remplacer le Louvre de la royauté par le Capitole de la république. Le Quasi-légitime ne pourra conserver le pouvoir exécutif.

Un dubieux ne viendra loin du règne.

DUBIEUX. — Les outrages à la légitimité, dit Châteaubriand (*Mém. sur la captivité*), pouvaient avoir un but sous la république et l'empire; dans l'ordre actuel, ils sont imbéciles. L'abdication de Charles X et de Louis XIX étant maintenue, la *quasi-légitimité n'est séparée de la légitimité que par une seule tête*. Si donc la mort venait à cueillir cette jeune tête, on se retrouverait en face de la légitimité, grossie des lois d'exception dont elle s'engraisse sous le masque populaire. Que feraient alors les flatteurs de L.-Philippe, en présence des malédictions qu'ils ont prononcées contre elle? Continueraient-ils leur blasphème, tandis que moi, au milieu de mes répugnances et de mes regrets, conséquent jusqu'au bout, et ne pouvant avoir la république, je serai forcé de crier de nouveau : Le roi est mort! vive le roi! quelle double péripétie!

Le mot DUBIEUX (*dubius*, douteux, incertain (Wailly), ne se trouve que deux fois dans les centuries, et c'est dans deux quatrains qu'on interprète de L.-Philippe.

NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE. — Ainsi, on le voit, dit Al. Dumas, (II. 125-127), tout secondait la marche prospère de la famille royale vers ce faîte de puissance absolue, but constant de tous les désirs de son chef. De temps en temps, L.-Philippe demandait bien un peu plus de despotisme. Mais le despotisme, cela ne coûtait rien à la bourgeoisie; il y avait plus, elle n'était pas fâchée de voir son représentant frapper sur le peuple qu'elle sentait remuer sous ses pieds, sur l'intelligence qu'elle sentait gronder au-dessus de sa tête...

La plus grand part le voudra soustenir.

La session de 1846 s'ouvrit le 27 octobre 1845. A aucune époque, depuis 1830, dit Al. Dumas (II. 206), c'est-à-dire depuis les seize années qui venaient de s'écouler, l'opposition ne posa autant de fois, avec autant de persistance, les questions de cabinet, et, disons-le, jamais jusque-là l'opposition ne compta un si grand nombre déchecs. — On lit dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (V. 50) : « En 1846, les élections avaient réussi au-delà des espérances de M. le comte de Duchâtel, ministre de l'intérieur. Les élections étaient son œuvre personnelle : « *Les mauvais reviennent bons*, me dit-il un jour, *les bons reviennent excellents.* »

Un capitole ne voudra point qu'il règne.

On lit dans la *Revue de l'année*, par Clairville, 1837. *Mathieu Laensberg est un menteur :*

J'avais dit : Nous sommes égaux,
Le peuple arrive au *Capitole*,
On va supprimer les impôts
Et renverser le monopole :
Ah! je le vois avec douleur
Mathieu Laensberg est un menteur, un imposteur,
Un radoteur.

En 1840, dit M. Guy, p. 82, le *Capitole* et le *Journal du commerce* étaient les organes nouveaux du parti Napoléonien, après la suppression de la *Tribune*. Le mot *Capitole* a donc été employé, sous L.-Philippe, pour désigner le gouvernement par le peuple. Louis-Napoléon avait exprimé clairement, plusieurs fois déjà, qu'à ses yeux, le peuple était le seul souverain. Le *Capitole*, dit Moréri, était regardé comme le siége le plus auguste de la puissance et de la religion romaine. On y conservait, dans le temple consacré à Jupiter, les dépôts les plus sacrés de la république, comme les livres des Sibylles, les Ancilles... Manlius repoussa de cette forteresse les Gaulois. Il acquit de cette action le surnom de *Capitolin*, et fut, dans la suite, *précipité de ce même capitole, pour avoir aspiré à la royauté.*

Sa grande charge ne pourra maintenir.

L.-Philippe a dit, dans sa lettre du 18 juillet 1808, en protestant contre son arrivée au trône par l'usurpation (voir p. 12) : « Je ne pourrais espérer de me *maintenir* quelque temps que par la scélératesse et la perfidie. » Il dit, dans son dernier discours au trône, cette phrase blessante pour la minorité de la chambre des députés : « Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ennemies ou aveugles, une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous possédons, dans la *monarchie constitutionnelle*, dans l'union des *grands pouvoirs de l'Etat*, le moyen assuré de surmonter tous les obstacles et de satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. » — Lamartine, devenu, de membre de la minorité du pouvoir législatif, membre d'un gouvernement provisoire, (L.-Philippe n'ayant pu MAINTENIR sa grande charge du pouvoir exécutif), Lamartine, dit Al. Dumas II. 264), se fit apporter une bouteille et un verre, remplit le verre, y trempa ses lèvres, et dit, en l'élevant au-dessus de sa tête : Amis, voilà le banquet que nous vous avions promis. »

XI.

Loing de sa terre Roy perdra la bataille,
Prompt eschappé poursuivy suivant prins,
Ignare prins sous la dorée maille,
Soubs feinct habit et l'ennemy surprins.

VI. 14.

Ses enfants, la duchesse d'Orléans, lutteront encore à Paris, à la chambre des députés, et lui, le roi, sera déjà loin, assurant par sa fuite le triomphe de l'insurrection. Echappé promptement, il sera poursuivi, saisi et relâché. Redoutant sous les vêtements royaux, d'être

Digitized by Google

reconnu de ses ennemis surpris de leur victoire, il aura revêtu des habits d'homme du peuple.

Que le lecteur ne perde pas de vue que ce quatrain vient, dans les centuries, immédiatement après celui qu'on vient d'interpréter de la lutte du parti républicain CAPITOLE contre le pouvoir exécutif, GRANDE CHARGE de L.-Philippe. Ces deux quatrains se prêteront mutuellement une singulière force, si on peut les appliquer au même évènement.

Loing de sa terre Roy perdra la bataille.

24 février. — On entend des Tuileries, dit Al. Dumas, (II. 239-253) le double tocsin qui appelle le peuple aux armes et Dieu au secours du peuple... Vers neuf heures, on entend une grande rumeur dans la cour même du château; les surveillants s'appellent, prennent leurs fusils et se précipitent vers le guichet; trois ou quatre coups de fusil viennent de partir de la maison située au coin de la rue de Rivoli et de la rue de l'Echelle. L'*avant-garde* du peuple est là... M. de Rémusat dit au roi : — Mais ici, sur la place de la Concorde, à trois cents pas de votre Majesté, les dragons rendent leurs sabres et les soldats leurs fusils. — Impossible! s'écrie le roi. — Pardon, Sire, dit M. de Lambessein, j'ai vu...— Le roi sort avec les deux ministres, emmenant M. le duc de Montpensier. La reine court après son mari et le rejoint. — Sire, dit-elle, montez à cheval, et mourez, s'il le faut : du balcon des Tuileries, votre femme et vos enfants vous regarderont mourir! Le roi, en effet, monte à cheval et passe la revue des troupes qui se trouvent dans la cour des Tuileries. — Le duc de Montpensier s'approche : Au nom de la France, sire, abdiquez, dit-il. — Eh bien! soit, dit le roi, puisque vous le voulez tous, j'abdique... Les chevaux, dit le roi.— On les amenait lorsque le piqueur et les deux premiers chevaux d'attelage ont été tués, lui répond-on. — Alors, pas de voiture? — Si fait, Sire, deux voitures sont au pont tournant; deux voitures prises chez un loueur : *deux voitures sans livrées, sans armoiries!* C'est plus simple. — Alors partons. — Le bruit de deux pièces de canon se fit entendre et la fusillade retentit sur toute la ligne. *Le roi pouvait être alors à moitié chemin du jardin des Tuileries.* Le Carrousel qui était plein de monde fut évacué en un instant. La duchesse d'Orléans jeta un cri. — Mais, dit-elle, j'ai entendu le roi donner l'ordre de cesser le feu. — En effet, cet ordre a été donné, répondit un des officiers, mais on aura oublié de le transmettre aux soldats du palais. — Général, dit la princesse à M. Gourgaud, vous qui êtes en uniforme d'artillerie, courez donner l'ordre aux batteries de s'arrêter. — Le général Gourgaud s'élança, apparut un instant dans la cour et donna l'ordre. Les mèches des artilleurs furent éteintes, les soldats de la ligne mirent l'arme au pied. En ce moment, un huissier du palais entre et dit à Madame la duchesse d'Orléans : — Le roi et la reine sont partis.— Comment partis! — Oui, Monseigneur le comte de Paris est le roi, et votre Altesse régente. — Et le roi n'a trouvé que vous pour me faire annoncer une pareille nouvelle? l'huissier s'inclina. — M. de Boismillon, dit la duchesse, voyez donc, courez donc, peut-être trouverez-vous quelqu'un; il est impossible qu'on me laisse *seule avec une pareille responsabilité*.— M. de Boismillon obéit, traversa les chambres solitaires et revint en disant : — Personne, Madame la Duchesse. — Eh bien! dit-elle, je vais aller m'asseoir, mes deux enfants dans les bras, sous le portrait de mon mari; ceux qui viendront me chercher pour me faire régente ou pour me tuer, me trouveront là.— Au moment où elle se retirait, M. Dupin entra : — Ah! Monsieur, dit-elle, en s'élançant, que m'annoncez-vous? que me direz-vous? — Je vous dirai, Madame, que peut-être êtes-vous appelée à jouer le rôle de Marie-Thérèse. — Disposez de moi, Monsieur, ma vie appartient à la France et à mes enfants. — Alors, partons, partons vite. — Où cela? — A la Chambre.— Je vous suis. Venez, Messieurs. (Ces mots s'adressaient à un faible groupe de fidèles). — En ce moment, M. le duc de Nemours entra. Il était resté pour accompagner sa belle-sœur, et résigner en sa faveur ses pouvoirs de régent. Le cortége se mit en marche... Pendant que le duc de Nemours, la duchesse d'Orléans, les jeunes princes, les aides-de-camp et les secrétaires sortaient par le pavillon du milieu, le peuple, nous l'avons dit, entrait par les grilles, par les quais et par la rue de Rivoli. Il se rua sur le château. »

Prompt eschappé poursuivy, suivant prins.

PROMPT ESCHAPPÉ. On se rappelle, dit M. Guy (131), comment L.-Philippe, qui, à *onze heures du matin*, croyait faire une grande concession en nommant ministres MM. Odillon-Barrot et Thiers, montait, à *midi*, sur la place de la Concorde, dans un fiacre qui l'emportait loin de Paris. — On lit dans Al. Dumas (II. 248) : « M. Crémieux s'approche du Roi. — Il est bien entendu, Sire, que la régence est à M^me^ la duchesse d'Orléans? — La régence est à M. de Nemours, dit le Roi, une loi la lui a accordée; maintenant violez la loi si vous voulez. Allons, partons, partons. »

POURSUIVY. (*Id.* II. 289). La mer a encore grossi, le vent s'est encore augmenté, la barque de Halley est encore dans la Fouque. Tant que le vent durera, toutes les forces humaines ne la mettront pas à la mer. Ainsi, le Roi se trouve entre deux tempêtes : celle qui souffle de Paris, celle qui souffle de l'Océan; l'une qui le *poursuit*, l'autre qui l'arrête... Halley a déjà pris les devants, il a couru chez le commissaire. Le commissaire est prévenu. Une vingtaine de Trouvillois sont ameutés et gardent la côte... A peine le Roi est-il parti que l'on frappe à la porte. M. de Perthuis va ouvrir; c'est le commissaire qui vient faire une perquisition.

SUYVANT PRINS. — L'ex-Roi et sa famille (*Id.* II. 285) ont quitté Dreux.... Le sous-préfet attendait la voiture à sa sortie de la ville et a pris place sur le siége à côté du valet de pied. Les gendarmes de Saint-André ayant demandé au relais de la poste de la localité qu'elles étaient les personnes que cette voiture renfermait, le sous-préfet est descendu immédiatement de son siége, leur a répondu à l'oreille, et les gendarmes se sont retirés immédiatement. L'ex-Roi avait à peine traversé la forêt d'Anet, que les ouvriers d'une papeterie voisine arrivaient avec l'intention de l'arrêter.

Ignare prins sous la dorée maille
Soubs feinct habit et l'ennemy surprins.

IGNARE, *Ignarus*, qui ne sait pas..., exempt de, à

Digitized by Google

l'abri de (Wailly). — Al. Dumas dit (II. 247.) : « Pendant que les quatre ambassadeurs de la royauté expirante échouent sur quatre points, le Roi ôte son uniforme, détache son cordon, pose son épée sur une table et reprend ses habits bourgeois. — La Reine le regardait faire, pâle, immobile. On sentait que l'altière fille de Caroline, celle en qui le sang des Bourbons ne s'est point altéré, eût mieux aimé voir son mari dépouillé ainsi pour la tombe que pour la fuite. » — L'historien dit ensuite ce qu'on a lu plus haut que le Roi partit dans des voitures de louage, il avait dit avant (246.) : « L.-Philippe au maréchal Gérard, — Allez au-devant de ces gens-là, maréchal, et dites-leur que j'abdique. — Faites-moi donner un cheval, Sire. — L'ordre est transmis ; mais tout le monde a la tête tellement perdue, qu'on ne peut trouver d'autre cheval que celui que vient de monter le Roi. On l'amène au maréchal *tout caparaçonné de crépines d'or.* »

Les chevaux qui emportent le Roi loin de Paris sont des chevaux d'emprunt. — « On fait atteler une voiture sans armoiries, dit Al. Dumas (II. 287.), on part de Dreux.... Racine a reconnu le Roi, quoique le Roi ait coupé ses favoris, porte des lunettes vertes, soit enveloppé d'un cache-nez et affecte l'accent américain. »

ET L'ENNEMY SURPRINS. — « L.-Philippe, dit M. Guy (131), se reconnaissait vaincu et presque sans combat. Un voile couvre encore la plupart des détails des évènements de février. Tout le monde fut étonné de ce dénouement si subit et si peu disputé : moins de deux heures avaient suffi pour dévorer trois ou quatre combinaisons, un ministère Molé, un ministère Thiers, et la régence de Mme la duchesse d'Orléans. Les plus SURPRIS de la victoire, il faut le dire, ce furent les vainqueurs. »

M. Crémieux, dit Al. Dumas (II. 238), est à la tribune :

«.... Croyez-moi, puisque nous sommes arrivés à subir une révolution lorsque nous ne voulions qu'un simple changement de politique, confions-nous au pays. Sachons profiter des évènements, ne laissons pas à nos fils le soin de renouveler cette révolution. Je demande l'institution d'un gouvernement provisoire, et je propose qu'il soit composé de cinq membres. » — Adopté ! adopté !

Comptons les détails ou circonstances renfermés dans ces huit vers : 1° Il s'agit d'un DUBIEUX, d'un Quasi-légitime ; 2° il ne vient loin du RÈGNE : au pouvoir exécutif qu'il possède, il va joindre le pouvoir législatif en achetant les voix des députés ; 3° LA PLUS GRANDE PART le veut SOUSTENIR : majorité de la Chambre, magistrature, armée, bourgeoisie, tous les conservateurs de toutes les classes sont pour lui ; 4° UN CAPITOLE le parti républicain si peu nombreux exige qu'il se renferme dans sa charge : *régner non gouverner* ; 5° il perd SA GRANDE CHARGE : un des *grands pouvoirs* de l'État. Et maintenant, détails sur cette chute : 6° ce DUBIEUX est bien un ROY ; 7° il y a BATAILLE ; 8o LA BATAILLE dure après la fuite du ROY ; 9° la fuite a été prompte ; 10° il s'est ESCHAPPÉ à travers la révolte elle-même ; 11° il est POURSUIVY ; 12° il est PRINS dans sa fuite ; 13° il avait au moment de sa chute ses *vêtements royaux* ; 14° il fait la réflexion qu'il sera à l'*abri* de ses ennemis sous des *vêtements empruntés* ; 15° il se revêt de ces HABITS ; 16° le vainqueur est SURPRINS de son triomphe. — Tous les mots de ces deux quatrains s'enchaînent naturellement les uns aux autres, ainsi que les pensées qu'ils expriment.

XII.

De nuict dans lict le suprême estranglé,
Pour trop avoir séjourné blond esleu :
Par trois l'Empire subrogé exanclé,
A mort mettra carte, et pacquet ne leu.

I. 39.

De nuit, dans son lit, le dernier des Bourbons-Condé sera étranglé pour être demeuré trop longtemps fidèle au jeune Roi à la blonde chevelure, élu Roi par abdication de ses parents. Le pouvoir enlevé par le tuteur sera réclamé par trois partis : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Un testament, qu'on ne produira pas, fait en faveur du duc de Bordeaux, aura causé la mort du prince de Bourbon-Condé.

De nuict dans lict le suprême estranglé...

Bourbon-Condé (Louis-Henri-Joseph, duc de) huitième des princes de ce nom qui remontent au prince de Condé, tué à la bataille de Jarnac en 1569, était né, dit Feller, le 13 avril 1756... Un mois après la révolution de 1830 (le 26 août), ce prince infortuné qui *n'avait pu rester indifférent à la chute du trône*, et qui se disposait, dit-on, à quitter la France, fut trouvé sans vie dans son château de *Saint-Leu*. Son *corps* était *suspendu* avec une *cravatte*, à l'espagnolette de sa chambre à *coucher* : le bruit se répandit aussitôt qu'il s'était donné la mort. Cependant un grand nombre de personnes attribuèrent sa fin à un crime. Par son *testament*, le prince avait institué héritier le duc d'Aumale, fils de L.-Philippe, et Mme de Feuchères, qui, depuis longtemps, exerçait sur son esprit un irrésistible ascendant. Ce *testament attaqué* par la famille de Rohan a été confirmé par la Cour royale de Paris. Avec le duc de Bourbon s'est *éteinte* cette *illustre* branche de Condé, qui a donné plusieurs héros à la France (1).

(1) Comme je tiens beaucoup à laisser aux historiens et au Prophète la responsabilité de tout ce qui ressemble à une dénonciation odieuse, je cite ici encore M. Th. Muret. Le vieux duc de Bourbon, cousin du roi, avait légué, avant la révolution de juillet, sa fortune, évaluée à quatre-vingts millions, au duc d'Aumale, quatrième fils de L.-Philippe... Mais quand une révolution eût éclaté ; quand le duc de Bourbon vit la famille d'Orléans sur le trône et le duc de Bordeaux proscrit, dépouillé, il exprima hautement l'intention d'annuler son premier testament, d'en faire un autre en faveur de Henri, et de quitter la France. Au moment où il allait exécuter ce double projet, le 27 août 1830, au matin, le malheureux vieillard fut trouvé étranglé dans sa chambre, accroché à l'espagnolette d'une fenêtre et ses pieds traînant à terre. On voulut attribuer sa mort à un suicide, et le docteur Marc, médecin particulier de L.-Philippe, chargé de visiter le corps, se prononça dans ce sens. Mais vingt circonstances différentes, les sentiments nobles et chrétiens du prince, démentaient hautement une pareille imputation. Son état d'infirmité bien connu, qui le rendait incapable de nouer lui-même ses souliers et sa cravate, établissait même l'impossibilité physique du suicide prétendu. L'héroïque famille des Condés s'éteignit dans sa personne ; et, comme il n'avait pas eu le temps de changer ses dispositions dernières, son immense fortune passa dans la famille d'Orléans. »

Digitized by Google

« Nous n'avons pas compris l'intimité presque tendre, dit Al. Dumas (I. 117), avec laquelle Mme la baronne de Feuchères était reçue au château de Neuilly... (I. 292.). Le 26 août 1830, on trouva le prince de Bourbon pendu à l'espagnolette de sa fenêtre. Nous ne consignons point ici cette triste catastrophe pour évoquer le scandale d'une infâme accusation : Mme de Feuchères eût-elle été atteinte et convaincue du crime dont la science et la loi la déclarèrent innocente, que l'ombre d'un soupçon n'en réjaillirait pas pour nous jusqu'à la famille royale. Malheur aux partis qui saisissent de pareilles armes pour en frapper leurs ennemis! Comme le Dauphin, arrachant l'épée aux mains du duc de Raguse, ils se blessent eux-mêmes et n'ensanglantent que leurs propres mains. Mais seulement un déplorable enseignement ressort de tout le procès : c'est que pour une succession de soixante millions, une noble et sage femme comme la Reine a pu se familiariser avec une femme comme Mme de Feuchères. C'est un règne malheureux que celui qui est encadré entre le suicide du duc de Bourbon et l'assassinat de Mme de Praslin. — Passons vite et gardons-nous surtout de faire responsable de la fortune dont il jouit le jeune et noble héros de la Smala. »

Passons donc, mais les d'Orléans ont dit peut-être de l'historien : Mieux vaut un franc ennemi qu'un bon ami qui m'égratigne.

De nuict dans lict le suprême estranglé.

De nuict. — Ce mot, avons-nous eu déjà occasion de dire, enlève déjà par sa précision, à un faux prophète, la moitié des chances de rencontrer juste. On rejetterait, avec raison, l'interprétation donnée à ce quatrain, lors même que tous ses autres termes concorderaient avec l'événement de la mort du prince de Condé, si cet événement avait eu lieu le jour. Dans lict. Cette circonstance est peu propre à ouvrir la voie à mille interprétations également ingénieuses. Le suprême *supremus* : 1° *Très-haut* le plus haut; 2° *Très-grand*, suprême, souverain; 3° *suprême dernier* (Wailly). Estranglé, ce mot en français ainsi qu'en latin *strangulo*, et en grec στραγγαλοω, à la suite des mots nuict et lict, ne paraît guère susceptible de deux interprétations.

Pour trop avoir séjourné blond esleu.

Séjourner.— Virgile a dit : *Tu modo promissis maneas*, au moins, toi, tu demeures fidèle à ta parole. (Wailly)— Blond : ce mot adapte le présent quatrain à un autre entre autres, expliqué plus haut : Et Ferdinand blonde sera déserte. (Voir p. 14).

Esleu. — « Mon cousin, écrit Charles X au duc d'Orléans, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples, pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer ma couronne en faveur de mon petit-fils, le duc de Bordeaux. Le dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu... »

On comprend que Charles X puisse abdiquer en faveur du duc d'Angoulême et celui-ci en faveur du duc de Bordeaux, mais le premier a-t-il le droit de nommer ou d'élire son successeur, en laissant de côté le degré qui le suit immédiatement? Porté au trône par des abdications faites dans les conditions ordinaires, le duc de Bordeaux aurait pu encore être dit : Elu; mais ce titre lui convient davantage dans les conditions où l'abdication de Charles X a été faite. Deux souverains l'ont *choisi* pour successeur. Châteaubriand a dit à la tribune : « Charles X et son fils sont déchus ou ont abdiqué, comme il vous plaira de l'entendre, mais le trône n'est pas vacant : après eux venait un enfant... Je ne vois de vacant qu'un tombeau à Saint-Denis, et non pas un trône. » Et dans son mémoire sur la captivité : « Henri a été roi sans conteste depuis le jour de l'abdication du ci-devant Charles X et de l'ex-Dauphin, jusqu'au jour de l'élection du roi des Français. »

Par trois l'Empire subrogé exanclé.

Empire. — *Imperium*, autorité, pouvoir, empire, domination (Wailly). Il est dit du règne de L.-Philippe : Le neuf empire en désolation. VIII. 81. — Subrogé, mis à la place (Wailly). Ce mot se joint au mot *tuteur*; le subrogé-tuteur agit en lieu et place du tuteur. L.-Philippe gouverne, comme roi, l'Etat qu'il ne devait gouverner que comme tuteur. — Le mot subrogé se rapportant à empire, a ici le sens d'usurpé; il est dit de L.-Philippe : sous ombre feincte d'oster de servitude peuple et cité l'usurpera lui-même. V. 5. — Exanclé *exancillatus*, asservi (Wailly). C'est dans le temps où les guerres civiles couronneront, par une victoire incerte, trois grands outre la course du castulon monarque que l'assassinat du suprême aura lieu. Ce quatrain n'est séparé de celui qu'on vient de citer I. 31. que par sept autres et, sur ces sept, six parlent d'événements accomplis de 1792 à 1830. Par trois. — L'Opposition, dit Châteaubriand (*Mém. sur la captivité*), essaie, mais vainement, de soustraire le pays à ce *joug*; elle s'est réfugiée avec les talents dans la jeunesse *royaliste*, *républicaine* et *napoléonienne*. Or, la première est privée de son principe; la seconde, peu nombreuse, a blessé sa cause par des apologies de la terreur; la troisième ne répond qu'aux souvenirs de Buonaparte, immortels comme sa vie, impuissants comme sa mort.

A mort mettra carte et pacquet ne leu.

Passons vite.... toutefois faisons remarquer qu'un pacquet qui n'est pas leu, qu'une carte (*Pura charta* blanc signé. Joubert), qui n'est pas leue et qui causent la mort d'un suprême estranglé, rappellent cette expression : lettres au collet, qu'on trouve ailleurs dans les centuries. — Deux quatrains seulement parlent de pendaison, IV. 47. VIII. 82. Le premier dit : Les plus grands par col et pieds pendus; le second seul peut ne s'appliquer qu'à une seule victime : poignan poyson et lettres au collet, et ce vers où l'on voit des lettres étrangler quelqu'un, fait partie de huit autres où l'on trouve le mot Philipp., et qu'on interprète de L.-Philippe. Passons vite... Ajoutons encore, pourtant, que le Prophète parle beaucoup de la famille royale, de Louis XVII et de sa sœur, du duc de Bordeaux, de Ferdinand de Philipp; il pourrait bien avoir dit un mot du dernier des Bourbons-Condé. — Nostradamus joue avec le nom des lieux. Le mot leu pour *lu* rappelle le mot *Saint-Leu* où la scène s'est passée.

Digitized by Google

XIII.

La grande Royne quand se verra vaincue,
Fera excès de masculin courage,
Sur cheval fleuve passera toute nue,
Suite par fer : à foy fera outrage.

I. 86.

Quand la Reine-Mère se verra exilée, elle tentera ce qu'un homme n'aurait osé faire. Elle rentrera seule en France pour soulever la Vendée. Elle combattra vaillamment ; elle fuira la nuit dans le plus grand désordre ; passera les rivières en mettant son cheval à la nage ; ses défenseurs mourront par le fer. Un accouchement accompli en prison prouvera que la foi conjugale a été outragée par elle.

La grande Royne quand se verra vaincue,
Fera excès de masculin courage.

LA GRANDE ROYNE, etc... — « Combien de temps, dit Châteaubriand, la fille de Charles X, la mère de Henri V, la sœur du Dauphin et de la Dauphine, du roi de Naples, de la reine d'Espagne, la nièce de l'empereur d'Autriche et du roi, et d'une princesse maintenant sur un trône en France, combien de temps doit-elle ressortir au tribunal d'un commissaire de police ? » (*Mém. sur la captivité*).

« A Saint-Cloud, dit Al. Dumas (II. 27-30), la duchesse de Berry avait proposé au roi Charles X, de prendre le duc de Bordeaux dans ses bras ; et, précédée du premier général qui consentirait à lui servir de guide, de gagner la capitale et de remettre son fils aux bras des Parisiens. Le roi avait refusé... Arrivé en Angleterre, Charles X fit une halte à Lucworth ; et là, il avait signé et rédigé un acte qui ratifiait les abdications de Rambouillet. Ce fut là et à la lecture de cet acte, que la duchesse de Berry fit part au roi de ses projets sur la Vendée. Charles X secoua la tête. Le malheur l'avait rendu incrédule. Cependant, il ne crut pas devoir repousser cette dernière voie ouverte à la fortune de son petit-fils. *Il nomma la duchesse de Berry régente...* Ce fut à Massa que se prépara l'expédition de Vendée. Trois opinions partageaient le parti légitimiste. MM. de Châteaubriand et Bellune, chefs de la première, croyaient qu'il n'y avait rien à faire que par les voies parlementaires et légales. Le roi Charles X et M. de Blacas étaient à la tête de la seconde : elle attendait tout de l'intervention des puissances. La troisième, qui avait pour organes MM. de Bourmont, le comte de Kergortay, le duc d'Escars et le vicomte de Saint-Priest adoptaient, si aventureux qu'ils fussent, tous les projets de la duchesse de Berry. On avait résolu, du reste, de tout tenter avec des Français et par des Français... Après avoir rédigé une proclamation à l'armée, une ordonnance pour l'organisation d'un gouvernement provisoire, une autre ordonnance sur les vins et les sels, la duchesse de Berry décida que le départ aurait lieu le 24 avril... A une autre époque et sous la dictée de l'homme qui dénoua ce drame, et qui était un ancien aide-de-camp de mon père, j'ai raconté, dans tous ses détails et sous le titre de : *La Vendée et Madame*, cette aventureuse odyssée. J'ai dit comment la duchesse de Berry, après avoir échoué dans sa tentative sur Marseille, avait demandé l'hospitalité à un républicain qui la lui avait accordée ; puis de châteaux en châteaux, s'arrêtant le jour, voyageant la nuit, avait traversé le midi et gagné l'ouest. J'ai dit comment, arrivée sans accident au château de Plassac, près de Saintes, elle y avait fixé la *prise d'armes* au 24 mai. J'ai dit comment, déguisée en paysan et sous le nom de Petit-Pierre, elle alla chercher un asile dans la métairie des Meslier. J'ai dit comment M. Berryer l'alla trouver dans cette métairie et fatigua inutilement son éloquence à supplier la princesse de quitter la Vendée. J'ai raconté les combats qui furent la suite de cette résolution ; le combat de la Pénissières, où quarante-cinq Vendéens se défendirent si vaillamment contre un bataillon, qu'il fallut l'incendie pour les chasser de leur forteresse improvisée. J'ai raconté l'*assassinat de Cathelineau, l'exécution de Barcher, la mort de Bonnechose*, mon pauvre camarade des bains de Trouville. J'ai suivi la duchesse fuyant d'asile en asile ; enfin, entrant à Nantes, vêtue en paysanne et accompagnée de Mademoiselle de Kersabiec.

Sur cheval fleuve passera toute nue.

On lit dans les *Mémoires sur la captivité de la duchesse de Berry* (71-72), par Châteaubriand :

« Dites... comment, précipitée des délices de la vie dans un abîme d'infortune, elle a bivouaqué traîtreusement dans les bois, dans les marais, sur les rochers ! Tantôt villageoise, tantôt marinière, le républicain ou le royaliste qui l'ont reconnue, lui ont gardé le secret du malheur. Elle a reçu l'hospitalité au foyer des pâtres ou aux croix plantées sur les champs de bataille, en mémoire des laboureurs vendéens. Elle a combattu la *nuit* avec une poignée de brigands dans un château en flammes, au bruit des fanfares qui s'élevaient du milieu de l'incendie. Elle a *traversé les rivières à la nage*, bravé les balles de l'ennemi, les piéges des espions : peut-elle repousser cette masse accablante de faits ? Et cette veuve errante, sans pain auprès de ceux qu'elle avait nourris ! Sans *vêtements* auprès de ceux qu'elle avait vêtus ! sans asile dans le prétendu royaume de son fils, ose, par un dernier attentat, terminer son aventure de mère dans une prison, à travers une tempête, *en sortant d'un brasier* : (ET DAME EN BRAISE). (Voir au quatrain suivant), quelle félonie ! à l'appui de cette plaidoirie ; que les juges fassent comparaître d'abord L.-Philippe comme témoin à charge ou à décharge, si n'aime mieux se récuser comme parent. Ensuite que les juges confrontent avec l'accusée le descendant du grand-traître. »

Suite par fer : à foy fera outrage.

SUITE PAR FER. Ces mots annoncent que cette tentative de la GRANDE ROYNE VAINCUE faite par EXCÈS DE MASCULIN COURAGE aura une issue désastreuse pour la *suite* fidèle de cette Reine. Ce mot SUITE se trouve quatre fois dans les Centuries au quatrain II. 52. avec le sens de *continuation* et aux trois autres : I. 86., II. 14., IX. 50. avec le sens de *train*, *cortége*. (Voir le quatrain II. 14. expliqué dans la note ci-contre).

A FOY FERA OUTRAGE. Le 26 février, dit Al. Dumas, (71.-77.), on lut dans le *Moniteur* cette déclaration dépo-

Digitized by Google

sée par Mme la duchesse de Berry, dans les mains du général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye :

« Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. — Marie Caroline (1).

— *Procès-verbal de l'accouchement de la duchesse de Berry...*

« Je viens d'accoucher Mme la duchesse de Berry, ici présente, épouse en légitime mariage du comte Hector Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.

« Signé Deneux. »

Quelle différence entre cet accouchement du 10 mai 1833, dans la citadelle de Blaye, avec celui du 29 septembre 1820, au château des Tuileries ! L'accouchement de la duchesse de Berry fut annoncé au gouvernement par le télégraphe. Il ne pouvait apprendre trop tôt une si heureuse nouvelle. Au reste, il tint fidèlement sa parole. Aucun des partis opposés au parti carliste, si cruel et si acharné qu'il fût, n'eut le courage de demander pour elle une autre punition que celle que lui infligeait son oncle. Le 8 juin, Marie-Caroline quitta sa prison... le 9 juin, l'*Agathe* faisait voile pour Palerme, où elle jeta l'ancre après une heureuse traversée. Ainsi finit cette tentative de soulèvement, fatale au parti vaincu, mais plus fatale encore peut-être, au parti vainqueur. »

Les mots : A FOY FERA OUTRAGE devant plus qu'aucun autre du quatrain, désigner entre toutes LA GRANDE ROYNE qui fait l'objet de la prophétie, le Traducteur surmonte sa répugnance et dit avec la liberté dont use Nostradamus : Partie le 24 avril des rivages de l'Italie, la duchesse de Berry accouche le 10 mai de l'année suivante plus d'un an après avoir laissé son époux.

---

(1) LA GRANDE ROYNE.— Marie-Thérèse VAINCUE recouvra ses Etats par la force des armes. Elle ne peut donc être vue dans ce quatrain qui, précisément parce qu'il ne renferme aucune indication de pays, devait concerner la France, but presque constant des Prophéties de l'auteur.

Anne d'Autriche, VAINCUE au temps de la Fronde, a recouvré son trône. — Mais ce fait plus important pour l'histoire et de la France et de la famille royale, que celui de la tentative de MADAME sur la Vendée, méritait bien que Nostradamus ne le passât pas sous silence : aussi en a-t-il parlé, et l'on va voir par le mot GIEN, comme l'on verra ailleurs par les mots : VARENNES, FOUGÈRES, GAND, BOULOGNE, etc., etc., que le Prophète *limite* les lieux quand bon lui semble.

Al. Dumas croit aux prophéties, aux présages, même à l'influence fatale du nombre 13 ; il nous a fourni, par son *Histoire de la vie politique et privée de L.-Philippe*, presque toutes les preuves historiques apportées ici ; Voltaire, le sceptique, qui se moque de toutes les croyances et en particulier de la croyance aux prophéties, Voltaire de qui d'Alembert écrivait, le 16 août 1778, à Frédéric, désireux de savoir ce que faisait son maître, quand la mort brisa sa plume : « Dans le temps où il est tombé malade, je sais qu'il travaillait sur les prophéties de Daniel; mais j'ignore où il en était (Proyart II. 327). Voltaire fournira, par son histoire du *Siècle de Louis XIV*, les preuves historiques aux merveilleux quatrains prophétiques sur le grand Roi. Voltaire lui-même aurait approuvé cette petite malice du Traducteur. Je le cite ici :

— Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal de Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eût depuis, en temps de paix, pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume. Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes et grossissait son parti. Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement; le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile ; tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, *lorsqu'au milieu de la nuit, un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes : les sentinelles reconnurent, dans ce courrier, le prince de Condé lui-même qui venait d'Agen, à travers mille aventures et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.* Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes ; il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude. L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Bleneau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt, et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à *Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait*, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée ; on proposa de sauver le roi par la fuite et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de *Gien; la désolation et la crainte augmentaient*. Turenne, par sa fermeté, rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté : il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans le combat de Bleneau, si longtemps célèbre en France, il n'y avait pas eu 400 hommes de tués. Mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se *rendre maître de toute la famille royale*, et d'avoir entre ses mains son ennemi le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé rentra dans Paris... Condé resta donc à Paris avec un pouvoir qui diminua tous les jours et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de 15 ans, vit, de la hauteur de Charonne, la bataille de Saint-Antoine, où ses deux généraux firent, avec si peu de troupes, de si grandes choses. Condé aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes et n'avaient fait tirer, sur les troupes du roi, le canon de la Bastille. On négocia de part et d'autre pour appaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en était le prétexte... Les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. *Il y rentra, et tout y fut si paisible, qu'il eut été difficile d'imaginer que, quelques jours auparavant, tout avait été dans la confusion*. Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin. Cependant, à peine *fut-il chassé par le cri général des Français* et par une déclaration du roi, que ce roi le fit revenir ; il fut étonné de rentrer dans Paris, tout puissant et tranquille. Louis XIV le reçu comme un père, et le peuple comme un maître.

Le Prophète a dit :

A Tours, Gien, gardes, seront yeux pénétrans,
Descouvriront de loing la grand Seraine :
Elle et sa suite au port seront entrans,
Combats, poussez, puissance souveraine. II. 14.

Autour de Gien, les grandes gardes reconnaîtront la nuit le prince de Condé, déguisé et cru encore au fond de la France. Ils viendront près du camp où se tiendra la Sénérissime Reine régente. Elle et sa suite trouveront dans Paris un refuge assuré contre les restes de la Fronde. Ces derniers combats repoussés, le roi prendra un pouvoir absolu. — (Voir l'explication des mots au règne de Louis XIV).

Digitized by Google

XIV.

Subit venu l'effrayeur sera grande,
Des principaux de l'affaire cachez,
Et dame en braise plus ne sera en veüe,
Ce peu à peu seront les grands fachez.

V. 65.

Une personne annonçant subitement la trahison de Deutz et l'arrivée des troupes, jettera une grande frayeur parmi les conjurés. Les principaux de l'affaire disparaîtront les premiers dans la cachette, et MADAME, écartant la cendre du foyer, refermera sur elle-même la plaque de la cheminée. Le feu rendra peu à peu intolérable la situation de la reine-mère et des grands qui se livreront à leurs ennemis.

Subit venu l'effrayeur sera grande.

« Le roi s'apprêtait, dit Al. Dumas (II. 65-67), à faire arrêter sa nièce par l'entremise d'un juif rénégat... A l'heure convenue, Deutz fut introduit, pour la seconde fois, près de la princesse. Cette fois, il était parfaitement calme. Au milieu de l'entrevue, *un jeune homme entra* et remit à la Duchesse une lettre dans laquelle on annonçait à celle-ci qu'elle était trahie. La Duchesse passa la lettre à Deutz. Le misérable était tellement maître de lui, qu'aucun changement ne se fit sur sa physionomie, et qu'il se retira en protestant de son dévouement et de sa fidélité. Mais la maison était cernée et la porte de la rue, refermée derrière Deutz, se r'ouvrit immédiatement pour donner passage à des soldats précédés des commissaires de police, qui se lancèrent dans la maison, le pistolet au poing.

Des principaux de l'affaire cachez.

« Cependant, continue Al. Dumas, la maison ne fut point si rapidement envahie, que MADAME, Mademoiselle Stélyte de Kersabiec, M. de Mesnars et M. Guibourg, n'eussent le temps de se réfugier dans leur cachette.

Et dame en braise plus ne sera en veüe.

« Quand les gendarmes, continue le même historien, entrèrent dans la chambre, tous quatre avaient disparu. La maison, en apparence, n'était donc plus occupée que par les deux demoiselles Duguigny, Madame de Charrette et Mademoiselle de Kersabiec. Aussitôt, M. Maurice Duval ordonna les plus minutieuses recherches... On décida que la maison serait occupée militairement, tant que la Duchesse ne serait point découverte. Deux gendarmes furent installés dans la mansarde... La Duchesse de Berry et ses compagnons, séparés par une simple cloison de ceux qui les cherchaient, avaient assisté, *invisibles*, au conseil tenu, et avaient entendu, avec un véritable désespoir, la détermination prise.

Ce peu à peu seront les grands faschez.

(Ce *eo* par cela. Wailly). « Bientôt une chaleur insupportable, continue Al. Dumas, envahit la cachette. Les deux gendarmes restés de garde dans la chambre avaient essayé, pour combattre le froid qui les gagnait, d'allumer du feu avec des paquets de *Quotidienne*, qu'ils avaient trouvés sur une petite table, près de la fenêtre. Quelques temps encore, les prisonniers tinrent bon; ils respiraient à l'aide d'une petite ouverture à laquelle l'un après l'autre venait coller leur bouche. Enfin, il ne leur fut pas possible de résister plus longtemps. Le feu s'était communiqué de la plaque rougie, au bas de la robe de Madame. Mademoiselle Stélyte de Kersabiec cria la première : — Nous allons sortir, enlevez le feu... L'étonnement des gendarmes fut grand; ils ignoraient d'où venait cette voix. Cependant, ils obéirent, tirèrent le feu dans la chambre, et la plaque de la cheminée s'ouvrit, repoussée par un coup de pied de M. Guibourg. Cinq minutes de plus, les prisonniers étaient asphyxiés... Depuis seize heures, elle était dans cette cachette.

Le même historien dit, de cette cachette que le Traducteur a visitée à une époque où il ne pensait pas interpréter jamais Nostradamus : « Cet asile était une mansarde, au troisième étage, située directement sous le toit; à droite en entrant se trouvait une fenêtre éclairant l'appartement, et donnant sur une cour intérieure; dans l'angle situé du même côté que la fenêtre, on avait pratiqué, exprès pour la circonstance, une cheminée dont la plaque s'ouvrait de droite à gauche, et livrait une ouverture d'un pied et demi de hauteur. »

On lit dans le *Bon Français*, Alm. univ. publié à la fin de 1832, aussitôt l'évènement : « Cette fatale audience est indiquée pour le 6 novembre... Au premier bruit, Madame se dirige, avec ses compagnons d'infortune, vers une cachette pratiquée derrière une plaque de cheminée, tournant sur elle-même. *La princesse ne voulut y entrer que la dernière*... A neuf heures et demie du matin, le 7, on n'avait encore rien découvert. Mais quelle scène se passait dans la cachette !.... Dès le soir du 6, deux gendarmes de planton avaient allumé du feu dans la cheminée dont la plaque servait de porte à cette cachette. Une chaleur insupportable s'y fit sentir, la fumée étouffait les malheureux reclus, et, deux fois, le feu prit à la robe de Madame, adossée à la plaque. Ses compagnons veulent appeler, mais la malheureuse princesse dit qu'elle aime mieux mourir !... Enfin, voyant ses compagnons suffoqués, elle donne l'ordre d'ouvrir, mais la plaque est trop échauffée. Mademoiselle de Kersabiec se brûle en voulant la faire tourner. Il faut appeler les gendarmes. Le crime est consommé. A la bouche d'un sombre et étroit soupirail, apparaît la fille des rois, les mains et les pieds brûlés, après une agonie de quinze heures, passées debout, dans un réduit de trois pieds carrés. Que n'étiez-vous-là, L.-Philippe !... Depuis six mois, elle errait d'asile en asile; elle a couché sur la dure, elle a bu l'eau des ruisseaux, elle a passé la nuit au milieu des bois, elle a reposé dans les châteaux et dans les chaumières; le pauvre l'a nourrie de son pain et a admiré sa bonté comme son courage : et elle n'a pas été trahie ! elle a passé vingt-quatre heures dans les *roseaux d'un marais*, entendant les cris d'ennemis acharnés à sa poursuite. Elle s'est échappée à travers les balles, des ruines fumantes de la Pénissière !... Et après avoir échappé à tant de dangers, elle a été vendue aux ministres de L.-Philippe par un juif !... qu'il ait la fin de Judas !... que son nom soit maudit ! (378-384).

Digitized by Google

Le premier historien venu raconte comme le Prophète ce fait unique dans l'histoire. Je crois n'avoir rien de mieux à faire que de laisser le lecteur à ses réflexions.

FASCHÉ. — Cette expression, répétée huit fois dans les centuries, s'employait autrefois pour exprimer les plus grandes douleurs. Il est dit de Louis XVIII, perdant le duc de Berry : FASCHÉ SERA PAR MALING TÉMÉRAIRE X. 90; de l'autel et du trône, sapés par les écrits de Voltaire et de Rousseau : DU LAC LEMAN LES SERMONS FASCHERONT. I. 47.

On verra, q. XVII^e, L.-Philippe FASCHÉ DE L'ESTRANGE ALLIANCE du duc de Bordeaux.

L'édition de 1566 a BRASSE au lieu de BRAISE, mot qu'on voit dans celle de 1669, faite sur l'édition d'Amsterdam, et celle faite à Riom, sur un exemplaire trouvé dans la bibliothèque du célèbre Pascal. — Le mot BRASSE, de la vieille édition, a le même sens que le mot BRAISE : on dit *braser*, souder le fer par le feu; et le Glossaire de la langue romane dit *braso*, de la braise, *brasa*; en bas breton *bras*, en italien *brajia*.

Dans l'édition de 1697, on lit : ET DAME EMBRASSÉ PLUS NE SERA EN VEUE, de EN BRASSE, on a fait EMBRASSÉ, et voilà comment des fautes nombreuses se sont glissées dans les éditions les plus répandues et ont rendu impossible toute interprétation.

Extrait de la Lettre à Henry II (1)

Qu'après le grand chien sortira le plus gros mastin...

Après la disparition de la constellation du GRAND-CHIEN, L.-Philippe montera au trône.

Cette expression : GROS MASTIN, employée trois fois par le Prophète, désigne trois fois L.-Philippe. Ce qui aura déterminé Nostradamus à désigner ce prince par une métaphore, quelque peu grossière, c'est moins sans doute le jugement peu avantageux qu'il a porté de ce roi dans ses quatrains, que la volonté de fixer le temps de l'année où il est monté au trône.

On lit dans l'*Image* (Paris 1847 p. 224) : Le calendrier marque le commencement des jours caniculaires, *vers la fin du mois de juillet*, parce qu'alors la plus brillante de toutes les constellations, celle du GRAND-CHIEN (*canis*), reparaît sur l'horizon. Comme elle ne semble se lever que pour annoncer les jours de grandes chaleurs,— car on ne la voit qu'un instant avant l'aurore,— c'est peut-être la raison qui lui a fait donner le nom de l'animal qui veille à nos portes et nous avertit du danger... Les Egyptiens et les Ethyopiens, leurs voisins, commençaient leur année aux jours caniculaires, c'est-à-dire avec le 24 juillet. On donnera, lors de la traduction de toute la lettre, d'autres explications à ce passage.

J'ai dit dans la préface de ce volume comment, tombé par hasard sur le seul passage des centuries propre à frapper mon esprit tout impressionné encore par la tentative d'Orsini, j'interprétai en un instant de L.-Philippe et de l'Empereur pacifique, 32 vers qui se suivent. La marche du récit, la force des choses ou mieux, une sorte d'intuition me fit voir L.-Philippe sous ces mots : LE GROS MASTIN DE CITÉ DÉCHASSÉ SERA FASCHÉ DE L'ESTRANGE ALLIANCE. Je revis peu après cette même expression GROS MASTIN au quatrain II. 41 en reprenant la lecture des centuries au premier quatrain pour la continuer jusqu'au dernier. En présence de ces vers : LE GROS MASTIN TOUTE NUICT HURLERA QUAND GRAND PONTIFE CHANGERA DE TERROIR, je fis cette réflexion : Quand Pie IX se retirant à Gaëte, changea de terroir, L.-Philippe était en exil; est-ce que Nostradamus emploierait la même expression pour désigner le même individu? je ne revis pas cette expression GROS MASTIN ailleurs dans les centuries. Quelques temps après, lisant pour la première fois la lettre de Nostradamus à Henri II, je ne vis pas sans le plus grand étonnement cette même expression juste à la place ou l'interprétation, à peine entrevue de ce qui précède, m'invitait à chercher le règne de L.-Philippe. Je vis plus bas un mot fort caractéristique interprêté souvent dans les quatrains d'un même personnage historique, et ce mot me parut encore occuper une place très-significative; je fus presque convaincu dès-lors, que Nostradamus s'est renfermé de lui-même dans un cercle si étroit, que pas un homme n'aurait osé en faire une condition de sa croyance à n'importe quel grand prophète. Je ne retrouvai nulle part ailleurs dans la lettre les mots GROS MASTIN. — J'étudiai à fond le quatrain II. 41; et l'histoire par trop singulière de la comète Biéla, que m'apporta tout à point l'*Univers* du 27 mai 1859, me convainquit définitivement qu'un pas immense était fait dans la voie de l'interprétation de Nostradamus. Je doublai bientôt le nombre des quatrains interprétés, et je traduisis avec confiance la lettre prophétique.

---

(1) La lettre à Henri II est, dans sa partie prophétique, comme le sommaire des centuries. Nostradamus a interrompu son récit dans cette lettre pour dire au roi : *Et pour ce, Sire, que par ce discours je mets presque confusément ces prédictions et quand ce pourra être.*. Mais le Traducteur a su, en découvrant le secret d'interprétation, que ces mots *presque confusément* sont vrais. Il a vu, dans la lettre, certaines expressions singulières dont il a connu, par le contexte, dans les quatrains, le sens caché. Il n'a pas tardé à voir que les mêmes expressions désignent les mêmes personnages, et cette remarque a fait traduire tout ce qui, dans la lettre, se rapporte au temps passé et au temps présent. — Le Prophète commence à prédire avec les premières années du XVI^e siècle; il raconte succinctement les *grands évènements tristes prodigieux et calamiteuses aventures... premièrement* de l'Eglise, *secondement* de la France et de l'Europe, et il arrive, sans interruption aucune, jusqu'au moment présent où l'on a l'interprétation de sa prophétie. Puis, il recommence avec la révolution de 1789 (1792,, et va jusqu'à la fin de l'Empire de Napoléon I^er.

Voilà toute la confusion que le Prophète s'est permise, et cela uniquement pour dérouter ses lecteurs. Après avoir averti Henri II qu'il met *presque confusément ses prédictions*, il poursuit sa prophétie jusqu'à la fin du monde.

Nostradamus a usé d'un pareil stratagème, dans sa lettre à son fils, quand il a dit de ses livres de prophéties : *Contenant chacun cent quatrains astronomiques de prophéties, lesquelles j'ai un peu voulu rabouter obscurément et sont perpétuelles vaticinations pour d'icy à l'année 3767 que possible fera retirer le front à quelques-uns, en voyant la longue extension*... Rien de plus propre, en effet, à faire reculer tout commentateur. Tel quatrain que l'on cherchera à interpréter, loin d'avoir eu déjà son accomplissement, ne l'aura peut-être que dans deux mille ans!... Mais le Traducteur a remarqué que Nostradamus annonce, en divers endroits, l'avènement du Christ pour le commencement du septième millénaire; (Trois quatrains, entre autres, fixent clairement l'époque de la fin du monde : *L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois, viendra du ciel un grand Roy d'effrayeur... Que les entrez sortiront de leur tombe* X. 72-73-74); le Traducteur, en présence d'une contradiction dans les différentes époques fixées à l'avènement du souverain juge, suppose que cette contradiction n'est qu'apparente, et qu'il trouvera, dans Nostradamus lui-même, la solution de cette difficulté; en effet, il a dit : *Calculant tant seulement selon les sacrées Escritures et selon la faiblesse de mon esprit en mes calculations astronomiques. Après Noë de lui et de l'universel déluge, vint Abraham, environ mille huitante ans, lequel a été souverain astrologue selon aucun*... Ajoutez environ 1800 ans à 1999, et vous avez 3799, qui est environ 3767. Pour dérouter ses lecteurs, but qu'il déguise par ces paroles : *Possible fera retirer le front à quelques-uns, en voyant la longue extension*, Nostradamus invente ici une ère qui renferme la durée des deux peuples de Dieu qui se sont succédé : peuple juif et peuple chrétien.

Le Traducteur espère que le lecteur le plus exigeant trouvera dans son travail terminé, une réponse à toutes les difficultés que présente l'œuvre prophétique.

Digitized by Google

XV ET XVI.

Du vray rameau de fleur de lys issu,
Mis et logé héritier d'Étrurie :
Son sang antique de longue main tissu,
Fera Florence florir en l'armoirie.

V. 39.

Le successeur de la Duché viendra,
Beaucoup plus outre que la mer de Toscane,
Gauloise branche la Florence tiendra,
Dans son giron d'accord nautique Rane.

V. 3.

L'héritier issu du vrai rameau de fleur de lis, sera exilé; il habitera la Toscane; son vieux sang ajoutera à la noblesse de la maison de Florence, par un mariage.

Le successeur de la duchée de France, fondée par Robert-le-fort, aïeul de Hugues-Capet, le successeur de la duchée pairie de Bourbon, fondée pour Louis Ier, petit-fils de saint Louis, viendra en exil à Venise, au-delà de la mer de Toscane. La branche française des lis s'unira à la princesse de Modène, alliée à la maison de Florence, et placera ainsi, dans le lit royal, une princesse souveraine, descendante des Tyrrhéniens, changés en monstres nautiques, selon la fable.

Ces deux quatrains en précèdent d'autres qu'on interprète d'évènements contemporains : les mots les plus importants sont les mêmes dans l'un et l'autre, et plusieurs expressions, pour être différentes, n'en ont pas moins la même signification : HÉRITIER ISSU et le SUCCESSEUR, — ÉTRURIE et TOSCANE. — VRAI RAMEAU DE FLEUR DE LYS et GAULOISE BRANCHE — FLORENCE et FLORENCE. — L'un dit que le sang antique du vrai rameau de fleur de lis fera Florence florir en l'armoirie, ce qui ne peut être que par un mariage. (La science héraldique tient compte des alliances pour la composition du blason); l'autre dit que la branche gauloise tiendra la Florence, etc. Ces mots *tenir, giron, accord,* désignent trop clairement un mariage, pour qu'il soit nécessaire de rappeler ces mots du quatrain suivant, ESTRANGE ALLIANCE.

Ces deux quatrains s'adaptent l'un à l'autre; reste à montrer qu'ils conviennent l'un et l'autre au même personnage.

1° Le duc de Bordeaux est seul aujourd'hui ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS, il est HÉRITIER de Hugues-Capet, duc du duché de France et premier Capétien. Il est héritier de Robert, sixième fils de saint Louis et père du premier duc de la duchée-pairie de Bourbon; il est hors de France, il habite Venise où il a acheté un palais; il a épousé, étant en exil, une personne alliée à la maison de Florence. MIS ET LOGÉ D'ESTRURIE. En latin, le lieu où l'on est se met au génitif ou à l'ablatif, cas que l'on fait précéder en français de *de* ou *des*; D'ESTRURIE est donc pour : en un lieu d'ESTRURIE.

On voit dans Feller que la Toscane était autrefois moins resserrée qu'aujourd'hui : les villes de Ferrare, de *Modène* et de Reggio ont été possédées par les ducs et marquis de Florence. Moréri dit : « Toscane *Etruria*, a été autrefois plus étendue qu'elle ne l'est présentement.

Du vivant même de Nostradamus, Florence pouvait désigner toute l'Italie, à plus forte raison l'Italie du nord. On lit dans le *Mag. pitt.* (1839-107): « Les Italiens étaient alors appelés indistinctement Lombards par les Français; établis en grand nombre dans la capitale de la France, ils donnèrent leur nom à la rue des Lombards, ce qui, à cette époque, ne voulait rien dire que rue des Italiens.— *Puissance prodigieuse de Florence.*— Il suffira de rappeler que tous les ambassadeurs que reçut le pape Boniface VIII, pour le jubilé de l'an 1500, étaient des Florentins. Voltaire a supposé que ces ambassadeurs étaient au nombre de dix-huit, et qu'ils n'étaient envoyés que par les différentes villes d'Italie; le fait est qu'il n'étaient que douze, mais qu'ils représentaient tous les princes qui envoyaient des ambassadeurs au Pape. Le roi de France, ceux d'Angleterre et de Bohême, l'empereur d'Allemagne, le grand Khan des Mogols choisirent tous des ambassadeurs florentins. Le Pape stupéfait, s'écria que les Florentins, qui régissaient et gouvernaient ainsi le monde, formaient un cinquième élément aussi puissant que les autres. »

Ce qui a déterminé encore Nostradamus à nommer l'Étrurie et Florence, dans ces deux quatrains, pour des lieux fort rapprochés, c'est qu'aucun mot ne pouvait mieux que le mot Florence servir à voiler sa pensée. Florence a, dans son blason, la FLEUR DE LYS, la GAULOISE BRANCHE. On lit dans le *Mag. pitt.* 1845, p. 346 : « Florence portait sur son écu et sur ses monnaies la fleur de lys : cela veut dire qu'elle était fille de France.» C'est cette circonstance qui a décidé le Prophète à ne pas fixer plus rigoureusement ici les lieux. Il ne pouvait pas nommer Modène, non qu'il ignorât l'existence de cette ville, puisqu'il dit ailleurs : l'ÉLU DE MODÈNE, mais parce qu'alors rien n'eût voilé sa pensée dans un quatrain déjà clair par lui-même, et qui le devient encore bien davantage par le contexte.

La maison de Toscane est aujourd'hui la même que celle de Modène. On comprend que le Prophète, pour cette raison encore, ait dit : FLORENCE pour Modène. François d'Autriche et d'Este a été proclamé duc de Modène, le 9 juin 1815; et Léopold, archiduc d'Autriche, a été proclamé grand-duc de Toscane, le 18 juin 1824.

Th. Muret dit (122) : « La princesse Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, est fille de François IV, le feu duc de Modène... La maison d'Este qui règne à Modène, est au premier rang des maisons princières, non-seulement de l'Italie, mais de l'Europe. Alliée aux familles de Bourbon, de Hapsbourg, de Brunswich, de Parme, de *Toscane*, elle touche à presque tous les trônes. »

2° Le duc de Bordeaux est seul aujourd'hui SUCCESSEUR DE LA DUCHÉE par excellence, et c'est de cette duchée qu'il est parlé ici, puisqu'aucun nom ne la détermine. On a vu le Prophète dire la FLEUR TANT BELLIQUE VI. 63, pour la fleur de lys, et simplement QUITTER LA FLEUR IX. 35. pour la fleur par excellence. Il dit ailleurs : LES FLEURS PASSÉES I. 63. LES FLEURS SERONT PERDUES VI. 63. toujours pour la fleur de lys ou la fleur par excellence qui, on le voit, doit perdre à jamais le trône de France C'est ainsi que le Prophète a pu dire : PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE VIII. 17. en parlant des trois mêmes frères qu'il nomme TROIS FRÈRES DE FRANCE au quatrain VIII. 46; frères qui sont Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, suffisamment désignés par ces mots TROIS FRÈRES, pris par excellence. — Au lieu d'apporter de nouvelles preuves tirées des quatrains, je renvoie à Moréri : (France 691) « Boniface Vitalius, jurisconsulte italien, assure après Suidas, que quand on nomme simplement le *Roi*, on entend celui des Français qui l'est *par excellence*. »

Digitized by Google

Le reste de ce second quatrain étant identique avec ce qu'on voit dans le premier, il n'y a à expliquer que les mots NAUTIQUE RANE. *Rana*, grenouille (Wailly). Il n'y a pas loin, pour la prononciation, de ROYNE à RANE. Nostradamus a préféré ce dernier mot au premier, moins parce qu'il rime mieux avec TOSCANE, que parce qu'il trouve place d'une manière très heureuse en son style figuré, et qu'il indique l'antiquité de la maison d'Este. « *Est*, dit Moréri, maison, l'une des plus illustres de toute l'Italie, a tiré son nom de la ville d'Est. Des historiens fabuleux la font descendre d'Actius, roi d'Albe, et ayeul d'un autre de ce nom, des Volsques... Le même auteur dit au mot Tyrrhéniens, peuples qui, selon Denys d'Halicarnasse, habitaient autrefois la Toscane, contrée d'Italie. La plupart croient que les Lydiens et les Pélasges leur avaient donné l'origine. La fable, rapportée par Ovide, des nautonniers tyrrhéniens changés par Bacchus *en monstres marins*, confirme leur antiquité, et montrent qu'ils se sont appliqués, dès les premiers temps, à la navigation... Ils établirent le principal siége de leur domination dans leur port de Lune. »

Ce mot *Lune* me fait regarder la carte, et je vois que *Luna* est aujourd'hui *Massa*. Moréri dit, en effet, Massa, ville d'Italie, dans la petite province de la Lunigiane, tire son nom de l'ancienne ville de Lune. — Mais j'ai lu, dans Al. Dumas (II. 27.) : La duchesse de Berry passa du Piémont dans les Etats du duc de Modène, où le prince régnant qui, on se le rappelle, avait refusé de reconnaître L.-Philippe, lui offrit, pour résidence, son palais de Massa. Ce fut à Massa que se prépara l'expédition de Vendée. » L'épouse du duc de Bordeaux, princesse d'un Etat comprenant *Lune*, port principal des Tyrrhéniens, habitant autrefois la *Toscane*, peut-être désigné, on en conviendra, par les mots FLORENCE et NAUTIQUE RANE.

« Le grand duché de Toscane, dit Moréri (art. *monde*, p. 63.), comprend le duché de Florence, qui était autrefois une république, et les états de Pise et de Sienne, deux autres anciennes républiques, *avec la principauté de Marse*. Ce fut le pape Pie V qui créa Côme Ier de Médicis grand-duc de Toscane, l'an 1569. Nostradamus a donné ce titre de grand-duc au souverain de Toscane dès 1555. Voir V. 20 et X. 64. »

Les mots FLORENCE, ÉTRURIE, TOSCANE arrêtent peut-être encore le lecteur; je puis ajouter une nouvelle preuve à celles déjà données. J'adaptais, il y a dix-huit mois, le quatrain I. 100, à celui du VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LYS ISSU MIS ET LOGÉ HÉRITIER D'ESTRURIE (Toscane), uniquement parce qu'il renferme les mots RAMEAU et TOSCANE : LONGTEMPS AU CIEL SERA VEU GRIS OYSEAU (le duc de Bordeaux est nommé AUBEREAU et MILVE). AUPRÈS DE DOLE (1) et de TOSCANE TERRE, PORTANT AU BEC UN VERDOYANT RAMEAU; et aujourd'hui, j'apprends cette circonstance historique, unique dans l'histoire : Th. Muret dit (17) : On avait décidé que si la duchesse mettait au monde au garçon, il porterait le titre de duc de Bordeaux, en mémoire des sentiments royalistes que Bordeaux fit éclater en 1814 et 1815. Les dames de la halle de cette ville voulurent offrir le berceau destiné à l'enfant royal. Ce berceau, qui était en forme d'arche, avec *une colombe portant à son bec une branche d'olivier*, symbole de la paix, fut apporté à Paris par trois de ces dames.

(1) Dole à 10 kilomètres de Venise.

XVII.

Le gros mastin de cité déchassé,
Sera fasché de l'estrange alliance;
Après aux champs avoir le cerf chassé
Le Loup et l'Ours se donront défiance.

V. 4.

Louis-Philippe sera fâché de l'alliance étrangère du déchassé de Paris. Sa diplomatie aura fait manquer plus d'un projet de mariage, formé par le duc de Bordeaux. Les Républicains et les Orléanistes, unis pour chasser Charles X, se regarderont avec défiance, le lendemain de la révolution.

Le gros mastin de cité déchassé,
Sera fasché de l'estrange alliance.

La construction de cette phrase est latine, de là ses inversions inconnues en français. — Cette phrase traduite donne ce sens : Le gros mastin sera fasché de l'alliance étrangère du déchassé de cité.

LE GROS MASTIN. — On a vu que le Prophète a désigné, dans sa lettre à Henri II, L.-Philippe par cette même expression, et cela sans doute parce que, comme il le signale, il est monté sur le trône après la disparition de la constellation du Grand-Chien, à la fin de juillet.

Sera fasché de l'estrange alliance.

Le duc de Bordeaux écrit :

Frohsdorff, 30 octobre 1846.

Monsieur le marquis de Pastoret, vous savez que c'est surtout par des secours distribués aux classes indigentes, que je désire marquer l'heureuse époque de mon mariage, et remercier la divine providence d'avoir *écarté les obstacles qui s'y étaient opposés jusqu'ici*. Quoique forcé de vivre sur la *terre étrangère*, je ne puis être indifférent ou insensible aux maux de la patrie. HENRI.

La négociation près du duc de Modène, ajoute Th. Muret (122), fut conduite avec la plus heureuse adresse. Les dispenses de parenté furent obtenues du Saint-Siége, sans que l'envoyé des Tuileries en eût la moindre connaissance : bref, tout était arrangé, le jour du mariage par procuration était fixé, avant que les chargés d'affaires de L.-Philippe, à Vienne et à Rome, eussent soupçonné ce qui se passait.

Le duc de Bordeaux pouvait, par son mariage, conserver, dans une descendance directe, des droits que L.-Philippe n'aurait pas été fâché de joindre à ceux qu'il tenait de la révolution. L.-Philippe, assuré que ce mariage serait resté stérile, ne l'eût point appréhendé.

DE CITÉ DÉCHASSÉ. Cette cité est la cité par excellence, Paris; au quatrain suivant et trois autres plus bas, le même mot CITÉ désigne encore la même ville, Paris. — *Urbs*. — 1° ville; 2° ville capitale, de là Rome, la ville par excellence; 3° tous les habitants d'une ville. (Wailly).

Moréri dit au mot CITÉ : — La ville de Paris est ordinairement divisée en ville, cité et université... On peut dire la même chose de toutes les grandes villes, telles que sont Londres, Prague, Cracovie, qu'on distingue chacune en trois villes, et la plus ancienne des trois est celle qui porte le nom de cité.

Digitized by Google

Après aux champs avoir le cerf chassé, Le Loup et l'Ours se donront défiance.

Gros mastin. — Cerf. — Loup et l'Ours. — L'Ecriture sainte, la Fable, la poésie, le style même ordinaire, emploient ces métaphores. — On lit dans le *Mag. Pitt.* (1842-234) : Il est très-commun de rencontrer, dans la vieille littérature française, la désignation des partis, des familles et des peuples, par des noms empruntés au règne animal. Le poème des douze pairs de Charlemagne attribue pour devise, à Renaud, le lion; à Olivier, le griffon; à Astolfe, le léopard...

Le gros mastin désigne personnellement L.-Philippe, et les mots loup et l'ours, les deux partis unis pour chasser Charles X, Cerf. *Aux champs le cerf chassé* Al. Dumas dit (I. 219) : Tout le monde s'acharnait sur cette monarchie, dout le tocsin de juillet allait *sonner l'hallali* : Béranger avec ses chansons, Paul-Louis Courrier avec ses pamphlets, Cauchois-Lemaire avec ses lettres, Méry et Barthélemy avec leurs poèmes. Il est vrai que, de temps en temps, *la monarchie tenait aux chiens et d'un coup de boutoir envoyait* Béranger à Sainte-Pélagie, ou Magellon à Poissy. Mais alors c'était de toutes parts, dans les journaux, dans les cafés, dans les rues, dans les théâtres, dans les cours publics, un concert de railleries, de reproches, de menaces qui s'élevaient en vapeur d'opposition contre les persécuteurs, et retombaient en pluie de popularité autour des persécutés. On attendait les élections avec impatience; les deux partis sentaient que là était la lutte réelle et la victoire véritable. La fortune fut aux libéraux... Il fallait, dit plus loin le même auteur, il fallait à tout prix éloigner Charles X, le *chasser* de Rambouillet comme on l'avait *chassé* de Paris (I. 208).

Le Loup et l'Ours se donront défiance.

Allons, allons, dit Charles X, donnez-moi une plume. Et il signa. La monarchie venait de rendre son épée. (*Id.* I. 245). A huit heures du matin, dit Al. Dumas (I. 240), M. de Mortemart, portant l'acte du retrait des ordonnances, entrait dans Paris... Les rues désertes n'étaient peuplées que par ces hommes inconnus qui, dans les jours de révolution, élèvent et gardent les barricades. Vers la même heure, M. Laffite, après avoir expédié M. Oudard à Neuilly, rédigeait avec MM. Thiers, Mignet et Larreguy, une proclamation orléaniste qui devait être publiée, à la fois, par le *National*, le *Courrier français* et le *Commerce*. Mais, il faut le dire, cette proclamation fut mal reçue : lorsqu'en sortant des bureaux du *National*, où l'on venait de la composer, MM. Thiers, Mignet et Larreguy la distribuèrent toute fraîche aux combattants de la veille, campés sur la place de la Bourse, ce ne fut qu'un cri de colère et de menace. S'il en est ainsi, disait-on de toutes parts, c'est à recommencer et nous allons refondre des balles. M. Pierre Leroux était là; il prit un de ces imprimés orléanistes et, tout courant, se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où il le remit à M. de Lafayette. Le coup fut rude. Lafayette ne croyait pas que les Orléanistes feraient pareille diligence... A l'Hôtel-de-Ville (I. 267) un homme en costume de général, fendit la foule et vint se poser en face du prince. C'était le général Dubourg, cet homme qui devait aider d'une façon si puissante à faire la révolution dont personne n'avait parlé auparavant, dont personne ne devait parler après. — Vous venez de prendre un engagement sacré, Monseigneur, dit le général au prince, faites en sorte de le tenir; car.. (il étendit la main vers la place toute pleine d'un peuple frémissant), car, si vous l'oubliez jamais, le peuple qui est là sur la Grève saura vous le rappeler. Le prince tressaillit, la colère lui monta au front, et d'une voix émue : — Monsieur, répondit-il, vous ne me connaissez pas; je suis un honnête homme, et quand il s'agit d'un devoir à remplir, je ne me laisse ni gagner par la prière, ni intimider par la menace.

Le duc d'Orléans rentra de l'Hôtel-de-Ville au Palais-Royal, accompagné de nombreuses acclamations; rien ne lui manquait plus, il avait reçu le triple sacre de la Chambre des pairs, de la Chambre des députés et de l'Hôtel-de-Ville, de M. de Semonville, de M. Laffite et de M. de Lafayette... M. Thiers lui annonça ses républicains... On s'expliqua de part et d'autre par quelques paroles vagues, moitié d'attaque, moitié de politesse; c'était l'escarmouche qui précédait la bataille. Ce fut M. Boinvilliers qui porta la parole : — Demain, prince, lui dit-il, vous serez roi. Le duc d'Orléans fit un mouvement. — Roi, Messieurs, qui dit celà? — La marche que vos partisans suivent, la pression qu'ils exercent sur les choses, les placards dont ils couvrent lss murailles, l'argent qu'ils répandent dans les rues.— Je ne sais point ce que font mes partisans, répondit le duc, mais ce que je sais, c'est que je n'ai point aspiré à la couronne et que je ne la désire pas, quoique beaucoup de gens me pressent de l'accepter... (Suit un interrogatoire en forme sur l'opinion du duc au sujet des traités de 1815, de la Pairie, des assemblées primaires, sur la conduite qu'il tiendrait vis-à-vis des royalistes et des prêtres)... Les républicains savaient tout ce qu'ils avaient désiré savoir; ils s'inclinèrent en signe qu'ils désiraient se retirer. Ce que voyant, le duc d'Orléans, il les salua à son tour. Puis, en les saluant : — Allons, Messieurs, dit-il, vous reviendrez à moi, vous verrez, vous verrez. — Jamais! répondit un de ces Messieurs. — Jamais! c'est un mot trop absolu, et nous avons un vieux proverbe qui prétend qu'il ne faut pas dire : Fontaine... Ces Messieurs étaient sortis, ou lui avait tourné le dos avant qu'il eût même achevé, jusqu'au bout, le proverbe auquel il faisait allusion, et qui peignait merveilleusement, au reste, son mépris pour le sentiment intime que les hommes appellent une conviction...

Le même historien dit : A peine le nom de Napoléon II avait-il été prononcé, lors de la révolution de juillet. Et e Prophète, en effet, ne parle pas ici de ce parti, un des quatre, qui se disputent le pouvoir depuis le commencement de la révolution : Castulon ou république; Aigle des Napoléon; Coq de L.-Philippe; Lune, Lyon, Soleil, des trois frères rois ou la légitimité. Le parti napoléonien ne tarda pas à protester contre l'usurpation de 1830, et Nostradamus annonçant la mort du dernier des Condé, arrivée un mois après, constate que trois partis, alors, revendiqueront le pouvoir asservi par L.-Philippe.

Digitized by Google

XVIII.

Sous ombre feincte d'oster de servitude,
Peuple et cité l'usurpera luy-même,
Pire fera par fraux de jeune pute,
Livré au champ lisant le faux poëme.

V. 5

L.-Philippe acceptera, de quelques députés, le titre de lieutenant-général du royaume, et sous ombre feinte de délivrer la France et Paris d'un pouvoir usurpé par les républicains, il l'usurpera lui-même ce pouvoir, faisant pis en ne soumettant pas à la nation, l'acceptation de son gouvernement, il n'aura aucun droit au trône, ayant été substitué au berceau à une jeune fille, Maria Stella. Après avoir chassé aux CHAMPS Charles X, ce roi y sera chassé de la même façon, il continuera en exil la rédaction des mémoires d'une vie romanesque.

Sous ombre feinte d'oster de servitude,
Peuple et cité l'usurpera lui-même.

SERVITUDE. — Arrivés à l'Hôtel-de-Ville, dit Al. Dumas (I. 242), MM. de Semonville, de Vitrolles et d'Argout, chargés des ordres de Charles X, se firent introduire près de M. de Lafayette, qui trônait sinon roi de France, du *moins* roi de l'insurrection. M. de Lafayette les introduisit dans la salle où siégeait la commission municipale. Une discussion assez vive s'engagea; peut-être allait-elle tourner au profit de la royauté, lorsque M. de Schonen s'écria : — Il est trop tard, Messieurs, le trône de Charles X s'est écroulé dans le sang. M. de Semonville voulut insister, mais M. Audry de Puyraveau, allant à la fenêtre : — Ne parlez pas d'arrangement, Messieurs, dit-il, ou je fais monter le peuple. Cette menace brisait la dernière espérance de la royauté du droit divin... Le même auteur dit plus loin (250) : — Nous avons dit la rumeur produite par la proclamation sortie du bureau du *National*. Les chefs du parti républicain, prévenus de ce qui se passait, s'étaient réunis en armes chez Lointier... On rédigea cette adresse destinée au gouvernement provisoire de l'Hôtel-de-Ville : « Le peuple, hier, a reconquis ses droits sacrés au prix de son sang; le plus précieux de ses droits est de choisir librement son gouvernement; il faut empêcher qu'*aucune proclamation* ne soit faite qui désigne un chef, quand la forme même du gouvernement ne peut être déterminée. Il existe une représentation provisoire de la nation; qu'elle reste en permanence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des Français puisse être connu. » Hubert portait l'adresse au bout de la baïonnette de son fusil; il l'ouvrit et la lut à haute voix; puis, lorsque la lecture fut finie, montrant la trace des balles qui trouaient le plafond : — Au nom du sang répandu, Général, je vous adjure, dit-il, de ne pas nous laisser enlever le prix de la victoire... MM. de Sébastiani et Benjamin Constant venaient de rédiger la proclamation suivante qui, lue à la tribune, avait été couverte d'applaudissements :

La réunion des députés, actuellement à Paris, a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, de se rendre dans la capitale, pour y exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume, et de lui exprimer le vœu de conserver la cocarde tricolore. Elle a de plus senti la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France, dans la prochaine session des Chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte.

— La Commission municipale avait rédigé cette proclamation :

La France est libre.

Elle veut une constitution. — Elle n'accorde au Gouvernement provisoire que le droit de la consulter.

En attendant qu'elle ait exprimé sa volonté par de nouvelles élections, respect aux principes suivants :

Plus de royauté. Le gouvernement exercé par les seuls mandataires élus de la nation; le pouvoir exécutif confié à un président temporaire.

Le concours médiat ou immédiat de tous les citoyens à l'élection des députés.

La liberté des cultes. — Plus de culte de l'Etat.

Les emplois de l'armée de terre et de mer garantis contre toute destitution arbitraire.

Etablissement des gardes nationales sur tous les points de la France.

La garde de la Constitution leur est confiée.

Les principes sur lesquels nous venons d'exposer notre vie, nous les soutiendrons au besoin *par l'insurrection légale.*

Sous ombre feincte d'oster de servitude,
Peuple et cité...

Habitants de Paris,

Les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale, pour y exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume. — Je n'ai point balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de cette héroïque population, et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la *guerre civile* et de *l'anarchie.* En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil ces couleurs glorieuses que vous avez reprises, et que j'avais moi-même longtemps portées. — Les Chambres vont se réunir : elles aviseront au moyen d'amener le règne des lois et le maintien de l'ordre. Une Charte sera désormais une vérité.

L.-P. d'Orléans.

La Commission municipale, pouvoir populaire, improvisé le 30 au soir, se démettait du gouvernement le premier août, dit Al. Dumas (Voir de 263-271).

L'USURPERA LUY-MÊME (3 août, ouverture des Chambres) :

Messieurs les Pairs et Messieurs les Députés,

Paris, troublé dans son repos par une déplorable violation de la Charte et des lois, les défendait avec un courage héroïque; au milieu de cette lutte sanglante, aucune des garanties de l'ordre social ne subsistait plus : les personnes, les propriétés, les droits, tout ce qui est précieux et cher à des hommes et à des citoyens, courait les plus grands dangers. Dans cette absence de tout pouvoir public, le vœu de mes concitoyens s'est tourné vers moi; ils m'ont jugé digne de concourir avec eux au salut de la patrie; ils m'ont invité à exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume. Leur cause m'a paru juste, les périls immenses, la nécessité impérieuse, mon devoir sacré ! Je suis accouru au milieu de ce vaillant peuple, suivi de ma famille et portant ces couleurs qui, pour la seconde fois, ont marqué parmi nous le triomphe de la liberté. Je suis accouru, résolu à me dévouer à tout ce que les circonstances exigeront de moi, dans la situation où elles m'ont placé, pour rétablir l'empire des lois, sauver la liberté menacée, et rendre impossible le retour de si grands maux, en assurant à jamais le pouvoir de cette Charte, dont le nom invoqué pendant le combat, l'était

Digitized by Google

encore après la victoire... Messieurs les Pairs et Messieurs les Députés, aussitôt que les Chambres seront constituées, je fera porter à votre connaissance l'acte d'abdication de Sa Majesté Charles X; par ce même acte, S. A. R. Louis-Antoine de France, Dauphin, renonce également à ses droits. Cet acte a été remis entre mes mains, hier, 2 août, à onze heures du soir. J'en ordonne, ce matin, le dépôt dans la Chambre des Pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur*.

L.-Philippe annonçant son avènement à la couronne, à l'empereur de Russie, lui dit :

Aucun excès n'a suivi cette lutte terrible ; mais il était difficile qu'il n'en résultat pas quelque ébranlement dans notre état social, et cette même exaltation des esprits qui les avait détournés de tant de désordres, les portait en même temps vers des *essais de théories politiques qui auraient précipité la France et peut-être l'Europe dans de terribles calamités*. C'est dans cette situation, Sire, que tous les yeux se sont tournés vers moi; *les vaincus eux-mêmes m'ont cru nécessaire à leur salut*. Je l'étais encore plus peut-être pour que les vainqueurs ne laissassent pas dégénérer la victoire: j'ai donc accepté cette tâche noble et pénible, et j'ai écarté toutes les considérations personnelles qui se réunissaient pour me faire désirer d'en être dispensé, parce que j'ai senti que la moindre hésitation de ma part pourrait compromettre l'avenir de la France et le repos de tous nos voisins. Le titre de lieutenant-général, qui laissait tout en question, excitait une *défiance* dangereuse, et il fallait se hâter de sortir de l'état provisoire, tant pour inspirer la confiance nécessaire, que pour sauver cette Charte si essentielle à conserver, dont feu l'empereur, votre auguste frère, connaissait si bien l'importance, et qui aurait été très-compromise, si l'on n'eût promptement satisfait et rassuré les esprits... (Al. Dumas. II. 314).

Les deux derniers vers du quatrain précédent montrent en *défiance*, vis-à-vis l'un de l'autre, les deux partis unis pour chasser Charles X; les deux premiers vers de ce quatrain les montre se disputant le pouvoir. Celui qui s'en est saisi tout d'abord s'est fait l'apologiste de la *terreur*, et il parle encore de conserver, par *l'insurrection légale*, de prétendus droits conquis sur les barricades; l'autre parti, sous ombre alors de détruire un pouvoir qui s'impose à la France, usurpe lui-même. Ces mots seuls l'USURPERA LUY-MÊME indiquent clairement que le second gouvernement succède par usurpation à un gouvernement usurpateur. On verra plus loin que le gouvernement de L.-Philippe et celui de la république de 1848, qui s'imposa à la nation, comme le prétendait faire le gouvernement républicain de 1830, sont nommés CHOSES BASTARDS par le Prophète.

Pire fera par fraux de jeune pute (1).

FRAUX ne peut s'entendre qu'ainsi, *fraux*, fraude, fourberie, supercherie, dommage, préjudice, perte (Wailly); et PUTE également, qu'ainsi *puta*, jeune fille (Wailly). Si Nostradamus, qui se défend d'*invéréconde loquacité*, a mis JEUNE PUTE, quand le mot PUTE seul signifie : Jeune fille, on doit supposer qu'il avait une raison pour en agir ainsi; il a dit : VIERGE VESTALE (quatr. sur la maladie de la vigne), quoique toute *vestale* soit *vierge*; mais cela pour désigner la Vierge très-pure, la Vierge des vierges. Ici, il a mis JEUNE PUTE, pour désigner une fille de la première jeunesse.

(1) Borel et Carpentier prétendent que ce mot se prenait en bonne part et se donnait à une jeune fille, comme celui de *gars*, *garce* (*Glossaire de la langue romane* : Pute).

Mais à quel fait historique du règne de L.-Philippe rattacher cette expression, qui donne ce sens au vers du quatrain : Celui qui USURPERA LUY-MÊME FERA PIRE PAR FRAUDE DE TOUTE JEUNE fille?

J'ai lu, il y a bien lontemps, le livre que Maria Stella a publié pour revendiquer sa filiation; les preuves, les attestations qu'elle apporte me frappèrent, mais cependant, je ne pensais pas y ajouter jamais foi. Et voici que parmi le grand nombre de quatrains qui me paraissent d'accord avec l'histoire, je trouve, perdus au milieu de trente-deux vers sur L.-Philippe et l'EMPEREUR PACIFIQUE, ces mots : PIRE FERA PAR FRAUX DE JEUNE PUTE !— Aucun roi ne s'est vu intenter un procès semblable à celui [redacted]. Il est donc on ne peut plus propre à désigner entre tous celui qui en fut l'objet. — En admettant que cet homme fût fils d'un geôlier, on doit accorder au Prophète le droit de lui conserver, sans se contredire, les titres que l'histoire lui reconnaît : PHILIPP., CHEF D'ORLÉANS, *Quasi-légitime* ou DUBIEUX, etc.

Il me répugne fort d'expliquer ainsi ce vers, mais c'est inutilement que j'ai cherché partout une explication autre que celle-ci, qui se présente d'elle-même : Les mots PIRE FERA aident puissamment à cette interprétation ; si Louis-Philippe n'a pas même pour lui les droits de quasi-légitime, il a été bien autrement usurpateur que le gouvernement républicain de 1830, qui, en définitif, mettait la nation en mesure de se gouverner elle-même.

L'*Almanach royal* enregistra, dit Al. Dumas, à la date du 6 octobre 1773, la naissance de L.-Philippe d'Orléans, duc de Valois... Soit hasard, soit prédestination, aucune des formalités que l'on accomplit d'habitude à la naissance des princes du sang, ne fut accomplie pour cette naissance qui, cependant, devait combler bien des désirs, puisque, marié depuis quatre ans, le duc de Chartres n'avait encore eu de sa femme qu'une fille, morte en naissant. Le duc de Valois fut simplement ondoyé. Ce fut douze ans plus tard seulement que Louis XVI et Marie-Antoinette tinrent le jeune duc de Chartres sur les fonts de baptême... Cinquante-deux ans plus tard, une femme nommée Maria-Stella Pétronilla, devait venir en France, et contester, au duc d'Orléans, cette naissance que la négligence paternelle avait oublié d'entourer de toutes les formalités d'usage. Consignons ici la fable à l'aide de laquelle Maria-Stella devait établir sa réclamation. Nous avons dit que, depuis quatre ans de mariage, le duc de Chartres n'avait eu de sa femme qu'une fille morte en naissant; or, selon Maria Stella, bien entendu, une grande partie de la fortune du duc de Chartres étant en apanage, et devant retourner à l'Etat, en cas d'extinction de la descendance mâle, le duc d'Orléans aurait décidé d'avoir un garçon à quelque prix que ce fût... Le duc de Chartres et sa femme seraient partis pour l'Italie, sous le nom du comte et de la comtesse de Joinville... Dans la petite ville de Modigliana, se manifestèrent chez la comtesse de Joinville, les premiers symptômes d'une nouvelle grossesse. Les habitudes du duc de Chartres, en se jetant au milieu des aventures nocturnes de Paris et de Londres, l'avaient accoutumé à se familiariser avec le bas peuple; il fit, en conséquence, à Modigliana, la connaissance d'un geôlier, nommé Chiappani, dont la femme se trouva par hasard être enceinte de la même époque que la princesse; alors cette convention se fit entre le geôlier et le prince : que si

Digitized by Google

la geôlière accouchait d'un fils et la princesse d'une fille, on échangerait les deux enfants : bien entendu que, comme dans tous les pays du monde, une fille est moins appréciée qu'un garçon, il serait donné du retour au geôlier. Au bout de sept mois de la convention faite, les choses arrivèrent comme elles avaient été prévues ; la première accoucha d'une fille, la geôlière accoucha d'un garçon, et la *substitution* eût lieu. En conséquence, au dire de Marie Stella toujours, le garçon né à Modigliana, le 17 avril 1773, aurait été transporté à Paris et tenu caché jusqu'au 6 octobre, jour où l'on aurait simulé l'accouchement de la princesse. — De là, l'absence des témoins et le simple ondoiement du nouveau-né. Quant à Maria Stella Pétronilla, elle demeura en Italie où elle fut élevée comme la fille du geôlier Chiappani qui, avec les secours qui lui arrivaient annuellement de France, et la somme qu'il avait reçue du comte de Joinville lors de l'échange, lui fit donner une brillante éducation. (I. 5-7)... Vers 1825, continue Al. Dumas (I. 207-221), Maria Stella était revenue à Paris, avec un jugement du tribunal de Faenza, en date du 29 mai 1824, qui établissait, en fait, qu'elle n'était point fille du geôlier Chiappani, mais du comte de Joinville... Cette accusation, toute fausse et absurde qu'elle était, inquiétait cependant le prince au point qu'il répondit par un mémoire aux mémoires de la baronne de Stenberg, née Joinville. — Ce mémoire m'amena, pour la première fois, comme employé du secrétariat, en face de M. le duc d'Orléans... Le duc d'Orléans, parfaitement affable, comme il l'était toujours, commença à me dicter son mémoire. C'était une réfutation complète et parfaitement logique, même au point de vue chicanier, de toutes les assertions de la baronne de Stemberg... Dans la réponse du duc, au pamphlet de Maria Stella, il y avait, au milieu des preuves de légitimité données par lui, cette phrase : « Et quand il n'y aurait que cette ressemblance frappante qui existe entre M. le duc d'Orléans et son auguste aïeul Louis XIV. » Maria-Stella est morte à Paris, en 1845.

La ressemblance physique admise, prouve assez peu, car l'enfant, durant les derniers sept mois de la grossesse a dû recevoir des impressions qui l'ont moulé en quelque sorte d'après l'idée fixe de la mère, désireuse de voir entrer son fruit dans la famille des souverains de France. — On préférerait voir L.-Philippe apporter en preuve, au lieu de cette prétendue ressemblance physiqne avec Louis XIV, une ressemblance morale avec ce grand roi, bien qu'il aurait pu ne la devoir qu'à l'éducation. Mais, hélas! celui que l'histoire et le Prophète taxent de sordide avarice, ressemble au contraire en ce point au geôlier Chiappani qui, pour de l'or, vendit son enfant. Il n'y a pas jusqu'aux vertus bourgeoises de la vie privée du duc et du roi qui ne tournent contre lui. — Le journal de L.-Philippe montre qu'il faisait bon marché de ses rapports avec sa mère, et que celle-ci en prenait assez facilement son parti. — Dans cette froideur contre nature, le fils agissait-il par instinct, la mère à bon escient?

La pauvre duchesse d'Orléans, dit Al. Dumas, quand elle suppliait son mari de ne pas conduire son fils aux Jacobins... ne voyait que le refroidissement de ses enfants pour elle, et leur amour croissant pour une étrangère. « Comme nous allons, maintenant qu'il fait beau, écrivait le duc de Chartres, le 25 février, recommencer nos courses, j'ai prévenu ma mère que je ne pourrai plus dîner chez elle que deux fois la semaine; elle l'a trouvé très-bon et m'a dit que ce qui me convenait, lui conviendrait toujours, et qu'elle était bien sûre que j'irai toujours dîner chez elle autant que je le pourrais, mais qu'elle ne voulait pas que je me gênasse. » En même temps, le duc de Chartres écrivait à Mme de Genlis : « Ce que j'aime le mieux au monde, c'est la nouvelle Constitution et vous. » Ce fut le dernier coup porté à l'amour maternel de la pauvre duchesse; elle quitta subitement Paris et alla se réfugier à *Eu*, près de son père; c'est de là qu'elle lança une demande en séparation, fondée sur la différence d'opinions politiques et religieuses, sur le délabrement de la fortune de son mari, et sur sa haine pour Mme de Genlis. (I. 39).

Le Traducteur met entre les mains du lecteur les pièces du procès. Nostradamus est un terrible témoin à charge.

Livré au champ lisant le faux poëme.

LIVRÉ AU CHAMP. — Nostradamus indiquant à quatre vers de distance, par les mêmes mots : CHASSÉ AUX CHAMPS et LIVRÉ AU CHAMP, les deux chutes si étrangement semblables de Charles X et de L.-Philippe (et il n'emploie nulle part ailleurs ces expressions), a voulu montrer les rapprochements qu'on a faits entre ces deux grands évènements. Voir plus loin aux mots : PENDANT LE CIEL SI TRÈS FORT TONNERA. q. XXXI. Ces mots de la lettre : APRÈS LE GRAND CHIEN SORTIRA LE PLUS GROS MASTIN avaient été traduite ainsi : A un roi noble succédera un roi bourgeois, le Prophète a pu renfermer ce sens dans des mots qui indiquent le temps de l'année où L.-Philippe devait succéder à Charles X. Ici, il dit pour Charles X : AUX CHAMPS au pluriel, et pour L.-Philippe : AU CHAMP, au singulier. On sait que le pluriel s'emploie emphatiquement dans le style noble.

LISANT LE FAUX POÈME. — On lit dans le *Dictionnaire de littérature* (Paris 1777), *Poème cyclique* : — On compte encore une troisième espèce de poème cyclique, lorsque le poète traite une histoire depuis le commencement jusqu'à la fin : comme, par exemple, l'auteur de la Théséide dont parle Aristote, car il avait ramassé, dans ce seul poème, tout ce qui était arrivé à son héros, comme Antimaque qui avait fait la Thébaïde, qui a été appelé *Cyclique* par les anciens, et celui dont parle Horace dans l'art politique.

> Nec incipies ut scriptor Cyclicus olim :
> Fortunam Priami cantabo et nomine bellum.
>
> « Ne commencez jamais vos pièces comme a fait ce poète cyclique :
> « Je chante de Priam, la fortune et la guerre. »

Le poète cyclique, dont parle ici Horace, était Mævius qui avait fait un poème sur la guerre de Troye, et qui comprenait *toute l'histoire de Priam, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.* C'est pourquoi on donna à cet ouvrage le nom de poème cyclique.

Il nous reste encore un poème dans ce goût, c'est l'*Achilléïde* de Stace, car ce poète y a chanté Achille *tout entier*. Homère en avait laissé à dire plus qu'il n'en avait dit; mais Stace n'a voulu rien oublier.

C'est cette dernière espèce de poème qu'*Aristote blâme avec raison*, à cause de la multiplicité vicieuse de fables qui ne peut être excusée par l'unité du héros. Il résulte

Digitized by Google

de ce détail que les poètes cycliques sont ceux qui, sans emprunter de la poésie cet art de placer les événements pour les faire naître les uns des autres avec plus de merveilleux, en les rapportant tous à une seule et même action, *suivaient dans leurs poèmes l'ordre naturel et méthodique de l'histoire* ou de la fable, et se proposaient, par exemple, de mettre en vers *tout* ce qui s'était passé depuis un certain temps jusqu'à un autre : ou la vie entière de quelque prince dont les aventures avaient quelque chose de grand et de singulier. *(Dict. de Littérature)*.

Journal de L.-Philippe (1791) :

16 juin. — « Levé ce matin à quatre heures trois-quarts ; à six heures, j'ai été dans toutes les écuries, avec le lieutenant-colonel. »

17. — « J'ai été ce matin aux écuries, il n'y avait point d'officiers ; il doit toujours y en avoir un ; les dragons m'ont fait très-bonne mine. »

18. — « Ce matin, aux écuries, à six heures, tous les officiers étaient à leur poste... »

22 mai 1794. — « Les malheurs que nous avons éprouvés depuis six semaines, les soins que j'ai donnés à ma pauvre sœur, mes occupations, mon établissement dans mon appartement nouveau, m'ont fait suspendre ce journal, je vais le reprendre ; j'y rendrai compte de *toutes* mes actions et même de *tous* mes sentiments ; en lisant ceci, on lira dans mon âme, et *rien* n'y sera omis ni en bien ni en mal... O ma mère ! que je vous bénis de m'avoir préservé de tous ces maux (dérèglemens des jeunes gens), en m'inspirant des sentiments de religion qui font ma force ! »

A qui croyez-vous, dit Al. Dumas (I. 40), que cette exclamation : O ma mère ! s'adresse ? à la duchesse d'Orléans, n'est-ce pas ? détrompez-vous, c'est à Madame de Genlis, cette femme d'une vertu douteuse ; c'est à cette femme qui est, avec la nouvelle Constitution, ce que le jeune duc aime le mieux au monde. Quelle étrange idée a donc eu le prince de faire imprimer ce journal en 1800, et de le faire réimprimer en 1831... La confession achevée, dit le même auteur (II. 294), la longue conversation avec la duchesse d'Orléans finie, le roi se sentit mieux, il demanda ses *Mémoires*, et en dicta une dernière page à son aide-de-camp : *La rédaction de ces mémoires avait été la grande* distraction de son exil.

Les *Mémoires* achevés et *relus* par L.-Philippe, jusque sur son lit de mort, sont la suite du *Journal*, la seconde partie du FAUX POEME.

XIX.

Au Roy l'augur sur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer le sceptre,
De Roy viendra Empereur pacifique.

V. 6.

L.-Philippe augurant mal de l'amnistie que Pie IX proclamera à son avènement, et des concessions qu'il fera à l'esprit libéral de son époque, n'ayant pu mettre la main sur le chef de la chrétienté, viendra le prier, au nom de la paix italique, de ne pas continuer à marcher dans une voie qui compromet son siége et les trônes de l'Europe. Le sceptre passera, par un augure favorable, de ses mains dans celles de l'homme qui dira : *L'Empire c'est la paix !*

Au Roy l'augur sur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique.

AUGUR. — On a vu, p. 13, au mot TEMPLE, que l'*Augure* regardait le vol, le chant et la direction des oiseaux, dans la partie du ciel nommée *Templum*, et que les signes qui paraissaient à GAUCHE passaient pour heureux ; le ROY du pays, désigné par le mot TEMPLE dans les quatrains, voit les signes d'une catastrophe prochaine : le SCEPTRE CHANGE A GAUCHE. L.-Philippe a dit, en parlant de Pie IX : *Ce pape me fera tomber.*

CHEF. — Les mots PAIX ITALIQUE indiquent qu'il s'agit ici du chef par excellence en Italie, comme le mot CELTIQUE joint au mot CHEF, quelques vers plus bas, désigne le chef par excellence en France.

On nomme le Pape : le CHEF de la chrétienté.

SUR LE CHEF LA MAIN METTRE. — Et moi je vous dis, (Timon, *Pamphlet pour l'indépendance de l'Italie*) et je vous répète que, pressé par la France et pressé par l'Autriche, le Pape n'est pas libre. Non, le Pape n'est pas libre, et s'il vous dit qu'il l'est, je ne dis pas qu'il ment, mais ne le croyez pas ! Et moi je vous dis et je vous répète que si le Pape venait à mourir, les intrigues concertées de l'Autriche et de la France, tendraient à placer sur le trône de Saint-Pierre, un pape rétrograde... La France vous dédaigne, se tourne vers le Rhin, et attend que Vienne lui dicte ce que Paris fera ; vous n'avez que trois forces à leur opposer : à mauvais vouloir, union ; à intrigues secrètes, union ; à agression ouverte, union. Mais citez-donc, citez-donc, nous dira-t-on, des actes tout neufs d'intervention et de mauvais vouloir ? Des actes d'intervention ! mais l'Italie en est semée, parsemée. On ne peut faire un pas, sans qu'ils n'embarrassent les pieds, sans qu'ils ne choquent les regards. Est-ce que les protestations, les récriminations, les menaces, les plaintes, les audiences, les remontrances incessantes et monotones de l'Autriche à Rome, à Florence, à Turin, auxquelles se joignent ou ne se joignent pas nos agents, ne constituent pas de la belle et bonne intervention ? Vous croit-on assez sots, mes amis, pour vous payer de paroles, et ne pas savoir que ce qui est dans leur cœur passe sur leurs lèvres, de leurs lèvres dans leurs dépêches, et de leurs dépêches dans leurs actes ? Des actes d'intervention ! *Et le coup de main de juillet dernier, contre la personne même du pape* ; il avorta, je le sais, mais qui l'avait conçu ? qui eût enlevé Pie IX ? qui l'eût conduit à Naples ? qui l'eût forcé d'abdiquer ? qui eût étouffé dans son germe cette glorieuse délivrance de Rome et de l'Italie, qui se fera malgré vous. Cette immortelle et pacifique révolution qui vivra malgré vous ? Ce n'est pas vous, Autriche, qui avez monté, dressé, bourré, allumé la machine ? Ce n'est pas vous, France, non plus ? D'où vient donc que, jour pour jour, le tambour autrichien jetait dans Ferrare, l'effroi de l'invasion ? D'où vient donc aussi que, par une énorme coïncidence, les vaisseaux français naviguaient dans les eaux de la Méditerranée romaine, non loin de là, si vous voulez ? Ah ! cette embuscade de terre et de mer n'est pas de l'intervention ! tout cela est fortuit ! vous ne songiez à rien ni l'une ni l'autre, à rien de mal, à rien absolument !.... Comment, nous voulions aider l'Autriche à escamoter le Pape ? Nous, des escamoteurs ! Allez-vous dire : c'est

Digitized by Google

faux ! c'est faux ! et moi je dis : C'est vrai ! c'est vrai ! — Non, c'est faux ! — Oui, c'est vrai ! — Eh ! Messieurs, qui nous jugera ? — L'Italie !

On peut ajouter ici : Qui vous jugera ? — Dieu, par son Prophète.

Viendra prier pour la paix Italique.

— Timon dit encore : Nous ferons notre devoir, que les Italiens fassent le leur, et qu'ils répètent avec nous : Malheur aux petites nations qui laissent mettre les pieds chez elles, à un *ambassadeur* ou à un soldat ! Laissez, mes amis, tous ces grands gouvernements, laissez-les vous dire et vous redire, les uns, qu'ils n'expédient pas leurs flottes sur vos côtes pour les surveiller ; les autres, qu'ils n'échelonnent pas leurs bataillons le long de vos frontières pour ne pas les envahir ; qu'ils ne jurent pas pour mieux vous trahir ; qu'ils ne vous embrassent pas pour mieux vous étouffer, et qu'ils ne vous demandent pas de découvrir votre poitrine pour mieux la percer. Laissez-les vous dire et vous répéter à l'envi leurs fallacieuses assurances, leurs serments et leurs promesses ! Et moi, je vous dis et ne vous redis que ni l'Autriche, ni la Prusse, ni la France ni la Russie, ah ! sans doute, n'ont besoin ni de vos *fusils*, ni de votre argent, ni de vos tambours et tambourins, ni, de vos discours, ni de vos hymnes ; elles ne vous demandent que de ne pas marcher, que de ne pas remuer, que de ne pas vous fatiguer, que de vous coucher sur l'une ou l'autre oreille, à votre choix. Dormez, dormez donc ! le *far niente* a tant de charmes ! le sommeil du despotisme est si doux !

On lit dans le *Moniteur*, 5 juillet 1847 :

Notification de Pascal Gizzi, cardinal prêtre... (PIE IX)..

...Sa première pensée, prise dans la source de l'éternelle charité et imposée par elle, fut de dire la parole de *paix*, parole qui, à peine proférée, excita l'applaudissement général, et fut féconde en ces heureux fruits que l'on a vu éclore... Le Saint-Père n'a pu, sans une grande douleur, reconnaître que quelques esprits inquiets voudraient profiter de la situation présente pour exposer et faire prévaloir des doctrines et des idées totalement contraires à ces maximes, ou pour arriver à lui en imposer d'autres entièrement opposées à la nature tranquille et pacifique, et au caractère sublime de celui qui est vicaire de J.-C., ministre d'un Dieu de paix, et père de tous les catholiques, à quelques contrées du monde qu'ils appartiennent ; ou enfin, pour exciter chez les populations, par des écrits ou par des paroles, des désirs et des espérances de réforme au-delà des limites indiquées plus haut... La première année de son pontificat est achevée, et dans ce période de temps, le Saint-Père a pu connaître pleinement et apprécier l'amour, la reconnaissance, le dévouement de ses sujets bien-aimés. Maintenant, il demande une preuve de ces sentiments si louables, et cette preuve doit consister à cesser ces réunions populaires insolites, pour quelque occasion que ce soit, et les manifestations extraordinaires...

Donné à la secrétariat, le 22 juin 1847.

Le cardinal, P. GIZZI.

Moniteur du 17 juillet. — Formation de la garde nationale dans les Etats pontificaux. — *Idem* du 26 : Notre capitale vient d'échapper à une effroyable catastrophe..., le jour de la grande fête de l'amnistie, le 17, Cicéro-Nachia a tout découvert le 15. Encore deux jours, et Rome aurait eu ses vêpres siciliennes. Le peuple a demandé la suppression de la grande fête. Le Pape, indigné d'un aussi épouvantable forfait, s'est écrié : « Le temps des bénédictions et de la mansuétude est fini, celui de la malédiction et du châtiment est venu. » Il a ordonné que la garde civique s'armât comme elle pût, et veillât à la sûreté publique...

Moniteur du 27 octobre.— Article du journal *Biliancia* de Rome, sur les *fusils cédés par le gouvernement français, à la garde civique de Rome...*

Ami de la Religion (Tome 129-608). Mort de Rossi.

Étrange destinée, également digne d'étonnement et de pitié, que celle de cet homme ! Engagé dès sa jeunesse dans la conspiration de l'anarchie renaissante, disciple et maître des sociétés secrètes, agent de désordre et de révolte, il est banni de sa patrie. La Suisse l'accueille et le cède bientôt à la France, où un pouvoir d'origine révolutionnaire, mais ami de l'ordre, le comble d'honneurs et de fortune. Il y a trois ans, l'enfant de l'Italie rentrait sur le sol natal, non en *coupable gracié*, mais en *ambassadeur* couvert de la majesté de la France. Tombé du pouvoir avec ceux dont il était le représentant et le serviteur dévoué, il rentre dans la vie privée, dédaignant ses anciens amis et dédaigné d'eux. Sa haute intelligence politique, son grand savoir, sa sagesse tardive mais assurée de ces dernières années, le font juger utile ; la confiance du chef de l'Eglise l'associe à ses efforts pour le *maintien de l'ordre* et l'institution de ses sages réformes. Hier, il était ministre de Pape, il succombe aujourd'hui sous le poignard d'un assassin. Il avait écrit la veille : « La papauté est la dernière grandeur vivante de l'Italie, » et dit le matin : « pour arriver jusqu'au Pape, il faudra me passer sur le corps ! »

Les sociétés secrètes se vengèrent sur l'ex-ministre de L.-Philippe, du changement survenu dans la conduite politique de Pie IX. L'Italie avait jugé que le ROY des Français n'avait placé auprès du CHEF de l'Eglise un membre transfuge des sociétés secrètes que pour *prier* avec plus de chance d'être entendu au nom de la *Paix italique*.

Les évènements annoncés dans les deux premiers vers du quatrain sont les derniers du règne de L.-Philppe. — Nostradamus a dit de la fin de ce même règne : DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION TROUBLER L'EMPRINSE A PHILIPP. TRIBUTAIRE (q. XXVIII[e]) et : APRÈS LE SIÉGE TENU DIX-SEPT ANS, CINQ CHANGERONT EN TEL RÉVOLU TERME, PUIS SERA L'UN ESLEU DE MÊME TEMPS, QUI DES ROMAINS NE SERA TROP CONFORME. (q. XXV[e]).

La cause est posée, l'effet va suivre de ce ROY VIENDRA EMPEREUR PACIFIQUE.

A la main gauche viendra changer le sceptre.

On vient de voir au mot AUGUR que les signes à GAUCHE étaient favorables. Nostradamus a dit au quatrain I. 34. : L'OYSEAU DE PROYE VOLANT A LA SENESTRE... PAR BON AUGURE. (Voir au règne de Napoléon I[er]). Des quatrains montrent que le Prophète hâtait de ses vœux la chute de L.-Philippe et l'arrivée au pouvoir de Napoléon III. Il a dit du premier : LUY ET LE RÈGNE VIENDRONT SI FORT ROGNEUX AINS QU'IL GUÉRISSE SON FAIT SERA BIEN TARD III. 73., et du second : FAISANT CHOSES SI HAUTES VIII. 53. FERA GRAND PROUESSE IV. 65. etc.

De Roy viendra Empereur pacifique.

Le Prince, dit M. Guy (602), prononça le véritable programme de l'Empire, dans un dîner qui lui était offert, le 9 octobre 1852, par la Chambre de commerce de Bordeaux :

Digitized by Google

« La France semble revenir à l'Empire. Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : *L'Empire c'est la guerre...; moi je dis : l'Empire c'est la paix*; c'est la paix, car la France la désire, et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce que les princes qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV, ont recommencé ses luttes? La guerre ne se fait pas par plaisir, elle se fait par nécessité. Et à ces époques de transition, où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui donnerait le premier en Europe, le signal d'une collision dont les conséquences seraient incalculables ! »

On peut voir ce discours gravé en lettres d'or, sur le marbre, à la Bourse de Bordeaux; ville qui a élevé, à l'homme qui l'a prononcé, une statue équestre, avec cette inscription : *L'Empire c'est la paix!*

Discours de l'Empereur Napoléon III à l'ouverture de la Session législative de 1859, *le* 7 *Février.*

« ..... A la veille de ma troisième élection, je faisais à Bordeaux cette déclaration : *L'Empire c'est la paix!* voulant prouver par là que si l'héritier de l'Empereur Napoléon remontait sur le trône, il ne commencerait pas une ère de conquêtes, mais il inaugurerait un système de paix qui ne pourrait être troublé que pour la défense de grands intérêts nationaux. »

La Gironde du 28 Novembre 1859 dit : « L'Europe, depuis dix ans, est constamment sur le pied de guerre. *Jamais la France n'a eu une plus vaillante armée ;* jamais l'Angleterre n'a possédé une flotte plus formidable. On parviendra, il faut l'espérer, à pacifier les puissances; mais je doute fort qu'on les amène à désarmer. »

Le numéro du 28 Décembre dit : « Les Anglais reconnaissent que le langage du gouvernement français a toujours été manifestement favorable à l'alliance; mais ils prétendent qu'avec la *puissance formidable* dont dispose la France, tant qu'une seule volonté décidera de la paix et de la guerre, l'Europe ne peut faire autrement que de se tenir sur ses gardes et se considérer sans cesse comme à la veille d'une subite explosion...

... Je cherche en vain (dit le Français à l'Anglais) la cause de cette subite terreur qui agite l'Angleterre. Mais bon Dieu ! quel moment a-t-on choisi pour la propager? Le moment même où l'Empereur a donné un rare exemple de modération. Le jour même où il a proposé et conclu la paix, des gens se sont plu à lui attribuer des desseins ambitieux; on l'a représenté comme marchant à de nouvelles conquêtes, lorsqu'arrêtant l'impétuosité de ses troupes, il s'est prescrit si résolument la limite, au-delà de laquelle il ne voulait pas poursuivre sa victoire. Il y a donc quelque chose d'insensé à faire de celui qui, autant que personne désire la paix, un homme avide de guerre, et de ce qui devrait être une garantie de sécurité, une cause de crainte. »

Le Prophète a connu tous les évènements du règne de Napoléon III, et il a donné à ce souverain deux noms en apparence tout-à-fait contradictoires, mais qui se trouvent dès à présent justifiés; il le nomme : EMPEREUR PACIFIQUE, à cause de cette parole : *l'Empire c'est la paix!* et MARS, à cause de ses succès dans la guerre, qui l'ont fait l'arbitre de la paix ou de la guerre.

XX.

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique,
Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb métallique.

V. 7.

On ira recueillir, à Sainte-Hélène, les os du premier des trois Consuls : L.-Philippe cherchant à conserver (chose bien difficile) la popularité qui lui échappe. Dans le temps même de l'expédition, le *neveu* du TRIUMVIR qui, plus tard, sera l'*Empereur pacifique*, et ses partisans se tenant en Angleterre, à l'entour de la France, débarqueront à Boulogne. Louis-Napoléon n'aura pu rester en repos en voyant l'enthousiasme d'un peuple qui veut renfermer les os de son TRIUMVIR dans un cercueil de plomb, et les recouvrir d'un tombeau de marbre.

Du Triumvir seront trouvez les os,
Cherchant profond trésor œnigmatique.

TRIUMVIR. — Magistrat qui a deux collègues. (*Dict. d'après l'Académie*). La France n'a eu, qu'une fois, un gouvernement exercé par trois magistrats, et le premier des trois fut Napoléon Bonaparte. Cet homme peut donc être désigné par excellence par le mot TRIUMVIR. Le 18 brumaire entraîna la chute du Directoire composé de cinq membres. On nomma une commission consulaire exécutive, composée de Bonaparte, de Syéyès et de Roger-Ducos. Après six semaines, Bonaparte fut élu premier consul pour dix ans, et rééligible. Cambacérès et Lebrun remplacèrent Syéyès et Roger-Ducos. En voyant ces noms, on convient que Bonaparte absorbe, dans son individualité, les quatre autres TRIUMVIRS qui lui furent successivement associés.

M. Thiers, dit Al. Dumas (II. 150-155), sentit tout-à-coup, au moment où sa popularité chancelait, qu'il lui fallait CHERCHER un appui en dehors non-seulement de la situation, en dehors des événements, mais en dehors de l'époque (après que la question d'Orient eût été tranchée d'une façon à rendre à jamais impopulaire le gouvernement de L.-Philippe).. Aussi, tout-à-coup, dans la séance du 12 mai (1840), au milieu de la discussion sur les sucres, M. de Rémusat, montant à la tribune sans que rien eût fait pressentir la communication qu'il allait faire, M. de Rémusat, prononça-t-il les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Le roi a ordonné, à S. A. R. Monseigneur le prince de Joinville, de se rendre, avec sa frégate, à l'île Sainte-Hélène, pour y recueillir les restes mortels de l'Empereur Napoléon. . La frégate, chargée des restes mortels de Napoléon, se présentera au retour à l'embouchure de la Seine; un autre bâtiment les rapportera jusqu'à Paris; ils seront déposés aux Invalides; une cérémonie solennelle, une grande pompe religieuse et militaire inaugurera le *tombeau* qui doit les garder à jamais.

» Il importe, en effet, Messieurs, à la majesté d'un tel souvenir, que cette sépulture auguste ne demeure pas exposée sur une place publique, au milieu d'une foule bruyante et distraite;

Digitized by Google

il faut qu'elle soit placée dans un lieu silencieux et sacré, où puissent la visiter avec recueillement tous ceux qui respectent la gloire et le génie, la grandeur et l'infortune.

» Il fut Empereur et Roi; il fut souverain légitime de notre pays. A ce titre, il pourrait être enterré à Saint-Denis, mais il ne faut pas à Napoléon la sépulture ordinaire des rois; il faut qu'il règne et commande encore dans l'enceinte où vont se reposer les soldats de la patrie, et où iront toujours s'inspirer ceux qui seront appelés à la défendre. Son épée sera déposée sur sa tombe.

» L'art élèvera, sous le dôme, au milieu du temple consacré par la religion au Dieu des armées, un tombeau digne, s'il se peut, du nom qui doit y être gravé. Ce monument doit avoir une beauté simple, des formes grandes, et cet aspect de solidité inébranlable qui semble braver l'action du temps. Il faudrait à Napoléon un monument durable comme sa mémoire.

» Le crédit que nous venons demander aux Chambres a pour objet : la translation aux Invalides, la cérémonie funèbre, la construction du tombeau.

» Nous ne doutons pas, Messieurs, que la Chambre ne s'associe avec une émotion patriotique, à la pensée royale que nous venons d'exposer devant elle. Désormais, la France, et la France seule, possédera tout ce qui reste de Napoléon. Son tombeau, comme sa renommée, n'appartiendront à personne qu'à son pays. La Monarchie de 1830, en effet, est l'unique et légitime héritière de tous les souvenirs dont la France s'énorgueillit : il lui appartenait sans doute, à cette monarchie qui, la première, a rallié toutes les forces et concilié tous les vœux de la Révolution française, d'élever et d'honorer sans crainte la statue et la tombe d'un héros populaire; car, il y a une chose, une seule, qui ne redoute pas la comparaison avec la gloire :

» C'est la liberté! »

On n'a aucune idée de l'effet que produisit cette communication. Un frisson électrique courut par toute l'assemblée qui, à plusieurs reprises, éclata en applaudissements. Au lieu d'un million que demandait le ministère, la Chambre en vota deux. Il fallait que L.-Philippe se sentît bien dépouillé de ce doux manteau de la *popularité*, si chaud aux épaules des rois, pour s'en faire un avec la redingote grise de celui qu'il appelait *monstre, qu'il haïssait autant qu'il méprisait*. Aussi, les esprits sérieux ne virent-ils d'abord, dans ce retour des restes mortels de Napoléon, qu'une *imprudente spéculation*... Au reste, ce qu'il était facile de prévoir, après une pareille communication faite à la Chambre en de pareils termes, arriva. Le prince Louis-Napoléon, transporté en Amérique, par les ordres de L.-Philippe, était revenu en Angleterre, et d'Angleterre, il avait *entendu* la proposition de M. de Rémusat, et les applaudissements de la Chambre. Alors, il s'était demandé comment on pourrait faire, au neveu, un crime de rentrer en France, lorsqu'on y ramenait triomphalement le corps glorieux de son oncle.

Le même historien avait dit plus haut (II. 80.) : Le roi jugea qu'il fallait frapper un grand coup, pour reconquérir sa popularité; et le 22 juillet 1833, oubliant la lettre qu'il avait écrite à Louis XVIII, en 1814, et dans laquelle on lisait ces mots : « Mes vœux du moins hâtent la chute de Bonaparte, que je hais autant que je le méprise. » Le roi ordonna que la statue de l'homme haï et méprisé par lui, reparût au faîte de la colonne de la place Vendôme. — *Plus tard, il fit mieux; sentant cette popularité tomber plus bas encore, il envoya son propre fils chercher, à Sainte-Hélène, les os de cet homme* qu'on ne haïssait ni ne méprisait plus, depuis qu'on avait compris ce que l'on pouvait faire suer de popularité à un cadavre.

Cherchant profond trésor œnigmatique.

Al. Dumas dit, du discours de M. de Rémusat (II. 153): Ce discours si pompeusement préparé, si chaleureusement applaudi par les claqueurs de la Chambre, avait, *en pénétrant de la surface au fond de la société, blessé à peu près tous les partis*. Il avait blessé le parti légitimiste, en faisant de Napoléon un souverain légitime de la France, ayant droit d'être enseveli à Saint-Denis, comme un Bourbon ou un Valois.— Il avait blessé le parti orléaniste pur, en établissant, pour la famille de Napoléon, des espérances, dans l'avenir, à la succession de ce souverain légitime, et en créant un droit égal aux fils de Louis, de Lucien et de Jérôme, aux droits du comte de Chambord. — Il avait blessé les républicains qui, mal éclairés sur la mission remplie par Napoléon, et de laquelle était ressorti ce grand principe de l'égalité qui élève substitué à l'égalité qui abaisse, ne voyaient, dans Napoléon, que l'homme du 13 vendémiaire et du 18 brumaire. — Il avait enfin blessé les Bonapartistes eux-mêmes, qui trouvaient que les honneurs rendus à leur Empereur étaient peut-être à la hauteur de la spéculation, mais n'étaient pas à la hauteur de la réhabilitation...

On verra, au règne de Napoléon Ier, combien la prophétie de Nostradamus est complète, en ce qui concerne le tombeau de l'Empereur... Napoléon Ier part pour Sainte-Hélène : SILÈNE (*isle Élène*) LUIT PETIT GRAND EMMENÉ, II. 58, il arrive au-delà de l'équateur : AUX ANTIPOTES POSERA SON GÉNISSE, X. 87 (de 81 à 92); il meurt à Sainte-Hélène : PAR MORT ARTICLES EN VAIN SONT ALLÉGUÉS, II. 47 (de 44 à 47). Retour de ses cendres : DU TRIUMVIR SERONT TROUVEZ LES OS, V. 7 (de 5 à 10); Napoléon III acquiert la propriété du champ où reposait son oncle, et fait porter un pilier de marbre sur le rocher qui a divisé les Anglais et les Français; LE CHAMP MUÉ, LE PILIER DE PORPHYRE, MIS TRANSMUÉ SUR LE ROCHER MOILLEUX, I, 43.

Ceux d'alentour ne seront en repos,
Ce concaver marbre et plomb métallique.

CE, locution latine, en latin *eo* dans le but, dans le dessein, afin que (Wailly).

M. Thiers, dit M. Guy (82), conseilla à L.-Philippe de faire transporter, de l'île Sainte-Hélène à l'église des Invalides, les restes mortels de Napoléon. M. Thiers voyait bien les misères de ce règne dont il était un des héros : il voulait jeter, sur les trous et les taches de ce trône discrédité, le splendide manteau du conquérant... Louis-Napoléon débarque à Boulogne...

Première proclamation. — Au peuple français.

Français!

Les cendres de l'Empereur ne reviendront que dans une France régénérée! Les mânes du grand homme ne doivent pas être souillés par d'impurs et hypocrites hommages. Il faut que la gloire et la liberté soient debout à côté du cercueil de Napoléon. Il faut que les traîtres à la patrie aient disparu! (87).

Seconde proclamation. — A l'armée.

Soldats!

La grande ombre de l'Empereur Napoléon vous parle par ma voix : hâtez-vous, pendant qu'elle traverse l'Océan, de renvoyer les traîtres et les oppresseurs... (89)

Digitized by Google

Sur cinquante-trois inculpés dans cette affaire, trente-trois furent mis hors de cause, et vingt en jugement avec le prince... (102). Louis-Napoléon écrit de Ham : Pendant qu'à Paris, on déifie les restes mortels de l'Empereur, moi, son neveu, je suis enterré vivant dans une étroite enceinte... (113).

Le Prophète a complété ailleurs sa prophétie, voir : DEDANS BOLONGNE VOUDRA LAVER SES FAUTES (q. XXXV^e), et : AU DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE (q. XXXVI^e).

Ce concaver marbre et plomb métallique.

Procès-verbal du chirurgien-major de la frégate la Belle-Poule :

... Aucune exhalaison méphitique n'est sortie des terres que l'on remuait, ni du *caveau* dont on faisait l'ouverture. Le caveau ayant été ouvert, j'y suis descendu : au fond était le cercueil de l'Empereur. Il y reposait sur une large dalle, assise elle-même sur des montants en pierre. Les planches en acajou qui le formaient avaient encore leur couleur et leur dureté... Dessous était une caisse en *plomb*, close de toutes parts, qui enveloppait une autre caisse en acajou parfaitement intacte; venait enfin une quatrième caisse en fer blanc... J'ai mis à découvert le corps de Napoléon, que j'ai reconnu aussitôt, tant son corps était bien conservé, tant sa tête avait de vérité dans son expression... Nul doute que *l'extrême solidité de la maçonnerie du tombeau*, et les soins apportés à la confection et à la soudure *des cercueils métalliques*, n'aient contribué puissamment à produire ce résultat... Les restes de l'Empereur Napoléon sont aujourd'hui dans six cercueils : 1° un cercueil en fer blanc; = 2° un cercueil en bois d'acajou; — 3° un cercueil en *plomb*; 4° un second cercueil en *plomb*, séparé du précédent par de la sciûre et des coins de bois; 5° — un cercueil en bois d'ébène; 6° — un cercueil en bois de chêne, qui protége le cercueil en ébène.

Signé : RÉMI GUILLARD, docteur-médecin.

(*Histoire populaire de l'Empereur Napoléon*, p. 224).

Tombeau des Invalides :

... On descend dans la crypte par deux escaliers en *marbre blanc veiné*. La crypte est de forme circulaire; au milieu est le *sarcophage tout en porphyre rouge* de Russie, taillé dans le bloc (CONCAVER), et dont le couvercle seul pèse 75 milliers. Le nom des principales batailles gagnées par le héros est gravé dans le *marbre noir* qui entoure le mausolée; autour de ce cercle est une immense couronne de lauriers en émail, et de cette couronne partent des rayons en mosaïque de *marbres* de différentes couleurs, où le jaune antique domine. Autour de la crypte et de plein-pied est une galerie circulaire soutenue par 12 carlatides de 12 pieds de haut, en *marbre* blanc d'Italie, et taillées dans le bloc. Dans cette galerie sont placés douze bas-reliefs en *marbre* de Carare. Le grand homme pourra dormir dans son immortalité, reposant son corps brisé sous les travaux et les douleurs, dans le plus beau monument que la vénération des peuples ait jamais consacré au souvenir des bienfaiteurs de l'humanité : Corps de géant dans un tombeau de géant.

(*Almanach de Napoléon* 1853).

On peut suivre la marche rationnelle du Prophète dans les cinq quatrains qu'on vient d'interpréter. Sa prophétie a trois parties distinctes : 1° Exil du successeur de Hugues-Capet; son mariage, chagrin que ce mariage cause à l'usurpateur. Le Prophète en a fini avec le duc de Bordeaux; 2° chute de Charles X, défiance que les vainqueurs se portent; L.-Philippe au trône; L.-Philippe chassé; 3° dans sa chute pressentie par lui-même, à la vue du libéralisme du chef de la chrétienté, est renfermée l'arrivée au pouvoir de l'Empereur pacifique. Un même événement avait mis ces hommes en présence, ils se disputaient l'honneur de rendre à la terre de France, les os du Triumvir. Le Prophète relate ce fait qui n'a pas été étranger à l'élection de Napoléon III, et maintenant aux vengeances célestes qui ont demandé compte à Philippe des douleurs de Charles X, il oppose, avec la dernière complaisance, la protection du ciel qui a couvert l'Empereur au milieu des bombes d'Orsini.

XXI. XXII. XXIII.

Sera laissé le feu vif mort caché,
Dedans les globes, horrible épouvantable,
De nuict à classe cité en poudre lasché,
La cité à feu, l'ennemy favorable.

V. 8.

Jusques au fond la grand arq demolüe,
Par chef captif l'amy anticipé,
Naistra de Dame front face chevelue,
Lors par astuce Duc à mort attrappé.

V. 9.

Un chef celtique dans le conflict blessé,
Auprès de cave voyant siens mort abattre,
De sang et playes et d'ennemis pressé,
Et secourus par incogneus de quatre.

V. 10.

Les conspirateurs porteront à Paris des bombes rondes, en apparence inoffensives, renfermant de la poudre fulminante. Chose horrible, épouvantable ! La nuit vers les neuf heures (14 Janvier 1858) lorsque la ville sera réunie en masse au passage de l'EMPEREUR PACIFIQUE, NEVEU du TRIUMVIR, les machines infernales composées uniquement d'un feu vif en poudre mort caché dedans les globes, seront lâchées les unes après les autres. La cité, dans le feu de l'inquiétude, n'aura bientôt qu'un même sentiment pour l'Empereur miraculeusement conservé. Les assassins auront affermi le trône.

ARCA, *bdtardeau*. L'auvent de l'Opéra sera percé d'outre en outre dans toutes ses parties. — Par Hébert, chef de la police, sera fait captif avant l'explosion, Piéri, l'ami d'Orsini. Cette conspiration sera née de la République démocratique sociale dont les partisans auront pour signe de ralliement une barbe et une chevelure longues. Par des paroles arrachées astucieusement à Gomez, on viendra à découvrir le comte Orsini, chef de l'entreprise, attrapé au front par un éclat des bombes qui porteront la mort.

Le chef de la nation française, blessé au visage dans le conflit, verra la mort renverser ses sujets sur le pavé des maisons de la rue étroite Lepelletier, placé aumilieu des blessés, des morts et des mourants, entre trois assassins qui se partageront la rue et dont les projectiles

Digitized by Google

blesseront dans toutes les directions, il sera protégé de Dieu. Cette conspiration aura été faite par des inconnus ou étrangers au nombre de quatre : Orsini, Piéri, Rudio et Gomez.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Audience du 25 Février

ATTENTAT DU 14 JANVIER

... Déclare le Procureur-général impérial que des pièces et de l'instruction résultent les faits suivants :

Un nouvel attentat a été dirigé contre la vie de l'Empereur. Sa Majesté n'a point été atteinte (1). Mais de nombreuses victimes ont été frappées autour d'elle. Rien n'arrête, en effet, *la fureur des passions démagogiques*. Le pistolet et le poignard ne leur suffisent pas. A ces instruments de meurtre ont succédé des machines conçues et préparées avec un art infernal. Une bande d'assassins venus de l'Angleterre, sortis en dernier lieu de l'Angleterre, dont la généreuse hospitalité est ainsi mise à profit pour d'exécrables desseins, s'est chargée de *lancer* contre l'Empereur ces *nouveaux instruments de destruction*. Pour atteindre sa personne sacrée, il fallait dévouer à la mort une auguste princesse connue de tous par ses bienfaits. Il fallait frapper au hasard au milieu de la *foule assemblée*... Le jeudi 14 janvier, Leurs Majestés impériales devaient assister à la représentation de l'Opéra ; les préparatifs extérieurs usités en pareille circonstance annonçaient qu'elles y étaient attendues. Le cortége arriva vers *huit heures et demie*... Parvenue à la hauteur de l'entrée principale, la voiture impériale ralentissait le pas pour s'engager dans le passage réservé à l'extrémité du péristyle. A ce moment, trois explosions successives, comparables à trois coups de canon, éclatèrent à quelques secondes d'intervalle : la première en avant de la voiture impériale et au dernier rang de l'escorte des lanciers, la seconde plus près de la voiture et un peu à gauche, la troisième sous la voiture même de Sa Majesté. Au milieu de la confusion générale, le *mouvement unanime* de ceux des assistants qui n'avaient pas été trop cruellement atteints, fut de constater, par *leurs acclamations* que l'Empereur et l'Impératrice avaient été préservés. Le *ciel, en effet, les avait couvert de la protection la plus visible*, car le danger auxquels ils venaient d'échapper se révélait autour d'eux par d'effroyables preuves. Dès les premières explosions, les nombreux becs de gaz illuminant la façade du théâtre avaient été éteints par le seul effet de la commotion. Les vitres du vestibule et celles des maisons voisines avaient presque toutes volé en éclat. *La vaste marquise qui protége l'entrée* était perforée en plusieurs endroits malgré son extrême solidité. Enfin, sur les murs, sur le *pavé* même de la rue Lepelletier, on remarquait des traces profondes laissées par des projectiles de toutes formes et de toutes grandeurs. La voiture impériale était littéralement criblée; elle a été atteinte dans ses diverses parties par seize projectiles: Des deux chevaux composant l'attelage, l'un, atteint de vingt-cinq blessures, était mort sur le coup; l'autre, gravement blessé, a dû être abattu. *Plusieurs éclats avaient pénétré dans l'intérieur de la voiture*, et M. le général Roguet, assis sur la banquette de devant, avait reçu à la partie supérieure et latérale droite du cou, au-dessous de l'oreille, une contusion très-violente qui a déterminé un énorme épanchement de sang s'étendant jusqu'à la clavicule et accompagné d'un gonflement considérable.— L'Empereur et l'Impératrice ne sont descendus de la voiture qu'après la dernière explosion ; ils n'avaient pas cessé d'être calmes et se montraient surtout préoccupés des soins à donner aux victimes. *Sur le sol* jonché de débris et inondé de sang gissaient, en effet, de nombreux blessés, dont plusieurs *mortellement frappés*. Les constatations judiciaires, certainement inférieures encore à la vérité, ont établi que 156 personnes avaient été atteintes, et le nombre des blessures également constaté par l'expertise ne s'élève pas à moins de 511. Dans cette longue liste de victimes, on remarque 21 femmes, 11 enfants, 13 lanciers, 11 gardes de Paris et 31 agents de la préfecture de Paris. Il faut ajouter, pour compléter le tableau que présentait à ce moment la rue Lepelletier, qu'indépendamment des deux chevaux de l'attelage impérial, vingt-quatre chevaux de lanciers ont été frappés, parmi lesquels deux sont morts sur place et trois autres ont succombé le lendemain. On avait transporté à l'hôpital Lariboisière le sieur Balti, garde de Paris, et le sieur Riquier... A la date du 11 février, un rapport supplémentaire du docteur Tardieu a constaté le décès de six nouvelles victimes... *Quelques minutes seulement avant l'attentat, l'officier de paix Hébert procédait à l'arrestation de l'accusé Piéri* dans la rue Lepelletier, près de la rue Rossini. Expulsé de France en 1852, signalé depuis quatorze jours par une dépêche de M. le Ministre de France à Bruxelles, comme ayant dû arriver à Paris le 9 janvier, avec un autre individu, dans l'intention d'assassiner l'Empereur, Piéri était activement recherché par la police. On peut dire que l'intelligence et l'énergie de l'officier de paix qui a opéré cette arrestation importante ont puissamment contribué au salut de l'Empereur. Piéri a été trouvé porteur d'une *bombe fulminante* dont la description aura sa place un peu plus tard, d'un pistolet-revolver, à cinq coups, chargé et amorcé, d'un couteau-poignard, d'un billet de la Banque d'Angleterre de 20 livres sterling, d'une somme de 375 fr. en or et argent de France.

Cependant, et dès les premiers instants, les recherches les plus actives avaient été ordonnées dans les maisons situées rue Lepelletier, en face du théâtre. Là se trouve notamment le restaurant Broggi. *Un jeune homme paraissant étranger* s'y était réfugié. Le trouble extrême auquel il était en proie, quelques paroles mêlées de pleurs où il était question de son maître, attirèrent l'attention et bientôt les soupçons, sur cet individu, on l'arrêta. Aux premières questions qu'on lui adressa, il répondit se nommer Swiney et être domestique au service d'un anglais... Ce soi-disant Swiney, questionné après son arrestation sur le lieu de sa demeure, avait indiqué l'hôtel de Saxe-Cobourg, rue Saint-Honoré, 223... On constata qu'il était entré à l'hôtel de Saxe-Cobourg le 12 janvier, c'est-à-dire le jour même où da Sylva avait pris sa place à l'hôtel de France et de Champagne et qu'il avait été amené par le concierge de la maison rue Monthabor, n° 10, comme étant le domestique d'un locataire de cette maison. Invité à faire connaître le nom de son maître, le faux Swiney répondit que son maître se nommait Allsopp, et qu'il le servait depuis un

(1) On verra plus loin, que l'Empereur a été blessé à l'œil, par un éclat de verre.

Digitized by Google

mois. Sans aucun retard, le commissaire de police qui avait procédé à l'hôtel de Saxe-Cobourg, se rendit rue Monthabor, 10, au domicile de l'individu désigné sous le nom d'*Allsopp. Il le trouva couché, et ayant à la tête une blessure sans gravité, mais qui avait dû saigner abondamment...* Ainsi, en quelques heures seulement, on avait pu opérer l'arrestation de *quatre individus* que l'information ultérieure a bientôt convaincus d'être les auteurs de l'attentat qui venait *d'épouvanter Paris*. La justice n'a pas non plus tardé à dépouiller ces quatre accusés des faux noms sous lesquels ils avaient voulu se cacher et à obtenir d'eux-mêmes l'aveu de leur véritable individualité... Dès le premier moment, on avait reconnu Piéri (Joseph-André), âgé de cinquante ans, né à Lucques (Toscane). Le faux Allsopp a dû avouer à son tour qu'il était Félice Orsini, âgé de vingt-neuf ans, né à Meldota (États-Romains). Le prétendu Swiney n'était autre que Gomez (Antoine), âgé de vingt-sept ans, né à Naples. Enfin Da Sylva a été obligé de reprendre son nom de Charles de Rudio, âgé de vingt-cinq ans, né à Bellune (États-Vénitiens). L'arrestation des personnes avait été accompagnée, comme on la vu, de la saisie des instruments du crime, et particulièrement de deux bombes fulminantes, semblables suivant toute apparence, à celles dont il venait d'être fait un si terrible usage... Les experts Devisme et Caron d'une part, de l'autre M. le chef d'escadron Pidet, ont constaté par des expériences réitérées la puissance meurtrière de la bombe, qui leur a été soumise. *Cette bombe consiste en un cylindre creux* en fonte commune et cassante, composée de deux parties réunies par un pas-de-vis pratiqué dans l'intérieur de la paroi... Sa hauteur totale est de 9 centimètres 5 millimètres; son triangle en largeur est de 7 centim. 3 millim. La partie inférieure est armée de 25 cheminées garnies de capsules. La capacité intérieure est de 120 cent. On en a *extrait une substance légèrement jaunâtre, fine, cristalline, lourde, et qui a été reconnue pour être du fulminate de mercure pur et sans mélange. La quantité extraite formant la charge du projectile* était de 130 centigrammes, occupant 84 cent., c'est-à-dire plus des deux tiers de la *capacité intérieure*.... L'information constate l'*existence de rapports assez fréquents entre Piéri et Orsini* particulièrement dans l'année 1857.... Les rôles avaient été convenus avant le départ. Gomez et lui (de Rudio) avaient reçu les deux plus fortes bombes. Orsini en a gardé deux plus petites et Piéri a pris la cinquième d'une dimension semblable à celles d'Orsini. Il a été arrêté que Gomez lancerait la première bombe, de Rudio la seconde, qu'Orsini agirait ensuite et en dernier lieu Piéri. Arrivés à la rue Lepelletier, les conjurés, à l'approche de la voiture de l'Empereur, avaient pris leur position sur le trottoir, en face de l'entrée principale du péristyle, entre les maisons et la foule des curieux... Aussitôt après la première explosion provenant de la bombe jetée par Gomez, Orsini a dit à Rudio : « *Jette* la tienne. » Celui-ci la *jeta*, en effet, puis il s'est réfugié dans un petit cabaret, d'où il a entendu le bruit de la troisième détonation, et d'où il a pu sortir ensuite à la faveur du tumulte...

Orsini, vaincu par l'évidence mais non encore dompté, a pris le rôle de la forfanterie, déclarant, qu'en effet, il avait résolu de tuer l'Empereur pour arriver, par une révolution en France, à l'indépendance de l'Italie, *ajoutant qu'il avait formé ce projet tout seul*, qu'il prenait tout sur lui, qu'il avait fait fabriquer ces bombes à l'étranger, mais qu'il ne dirait rien de plus...

Fait au parquet de la Cour impériale de Paris, le 13 février 1858. *Le Procureur-général*,

Signé : CHAIX D'EST-ANGE.

Sera laissé le feu vif mort caché
Dedans les globes, horrible... épouvantable.

Ces machines, que le procureur-général appelle *nouveaux instruments de destruction*, ne sont formées que des globes, partie apparente, et de fulminate de mercure, partie cachée. — Orsini écrivait à Allsopp, 1857 :

« *Faire une boule* en fer fondu de la meilleure et de la plus dure qualité, de la dimension exacte du grand modèle...» — M. Devismes... « maintenant comme expert, j'ai été chargé d'examiner les bombes. » M. Devismes dévisse la bombe : le travail est très-perfectionné et très-ingénieux. Cette partie qui constitue la calotte supérieure est beaucoup plus légère; elle n'a que 5 millim. d'épaisseur, tandis que l'autre, la calotte inférieure, celle qui est armée de cheminées, a une épaisseur qui s'élève dans certaines parties à près de 4 centimètres. — M. le premier Président : L'intérieur de bombes n'était pas complètement rempli de fulminate?—Le témoin : Non, il n'était pas complètement rempli de fulminate; il l'était aux deux tiers environ. — M. le premier Président : Quelle est la puissance du fulminate? — Le témoin : *Elle est démesurement plus forte que la poudre ordinaire.* — M. le premier Président : Ainsi, c'est un terrible instrument de destruction? — Le témoin : Oh! c'est un instrument *épouvantable*. Je ne soupçonnais même pas jusqu'ici qu'on pût employer le fulminate en aussi grande quantité : les capsules ordinaires n'ont qu'un tiers de fulminate, le reste étant du salpêtre. Si on donnait à un chasseur une capsule garnie seulement de *fulminate pur*, il mettrait la cheminée en morceaux et casserait la tête de son chien.

HORRIBLE, ÉPOUVANTABLE, pour *chose horrible, épouvantable*. Le mot *chose* se sous-entend très-souvent en latin, et se rend par l'adjectif neutre (Wailly). — L'homme le plus capable d'apprécier l'effet destructeur de ces GLOBES AU FEU VIF MORT CACHÉ EN POUDRE, Devismes a dit : C'est un instrument *épouvantable*.

De nuict à classe cité en poudre lasché.

DE NUICT, 14 janvier, à huit heures et demie. A CLASSE, *classis*, classe, rang, ordre. — *Agricolarum* (Col.) troupe de paysans... toute sorte d'arme... (Wailly). Ce mot se trouve quarante fois dans les Centuries avec la signification qu'il a en latin : flotte, armée, classe, rang, ordre, entre les citoyens, réunion d'enfants, en un mot, groupe d'individus. — CITÉ, la cité par excellence, Paris, déjà désigné ainsi dans un des quatrains précédant celui-ci : SOUS OMBRE FEINCTE D'OSTER DE SERVITUDE PEUPLE ET CITÉ L'USURPERA LUY-MÊME. On lit dans le *Million de faits* (1229) : La *cité* désigna à cette époque la capitale d'un pays; le *pagus*, une division, un district de la cité. — EN POUDRE LASCHÉ.— « Chaque machine consistait en une sorte de poire métallique, creuse, à parois très-épaisses, un peu allongée. Cette bombe était assez grosse pour remplir toute la main, et on dit qu'elle avait été déguisée sous

Digitized by Google

un morceau de taffetas...» (*Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie. Constitutionnel*, 23 janvier). — « Orsini nous dit que l'Empereur allait au théâtre, que ce serait devant l'Opéra que l'*on jetterait les bombes...* »

La cité à feu : l'ennemy favorable.

LA CITÉ A FEU. Le Prophète emploie souvent ce mot FEU pour peindre l'effervescence (ébulition, ardeur) des esprits : COURIR PAR SEINE EAU, SANG FEU PAR FLORENCE VIII. 7. PLUS FEU QU'A SANG SERA VIII. 1. — L'ENNEMY FAVORABLE. Orsini dit : « C'est dans le courant de l'année dernière que Piétri et moi, nous avons commencé à parler du projet mis à exécution le 14 janvier. Nous étions convaincus que le plus sûr moyen de faire une révolution en Italie, c'était d'en produire une en France, et que le plus sûr moyen de faire cette révolution en France, c'était de tuer l'Empereur... Je m'étais dit d'abord : Abattons le système : Napoléon est tout-puissant en Europe; s'il tombe, l'Italie se soulèvera d'elle-même — FAVORABLE. — On lit dans le *Morning-Chronicle* : « Si les assassins italiens ne peuvent pas faire autre chose, ils contribuent du moins à faire chérir davantage l'Empereur des Français par ses sujets. Dans les adresses innombrables présentées à l'Empereur et à l'Impératrice, il règne une improvisation toute cordiale. C'est bien là le langage inspiré par l'émotion de l'indignation et de l'attachement. Toutes les circonstances du crime sont bien faites pour le rendre plus exécrable. *C'est le plus terrible et le plus atroce exemple de régicide que l'on a jamais vu...* Le 14 janvier restera une époque odieusement mémorable dans l'histoire. Les moyens infernaux employés par les régicides sont marqués au coin de leur *haine* contre l'homme qui a mis un frein à leur pouvoir sur le continent. Puisse la Providence le préserver longtemps dans sa noble carrière ! »

Jusques au fond la grand arq démolue.

Nostradamus écrit ARQ, et non *arc*, le nom de la courbe lumineuse que l'on voit dans le ciel : SATURNE EN L'ARQ TOURNANT DU POISSON MARS II. 48. *Arca*, ce qui sert à renfermer, lieu secret, enfoncement, cavité, cachot... bâtardeau... (Wailly). La vaste marquise qui protége l'entrée, était perforée en plusieurs endroits malgré son extrême solidité, a dit M. Chaix d'Est-Ange. On voit que ces mots GRAND ARQ sont fort propres à désigner le bâtardeau sous lequel se mettent à l'abri ceux qui veulent entrer au théâtre. DÉMOLUE de *demolio*, détruire, démolir (Wailly).

Par chef captif l'amy anticipé.

Construction latine. La différence des cas en latin ôte toute ambiguité dans les inversions en montrant quels mots se rapportent les uns aux autres; en français, l'inversion peut rendre inexplicable l'alliance de certains mots. Ici, il a fallu l'évènement pour donner l'explication de ce vers... PAR CHEF. « Voilà Piéri, dit M. Chaix d'Est-Ange, voilà Piéri, le plus ardent, le plus proche, reconnu par celui-là seul, qui, à Paris, a gardé le souvenir de sa face! » Piéri a dit : « J'étais pressé de me débarrasser de cette bombe... Arrivé dans la rue Lepelletier, je vois l'illumination, je prends le trottoir, la foule augmente, je la suivis, lorsqu'à l'angle de la rue Lepelletier et de la rue Rossini, je fus arrêté par M. Hébert. CAPTIF ANTICIPÉ. — « Quelques minutes seulement avant l'attentat, l'officier de paix Hébert procédait à l'arrestation de l'accusé Piéri, dit M. Chaix d'Est-Ange. » — L'AMY. — Orsini dit : « J'ai chargé Piéri de retirer un certificat; à cette occasion, une discussion eut lieu entre nous, une provocation eut presque lieu; j'ai dit : Non, *soyons amis*, réservons nos armes contre les Autrichiens. »

On remarquera qu'Orsini, si plein de hauteur, n'aurait point dit : *Soyons amis* à Rudio ou à Gomez, domestiques ou hommes de peine connus depuis bien moins de temps, et qui, dans l'entreprise, ne servirent que pour l'exécution et non le conseil. — Le jugement prononcé contre les coupables a condamné à mort Orsini, CHEF, et Piéri, son AMY, bien que celui-ci, arrêté à temps, n'ait point LASCHÉ son GLOBE. Rudio et Gomez, malgré leurs meurtres nombreux, ont eu grâce de la vie.

Naistra de Dame front face chevelue.

Nostradamus appelle l'Église épouse de J.-C. : LA GRANDE DAME, il nomme la France DAME. Ici, par ce mot, il personnifie la Liberté, Béranger a dit :

Ami, pourtant gardez votre or.
Las! j'épousai bien jeune encor,
La Liberté dame un peu rude...
La Liberté! c'est Monseigneur,
Une femme folle d'honneur. (*Le Refus*).

On sait que les socialistes ont pour signe de ralliement une barbe et une chevelure longue ou seulement la barbe longue. Le Prophète a dit au milieu de quatorze quatrains sur les évènements actuels de l'Italie : PENDANT QUE L'AIGLE ET LE COQ A SAVONNE, SERONT UNIS, MER, LEVANT ET HONGRIE, L'ARMÉE A NAPLES, PALERME, MARQUE D'ANCONE, ROME, VENISE PAR BARBE HORRIBLE CRIE. VIII. 9. On lit dans le journal *La Vérité*, 13 avril 1856 : *Grand Duché de Parme. — L'Opinione* : 1° pousse des soupirs, 2° jette les hauts cris, à propos des arrestations qui ont lieu à Parme. *L'Opinione* trouve étonnant que l'on taquine des gens suspects d'être les complices des assassins. Ce qui la navre en particulier, c'est que la police fait razzia de *certaines barbes et de certaines moustaches* qui sont devenues des signes de ralliement révolutionnaires. » — On lit dans le journal *La Gironde*, 4 mars 1860 : « Vénétie. — Les correspondances de la Vénetie s'accordent à dire que le terrorisme y règne. La guerre que fait le gouvernement aux chapeaux et aux *barbes* est confirmée par le document suivant :

Circulaire n° 581. P. — *A l'Intendance provinziale I. R. de...*

Il arrive encore aujourd'hui que des employés de l'État, nonobstant les prescriptions de la résolution souveraine du 12 septembre 1852, rappelée par les circulaires des 7 juin 1859 et 10 février de cette année, se permettent de porter la *barbe au menton*. A cet abus s'en joint un autre, celui de porter des chapeaux dits *à la Cavour*, qui sont considérés comme l'emblême du parti opposé au gouvernement I. R...

Venise, le 20 février 1860.

Signé : HOTZGETHAN.

L'indignation contre la barbe est poussée à un tel point, dit la *Perseveranza* de Milan, que des militaires insultent le premier individu barbu qu'ils rencontrent dans la rue.

Digitized by Google

« Piéri est le plus âgé des accusés; il a la figure longue, le front haut, les cheveux taillés en brosse. Il porte toute sa barbe. » (*Cour d'assises de la Seine*).— Dans la *Galerie des célébrités militaires*, Garibaldi, partisan, comme Orsini, du mouvement italien, a la barbe et les cheveux longs.

Lors par astuce duc à mort attrapé.

On a vu dans les déclarations de M. Chaix d'Est-Ange qu'Orsini fut découvert dans son hôtel, à la suite de paroles arrachées à son domestique, qu'Orsini s'est porté comme chef de l'entreprise; que seul, des assassins, il a été attrapé par un éclat des bombes meurtrières. ASTUCE, *astuce*, finesse. Duc. *Dux* 1. conducteur, celui, celle qui conduit 2. général, commandant, 3. Empereur, 4. chef, auteur, 5. duc. (Wailly). *Le chef de l'entreprise, de l'exécution était une femme*, Dux femina facti (Virg.), Dict. de Joubert.— On lit dans les *Actes des Apôtres* : « Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur (*dux*) de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. I. 16. »

Ces mots DUC A MORT ATTRAPPÉ ne doivent pas être entendus de la peine capitale que le chef de l'entreprise a subie. — Il était inutile de faire connaître le sort de QUATRE INCOGNEUS tombés aux mains de la justice; Piéri a été fait captif, le chef s'est blessé lui-même, et ces deux circonstances les plus propres à diminuer l'effet désastreux de la conspiration sont relatées.

Le quatrain suivant déclarant que LA MORT ABBAT les sujets de l'Empereur, donne le véritable sens de cette expression DUC A MORT ATTRAPÉ. — Voici des expressions figurées fort naturelles : ces bombes furent des machines *meurtrières* ou de mort; elles portèrent la mort; la mort était suspendue sur toutes les têtes; la mort s'est promenée au milieu de la foule, laissant après elle des morts, des mourants et des blessés, parmi ces derniers, le chef DUC A MORT ATTRAPÉ.

Un chef Celtique dans le conflit blessé.

UN CHEF CELTIQUE. — Malte-Brun dit : « La population de la France appartient à trois races principales : *la race celtique*, qui forme près des quatre cinquièmes de ses habitants... etc. VIII. 55. » — Ce chef celtique ou français n'est point le général Roguet; le mot SIENS qu'on voit au vers suivant et qu'on doit interpréter de sujets comme on le fera dans un quatrain sur L.-Philippe VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS. VIII. 42. (q. XXXII), ce mot SIENS montre que ce CHEF CELTIQUE est le chef par excellence de la nation française, l'Empereur lui-même. Mais, M. Chaix d'Est-Ange a dit : « Sa Majesté n'a point été atteinte. » Sans doute l'Empereur n'a point été atteint par les bombes, mais un éclat de verre l'a blessé au visage; tout le monde se rappelle ce qui a été dit à cette époque : « L'Empereur, de retour aux Tuileries, prit son enfant dans ses bras. Quand celui-ci, à la vue du sang de son père, s'écria : *Bobo, papa;* le père jusque-là impassible fondit en larmes. »

Auprès de cave voyant siens mort abattre.

La rue Lepelletier est fort étroite, et il a été souvent question de l'élargir. Le mot CAVE est un détail très-caractéristique de l'évènement, il localise le fait. « Rappelons-nous, dit M. Chaix-d'Est-Ange, rappelons-nous, au surplus pour notre satisfaction et notre gloire, le sentiment qui a éclaté quand on a appris cette scène d'affreux carnage, quand on a su que du milieu de tant de ruines, qu'autour de toutes ces victimes, sans parler de celles que la mort réclame encore, l'Empereur et l'Impératrice étaient sauvés, ce ne fut de la bouche de tous, de la bouche même de ceux dont le sang coulait à flots de leurs blessures, ce ne fut qu'un cri unanime de Vive l'Empereur! qui retentit non-seulement d'un bout de la France à l'autre, mais dans le monde entier, tout tremblant et frémissant à la nouvelle de cet attentat. »

De sang et playes et d'ennemis pressé.

« A huit heures, dit M. Chaix-d'Est-Ange, les postes sont assignés. Gomez, celui dont le courage inspire le plus de doute, est placé en avant plus près du boulevard. Après, vient Rudio; à côté de Rudio, Orsini; Orsini l'animant, l'excitant de la parole et du geste; près de l'entrée impériale, Piéri, le soldat des barricades; et, ainsi postés, ils attendent. Autour d'eux, il y a des enfants dont ils entendent la voix; des jeunes filles, des vieillards. Ils ne sont pas touchés, ils restent impassibles, féroces. C'est la MORT, la désolation, le carnage qu'ils vont *jeter* au milieu de cette *foule* joyeuse comme à une fête; rien ne les arrêtera, et ils ne s'arrêteront qu'après avoir jonché cette rue de cadavres, noyés dans le sang! La voiture de l'Empereur paraît, la première bombe est jetée par Gomez, la seconde par Rudio, la troisième par Orsini; il n'y a pas de doute possible. Pourquoi n'a-t-il pas jeté l'autre? C'est qu'au milieu de ces blessés qui se débattent sur le pavé, *sous cette tente criblée de projectiles,* de cette voiture brisée par les bombes, calmes et sauvés, oubliant le danger qu'ils avaient couru, ne pensant qu'à ceux qui souffraient à leurs pieds, sortaient ceux qu'on avait voulu tuer. C'est que le bouclier dont la Providence les protége, ce jour-là, a été visible pour tous. N'est-ce pas là un miracle éclatant de la Providence? Voilà Piéri, le plus ardent, le plus proche, reconnu par celui-là seul qui, à Paris, a gardé le souvenir de sa face. N'est-ce pas un miracle? Voilà Orsini armé de deux bombes; il s'avance pour porter le coup le plus sûr, il me semble que je le vois, et il est *frappé au milieu de ses victimes, il est marqué au front, il est aveuglé par un voile sanglant que la Providence a mis devant ses yeux pour l'empêcher de compléter son crime...* La fin de cette citation donne le vrai sens du vers qui termine le récit prophétique de cette conspiration. »

Et secourus par incogneus de quatre.

Peut-on supposer qu'un chef français, au milieu des siens, frappés de mort ou couverts de blessures, soit secouru par quatre étrangers?— Non.— Ces étrangers, ou si l'on veut même ces inconnus, porteraient seuls secours à ce chef français, entouré cependant de ses sujets : A CLASSE CITÉ ! Cela n'est pas possible. Ajoutez que le secours serait signalé à ce point que personne ne pourrait le mettre en doute : ce chef français leur devrait la vie ou tout au moins la liberté. Ajoutez que ces étrangers ou ces inconnus, faisant bande à part, seront, d'une façon si définie, au nombre de quatre, que tout le monde pourra le cons-

Digitized by Google

tater. Car, lorsque la prophétie est précise en ces détails, il faut bien que les détails soient reconnus précis lors de son accomplissement. — Non, personne ayant foi ou non en Nostradamus, ne peut attendre qu'un évènement se présente dans les conditions que ce dernier vers semble annoncer. Ce vers encore est latin. — Le Prophète a dit : COURIR PAR URBEN VIII. 20, en employant PAR pour *per, per urbem*, par la ville. Ici encore, il emploie PAR pour *per*. *Per* parmi, entre, à travers, à cause de; *per hostes*, au milieu des ennemis (Wally). Ainsi, ces mots : ET SECOURUS PAR INCOGNEUS DE QUATRE signifient en latin : cet homme DE SANG ET D'ENNEMIS PRESSÉ est secouru *étant parmi, entre, à travers, à cause de* INCOGNEUS DE QUATRE, au milieu d'inconnus, d'étrangers au nombre de quatre.

Le Traducteur insiste sur ces derniers mots, parce que l'on peut dire qu'ici est le bouquet de ce feu d'artifice si splendidement lumineux, parce que l'on peut dire que ces mots, les derniers, sont le post-scriptum d'une lettre, post-scriptum où l'on voit, comme toujours, dit-on, la phrase nécessaire, cause même de la lettre, parce que ces mots, plus qu'aucun autre des douze vers, sont étrangement caractéristiques. L'ensemble de l'interprétation prouvera que fort souvent les derniers mots d'un quatrain sont les plus propres à mettre sur la voie de l'interprétation.

Mais pourquoi revenir sur le salut de l'Empereur? Le dernier mot du premier de ces trois quatrains n'a-t-il pas suffisamment fait connaître que l'Empereur sera sauvé? L'ENNEMY FAVORABLE! Oui, sans doute; mais il n'est point inutile de faire ressortir la grandeur du danger que l'Empereur a couru. Le Prophète compte les assassins, et nous dit que la victime choisie entre toutes, unique but de la conspiration, est là au milieu de quatre assassins. Quatre que le prophète a compté avant la France et le monde entier. Ils sont quatre, et l'Empereur est au milieu de ces quatre; il faut un secours d'en haut pour le tirer de là. Vous n'en douterez pas; car la Providence a permis que personne ne secourût l'Empereur; les explosions se sont succédé à des intervalles si rapprochés que, parmi tant de personnes heureuses de couvrir l'Empereur de leur corps, pas une n'a eu le temps d'apporter son secours humain. En douterez-vous lorsque M. Chaix-d'Est-Ange crie avec tant de vérité, tant de confiance au miracle? Et lorsque le Prophète a pris soin de le dire, il y a trois cents ans (1), doutez-vous, en effet, qu'il ait dit que Dieu secourrait au milieu de QUATRE INCOGNEUS, le NEVEU... du TRIUMVIR, qui devait être EMPEREUR PACIFIQUE, venu après celui qui USURPA SUR LE SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ, le successeur de Huges-Capet.

Et maintenant, laisserai-je à ses réflexions le lecteur, et lui demanderai-je de repasser seul ces trente-deux vers qui se suivent? de compter, s'il le peut, tous les trait caractéristiques que ces trente-deux vers renferment? de nombrer, s'il le peut, combien il y a de chances pour que ces trente-deux vers concordent ou ne concordent pas fortuitement avec un évènement? — Oui, je n'ai rien de mieux à faire que de laisser le lecteur à lui-même, et de lui demander de revenir souvent sur ces trente-deux vers. Après deux ans passés en contemplation devant les quatrains prophétiques, je reconnais que l'histoire et la réflexion accroissent tous les jours mon étonnement.

Avec deux lettres, on peut former deux mots; avec trois lettres, six mots; avec quatre lettres, vingt-quatre mots; avec cinq, cent-vingt. Continuez cette progression, elle effraie l'imagination elle-même. Après la première combinaison faite avec deux lettres, la seconde combinaison vient forcément. Après la première combinaison faite avec trois lettres, la seconde ne vient pas forcément; cette seconde que vous faites pourrait être la troisième, la sixième.

Et pour les combinaisons d'évènements, c'est bien autre chose! Que de chances pour que le second détail d'une prophétie, qui n'en renferme que deux, n'arrive pas au jour, dès qu'un cas fortuit concorde avec le premier. Cinquante fois le même fait peut se produire avant d'être suivi du second détail prédit. Mais si avec une seconde circonstance annoncée il doit s'en rencontrer une troisième, il semble déjà qu'il y a mille à parier contre un que si le fait accompli avec la première circonstance se reproduit souvent dans la suite des âges, jamais il ne sera accompagné de la troisième.

Mais s'il y a une quatrième, une cinquième, une centième circonstance, l'éternité sera-t-elle assez longue pour qu'un évènement renferme par cas fortuit ces quatre, ces cent circonstances? Je ne le crois pas... Je dirai ici, en toute simplicité, que si, sur l'invitation d'un homme, j'avais mis trois fèves noires dans un sac plein de fèves blanches, et que cet homme me dit : Brassez, retirez au hasard une fève, ce sera une noire. Je croirais déjà cet homme fou...; après l'épreuve, je le croirais sorcier ou je m'écrierais : le hasard vous sert bien! Mais s'il ajoutait : Brassez encore, retirez une seconde fève et soyez sûr qu'elle est noire. Je n'en croirais pas mes oreilles, et après l'épreuve, je n'en croirais pas mes yeux. Enfin, si cet homme extraordinaire me disait pour la troisième fois : Brassez, et la troisième fève que vous allez retirer est la troisième et dernière fève noire que vous avez plongée au

(1) Nostradamus revient ailleurs sur cette conspiration, la seule qu'il ait prédite avec détails. Il lui consacre 5 quatrains, sur 944 de ses centuries, moins à cause de son importance, que parce qu'elle devait précéder de quelques jours, le moment où le Traducteur qui en aurait été témoin, lirait sa prophétie, et la livrerait au public encore impressionné par cet évènement.

Les exilez par ire haine intestine,
Feront au Roy, grand conjuration :
Secret mettront ennemis par la mine,
Et ses vieux siens, contre eux sédition. I. 13.

De gent esclave chansons, chants et requestes,
Captifs par Princes et Seigneurs aux prisons :
A l'avenir par idiots sans testes,
Seront receus par divines oraisons. I. 14.

Les exilés par colère, haine profonde, feront grand conjuration contre l'Empereur. Les Anglais de l'UNION FEINCTE, VI 20, refuseront l'extradition des conjurés et l'enquête qu'ils feront à l'occasion DU FEU VIF MORT CACHÉ EN POUDRE DEDANS LES GLOBES, sera sans bonne foi. Les chefs de l'armée parleront, dans leurs adresses, d'aller chercher à Londres même, les conjurés.

Les déclamations en vers et en prose, des exilés et de ceux que les Souverains de divers États auront retenus en prison, la lettre en particulier d'Orsini à l'Empereur, seront regardées dans la suite par les forcenés du parti, comme des *Actes des Martyrs*.

On justifiera plus tard, la traduction de ces quatrains qui s'adaptent à plusieurs par des expressions et entre autres à ceux de la conspiration d'Orsini par le mot SIENS. AUPRÈS DE CAVE VOYANT SIENS MORT ABBATTRE.

Digitized by Google

milieu de dix mille fèves blanches. Je crierais alors au miracle sans craindre de passer pour fou.

Or, un homme regardé comme prophète, et se disant prophète, a écrit ceci dans un livre de prophéties : SERA FAICTE PLUS GRANDE PERSÉCUTION A L'ÉGLISE CHRESTIENNE, QUE N'A ESTÉ FAICTE EN AFRIQUE (1) ET DURERA C'EST ICY JUSQUES A L'AN MIL SEPT CENS NONANTE DEUX QUE L'ON CUIDERA ESTRE UNE RÉNOVATION DE SIÈCLE ; puis, que la guerre civile désolerait sa patrie sous les gouvernements qui se succéderont alors, du COQ, de l'AIGLE, de FRANCE FRÈRES TROIS, et il nous dit qu'alors nous verrons... tout ce que nous avons vu. — Après un quatrain qu'on interprète d'un GRAND ÉVÈNEMENT historique accompli dans la période qui commence à l'an 1792, arrive un second quatrain qui raconte le fait accompli après le premier, ou, pour mieux dire, plusieurs faits arrivés après tous les faits annoncés dans le premier quatrain ; ensuite viennent un troisième, un quatrième, un huitième quatrain, et les faits importants de l'histoire se trouvent là consignés avec leurs traits les plus caractéristiques, et rien d'étranger à ces faits connus ne se rencontre dans ces trente-deux vers. — Criera-t-on au miracle ? — La prophétie est le plus grand des miracles, on le sait, le miracle le plus facile à constater, le seul qui, en tous lieux, à toute époque, force toute personne raisonnable, de n'importe quelle croyance, à l'avouer. Il n'oblige pas à une enquête bien longue : le livre qu'on vous met en main est-il vieux ? bien antérieur aux évènements que vous avez vus s'accomplir ou que vous avez connus par l'histoire ? — Oui. — Lisez... — Maintenant, trouvez-vous que Nostradamus tient sa promesse ? que son récit prophétique d'évènements aujourd'hui accomplis et si bien connus de vous, est LIMITANT LES LIEUX, TEMPS ET LE TERME PREFIX ? Les noms PHILIPP., FERDINAND, etc., etc., sont-ils les noms mêmes des personnages en jeu ? — Oui. — Prononcez-vous alors sur la valeur de l'œuvre de Nostradamus, ou mieux, par déférence et même par sagesse, attendez que l'Église se prononce, si elle croit à propos de le faire ; mais, dites avec moi à tout le monde : Qu'en pensez-vous ?

Un ami, se promenant avec moi dans une campagne découverte, me dit : Cet homme que nous apercevons là-bas est de votre connaissance, c'est un tel... — Moi, qui ne suis guère observateur, je dis : Qui vous le fait reconnaître ? Il me répond : Son chapeau placé de telle façon ; il n'y a que cet original à porter ainsi un chapeau. — Tiens, c'est vrai, dis-je ; mais il peut se faire qu'un étranger, par hasard ou par habitude, ou même une autre de nos connaissances, par pur hasard, ait un chapeau de pareille forme que celui d'un tel, et placé de même façon. En approchant, mon compagnon ajoute : C'est lui ! ne remarquez plus seulement le chapeau ; voyez cette taille, cette démarche, cet ensemble de portraiture. — En effet, et je commence à croire que vous ne vous êtes pas trompé ; cependant, je ne parierais pas avec vous ; on affirme que deux feuilles ne se ressemblent pas dans la nature, mais peu d'hommes reconnaîtraient ce qui différencie celles qui paraissent de même forme, de même taille ; de même couleur, etc., etc. — Eh bien ! je parie maintenant, me dit mon ami ; nous voyons d'ici son visage, n'est-ce pas lui ? j'y mettrais mon cou ! — Je ne vais pas si vite, surtout quand de graves intérêts sont en jeu : deux hommes peuvent avoir chapeau semblable, placé de même façon, avec cela même taille, même démarche, même ensemble de portraiture, même visage, si vous voulez ; voyez les Sosies de la fable et de l'histoire ? Un homme qui prononce sur de pareilles présomptions n'est point déraisonnable à mes yeux ; seulement, pourquoi y mettre son cou ? on ne sait pas ce qui peut arriver. — Oh ! nouveau Thomas, croyez en ce salut : notre homme nous reconnaît, comme je le reconnais. — Cet homme pourrait se tromper, et je ne mettrais point encore mon cou qu'il ne me prend pas pour un autre, comme peut-être moi-même je le prends à tort pour un tel. — Doutez-vous encore ? en nous abordant, il nous nomme par nos propres noms et se nomme lui-même.

(1) EN AFRIQUE. — On lit dans l'*Atlas élémentaire, géographique, chronologique*, etc., de Lesage : « ..... Les Vandales arrivent en Afrique, y ravagent les provinces romaines, fondent un royaume sur les ruines de Carthage, s'embarquent pour l'Italie, prennent Rome d'assaut, et vengent Carthage au bout de six cents ans. *Ces barbares, dont la rage dévastatrice est demeurée proverbiale*, reviennent en Afrique et y continuent une monarchie, détruite, au bout d'environ cent ans, par le fameux Bélisaire, général de Justinien Durée de 409 à 534. — Hunéric, dit Féller, roi des Vandales en Afrique, bannit 4,966 ecclésiastiques, et fit mourir jusqu'à 40,000 catholiques.

XXIV.

La grande estoile par sept jours bruslera,
Nuée fera deux soleils s'apparoir :
Le gros mastin toute nuict hurlera,
Quand grand Pontife changera de terroir.

II. 41.

La comète Biéla paraîtra en feu ; elle se partagera tout-à-coup et cet astre, formé d'une nuée, fera apparaître deux nouveaux astres brillants. L.-Philippe, en exil, poussera des cris de désespoir, dans le temps que le grand Pontife, Pie IX, abandonnera Rome ou ses États pour Gaëte, ville du territoire napolitain.

Est-il nécessaire de dire que si le Traducteur a cherché à interpréter ce quatrain, c'est parce qu'il était assuré déjà d'en trouver l'explication dans un fait accompli sous le règne de L.-Philippe ?

La grande estoile par sept jours bruslera.

Une étoile étant un corps lumineux, le Prophète ne peut parler ici que d'une comète, astre que l'on ne voit que lorsqu'il est frappé des rayons du soleil. — Il y a eu des *comètes* sans queue, sans barbe, sans chevelure ; leur lumière est celle du soleil, qu'elles réfléchissent vers nous, aussi bien que les planètes (*Dictionnaire des Origines*). Les Latins nommaient la comète *stella cometes, stella crinita, étoile* comète, *étoile* chevelue. Nostradamus nomme la comète GRANDE ESTOILE, à cause de son volume apparent ; il dit : PAR SEPT JOURS BRUSLERA, parce que, contrairement aux étoiles proprement dites, qui conservent toujours leur éclat, la comète ne brille que durant quelques jours. — Le mot BRUSLERA fait image : la queue d'une comète semble une flamme. L'expression SEPT JOURS doit s'entendre d'un nombre indéterminé de jours, mais d'un nombre borné. — On lit dans Migne (*Cours d'Écriture sainte*, XXV. p. 1247) :

Digitized by Google

Les saints docteurs ont remarqué que le nombre de SEPT était consacré, dans l'Apocalypse, pour signifier une certaine universalité et perfection. C'est pourquoi on a vu d'abord les sept esprits qui sont devant le trône. I. 4, sept chandeliers, sept étoiles, sept églises, pour désigner toute l'unité catholique. On a vu encore les sept lampes brûlantes, qui sont les sept esprits, IV. 5, sept cornes, sept yeux, sept sceaux, sept anges... Enfin, tout ira par sept dans ce livre divin, jusqu'à donner à l'agneau, en le bénissant, sept glorifications V. 12, et autant à Dieu VII. 12. Ce qu'il faut observer d'abord, de peur qu'on ne croie que ce soit UN NOMBRE PREFIX; mais qu'on remarque, au contraire, que c'est un nombre mystérieux pour signifier la perfection. *On sait aussi que c'est une façon de parler de la langue sainte, de signifier un grand nombre et indéfini par le nombre* SEPT.

Nostradamus a promis de limiter les lieux, TEMPS ET LE TERME PERFIX (*lettre à César*); cependant, il a cru pouvoir employer quelquefois le nombre SEPT avec le sens que lui donnent les Saintes-Écritures, et il a dit : DE SANG ET PLAYES GRANDE CALAMITÉ SEPT FOIS S'APPRESTE A LA MARINE PLAGE. III. 10. — LA DAME SEULE AU RÈGNE DEMOURÉE..... SEPT ANS SERA DE DOULEUR EXPLORÉE. VI. 63, etc.

On lit dans l'*Univers* (27 mai 1859), *Séance de l'Académie :* « La comète Biéla a quelque chose de curieux dans son histoire. *C'est une comète cassée en deux, dédoublée, comme disent nos astronomes,* et c'est là un fait dont il n'est pas permis de douter, car c'est un fait contemporain. Ce phénomène ne remonte pas à plus de treize ans. En 1846, lorsque la comète passa à son *périhélie,* elle était encore entière... Après ce passage, elle se divisa *en deux masses ayant chacune leur queue particulière, et marchant parallèlement* à une distance d'environ dix minutes de degré. En 1852, le P. Secchi aperçut à Rome l'un des noyaux à six degrés du lieu qu'il eût dû occuper d'après les calculs. M. Struve découvrit le second noyau, et l'on reconnut l'identité de la comète. En 1846, la distance entre les deux noyaux n'était que d'environ 60,000 lieues. En 1852, le P. Secchi calcula qu'elle était de 500,000 lieues. Quelle sera la distance en 1859 (la période de cette comète est de six ans et huit mois environ, ou plus exactement de 2417 jours). M. Faye a tâché d'expliquer ce *dédoublement singulier*. Et d'abord il a rappelé à ses savants confrères, qui ne s'en souvenaient guère, que la comète de Biéla n'était pas la seule de son espèce. M. Ed. Biot a trouvé la mention d'un fait analogue dans les *Annales Chinoises,* et Sénèque le philosophe, parle en plaisantant d'un certain Ephorus qui raconte que, deux ans avant la bataille de Leuctres, en 373, avant l'ère chrétienne, une comète dont la queue embrassait soixante degrés se divisa presque soudainement en deux parties. La seule différence entre la comète d'Ephorus et celle de Biéla, c'est que la seconde n'a opéré que fort lentement son dédoublement. »

La comète Biéla apparut entière en 1846. Dans la même année, elle se divisa *lentement* (PAR SEPT JOURS BRUSLERA) en deux, et les deux noyaux furent vus à environ 60,000 lieues l'un de l'autre. Ce fait est extrêmement rare; il est donc, par conséquent, très-propre à fixer une époque. Le Prophète le voit s'accomplir un peu avant la chute de L.-Philippe et le départ de Pie IX pour le TERROIR napolitain; il le signale avec d'autant plus d'à-propos, que tous les peuples ont cru voir, dans l'apparition des comètes, le présage de grands malheurs plus ou moins éloignés. Ainsi donc, l'homme, LE GROS MASTIN, qui est monté au trône APRÈS la disparition du GRAND CHIEN (constellation), l'homme, LE GROS MASTIN, qui a usurpé le trône DU SUCCESSEUR DE LA DUCHÉ, avait encore le pouvoir quand la comète Biéla apparut entière et se divisa; bientôt LE GROS MASTIN précédait dans l'exil le GRAND PONTIFE, accomplissant en sa personne l'AUGUR qu'il avait tiré : AU ROY L'AUGUR SUR LE CHEF LA MAIN METTRE VIENDRA PRIER POUR LA PAIX ITALIQUE.

Nuée fera deux soleils s'apparoir.

NUÉE. — Une comète est une nuée. — On lit dans le *Million de faits :* « Les étoiles les plus petites qui disparaissent dans les brumes de l'horizon, restent visibles à travers la *partie la plus dense* de la comète. » — DEUX SOLEILS. Ces deux parties de la comète se trouvant encore au périhélie, recevaient la lumière du soleil et brillaient dans la nuit comme DEUX SOLEILS, au moins pour les astronomes. — Ce mot S'APPAROIR indique que les deux parties devaient rester visibles, rapprochées l'une de l'autre, se renvoyant même les rayons du soleil.

Le gros mastin toute nuit hurlera.

GROS MASTIN. — On a vu plus haut, p. 33, pourquoi le Prophète a désigné ainsi L.-Philippe. — TOUTE NUIT. Job, tombé du faîte de la prospérité dans un abîme de malheur, s'écrie :

Que le *jour* où je suis né se change en *ténèbres*; que Dieu ne le regarde non plus du ciel, que s'il n'avait jamais été; qu'il ne soit point éclairé de sa lumière; qu'il soit couvert de ténèbres et de l'ombre de la mort; qu'une noire obscurité l'environne, et qu'il soit plongé dans l'amertume (III. 5. I. 26).

Le Prophète a dit de Charles X tombé du trône : LUNE OBSCURCIE AUX PROFONDES TÉNÈBRES, I. 84. Il a dit d'un homme né dans le malheur : NAY SOUS LES OMBRES ET JOURNÉE NOCTURNE, V. 41; il a pu dire avec raison que L.-Philippe., tombé du trône, rentra dans la NUIT, d'autant mieux qu'une expression d'un quatrain sur ce roi, et où il est nommé PHILIPP, compare la durée de son règne à un jour PUIS SON MYDI PERPLEX. Après le jour brillant du pouvoir est venue la nuit sombre de l'exil. — Le ciel est le jour éternel, l'enfer l'éternelle nuit. — L.-Philippe abdique le 24 février 1848, à Paris, et meurt à Claremont le 26 août 1850.

Quand grand Pontife changera de terroir.

Il est dit du même Pape : AU GRAND PONTIFE SERA L'ARMÉE DOUBLÉE, V. 44. Le Pontife par excellence est bien le Souverain-Pontife. — CHANGERA. On a vu cette expression plus haut : A LA MAIN GAUCHE VIENDRA CHANGER LE SCEPTRE, p. 41. On va la voir au quatrain qui suit : CINQ CHANGERONT EN TEL RÉVOLU TERME. Nostradamus, qui a dit dans sa lettre à César : LES RÈGNES SECTES ET RÉGIONS FERONT CHANGES SI OPPOSITES VOIRE AU RESPECT DU PRÉSENT DIAMÉTRALEMENT, emploie presque toujours cette expression, CHANGE, CHANGER, CHANGEMENT, pour une révolution.

Le 24 novembre 1848, même année où L.-Philippe est parti pour l'exil, Pie IX quitte Rome pour Gaëte; il demeure sur le *terroir étranger* jusqu'au moment où les armées de celui qui devait être l'EMPEREUR PACIFIQUE lui aient rouvert les portes de sa capitale.

Digitized by Google

XXV.

Après le siége tenu dix-sept ans,
Cinq changeront en tel révolu terme,
Puis sera l'un esleu de même temps
Qui des Romains ne sera trop conforme.

V. 95.

Après avoir siégé sur le trône dix-sept ans, L.-Philippe tombera par le même mouvement révolutionnaire qui amènera, quand le temps des dix-sept ans sera révolu, de grands changements pour cinq autres souverains : Pie IX, le Grand-Duc de Toscane, le Roi de Naples, le Roi de Prusse et l'Empereur d'Autriche. Louis-Napoléon élu, dans le même temps, président de la république française, sera peu après, par la prise de Rome et l'occupation des États du Pape, peu conforme aux désirs des révolutionnaires romains.

Après le siége tenu dix sept-ans.

En présence de ce quatrain, le Traducteur s'est dit : Un homme, Pape ou Roi, régnera dix-sept ans révolus, et alors cinq souverains CHANGERONT, comme ont CHANGÉ Louis XVI, AU ROYAL CHANGE, VI. 8, ou la république de 93, AU CHANGEMENT D'UN PLUS CRUEL MONARQUE, I. 59, ou L.-Philippe, A LA MAIN GAUCHE VIENDRA CHANGER LE SCEPTRE, V. 6, etc., etc. Un règne de dix-sept ans révolus, suivi de révolutions pour cinq États est chose assez rare pour qu'on le retrouve promptement dans l'histoire, s'il a déjà eu lieu. — SIÉGE. Si le pouvoir pontifical est nommé le *Saint-Siége*, c'est que le mot SIÉGE ne suffit pas pour le désigner. Et, en effet, on dit le SIÉGE de l'empire, le SIÉGE du royaume, et Nostradamus emploie même ce mot avec raison pour les diverses positions gouvernementales occupées par Bonaparte avant qu'il devînt empereur : QUE TOUS SES SIÉGES, VIII. 61.

Nostradamus prophétise en particulier pour la France, et comme rien ici ne dit qu'il soit question d'un autre état que la France, on a déjà quelques motifs de supposer que le Prophète parle de sa patrie. Cherchons donc dans l'histoire de France un règne de dix-sept ans suivi de révolutions. — De Nostradamus au moment présent, c'est-à-dire de Henri II à Napoléon III, on trouve un roi ayant régné quatorze ans, Charles IX, un autre dix-neuf ans, Louis XVI, les autres souverains sont restés en deça des quatorze ans ou ont dépassé les dix-neuf, excepté toutefois L.-Philippe, qui n'est tombé qu'APRÈS AVOIR TENU LE SIÉGE DIX-SEPT ANS. — Le Prophète a connu la durée du règne de L.-Philippe, car il a dit ailleurs : SEPT ANS SERA PHILIPP. FORTUNE PROSPÈRE... PUIS SON MIDY PERPLEX. Le MIDY ou le milieu sera précédé de SEPT premiers ANS et suivi de *sept* autres, soit déjà quatorze ans. Le midi ne peut être un instant de raison, puisqu'il est PERPLEX. La question d'Orient tint la France *perplexe* durant trois ans, de 1838, après les sept ans de fortune prospère, à 1840; soit donc, pour toute la durée du règne, dix-sept ans. Monté au trône le 7 août 1830, L.-Philippe en descend le 24 février 1848, après DIX-SEPT ANS RÉVOLUS, dix-sept ans six mois et quelques jours.

Avant de chercher dans l'histoire si cinq États ont changé par le mouvement révolutionnaire qui a emporté L.-Philippe, je cède à la pensée de voir si on trouve parmi les Papes un règne de dix-sept ans, car Nostradamus fait marcher presque de front l'histoire de sa patrie et l'histoire de l'Église, obéissant à une logique que la tradition a reconnue : *Gesta Dei per Francos*. La suite des Papes, de Nostradamus au temps présent, n'offre pas un seul règne de dix-sept ans : Paul V a régné quinze ans et huit mois, Grégoire XVI, quinze ans et quatre mois, les autres Papes ont régné moins de quinze ans ou plus de vingt.

Cinq changeront en tel révolu terme.

Extraits du Moniteur. (18 février 1848.) — NAPLES. La *Constitution* a été publiée hier, 11 février. — *Id.* FLORENCE. Le grand-duc Léopold, mu par les intentions libérales dont il a déjà donné des preuves, a, de son propre mouvement, décrété qu'une *représentation* serait adoptée à l'avenir, comme forme de gouvernement, dans le Grand-Duché. (9 mars). — PRUSSE, 5 mars : Pétition au roi de Prusse demandant une *représentation*... (dans l'année, l'*assemblée nationale* est chargée de la formation du cabinet, le roi de Prusse sort de Berlin). — 13 mars : Désordres graves à VIENNE. L'Empereur abandonne sa capitale. *Assemblée nationale. Constitution.* — Un mouvement éclate à ROME par suite du refus du Pape de déclarer la guerre à l'Autriche. Mamiani est nommé ministre... Le Pape accorde, au ministère Mamiani, carte blanche, pour les choses temporelles y compris la guerre.

Charles-Albert fit, dès 1848, dit Feller, des réformes constitutionnelles... La chute de Pie IX et celle du Grand-Duc de Toscane lui fit voir à quel but tendait la révolution italienne... Le 23 mars 1849, la bataille de Novare força Charles-Albert d'abdiquer.

La cause de la chute de Charles-Albert fut posée dès 1848. Doit-on le compter parmi les souverains dont il est dit : CINQ CHANGERONT? Mais alors nous en voilà six. Il est vrai qu'on lit dans le *Pays* : Mai 1859. — Charles-Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, fut du nombre bien petit des monarques qui osèrent et qui surent, en 1848, combattre la démagogie et la vaincre. Ce qu'on ne peut mettre en doute, c'est qu'après le règne de dix-sept ans de L.-Philippe, cinq États ont éprouvé un grand changement. Peut-être que le Prophète ne compte pas la Toscane. Personne n'a idée de faire entrer ici en ligne de compte les révolutions de la principauté de Monaco.

Puis sera l'un esleu de même temps.

La même année qui vit la chute de L.-Philippe vit l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la république. Le quatrain VII. 43, expliqué plus loin (q. XXXVII), montre que le Prophète a su l'année même de cette élection. D'autres quatrains désignent Napoléon III par le mot ÉLU. Le 10 décembre 1848, 5,562,834 voix le font, pour la première fois, l'ÉLU de la France.

Qui des Romains ne sera trop conforme.

Le cabinet du 20 décembre 1848 dit à la tribune :

Si nous laissons à l'Autriche le temps d'aller dans la ville éternelle, ce sera là d'abord un dommage pour l'influence française en Italie; ce sera ensuite le rétablissement de l'absolu-

Digitized by Google

tisme à Rome, comme au temps de Grégoire XVI; intervenons-donc nous-mêmes, pour ne pas laisser rompre l'équilibre des influences en Italie, au profit du cabinet de Vienne, et aussi pour sauvegarder la liberté romaine.

L'assemblée, dit M. Guy (197-204), convaincue par les arguments du ministère, vota, le 10 avril, un crédit de un million deux cent mille francs, pour l'entretien d'un corps expéditionnaire sur les côtes de l'Italie centrale. Le 26 avril, l'escadre d'expédition débarquait à Civita-Vecchia, et de là se mettait en marche sur Rome. Le général Oudinot, qui la commandait, adressait, aux *Etats-Romains*, la proclamation suivante :

Habitants des États-Romains !

Un corps d'armée français est débarqué sur votre territoire; son *but n'est pas du tout d'y exercer une influence oppressive, ni de vous imposer un gouvernement qui ne serait pas conforme à vos vues.* Ce corps vient seulement vous préserver des plus grands malheurs, et faciliter, s'il le peut, l'établissement d'un règne également éloigné des abus à jamais détruits par l'illustre Pie IX, et de l'anarchie de ces derniers temps.

L'assemblée constituante romaine répondit, à cette proclamation, par le décret suivant :

L'Assemblée, après une discussion mûre et raisonnée, a résolu, à l'unanimité, de sauver la République, et de repousser la force par la force.

La guerre eut lieu, et commença par des revers pour les armées françaises. Notre attaque du 30 avril fut repoussée, et le général Oudinot perdit 200 hommes, compta 300 blessés et 365 prisonniers.— Louis-Napoléon écrivit, à M. Oudinot, une lettre pleine de sympathie pour les troupes de l'expédition. Voici cette lettre :

Mon cher général,

La nouvelle télégraphique qui annonce la résistance inattendue que vous avez rencontrée sous les murs de Rome, m'a vivement peiné. J'espérais, vous le savez, que les habitants de Rome, ouvrant les yeux à l'évidence, recevraient avec empressement une armée qui venait accomplir chez eux une mission bienveillante et désintéressée. Il en a été autrement : *nos soldats ont été reçus en ennemis.* Notre honneur militaire est engagé. Je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. *Les renforts ne vous manqueront pas.* Dites à vos soldats que j'apprécie leur bravoure, que je partage leurs peines, et qu'ils pourront toujours compter sur mon appui et ma reconnaissance.

L'assemblée infligea un blâme au ministère et désavoua nos soldats. Le 1er juin, le général Oudinot recevait une dépêche télégraphique qui lui intimait l'ordre d'entrer, de gré ou de force, dans la ville éternelle. Cette rigueur qui s'adressait au gouvernement dictatorial de M. Mazzini, non au peuple romain, ne pouvait que blesser au cœur la Montagne française. M. Ledru-Rollin, le 11 juin, l'orateur favori du parti rouge, monta à la tribune pour déclarer que, selon lui, l'article 5 de la Constitution était audacieusement violé par l'expédition romaine, et, invoquant l'article 110 de cette même Constitution, il ajouta, avec sa véhémence accoutumée : La Constitution a été violée et nous la défendrons par tous les moyens possibles, même par les armes. (Le 13 juin, insurrection à Paris et à Lyon : force reste à la loi). Et le Président de la république dit au peuple français : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. Élu par la nation, la cause que je défends est la vôtre. »

On voit quelle importance ce fait de l'expédition de Rome a eu pour Napoléon, qui l'a poursuivie malgré l'assemblée et y a joué son avenir; pour la France qui pouvait, à son occasion, retomber entre les mains des Terroristes, pour l'Eglise et le monde entier. Le Prophète ne pouvait donc pas passer ce fait sous silence. Et maintenant aucune pièce officielle n'est plus propre à faire connaître le but de l'esprit de l'expédition que la proclamation du général Oudinot aux Etats-Romains, et on y lit que *cette expédition n'a pas pour but d'imposer un gouvernement qui ne serait pas* CONFORME *à leurs vues.* Le résultat de l'expédition a été d'*imposer*, par la force, le rétablissement du pouvoir pontifical.

Ce quatrain est interprété depuis bientôt deux ans. Aujourd'hui seulement, le Traducteur voit, dans la proclamation du général Oudinot, cette phrase dont le lecteur appréciera toute la valeur. Ce mot CONFORME ne se retrouve pas ailleurs dans les centuries.

Ainsi, la France n'a vu qu'un de ses rois régner dix-sept ans, depuis que la prédiction est faite; dans le même temps où une révolution met fin à ce règne de dix-sept ans révolus, de grands changements s'opèrent dans cinq États voisins. Dans le même temps, mais par succession ou après, la France est appelée à élire le chef du pouvoir exécutif, et ce fait est des plus rares dans son histoire. L'Élu rétablit à Rome, presque aussitôt son élection, le gouvernement renversé, et cela, malgré la promesse de ne pas *imposer un gouvernement qui ne serait pas conforme aux vues des Romains.* PUIS SERA L'UN ESLEU DE MÊME TEMPS QUI DES ROMAINS NE SERA TROP CONFORME.

XXVI.

Dans le Danube et du Rhin viendra boire,
Le grand Chameau, ne s'en repentira,
Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre,
Et prez des Alpes Coq le ruynera.

V. 68.

Le more d'Alger, soumis à la France, entrera dans le concert européen. Cette soumission forcée sera pour le plus grand avantage du vaincu. Durant la conquête, la guerre civile éclatera en France. Ceux de Lyon trembleront et plus encore ceux de Vendée, et de nouveau ceux de Lyon et de l'Isère, sous la répression du Coq de L.-Philippe. Ce Coq ruinera les partis par les lois de septembre, promulguées après cette dernière insurrection. Ce même Coq fera la conquête entière de l'Algérie.

Dans le Danube et du Rhin viendra boire,
Le grand Chameau, ne s'en repentira.

Le mot CHAMEAU se voit une seconde fois dans les centuries : MORE CHAMEAU SUS PIEDS ENTRELASSEZ IV. 85. Au milieu de douze vers sur le règne de Charles X et ses suites, le mot COQ de ce quatrain peut désigner d'autant mieux le Coq de L.-Philippe, cité déjà dans le quatrain I. 31. : AIGLE, COQ, LUNE, LYON, SOLEIL EN MARQUE, que dans l'un et l'autre de ces quatrains, il est question de guerre civile en France : TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT... COQ... TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX

Digitized by Google

DE LOYRE ET PRÈZ DES ALPES COQ LE RUYNERA. Ce quatrain en précède un interprété de la conquête de l'Algérie par les Français du drapeau rouge, blanc, bleu, DRESSER PRALANGE D'OR D'AZUR ET VERMEIL SUBJUGUER AFRIQUE; le Traducteur voit, dans tout cela, des *marques* certaines que ce GRAND CHAMEAU n'est autre que le MORE CHAMEAU, et il cherche alors une interprétation à ces deux premiers vers. Naturellement, il y verrait l'invasion d'un peuple nomade :

> Viens, mon coursier, noble ami du Cosaque,
> Vole au signal des trompettes du nord...
> Retourne boire à la Seine rebelle,
> Où, tout sanglant, tu t'es lavé deux fois.
> BÉRANGER. *(Le chant du Cosaque)*.

Il sait que *bibere flumen* (Virg.) se désaltérer à un fleuve, signifie habiter sur les bords (Wailly); mais il ne voit rien de semblable dans l'histoire du MORE. Il ne tarde pas cependant à trouver une interprétation acceptable de ces deux vers, par la remarque qu'il fait que Nostradamus parle le plus ordinairement en style figuré, et que, dans le cas présent, chaque mot de ces deux vers invite le Traducteur à les prendre au figuré. — Il y a, aujourd'hui, fusion complète entre l'Algérie et la France : cette fusion a fait entrer cette colonie française dans le concert européen. Les soldats MORES (*Turcos*) font garnison et combattent, en Europe, avec le soldat français; et le pirate qui a reçu des entraves ne peut lui-même qu'applaudir au nouvel ordre de choses.

L'interprétation plus naturelle des deux derniers vers du quatrain, fait naître cette réflexion : Le Prophète dans son OBNUBILÉE OBSCURITÉ (*lettre à Henry II*) DÉCLARANT POUR LE COMMUN AVÈNEMENT PAR OBSTRUSES ET PERPLEXES SENTANCES LES CAUSES FUTURES *lettre à César*), reparle de la conquête de l'Algérie, dans la seconde moitié du dernier vers. C'est le COQ qui RUYNERA LE GRAND CHAMEAU, ce COQ est le PHILIPP. qui RABAISSERA DES ARABES L'EFFORT. (V. q. XXVIII).—Chaque quatrain n'a qu'un seul sens et unique intelligence, ainsi que Nostradamus a pris soin de l'affirmer lui-même. Il a donc fallu que ce Prophète, pour dérouter ses lecteurs, mit par fois un sens obvi différent du sens caché, surtout si l'interprétation de la prophétie ne devait être trouvée qu'après l'accomplissement du fait annoncé. — Cela, on le comprend, ne pouvait avoir lieu qu'aux dépends de la clarté. — Il fallait des quatrains, on ne peut plus clairs, pour prouver à tout le monde que Nostradamus a connu l'avenir; il fallait aussi des quatrains voilés, pour que l'interprétation de l'œuvre entière ne fut tentée qu'au moment fixé par Dieu et connu du Prophète. Ces quatrains moins clairs n'ont pas été faits précisément pour dérouter tout lecteur; ils servent à lier tous les évènements entr'eux, à fournir au récit prophétique des détails précieux, et à montrer que l'avenir a été véritablement, pour Nostradamus, un livre ouvert. Nostradamus a dit : SI JE VOULAIS, A CHAQUE QUATRAIN, LE DÉNOMBREMENT DU TEMPS SE POURRAIT FAIRE, MAIS A TOUS NE SERAIT AGRÉABLE NE MOINS LES INTERPRÉTER. (*Lettre à Henry II*).

NE S'EN REPENTIRA. — On lit dans le *Mag. Pitt.* (1841-211)... « A peine la puissance turque fut-elle renversée, à Alger (1830), que l'anarchie régna dans toute la province, et que la vengeance des opprimés s'exerça sur leurs oppresseurs et leurs partisans. »

Il n'est pas nécessaire de prouver à des Français, que la conquête, par les armées françaises, moralise, et que l'étude des gouvernements qui se sont succédé depuis 1830, a été de faire accepter de plus en plus, aux Arabes, comme un bienfait, la civilisation européenne. La religion des Arabes est protégée, leurs mœurs et coutumes sont respectées, la liberté individuelle est pour tous aussi complète que pour un Français; leurs fortunes sont inviolables autant que celles des Français. Dès à présent, ces mots du quatrain : NE S'EN REPENTIRA PAS, sont accomplis.

Trembler du Rhône et plus fort ceux de Loyre.

TREMBLER DU RHÔNE.—La paix, dit Al. Dumas (II. 13). était donc rétablie partout, excepté en France. Le canon grondait du côté de Lyon. Après la guerre civile, la guerre servile... Le sang avait coulé; c'était désormais une guerre d'extermination. On sait comment le peuple se bat pour une idée; c'est bien autre chose quand il se bat pour du pain. Le soir, les quarante mille ouvriers étaient armés, et marchaient sous des bannières sur lesquelles étaient inscrits ces mots, la plus sombre devise qu'ait peut-être soulevée la guerre civile : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*. Pendant toute la soirée du 21 (novembre 1831); pendant toute la journée du 22, la lutte grandit. A sept heures du soir, tout était fini, et la troupe battait en retraite devant le peuple vainqueur sur tous les points.. Le 3 décembre, à midi, le prince royal, suivi du maréchal Soult, reprenait possession de la ville de Lyon, en y rentrant *tambour battant et mèche allumée*.— Les ouvriers furent désarmés, la garde nationale licenciée et *la ville de Lyon mise en état de siége*. — (1832). On eut la nouvelle des troubles de Nimes, d'Alais, de Clermont, de Carcassonne, de Grenoble... On sait ce qui se passa à Grenoble : pour une plaisanterie de carnaval, pour un charivari de Préfecture, vingt-cinq ou trente personnes furent blessées. Trois ou quatre jours de troubles se terminèrent par la sortie du 35e de ligne, rendu responsable, par la ville, d'avoir exécuté les ordres du préfet. C'était une défaite pour Casimir Périer, et Casimir Périer n'admettait pas les défaites... *Le 35e rentra dans Grenoble, tambour battant, musique en tête, canons au centre et mèche allumée*. (Id. II. 22-23).

ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE. — Ceux du Rhône ont tremblé devant les insurgés, les insurgés devant la force armée, et l'état de siége est venu continuer pour tous la terreur des esprits. Le Prophète, qui annonce que ceux de Loyre trembleront encore davantage, doit être dans le vrai. La terreur a régné à Lyon et dans l'Est de la France, à la fin de 1831 et au commencement de 1832; mais elle a été momentanée, et durant l'état de siége même, on comptait sur le retour prochain de l'ordre. La liberté du plus grand nombre a été respectée, mais tous ceux de Loyre ont tremblé individuellement durant des années, la liberté de tous a été compromise, la propriété de tous n'a pas été respectée. — Comme on le voit dans le quatrain, l'insurrection de la Vendée est venue après celle de Lyon, et elle a été comprimée avec plus de sévérité encore.

On lit dans le *Bon Français* (Alm. univ. 1833.): « Après la révolution de juillet, la Vendée resta calme; elle regrettait sans doute le gouvernement sous lequel elle avait joui de quinze années de paix et de bonheur; mais ces re-

Digitized by Google

grets étaient silencieux, et Casimir-Périer, dans un rapport fait à L.-Philippe, il y a dix-huit mois, disait qu'il n'y avait nul motif de mettre ces départements en état de siége, ainsi que le demandaient les révolutionnaires. Cependant, une armée de *soixante mille hommes* fut placée dans la Vendée. Tous les villages eurent des cantonnements; les soldats furent logés chez les paysans, où ils vivaient presque à discrétion; des colonnes mobiles parcourent sans cesse le pays, renversant les récoltes, détruisant toutes les clôtures; elles ne couchent que dans les villages qui, dans ces provinces, ne se composent le plus souvent que de sept à huit maisons. Chaque colonne est toujours de 30 ou 40 soldats. En arrivant, ils s'emparent d'abord des lits, puis des granges et des écuries, et tiennent dans les maisons, devant des femmes, des enfants, des propos horribles, tellement qu'on voit souvent alors de malheureuses mères passer la nuit dans les champs avec leurs filles, pour les soustraire à la corruption et au déshonneur. Un arrêt de mort général a été lancé par le général Dumoustier, contre les réfractaires, et une prime de vingt-cinq francs ... promise pour leur tête. Le maréchal Soult a dit à la Chambre des députés, il y a un an, que le nombre des réfractaires dans les huit départements, compris sous le nom général de Vendée, était de onze cents... et il ajoute que, dans les trois départements formés par l'Auvergne, il y en a plus de trois mille...! On n'a pas fait occuper l'Auvergne par soixante mille hommes; on n'y a pas traqué les conscrits comme des bêtes fauves; on n'a pas mis leur tête à prix; on n'a pas écrasé la population de ce pays comme celle de l'Anjou, du Poitou, du Maine, de la Bretagne, par des persécutions de tous genres, et on a bien fait, tandis qu'il semble qu'on ait pris à tâche de réduire celle-ci au désespoir, afin d'avoir un prétexte, comme on ne rougissait pas de l'avouer, *pour en finir avec la Vendée*. Les faits suivants donneront une faible idée de la situation de ce pays (249). » L'auteur emprunte aux différents journaux de la Vendée, une foule de faits qu'il consigne dans son livre, de la page 251 à 317, et il termine ainsi : « M. de Rumigny, aide-de-camp de Louis-Philippe, nommé au commandement des arrondissements de Vitré et de Laval, a adressé aux habitants une proclamation, en date du 4 août, où il leur dit :

Qu'il eût été bien doux au cœur de son roi d'avoir à pardonner à des enfants rebelles, et à lui-même de lui annoncer la fin de leurs *longues souffrances;* mais, ajoute-t-il, la justice n'a pas encore permis au gouvernement de retirer la *main de fer* qui pèse sur vos contrées!

« Est-ce clair cela : la *main de fer!* puis, il les engage à violer toutes les lois de l'hospitalité et de l'humanité, *à livrer les têtes coupables!* Ainsi, il ne leur offre la paix, qu'en échange des têtes de leurs amis, de leurs frères, de leurs fils ! »

Ce livre, publié à la fin de 1832, laisse soupçonner les *longues souffrances* des populations vendéennes, jusqu'au moment où cessa l'*état de siége*. Nostradamus, qui a parlé avec détails de la première guerre de la Vendée, en plaçant avec soin ce récit au milieu de sept autres, sur les malheurs de la famille royale en 1792, et la suite de la révolution, devait au moins, par un mot, mentionner cette seconde guerre, quoique moins importante, il a dit : TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE, le mot est suffisamment énergique. Le quatrain I. 86, sur la duchesse de Berry, p. 30, signale aussi cette lutte.

Et prez des Alpes, Coq le ruynera.

PREZ DES ALPES. — Le Prophète dit, dans ce quatrain, le nombre des grandes insurrections de la province, et il les place dans l'ordre où elles se sont produites : insurrection sur les bords du Rhône, puis sur les bords de la Loire, enfin de nouveau sur les bords du Rhône et près des Alpes. Il ne parle pas ici de Paris, assez de quatrains disent clairement que cette capitale causera les révolutions de la France, et la lettre à Henri II dit expressément qu'elle imposera ses volontés à la province durant la révolution qui emportera Louis XVI : NEUFVE BADYLONE, FILLE MISÉRABLE AUGMENTÉE PAR L'ABOMINATION DU PREMIER HOLOCAUSTE ET NE TIENDRA TANT SEULEMENT QUE SEPTANTE TROIS ANS SEPT MOIS.

« Une seconde révolte, dit Al. Dumas (II. 81), éclata à Lyon, mais fut comprimée par M. de Gasparin et le général Aymar. La *Tribune* alors imprima cette nouvelle :

La République et un gouvernement provisoire sont proclamés à Lyon; l'insurrection s'étend partout : Saint-Etienne envoie dix mille ouvriers armés; à Dijon, on s'est emparé des dépêches; à Béfort, un régiment a proclamé la République (12 avril 1834).

« Ce mouvement venait de loin; *né en Savoie*, il était parti de Genève, et comprimé par Charles-Albert, il venait, par Lyon, à Paris. Le 6 février 1835, les membres de la Cour signèrent la mise en accusation des chefs des insurgés; 132 signatures déclaraient connexes tous les faits qui s'étaient passés à Lyon, à Paris, à Besançon, à Marseille, à Saint-Etienne, à Arbois, à Châlons, à Epinal, à Lunéville et dans l'Isère (91). Le 13 novembre 1835, l'arrêt concernant les accusés de Lyon fut rendu, le 7 décembre, l'arrêt fut rendu contre les accusés de Lunéville; le 28 décembre, contre ceux de Saint-Etienne, de Grenoble, de Marseille, d'Arbois et de Besançon. Enfin, le 23 janvier 1836, contre ceux de Paris » (*Id.* 96).

Le 9 septembre 1835, durant le procès, sont promulguées de nouvelles lois sur la presse, qui empêchent toute manifestation des partis. Les *partis ruinés* ne reparaissent qu'à la chute de L.-Philippe, et le Prophète continuant son image dit qu'alors le parti républicain prit une nouvelle vie : JEUNE OGMION... PORTÉE NEUFVE. (Voir q. XXVIII et q. XXXI).

Lois sur la presse (dites *Lois de Septembre*) :

Art. 7. Seront punis des peines prévues par l'article précédent, ceux qui auront fait publiquement acte d'adhésion à toute autre forme de gouvernement, soit en attribuant des droits au trône de France, aux personnes bannies à perpétuité par la loi du 10 avril 1832, ou à tout autre que L.-Philippe Ier et sa descendance; — soit en prenant la qualification de républicain ou tout autre incompatible avec la Charte de 1830; — soit en exprimant le vœu, l'espoir ou la menace de la destruction de l'ordre monarchique constitutionnel ou de la restauration de la dynastie déchue.

COQ LE RUYNERA. — On ne sait à quoi faire rapporter ce pronom LE entendu en français, entendu en latin, il se rapporte à l'ensemble du quatrain, et il équivaut à *tout cela*. Quand LE signifie cela, on le rend par *id.* ou *illud* (Wailly). Le COQ RUINERA LE GRAND CHAMEAU EN RABAISSANT DES ARABES L'EFFORT, et les partis, en les faisant TREMBLER à Lyon, en Vendée et près des Alpes, et en leur imposant les lois de septembre.

Digitized by Google

Le mot CHAMEAU seul avait donc engagé le Traducteur à chercher l'interprétation de ce quatrain, à la chercher dans le fait de la conquête de l'Algérie, et dans les évènements arrivés simultanément au RHÔNE, à la LOYRE et près des ALPES, sous le COQ tout-puissant. L'interprétation que l'on donne au quatrain suivant, qui vient immédiatement après celui-ci dans les centuries, ajoute une bien grande force à cette traduction qui, comme on le voit, n'a pas été cherchée à deux portes.

XXVII.

Plus ne sera le grand en faux sommeil :
L'inquiétude viendra prendre repos.
Dresser phalange d'or, d'azur et vermeil,
Subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.

V. 69.

Le More d'Alger, entretenant la paix avec tous les peuples et se livrant à la piraterie contre tous, cessera d'être libre, et les navigateurs ne seront plus inquiétés. La France formera des armées qui, sous le drapeau aux trois couleurs : rouge, blanc, bleu, rendront l'Algérie terre française.

Plus ne sera le grand en faux sommeil,
L'inquiétude viendra prendre repos.

Ce quatrain où l'on voit ces mots : SUBJUGUER AFFRIQUE s'adapte au précédent par le mot GRAND. — Ce GRAND est le GRAND CHAMEAU.

On lit dans Mac-Carty : *Alger*, état barbaresque, comprend presque toute l'ancienne Numidie et la *Mauritanie* Césarienne (MORE)... Elle resta soumise aux empereurs grecs jusqu'au temps où les conquérants *arabes subjuguèrent l'Afrique septentrionale*... Au XVI[e] siècle, les Espagnols s'étant emparés des villes d'Oran, de Boudjeïah et d'Alger, les Algériens appelèrent à leur secours le fameux Barberousse, qui, après avoir chassé les Espagnols, se fit nommer roi d'Alger. Ayant été tué dans une bataille, son frère, Chéredin, lui succéda; mais celui-ci, ne se sentant pas en état de conserver la couronne, l'offrit, en 1520, à l'empereur Sélim I[er], à condition seulement d'être nommé pacha, ce que ce dernier accepta. C'est depuis cette époque que le Grand-Sultan se qualifie de souverain d'Alger, et que cet état porte le nom de *régence*... Le gouvernement, qui aujourd'hui, a à-peu-près secoué le joug de la Sublime-Porte, est un *affreux despotisme, qui n'a d'autre frein que la crainte des poignards et des séditions* (NE S'EN REPENTIRA). Le dey d'Alger, qui est le *chef de l'Etat* (LE GRAND), est élu par la soldatesque, ou plutôt, lorsque le trône est vacant, c'est le plus audacieux qui s'en empare... — *Alger*. On peut évaluer la population de cette ville à environ 50,000 habitants, tant Musulmans que Juifs et Chrétiens. *Les puissances chrétiennes*, par des raisons plus politiques qu'humaines, tout en *ne voulant pas détruire le repaire de forbans*, l'ont cependant souvent fort maltraité. Il a été bombardé, en 1682 et 1683, par les Français, aux ordres de l'amiral Duquesne, et en 1688, par le maréchal d'Estrées, en 1770 et 1772 par les Danois, en 1783 et 1784 par les Espagnols, et enfin, en 1816, par les Anglais et les Néerlandais, commandés par l'amiral Exmouth. »

On lit sur la *Carte des régences*, par Hérisson, 1837 : « La première expédition contre Alger eut lieu sous le règne de Ferdinand d'Aragon, en 1510. Pierre de Navarre, qui la commandait, après s'être rendu maître des villes d'Oran et de Bougie, *bombarda Alger et obtint que la piraterie cesserait*. Charles-Quint, voulant faire la conquête de ce pays, débarqua, en octobre 1541, dans la rade d'Alger; mais, bientôt obligé de renoncer à son entreprise, il se rembarqua au cap Matifou. »

Le dernier vers de ce quatrain : SUBJUGUER AFFRIQUE LA RONGER JUSQUES AUX OS, montre qu'il s'agit de la conquête d'une partie de l'Afrique; les deux premiers vers disent que cette partie de l'Afrique est un des états barbaresques adonnés à la piraterie; Alger est par excellence le *repaire des forbans;* c'est contre cette ville en particulier que toutes les expéditions importantes ont eu lieu. Tout homme a prévu que tôt ou tard l'Europe interviendrait avec succès, que le GRAND ne demeurerait pas toujours EN FAUX SOMMEIL, que l'INQUIÉTUDE de la navigation chrétienne VIENDRAIT PRENDRE REPOS, Nostradamus, seul qui a vu les deux premières expéditions infructueuses accomplies de son temps, a vu, d'une vue prophétique, la dernière expédition; ses yeux se sont attachés sur le nouveau drapeau de ses compatriotes, et pour que personne ne doutât que la conquête fût définitive, il a dit que le drapeau tricolore subjuguerait et rongerait jusques aux os l'Afrique.

Le Traducteur n'est ni Prophète, ni fils de Prophète; cependant, il savait que Napoléon III dirait dans son discours du trône quelque chose d'approchant à ceci : *Je n'ai qu'à me féliciter de mes relations amicales avec toutes les puissances de l'Europe* (1[er] mars 1860); il le savait, parce que seize vers, interprétés depuis dix-huit mois, de la guerre d'Italie et du mouvement italien, sous deux chefs distincts, renfermaient ces mots : LES DEUX CONTENTS SERONT UNIS ENSEMBLE QUAND LA PLUPART A MARS SERA CONJOINCT. LE GRAND D'AFFRIQUE EN EFFRAYEUR TREMBLE, V. 23. Le journal qui publie le discours du trône dit, le même jour, quelles rudes conditions de paix les Espagnols parlent d'imposer au GRAND D'AFFRIQUE TREMBLANT. Le quatrain qu'on cite ici est très-précis, parce qu'il renferme une MARQUE infaillible d'interprétation. Mais le vers : LE GRAND D'AFFRIQUE EN EFFRAYEUR TREMBLE, isolé, serait sans précision. De quel grand d'Afrique serait-il question? Toute ambiguité disparaît, parce que le Prophète l'a fait précéder de ce vers : QUAND LA PLUPART A MARS SERA CONJOINCT. — Le quatrain que l'on traduit tire sa précision de ces mots : PLUS NE SERA... REPOS... SUBJUGUER... RONGER, et surtout de ces mots : PHALANGE D'OR, D'AZUR ET VERMEIL.

Dresser phalange d'or, d'azur et vermeil.

Delille a dit :

Le fer donne le rouge et le cuivre un vert pur.
Le plomb produit le jaune et le *cobalt l'azur.*
Du plomb mêlé de fer sort cette double teinte
Du rouge jaunissant qu'étale l'hyacinthe,
L'*or* seul donne le *pourpre*, et l'art qui peint les fleurs,
Fit du roi des métaux la reine des couleurs.

(*Dict. des Origines.*)

Digitized by Google

Winckelmann dit qu'il y avait deux sortes de pourpre : la première était violette, pourpre de Tarente; la seconde, qui était cette couleur précieuse nommée la pourpre de Tyr, ressemblait à notre laque (*Id. Pourpre*). On dit : revêtir la pourpre romaine; et le Prophète désigne les cardinaux par ces mots : PAR CHAPEAUX ROUGES, V. 46. — L'OR donne le *rouge*, l'AZUR est un minéral qui donne un beau bleu, dit le *Glossaire* de la langue romane; que peut signifier le mot VERMEIL? — Le vermeil a même apparence que l'or, mais sa base est l'argent, et l'argent est blanc. Ces PHALANGES ne peuvent être D'OR, D'AZUR ET VERMEIL que par la couleur. Le Prophète signale trois couleurs : l'OR donne le *rouge*, l'AZUR le *bleu*; on est bien contraint de voir l'argent ou le blanc dans VERMEIL : ce mot pris pour OR ou *rouge* faisant double emploi. — Quand on aura vu le mot ROUGE employé trente fois pour le parti révolutionnaire, le mot BLANC dix-sept fois pour le parti légitimiste, les diverses cocardes royalistes de 1792 désignées par leur couleur, NOIRE, BLANCHE, VERTE, VII. 14, on ne refusera pas de voir ici le drapeau tricolore; on le verra peut-être même alors dans le quatrain III. 26, CORNE, VICTIME DORÉE ET D'AZUR, D'ACRES.

Subjuguer Affrique la ronger jusques aux os.

Ce vers n'a pas besoin d'explication, après ce qui a été dit déjà.

XXVIII.

Sept ans sera Philipp. fortune prospère,
Rebaissera des Arabes l'effort,
Puis son midy perplex rebors affaire.
Jeune Ogmyon abismera son fort.

IX. 89.

La fortune sourira à PHILIPP durant sept ans. Du premier jour de son règne au dernier, il rabaissera de plus en plus l'effort des Arabes pour reconquérir leur indépendance. A son midi, ou dans les années du milieu de son règne, il ne saura quel parti prendre dans la question d'Orient (1838-1840). Au déclin de son règne, l'affaire du suffrage restreint ébranlera son trône. L'Ogmion ou Hercule Gaulois, à peine né, renversera la puissance si fortement établie de PHILIPP., roi de l'embastillement de Paris, et remplacera sur les monnaies l'effigie du roi déchu.

Sept ans sera Philipp. fortune prospère.

Ce quatrain ne se rattachant à aucun de ceux qui le suivent ou le précèdent, doit être très-clair par lui-même; car, lorsqu'un quatrain pourrait sembler, quoique à tort, susceptible d'être interprété de deux évènements, le Prophète le joint à d'autres qui fixent la véritable interprétation. — On voit déjà que les mots SEPT ANS, PHILIPP, ARABES, OGMION, sont peu propres à faire interpréter diversement ce quatrain.

PHILIPP. — Depuis Nostradamus, la France n'a eu sur le trône qu'un roi du nom de PHILIPP. Ce nom convient à Louis-Philippe, dont voici la généalogie : Louis-*Philippe*, roi des Français; de Louis-*Philippe*-Joseph, mort sur l'échafaud; de Louis-*Philippe*; de Louis; de *Philippe*, petit-fils de France; de *Philippe* de France; d'Henri IV. — L.-Philippe ne s'est point trouvé de ressemblance avec son père, Louis-Philippe-Joseph, pour puiser là une preuve écrasante de légitimité contre Maria Stella. (Voir p. 38). Mais sa ressemblance avec Louis XIV, dont il ne descendait pas, et dont il était séparé par cinq générations collatérales, lui ayant semblé une preuve péremptoire, je l'accepte bien volontiers, et d'accord avec le Prophète, oubliant le vers : PIRE FERA PAR FRAUX DE JEUNE PUTE, V. 5, je le regarderai, avec les historiens, comme descendant de la plus vieille des monarchies.

Le général Lamarque disait à la tribune, le 6 janvier 1831 : « Pourquoi les principes politiques qui réglaient la conduite de Charles X sont-ils encore suivis par les ministres de Philippe?... A leurs yeux, Philippe cesserait d'être un usurpateur..., semblable à celle de notre Philippe. » Et le 22 février 1831 : « C'est pour maintenir la paix que Philippe la refuse (la Belgique). » — (Marcel. *Tribune*).

SEPT ANS SERA PHILIPP. FORTUNE PROSPÈRE. — « Ainsi, on le voit, dit Al. Dumas (II. 124), tout secondait la *marche prospère* de la famille royale vers ce faîte de puissance absolue, but constant de tous les désirs de son chef. Et il faut le dire, comme roi, il était puissamment secondé par la protection providentielle; comme père, il était grandement béni par la bonté divine. Comme roi, l'invulnérabilité la plus complète : il avait échappé au pistolet anonyme qui, le premier, avait tiré sur lui, à la machine infernale de Fieschi, au fusil d'Alibaud. — Comme roi, il avait vu tomber successivement ses amis et ses ennemis les plus à craindre : La Fayette et Casimir Périer, Carrel et Charles X. — Comme roi, il avait sinon anéanti, du moins dispersé le parti républicain; il s'était à-peu-près réconcilié avec l'Europe continentale, sans se brouiller avec l'Angleterre. — Comme roi enfin, il était devenu le chef, le type, l'emblème, le héros, le fétiche de cette bourgeoisie ambitieuse qui, après avoir détrôné l'aristocratie, pesait sur le peuple, et aspirait à substituer la noblesse d'argent à la noblesse militaire de Napoléon, à la noblesse courtisanesque de Louis XV, et à la noblesse féodale de Louis XIII et de Henri IV. — Comme père, quel merveilleux épanouissement d'une noble et vigoureuse famille : cinq princes, tous beaux, tous braves, portant les plus illustres et les plus anciens noms de la chrétienté, riche faisceau dominé par un frère aîné à qui ses plus implacables ennemis ne savaient que reprocher sa beauté presque féminine, et ses amis que son courage presque insensé! Trois princesses, chez lesquelles la beauté, cette couronne des femmes, n'était qu'une qualité secondaire; trois princesses dont l'aînée, la princesse Louise, était citée pour sa religieuse bonté; dont la seconde, la princesse Marie, était illustre parmi les artistes; dont la troisième, la princesse Clémentine, était presque célèbre par son esprit! — Qu'eût osé demander de plus au ciel le père et le roi? Le père, avec ce beau groupe de huit jeunes têtes souriantes! le roi, avec ce trône, le plus beau des trônes du monde, avec une fortune personnelle colossale, douze millions de liste civile, les plus beaux châteaux de France, les Tuileries, Versailles, Saint-Cloud, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet! — Ce qu'il osa demander, ce fut de l'argent : de l'argent encore, toujours de l'argent.

Digitized by Google

— De temps en temps, il demandait bien aussi un peu plus de despotisme; mais, le despotisme, cela ne coûtait rien à la bourgeoisie; il y avait plus, elle n'était pas fâchée de voir son représentant frapper sur le peuple qu'elle sentait remuer sous ses pieds, sur l'intelligence, qu'elle entendait gronder au-dessus de sa tête. Nous avons encore oublié de consigner, dans l'année 1836, que L.-Philippe avait encore failli d'être assassiné : un misérable, nommé Meunier, avait tiré sur lui; mais, comme c'était un assassin vulgaire, celui-là, comme il pleura, comme il implora sa grâce, grâce lui fut faite. La bourgeoisie applaudit à la grâce de Meunier, comme elle avait applaudi au supplice d'Alibaud. Jusque-là, son roi avait reçu du ciel le don de l'infaillibilité. Il y avait même plus, les nouvelles étaient bonnes : la fille aînée de L.-Philippe épousait le roi des Belges. Il est vrai que c'était un roi de plus nouvelle création encore que L.-Philippe; il est vrai qu'il régnait sur un mince royaume; mais, enfin, c'était un roi. — Le duc d'Orléans épousait, de son côté, la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin (135)... Quelques jours après le mariage de son frère, le duc de Nemours partit pour l'Afrique; il avait une grande revanche à prendre. La revanche fut éclatante; Constantine, emportée d'assaut, tomba dans nos mains le 13 octobre 1837 (138)... *Cette année 1838 est le faîte de la puissance du roi L.-Philippe. C'est dans cette année que la prospérité de sa maison est portée à son comble*, par la naissance du comte de Paris, et qu'avec les premiers jours de l'année suivante les infortunes prennent leur commencement, par la mort de la princesse Marie. Le comte de Paris naît le 24 août 1838; la princesse Marie meurt le 2 janvier 1839. Certes, le terrain que le roi foula aux pieds entre ces deux dates dut lui paraître solide à *bâtir* une nouvelle monarchie, aussi *solide* et aussi *durable* que l'avait été celle des Valois et des Bourbons. (JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT).

Le Prophète, qui voit l'effet dans la cause, n'accorde UNE FORTUNE PROSPÈRE et toujours croissante à PHILIPP. que durant SEPT ANS, de 1830 à 1837, et non à 1838. PHILIPP. arrive alors à SON MYDY *(faîte, comble)*, ce MIDY est déjà PERPLEX; car la question d'Orient se débat.

Rebaissera des Arabes l'effort.

Plus que tous les autres rois de France réunis, PHILIPP, A REDAISSÉ DES ARABES L'EFFORT. La septième année du règne de L.-Philippe n'est terminée que depuis deux mois, et Constantine tombe au pouvoir des Français. « Chose étrange! dit Al. Dumas (II. 212), comme le dey d'Alger avait pu voir, en touchant le sol européen, la chute de ceux qui l'avaient renversé lui-même; l'émir Abd-el-Kader, en arrivant en France, put voir la chute de ses vainqueurs. »

La guerre d'Afrique dura autant que le règne de L.-Philippe; mais au commencement de ce règne, les Français n'avaient qu'Alger, et depuis un mois seulement; APRÈS LE RÈGNE TENU DIX-SEPT ANS (voir p. 52), les Arabes durent renoncer à reconquérir leur indépendance.

Puis son midy perplex, rebors affaire.

MIDY PERPLEX. — Le mot MIDY est ici pour le milieu, comme dans cette expression : Le midi de la vie. Le midi ou milieu du jour est un instant de raison. Il n'en est pas de même du midi d'un règne ou de la vie; et le Prophète indique avec soin qu'il reconnaît une durée à ce MIDY, puisqu'il le dit PERPLEX. — *Perplexus* embarrassé, irrésolu. (Wailly).

AFFAIRE D'ORIENT. — Il s'agissait de la Syrie que Mahmoud voulait reprendre, et que Méhémet-Ali voulait garder.

On lit dans les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (V. 23), « M. Guizot écrit à M. Thiers :

Londres, 17 mars 1840.

Mon cher collègue,

Il se peut que les évènements se précipitent, et que nous nous trouvions bientôt obligés de *prendre un parti*. Si cela arrive, l'alternative où nous serons placés sera celle-ci : *ou nous mettre d'accord avec l'Angleterre* en agissant avec elle dans la question de Constantinople et en obtenant d'elle, dans la question de Syrie, des concessions pour Méhémet-Ali, *ou nous retirer de l'affaire*, la laisser se conclure entre les quatre puissances, et nous tenir à l'écart en attendant les évènements. Je n'affirme pas que, dans ce cas, la conclusion entre les quatre puissances soit certaine; de nouvelles difficultés peuvent survenir. Je dis seulement que cette conclusion me paraît probable, et que si nous ne faisons pas la tentative d'amener entre nous et l'Angleterre, sur la question de Syrie, une transaction dont le Pacha doit se contenter, il faut s'attendre à l'autre issue et s'y tenir préparé.

» C'était à M. Thiers, premier ministre, à faire son *calcul de probabilités*... Le traité de juillet fut ressenti à Paris comme une trahison et comme un outrage. La dépêche arriva le 17 juillet et ne fut rendue publique que le 25; on voulait que la France connût à la fois et l'attaque et la réponse. Cependant il en transpira quelque chose, et la Bourse en éprouva une violente commotion qui se traduisit par une forte baisse. La rente 3 p. 0/0 qui était le 18 juillet à 86 fr 50 c. tomba, le 6 août, à 78 fr. 75; le 10 août elle était revenue à 82 fr. 60; mais, le 15 septembre, on était redescendu à 70 f. 10. (*Id.* p. 25). »

On lit dans Marcel. (*Tribune* 372) : « Depuis *trois ans*, la grave question d'Orient était pendante; elle occupait la diplomatie européenne et revenait souvent devant la Chambre; le 15 juillet 1840, le lendemain du jour où, sur la foi des promesses anglaises, l'ambassadeur de France, M. Guizot, venait d'écrire à son gouvernement *qu'on présenterait de nouvelles propositions* et qu'on avait du temps, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse concluaient à son insu ce fameux traité de Londres, qui isolait la France et lui jetait à la face l'injurieux défi de soutenir son allié, le Pacha d'Egypte. La première impression fut ce qu'elle devait être : ce ne fut dans toute la France qu'un soulèvement d'indignation, un cri de colère; il n'y eut pas jusqu'au journal des *Débats*, qui, le premier jour, n'embouchat la trompette guerrière. »

M. Berryer est à la tribune :

... Je n'ai rien à ajouter à ces réflexions sur ce qui s'est passé dans les négociations, relatives à l'Orient, jusqu'au jour de la formation du nouveau cabinet. Je ne veux pas parcourir encore ce triste inventaire, ce *déplorable amas d'hésitations funestes, d'efforts impuissants, d'espérances aveugles et déçues*. N'en parlons plus... et surtout qu'elles ne soient jamais répétées les humiliantes paroles qu'on a fait venir ici, et de Constantinople et de Londres, ces mots de lord Ponsomby et de lord Palmerston : « Il viendra une résolution anglaise, et la France accédera après beaucoup d'humeur et de déplaisir, la France cédera, et l'affaire d'Orient aura été réglée comme l'Angleterre l'aura voulu. »

Digitized by Google

Eh quoi! Messieurs, il y a un pays au monde où les ambassadeurs entendent de telles paroles, où ils les écrivent, et où ils restent à leur poste, et où ils deviennent ministres pour assister au jour où les choses s'accomplissent ainsi qu'elles ont été dites! (*Longs applaudissements dans la Chambre et dans les tribunes*).

Non, Messieurs, non! ce n'est pas de la France qu'on a dit cela. Non, quoi que vous ayiez fait, on n'a pas dit cela de la France, et ceux qui aux jours de nos plus grands désastres, ceux qui, à Waterloo même, ont vu comment tombaient nos guerriers, n'ont pas dit cela de la France; ce n'est pas de la France... ce n'est pas d'elle qu'on a parlé... *(Bravos et applaudissements redoublés, longue interruption).*

Messieurs, ou je me trompe, ou *les discussions qui ont eu lieu dans cette Chambre depuis trois ans*, les efforts auxquels des hommes de toutes nuances ont pris part consciencieusement pour *déterminer le caractère de nos institutions politiques, la véritable nature de notre gouvernement, les vrais principes de l'indépendance entière d'un cabinet*, ou ce ne sont là que de vaines paroles, et ce n'ont été que des moyens ou le ministère du 1er mars a fait une faute énorme de ne pas convoquer immédiatement les Chambres. (*Voix nombreuses :* C'est vrai!)

M. de Remusat : Je demande la parole.

M. Berryer : Les Chambres lui auraient donné leur appui; le seul fait de la convocation des Chambres, je n'en peux pas douter, aurait été, dans les négociations qui se continuaient, un moyen de force, d'ascendant et de persuasion qui manquait au cabinet, et les Chambres ne l'auraient pas livré aux causes de faiblesses dont il a gémi devant nous et qu'il nous a signalées. (Très-bien!)

Il le devait surtout lorsqu'il a vu, lorsqu'il a reconnu qu'il lui était impossible de donner une situation honorable à notre flotte dans les mers de la Syrie. Qu'y pouvait-elle faire, en effet? ASSISTER, PRENDRE PART A L'ATTAQUE, OU PROTÉGER CE QUI ÉTAIT ATTAQUÉ.

Assister! c'était sa honte! *prendre part à l'attaque!* c'était le renversement de toute notre politique; *protéger!* c'était la guerre, c'était la guerre immédiate. Et on nous a dit, Messieurs, on a dit devant les Chambres, qui, depuis dix ans, ont consacré quatre milliards, je crois, pour notre établissement militaire et maritime, on nous a dit que la France n'était pas prête! Si telle a été la vérité de la situation, on a bien fait de retirer la flotte des mers de la Syrie. *(Vive sensation).*

On engageait une guerre désastreuse, si la flotte française, faisait ce qu'elle devait faire au nom de la France, si l'on assistait, on embrassait la honte; si l'on attaquait, on se faisait l'instrument de la ruine, de la dignité de notre politique et de nos intérêts. (*Vive adhésion*).

« Pendant ce temps, on avait l'air de se préparer à une guerre européenne, dit Al. Dumas. (II. 161.) L'attitude des souverains était tellement aggressive, que la honte nous commandait des apparences de préparatifs. Mais l'Europe ne connaissait que trop bien notre manque de ressources. Nos arsenaux étaient vides, notre cavalerie démontée, quatre cents millions, prélevés tous les ans sur notre budget par la marine et par la guerre, n'avaient pas suffi à nous donner des armes et des vaisseaux. *On n'osait convoquer les Chambres*, si peu qu'elles fussent à craindre, car, en leur supposant ce qui n'était pas supposable, au reste, une pensée belliqueuse, on eût, à la première question qu'elles eussent adressé au ministère, été obligé de répondre qu'on était prêt. Au reste, à défaut d'une activité réelle, on avait les semblants de l'activité; des travaux étaient exécutés par le génie sur toutes nos côtes de la Manche; Vincennes expédiait sur divers points de la France cent mille fusils; une espèce de presse était établie dans nos ports, et l'on faisait pour la marine des levées dans lesquelles étaient compris les hommes de quarante à cinquante ans. Cinq grandes frégates étaient armées à Brest, on en construisait quatre autres; il était hautement question au ministère d'une levée de 150,000 hommes, de l'organisation d'une réserve de 300,000, et l'on parlait de réorganiser la garde nationale dans toutes les villes du royaume.

» Mais si ces préparatifs trompaient en France quelques heureux esprits disposés à tout croire, on n'était pas tout-à-fait aussi crédule à l'étranger. L'Angleterre et l'Allemagne raillaient les prétendus armements, et l'on annonçait d'avance qu'à un moment donné, le roi L.-Philippe, après avoir mené inutilement tout ce bruit, abandonnerait son allié Méhémet-Ali... Sur ces entrefaites, la Reine Victoria, présidant la prorogation de la séance parlementaire, fit un discours dans lequel le nom de la France n'était pas même prononcé. Ainsi, la France ne comptait plus dans les conseils britanniques. — Pendant ce temps, les quatre puissances décidaient du sort de l'Egypte, sans appeler le moins du monde la France, qui, autrefois, avait conquis l'Egypte, qui y avait laissé les germes de civilisation, développés depuis par Méhémet-Ali; sans appeler, disons-nous, la France à cette délibération. — Le 14 août, le commodore Napier, commandant l'escadre anglaise, adressait au consul anglais à Beyrouth, la note suivante :

J'ai l'honneur de vous prévenir que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie ont résolu que la Syrie serait restituée à la Porte. Vous préviendrez les autorités égyptiennes de cette résolution en leur demandant la restitution immédiate de la ville et la restitution des soldats turcs. Vous communiquerez cette lettre aux marchands britanniques pour leur gouverne.

« Cette note était envoyée deux jours avant la notification du traité à Méhémet-Ali. Ainsi, comme on le voit, aucune mesure n'était observée. Qu'importe aux puissances! La France était la seule alliée de Méhémet-Ali, et la France avait l'habitude, depuis 1830, de se laisser souffleter sur la joue de ses alliés (FAISANT DU BON VALET, q. XXX.).— Le 19 août, les consuls des quatre puissances mirent sous les yeux du vice-roi d'Egypte une note ou plutôt une notification qui pouvait équivaloir à un ordre. — Cette note était intitulée : *Réflexions sur la position actuelle du vice-roi d'Egypte...* Les quatre puissances, après quelques considérations ayant pour but de déterminer Méhémet-Ali à la soumission, ajoutaient :

« La conséquence immédiate d'un tel refus serait l'emploi de mesures coërcitives; le vice-roi est trop éclairé et connaît trop bien les moyens et les ressources dont les quatre puissances peuvent disposer, pour se flatter un seul instant de pouvoir, par ses faibles moyens, résister même à l'une ou à l'autre d'entr'elles; ce serait se bercer d'un espoir bien funeste que de compter, dans les circonstances actuelles, sur un appui de l'étranger. Qui pourrait arrêter les décisions des quatre grandes puissances? qui oserait les braver? Loin de lui être favorable, une telle intervention en sa faveur ne ferait que hâter sa perte, alors devenue certaine. Les quatre grandes puissances développeraient des forces plus que suffisantes pour combattre tout ce qui pourrait s'opposer à l'exécution de la convention; on portera, là où le cas l'exigera, une force suffisante pour rendre toute résistance impossible et l'anéantir d'un seul coup. »

Alexandrie, 19 août 1840.

LAURIN, HODGE, WAGNER, Comte MEDEM. »

« Cette note, cette notification ou cette menace, comme on voudra, était bien plus à l'adresse de L.-Philippe qu'à

Digitized by Google

celle de Méhémet-Ali. Au reste, qu'elle s'adressât à l'Egypte ou à la France, la menace ne tarda point d'avoir son effet. Les Anglais s'emparèrent de douze navires égyptiens, à l'ancre dans le port de Beyrouth... Ce fut alors qu'eût lieu, dans le cabinet des Tuileries, cette grave discussion entre M. le duc d'Orléans et le Roi. — C'est la guerre avec l'Europe, s'écria le Roi, répondant à son fils qui ne voulait pas qu'on abandonnât Méhémet-Ali. — « La guerre avec l'Europe, soit! répondit le duc d'Orléans. Quant à moi, j'aime mieux être tué sur les bords du Rhin ou du Danube que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis.

» ... Le 11 septembre, six bâtiments anglais embossés devant Beyrouth bombardèrent cette ville qui, au bout de trois jours, n'était plus qu'un monceau de ruines. — Ce bombardement retentit au cœur de la France; chacun se demandait où était notre escadre et ce qu'elle faisait; à quoi avaient servi ces millions demandés et accordés, pour mettre notre marine en état de lutter avec la marine anglaise. Notre escadre, le ministère lui avait ordonné de se retirer, de fuir, de se cacher loin du bruit; elle était dans la baie de Salamine, de glorieuse mémoire; elle avait bien fait, car, ainsi que le disait un amiral : « *Si notre escadre eût été témoin de l'injure faite à la France, ses canons seraient partis d'eux-mêmes.* » Donc la guerre était déclarée, malgré la France, et, par conséquent, contre la France. M. Thiers fut épouvanté du discrédit où était tombée la France; et *le 2 octobre, le cabinet tout entier donna sa démission.* Mais, L.-Philippe se garda bien d'accepter cette démission. M. Thiers reprit son porte-feuille, se contentant de signifier aux quatre puissances un *ultimatum* renfermant un *casus-belli*. — Ce *casus-belli* fit beaucoup rire les puissances étrangères. Mais en accommodant ses affaires avec l'étranger, L.-Philippe les brouillait avec l'intérieur.

» Cet esprit révolutionnaire, que l'on croyait comprimé en France, surgissait bien autrement développé et menaçant que dans l'esprit de M. Thiers. Le peuple ne laissait passer aucune occasion de faire comprendre à la Cour combien cette humiliation, en face de l'étranger, était lourde à la nation.

» Dans toutes les représentations extraordinaires, on demandait *la Marseillaise*; ce chant toujours éteint, toujours renaissant, qui, chaque fois qu'il filtre à travers les crevasses de la société, indique que la machine aristocratique ou royale est trop chargée et qu'il est temps d'ouvrir les soupapes de sûreté si l'on ne veut pas qu'elle éclate.

» Enfin, la garde nationale elle-même, la garde nationale, cette fidèle alliée de Louis-Philippe, commençait à le trahir, comme lui-même trahissait Méhémet-Ali, et malgré l'ordre du jour du maréchal Gérard, qui, sous prétexte d'atteinte à la légalité, avait défendu toute manifestation, la garde nationale envoya aux journaux de l'opposition la déclaration suivante :

Considérant... toutefois, que dans les circonstances où nous nous trouvons, il n'importe pas moins d'éviter avec le plus grand soin de donner à un *pouvoir lâche au dehors* l'occasion de se montrer *brutal au-dedans*. En conséquence, les officiers, gardes nationaux et citoyens croient qu'il est de leur devoir de faire entendre, au gouvernement comme à l'étranger, le cri d'indignation de toute la population parisienne contre la politique déshonorante que l'on suit envers la coalition; mais désirant en même temps ne pas donner le moindre prétexte à des collisions violentes, ont arrêté :

1° Qu'une députation d'officiers et de délégués de la garde nationale serait chargée de protester devant le Président du Conseil des Ministres, contre l'ordre du jour du maréchal Gérard et contre la honteuse inaction du gouvernement en face de l'étranger;

2° Que cette protestation serait adressée sous forme de pétition à la Chambre, après avoir reçu la signature de tous les citoyens qui devaient prendre part à la manifestation.

» Le *Morning-Chronicle*, journal du ministère anglais, se chargea de répondre à cette manifestation :

Vers le 1er novembre, dit-il, c'est-à-dire avant que la Chambre française ait pu commencer ses débats, la France n'aura plus rien à empêcher dans le Levant, car la Syrie n'appartiendra plus au Pacha, et ce sera de lui que dépendra la question de savoir si nous le laisserons tranquille oui ou non en Egypte. Le traité du 13 juillet a déjà reçu son exécution.

» Ainsi, le peuple protestait; ainsi la garde nationale protestait, restait la protestation des poètes. Victor Hugo s'en chargea...

» Ce dernier affront bu, le ministère Thiers, tombé en temps utile pour le Roi, tout fut tranquille en apparence, sinon au fond, assoupi, sinon oublié, et L.-Philippe dans son discours du jour de l'an ne craignit point de dire, en réponse au discours de M. Sauzet :

Nous avons l'espoir que cette longue carrière de paix que nous avons parcourue si honorablement ne sera point interrompue, mais, qu'au contraire, elle sera continuée, sans que la patrie ait rien à regretter ni dans son honneur ni dans sa dignité.

» *Alors on tombe des hautes régions* politiques où s'était élevée l'année 1840; l'année 1841 se traîne dans des questions législatives d'un ordre secondaire. » — Al. Dumas (II. 161-173).

REBORS AFFAIRE. L'édition des Centuries de 1669 porte REBOURS. Rebors est pour rebours : la marche du quatrain indique que cette AFFAIRE amène la chute de PHILIPP. par le JEUNE OGMION. M. Guy donne la vraie valeur de ce mot dans le passage suivant : Louis-Napoléon publia en 1841 ses *Fragments historiques*... Ces *Fragments historiques* sont les réfutations de l'opinion par laquelle M. Guizot assimilait la révolution de 1830 en France, à celle de 1688 en Angleterre. Le prince démontre aisément que Guillaume d'Orange assit son édifice sur une base de granit en marchant d'un pas ferme à la tête des idées de son temps et de son pays, tandis qu'au contraire, *L.-Philippe, cheminant au rebours des instincts de son siècle*, ne pouvait rien bâtir que sur le sable (114).

Le même historien dit ailleurs (127) : Nous n'avons pas la prétention de retracer avec détails l'histoire de la France pendant ces huit années; le cadre dans lequel nous nous sommes renfermé, nous interdit de pareils développements; nous ne pouvons que rappeler et indiquer, dans un rapide résumé, les sommités des faits et l'ensemble des choses qui, en s'accumulant, formèrent la situation difficile et désespérée de février 1848. A l'extérieur, la France, en 1840, était *descendue* d'un degré de plus sur l'échelle des sacrifices et des humiliations... On se rappelle les vives discussions de 1841 et des années qui suivirent sur le droit de visite, puis sur l'indemnité Pritchard; notre influence, nos intérêts maritimes, commerciaux, industriels, partout sacrifiés à l'Angleterre. On se souvient

Digitized by Google

de tous ces faits qu'on caractérisa par ce mot malheureux, sorti de la bouche même d'un ministre : *La paix toujours, la paix partout*; ce qui voulait dire : *Paix à tout prix*. Ainsi, la plus fière des nations européennes buvait jusqu'à la lie dans ce calice de la honte. — Telle était, en février 1848, la situation extérieure; cette situation était telle, que quoique le gouvernement fût seul coupable, quoique le pays n'en fût pas solidaire et la répudiât, le nom français n'en était pas moins compromis aux yeux de l'étranger, et était devenu presque l'objet de la risée universelle. Voyons maintenant à l'intérieur. (Voir p. 23, aux mots LUY ET LE RÈGNE VIENDRONT SI FORT ROGNEUX).

« L'année 1842, dit Al. Dumas (177) s'ouvrit, contenant la chute de la royauté de Juillet enfermée en germes dans deux évènements qu'elle devait voir s'accomplir. *Le rejet des capacités électorales*, et la mort du duc d'Orléans... Aussitôt l'adresse discutée et votée, M. Ganneron présenta son projet de la loi sur les incompatibilités. 190 boules blanches furent pour la prise en considération, 198 boules noires pour le rejet; la loi fut donc rejetée, mais, comme on le voit, à la majorité de huit voix seulement. Puis, vint immédiatement après la proposition Ducos sur les capacités. Elle était simple, claire et concise comme devrait être toute proposition de loi. La voici :

Sont électeurs, tous les citoyens inscrits sur la liste départementale du jury. — Sont également électeurs, tous les citoyens qui n'auraient pas été portés sur cette liste à cause de l'incompatibilité de l'article 383 du Code d'instruction criminelle.

» Malgré un magnifique discours de Lamartine, par lequel il passait du camp des conservateurs au camp des progressistes, la proposition fut rejetée par une majorité de 47 boules noires. *Toute la question de la réforme électorale fut concentrée dans le rejet; elle éclata en 1848.*

» En 1846, M. Duvergier de Hauranne fit une nouvelle proposition de réforme électorale. — C'était la troisième fois que cette *terrible question, qui devait renverser la monarchie*, se représentait à la Chambre. — En 1842, M. Ducos avait pris l'initiative et l'adjonction des capacités sur les listes électorales fut rejetée à une majorité de 47 voix. — En 1845, M. Crémieux avait repris la proposition de M. Ducos, qui avait été repoussée par une majorité de vingt-trois voix. — Enfin, à son tour, M. Duvergier de Hauranne montait à la tribune le 6 mars 1846, pour faire une proposition nouvelle. Cette proposition, outre celles de MM. Ducos et Crémieux contenait trois propositions :

1° Elle réduisait le sens électoral à cent francs, en prenant pour base la seule contribution principale; 2° elle concentrait l'élection dans un seul collége dans toutes les villes de France qui élisent plus d'un député, Paris excepté; 3° enfin elle portait le nombre des députés de 459 à 538.

» La discussion s'engagea le 23 mars. MM. de Golbery, Liadières et d'Assonville s'opposèrent à la réforme demandée. La prise en considération fut repoussée par une majorité de 98 voix. Opposition : 154. Parti conservateur : 252. Ainsi, encore une fois, M. Guizot mentait à ce fameux programme de Lisieux, qui disait : « *Tous les partis vous ont promis le progrès, le parti conservateur seul vous le donnera.* Il est vrai que c'était la dernière fois qu'il devait mentir. (209).

» L'année 1848 s'ouvrit sous cette grave préoccupation de la réforme qui, du reste, depuis le rejet de la proposition de M. Duvergier de Hauranne, avait été la préoccupation de la France. (213). »

Jeune Ogmion abismera son fort.

Nostradamus a dit : AU GRAND NEPTUNE OGMIUS CONVERTI, *présage 39*. PUIS PASSERA LE MONT JOVIS LE GALLIGUE OGMIUM, *lettre à Henry II*. L'OGMION GRANDE BYSANCE APPROCHERA V. 80. A L'OGMION SERA LAISSÉ LE RÈGNE DU GRAND SELIN VI. 42. LE PROCRÉE NATURE D'OGMION VIII. 44.

On ne peut douter que cet OGMION, ce GALLIQUE OGMIUM, cet OGMIUS joint à NEPTUNE ne soit l'Hercule gaulois ou le peuple français souverain. On verra plus loin, dans douze vers qui se suivent et qui racontent avec détail la chute du CHEF D'ORLÉANS, L.-Philippe, et l'arrivée au pouvoir du NEVEU DU SANG, Napoléon III, on verra de nouveau cet OGMION, cité ici comme ayant renversé PHILIPP, cité là-bas comme ayant amené le règne du NEVEU DU SANG. (Voir q. XXXVII et les figures qui se rapportent aux derniers évènements du règne de L.-Philippe).

Chompré dit (*Dict. de la Fable*) : « OGMION, OGMIOS ou OGMIUS, une des divinités des *Celles*, c'est Hercule. (Voyez le *Mercure de France*, 1756, avril, 2e vol. p. 112. »

On lit dans le *Mag. Pitt.* 1836. 331. : « Jupiter prit le premier rang dans l'Olympe gaulois .. Mercure ou en celtique *Ogmias* fut le second Dieu de ce nouveau polytéisme; il présidait à l'éloquence comme dans toutes les théogonies. Il était représenté comme sur quelques monuments grecs et romains avec des chaînes dans ses mains, et entraînant ainsi des populations à sa suite, symbole de l'empire de l'éloquence. *Quelques auteurs ont parlé d'un Hercule gaulois*; mais c'est Mercure que ces peuples représentaient souvent aussi armé d'une massue et couvert de la peau du lion; singularité qu'on croit expliquée par la consécration qu'Hercule fit de sa massue et de sa peau de lion sur l'autel de Mercure, après le combat contre les géants. Au reste, la mythologie grecque a confondu quelquefois Mercure et Hercule; à Megalopolis, Mercure et Hercule n'avaient qu'un temple, et, selon Aristide, les mêmes statues servirent à représenter l'une et l'autre de ces divinités. »

On ne cite cet article que pour avoir occasion de montrer que Nostradamus a connu cette singularité de la fable, car il désigne un personnage historique par ces mots : LE GRAND MERCURE D'HERCULE FLEUR DE LYS. X. 79.; mais, partout ailleurs, il isoleHercule en le nommant OGMION, et alors il en fait le symbole du peuple français. — La première monnaie, frappée en 1848, après la chute de L.-Philippe a pour effigie, symbole du gouvernement nouveau, l'Hercule couvert de la peau du lion, placé entre la Justice et l'Égalité qui se donnent la main. — *L'union fait la force.*

Al. Dumas a écrit à Ferdinand d'Orléans : « Vous, qui du haut du trône où vous monterez un jour, toucherez d'une main à la vieille monarchie et de l'autre à la jeune république. » (II. 305).

« Mais le Prophète qui semble avoir entendu les paroles de Lamartine au peuple, le 24 et le 25 février, a renfermé une précision plus grande encore dans cette expression JEUNE OGMION. Ce JEUNE OGMION est moins la jeune République hostile à L.-Philippe durant son règne, que la

Digitized by Google

jeune République née au moment de la chute de ce Roi; jeune République, non de la veille ni du lendemain, mais du jour.

24 février au soir.— Un homme du peuple dit à Lamartine, parlant au nom du gouvernement provisoire : « Ainsi vous êtes bien un gouvernement républicain ? » — « Oui, mais un gouvernement républicain provisoire; réservons la sanction de la France. » — La France, c'est nous; nous avons à Paris des délégués de toute la France; toutes les provinces sont représentées ici. Nous sommes à la fois le sang, le cœur et la tête du pays. » — Ainsi, vous vous sentez assez forts et assez justes pour *inaugurer l'ère sainte de la République?* » — « Oui, oui, oui. » — « Béni soit donc Dieu qui m'a permis de voir ce lever de Soleil. Vive la République! » Et un immense chœur répond : Vive la République!

25 Février.— On veut substituer le drapeau rouge au drapeau tricolore. Lamartine parle au peuple (Voir q. XXXVII, PILIER AUX BORNES).

... Eh quoi, citoyens! dit-il, si l'on vous avait dit il y a trois jours, que vous auriez renversé le trône, détruit l'oligarchie, obtenu le suffrage universel, conquis tous les droits du citoyen, *fondé enfin une République, ce rêve lointain* de ceux-mêmes qui sentaient son nom caché dans les derniers replis de leurs consciences comme un crime! Et quelle République! non plus une République comme celle de la Grèce ou de Rome, renfermant des aristocrates et des plébéïens, des maîtres et des esclaves; non pas une République comme les Républiques aristocratiques des temps modernes, renfermant des citoyens et des prolétaires, des grands et des petits devant la loi, un peuple patriciat; mais une République égalitaire, où il n'y a plus ni aristocratie ni oligraphie, ni grands, ni petits, ni patriciens, ni plébéïens, ni maîtres, ni ilotes devant la loi; où il n'y a qu'un seul peuple composé de l'universalité des citoyens, et où le droit et le pouvoir publics ne se composent que du vote et du droit de chaque individu dont la nation se compose, venant se résumer en un seul pouvoir collectif appelé le gouvernement de la République, et retournant en lois, en institutions populaires, en bienfaits à ce peuple dont il est émané.

Si l'on vous avait dit tout cela il y a trois jours, vous auriez refusé de le croire; vous auriez dit: Trois jours! il faut trois siècles pour accomplir une œuvre pareille au profit de l'humanité! Eh bien! ce que vous auriez déclaré impossible est accompli. Voilà notre œuvre au milieu de ce tumulte, de ces armes, de ces cadavres de vos martyrs.

Et vous murmurez contre Dieu et contre nous!

Plusieurs voix interrompent Lamartine en criant :

— Non, non, nous ne murmurons pas!

— Oh! vous seriez indignes de ces dons, reprend Lamartine, si vous ne saviez pas les contempler et les reconnaître!

Que vous demandons-nous pour achever notre œuvre: sont-ce des années? non; des mois? non; des semaines? non : des jours seulement. Encore deux ou trois jours, et votre victoire sera écrite, acceptée, assurée, organisée, de manière qu'aucune tyrannie, excepté la tyrannie de vos propres impatiences, ne puisse l'arracher de vos mains.

Et vous nous refuseriez ces jours, ces heures calmes, ces minutes! *Et vous étoufferiez la République, née de votre sang, dans son berceau!* — Non! non! non! répètent dix mille voix : *Vive la République! vive le gouvernement provisoire, vive Lamartine!*

ABISMERA SON FORT. Les quatrains VI. 13 et 14 interprétés de L.-Philippe, p. 26 et où l'on voit ces vers : LA PLUS GRAND PART LE VOUDRA SOUSTENIR, UN CAPITOLE NE VOUDRA POINT QU'IL RÈGNE, disent la force morale qui soutenait ce Roi ; majorité plus forte que jamais dans les Chambres, masse des conservateurs formant presque l'universalité des citoyens, ils disent également le nombre infime du parti républicain : UN CAPITOLE. Ces mots ABISMERA SON FORT montrent que la force brutale ou matérielle ne manquait pas davantage à PHILIPP. (Voir q. XXXII, aux mots : PRÈS SAINT MERMYRE ASSAULT ET RÉSISTANCE).

On a remarqué (p. 12) que Nostradamus dans ses quatrains sur L.-Philippe a employé les expressions mêmes dont ce prince devait se servir pour les circonstances ainsi prédites. Le Prophète pour le fait de l'usurpation a dit : CE QUE... ATTAIGNER... MAINTENIR, et L.-Philippe pour le fait d'une usurpation dont il se défend : *Ce que..., ce qui..., atteindre...., maintenir ;* le Prophète dit ici : JEUNE OGMION ABISMERA SON FORT et dans une seule conversation de L.-Philippe, on trouve trois fois cette expression en parlant des Républicains : *ils veulent me démolir.* Cette expression est soulignée dans Al. Dumas ou comme originale, ou comme familière au Roi.

A l'occasion du convoi du général Lamarque (juin 1832), les républicains ouvrirent le feu contre la royauté qu'ils devaient démolir plus tard. MM. Arago, Odillon-Barrot et Laffitte furent envoyés au Roi par l'opposition....

... Vous allez triompher au nom des lois, ajouta M. Barrot, et, toutefois, le triomphe sera cruel, car il sera acheté par du sang français... — Vous vous trompez, Monsieur, répondit le Roi, rien n'a pu me faire perdre l'affection du pays : c'est par des mensonges et des calomnies que la presse travaille journellement *à me démolir*... Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites; ma popularité est peut-être ébranlée, mais ce n'est pas la faute de mon gouvernement : c'est le résultat des calomnies et des manœuvres haineuses par lesquelles les républicains et les carlistes veulent *me démolir*... Je crois le système excellent; jusqu'à l'épreuve du contraire, je n'en changerai pas. Mes intentions sont pures : je veux le bonheur de la France. Jamais je ne me suis armé contre elle. Toute la difficulté vient de ce qu'on ne me rend pas justice, de ce que la malveillance et la calomnie cherchent *à me démolir.* (Al. Dumas, II. 40-41-46).

Louis XIV, Napoléon Ier, Louis XVIII songèrent à fortifier Paris; PHILIPP. seul devait, malgré l'opinion publique, arriver à renfermer cette capitale dans une enceinte de bastilles. « Souvent on cria sur son passage : *A bas les forts!* mais, dit Al. Dumas, L.-Philippe voulait ses forts détachés, qu'il regardait comme la sauvegarde de sa couronne. » (II. 163).

République Française. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens,

La royauté, sous quelque forme que ce soit, est abolie.

Plus de légitimité, plus de bonapartisme, pas de régence.

Le gouvernement provisoire a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre impossible le retour de l'ancienne dynastie et l'avènement d'une dynastie nouvelle.

La République est proclamée.

Le peuple est uni.

Tous les forts qui environnent la capitale sont à nous.

La brave garnison de Vincennes est une garnison de frères...

25 *Février.*

Les membres du gouvernement provisoire.

Voir les figures qui se rapportent aux derniers évènements du règne de Louis-Philippe.

Digitized by Google

XXIX.

Le neuf empire en désolation,
Sera changé du pole aquilonnaire,
De la Sicile viendra l'émotion,
Troubler l'emprinse à Philip. tributaire.

VIII. 81.

La monarchie nouvelle en désolation de la mort de M^me^ Adélaïde, sœur et conseil du Roi, et ébranlée par les banquets réformistes, sera renversée moins par la main des hommes que par le doigt de Dieu. — De la Sicile, insurgée contre Naples, aura commencé la lutte entre le principe monarchique et le principe républicain, qui viendra troubler le gouvernement que PHILIP. aura usurpé par amour de la liste civile.

Le Traducteur a pensé que le mot PHILIPP adaptait ce quatrain au seul qui, dans les centuries, contient ce même nom; il a reconnu bientôt que c'était avec le quatrain qui suit huit autres vers à interpréter de L.-Philippe.

Le neuf empire en désolation.

LE NEUF EMPIRE. — Châteaubriand défendant les droits du duc de Bordeaux, a dit à la Chambre des pairs :

... Une question préalable doit être traitée : si le trône est vacant, nous sommes libres de choisir la forme du gouvernement. Avant d'offrir la couronne à un individu quelconque, il est bon de savoir dans quel espèce d'ordre politique nous continuerons l'ordre social. Établirons-nous une République ou une *monarchie nouvelle*? Une République ou une *monarchie nouvelle* offre-t-elle à la France des garanties suffisantes de durée de force et de repos?

Une République aurait d'abord contre elle les souvenirs de la République même.

Je passe à la monarchie.

Un Roi nommé par les Chambres ou élu par le peuple sera toujours, quoi qu'on fasse, *une nouveauté*. — Or, je suppose qu'on veut la liberté, surtout la liberté de la presse par laquelle ou pour laquelle le peuple vient de remporter une si étonnante victoire. Eh bien! toute *monarchie nouvelle* sera forcée ou plus tôt ou plus tard de bâillonner cette liberté. Napoléon lui-même a-t-il pu l'admettre? Fille de nos malheurs et esclave de notre gloire, la liberté de la presse ne vit en sûreté qu'avec un gouvernement dont les racines sont déjà profondes. Une monarchie bâtarde d'une nuit sanglante n'aurait-elle rien à redouter de l'indépendance des opinions? (MARCEL. *Tribune* 284).

Martignac, défendant le prince Polignac, a dit :

Louis-Philippe, chef d'une *dynastie nouvelle*, règne sur la France; vous êtes les pairs de ce *nouveau royaume* liés par un serment à Louis-Philippe; et les ministres de Charles X détrôné, proscrit, fugitif, sont traînés devant vous pour être jugés. (422)....

Les actes des ministres appartiennent, comme tout le reste, au mouvement qui a tout entraîné. Ce n'est point par un jugement régulier, intervenu à la suite d'une accusation et d'une procédure que la couronne a passé de la tête de Charles X sur la tête de Louis-Philippe, et que les autres pouvoirs de l'État ont été modifiés. C'est un pouvoir imprévu, sans origine, irrégulier, mais nécessaire, qui a détruit l'ordre ancien et créé l'*ordre nouveau*. (428). (MARCEL. — *Tribune*).

Hugues-Capet, dit Al. Dumas (I. 289.) avait fondé la dynastie des grands vassaux, François I^er^ celle des grands seigneurs, Louis XIV celle des aristocrates, Louis-Philippe venait de fonder celle des grands propriétaires.

EMPIRE. — *Empire* : 1° Commandement, autorité, puissance; 2° pays soumis à un empereur ou à un roi; 3° temps que dure le règne d'un empereur (Wailly). Nostradamus a dit : PLUS MACELIN QUE ROY EN ANGLETERRE LIEU OBSCUR NAY PAR FORCE AURA L'EMPIRE VIII. 76; BARBARE EMPIRE PAR LE TIERS USURPÉ III. 59; nommant avec raison EMPIRE le pouvoir occupé par Cromwel et par le Tiers-État; ici, il emploie le même mot pour le pouvoir *nouveau* de L.-Philippe.

EN DÉSOLATION. — Ce mot DÉSOLATION ne se retrouve qu'une autre fois dans Nostradamus, et c'est pour le même règne de L.-Philippe, pour le même moment de ce règne, la fin : ET ÉTANT PROCHE D'UNE AUTRE DÉSOLATION... *Lettre à Henry II.*

« Puis, pour clore l'année par un de ces malheurs suprêmes, dit Al. Dumas (II. 212), comme il en était déjà arrivé deux au roi L.-Philippe; le 31 décembre, mourut Madame Eugénie-Louise-Adélaïde d'Orléans, cette sœur bien-aimée de l'exilé, du prince et du roi. — L'année 1848 s'ouvrit sous cette grave préoccupation de la réforme qui, du reste, depuis le rejet de la proposition de M. Duvergier de Hauranne, avait été la préoccupation de la France. Mais rien n'éclaire le roi, ni catastrophe publique, ni catastrophe privée; malgré ses soixante-seize ans (74 passés), malgré la mort de sa sœur, Madame Adélaïde, son conseil intime; malgré la succession de six ou huit ministères... il lutte contre la réforme, raille les démonstrations des provinces, et déclare qu'il s'opposera, fut-ce par la force, au banquet réformiste qui doit avoir lieu aux Champs-Elysées, le 22 février 1848. Aussi l'*inquiétude* commence-t-elle à agiter tous les esprits, en voyant à la fois l'attitude du roi et celle de l'opposition, conduite par M. Odillon-Barrot. Cette inquiétude gagne le ministère qui prend à la fois ses mesures offensives et défensives. »

Sera changé du pôle aquilonnaire.

Le changement de cet EMPIRE nouveau ne peut venir d'une des contrées du Nord, puisque le vers suivant dit expressément que c'est de la Sicile, du bas de l'Europe méridionale que viendra l'ÉMOTION. Le Prophète a dit et redit, dans ses lettres, que c'est Dieu qui lui révèle l'avenir. Il dit même au commencement de ses centuries : SPLENDEUR DIVINE LE DIVIN PRÈS S'ASSIED, I. 2. On ne doit pas être surpris de le voir affirmer souvent que tel événement qu'il annonce se produira par un secret jugement de Dieu. Il dit de Napoléon I^er^ : LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE I. 88. et du même L.-Philippe : PENDANT LE CIEL SI TRÈS FORT TONNERA (Voir q. XXXI), etc.

Ce changement du NEUF EMPIRE viendra du ciel. PÔLE *Polus* 1° pôle, 2° *ciel*, 3° étoile polaire (Wailly). — *Le ciel même. — Stat globus immensi parva figura poli* (Ovide, Gradus). En 1558, du temps du Prophète, on a fait ces vers :

Cæsareos faces tibi Ferdinando resigno,
Incolo cœlestis atria magna Poli.

Nostradamus appelle Dieu : GRAND JOVIALISTE X. 73, ou le grand Jupiter, assembleur de nuage; le Dieu qui lance

Digitized by Google

la foudre. — Le mot AQUILONNAIRE entraîne l'idée de tempêtes.

> Chez vos voisins vous portez l'incendie
> L'Aquilon souffle, et vos toits sont brûlés,
> Et quand la terre est enfin refroidie,
> Le soc languit sous des bras mutilés.
>
> BÉRANGER. *(La Sainte-Alliance des peuples).*

23 février. — « M. Thiers, dit Al. Dumas (II. 241), se retira chez lui, attendant le jour en toute sécurité. M. Guizot rentra derrière M. Thiers; il était resté aux Tuileries, le roi l'attendait dans son cabinet. On assure que ces deux hommes, dont la prévoyance, disait-on, était si grande, restèrent encore une heure ensemble sans remords du passé, sans prévision de l'avenir. — Le poète latin l'a dit : Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre (LE DIVIN MAL SURPRENDRA LE GRAND PRINCE). Et cependant, on pourrait leur apprendre ce qui se passe dans Paris. Cette fois, la nuit est venue et s'écoule sans que la ville se soit endormie complètement. La résistance veille; elle organise le combat pour le lendemain. Nous avons tous vu cette nuit étrange, où il semblait qu'un tremblement universel agitât les pavés, où une armée de travailleurs silencieux dressait un réseau de barricades, où le peuple, cet admirable stratégiste, prenait ses dispositions. C'étaient les Tuileries qui étaient cernées à leur tour; l'attaque, comme un serpent aux mille têtes et au corps gigantesque, avait enveloppé le château royal. Dès le matin, chacune de ces têtes souffla le feu. »

Pour expliquer la conduite du roi et du peuple en ces circonstances, on doit dire : Dieu aveugla le roi et éclaira le peuple. (Voir q. XXXII, PRÈS SAINT MERMYRE).

De la Sicile viendra l'émotion.

Insurrection à Palerme, fin janvier. — *Moniteur* du 13 février 1848... Nouvelles de Palerme du 3 :

Des lettres particulières nous annoncent que le roi a accordé aux Siciliens, la Constitution de 1812, qui a été acceptée, mais à la condition que le prince royal serait nommé vice-roi de la Sicile, et qu'un Parlement siégerait à Palerme. Une amnistie générale serait accordée, excepté cependant pour les émigrés de 1821. Toutes les fortifications de la Sicile ont été remises aux Palermitains, et toutes les troupes sont retournées à Naples.

Moniteur du 18 février,:

Naples, 12 février. — La Constitution a été publiée hier. L'enthousiasme pour le roi est extrême.

Moniteur du 23 février :

Les forts de Messine, la forteresse de Syracuse sont encore au pouvoir des troupes royales. Quoique Messine soit assiégée et que l'on fasse des préparatifs pour canonner les forts, tous se sont soumis au Comité général de Palerme.

Mazzini écrit aux comités propagandistes du continent :

Mars 1852. — Le mouvement de la France tient aujourd'hui au mouvement européen : le mouvement du Tessin et l'insurrection sicilienne précédèrent la république de 1848.

(M. Guy. 520).

EMOTION. — On sait à quel point les banquets, dit M. Guy (130), *agitèrent* l'opinion publique. Les choses à cet égard ont été fort exagérées d'une part, et singulièrement atténuées de l'autre. Les uns disaient que ce n'était qu'un mouvement factice, les autres voulaient y voir une *émotion universelle* et les symptômes précurseurs d'une révolution imminente. Rien de tout cela n'est exact; mais toujours est-il que les chefs des divers partis, en dénonçant les saturnales électorales et les abus parlementaires, trouvèrent un écho dans la conscience du pays.

Troubler l'emprinse à Philip. tributaire.

TROUBLER. — Nostradamus connaît bien la valeur des expressions qu'il emploie, lors même que la cause posée doit entraîner des effets inattendus; il ne peut que donner à la cause le nom qui lui convient, et il appelle TROUBLE, l'ÉMOTION, l'agitation, précurseur d'une révolution radicale. On lit 22 fois les mots TROUBLER et TROUBLE dans les centuries. PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE VIII. 17. Révolution de 1792 causée en partie par la manière différente de Louis XVI et de ses deux frères de juger les évènements : PAR MARS CONTRAIRE SERA LA MONARCHIE DU GRAND PESCHEUR EN TROUBLES RUYNEUX VI. 25. Maintenant le Prophète, par les vers qui accompagnent ou même par un certain nombre de quatrains qui suivent ou précèdent, a soin de montrer que les effets même inattendus, ne lui ont pas été plus cachés que la cause.

EMPRINSE. — On lit dans le *Mag. Pitt.* 1841-376 : Sur l'étendard pris par Jeanne Hachette, au siége de Beauvais, en 1472, à côté de Saint-Laurent, tenant son gril, on lit la célèbre devise de Charles-le-Téméraire : *Je l'ai emprins.* Je l'ai entrepris.

En voyant dans EMPRINSE, le mot *entreprise*, on se rappelle ce vers : UN DUBIEUX NE VIENDRA LOING DU RÈGNE, et cette citation du livre d'Al. Dumas : Tout secondait la marche prospère de la famille royale vers ce faîte de la puissance absolue, but constant de tous les désirs de son chef. (Voir p. 26). En effet, l'ÉMOTION causée par les évènements de Sicile, trouble l'entreprise de PHILIP. Mais le mot TRIBUTAIRE indique que cette EMPRINSE TRIBUTAIRE est une chose PRINSE ou prise. Le Prophète emploie ici fort heureusement ce mot dans ce sens, car l'expression le NEUF EMPIRE y prépare déjà.

A PHILIP. TRIBUTAIRE. — Le mot TRIBUTAIRE serait inutile, puisque tout empire paie l'impôt à son chef, si le Prophète n'avait voulu, par ce mot, montrer que le PHILIP. est le même que le CHEF D'ORLÉANS : PAR AVARICE, PAR FORCE ET VIOLENCE VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS. (Voir q. XXXII). TRIBUTAIRE rappelle *avarice*, comme EMPRINSE, *ce que ravy sera*, p. 12.

Le comte Ferrand, disait un soir au vieux roi Louis XVIII : Savez-vous, Sire, que vos ennemis sont quelquefois assis sur les marches du trône? On conspire, on espère; on dit qu'un prince de votre famille aurait envie de la couronne? — De la couronne, répondit le vieillard, je ne le crois point. Ah! si vous disiez de la liste civile! (*Tribune*). Le bon Français 1833-232.

Digitized by Google

XXX.

Rouge, long, sec, faisant du bon valet,
A la parfin n'aura que son congie,
Poignan poyson, et lettres au collet,
Sera saisi, eschappé en dangie.

VIII 82.

Révolutionnaire, bien que se disant héritier de la longue suite des rois français, cœur sec, roi de *la paix à tout prix*, après un règne trop long, il recevra son congé sans emporter de regrets. On lui reprochera la mort du prince de Bourbon-Condé, étranglé à l'occasion de lettres testamentaires; saisi dans sa fuite, il échappera à de grands dangers en France et sur mer.

Rouge, long, sec, faisant du bon valet.

ROUGE. — On a déjà eu occasion de dire que le Prophète a employé ce mot 30 fois, pour désigner le parti révolutionnaire. Ce *rouge* n'est autre que le second Égalité, le PHILIP. du quatrain précédent. Ne pas perdre de vue qu'on interpréta ici de L.-Philippe huit vers où l'on voit le nom PHILIP. et plus de vingt traits caractéristiques.

L'Ost-Deustche-Post, cité dans le *Constitutionnel* du 9 avril 1859, dit :

Les puissances étaient pour l'intégrité de la Turquie, pour le *droit légitime* du Sultan. Pendant des mois, on échangea des notes diplomatiques pour détourner le danger de la guerre : enfin, les puissances prirent une décision rapide. Elles formèrent une conférence dont la France resta exclue, et conclurent le traité du 15 juillet, dont on se borna à donner communication au gouvernement français, en l'invitant à y adhérer. (FAISANT DU BON VALET). Et quel fut l'effet de cette résolution énergique des *puissances conservatrices?* Dans le moment, sans doute, on jeta feu et flammes, *Louis-Philippe s'écria lui-même, qu'il remettrait son bonnet de Jacobin et lancerait la révolution sur l'Europe.* On fit de grands armements; le peuple français se crut réellement offensé et voulut effectivement la guerre; tous les journaux la demandèrent à grands cris, et cependant, la guerre ne se fit pas. L.-Philippe se calma *d'abord*, puis M. Thiers, et toute la nation comprirent enfin qu'une guerre avec l'Europe pour Méhémet-Ali, n'était commandée par les intérêts ni par l'honneur de la France.

LONG.—L.-Philippe était de haute taille, *Longus* (Plaute) homme grand (Wailly). — Mais ce mot peut être pris au figuré, et Wailly fait suivre la citation de Plaute de celle-ci de Catule : *Longus*, un grand sot.

Le style figuré de Nostradamus comporte le sens qu'on lui donne ici; d'abord, ce mot est placé entre deux autres entendus au figuré ROUGE et SEC; puis placé à la suite de ROUGE, il forme une antithèse des plus propres à caractériser un personnage. On voit dans les centuries : DE SON SANG PORTANT LONG NOM VII. 44... LONG PUISNAY DE CALAIS VIII. 45... A ROY DE LONGUE ET AMY AU MYHOM VIII. 44. (voir q. XXXIV), et ces mots : LONG, LONGUE, sont toujours entendus d'une longue suite d'ancêtres. Nostradamus use fort souvent de l'antithèse, on a déjà vu : QUE DU COURT LONG LE FERA ATTAIGNER.

Lamartine a dit (*Révol. de 1848*, I. 75) : « L.-Philippe d'Orléans était de race révolutionnaire, quoique prince de sang. »

SEC. — Al. Dumas adressa à la famille royale, avec une lettre, un dessin de Jadin, de la chapelle où L.-Philippe et Marie-Amélie se marièrent. — Le surlendemain, dit cet historien (I. 155), on envoya, à Jadin, *cent écus*. On était quitte avec le peintre. Hélas! pauvres princes de la terre, savez-vous ce qui vous précipite de si haut dans les révolutions? C'est que vos *cœurs secs*, et lassés par la flatterie n'ont jamais su battre à l'unisson des cœurs loyaux et généreux qui avaient pitié de votre grandeur, et qui essayaient de vous en consoler; de sorte qu'au jour de la chute, ne vous étant attachés à rien, vous ne pouvez vous retenir à rien, et que vous roulez au fond du précipice, les mains déchirées par les ronces et les épines, qui seules avaient poussé autour de vous.

Cette réflexion produite à l'occasion d'une circonstance toute particulière et sans importance, serait souverainement ridicule si l'ensemble des rapports de la vie publique et privée de L.-Philippe avec ses sujets ou ses concitoyens, ne la justifiait pleinement. — Elle donne au mot SEC du quatrain sa vraie valeur, et explique ces autres mots : A LA PARFIN N'AURA QUE SON CONGIE.

Le *Morning-Post* dit, que si la finesse d'un *esprit froid* et *persévérant* avait pu consolider l'établissement de juillet, L.-Philippe fût mort roi des Français; mais il avait le malheur de ne pas représenter ces principes, et sa race est tombée au milieu des moqueries de toute l'Europe. (Al. Dumas II. 297).

FAISANT DU BON VALET. — Est-il nécessaire de montrer que ces mots désignent L.-Philippe, et heureusement, pour l'honneur de la France, ne peuvent désigner que lui? On lit, dans M. Guy (45) : « On se rappelle ce que furent les premières années du règne de L.-Philippe. On se souvient de cette *politique extérieure, sans dignité* et sans grandeur, dont l'humilité ne put même triompher des répugnances et des hostilités secrètes de l'*Europe monarchique*... (47). D'ailleurs, le *nouveau* roi des Français devenait tous les jours plus suspect à l'esprit public. Sa politique extérieure restait la même, ou plutôt elle s'abaissait plus que jamais... (128). A l'extérieur, la France, en 1840, était descendue d'un degré de plus sur l'échelle des sacrifices et des humiliations. Après avoir, avant cette époque, délaissé la Belgique, son alliée, jusque dans la question du Luxembourg, après avoir abandonné Ancône sans condition, le gouvernement français venait d'abandonner à son tour Méhémet-Ali, sous la pression du traité du 15 juillet. La France, exclue de toute participation à ce traité, isolée quelque temps en Europe, *rentra bientôt dans le congrès des rois, mais en laissant plus que jamais son honneur à la porte*. On se rappelle les vives discussions de 1841 et des années qui suivirent, sur le *droit de visite*, puis sur l'*indemnité Pritchard*; notre influence, nos intérêts maritimes, commerciaux, industriels, partout sacrifiés à l'Angleterre. On se souvient de tous ces faits qu'on caractérisa par ce mot malheureux, sorti de la bouche même d'un ministre : *la paix toujours, la paix partout*; *ce qui voulait dire : La paix à tout prix*. Ainsi, la plus fière des nations européennes buvait, jusqu'à la lie, dans ce calice de la honte. Telle était, en février 1848, la situation extérieure. »

On lit dans Al. Dumas, (II, 197) : Le chef de la politique anglaise dit à la tribune :

Nous sommes pleinement satisfaits des explications que nous

Digitized by Google

a données la France, relativement au Maroc, et nous avons reçu toute communication des instructions données par le roi de France à ses agents, et même à son fils, le prince de Joinville.

On se rappelle, dit Al. Dumas (I. 291), la lettre de L.-Philippe à l'évêque de Landoff, à propos de la mort du duc d'Anjou, lettre où se trouve cette phrase :

J'ai quitté la patrie de si bonne heure, que j'ai à peine les habitudes d'un Français, et je puis dire avec vérité que je suis attaché à l'Angleterre, non-seulement par reconnaissance, mais encore par goût et par inclination.

Le 17 avril 1808, L.-Philippe écrit à Dumouriez :

Ma position bizarre présente quelques avantages que je puis m'exagérer, mais dont il me semble qu'on pourrait tirer parti, ce qui est tout ce que je demande. Je suis prince français, et cependant, je suis Anglais, d'abord par besoin, parce que nul ne sait mieux que moi que l'Angleterre est la seule puissance qui veuille et qui puisse me protéger; je le suis par principe, par opinion, et par toutes mes habitudes (*Id.* I. 47).

24 janvier 1848... Un immense chœur répond : *Vive la république !* Lamartine est porté en triomphe dans la salle du gouvernement. Deux heures après, il ne restait plus dans cette grande salle du conseil qu'un homme du peuple assis au fauteuil du président, où il semblait s'être endormi de fatigue, et debout, devant lui, un homme tenant un drapeau rouge à la main, ayant un bonnet rouge sur la tête, et chantant : « *Jamais en France, jamais en France, l'Anglais ne régnera.* » (II. 267).

A la parfin n'aura que son congie.

Le Prophète a dit de ce règne : AINS QU'IL GUÉRISSE SON FAIT SERA BIEN TARD. (Voir p. 24).

« La dynastie de la branche cadette, dit M. Guy (132), s'était condamnée elle-même; elle avait disparu sans laisser de regrets à ces masses pour lesquelles elle n'avait rien fait. Pendant que le roi s'enfuyait loin des Tuileries, M. Thiers, pris au dépourvu, lui aussi, par cette révolution à laquelle il avait tant contribué par son opposition tracassière, par ses discours agressifs à la Chambre, par la part secrète qu'il prit aux banquets, M. Thiers s'échappait furtivement du Palais-Bourbon, devant l'insurrection triomphante, et courait se cacher. »

Louis-Philippe part, sans argent, dans une voiture d'emprunt, sans rencontrer un seul groupe d'hommes dévoués à sa cause. Il n'emporte même pas, jusqu'en exil, l'espoir de voir la régence acceptée. (Voir q. XXXI). On fera faire retour, plus tard, à la couronne d'une partie de sa fortune privée.

Poignan poyson et lettres au collet.

POIGNAN POYSON. — Cette expression ne peut être prise qu'au figuré. On dit : Une *douleur poignante, empoisonner la vie par une douleur poignante.* Ces mots et ceux qui suivent, semblent étrangers à la situation qui est faite à PHILIP. par la révolution. — Cet homme FAISANT DU BON VALET A LA PARFIN n'a QUE SON CONGIE; bientôt dans sa fuite, il sera SAISI, ESCHAPPÉ EN DANGIE. — Le Prophète rapproche ici, une fois encore, la cause de l'effet. Cet homme qui, en partant, s'écria *comme Charles X!...* avait empoisonné l'existence de ce roi que son opposition renversa du trône. Mais ces autres mots : LETTRES AU COLLET, qui rappellent ce quatrain : DE NUICT DANS LICT LE SUPRÊME ESTRANGLÉ, POUR TROP AVOIR SÉJOURNÉ BLOND ESLEU PAR TROIS L'EMPIRE SUBROGÉ EXANCLÉ, A MORT METTRA CARTE ET PACQUET NE LEU. (Voir p. 28). Ces autres mots : LETTRES AU COLLET disent que Dieu poursuivit de ses vengeances PHILIP., pour la mort sans motif politique du prince de Bourbon-Condé. On sait que ce prince, — dont la vie était empoisonnée par la douleur poignante que lui causa la révolution de juillet, — se préparait à rejoindre en exil le duc de Bordeaux. On craignit qu'il ne refit ses lettres testamentaires : ses lettres occasionnèrent sa mort par étranglement.

Il n'y a pas jusqu'à la place qu'occupe ce vers dans ce quatrain, qui ne lui fasse donner cette interprétation : Il n'aura à LA PARFIN QUE SON CONGIE, celui qui, pour une somme de soixante millions, mit LES LETTRES AU COLLET.

L'explication que l'on donne à ce vers ne peut paraître arbitraire, du moment que cette mort du prince de Condé a été prédite par Nostradamus, dans un quatrain extrêmement clair par lui-même et placé à la suite d'autres, sur l'époque révolutionnaire. — La mort du prince a eu le plus grand retentissement; l'opinion publique a craint de trouver L.-Philippe coupable de ce meurtre. Il est impossible au Traducteur de ne pas donner cette interprétation à ce vers, qu'il trouve au milieu de huit autres, interprétés de L.-Philippe.

Sera saisi, eschappé en dangie.

SERA SAISI. — Al. Dumas dit (II. 285) : « L'ex-roi et sa famille ont quitté Dreux, vendredi 25, à neuf heures du matin; afin de cacher leur départ, le valet de pied, qui occupait le siége, avait quitté sa livrée et s'était revêtu d'une redingote et autres effets achetés deux heures auparavant. — Le sous-préfet attendait la voiture à sa sortie de la ville, et a pris place sur le siége à côté du valet de pied. — Les gendarmes de Saint-André ayant demandé au relais de la poste de leur localité, quelles étaient les personnes que cette voiture renfermait, le sous préfet est descendu immédiatement du siége, leur a répondu à l'oreille, et les gendarmes se sont retirés immédiatement. L'ex-roi avait à peine traversé la forêt d'Anet, que les ouvriers d'une papeterie voisine arrivaient avec l'intention de l'arrêter. »

ESCHAPPÉ EN DANGIE. — L.-Philippe, dit Al. Dumas, est arrivé à Londres, où il est descendu à Miwarts-Hôtel. Voici, sur son passage et sur les différentes péripéties qui l'ont accidenté, des détails dont nous pouvons garantir l'authenticité. — On a vu partir le roi; on l'a vu disparaître, au milieu de son escorte, sur la route de Versailles. On l'a vu faire halte à Trianon; on l'a vu s'arrêter à Dreux. — A Dreux, il a fait venir le sous-préfet, M. Maréchal. Le roi n'a pas encore retrouvé son portefeuille, et il n'a que treize mille francs en or sur lui. M. Maréchal met sa caisse à sa disposition. Il fera une station de quelques heures à Dreux; il croit la régence acceptée et n'a rien à craindre, puisque son petit-fils règne. — Tout-à-coup, M. le duc de Montpensier apparaît, il apporte la nouvelle fatale : la régence a été repoussée. — A cette nouvelle, on fait atteler une voiture sans armoiries; on part de Dreux, c'est M. Maréchal qui conduit. — De Dreux, M. de Rumigny écrit à M. de Perthuis, qui commande un petit bâtiment garde-côte, de venir prendre le roi à Honfleur. — Le lendemain,

Digitized by Google

on arrive à Honfleur sans accident; ceux qui accompagnent le roi sont : M. Mathieu Dumas, M. de Rumigny, M. Dupuis de Paulignes et un valet de chambre. — M. de Perthuis, aide-de-camp du roi, frère du marin, possède une petite barraque sur la côte de Grâce; elle marque la place où sera plus tard une maison plus importante. C'est vers cette maison qu'on s'achemine. — Elle est gardée par un valet de chambre nommé Racine; il connaît Mathieu Dumas, dont la fille a épousé le fils de M. de Perthuis. — Mathieu Dumas lui demande les clés de cette petite maison, il les donne. D'ailleurs, il a reconnu le roi, quoique le roi ait coupé ses favoris, porte des lunettes vertes, soit enveloppé d'un cache-nez et affecte l'accent américain. — Ce qui reste de la famille royale s'installe dans la chambre du bas, les autres couchent pêle-mêle au grenier, dans la paille.

Toute la matinée du lendemain se passe à attendre M. de Perthuis et son garde-côte. Vers deux heures, M. de Perthuis arrive dans une barque; il a manqué vingt fois chavirer; le temps était trop gros pour qu'il osât, avec son bâtiment, approcher de la côte de Grâce. Il vient se mettre à la disposition du roi. On tient conseil. Il serait *dangereux* d'aller au Hâvre, où l'on pourrait être reconnu; on gagnera Trouville pendant la nuit; on tâchera de s'embarquer à Trouville. — Racine prendra le devant et fera prix avec un patron de barque pour le passage en Angleterre d'un vieil Américain qui quitte Paris, par peur, avec sa famille. Le valet de chambre part. A la nuit, le roi, la reine et les princesses partent à leur tour, escortés de MM. de Rumigny, Mathieu Dumas, Dupuis de Paulignes, de Perthuis et le valet de chambre qui les suit depuis Paris. On rencontre Racine sur le chemin; le prix est fait pour cinq mille francs. Pour cinq mille francs, un patron de barque nommé Halley, conduira les passagers en Angleterre, et cela, sans inquiétude de leur nom et de leur état. On peut descendre chez un médecin nommé Biard. — Les nouvelles sont bonnes; on continue donc la route et on arrive à Trouville. La maison de M. Biard s'ouvre aux fugitifs; mais son avis est que le roi ne s'embarque pas sans consulter un patron de barque très-expérimenté, nommé Victor Barbet. En effet, le vent vient du large, et, de la maison de M. Biard, on entend la mer battre violemment la côte. M. Biard va consulter Barbet sur la possibilité d'un départ; la fable de l'Américain est répétée; Barbet répond que l'embarquement est possible, si possible, qu'il offre de conduire l'Américain à Londres, et répond de lui sur sa tête. On rapporte cette réponse au roi, qui demande à voir Barbet. Le brave patron arrive au bout d'un instant. Le roi veut essayer de le tromper en répétant la fable convenue. — Je ne vous demande pas votre secret, j'offre de risquer ma vie pour vous conduire en Angleterre, répond Barbet, voilà tout. — Vous êtes un trop brave homme pour que je me cache plus longtemps, dit L.-Philippe : je suis le roi. — Je vous avais reconnu, Sire, répondit simplement Barbet. — Le roi lui jette les bras autour du cou et l'embrasse. — Merci, lui-dit il, je ne veux pas exposer un si brave homme que vous êtes; informez-vous seulement si le bâtiment que j'ai frété peut partir. — C'est selon l'endroit où il se trouve, dit Barbet : s'il est à la plage, oui, il peut partir; s'il est dans la Fouque, il n'en sortira pas. La Fouque est une petite rivière, ou plutôt un petit fleuve qui passe à Trouville, et se jette à la mer, à cent pas du village. Dix minutes après, Barbet rentre. La mer a encore grossi, le vent s'est encore augmenté, la barque de Halley est encore dans la Fouque; tant que le vent durera, toutes les forces humaines ne la mettront pas à la mer. *Ainsi, le roi se trouve entre deux tempêtes, celle qui souffle de Paris, celle qui souffle de l'Océan; l'une qui le poursuit, l'autre qui l'arrête.* — Mais Barbet a une barque, cette barque est à la côte, il la met à la disposition du roi et conduira lui-même. La tempête ne lui fait pas peur, à lui, vieux loup de mer; il a vu de plus mauvais temps, il répond de tout. Seulement, il faut résilier le marché avec Haley. Haley, en voyant son Américain partir avec un autre que lui, pourrait devenir dangereux. On envoie le valet de chambre Racine; c'est lui qui a fait le prix avec Haley, à cinq mille francs. Le roi consentira à perdre la moitié de la somme; mais Halley ne veut entendre à rien. — Ah! dit-il, on marchande : c'est le roi. Racine revient tout effrayé. Heureusement, il est nuit, le roi pourra partir sans être vu. Mais Halley a déjà pris les devants; il a couru chez le commissaire. Le commissaire est prévenu. Une vingtaine de Trouvillois sont ameutés et gardent la côte. C'est ce qu'accourt dire le frère de Barbet, capitaine du port. Alors, on prend une autre décision. Le roi retournera à Honfleur. Il monte dans une voiture, prend la route de Touque, accompagné de huit à dix personnes bien armées. De Touque, il gagnera Honfleur. M. de Perthuis restera dans la maison deux heures encore; de cette façon, il saura ce qui se passe et déroutera les malveillants. A peine le roi est-il parti que l'on frappe à la porte. M. de Perthuis va ouvrir; c'est le commissaire qui vient faire une perquisition. — La précaution n'a pas été inutile. Mais M. de Perthuis est si calme et si tranquille, qu'il est impossible de supposer ce qui se passe. Il attend M. Biard qui est dans le village et qui va rentrer. Pendant tout ce temps, le roi gagne du pays. Deux heures après le roi, M. de Perthuis part à son tour; il prend, à franc étrier, un chemin de traverse qui longe les côtes, et arrive presqu'en même temps que le roi à Honfleur. La masure hospitalière est encore là. C'est à elle qu'on va demander un asile. M. de Perthuis se jette dans une barque et retourne au Hâvre. — Le roi est abattu et presque découragé, errant et fugitif comme le roi Léar. Comme le roi Léar, il a senti le souffle de la tempête fouetter, pendant toute une nuit, son visage. Vers une heure, M. de Perthuis revient. Il apportait de bonnes nouvelles. Dans le port du Hâvre, il avait trouvé l'*Express*, paquebot anglais, qui attendait, pour embarquer ceux des sujets de la reine Victoria qui jugeraient à propos de quitter la France. L'*Express* donnera asile et passage au roi et à sa famille. M. de Perthuis a frété, pour cent vingt francs, le petit bateau à vapeur qui fait la traversée du Hâvre à Honfleur; il est là tout chauffé, il attend. Le roi prend congé de sa brave escorte, qui ne le quitte qu'à la planche du bateau, et qui le suit des yeux jusqu'à ce qu'elle l'ait vu disparaître dans le port du Hâvre. Là est, en effet, l'*Express*; il attend. Le bateau de M. de Perthuis se range bord à bord avec lui, et à la vue de toute la population accourue sur la jetée, le roi et sa famille passent d'un bord à l'autre. Puis, à grand'peine, car le port est encombré de barques, l'*Express* se fraie un passage, sort de la rade, met le cap sur l'Angleterre et disparaît à l'horizon. La royauté vient de dire son dernier adieu à la France.

Digitized by Google

On verra au quatrain suivant que M. Véron, l'auteur sérieux des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, ne parle pas autrement que le célèbre romancier des dangers courus par le roi. — Nostradamus, dans huit autres vers consacrés au même roi, a déjà parlé de cette fuite, (voir p. 26); il va, au quatrain suivant, y revenir encore, en s'arrêtant sur un détail qui la signale entre toutes les fuites des rois. S'il revient souvent sur les derniers moments de la vie politique de L.-Philippe, comme il l'a fait pour Napoléon Ier, Louis XVI, etc., etc., c'est que les détails de ces terribles évènements se gravent profondément dans la mémoire du peuple; c'est que les chutes des rois, quoique assez nombreuses depuis quelques années, diffèrent toujours essentiellement entr'elles et sont, par conséquent, fort propres, par leur importance et leur manière d'être, à figurer dans un récit prophétique. Nostradamus n'a-t-il pas dit expressément qu'il annonce les GRANDS ÉVÈNEMENTS TRISTES, PRODIGIEUX ET CALAMITEUSES ADVENTURES? (*Lettre à Henry II*). Les Prophètes ont toujours prédit plutôt le malheur que la prospérité. Ils ont été envoyés vers les hommes pour que ceux-ci ne tombassent pas en désespoir étant surpris par les plus grands malheurs. Les Prophètes, en annonçant les malheurs, en font connaître le terme.

Le lecteur, déjà convaincu, je pense, que si le Prophète n'a pas ADAPTÉ ses quatrains LES UNS AVECQUES LES AUTRES (*Lettre à Henry II*), il a, du moins, donné le moyen de le faire à son Traducteur; le lecteur, dis-je, remarque que les deux seuls quatrains où se trouvent le mot PHILIPP. peuvent s'entendre de L.-Philippe, et que l'un de ces quatrains est suivi d'un second qu'on interprète du même roi: il peut maintenant compter tous les traits qui ont servi à faire reconnaître L.-Philippe, et voir s'il peut se faire que jamais roi de même nom les rassemble tous en sa personne avant la fin du monde (année 1999). — Le Traducteur renonce, pour sa part, à chercher le pendant de ce portrait, dans l'histoire de six mille ans écoulés.

XXXI.

Au lieu de Drux un Roy reposera,
Et chercha loy changeant d'anathème,
Pendant le ciel si très-fort tonnera,
Portée neufve Roy tuera soy-même.

IX. 57.

Le Roi se reposera dans sa fuite à Dreux; là il prendra confiance en la loi de régence; mais ce roi, frappé d'aveuglement par la vengeance céleste, aura changé une loi ordinaire du royaume, et ce changement sera cause de la ruine totale de sa dynastie. C'est à Dreux qu'il apprendra que la loi de régence a été repoussée. Pendant ce temps, le doigt de Dieu se manifestera d'une manière terrible dans les évènements qui se presseront. L'émeute deviendra révolution, et la révolution enfantera le JEUNE OGMYON ou la jeune république. Le roi, par sa propre faute, mettra fin à sa vie politique.

Au lieu de Drux un Roy reposera.

DRUX Δρυξ, chêne (Lexique). — *Druides*, dit Moréri, prêtres des anciens Gaulois, qu'on croit être les mêmes que les Eubages d'Ammien Marcellin, et les Saronides, dont Diodore de Sicile fait mention. Ils enseignaient aux peuples les superstitions et les cérémonies qui leur étaient particulières. Quelques auteurs croient qu'ils les avaient apprises des Phocéens, qui les avaient portées de Grèce en Provence, où ils bâtirent Marseille. En effet, Δρυξ en grec, et *Déru* dans le langage des Celtes signifie chêne, qui est l'arbre que les Druides avaient en singulière vénération, parce qu'il portait le gui... Ces prêtres des Gaulois furent tellement estimés, que les femmes mêmes voulurent apprendre leur science. L'Empereur Aurélien s'adressa à une d'elles pour savoir si l'empire serait continué à sa postérité. Dioclétien apprit, d'une autre, qu'il serait empereur, après avoir fait mourir un sanglier; et cet oracle fut accompli: quand il eût tué *Aper*, beau-père et assassin de l'empereur numérien. Or, ce mot *Aper* signifie en français *sanglier*. Il ne faut pas oublier qu'on croit que les Druides ont donné leur nom à la ville de Dreux. — *Dreux*, dit Moréri, sur la Blaise, en latin *Drocum*, ville de France. On la croit une des plus anciennes du royaume, et la tradition fabuleuse veut qu'elle ait été bâtie par Drius IV, roi des Gaulois et principal instituteur des *Druides, qui y faisaient leur séjour*.

Tout le monde devait lire *Dreux* dans le mot DRUX. Nostradamus n'a mis DRUX que pour montrer qu'il emploie certains noms de ville, pour la signification qu'ils ont en grec. TARASC. et TARASCON, SALON, CALAIS, AGDE, etc., pour ταραχη, ταραξις, σαλος, καλος, αγαθος, etc.

UN ROY REPOSERA. — Le langage chrétien nomme le cimetière: *Champ de repos*, et les tombes portent cette inscription: *Ici repose;* mais les vers suivants montrent que ce roi CHERCHANT LOY, et étant à DRUX PENDANT QUE LE CIEL SI FORT TONNERA sera encore plein de vie.

« Ce fut par une sombre nuit d'hiver, dit M. Véron (*Mémoires d'un Bourgeois de Paris* V. 102), à onze heures du soir, que le roi arriva, dans une voiture de louage, au château de Dreux, qu'il allait revoir pour la dernière fois.

Dreux, jeudi 24 février 1848.

Mon cher comte (de Montalivet), parti sans une obole, il a fallu emprunter à Versailles pour notre chétif voyage; nous sommes très-bien arrivés, ici, à onze heures du soir. C'était le mieux à présent; il faut faire arranger, le plus tôt possible, notre voyage à Eu...

LOUIS-PHILIPPE.

« *Lettre du général Dumas à M. le comte de Montalivet*, (p. 107).

Dreux, le 24 février 1848, à onze heures du soir.

Le roi est arrivé à Dreux. S. M. a le projet d'attendre ici une réponse de vous; elle se propose de se rendre ensuite à Eu... Le roi désire que vous veniez le joindre à Dreux, dans l'une de ses voitures.

» On voit, par cette correspondance, datée du jour même du départ du roi, du palais des Tuileries, continue M. Véron, que L.-Philippe comptait bien rester en France, et choisissait le château d'Eu, comme paisible et dernière retraite d'une vie si agitée; dans l'ignorance de ce qui se passait à Paris, il présumait que la régence du duc de Nemours, garantie par une loi, serait reconnue et installée. — (110). Ce fut dans la matinée du 25, que L.-Philippe

Digitized by Google

reçut la nouvelle de l'*avortement* de la régence, de la dissolution de la Chambre et du renversement de la monarchie. L'anarchie et la terreur régnaient à Paris. Il fallut donc renoncer au projet de se rendre à Eu, et surtout de s'y établir. — (111). A Saint-André, quelques ouvriers, déjà informés de l'insurrection de Paris, accompagnèrent les voitures en criant : *Vive la réforme! A bas L.-Philippe!* A Saint-André même (c'était un jour de marché), bien que la figure du roi fut bien enveloppée et qu'il portât des lunettes, un individu s'écria : « C'est lui! » Mais les chevaux furent bientôt attelés, et la voiture partit malgré les quelques cris « Arrêtez! arrêtez! — (112). Le 27 février au soir, des ordres arrivèrent à la douane, enjoignant aux gardes-côtes d'apporter la plus grande vigilance à empêcher l'évasion des fugitifs politiques; les sentinelles furent doublées sur toute la côte, et les routes qui conduisaient au port furent très-surveillées. »

L'auteur, aux circonstances apportées par Al. Dumas, qui accompagnèrent l'embarquement de Louis-Philippe, ajoute que, sur l'*Express* même, le roi reconnu faillit être arrêté. L'officier de port dit au consul anglais : Quelle est la personne que vous avez mise à bord de l'*Express*? — C'est mon oncle. — C'est votre oncle? reprit l'officier avec incrédulité. Ah! Monsieur le consul!... et il se retira en secouant la tête. Il se contenta d'adresser un rapport à M. Deschamp, commissaire du gouvernement à Rouen. (123).

Et cherchera loy changeant d'anathème.

En abdiquant, dit Lamartine (*Hist. de la Rév. de 1848*), L.-Philippe ne s'expliquait pas sur la régence... M. Thiers avait servi la pensée du roi en se prononçant, avec une partie de l'opposition, contre la régence de Madame la duchesse d'Orléans. M. de Lamartine avait énergiquement soutenu *le droit des mères*. Il n'y a pas de bonne politique contre la nature, s'était-il écrié. Il avait été vaincu, à une faible majorité, par l'influence combinée de la cour et de l'opposition attachée à la cour. L'heure actuelle lui donnait raison. Le duc de Nemours, régent désigné, quoique jeune, brave, instruit, laborieux, n'était pas aimé du peuple... *Cette faute du roi et de M. Thiers, d'avoir arraché la régence à la jeune mère d'un roi enfant, pesait fatalement sur cette dernière heure du règne...* M. Crémieux, député éloquent et actif de l'opposition, était accouru au château pour donner des avis aux dernières crises, et pour s'interposer entre la guerre civile et la couronne... « Sire, dit-il d'un ton d'interrogation, qui commande une réponse, il est bien entendu, n'est-ce pas, que la régence appartient à Madame la duchesse d'Orléans? » Non, répondit le roi, *la loi* donne la régence au duc de Nemours, mon fils : *il ne m'appartient pas de changer une loi*. C'est à la nation de faire, à cet égard, ce qui conviendra à sa volonté et à son salut. » Et il continua à marcher, laissant derrière lui un problème...

Loy changeant. — On lit, dans le *Dict. des Origines*, au mot *Régent* : Quelques auteurs prétendent que celui qui, le premier, prit le titre de régent, fut Philippe de Poitiers, durant la grossesse de la veuve de son frère, Louis X, surnommé le Hutin. Ce fut presque toujours le *privilége* des reines-mères d'être régentes de leurs fils régnans en minorité. On a vu Brunehaut, sous Childebert II, roi d'Austrasie; Frédégonde, sous Clotaire II; Bathilde, sous Clotaire III; Nautilde, sous Clovis II; Alix de Champagne, sous Philippe-Auguste; Blanche de Castille, sous saint Louis; Louise de Savoie, sous François Ier; Marie de Médicis, sous Louis XIII, et Anne d'Autriche, sous Louis XIV, gouverner l'état avec une autorité absolue, pendant l'absence ou la minorité des rois, leurs fils. On ne trouve que Anne, femme de Henri Ier, à qui la régence de son fils, Philippe Ier, ne fut pas conférée. Ce fut Baudouin, comte de Flandres, qui fut régent du royaume.

Cette loi de l'ancienne monarchie, que L.-Philippe a changée pour la perte de sa dynastie, avait été suivie par Napoléon Ier, et vient d'être rétablie par Napoléon III.

Loy changeant d'anathème. — *Anathème*. Ce mot, dit Bergier, tiré du grec ανάθημα, signifie à la lettre, *placé en haut... Anathème* a exprimé *chose exécrée* ou *exécrable*, dévouée à la haine publique ou à la destruction; et ce dernier sens est devenu le plus commun.

On lit, dans Al. Dumas (II. 256-258) : La duchesse d'Orléans et ses deux fils, ainsi que M. le duc de Nemours sont dans la Chambre... Au milieu du tumulte, M. de Lamartine se lève et étend la main. — Je demande, dit M. de Lamartine, je demande à M. le président de suspendre la séance, par ce double motif, et du respect que nous inspire d'un côté, la représentation nationale, et de l'autre, la présence de l'auguste princesse qui est devant nous. — Des cris différents se font entendre : Non! non! non! oui! — La Chambre va suspendre la séance, dit M. le président, jusqu'à ce que Madame la duchesse d'Orléans et le nouveau roi se soient retirés. — Le duc de Nemours et plusieurs deputés s'approchent de la princesse. Il est facile de voir qu'ils insistent pour qu'ils quittent la Chambre, mais elle s'y refuse obstinément; elle comprend que, si elle s'éloigne, tout est perdu pour elle et pour son fils. — Madame la duchesse d'Orléans désire rester, dit M. Lherbette au président. M. Marie est toujours à la tribune; Madame la duchesse d'Orléans et ses enfants sont toujours dans l'hémicycle; seulement, au lieu d'être assis, ils se tiennent debout. M. Marie parvient à obtenir un peu de silence :

Messieurs, dit-il, dans la situation où se trouve Paris, il y a pour nous devoir et urgence à prendre une mesure qui puisse avoir autorité sur la population.

Depuis ce matin, le mal a fait d'immenses progrès. Quel parti prendrez-vous? Tout-à-l'heure, on proclamait, comme régente, Madame la duchesse d'Orléans; mais une loi donne la régence à M. le duc de Nemours, et vous ne pouvez en ce moment faire une loi.

Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de nommer un gouvernement provisoire, non pas pour donner des institutions, mais pour aviser, avec les deux Chambres, à satisfaire au vœu du pays.

Des acclamations accueillent ces paroles de M. Marie; elles font tressaillir Madame la duchesse d'Orléans, qui comprend que, non-seulement on ne soutient plus la régence, mais encore qu'on l'attaque. M. Crémieux monte à la tribune, sans que M. Marie en descende, se place près de lui, et dit :

Digitized by Google

Dans l'intérêt du salut public, une grande mesure est nécessaire; il importe que tout le monde soit d'accord pour proclamer un grand principe et procurer au peuple des garanties sérieuses. Ne faisons pas ce que nous avons fait en 1830, puisque ce qui a été fait alors, il nous a fallu le recommencer en 1848.

(Des applaudissements des tribunes interrompent M. Crémieux).

Instituons un gouvernement provisoire, non pour régler l'avenir, mais pour rétablir l'ordre dans le présent.

J'ai le plus grand respect pour Madame la duchesse d'Orléans, et j'ai conduit moi-même, tout-à-l'heure, la famille royale à la voiture qui l'a emportée.

La population de Paris a montré le plus grand respect pour le malheur du roi; mais nous qui avons été envoyés ici pour faire des lois, nous ne pouvons pas les violer. Or, une loi déjà votée dispose de la régence, et je n'admets pas qu'elle puisse être abrogée en ce moment.

Croyez-moi, puisque nous sommes arrivés à subir une révolution, lorsque nous ne voulions qu'un simple changement de politique, confions-nous au pays; sachons profiter des évènements. Ne laissons pas à nos fils le soin de renouveler cette révolution. Je demande l'institution d'un gouvernement provisoire, et je propose qu'il soit composé de cinq membres.

Adopté! adopté! crie-t-on des extrémités des tribunes.

Lamartine a donc eu raison de dire que *cette loi de regence pesait fatalement sur cette dernière heure du règne.* Et le Prophète a donc pu dire avec autant de raison qu'en CHANGEANT cette LOY, le ROY qui devait se REPOSER, dans sa fuite, à DREUX, se vouait à l'ANATHÈME.

Ainsi, tout le monde s'accorde à regretter le changement apporté dans la loi nationale de régence. — Ainsi, la duchesse, qui n'est point régente, se présente à la Chambre pour être reconnue régente. — Ainsi, le duc de Nemours, régent par une loi, se présente à la Chambre pour se démettre, en faveur de sa belle-sœur, de la régence qu'il tient du changement de la loi.— Ainsi, la Chambre emploie les derniers instants que la révolution lui laisse, à protester qu'elle n'a pas le droit de changer la loi de régence. Mais si l'on ne peut changer cette nouvelle loi de régence, on peut du moins conserver le régent. Le régent est là, et aucun orateur n'ose présenter, comme obstacle à la révolution, ce nom impopulaire.

Pendant le ciel si très-fort tonnera

La justice de Dieu n'est jamais plus visible, que lorsqu'elle éclate en appliquant la peine du talion : *Dent pour dent* ; *œil pour œil.* — L.-Philippe répéta plusieurs fois, dans les premiers moments de la révolution : *Comme Charles X!...*—Le Prophète s'est servi, pour la chute de l'un et de l'autre, des mêmes expressions. Il voit, dans la mort du fils aîné de L.-Philippe, un châtiment de l'usurpation; et ici, il dit que le ciel interviendra, d'une manière terrible, dans les évènements. M. Langlois a fait, dès 1848, un curieux travail qui prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire, que le CIEL A TRÈS FORT TONNER PENDANT que le ROY SE REPOSAIT A DREUX.

PEINE DU TALLION

RESTAURATION.

1. Le duc de Berry, fils de Charles X.

2. Se marie avec une princesse étrangère (sicilienne).
3. De ce mariage, naît un fils héritier de la couronne, le duc de Bordeaux.
4. Son père, le duc de Berry, meurt assassiné,
5. Le 13 Février 1820.
6. Dans l'année qui précède la chute de Charles X (1829), le pain s'élève à un prix excessif : 1 fr. 5 c.

7. Le froid rigoureux que l'on éprouve dans l'hiver 1829-1830 fait prendre la Seine dans Paris.

8. La marche retrograde du gouvernement, après de magnifiques espérances, engage les vrais royalistes à lui soumettre des conseils sur la crise qui se prépare.
9. Ces conseils sont méconnus par le pouvoir.
10. « Si de *coupables manœuvres* suscitaient à mon gouvernement des *obstacles* que je ne prévois pas, que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter, etc... »
(*Extrait du discours de la Couronne* 1830).

11. Ces paroles acerbes amènent la protestation de 221 députés.

12. Prise d'Alger et du Dey.
13. Ordonnances du 25 Juillet qui annulent la liberté de la presse.

14. Le lundi soir, les ordonnances donnent lieu à des attroupements, où sont lus et commentés à haute voix, les journaux. Ces attroupements sont une espèce de préface à la révolution qui devait éclater le lendemain.
15. On se révolte contre ces ordonnances et le pouvoir tombe aux mains des insurgés.
16. Le combat dure trois jours, les 27, 28 et 29 Juillet 1830,
17. Commençant le Mardi et finissant le Jeudi.
18. Le peuple remporte la victoire sur les troupes royales.
19. La gendarmerie, la première, se présente au combat et succombe.
20. Elle est licenciée.
21. L'inviolabilité royale, proclamée dans la charte de 1814, devient une dérision.
22. Charles X est déchu du trône à 74 ans.
23. En Juillet, mois de la mort du duc d'Orléans.
24. Il abdique en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, âgé de dix ans (le duc d'Angoulême n'acceptant pas la royauté).
25. Le duc de Bordeaux est présenté comme Roi.
26. Il est refusé, et on répond qu'IL EST TROP TARD.
27. Un gouvernement provisoire s'établit après la révolution.
28. La famille royale est obligée de quitter le sol de la France,
29. Qu'elle quitte à petites journées, accompagnée de plusieurs milliers de gardes royaux, d'un grand nombre d'amis et de fidèles serviteurs, ainsi que de trois commissaires du gouvernement provisoire, lesquels pour la plupart versèrent des larmes au moment de se séparer. Elle s'embarque à Cherbourg, le 16 Août 1830.
30. Elle adopte l'Angleterre pour terre d'exil.
31. Charles X en y mettant les pieds, laisse couler des larmes de se voir sur cette terre.
32. La température, au moment de la révolution, est très-élevée (36 degrés centigrades).
33. Quelques jours après, il se déclare un orage épouvantable accompagné d'éclairs et de tonnerre.

34. Mise en accusation des ministres de Charles X.
35. Le chef de la famille meurt sur la terre étrangère.

LOUIS-PHILIPPE.

1. Le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe Ier,
2. Se marie avec une princesse étrangère (Mecklembourgeoise).
3. De ce mariage, naît un fils héritier de la couronne : le comte de Paris.
4. Son père, le duc d'Orléans, meurt par un accident,
5. Le 13 juillet 1842.
6. Dans l'année qui précède la chute de Louis-Philippe (1847, le prix du pain s'élève à un taux excessif (1er avril, 1 fr. 24.)

7. Le froid rigoureux que l'on éprouve dans l'année 1847 à 1848, fait prendre la Seine dans Paris; elle n'avait pas pris depuis 1830.
8. La marche rétrograde du gouvernement, après de magnifiques espérances (au moins en apparence), engage les vrais conservateurs à lui soumettre des conseils sur la crise qui se prépare.
9. Ces conseils sont méconnus par le pouvoir.
10. « Au moment de l'agitation que fomentent des passions *ennemies* ou *aveugles*, une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'Etat, les moyens assurés de *surmonter* tous les *obstacles*. » (*Extrait du discours de la Couronne* 1847).

11. Ces paroles acerbes amènent la protestation de 108 députés, qui décident qu'ils assisteront au banquet du 12e arrondissement.
12. Prise d'Abd-el-Kader.
13. Ordonnance du Préfet de police, affichée le 21 février, qui s'oppose au banquet.
14. Le lundi soir, cette ordonnance donne lieu à des attroupements, où sont lus et commentés à haute voix les journaux. Ces attroupements sont une espèce de préface à la révolution qui devait éclater le lendemain.
15. On se revolte contre cette ordonnance, et le pouvoir tombe aux mains des insurgés.
16. Le combat dure trois jours, les 22, 23 et 24 février 1848.
17. Commençant le Mardi et finissant le Jeudi.
18. Le peuple remporte la victoire sur les troupes.
19. La garde municipale, la première, se présente au combat et succombe.
20. Elle est licenciée.
21. L'inviolabilité royale proclamée dans la Charte de 1830 devient une dérision.
22. Louis-Philippe Ier est déchu du trône à l'âge de 74 ans;
23. En février, mois de la mort du duc de Berry.
24. Il abdique en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, âgé de dix ans. (L'auteur a oublié de mettre ici que le duc de Nemours abdique la régence.)
25. Le comte de Paris est présenté comme roi.
26. Il est refusé, et on répond qu'IL EST TROP TARD.
27. Un gouvernement provisoire s'établit après la révolution.
28. La famille royale est obligée de quitter le sol de la France,
29. Qu'elle quitte précipitamment, sans se donner le temps de prendre même ce qui est nécessaire à la vie, obligée de se cacher et de se déguiser; sans défense, abandonnée des siens et même de ses favoris. Elle s'embarque au Hâvre dans la nuit du 2 au 3 mars 1848.

30. Elle adopte l'Angleterre pour terre d'exil.
31. Louis-Philippe, en y mettant le pied, s'écrie avec joie : Je suis heureusement sur cette terre!
32. La température, au moment de la révolution, est très douce pour la saison (12 à 14 dégrés centigrades).
33. Dans la journée du 26 février, deux heures après-midi, s'élèvent un ouragan et une tempête affrayante, accompagnés d'éclairs et de tonnerre.
34. Mise en accusation des ministres de Louis-Philippe.
35....
(*Almanach Prophétique* 1849).

Digitized by Google

PENDANT LE CIEL SI TRÈS FORT TONNERA. — M. Langlois dit donc que, le 26 février, le lendemain du jour où L.-Philippe laissa DREUX pour commencer à errer dans son royaume jusqu'à la nuit du 2 au 3 mars, il y eut un ouragan et une tempête effrayante accompagnée d'éclairs et de tonnerre. On a vu qu'Al. Dumas dit : « Le roi est abattu et presque découragé; errant et fugitif, comme le roi Léar; comme le roi Léar, il a senti le souffle de la tempête fouetter pendant tout une nuit son visage. » Le vers de Nostradamus s'applique moins à la tempête de la nature qu'à la tempête politique. Cependant, il est à remarquer que Dieu fait concorder avec les grandes commotions politiques, les grandes convulsions de la nature. Tout grand évènement est précédé ou accompagné de signes. Une étoile annonce et accompagne la naissance du Christ; un tremblement de terre accompagne sa mort; des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, précéderont son dernier avènement. Des signes dans le ciel accompagnent très-souvent les évènements prédits par Nostradamus : FEU COULEUR D'OR DU CIEL EN TERRE VEU, FRAPPÉ DU HAUT NAY, FAICT CAS MERVEILLEUX; GRAND MEURTRE HUMAIN, PRINSE DU GRAND NEVEU, MORTS D'ESPECTACLES ESCHAPPÉ L'ORGUEILLEUX, II. 92. AU CHEF ANGLOIS A NISME-TROP SÉJOUR, DEVERS L'ESPAGNE AU SECOURS ŒNOBARBE, PLUSIEURS MOURRONT PAR MARS OUVERT CE JOUR, QUAND EN ARTOIS FAILLIR ESTOILLE EN BARBE, V. 59, etc., etc.

Portée neufve roy tuera soy-même.

Construction latine, où l'on voit un ablatif absolu : *Une portée à peine produite, le roi se tue lui-même.* PORTÉE, *ventrée, fetura, fetus* ou *partus* (Wailly).— NEUFVE. Le Prophète qui a dit du gouvernement de L.-Philippe sans origine ancienne, LE NEUF EMPIRE, appelle ici le gouvernement républicain provisoire de 1848, né de l'émeute : PORTÉE NEUFVE. C'est le JEUNE OGMION; c'est le gouvernement dont Lamartine a dit :

Eh quoi! citoyens, si l'on vous avait dit, il y a trois jours, que vous auriez renversé le trône, détruit l'oligarchie, obtenu le suffrage universel, conquis tous les droits du citoyen, fondé enfin une République, ce *rêve lointain*, de ceux même qui sentaient son nom caché dans les derniers replis de leurs consciences *(lisez entrailles)* comme un crime!... PORTÉE NEUFVE.

Et vous nous refuserez ces jours, ces heures calmes, ces minutes! et vous étoufferiez la République, *née de votre sang, dans son berceau.* PORTÉE NEUFVE. JEUNE OGMION.

Ces deux images de NATURELLE FACTION ne se trouvent pas ailleurs dans les Centuries. Les quatrains où on les trouve disent : SEPT ANS SERA PHILIPP FORTUNE PROSPÈRE....; AU LIEU DE DREUX UN ROY REPOSERA. On va voir au quatrain suivant que Nostradamus a pu dire au figuré : ROY TUERA SOY-MÊME, pour : mettra fin à sa vie politique.

XXXII.

Par avarice par force et violence,
Viendra vexer les siens chef d'Orléans;
Près Saint-Mermire assault et résistance,
Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

VIII. 42.

Par son avarice, par l'embastillement de Paris, par sa pratique de laisser grossir l'émeute pour l'écraser plus complètement, Philippe, seul CHEF de la dernière branche d'Orléans, monté au trône, viendra vexer les siens. Quelques républicains, assaillis près Saint-Merry, soutiendront l'assaut. Durant l'émeute, on dira que le chef D'ORLÉANS, renfermé dans son propre palais où l'insurrection l'assiégera, se repose en la force de son armée, mais la dernière heure de sa vie politique aura sonné.

Par avarice par force et violence.

Le Traducteur interprète de L.-Philippe et des gouvernements qui devaient lui succéder, les quatrains 42, 43, et 44, vient après le quatrain 45, qu'on ne peut interpréter; puis le 46, qu'on traduit ainsi : La tombe sera longtemps ouverte; les trois frères de France songeront à une fuite secrète et précipitée; deux sur trois laisseront derrière eux la Révolution (TARASC, ταραχη, ταραξισ révolution), car la guerre civile fera alors du trône de France le trône le plus horrible sous les gouvernements du Coq, de la République et de L.-Philippe, de l'Aigle de l'Empire et des trois frères de France Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Voici les quatrains 45 et 46 :

La main escharpe et la jambe bandée,
Long puisnay de Calais portera,
Au mot du guet la mort sera tardée,
Puis dans le temple à Pâques saignera.

VIII. 45.

Pol mensolée mourra trois lièvres du Rosne,
Fuis les deux prochains tarasc de trois,
Car Mars fera le plus horrible trône,
De Coq et d'Aigle de France frères trois.

VIII. 46.

Le Traducteur donne l'explication détaillée de ce dernier quatrain dans la partie de son travail qui traite de la révolution de MIL SEPT CENS NONANTE DEUX.

Si ces vingt vers s'enchaînaient les uns aux autres, quelle merveilleuse force ils se prêteraient mutuellement! Le Prophète a bien dit que dans les trois dernières centuries, les évènements sont écrits TOUT AU LONG (*Lettre à César*) et l'ensemble de l'interprétation montrera qu'il tient cette promesse aussi bien que les autres, mais il faut le plus souvent que les évènements viennent révéler le vrai sens des quatrains.

PAR AVARICE. — Le roi Louis-Philippe, malgré son immense fortune, dit M. Guy (129.), se montrait toujours prêt à renouveler en faveur de ses enfants ces demandes d'apanages et de dotations sans cesse repoussées par la pudeur des assemblées.

« Nous l'avons dit (Al. Dumas), l'affaire qui préoccupait L.-Philippe à cette époque (1832) c'était celle de la liste civile..... Il n'hésita plus à demander les dix-huit millions qui lui étaient déjà échappés une première fois. L.-Philippe demandait trente-sept fois plus que n'avait demandé Bonaparte, premier consul, après ces deux magnifiques campagnes d'Italie et sa campagne d'Egypte, et cent quarante-huit fois plus que ne touche le Président des États-Unis. Le temps était d'autant plus mal choisi, que le 1er janvier 1832, le Bureau de bienfaisance du douzième arrondissement publiait la circulaire suivante :

Digitized by Google

Vingt-quatre mille personnes inscrites sur les contrôles du douzième arrondissement de Paris manquent de pain et de vêtements. Beaucoup sollicitent quelque botte de paille pour se coucher (II. 15).

Journées des 5 et 6 Juin 1832.

« Pendant que les républicains consacraient de leur sang, rue *Saint-Merry*, la religion nouvelle, dont ils se faisaient à la fois apôtres et martyrs, les députés de l'opposition délibéraient chez M. Laffite (*id.* 38.); à midi, les républicains étaient concentrés dans le cloître *Saint-Merry*, enveloppés de tous côtés; ce n'était plus qu'une question de temps et de cadavres. Le Roi résolut de parcourir les boulevards et les quais... C'était au retour de cette promenade, et tout chaud encore d'exaltation, que le trouvèrent les trois députés... — Dans votre compte-rendu, dit le Roi à ces trois députés, vous m'accusez d'être insatiable de richesses. — Sire, répondirent ensemble MM. Arago et Odillon-Barrot, cela ne se trouve point dans le compte-rendu, nous en sommes certains. — Messieurs, n'insistez pas, cela s'y trouve, leur dit M. Laffitte. — Vous voyez bien que M. Laffitte s'en souvient. Vous m'accusez de vouloir entasser richesses sur richesses. — Nous avons seulement dit, répondit M. Arago, que les ministres avaient demandé pour Votre Majesté une liste civile trop forte; voilà notre intention.—Je ne connais pas les intentions, je ne connais que les faits (47).

« ... La bourgeoisie s'alliait donc, dans la personne de ses princes, aux Cobourg et aux Schwérin, ce qui était fort honorable pour elle. Cette pauvre bourgeoisie se crut anoblie du coup. Mais elle n'avait pas pensé à une chose, c'est qu'il en coûte cher pour se marier. Aussi, le Roi demanda-t-il de l'argent. Il demanda un million de dot, une fois donné, pour sa fille aînée, la princesse Louise, qui venait de se marier. Il demanda un million de dotation de plus, par an, pour son fils aîné qui allait se marier. Enfin, il demanda, à titre d'apanage annuel, cinq cent mille francs pour le duc de Nemours, qui pouvait se marier. Ah! pour cette fois, la bourgeoisie s'inquiéta. Tant qu'on n'avait touché qu'à son honneur, c'est-à-dire à celui de la France, elle n'avait rien dit, mais on touchait à sa bourse, elle murmurait. Et à quelle époque demandait-on ce surcroît de dots, de dotations, d'apanages? lorsqu'une triste plainte, lorsqu'une longue lamentation s'élève de tous les points de la France! Ecoutez les villes, les départements, les provinces: partout c'est un même cri de misère, de détresse, de faim. C'est Rouen qui commence cette série de douleurs. (128)... Aussi, comme tout le monde se rallia autour de M. Cormenin-Timon, lorsqu'il fit paraître son nouveau pamphlet sur l'apanage du duc de Nemours. Le pamphlet eut vingt-quatre éditions, deux de plus que n'en avait eu, sous la Restauration, la *Villéliade* de MM. Barthélemy et Méry (129). Ainsi, au bas de la société, tout un peuple criant famine et demandant du pain; au haut de la société, un roi regorgeant de richesses et demandant de l'or... Cette fois, la Chambre eut peur, elle refusa (132)... La Chambre des députés avait entendu un rapport de M. Jouffroy, tendant à ce qu'il fût alloué au ministère une somme de dix millions qui serait consacrée à l'augmentation de nos forces dans le Levant. Les dix millions furent accordés. Ce que voyant le roi, il en revint à sa dotation du duc de Nemours. Cette fois, ce n'était plus le domaine de Rambouillet, ce n'était plus les forêts de Senonches, de Château-Neuf et de Montereau, ce n'était plus enfin quarante millions du coup que le roi demandait, c'était un pauvre demi-million de rente annuelle, et cinq cents autres mille francs, une fois donnés, pour couvrir les frais du mariage de son fils avec la princesse Victoire de Saxe-Cobourg. Et, cependant, malgré la modicité de la prétention, la Chambre se fâcha de nouveau. M. de Cormenin reprit la plume, et deux cent vingt-six boules noires apprirent au roi, qu'il fallait renoncer à faire doter le duc de Nemours par la nation. Le ministère fut tué du coup... Le centre gauche qui venait de repousser la dotation, et qui avait laissé échapper cette impertinente apostrophe : *C'est une question de haute mendicité;* le centre gauche victorieux n'était représenté dans le nouveau ministère (Thiers) que par M. Pelet (de la Lozère), et M. Vivien; donc le centre gauche était mécontent... Ce ministère mécontenta tout le monde, en commençant par le roi... etc. (148).

Ce mot AVARICE convient donc au CHEF d'Orléans, L.-PHILIPP. qui peut-être est, dans l'histoire, le *roi avare* par excellence. L'AVARICE de ce roi a VEXÉ LES SIENS par le temps où elle s'est signalée d'une manière plus marquée, et par sa persévérance à revenir sur les refus de la Chambre. Ce seul mot nous fait entrer de plain-pied dans l'interprétation.

PAR FORCE. — On a vu (voir aux mots : PUIS SON MIDY PERPLEX, du quat. XXVIII), ces mots dans la protestation de la garde nationale, contre la conduite suivie par L.-Philippe, dans la question d'Orient.

Considérant toutefois que, dans les circonstances où nous nous trouvons, il n'importe pas moins d'éviter, avec le plus grand soin, de donner à un pouvoir, lâche au dehors, l'occasion de se montrer brutal au dedans...

Ces autres mots : TREMBLER DU RHÔNE ET PLUS FORT CEUX DE LOYRE ET PRÈS DES ALPES COQ LE RUYNERA (p. 56), montrent encore comment le CHEF d'ORLÉANS agissait envers l'insurrection.

On lit dans Al. Dumas (II. 213) : « Le roi déclare qu'il s'opposera, *fût-ce par la force*, au banquet réformiste qui doit avoir lieu aux Champs-Elysées le 22 février 1848... On assure que M. Sallandrouze a été délégué par le commerce, à S. M. L.-Philippe, pour la supplier au nom de l'industrie parisienne, de ne point attacher une importance désastreuse à la manifestation qui doit avoir lieu, le dimanche, 20 février. Le roi l'avait arrêté, dit-on, au milieu de son discours, pour lui demander si les tissus se vendaient bien... — *16 février.* On apprend que des ordres ont été donnés à Vincennes, pour confectionner, nuit et jour, des munitions, et expédier des canons, des caissons chargés et des chariots de matériel sur l'École militaire. On prépare tout, dit-on, au château de Vincennes, comme pour un siége, et l'on fait circuler cette copie d'un ordre qui aurait été écrit par M. le duc de Montpensier :

Délivrer d'urgence, des magasins de l'artillerie de Vincennes, et expédier, sans délai, sur l'Ecole militaire, à Paris, les objets et munitions ci-après : Deux batteries d'artillerie de campagne, caissons chargés; vingt caissons d'infanterie chargés, trois cents boîtes à mitraille, quatre cents pétards, un caisson de flambeaux pour le service de nuit.

Signé : A. d'ORLÉANS.

« Une discussion s'élève à la Chambre; M. de Lesseps demande au ministre de la guerre, ce que sont devenus les

Digitized by Google

canons destinés aux fortifications de Paris. Ces canons ne sont pas à Bourges. M. Allard soutient qu'ils ne sont pas à Paris, mais à Douai, à Strasbourg et à Toulouse. M. Trézel refuse de *donner des renseignements*. Des troupes sont rapprochées de Paris. Toutes les garnisons des environs sont en mesure de se mettre en marche. Grâce aux chemins de fer, soixante à quatre-vingt mille hommes pourront être réunis, le 20, autour de la capitale. Au fur et à mesure que de nouveaux régiments arrivent à Paris, les chefs de corps, habillés en bourgeois, sont conduits par des officiers d'état-major de la place, aussi en bourgeois, sur les différents points que leurs corps doivent occuper en cas d'attaque. Une partie des troupes est consignée dans Paris et la banlieue. Des munitions sont transportées dans les casernes, approvisionnées de vivres et de bois pour cinq ou six jours. (*Id.* 217). »

VIOLENCE. — Le soir, 21 février, les députés de l'opposition font parvenir aux journaux la note suivante dont le corollaire est la proposition de la mise en accusation du ministère :

Une grande et solennelle manifestation devait avoir lieu aujourd'hui, en faveur du droit de réunion contesté par le gouvernement. Toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'ordre et pour prévenir toute espèce de trouble. Le gouvernement était instruit, depuis plusieurs jours, de ces mesures, et savait quelle serait la forme de cette protestation. Il n'ignorait pas que les députés se rendraient en corps au lieu du banquet, accompagnés de citoyens et de gardes nationaux sans armes. Il avait annoncé l'intention de n'apporter aucun obstacle à cette démonstration, tant que l'ordre ne serait pas troublé, et de se borner à constater, par un procès-verbal, ce qu'il regarde comme une contravention, et que l'opposition regarde comme l'exercice d'un droit. *Tout-à-coup*, en prenant pour prétexte une publication dont le seul but était de prévenir les désordres qui auraient pu naître d'une grande affluence de citoyens, *le gouvernement a fait connaître sa résolution d'empêcher, par la force, tout rassemblement sur la voie publique*, et d'interdire, soit à la population, soit aux gardes nationaux, toute participation à la manifestation projetée.

Cette tardive résolution du gouvernement ne permettait plus à l'opposition de changer le caractère de la démonstration; elle se trouvait donc placée dans l'alternative, ou de provoquer une collision entre les citoyens et la force publique, ou de renoncer à la protestation légale et pacifique qu'elle avait résolue. Dans cette situation, les membres de l'opposition, personnellement protégés par leur qualité de députés, ne pouvaient pas exposer volontairement les citoyens aux conséquences d'une lutte aussi funeste pour l'ordre que pour la liberté. L'opposition a donc pensé qu'elle devait s'abstenir et laisser au gouvernement toute la responsabilité de ces mesures. Elle engage tous les bons citoyens à suivre son exemple.

En ajournant ainsi l'exercice d'un droit, l'opposition prend, envers le pays, l'engagement de faire prévaloir ce droit par toutes les voies constitutionnelles. Elle ne manquera pas à ce devoir; elle poursuivra, avec persévérance et avec plus d'énergie que jamais, la lutte qu'elle a entrepris contre une *politique corruptrice, violente et anti-nationale*.

En ne se rendant pas au banquet, l'opposition accomplit un grand acte de modération et d'humanité. Elle sait qu'il lui reste à accomplir un grand acte de fermeté et de justice.

En conséquence de la résolution prise par l'opposition, un acte d'accusation contre le ministère sera immédiatement proposé par un grand nombre de députés. La mise en accusation du ministère est conçue en ces termes :

Nous proposons de mettre le ministère en accusation comme coupable :

1° D'avoir trahi, au dehors, l'honneur et les intérêts de la France. (BON VALET);

2° D'avoir faussé les principes de la Constitution, violé les garanties de la liberté et attenté aux droits des citoyens. (NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE);

3° D'avoir, par une *corruption* systématique, tenté de substituer à la libre expression de l'opinion publique, les calculs de l'intérêt privé, et de pervertir ainsi le gouvernement représentatif. (LUY ET LE RÈGNE VIENDRONT SI FORT ROGNEUX);

4° D'avoir trafiqué, dans un intérêt ministériel, des fonctions publiques, ainsi que de tous les autres attributs et priviléges de pouvoir. (*Id.*);

5° D'avoir, dans le même intérêt, ruiné les finances de l'État, et compromis ainsi les forces et la grandeur nationales. (*Id.*);

6° D'avoir *violemment* dépouillé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, et dont l'exercice leur avait été garanti par la Charte, par les lois et par les précédents. (PAR VIOLENCE VIENDRA VEXER LES SIENS CHEF D'ORLÉANS.);

7° D'avoir enfin, par une politique ouvertement contre-révolutionnaire, remis en question toutes les conquêtes de nos deux révolutions, et jeté dans le pays une perturbation profonde. (AU RÈGNE SERONT FAITS PARTIAUX... NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE... DE LA SICILE VIENDRA L'ÉMOTION.. LE NEUF EMPIRE EN DÉSOLATION).

Viendra vexer les siens Chef d'Orléans.

Nostradamus a dit de L.-Philippe : LA PLUS GRAND PART LE VOUDRA SOUSTENIR (p. 26), vers qu'on doit entendre de la masse de la nation qui se rallia à son trône. Il est dit dans le même sens, ailleurs : LA MOINDRE PART DUBIEUSE A L'AISNÉ (p. 25). Peu restèrent fidèles à la branche aînée, et cette fidélité ne se manifesta que par des regrets. Eh bien ! Ce roi de qui il est dit : SEPT ANS SERA PHILIBP. FORTUNE PROSPÈRE..., ce roi, A LA PARFIN N'AURA QUE SON CONGIE. Il faut alors que ce CHEF D'ORLÉANS, qui n'est tombé qu'APRÈS DIX-SEPT ANS, ait profondément VEXÉ LES SIENS PAR AVARICE, PAR FORCE ET VIOLENCE.— CHEF D'ORLÉANS. De même qu'il n'y a qu'un HÉRITIER ISSU DU VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS, de même, il n'y avait qu'une branche d'Orléans du vivant de Louis-Philippe, et ce roi en était le chef. Maintenant que cette branche a poussé bien des rameaux, un d'Orléans, autre que le chef de la famille (comte de Paris), pourrait devenir roi. — Nostradamus vivait sous un chef d'Orléans, car la maison d'Orléans-Valois était montée au trône, en la personne de Louis XII, son chef. Après Louis XII, était venu François Ier, puis Henri II. Cette maison allait s'éteindre, ainsi que Nostradamus l'avait dit à la reine-mère, par la mort sans postérité des trois frères rois : François II, Charles IX et Henri III. (de nombreux quatrains disent la triste destinée de cette famille) Il a donc fallu que le Prophète, qui annonçait l'arrivée au trône de la branche de Bourbon-Vendôme, en la personne d'Henri IV, connût qu'on créerait une nouvelle branche d'Orléans, et qu'un chef de cette nouvelle branche occuperait le trône. Un seul CHEF d'Orléans a régné, et il a renfermé, en sa personne et à un haut degré, tous les caractères du CHEF D'ORLÉANS du quatrain.

Près Saint Mermire assault et résistance.

SAINT MERMIRE. — Il n'y a pas de Saint de ce nom, mais il y a un Saint Merry, et une rue et un quartier de ce nom, dans Paris, qui sont célèbres par la guerre civile. Le

Digitized by Google

mot Saint-Mermire est le même que Saint-Merry dont il est l'anagramme; car, dans Saint-Merri se trouvent toutes les lettres nécessaires pour former Saint-Mermire. Le Prophète a changé un peu le mot, comme il l'a fait au quatrain IX. 57. (p. 25), pour le mot DRUX *Dreux*, moins pour voiler sa pensée, que pour mettre son Traducteur sur la voie d'un de ses secrets. *Les anagrammes de Nostradamus forment un nouveau mot dont la signification cadre avec la prophétie.* RAPIS Paris, chose enlevée. MENDOSUS Vendosmus, Vendôme, esprit rusé. Il a voulu montrer aussi qu'il tient à employer des noms de lieux formés du grec : Tarasc, Salon, Agde, etc. A la place du mot Saint-Merry, le Prophète a donc mis l'anagramme de ce mot MERMIRE, qui rappelle le mot grec Μερμαιρω, songer avec inquiétude, être en peine, se tourmenter l'esprit. Μερμηρα inquiétude, recherche, curiosité inquiète (Lexique).—On va voir bientôt que ce mot convient bien au clos Saint-Merry, rendez-vous des insurgés dans toutes les guerres civiles.

Saint Merry d'Autun se renferma, dit Moréri, au faubourg du nord, à Paris, dans une cellule jointe à la chapelle de Saint-Pierre. Au lieu de l'ancienne église de Saint-Pierre, on a bâti depuis, sur son tombeau, une grande église qui porte son nom, et où l'on conserve ses reliques.

On lit dans Al. Dumas (I. 232) : « Ceux qui firent la révolution de 1830, furent les mêmes hommes qui, pour la même cause, deux ans plus tard, se firent tuer à Saint-Merry... » — Le même auteur, parlant à la mère de Louis-Napoléon des différents partis politiques, disait des républicains (II. 54) : « Mais il y en a d'autres, Madame, pour qui l'honneur de la France est chose sainte et à laquelle ils ne veulent pas que l'on touche; pour qui la parole donnée est un engagement sacré, qu'ils ne peuvent souffrir de voir rompre, même de roi à peuple, dont la vaste et noble fraternité s'étend à tout pays qui souffre et à toute nation qui se réveille ; *ils ont été verser leur sang en Belgique, en Italie et en Pologne, et sont revenus se faire tuer ou prendre au cloître Saint-Merry*; ceux-là, Madame, ce sont les puritains et les martyrs... » 22 Février 1848... Les hommes du peuple comprennent qu'ils sont encore trop peu nombreux pour organiser la résistance dans les rues larges et ouvertes ; ils se retirent vers le centre de la ville, en enfonçant les deux magasins de Lepage et Devismes, puis ils vont s'engouffrer dans les rues tortueuses des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, où ils retrouveront le cloître Saint-Merry et la rue Transnonain, de tragique mémoire. Les barricades élevées ont été aussitôt détruites; elles ont eu la durée de ces premières vagues qui annoncent la tempête. La tempête est dans l'air, on la sent venir. (II. 229).

Le 3 décembre 1851, dit M. Guy, des tentatives avaient lieu au cloître Saint-Merry (345), etc., etc.

« Cependant, le gouvernement, dit Lamartine (*Révol. de 1848*, 64-70), dans la prévoyance des évènements qui pouvaient surgir d'une telle agitation et d'une telle tension des esprits, avait réuni des forces considérables dans Paris et autour de Paris; on les évaluait à 50,000 hommes. L'artillerie de Vincennes devait se porter, au premier appel, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Des dispositions, longtemps et habilement étudiées depuis 1830, avaient assigné, en cas de soulèvement, des postes stratégiques aux différents corps dans les différents quartiers. Toute l'émeute, interceptée par ces postes, devait être divisée en tronçons incapables de se rejoindre. Le fort du Mont-Valérien devait être occupé par une garnison nombreuse, à cheval sur la route de Paris et de Saint-Cloud. Trente-sept bataillons d'infanterie, un bataillon de chasseurs d'Orléans, trois compagnies du génie, vingt escadrons, quatre mille hommes de garde municipale et de vétérans, cinq batteries d'artillerie formaient la garnison de la capitale. La nuit fut muette, comme une ville qui réfléchit avant d'agir. La matinée n'annonçait point un jour sinistre. Il n'y avait ni armes sous les habits, ni colère sur les visages. Seulement, des foules curieuses et inoffensives grossissaient sur les boulevards et descendaient des faubourgs élevés de Paris. Elles semblaient plutôt *observer* que *méditer* quelque chose. L'évènement parut naître de la *curiosité* (Μερμηρα) qui l'attendait. La jeunesse des Écoles, avant-garde de toutes les révolutions, se réunit par groupes dans les quartiers, et s'animant, par le nombre, descendit, en chantant la *Marseillaise*, sur la place de la Madeleine. A ce chant, le peuple électrisé répond..... On n'entendait ni cris, ni un coup de feu. La nuit tomba sans que le sang eût coulé; elle fut muette comme le jour; *inquiète comme la veille d'un évènement.* Cependant la nouvelle d'un changement probable de ministère qui détendait la situation, rassurait les citoyens... Les troupes bivouaquaient sur la place et dans les rues... Quelques bancs et quelques chaises des Champs-Elysées, incendiés par les enfants, éclairaient l'horizon d'une illumination de désordre. *Le gouvernement était maître partout du pavé de Paris, excepté dans l'espèce de citadelle fortifiée par la nature des constructions, et la tortuosité étroite des rues du cloître de Saint-Merry, centre de Paris.* Là, quelques républicains infatigables et intrépides qui épiaient tout et ne désespéraient de rien, s'étaient concentrés, soit par tactique préconçue, soit par la spontanéité des mêmes instincts révolutionnaires. Leurs chefs mêmes désapprouvaient leur obstination et leur témérité. On en évalue le nombre à 4 ou 500 tout au plus. Les barricades, à peine élevées, étaient abandonnées. Les troupes n'avaient que des pierres à combattre. C'était une bataille silencieuse dont on sentait le progrès, sans en entendre le bruit. La garde nationale, appelée par un tardif rappel, se réunissait légion par légion. Elle restait neutre et se bornait à s'interposer entre les troupes et le peuple, en demandant à haute voix, le renvoi des ministres et la Réforme. Elle servait ainsi de bouclier à la révolution. Tel était, le 24 février, au lever du jour, l'état de Paris.... On entendait, dans le lointain, du côté de l'Hôtel-de-Ville et dans les labyrinthes profonds et tortueux des rues adjacentes, quelques feux de peloton qui paraissaient se ralentir et s'éteindre, à mesure que la journée s'avançait. Le peuple était peu nombreux dans les rues. Il semblait laisser combattre, pour lui, l'esprit invisible de la révolution, et le petit nombre de combattants obstinés qui mouraient pour elle au cœur de Paris. On eût dit qu'entre ces masses du peuple et ce groupe de républicains, il y avait un secret mot d'ordre, une intelligence muette qui disait aux uns : RÉSISTEZ *encore quelques heures*, et aux autres : Vous n'avez pas besoin de vous mêler à la lutte et de verser le sang français; le génie de la révolution combat pour tous; la Monarchie est sur sa pente, il suffit de la pousser; avant

Digitized by Google

que le soleil se couche, la République aura triomphé... »

Les Républicains ont été *assaillis* dans le clos Saint-Merry; et ils ont *résisté*. Toute la révolution de 1848 a été renfermée dans ces mots : PRÈS SAINT-MERRIE ASSAULT ET RÉSISTANCE.

Mort dans sa tente diront qu'il dort léans.

La dernière moitié de ce vers fait voir qu'il faut l'entendre tout entier au figuré : Sa vie politique déjà achevée; on dira encore qu'il se repose en la force armée qui protége son palais.

DORT LÉANS. — *Léans*, lienz : là dedans, en ce lieu, en cet endroit, *illic intus*. (*Glossaire de la langue romane*). — Al. Dumas termine ainsi le relevé qu'il fait des forces dont pouvait disposer, à Paris, L.-Philippe, contre l'insurrection... : Tous les corps-de-garde étaient fortifiés, des créneaux ménagés dans les épaisseurs des murs et recouverts de plâtre, avaient été mis à jour. Les ministres pouvaient donc être rassurés; la royauté pouvait donc dormir tranquille. La branche aînée, disait-on, est tombée par surprise; les Bourbons de la branche cadette ont vu venir l'émeute de plus loin, l'émeute les trouvera préparés (II. 224). — 23 Février... Le roi est debout dans l'embrasure d'une fenêtre avec M. Molé. *Il semble être étranger à ce qui se passe.* Le terrible enseignement qui a ébranlé toutes les convictions et même tous les intérêts, a passé près de lui sans l'éclairer un seul instant. Il discute la formation d'un nouveau ministère avec M. Molé, mais comme il est convaincu que sa politique est irréprochable, il veut bien sacrifier les instruments de sa politique, mais non pas sa politique elle-même. *C'est une promenade d'étudiants*, dit-il, *et voilà tout.* C'est inutilement que M. Molé veut lui faire comprendre que, cette fois, c'est bien un duel entre le peuple et la royauté. Il n'obtient aucune concession et se retire sans avoir rien décidé, et reverra le roi dans la soirée. (234). 24 février. — On entend des Tuileries (TENTE) le double tocsin qui appelle le peuple aux armes et Dieu au secours du peuple. A une heure du matin, le roi a demandé, pour la troisième fois, M. Molé. M. Molé n'a pas reparu. M. Guizot seul était fidèle à ce poste, dont le roi ne peut se décider à le renvoyer, et dont il ne peut se décider à sortir. — *Ces deux hommes, qui roulent vers l'abîme commun que chacun a creusé à l'autre, se font encore illusion*, tant les murailles des palais royaux sont épaisses, tant les portes en sont bien gardées contre la vérité. (239). MM. Thiers et Odillon-Barrot ont formé un nouveau ministère : M. Thiers, qui croyait à sa popularité et à celle de M. Odillon-Barrot, ne *douta point* qu'en voyant, le lendemain matin, sur tous les murs, son nom et celui de son collègue, les Parisiens ne jetassent leurs armes pour battre des mains Il se retira chez lui, attendant le jour en toute sécurité. M. Guizot rentra derrière M. Thiers; il était resté aux Tuileries, le roi l'attendait dans son cabinet. On assure que ces deux hommes, dont la prévoyance, disait-on, était si grande, restèrent encore une heure ensemble, sans remords du passé, sans *prévision de l'avenir*. Le poète latin l'a dit : Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre. Et cependant, on pourrait leur apprendre ce qui se passe dans Paris. Cette fois, la nuit est venue et s'écoule sans que la ville se soit endormie complètement. La *résistance* veille, elle organise le combat pour le lendemain. Nous avons tous vu cette nuit étrange, où il semblait qu'un tremblement universel agitât les pavés, où une armée de travailleurs silencieux dressait un réseau de barricades, où le peuple, cet admirable stratégiste, prenait ses dispositions. *C'étaient les Tuileries qui étaient cernées à leur tour*; l'attaque, comme un serpent aux mille têtes et au corps gigantesque, avait enveloppé le château royal. Dès le matin, chacune de ces têtes soufflait le feu. (241). A sept heures du matin, M. Thiers est rentré aux Tuileries; il a réuni MM. Duvergier de Hauranne, Crémieux, Lasteyrie, de Rémusat, de Beaumont et Lamoricière. C'est un ministère, à peu de chose près. La nouvelle que M. Bugeaud était nommé commandant de la place, a produit un si terrible effet, que la première demande de M. Thiers est sa révocation. Le roi révoque. Vers neuf heures, on entend une grande rumeur dans la *cour même du château*; les surveillants s'appellent, prennent leurs fusils et se précipitent par le guichet. Trois ou quatre coups de fusil viennent de partir de la maison située au coin de la rue de Rivoli et de la rue de l'Echelle. L'avant-garde du peuple est déjà là. Madame la duchesse d'Orléans fait fermer celles des fenêtres de son appartement qui donnent sur la rue de Rivoli. Elle se retire chez le roi, en ordonnant d'habiller ses enfants et de les conduire chez la reine. Un instant après, les surveillants rentrent avec deux prisonniers. La *cour du château* est gardée par trois mille hommes de troupes à peu près, et par six pièces de canon en batterie. *A dix heures et demie, on se rassemble, pour déjeûner comme d'habitude, dans la galerie de Diane. On attend un instant le roi, qui arrive en souriant. Qu'a-t-il à craindre maintenant que le bouclier de l'opposition le couvre?* Il se met à table, et chacun s'assied. A peine a-t-on commencé de déjeûner, qu'une porte s'ouvre et qu'on voit apparaître, au mépris de toute étiquette, sans être annoncés, MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne. Ils sont conduits par M. de Laubessein, officier d'ordonnance; les deux ministres ne sont pas pâles, ils sont livides. Ils demandent M. le duc de Montpensier. M. le duc de Montpensier se lève, en faisant signe de la main au roi et à la reine de se tranquilliser, mais le signe est insuffisant; tout le monde est debout, et le roi et la reine, en même temps que le jeune prince, s'avancent vers les deux ministres. — Sire, dit M. de Rémusat, votre Majesté ne sait donc pas ce qui se passe? — Que se passe-t-il ? demande le roi. — Mais ici, sur la place de la Concorde, à trois cents pas de votre Majesté, les dragons rendent leurs sabres et les soldats leurs fusils. — Impossible! s'écrie le roi (242)... »

A une heure et demie, L.-Philippe, réveillé enfin, fuyait, après avoir mis fin à sa vie politique par une abdication signée dans son palais des Tuileries, abandonné aussitôt au peuple vainqueur.

MORT DANS SA TENTE. — Nostradamus emploie fréquemment au figuré les mots : MORT, TUÉ, etc., TUÉ PAR UN BEAUCOUP PLUS DÉBONNAIRE, II. 9. Le mot DÉCIDE, du quatrain suivant, va faire voir que le CHEF D'ORLÉANS devait tomber dans la lutte et non mourir. Lamartine a dit de L.-Philippe (*Révolution de 1848*, I. 6.) : « *Vivant*, je ne l'ai point flatté, je me suis tenu à distance respectueuse de son règne et de ses faveurs, exilé et *mort* pour l'empire je ne l'offenserai pas. »

Digitized by Google

Napoléon Ier, contraint d'abdiquer, dit dans sa proclamation au peuple français : « Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, *empereur des Français*. » Et dans sa lettre au prince régent : « ..... J'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique... »

Nostradamus a dit de Charles X, immobile au milieu des évènements qui sapent son trône : GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC, X. 92.

XXXIII.

Par le décide de deux choses bastards,
Neveu du sang occupera le règne,
Dedans Lectoyre seront les coups de dards,
Neveu par peur pliera l'enseigne.

VIII. 43.

Par la chute de deux gouvernements de fait et non de droit, gouvernement du chef d'ORLÉANS et du JEUNE OGMION, successeur de PHILIPP., gouvernements non soumis à l'acceptation du peuple, le NEVEU, fils d'un frère de Napoléon Ier, occupera le règne avec un pouvoir absolu... — Le mot LECTORE se trouve dans quatre quatrains pour *Lectoure*, ville du Midi de la France. — PLIER L'ENSEIGNE, se dit d'une armée qui ne doit plus combattre. Le neveu, EMPEREUR PACIFIQUE, a déjà une fois arrêté la guerre de peur d'être débordé par la Révolution.

Par le décide de deux choses bastards.

DÉCIDE. — Ce mot, évidemment latin, vient de *decido*, au figuré tomber, déchoir, dépérir, mourir, périr (Wailly). CHOSES BASTARDS (locution latine). *Chose*, tout ce qui est. Le mot chose se sous-entend très-souvent, en latin, par l'adj. neutre (Wailly). On a déjà eu occasion de dire que le mot BASTARD, qui se trouve dans huit quatrains, a été interprété six fois de gouvernement de fait et non de droit de naissance. On a vu, p. 23, que le Prophète appelle Philippe au trône : BASTARD ; et les historiens sa monarchie : *monarchie bâtarde*.

M. de Montalembert adressa au journal l'*Univers*, après le 2 Décembre, une lettre où on lisait :

L'histoire dira comment la France entière, après l'ignoble surprise du 24 février a reconnu l'autorité des hommes de l'Hôtel-de-Ville, parce qu'ils offraient une chance d'échapper à l'abime qu'eux-mêmes venaient de creuser.

A la royauté de Juillet a succédé un gouvernement provisoire. Quel était le devoir de ce gouvernement? dit M. Guy, 132. C'était le même que celui qu'avait eu à remplir, dix-huit ans auparavant, la révolution de Juillet. Il fallait convoquer la nation entière, l'appeler à choisir elle-même son chef, et à dire quelle était la forme politique qu'elle voulait... Il s'arrogea le droit de proclamer la République ; il convoqua en même temps une Assemblée Constituante, mais en lui refusant d'avance les pouvoirs nécessaires pour toucher à son arche sainte, pour changer la forme du nouveau gouvernement. *C'était, évidemment, un acte d'usurpation sur la volonté nationale*, acte qui s'abritait derrière ce motif banal de salut public, que les gouvernements invoquent toujours quand ils n'ont rien de mieux à dire.

Le 4 Novembre 1851, Louis-Napoléon, demandant à l'Assemblée Nationale le rétablissement du suffrage universel, dit :

Quand le suffrage universel a relevé l'édifice social, par cela même qu'il substituait un droit à un fait révolutionnaire, est-il sage d'en restreindre plus longtemps la base? Enfin, je me suis demandé si, lorsque des pouvoirs nouveaux viendront présider aux destinées du pays, ce n'était pas d'avance compromettre leur stabilité, que de laisser un prétexte de discuter leur origine et de méconnaître leur légitimité... (288).

Neveu du sang occupera le règne.

On remarquera la précision que renferme cette expression : NEVEU DU SANG. Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur des Français, est fils de Louis-Bonaparte, roi de Hollande, et de Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine; les enfants des trois sœurs de Napoléon Ier ne peuvent être dits NEVEUX DU SANG. Les États où les femmes règnent n'ont pas la prétention de conserver le même sang royal.

Nostradamus a désigné plusieurs fois Napoléon III par le mot NEVEU. — Napoléon III est le neveu par excellence qui ait encore été porté au trône de France; et son seul titre, aux yeux de la grande masse de la nation, a été d'être héritier de son oncle, et ce prince lui-même reconnaît, en se présentant aux suffrages du peuple, que son titre de NEVEU renferme tous ses droits.

Manifeste électoral de Louis-Napoléon (1848).

A mes concitoyens :

Pour me rappeler de l'exil, vous m'avez nommé représentant du peuple; à la veille d'élire le premier magistrat de la République, *mon nom* se présente à vous comme symbole d'ordre et de sécurité. Ces témoignages d'une confiance si honorable s'adressent, je le sais, bien plus à ce *nom* qu'à moi-même, qui n'ai rien fait encore pour mon pays; mais, plus la mémoire de l'Empereur me protége et inspire vos suffrages, plus je me sens obligé de vous faire connaître mes sentiments et mes principes...

Ferdinand Barrot, en réponse à certains articles du *Siècle*, publie ceci :

Il y a des temps où il ne suffit pas, pour gouverner, du dévouement à ses devoirs, du sens pratique des affaires, d'un coup-d'œil sûr en politique et d'une volonté persévérante; où il faut, avant tout, être désigné aux peuples par la foi qui surgit, la foi qui, en venant à vous, vous donne la force, rallie les esprits, et assure l'avenir. Cette foi, d'où sort-elle? Elle sort presque toujours des pressentiments qui s'éveillent dans les cœurs, de ces courants invisibles, insaisissables, dans lesquels un jour les idées et les sympathies se sentent entraînées. Ce sont les instincts de l'humanité qui la révèlent, elle ne se décide pas par la logique rigoureuse; elle éclate inopinément, elle s'attache à un nom.

Un nom! dit-on; faire d'un nom un titre aux suffrages du pays! n'invoquer qu'un tel titre, quelle insolence! C'est trop de colère vraiment, et l'indignation manque de sens. Pourquoi méconnaître l'influence du nom? Et comment guérir l'esprit humain de cette faiblesse? Tant qu'un fils s'appellera du nom de son père, tant qu'un frère s'appellera du même nom que son frère, résignez-vous à se voir perpétuer l'héritage des

Digitized by Google

sympathies et des répulsions. Le nom n'est pas une illusion, c'est une présomption de nature : le nom, ce sont les traditions de la famille, les exemples et les préceptes du foyer.

C'est cette présomption qui fait de Louis-Napoléon Bonaparte un candidat sérieux à la présidence...

OCCUPERA LE RÈGNE. — Le neveu de l'Empereur, salué lui-même Empereur par les Corps constitués, qui lui présentent, au 2 Décembre, le vote du peuple, répond :

Messieurs,

Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse. Il est, vous venez de le déclarer, le résultat légal de la volonté de tout un peuple, qui consolide, au milieu du calme, ce qu'il avait fondé au milieu des agitations...

Je prends dès aujourd'hui, avec la couronne, le nom de Napoléon III.

Mon règne ne date pas de 1815; il date de ce moment même, où vous venez de me faire connaître les suffrages de la nation.

« Tout était donc fini, ajoute M. Guy, la République était *morte*, et non pas, remarquons-le bien, de la main du Prince, elle était *morte* sous les coups du vote universel qu'elle avait mis au monde; le fils avait tué la mère (639).

Cette phrase fait bien voir que ces expressions : MORT DANS SA TENTE, DÉCIDE, PORTÉE NEUFVE, JEUNE OGMION, sont, comme dit Nostradamus, de NATURELLE FACTION.

RÈGNE. — Il est dit de L.-Philippe : UN DUBIEUX NE VIENDRA LOING DU RÈGNE... UN CAPITOLE NE VOUDRA POINT QU'IL RÈGNE, p. 26; et ce prince, en effet, a dû partager le pouvoir avec la natton. Mais la nation s'étant démise de tous ses pouvoirs en accordant au NEVEU de faire une Constitution comme bon lui semblerait, le prophète a pu dire avec vérité, que le NEVEU aura le règne, tout le règne.

M. de Persigny, ministre de l'intérieur, dit dans sa circulaire du 29 janvier, aux Préfets :

Aujourd'hui que le peuple tout entier a donné ses pouvoirs au NEVEU de l'Empereur; aujourd'hui qu'il a constitué de ses mains un gouvernement puissant dont l'autorité légitime impose à tous les partis le respect et l'obéissance, rien ne doit plus s'opposer à ce que les généreuses intentions du chef de l'État soient promptement réalisées....

Dedans Lectoyre seront les coups de dards.

Ces deux vers appartiennent à l'avenir On a vu que le Prophète rapproche dans un même quatrain des évènements fort distants les uns des autres de la vie d'un personnage. Ainsi, dans ce quatrain : CELUI QUI AURA TANT D'HONNEUR ET CARESSE A SON ENTRÉE DE LA GAULE BELGIQUE (1831), UN TEMPS APRÈS FERA TANT DE RUDESSE (1842), p. 18. Ceci se comprend, le Prophète cherche dans la vie tout entière ce qui est le plus propre à caractériser celui qui fait l'objet de sa prophétie. Il peut se faire que les premiers vers d'un quatrain parlent du début d'un règne, et les derniers de la fin. Si ces quatre vers s'interprètent un jour, comme je le crois, de Napoléon III, les deux premiers auront parlé du début de son règne; les deux derniers, d'un évènement arrivé au moins huit ans après son arrivée au pouvoir.

Neveu du sang occupera le règne.

Le Prophète a désigné Napoléon III par ces mots : NEVEU DU SANG, après avoir raconté la vie de Napoléon Ier, ou de l'oncle, en plus de soixante quatrains et en sa lettre prophétique. Quelle vie était plus propre que celle de Napoléon Ier à faire l'objet d'une prophétie? Chacun de ses détails est extraordinaire; tous sont grandement historiques. Le peuple en garde un souvenir encore fidèle au moment où l'interprétation des quatrains est donnée Si donc aucune vie n'était plus propre à faire l'objet d'une prophétie, aucune ne pouvait mieux, en même temps, convaincre le peuple de la mission divine de Nostradamus, et lui faire ajouter foi à ce que ce Prophète annonce encore pour l'avenir.

Si un seul fait doit plus que tous les autres réunis entraîner, à un moment donné, la conviction du peuple, je ne doute pas que le Prophète ne l'ait raconté de la manière la plus claire, en spécifiant les lieux et les circonstances.

Chaque expression renfermée dans les quatrains est étudiée, pesée avec soin; celle-ci : NEVEU DU SANG, en fournit une preuve.

XXXIV.

Le procrée nature d'Ogmion,
De sept à neuf du chemin destorner,
A Roy de longue et amy au myhom,
Doit à Navarre fort de PAV, prosterner.

VIII 44.

Homme providentiel, héritier de l'Ogmion de 1848, sept ans après avoir été Empereur, il adoptera une nouvelle ligne de conduite. Il sera l'allié et l'ami d'un roi descendant d'une des plus vieilles maisons princières et d'un homme sans naissance, fils de ses œuvres et chef du mouvement italien. — L'avenir donnera l'explication du dernier vers.

Le procrée nature d'Ogmion.

PROCRÉE. — Ce mot qui se trouve dans deux autres quatrains signifie *créer pour*. On l'interprète d'une mission divine confiée à une personne prise en dehors de l'ordre commun. Chose remarquable! tous ces personnages ont connu leur mission et n'ont pas laissé ignorer à leurs contemporains dans quel but Dieu les avait élevés si haut. Napoléon Ier s'appelait, dit M. Guy (40), la *Révolution fait homme;* il disait : Je suis *le Peuple empereur*. Il écrivit au au roi d'Angleterre : « Monsieur mon frère, appelé au trône de France par la *Providence...* » et il dit en prenant la couronne de fer : « *Dieu me l'a donnée, gare à qui y touchera!* »

Al. Dumas dit à la mère de Louis-Napoléon (11-55) : « Napoléon est un de ces hommes élus dès le commencement des temps et qui ont reçu de Dieu une *mission* providentielle. Ces hommes, Madame, on les juge, non point selon la volonté humaine qui les a fait agir, mais selon la sagesse divine qui les a inspirés; non pas selon l'œuvre qu'ils ont faite, mais selon le résultat qu'elle a produit. Quand leur *mission* est accomplie, Dieu les rappelle; ils croient mourir, ils vont rendre compte. »

« C'est une vie d'épreuves et de combats, une vie riche d'émotions, pleine de péripéties variées, que nous entreprenons d'écrire, dit M. Guy : Exil, captivité! dangers de

Digitized by Google

toutes sortes, telle a été la route par où Louis-Napoléon est parvenu au gouvernement de la France. Son oncle commença par les Tuileries, d'où il partit pour Sainte-Hélène, il a commencé, lui, par le château de Ham, pour finir par les Tuileries.... il sentait qu'il était seul l'homme de l'avenir, l'instrument de la providence, *prédestiné* à l'accomplissement d'une œuvre glorieusement commencée par l'Empereur, mais depuis lors fatalement interrompue. »

Le 9 Juin 1849, Louis-Napoléon envoyait à l'assemblée un message que se terminait ainsi :

.... J'appelle sous le drapeau de la République et sur le terrain de la Constitution tous les hommes dévoués au salut du pays. Je compte sur leur concours et sur leurs lumières pour m'éclairer, sur ma conscience pour me conduire... Sur la protection de Dieu pour accomplir ma *mission* (210).

Réélu pour 10 ans à la présidence de la République, il répondit à la commission consultative :

... Je comprends toute la grandeur de ma *mission* nouvelle, je ne m'abuse pas sur ses graves difficultés.... Enfin avec cette protection que demain je prierai solennellement le ciel de m'accorder encore, j'espère me montrer digne de la confiance que le peuple continue de mettre en moi (395).

Le 29 Mars 1852, il dit aux grands corps de l'État :

« ... La providence qui jusqu'ici a si visiblement béni mes efforts ne voudra pas laisser son œuvre inachevée. Elle nous animera tous de ses inspirations et nous donnera le courage et la force nécessaire pour consolider un ordre de choses qui assurera le bonheur de notre patrie et le repos de l'Europe » (514).

Le 25 Novembre 1852, après le vote connu de la France pour le rétablissement de l'Empire, il dit aux députés dans un message :

... Le succès n'enfle jamais d'orgueil l'âme de ceux qui ne voient dans leur élévation nouvelle qu'un devoir plus grand imposé par le peuple, qu'une *mission* plus élevée confiée par la providence (634).

PROCRÉER, engendrer, *procreare* ou *gignere* (Wailly).

NATURE, partie naturelle de l'animal. *Natura, æ.* Cic. *naturalia, ium*, Colum., *courant* (Joubert). Ces mots PROCRÉER NATURE D'OGMION ne peuvent signifier que ceci : Le procrée issu de l'Ogmion, celui que l'Ogmion a engendré. Or on a vu que le jeune Ogmion devait renverser celui dont il est dit : SEPT ANS SERA PHILIPP FORTUNE PROSPÈRE (voir p. 57). Cet Ogmion après quatre ans (1852) donne naissance au gouvernement du NEVEU DU SANG. Louis-Napoléon succède aux DEUX CHOSES BASTARDS du gouvernement du CHEF D'ORLÉANS et du JEUNE OGMION. Quelle force, on conviendra, ce mot OGMION donne à ces quatrains qu'il adapte les uns aux autres !

De sept à neuf du chemin destorner.

Le Prophète ne regarde le NEVEU DU SANG AU RÈGNE qu'après la chute de la République de 1848 ; et le prince lui-même a dit le 2 Décembre 1852 :

« .... Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui... Mon règne ne date pas de 1815, il date de ce moment même, où vous venez de me faire connaître les suffrages de la nation. »

Sept ans après ce 2 Décembre 1852, soit à partir du 2 Décembre 1859, si ce n'est à partir du 2 Décembre 1858 commencement de la septième année de l'Empire, l'Empereur adopte une nouvelle ligne de conduite. Pie IX disait le 1er Janvier 1860, au général Goyon commandant des troupes françaises à Rome :

En nous prosternant aux pieds de ce Dieu qui fut, est et sera dans l'éternité, nous le prions dans l'humilité de notre cœur de faire descendre abondamment ses grâces et ses lumières sur le chef auguste de cette armée et de cette nation, afin qu'éclairé de ces lumières il puisse *marcher sûrement dans sa route difficile*, et reconnaître encore la fausseté de certains principes qui ont été produits ces jours derniers dans un opuscule qu'on peut appeler un monument insigne d'hypocrisie et un tissu ignoble de contradiction. Nous espérons qu'à l'aide de ces lumières, disons plus, nous sommes persuadé qu'avec l'aide de ces lumières il condamnera les principes contenus dans cet opuscule. Nous en sommes d'autant plus convaincu que nous possédons quelques pièces qu'il y a quelques temps que sa Majesté eut la bonté de nous faire parvenir et qui sont une véritable condamnation de ces principes.

Le 16 du même mois, on lisait dans *La Gironde* :

L'Empereur des Français, dit le Times, *a pris le chemin qui le réconciliera avec les libéraux et les penseurs* qui avaient observé sa politique récente avec anxiété et regrets. Napoléon est résolu à montrer au monde qu'il n'a pas fait la guerre seulement pour la gloire, mais pour donner la liberté à l'Italie. L'entente de la France et de l'Angleterre amènera la solution des questions pendantes.

A Roy de longue et amy au myhon.

On le remarquera souvent, Nostradamus rapproche l'effet de la cause. Ce qui montre le changement survenu, après sept ans, dans la conduite du PROCRÉE NATURE D'OGMION, c'est le concours qu'il donne aux chefs du mouvement italien. — Ces deux chefs sont merveilleusement définis dans ce vers, par une antithèse. Le PROCRÉE est AMY A ROY DE LONGUE ET AMY AU MYHOM. MY est pour *moitié* a MY-CHEMIN II. 21. LES DEUX PUISNAYS DE COUPS MY ESTOURDIS IX. 40. QUAND LE POURCEAU DEMY-HOMME ON VERRA BRUIT CHANT, BATAILLE AU CIEL BATTRE APPERCEU ET BESTES BRUTES A PARLER ON ORRA I. 64. HOM est bien pour *homme*. On lit dans le roman de Rou : *N'ia riche hom ne baron, qui n'ait lès lui son gonfanon.* (*Mag. Pitt.* 1844-316), et dans le Roman de la Rose. *L'Eure soit ore la maudite que povres homs fut conceus!* *Id.* 1846. 208. Garibaldi, né à Nice, le 4 juillet 1807, d'une famille de marins, a été longtemps marin. Dans une proclamation, qu'il a adressé aux Italiens, à la fin du mois de novembre 1859, on lit ces mots :

La misérable et astucieuse *(volpina)* politique qui, pour le moment, trouble la marche majestueuse de nos affaires...

Le seul mot italien que les journaux m'aient montré depuis longtemps, est ce mot *volpina*, et ce mot se trouve dans une proclamation de Garibaldi, pour désigner les tiraillements du mouvement révolutionnaire italien ; mouvement que Nostradamus a nommé *vapin*. (Voir les quatrains V. 20, 21, 22, 23.) VAPIN est le même mot que *volpina*. De *bonus* on a fait *bon* ; de *malum, mal* ; de *vilis, vil* ; de *corpus, corps*, etc. Pour former le motfrançais, on retranche la dernière syllabe du mot latin. De *volpina*, on a fait *volpin*. On a vu au mot AULBERGE, p. 14, que *l* se perd dans le corps du mot. *Ultra, oultre, outre.* L'*o* italien a le son de l'*a*, *Madone, Madame.* — *Volpina* a fait *volpin*, puis *vopin*, enfin VAPIN : mot qui conserve un très-grand rapport avec le mot racine. *Vappa, vaurien, homme de néant.* (Wailly).

Digitized by Google

Les armées alliées étaient commandées par Napoléon III, Victor-Emmanuel et Garibaldi. L'Empereur a acquis un si grand ascendant sur ce dernier, qu'il a pu le nommer, dans sa lettre au Pape, du 31 décembre 1859, comme ayant dû donner sa démission :

« Mes efforts n'ont abouti qu'à empêcher l'insurrection de s'étendre, et la démission de Garibaldi a préservé les Marches d'Ancône d'une invasion certaine. »

On lit dans le journal *la Gironde*, du 21 novembre 1859 :

« Garibaldi, dont on racontait hier la démission et la retraite dans l'île de Sardaigne, est arrivé inopinément à Paris hier matin, et il loge à l'hôtel de Bade, sur le boulevard des Italiens... Quel est le but de ce voyage, et de cette entrevue que Garibaldi sollicite de l'Empereur? Tout le monde se le demande et personne ne le sait. Le fait est surprenant, inattendu. On se livre à des conjectures : on suppose que le général est ici pour rendre compte à l'Empereur de ce qu'il sait, de ce qu'il a vu et de ce qu'il compte faire; on suppose encore qu'il est venu chargé d'une mission secrète du roi de Sardaigne; d'autres prétendent que l'Empereur l'a appelé et qu'il a désiré l'entretenir sur ses projets en Italie, et lui demander loyalement son appui pour les faire réussir. Je vous fais grâce des autres hypothèses... »

A ROY DE LONGUE. — Que peut signifier cette alliance de mots? — Nostradamus dit, au quatrain qui suit immédiatement celui-ci : LONG PUYSNAY. Il a dit du VRAY RAMEAU DE FLEUR DE LIS : SON SANG ANTIQUE DE LONGUE MAIN TISSU. — Il dit ailleurs : DE SON SANG PORTANT LONG NOM. — On a vu, dans un quatrain sur Louis-Philippe, le mot LONG placé à la suite du mot ROUGE, comme ici le mot LONGUE, en présence du mot MY-HOM. Le style figuré du Prophète, sa manière si souvent observée de procéder par antithèse, la marche de ce quatrain et plus que tout cela le fait dont nous sommes témoins, donnent à cette alliance de mots cette valeur : *Roi d'une longue race.* La maison de Savoie est la plus ancienne des maisons souveraines de l'Europe, après celle de France.— « La Savoie, dit Feller, sur la fin du X^e^ siècle, passa aux princes qui la possèdent encore. Berthold, dont les ancêtres tiraient leur origine des princes saxons; et avaient rendu de grands services aux empereurs, fut fait comte de Maurienne, par Othon III, l'an 998. » — La loi salique est en vigueur en Savoie comme en France, et les filles n'héritent point de la souveraineté. On lit dans Moréri (*Savoye*), que des auteurs ont fait descendre Berthold de Hugues-Capet.

On lit dans le journal *la Gironde*, du 28 mars 1860 :

« La cession de la Savoie... atteste que le représentant de la vieille maison de Savoie est irrévocablement italianisé, puisque, pour s'associer plus intimement aux destinées de l'unité italienne, il n'a pas reculé devant l'abandon du patrimoine héréditaire de sa famille. »

Le mouvement italien doit avoir la plus grande importance pour les affaires de l'Europe, et pour l'Eglise en particulier. Nostradamus lui consacre une partie notable de ses quatrains, et déjà on a vu que LES NOIRS DU TEMPLE DU LIEU DE NÉGRISILVE, ou les souverains français, dont le domaine privé est à Arenenberg, près de la Forêt-Noire, FERONT AULBERGE ET FEU DE LOMBARDIE, feront la guerre en Lombardie et occuperont ce pays.

De sept à neuf, du chemin destorner.

Ce vers rappelle ces mots de la lettre à Henri II, au sujet du même empereur, monté au trône après la chute du GROS MASTIN : LE PEUPLE LE FAISANT ALLER DROIT.

Louis-Napoléon écrivit de Londres, le 11 juin 1848 :

« Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurai les remplir. »

Le 26 septembre (1848), il dit à l'Assemblée :

« Longtemps, Messieurs, je n'ai pu consacrer à mon pays que les méditations de l'exil et de la captivité. Aujourd'hui, la *carrière* où vous marchez m'est ouverte. Recevez-moi dans vos rangs, chers collègues, avec le sentiment d'affectueuse sympathie qui m'anime moi-même. Ma conduite, vous ne devez pas en douter, sera toujours inspirée par un dévouement respectueux à la loi, elle prouvera à tous ceux qui ont tenté de me noircir, que nul plus que moi n'est dévoué à la défense de l'ordre et à l'affermissement de la République. »

Le 26 octobre de la même année, il dit :

« Citoyens représentants, on veut, je le sais, semer mon *chemin* d'écueils et d'embûches. Je n'y tomberai pas : je suivrai la *voie* que je me suis tracée, sans m'inquiéter, sans m'irriter. »

Dans son message du 12 novembre 1850 il dit :

« ..... Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la révision de la Constitution. Ce vœu ne s'adresse qu'au pouvoir législatif. Quant à moi, élu du peuple, ne relevant que de lui, je me conformerai toujours à ses volontés légalement exprimées. »

En septembre 1852, il dit au conseil général de la Nièvre, qui émettait le vœu du rétablissement de l'Empire :

« Lorsqu'il s'agit de l'intérêt général, je m'efforce toujours de devancer l'opinion publique; mais je la suis, lorsqu'il s'agit d'un intérêt qui peut sembler personnel. »

Le 1^er^ décembre 1852, le prince dit aux corps venus pour le saluer Empereur :

« Messieurs,

« Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse. Il est, vous venez de le déclarer, le résultat légal de la volonté de tout un peuple, qui consolide, au milieu du calme, ce qu'il avait fondé au sein des agitations. Je suis pénétré de reconnaissance envers la nation qui, trois fois en quatre années, m'a soutenu de ses suffrages, et chaque fois n'a augmenté sa majorité, que pour accroître mon pouvoir. Mais plus le pouvoir gagne en étendue et en force vitale, plus il a besoin d'hommes éclairés comme ceux qui m'entourent chaque jour, d'hommes indépendants, comme ceux auxquels je m'adresse, pour m'aider de leurs conseils, pour ramener mon autorité dans de justes limites, si elle pouvait s'en écarter jamais... »

Corps législatif. — Compte-rendu de la séance du jeudi 12 avril 1860 :

M. Granier de Cassagnac a la parole.... L'honorable vicomte Lemercier a accusé le gouvernement de s'être départi, envers le Saint-Siége, des anciennes et constantes traditions de la France, comme aussi de ses premières et propres traditions.... L'honorable M. Lemercier a dit que la France avait eu deux politiques : l'une bonne, en 1849; l'autre mauvaise, en 1860; la politique de Rome et la politique de Bologne. L'orateur affirme que la France n'a et ne peut avoir envers le Saint-Siége qu'une seule et même politique; une politique de respect et de dévouement. En 1860, comme en 1849, la France a eu le désir sincère et loyal de conserver l'intégrité des Etats de l'Eglise, et entre Bologne et Rome, il n'y a eu de différence que dans les résultats.....

M. Baroche, président du Conseil d'Etat, dit : Qu'il n'opposera pas, l'un à l'autre, les deux discours (de M. Lemercier et de M. Jules Favre); mais qu'il prouvera, qu'entre les théories contraires émises par les deux orateurs, se trouve la vérité. C'est là que le gouvernement s'est tracé la ligne de conduite qu'il a tenue, et qu'il tiendra pour concilier ses devoirs comme défenseur de la religion catholique, et comme gardien de l'intérêt et de l'honneur de la France... (*Moniteur*).

Digitized by Google

XXXV.

Dedans Bolongne voudra laver ses fautes,
Il ne pourra. Au temple du soleil,
Il volera faisant choses si hautes,
En hiérarchie, n'en fut onc un pareil.

VIII. 85.

Louis-Napoléon voudra, par le succès, se faire pardonner à Boulogne des insuccès précédents, il ne pourra. Condamné à une prison perpétuelle, il s'élèvera bientôt au trône de la France, lumière du monde. Il fera choses si hautes que la nation lui donnera le pouvoir le plus absolu qui fut jamais.

Dedans Bolongne voudra laver ses fautes.

Bolongne. — Est-ce Boulogne ou Bologne, une ville de France ou une ville d'Italie? Malte-Brun dit de Boulogne : C'était le port *Gesoriacum*; sous Constantin, il prit le nom de *Bolonia*. Dans un quatrain qui renferme le nom de plusieurs villes du nord, on lit : Brabant et Flandres, Gand, Bruges et Bolongne V. 94. Bolongne est certainement ici pour Boulogne. Nostradamus a dit de même Solongne pour Sologne IX. 13. Le *Theatrum orbis terrarum* publié en 1570, porte Boulongne; à la carte : *Caletensium et Bononiensum ditionis accurata delineatio.* — Enfin, les mots : Temple du soleil disent que Bolongne est *Boulogne*, le mot Temple, au singulier, désignant toujours la France dans les quatrains.

Ses fautes. — M. Guy, historien dévoué à Napoléon III, dit (24) : « La révolution de juillet, on le sait, eut son contre-coup en Italie... Rome n'était pas demeurée étrangère à ce frémissement de tout un peuple, à ses aspirations générales vers une nationalité perdue et qu'on voulait reconquérir. Sollicité d'apporter son concours à ce mouvement, Louis-Napoléon ne vit d'abord que la grandeur du but : des fers séculaires à rompre, et une nation à affranchir. Il obéit aux généreux entraînements de la jeunesse, et entra dans une vaste conspiration qui embrassait toute la péninsule. Mais le secret des conjurés ayant été trahi, il fut forcé de quitter Rome où le mouvement devait s'accomplir, et de se soustraire aux poursuites de la police pontificale. Il alla trouver, à Florence, son frère aîné, Napoléon-Louis, lorsqu'à son arrivée en cette ville, éclatèrent les troubles de la Romagne, lesquels se rattachaient au coup manqué à Rome. Les patriotes romagnols firent appel aux deux princes Bonaparte, qui n'hésitèrent pas à leur accorder le concours de leur nom et de leur épée.... Louis-Napoléon arma précipitamment une troupe peu nombreuse, et, suivi d'un canon qu'il avait mis lui-même en état de servir, il courut s'emparer de Civita-Castellane. Il avait pris cette détermination de lui-même, sans consulter personne..... Il perdit, à Forli, son frère aîné, subitement emporté par une fluxion de poitrine... Le jeune prince tomba malade à Ancône. On devine les dangers qui le menaçaient; on comprend les griefs qu'alléguaient contre lui les deux gouvernements de l'Autriche et de Rome. On sait avec quelle rigueur impitoyable furent traités plusieurs des chefs de l'insurrection de la Romagne. Heureusement, Andromaque était là pour sauver son Astyanax. A l'aide d'un passeport anglais, elle le conduisit, sous un déguisement, à travers l'Italie occupée par les forces de l'Autriche, et de là à Paris, malgré la loi de proscription qui rendait leur présence en France si dangereuse. (L.-Philippe, loin de faire l'application de cette loi qui portait peine de mort, autorisa un court séjour).

» Louis-Napoléon était à peine de retour dans le canton hospitalier de Thurgovie, qu'il fut sollicité de se mettre à la tête de l'insurrection polonaise, née de la révolution de juillet... Il se mettait en route lorsqu'il apprit la prise de Varsovie... Il publia : 1° ses *Rêveries politiques*, suivies d'*Un projet de Constitution*; 2° *Deux mots à M. de Châteaubriand, sur la duchesse de Berry*; 3° *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*. — C'est de ces ouvrages que le célèbre Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*, a dit : « Les ouvrages de Louis-Napoléon Bonaparte annoncent une bonne tête et un noble caractère. Il y a de profonds aperçus qui dénotent de sérieuses études et une grande intelligence des temps nouveaux » (30).

» Le 28 octobre 1836, Louis-Napoléon entrait à Strasbourg... »

Proclamation au peuple français :

« Français !

» Que le souvenir du grand homme qui fit tant pour la gloire et la prospérité de la patrie vous ranime! Confiant dans la sainteté de ma cause, je me présente à vous, le testament de l'Empereur Napoléon d'une main, son épée d'Austerlitz de l'autre. Lorsqu'à Rome, le peuple vit les dépouilles ensanglantées de César, il renversa ses hypocrites oppresseurs. Français! Napoléon est plus grand que César; il est l'emblème de la civilisation au XIXe siècle... Hommes de 1789! Hommes du 20 mars 1815! Hommes de 1830! levez-vous! voyez qui vous gouverne; voyez l'aigle, emblème de gloire, symbole de liberté, et choisissez : Vive la France! Napoléon. »

« Soldats!.. Voyez notre drapeau!... Il ne flotte nulle part où nos armées ont triomphé. Voyez enfin, partout, trahison, lâcheté, influence étrangère, et écriez-vous avec moi : Chassons les barbares du Capitole!... Napoléon. »

« C'en était fait; cet héroïque coup de main qui avait si bien commencé, et qui devait affranchir ce pays, était définitivement manqué en présence d'une cité toute frémissante de sympathie, et d'une garnison dont les trois-quarts ne demandaient qu'à vaincre ou à mourir (64)..... Louis-Napoléon fut transporté aux Etats-Unis, sans jugement sur une frégate française, et le jury de Strasbourg acquitta, par un verdict solennel, tous les amis du prince, restés dans les prisons de cette ville » (67).

Voudra laver ses fautes. — « Le départ d'Angleterre eût lieu le 3 août (1840), au soir. On n'aborda que le six, à trois heures du matin, sur la plage de Wimereux, à une demi-lieue environ de la côte. Napoléon marcha immédiatement sur Boulogne. Il était cinq heures du matin, quand il se présenta à la caserne de cette ville. Il fit les proclamations suivantes (86) :

Au Peuple français :

Français!

« Les cendres de l'Empereur ne reviendront que dans une France régénérée! Les mânes du grand homme ne doivent pas être souillées par d'impurs et hypocrites hommages. Il faut que la gloire et la liberté soient debout à côté du cercueil de Napoléon; il faut que les traîtres à la patrie aient disparu! Qu'ont

Digitized by Google

ils fait, ceux qui vous gouvernent, pour avoir des droits à votre amour? Ils vous ont promis la paix, et ils ont amené la guerre civile et la guerre désastreuse d'Afrique. Ils vous ont promis la diminution de l'impôt, et tout l'or que vous possédez n'assouvirait pas leur *avidité*; ils vous ont promis une administration intègre, et ils ne règnent que par la *corruption*; ils vous ont promis la liberté, et ne protégent que privilèges et abus; ils s'opposent à toute réforme; ils n'enfantent qu'arbitraire et anarchie; ils ont promis la stabilité, et depuis dix ans, ils n'ont rien établi; enfin, ils ont promis qu'ils défendraient, avec conscience, notre honneur, nos droits, nos intérêts, et ils ont vendu notre honneur et abandonné nos droits. Il est temps que tant d'iniquités aient leur terme. Il est temps d'aller leur demander ce qu'ils ont fait de cette France, si grande, si généreuse, si unanime de 1830.... J'espérais, comme vous, que, sans révolution, nous pourrions corriger les mauvaises influences du pouvoir; mais aujourd'hui, tout espoir est évanoui. Depuis dix ans, on a changé dix fois de ministère, et on en changerait dix fois encore, que les maux et les misères de la patrie seraient toujours les mêmes. *Lorsqu'on a l'honneur d'être à la tête d'un peuple comme le peuple français, il y a un moyen infaillible de faire de grandes choses: c'est de le vouloir.*

» Il n'y a, en France, aujourd'hui, que *violence* d'un côté, que licence de l'autre. *Je veux* rétablir l'ordre et la liberté. *Je veux*, en m'entourant de toutes les sommités du pays, sans exception; en m'appuyant sur la *volonté* et *les intérêts des masses*, fonder un édifice inébranlable. Je veux donner à la France des alliances véritables, une paix solide, et non la jeter dans les hasards d'une guerre générale. Français! je vois devant moi *l'avenir brillant de la patrie.* Je sens derrière moi l'ombre de l'Empereur qui me pousse en avant; je ne m'arrêterai que lorsque j'aurai repris l'épée d'Austerlitz, remis les aigles sur nos drapeaux, et le peuple dans ses droits!

A l'armée :

« Soldats!

» La France est faite pour *commander* et elle *obéit*... Soldats! aux armes! vive la France! LOUIS-NAPOLÉON. »

Cette proclamation au peuple diffère de celle adressée de Strasbourg : elle parle d'ordre et de gouvernement ferme. Le chef des insurrections d'Italie et de Pologne, l'écrivain quasi-socialiste disparaît de plus en plus. DEDANS BOLONGNE VOUDRA LAVER SES FAUTES. Il a pénétré *dans Boulogne,* et là, il s'écrie : « Lorsqu'on a l'honneur d'être à la tête d'un peuple comme le peuple français, il y a un moyen infaillible de faire de *grandes choses:* c'est de le *vouloir... Je veux... Je veux...* IL NE POURRA; mais on devine déjà l'homme qui fera GRANDES PROUESSES, CHOSES SI HAUTES.

Il ne pourra au temple du soleil.

Un certain nombre de soldats de la caserne, dit M. Guy, se déclarent pour le prince; l'indécision des autres fait place au sentiment du devoir, à la voix du capitaine Colpuygelier... Forcé de quitter la caserne, le prince essaie d'y rentrer, et, dans le conflit qui s'engage à cette occasion, le prince heurté, pressé par quelques-uns des assistants, lâche, sans le vouloir, la détente d'un pistolet, qu'il tenait à la main uniquement pour sa défense personnelle. La balle va frapper un grenadier qu'elle blesse légèrement. On comprend l'émotion qui dut être la suite de cet accident déplorable, complètement indépendant de la volonté de Louis-Napoléon. Les militaires du 42e, en voyant tomber un des leurs, se regardèrent consternés et indécis. Pendant que le capitaine Colpuygelier profitait du moment pour reprendre son ascendant perdu, le prince prenait son parti, sortait de la caserne et donnait l'ordre à ses amis d'aller avec lui s'emparer de la haute ville. On marcha vers ce point, mais on tenta vainement d'enfoncer les portes. Alors les amis de Napoléon le pressèrent de s'éloigner et de s'embarquer. La chose était facile encore : — « Non, non, s'écria-t-il, dans un mouvement d'héroïque résignation, je ne veux plus quitter la France; je veux mourir au pied de la colonne! » C'est vers ce monument, élevé dans ces lieux à la gloire des armées impériales, qu'il se dirigea en effet. Cependant, la gendarmerie, la troupe de ligne et la garde nationale approchaient. Le prince voulait soutenir leur feu sans y répondre et se faire tuer. Ses amis l'enlevèrent de force et l'entraînèrent vers le rivage. Ils se jetèrent tous ensemble dans une barque qui se trouvait à sec sur la plage, et qu'on traîna jusqu'à la mer avec de grands efforts. La barque chavirait et les fugitifs se débattaient dans les flots, lorsqu'arrivèrent les gendarmes, les gardes nationaux et la troupe de ligne. Sans pitié pour des hommes désormais inoffensifs et désarmés, on tira sur eux. Il y avait là 1,500 à 2,000 hommes contre quinze à vingt personnes sans défense. Deux amis de Louis-Napoléon furent tués à ses côtés : le comte Dumin, polonais, et M. Faure, ancien sous-intendant; plusieurs autres furent grièvement blessés; lui-même fut atteint de trois balles, dont deux percèrent ses habits, et la dernière lui fit une légère blessure au bras. Malgré cette blessure, il se mit à nager, et il se dirigeait rapidement vers le bateau à vapeur qui l'avait amené, le *Château d'Edimbourg*, lorsqu'il fut arrêté par une des embarcations mises en mer pour le rejoindre. On le conduisit au château de Boulogne où il fut enfermé (91)... On l'amena d'abord à Ham, et de là à Paris, où il fut enfermé à la Conciergerie... dans la cellule de l'ignoble et exécrable Fieschi... Le 26 septembre, il comparut devant la cour des pairs... Il fut condamné à une détention perpétuelle, dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume. (102).

AU TEMPLE DU SOLEIL IL VOLERA. — TEMPLE (voir p. 13, la preuve que ce mot, dans les centuries, désigne la FRANCE). A ce mot TEMPLE est joint ici le mot SOLEIL; ailleurs c'est le mot CELIQUE, de Σελας *lumière* VI. 22. J.-C. a toute-puissance au ciel et sur la terre, et Nostradamus dit du DIVIN VERBE... AYANT TOUTE PUISSANCE TANT SOUS SES PIEDS COMME AU SIÉGE CÉLIQUE III. 2... DE TERRE ON CRIE AIDE SECOURS CÉLIQUES III. VII. Ailleurs encore, c'est le mot LUYSANT qui est joint au mot TEMPLE. Les quatrains où se trouvent les mots TEMPLE CÉLIQUE VI. 22, et TEMPLE LUYSANT VIII. 5, sont également interprétés de Napoléon III, ainsi qu'un grand nombre de quatrains qui les suivent et les précèdent.

Nostradamus, comme un *augure*, voit VOLER dans le ciel de la France cet EMPEREUR PACIFIQUE, qui doit ramasser à GAUCHE LE SCEPTRE de L.-Philippe. On a vu que les augures regardaient comme favorable le vol des oiseaux dans la partie GAUCHE du ciel, désigné sous le nom de TEMPLUM.

TEMPLE DU SOLEIL. — Le 1er janvier 1841, Louis-Napoléon écrivait, de la prison de Ham, à une femme illustre d'Angleterre :

Je ne désire pas sortir des lieux où je suis, car ici je suis à ma place : avec le nom que je porte, il me faut l'*ombre* d'un cachot, ou la *lumière* du pouvoir... (M. Guy, 105).

Digitized by Google

On lit dans la proclamation au peuple français faite à Strasbourg :

Du rocher de Sainte-Hélène, un rayon du soleil mourant a passé dans mon âme; je saurai garder ce feu sacré; je saurai vaincre ou mourir pour la cause du peuple (56).

Et dans la proclamation du même jour, adressée à l'armée :

Le soleil de cent victoires a éclairé notre berceau... (58).

Béranger a dit :

Des nations aujourd'hui la première,
France ouvre leur un plus large destin;
Pour éveiller le monde à la lumière
Dieu t'a dit : Brille, étoile du matin!

Il volera faisant choses si hautes.

IL VOLERA. — Le 28 février, Louis-Napoléon est à Paris, qu'il abandonne le lendemain pour reprendre le chemin de l'exil. Au 23 avril, il repousse les offres qui lui sont faites de le nommer représentant. Le 6 juin, quatre départements, celui de la Seine compris, l'envoient à l'assemblée nationale. Le 11, il accepte le mandat, et le 15, il donne sa démission. Après les journées de juin, cinq départements le nomment représentant; élu de Paris, il prend place à l'assemblée, se porte à la présidence de la république, et obtient 5,562,834 voix, et son concurrent le plus sérieux, disposant de l'influence que lui donnait la première charge de l'Etat, n'a que 1,469,166 voix. Le principe d'autorité faisait un pas de plus, dit M. Guy (185), et cette fois, le pas était immense. En 1851, 7,500,000 voix le font président pour dix ans. En 1852, près de 8 millions de Français, le font Empereur héréditaire.

Ceux-là même qui croyaient à un résultat favorable, dit M. Guy (636), ne l'attendait pas tel qu'il se manifesta. En apprenant le nombre des suffrages affirmatifs, la France fut éblouie : sept millions huit cent mille suffrages! Cela tenait presque du miracle. Comme quelques-unes des victoires du héros d'Austerlitz, c'était un succès fabuleux. En lisant les journaux qui annonçaient le fait, tout le monde croyait lire un conte de fées. Et, chose digne de remarque, le chiffre allait toujours croissant depuis quatre ans. En 1848, c'était cinq millions et demi; en 1851, sept millions cinq cent mille; en 1852, c'est près de huit millions. *La popularité du prince montait, montait, montait toujours; et elle atteignait maintenant des sommets si élevés, qu'on les eût crus inaccessibles à l'ambition d'un homme quel qu'il fût.* En tenant compte de l'accroissement des populations, on trouvait encore, toute proportion gardée, que le premier Napoléon lui-même n'avait jamais été *porté si haut*, par la faveur et la reconnaissance publiques.

FAISANT CHOSES SI HAUTES. — Le Prophète dit ici que, dans le temps même où Louis-Napoléon VOLERA, s'élèvera au pouvoir, il fera CHOSES SI HAUTES que, EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL. C'est la conduite que le prince tint avant d'être Empereur, qui lui fit donner ce titre par la nation. Ailleurs, le Prophète dira : qu'EMPEREUR, il fera GRAND PROUESSE.

« Il fallait enfin suspendre toutes ces mauvaises institutions, qui n'avaient fait qu'agiter le pays ou le tromper, dit M. Guy, suspendre la presse, la Constitution, dissoudre l'Assemblée et le Conseil d'État, éteindre ces brandons de discorde et de guerre civile. C'est ce que fit Louis-Napoléon; il jouait sa tête dans cette terrible partie, il ne l'ignorait pas; mais que lui importait? il se sacrifiait à l'intérêt public. A six heures du matin, le 2 décembre, l'assemblée nationale et ses dépendances étaient environnées et occupées par trois bataillons. M. de Persigny, le ministre actuel de l'intérieur, présidait à cette opération. Une heure après, les régiments des trois divisions de l'armée de Paris se rangeaient par brigades et occupaient le quai d'Orsay, le Carrousel, le jardin des Tuileries, la place de la Concorde et les Champs-Elysées. A la même heure où les troupes cernaient le palais législatif, on arrêtait, dans leurs domiciles, MM. Changarnier, Cavaignac, Lamoricière, Leflô, Bedeau, Charras, Charles Lagrange, Greppo, Thiers, Baze, etc., et plusieurs démagogues dangereux, chefs de sociétés secrètes. Pendant que ces arrestations s'opéraient et que Paris se hérissait de bayonnettes, de nombreux agents appliquaient sur les murs de Paris les documents suivants :

Composition du ministère. — Décret au peuple français.

« LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

» Décrète :

» Article 1er. L'Assemblée nationale est dissoute;

» Art. 2. — Le suffrage universel est rétabli, la loi du 31 mai est abrogée.

» Art. 3. — Le peuple français est convoqué dans ses comices, à partir du 14 décembre jusqu'au 21 décembre suivant.

» Art. 4. — L'état de siége est décrété dans l'étendue de la 1re division militaire.

» Art. 5. — Le conseil d'Etat est dissous.

» Art. 6. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

» Fait au palais de l'Elysée, le 2 décembre 1851.

» LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

» *Le ministre de l'intérieur*,

» DE MORNY.

» Est-il maintenant, continue M. Guy (377), nécessaire de faire ressortir le service rendu à la France, par l'énergique volonté qui fit le 2 décembre? Le pays arraché aux intrigues parlementaires, arrêté sur le bord de l'abîme où il allait tomber, la sécurité renaissante, le travail ranimé de toutes parts, les salaires en hausse, partout les signes de la prospérité, les fonds publics en voie d'ascension à la Bourse; les vins, les blés, les eaux-de-vie, la veille sans acheteurs, dépréciés sur le marché, et tout-à-coup demandés, recherchés avec accroissement dans leur valeur: telles furent les conséquences immédiates du coup-d'État.

» Parmi les proclamations que vit éclore cette courte période du 10 au 20 décembre, nous prenons au hasard celle-ci, que signa un homme honorable dans l'industrie :

Aux ouvriers en bâtiments :

« Ouvriers!

» Plus que tous autres, vous avez souffert de l'état de malaise qui dure depuis tantôt quatre ans, malaise qui appauvrit la société pour la ruiner, et la précipiter bientôt dans les hasards d'une révolution terrible.

» Comme vous, étranger à la politique, à tous les partis, je ne veux vous parler que de ce qui vous intéresse; car nos intérêts sont communs.

Digitized by Google

» Avant la révolution de février 1848, 70,000 ouvriers environ de tous corps d'état trouvaient facilement chaque année, dans Paris, un travail honorable et lucratif; en 1848, ce nombre descendit à 12,550; au 1er avril 1849, il n'était plus que de 4,950. Ces chiffres sont assez éloquents pour se passer de tous commentaires. Depuis, sans doute, le nombre des ouvriers occupés a été toujours croissant; cependant, malgré les efforts et le bon vouloir du Gouvernement et de l'édilité parisienne, ce nombre a toujours été très-restreint. La raison, faut-il vous la dire? Mais vous la connaissez tous : c'est que la confiance ne se décrète pas, et sans confiance les capitaux ne s'exposent pas; or, vous n'ignorez pas que dans le bâtiment il faut beaucoup d'argent.

» Il n'était donné à personne de prévoir la fin prochaine de cet état alarmant, intolérable; état de torpeur, de paralysie, de marasme et de misère profonde.

» La question vient enfin d'être posée nettement, courageusement. Il appartient à tous et à chacun de concourir à sa solution pacifique.

» Je ne doute pas que, dans cette circonstance, dans cet acte solennel, vous ne soyez aussi dévoués à l'ordre que vous êtes courageux au travail.

» Point d'abstention! S'abstenir, ce serait clairement démontrer votre indifférence devant l'urne électorale; ce serait prouver le peu de cas que vous faites d'un droit pour lequel vous avez hautement réclamé et qui vient de vous être rendu. Point d'abstention! le vote, dans la circonstance actuelle, est plus qu'un droit, c'est un devoir : devoir impérieux, sacré; c'est presque un sacerdoce.

» *Oui* ou *non*, *ordre* ou *désordre*; *oui* ou *non*, *travail* ou *chômage*; *oui* ou *non*, prospérité ou misère profonde. Tels sont les deux termes dans lesquels se trouve étroitement renfermée la question à résoudre.

» *Oui*, c'est l'anarchie terrassée, l'ordre rétabli, la confiance revenue, les capitaux abondants, le travail sous toutes les formes; c'est notre réseau de chemin de fer activement continué et bientôt achevé (et vous n'ignorez pas que la promptitude et la facilité des transports : c'est la vie à bon marché); c'est le Louvre terminé, la rue de Rivoli prolongée, la Bibliothèque nationale réédifiée; c'est l'ouverture des rues des Écoles et de Strasbourg; ce sont les Halles, ce palais du peuple, commencées et bientôt achevées. *Oui*, c'est, en un mot, le travail sous ses formes multiples, c'est la prospérité.

» *Non*, c'est la révolution continuée, l'anarchie ressuscitée; c'est le chômage, la misère décuplée; c'est la terreur, la guerre civile. *Non*, ce sont les abominations, les monstruosités, les saturnales dont on vient de voir des exemples dans une partie de la France, reprises, continuées et poussées jusqu'aux limites les plus extrêmes. *Non*, c'est, en un mot, l'invasion des barbares, et de plus la guerre civile.

» Vous, dont toute la politique consiste dans le travail, et qui ne demandez qu'à vivre honorablement des fruits de votre labeur, vous déposerez, dimanche prochain, dans l'urne électorale, un : *Oui*.

L. Lefaure, fils,
Entrepreneur de bâtiments (390).

Votants.	8,116,773
Oui.	7,439,216
Non.	640,737
Annulés comme irréguliers. .	36,820

Le 31 décembre, le prince répondit à la commission chargée du recensement général des votes émis :

« Messieurs,

» La France a répondu à l'appel loyal que je lui avais fait. Elle a compris que je n'étais sorti de la légalité, que pour rentrer dans le droit. Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre en justifiant un acte qui n'avait d'autre but que d'épargner à la France et peut-être à l'Europe des années de troubles et de malheurs.

» Je vous remercie d'avoir constaté officiellement combien cette manifestation était nationale et spontanée.

» Si je me félicite de cette immense adhésion, ce n'est pas par orgueil, mais parce qu'elle me donne la force de parler et d'agir, ainsi qu'il convient au chef d'une grande nation comme la nôtre. — Je comprends toute la grandeur de ma mission nouvelle, je ne m'abuse pas sur ses graves difficultés. Mais avec un cœur droit, avec le concours de tous les hommes de bien qui, ainsi que vous, m'éclaireront de leurs lumières et me soutiendront de leur patriotisme, avec le dévouement éprouvé de notre vaillante armée; enfin, avec cette protection que demain je prierai solennellement le ciel de m'accorder encore; j'espère me rendre digne de la *confiance que le peuple continue de mettre en moi*. J'espère assurer les destinées de la France, en fondant des institutions qui répondent à la fois, et aux instincts démocratiques de la nation, et à ce désir exprimé unanimement d'avoir désormais un pouvoir fort et respecté. En effet, donner satisfaction aux exigences du moment, *en créant un système qui reconstitue l'autorité sans blesser l'égalité*; sans fermer aucune voie d'amélioration, c'est jeter les véritables bases du seul édifice capable de supporter plus tard une liberté sage et bienfaisante (394).

Nostradamus renferme ce discours dans les quelques mots dont il se sert dans sa lettre pour peindre le gouvernement de Napoléon III : SERVITUDE BÉNIGNE ET VOLONTAIRE DU PEUPLE, UNIVERS SOY REMETTANT A LA PROTECTION DE MARS.

En hiérarchie n'en fut onc un pareil.

« Voilà donc, dit M. Guy (399), le Prince investi d'une sorte d'omnipotence. La France vient de faire pour lui ce que Rome antique faisait, dans les jours de péril, pour ses grands hommes. Elle l'a revêtu d'une véritable dictature, qui n'a d'autres limites que celles où l'enfermeront sa raison et son zèle éclairé pour le bien général. »

Le 29 mars, Napoléon disait, en présence de l'élite de la France et de l'Europe, du corps diplomatique, du Conseil d'État, du Sénat, du Corps législatif et des hauts fonctionnaires :

« Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

» La dictature que le Peuple m'avait confiée cesse aujourd'hui. Les choses vont reprendre leur cours régulier. C'est avec un sentiment de satisfaction réelle que je viens proclamer ici la mise en vigueur de la Constitution; car, ma préoccupation constante a été non-seulement de rétablir l'ordre, mais de le rendre durable, en dotant la France d'institutions appropriées à ses besoins... (510). »

Le 1er décembre de la même année, le Prince est déclaré EMPEREUR, EN HIÉRARCHIE N'EN FUT ONC UN PAREIL. (ONC, *unquam*, jamais).

Que le lecteur examine la marche de ce quatrain : 1° les fautes; 2° tentative de Boulogne; 3° insuccès de cette tentative; 4° l'homme qui a échoué régnera en France; 5° dans le temps où la France sera la lumière du monde; 6° il s'élèvera peu à peu au pouvoir absolu; 7° En faisant actions du génie le plus haut; 8° jamais homme n'aura eu un pouvoir égal.

Digitized by Google

XXXVI.

Au déserteur de la grande forteresse,
Après qu'aura son lieu abandonné,
Son adversaire fera grand prouesse,
L'Empereur tost mort sera condamné.

VI. 65.

Après que L.-Philippe aura abandonné son trône au déserteur de la grande forteresse de Ham, Louis-Napoléon, qui se sera déclaré son adversaire à Strasbourg et à Boulogne, fera grandes prouesses : Empereur, il ne tardera pas à être condamné à mort par les sociétés secrètes, ainsi que le marquent les quatrains V. 8. 9. 10. sur la conspiration d'Orsini. Mais comme le disent ces quatrains: Dieu le protégera, et avec lui la France.

Au déserteur de la grande forteresse [1],
Après qu'aura son lieu abandonné.

Au déserteur. — Le 14 janvier 1846, Louis-Napoléon écrivit à Louis-Philippe :

Sire,

Ce n'est pas sans une vive émotion que je viens m'adresser à votre Majesté, pour lui demander la permission de quitter la France, pour un temps très-court. Depuis cinq ans, le bonheur de respirer l'air de ma patrie a compensé pour moi les tourments de la captivité. Mais l'âge et les infirmités de mon père réclament impérieusement mes soins. Il a fait appel au concours de personnes bien connues par leur attachement à votre Majesté, et il est de mon devoir de joindre mes efforts aux siens. Le conseil des ministres n'a pas pensé que la question fut de sa compétence. Je m'adresse donc à vous, plein de confiance dans l'humanité de vos sentiments, et je soumets ma requête à votre haute appréciation. Votre Majesté, j'en suis convaincu, comprendra une démarche qui, d'avance, engage ma gratitude, et touché de l'isolement d'un proscrit qui a su gagner, sur le trône, l'estime de toute l'Europe, elle exaucera les vœux de mon père et les miens.

Je vous prie, etc., etc. L.-N. Bonaparte.

Le prince avait terminé sa lettre au ministre Duchâtel, par ces mots :

Je vous déclare donc, Monsieur, que si le gouvernement français consent à me permettre le voyage de Florence, pour y remplir ce devoir sacré (visiter son père mourant), je promets, sur l'honneur, de revenir et de me remettre à sa disposition, aussitôt qu'il m'en exprimera le désir.

« On voulait, dit M. Guy (120), que le prince s'abaissât à la face de la France, qu'il demandât sa grâce. On avait essayé vainement de le tuer sous le ridicule, on s'occupait de le perdre par la honte. Cette lâcheté, on voulait d'abord qu'il la fît en termes explicites et formels ; puis, on parut se contenter de termes équivoques, qui n'en révoltèrent pas moins la fierté du captif. — « Plutôt mourir mille fois en prison, s'écria-t-il, que d'avilir mon caractère ! Mon père me pardonnera, et il comprendra les motifs qui m'empêchent d'aller fermer ses yeux..... » — L'évasion était le seul moyen qui lui restât d'accomplir son devoir filial. Ce moyen, qu'il avait d'abord rejeté, il se détermina à s'en servir..... Le 25 mai 1846, au soir, Charles Thelin, domestique du prince, avait eu soin de retenir, à Ham, un cabriolet pour le lendemain, prétextant un voyage à faire à Saint-Quentin. Deux jours avant, le 23 du même mois, des voyageurs anglais étant venus rendre visite au prince, lui avaient, sur sa demande, prêté leurs passeports. Le 26, à sept heures du matin,

(1) Longtemps après avoir interprété ce quatrain, je fus frappé de ce qu'il différait essentiellement d'un grand nombre d'autres, en ayant l'air de supposer les personnages déjà connus. Je regardais alors le quatrain précédent, et je vis que sa première moitié s'applique à ce même évènement, et définit, on ne peut mieux, ceux qu'on voit en jeu dans le quatrain suivant. Mais comme il m'est impossible de l'interpréter tout entier, je le place ici en note, j'y joins l'interprétation des premiers vers, mes recherches sur les derniers, et je laisse au temps ou au lecteur, le soin de prouver que ce quatrain, en effet, ne doit pas être séparé du suivant qu'il explique :

Le défaillant en habit de bourgeois,
Viendra le Roy tenter de son offense,
Quinze soldats la pluspart Ustageois,
Vie dernière et chef de la Chevance.

IV. 64.

Le défaillant en habit de bourgeois. — Puisque ce défaillant doit venir tenter le roy de son offense, on ne doit pas interpréter Défaillant, de mourir. *Défaillir*, faire défaut, manquer. Avant que la lumière du jour vînt à défaillir (Wailly). — Le *prince* Louis-Napoléon disparaît de la prison sous des vêtements d'*homme du peuple*.

Viendra tenter le Roy de son offense. — *Tenter*, solliciter. — *Tentare*, sonder, tâcher de gagner. — *Judicium cum pecunia* (Cic), essayer d'acheter un jugement. — *Flumen pede* (Cic), tâter l'eau d'un fleuve avec le pied (Wailly). Le *prince* en était venu à *prier L.-Philippe, à l'occasion de la tentative de Boulogne*, de lui permettre de se rendre auprès de son père mourant. — Offense. Ce mot, pris pour *faute*, rappelle ce vers : Dedans Boulongne voudra laver ses fautes.

Quinze soldats la pluspart ustageois. — Ces mots se rapportent au dernier vers : Vie dernière et chef de la chevance. Mais ces Ustageois doivent-ils mourir ou causer la mort ? et qui sont-ils ? On trouve dans le dictionnaire de Mac-Carthy : *Uson, Ustaritz, Ustaros, Uster*. — Usson et Ustarritz seuls sont en France, et le mot Ustarritz seul de ces deux, et même de tous ceux qu'on vient de citer, se rapproche d'Ustageois. Ustarritz est à 2 myriam. 1/2 S. de Bayonne, et forme le triangle avec Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. — Un quatrain dit bien : Entre Bayonne et Saint-Jean-de-Luz sera posé de mars le promontoire VIII. 85 ; mais faut-il voir Ustageois dans Ustarritz, comme on voit Albigeois dans Albi ? — Le Prophète, ici, change un peu le nom de lieu, sans doute pour rappeler le mot grec Ουταζω f. ασω blesser, frapper. On sait que l'*u* se prononce *ou* : de *Lupus*, on a fait Loup ; de *ultra*, outre.

Vie dernière. — On dit les derniers jours de la vie, l'extrémité de la vie ; et le Prophète a dit : Dans le conflit le grand qui peu valloit a son dernier fera cas merveilleux II. 55. — Et. Est-ce une conjonction ou une préposition latine ? Chef de la Chevance. *Chevance*, dit Joubert, tout le bien d'un particulier ; *Alicujus sensus, fortunæ omnes* (Cic.). Le Prophète a dit dans le sens de ce mot : Spoliant Jupiter de tous ses honneurs et dignités. — *Chevance*, dit le *Glossaire* de la langue romane, bien, faculté, héritage, possession, ruse, expérience, richesse, bonne fortune. Faire chevance : amasser des richesses (*Glossaire*).

Je laisse à plus habile, je devrais dire à plus hardi, l'interprétation de mots par trop voilés, pour fournir aujourd'hui une explication satisfaisante. Cependant, pour ajouter une nouvelle force au quatrain que j'interprète ici, je dois insister sur ce point, que ces premiers mots : Le défaillant en habit de bourgeois, viendra tenter le roi de son offense, sont très-heureusement placés avant le quatrain : Au déserteur de la grande forteresse, après qu'aura son lieu abandonné, etc. Si ces derniers vers doivent être interprétés un jour des derniers évènements de la vie de Napoléon III, on remarquera que la marche tout entière de ce quatrain est la même que celle du quatrain suivant : les deux premiers vers sont consacrés à l'évasion de la forteresse de Ham ; les deux derniers à des particularités d'un règne venu longtemps après.

Digitized by Google

Louis-Napoléon, après avoir coupé ses moustaches et son impériale, s'être noirci, avec de la peinture, les mains et le visage, passa, par-dessus son gilet, une grosse chemise de toile coupée à la ceinture; se couvrit d'une blouse et d'un pantalon bleu, plaça sur sa tête une perruque noire et une mauvaise casquette, chaussa des sabots, mit dans sa bouche une pipe de terre, et posa une planche sur son épaule, comme font les menuisiers. Malgré le danger qu'il pouvait y avoir à garder sur lui des papiers qui dénonçaient son identité, il n'avait pas voulu se séparer de deux lettres, l'une de sa mère, l'autre de l'Empereur. On comprendra l'importance religieuse qu'il attachait à celle-ci, quand on saura qu'elle renfermait un passage ainsi conçu :

« J'espère que Louis-Napoléon grandira pour se rendre digne des destinées qui l'attendent. »

» C'était de lui qu'il s'agissait. *Ainsi vêtu en ouvrier, le Prince* descendit l'escalier qui conduisait à son appartement, précédé de Charles Thélin, qui avait demandé, la veille, au commandant du fort, la permission de sortir pour aller à Saint-Quentin. Tenant la planche de manière à masquer son visage, il traversa les cours, la loge du concierge, et franchit enfin la dernière grille, non sans avoir risqué plusieurs fois d'être reconnu, durant ce court trajet, tantôt par les sentinelles, tantôt par les ouvriers employés depuis quelques jours au château, pour des travaux de réparation. — Enfin, après cinq ans de captivité, Louis-Napoléon redevenait libre... Arrivé en Angleterre, il se hâta d'écrire la lettre suivante à M. de Saint-Aulaire, ambassadeur français à Londres :

« Monsieur le Comte,

» Je viens déclarer avec franchise, à l'homme qui a été l'ami de ma mère, qu'*en m'échappant de ma prison*, je n'ai eu nullement le projet de recommencer, contre le Gouvernement français (SON ADVERSAIRE), des tentatives qui m'ont été si désastreuses; mon seul but a été d'aller voir mon vieux père... Je vous prie d'informer le Gouvernement français de mes intentions pacifiques, et j'espère que cette déclaration toute spontanée de ma part, hâtera la délivrance des amis que j'ai laissés en prison.

» Londres, ce 28 mai 1846. L.-N. BONAPARTE. »

GRANDE FORTERESSE. — On lit dans le *Mag. Universel.* (III. 244). « Le château de Ham est occupé par deux compagnies d'élite et une compagnie d'artillerie, formant à peu près quatre cents hommes en tout. Les ponts sont dressés après huit heures du soir. Au reste, *la forteresse est sur le même pied que les places de guerre.* La petite ville de Ham est entourée de fossés et de terrains plus bas que son sol. En sa qualité de *ville de guerre*, elle a servi de prison, en 1816, au général Moncey, qui avait refusé de juger le maréchal Ney. Ham n'a que trois portes : la porte Noyon, la porte Saint-Quentin et la porte de la Fère; elle ne renferme que 1,900 habitants. »

La forteresse de Ham est plus qu'un fort, et moins qu'une place de guerre : le mot GRANDE FORTERESSE convient très-bien à l'importance de Ham. On sait que les ministres de Charles X y ont été incarcérés. — Du fond de cette prison, Louis-Napoléon a écrit cette lettre singulièrement remarquable (M. Guy, 110) :

« Citadelle de Ham, 22 mai 1841.

« En ce qui touche ma position légale, la Cour des Pairs a créé pour moi une pénalité exceptionnelle. En me condamnant à un emprisonnement perpétuel, on n'a fait que légaliser le *décret du Destin*, qui voulait que je fusse *prisonnier de guerre.* On a essayé d'adoucir la politique par l'humanité, en m'infligeant la peine la moins dure pour le plus longtemps possible. Mais dans l'application, le Gouvernement est allé au-delà des intentions que j'aime à attribuer à mes juges... Par une foule de moyens trop longs à énumérer, il semble que l'on prenne à tâche de me faire sentir ma captivité à chaque minute du jour, et de faire retentir à mes oreilles ce cri funèbre et incessant : *Malheur aux vaincus!*... Le traitement que j'endure est donc tout-à-fait injuste, illégal et inhumain. Si on croit arriver ainsi à me *réduire*, on se trompe. Ce n'est pas l'outrage, c'est la bienveillance qui subjugue les cœurs de ceux qui savent souffrir. « L.-N. B. »

Ces expressions : *prisonnier de guerre... malheur aux vaincus! réduire*, montrent bien que Louis-Napoléon se posait en adversaire de L.-Philippe. On se demande en voyant ces mots de la lettre : *Le décret du Destin voulait que je fusse prisonnier de guerre*, si ce prince a connu, d'une manière certaine, ses destinées; plusieurs paroles qu'on lui prête, le feraient croire encore. Pie IX, dit-on, sait le sort qui l'attend. Mahomet, Ab-del-Kader, l'Impératrice Joséphine et une foule d'autres personnages historiques ont dit avant leur élévation, ce que l'avenir leur réservait.

Après qu'aura son lieu abandonné.

Nostradamus a dit d'un roi anglais : LE ROY DES ISLES SERA CHASSÉ PAR FORCE, MIS A SON LIEU QUI DE ROY N'AURA SIGNE X. 22. CENT FOIS MOURRA LE TYRAN INHUMAIN, MIS A SON LIEU SAVANT ET DÉBONNAIRE X. 90. On voit que le Prophète emploie le mot LIEU pour trône. On a vu aux mots : DE ROY VIENDRA EMPEREUR PACIFIQUE (p. 42), qu'il fait succéder Louis-Napoléon à Louis-Philippe. Il a fait succéder également Napoléon Ier à Louis XVI, SUCCÉDERA A SACRÉE MONARCHIE VI. 57.

Son adversaire fera grand prouesse.

SON ADVERSAIRE. — On lit dans la lettre citée déjà :

« Citadelle de Ham, 22 mai 1841.

» ... La politique a des droits que je ne prétends pas contester : que le Gouvernement agisse à mon égard comme envers un ennemi; qu'il me prive des moyens de lui nuire, je n'aurai pas à me plaindre. Mais en même temps, sa conduite sera inconséquente, s'il me traite comme un prisonnier ordinaire; moi, fils d'un roi, neveu d'un empereur, et allié à tous les souverains de l'Europe. Quand j'en appelle aux alliances étrangères, je n'ignore pas qu'elles n'ont jamais protégé le *vaincu* et que le malheur brise tous les nœuds; mais le gouvernement français devrait reconnaître le principe qui m'a fait ce que je suis, car c'est par ce principe qu'il existe lui-même. La souveraineté du peuple a fait mon oncle empereur, mon père roi et m'a fait prince français par ma naissance. N'ai-je donc pas droit au respect et aux égards de tous ceux pour qui la voix d'un grand peuple, la gloire et l'infortune sont quelque chose? (109). »

Il avait dit aux Pairs, le 26 septembre 1840 :

Un dernier mot, Messieurs, je représente devant vous un principe, une défaite, une cause. Le principe, c'est la souveraineté du peuple; la cause, celle de l'Empire; la défaite, Waterlo! Le principe, vous l'avez reconnu; la cause, vous l'avez servie; la défaite, vous avez voulu la venger. Non, il n'y a pas de désaccord entre vous et moi, et je ne veux pas croire que je puisse être dévoué à porter la peine des défections d'autrui.

Digitized by Google

Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter, comme juge de mes volontés et de mes actes, une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne dans la *lutte qui s'ouvre, il n'y a qu'un vainqueur et un vaincu* Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous, et je ne veux pas de générosité (99).

FERA GRAND PROUESSE. — D'autres quatrains sur Napoléon III, parlant des guerres de Crimée, d'Italie et même de Chine, on renvoie les preuves historiques de ces mots : FERA GRAND PROUESSE, à ces divers quatrains, d'autant mieux qu'il est inutile de rappeler ici ce que les yeux ou les oreilles de tous ont vu ou entendu.— Le mot PROUESSE peut s'entendre également de la répression de l'anarchie à l'intérieur et des merveilles de tout ce règne. (Voir aux mots : FERA CHOSES SI HAUTES).

L'Empereur tost mort sera condamné.

Le *déserteur de la grande forteresse* est aujourd'hui EMPEREUR, depuis plus de sept ans. On ne peut donc entendre ce vers d'un assassinat accompli TOST après l'arrivée au pouvoir. On sait que des conspirations ont attenté aux jours de l'Empereur, à diverses reprises ; qu'une, en particulier, la plus forte et la dernière, a eu son effet cinq ans après la proclamation de l'Empire, et qu'elle se trouve clairement prédite dans les douze vers qui viennent après l'annonce de l'EMPEREUR PACIFIQUE. On peut donc croire que ce dernier vers du quatrain a eu son accomplissement depuis longtemps.

XXXVII.

Lorsqu'on verra les deux licornes,
L'une baissant, l'autre abaissant,
Monde au milieu pilier aux bornes,
S'enfuyra le neveu riant.

VII. 43 (1)

Lorsqu'on verra les deux pouvoirs qui représenteront la nation française, le pouvoir exécutif, L.-Philippe, baisser devant la minorité du pouvoir législatif qui réclamera la Réforme et mettra le ministère en accusation, le peuple s'interposer, renverser les deux pouvoirs et ne s'arrêter dans son œuvre de révolution sociale qu'à la voix d'un homme éloquent et ferme porté au gouvernement provisoire, le neveu de l'Empereur s'enfuira d'Angleterre où la diplomatie de L.-Philippe l'aura retenu. Il accourra de l'exil, souriant à l'avenir. Dans cette même année 1848, dont on trouve le nombre dans les mots LICORNES, MONDE ET PILIER, il sera élu président de la République française.

(1) L'édition de 1566 n'a que quarante-deux quatrains à la septième centurie. Le quatrain qu'on explique ici n'y figure pas non plus que le 44e sur la mort de Louis XVI. Mais on voit ces quatrains dans les éditions de 1608, de 1669 et 1697, et sans nul doute dans d'autres antérieures. Nostradamus ayant dit que ces trois dernières centuries parachevaient la milliade, on doit supposer que la centurie VIIe a été complétée comme les autres; mais où retrouver les 36 quatrains qui manquent? Le Traducteur a confiance qu'on les trouvera s'ils existent, ou mieux, s'ils ont jamais existé. Une prophétie ne peut se perdre avant d'avoir été connue.

Le lecteur me croira difficilement si je lui dis que j'ai trouvé l'explication de ce quatrain en un instant de réflexion. Il n'y a rien de plus vrai cependant. Mais pourquoi ne pas me croire? Mon travail d'interprétation doit nécessairement perdre considérablement de son mérite aux yeux du plus grand nombre en le réduisant à une sorte de jeu de patience dont il a suffi de connaître la marche pour en avoir la solution la plus prompte et la plus facile. Mais si le travail du Traducteur devient moins extraordinaire, l'œuvre du Prophète grandit encore d'une manière prodigieuse, et il y a, à mes yeux, compensation : le Prophète se renferme donc dans un cercle fort étroit où on est toujours sûr de le trouver; il a donc, en effet, placé des points de repère à ces quatrains qui les adaptent les uns aux autres.

Je crois voir un homme auquel on donne en mains mille petits carrés de papiers. Ils sont tous semblables en apparence; seulement il y a dessus quelques traits. Tout ce que ces traits disent d'abord à notre homme, c'est qu'il a en main une carte muette, découpée. Il faut la reconstruire, grand embarras ! où placer le premier carré venu, comment même le tourner : chacun de ses côtés peut aussi bien être pris pour le haut que pour le bas, pour la droite que pour la gauche. Plusieurs quatrains ne sont pas entièrement séparés les uns des autres : en voici deux, en voici cinq, en voici dix, en voici douze qui se tiennent par un coin ; ceci facilitera bien un peu la reconstruction de la carte. Maintenant une remarque importante, la plus importante qui puisse être faite. Ces carrés sont de diverses couleurs en raison sans doute de la diversité des provinces. Notre homme fait autant de paquets de carrés qu'il y a de couleurs différentes, se réservant de revenir ensuite à chaque carré et d'y examiner le tracé des fleuves ou des côtes. Cette seule remarque va faire que le travail, jugé d'abord impossible, ne sera plus qu'un jeu ; et maintenant pour peu que chaque carré renferme quelques traits caractéristiques, il sera impossible de reconstruire la carte de deux manières différentes.

Pas un lecteur ne dira ici : Mais que devient la dignité du Prophète au milieu de ces petits moyens. Le Prophète est d'autant plus digne qu'il se met davantage à la portée du plus grand nombre pour le temps où il devra convaincre tout le monde

Lorsqu'on verra les deux licornes.

LICORNE, animal sauvage qui a une longue corne au milieu du front. (Wailly). La corne, défense de plusieurs grands animaux a été pris comme emblème de la puissance et de la royauté par les écrivains sacrés.

Apocalypse XVII, 3 : Je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, pleine de noms et de blasphème, qui avait sept têtes et dix cornes... 12 : les dix cornes que tu as vues sont dix rois qui n'ont pas encore reçu leur royaume; mais ils recevront comme rois la puissance à la même heure après la bête.

Daniel, VII, 7 : Cette bête avait dix cornes. 8 : Je considérais ces cornes et je vis une petite corne qui sortait du milieu des autres : trois de ces premières cornes furent arrachées devant elle; cette corne avait des yeux comme les yeux d'un homme et une bouche qui disait de grandes choses... 21 : et comme je regardais attentivement, je vis que cette corne faisait la guerre contre les saints et avait l'avantage sur eux (PRÆVALEBAT EIS — ABAISSANT)... 24 : Les dix cornes de ce même royaume sont dix rois qui régneront; et il s'en élèvera après eux un autre qui sera plus puissant que ceux qui l'au-

Digitized by Google

ront devancé, et il *abaissera* trois rois (et tres reges humiliabit. *La corne abaissera trois rois*).

Idem VIII. 3. : Je levai les yeux et je vis un bélier qui se tenait devant le marais : il avait les cornes élevées, et l'une était plus élevée que l'autre et croissait peu à peu... 4. Après cela, je vis que le bélier donnait des coups de corne contre l'Occident, contre l'Aquilon et contre le Midi, et toutes les bêtes ne pouvaient lui résister ni se délivrer de sa puissance, et il fit tout ce qu'il voulut, et il devint fort puissant... 5. J'étais attentif à ce que je voyais, et en même temps un bouc vint de l'Occident sur la face de toute la terre, et il ne touchait point la terre ; et ce bouc avait une corne fort grande entre les deux yeux, etc....

David a dit, Ps. CXI, 9 : *Justus...* CORNU *ejus exaltabitur in gloria.* Le Maistre de Sacy traduit ainsi ces mots : Sa *puissance* sera élevée et comblée de gloire.

Les écrivains profanes ont employé le même mot au figuré :

CORNU au figuré *obvertere cornua alicui*, tourner ses cornes contre quelqu'un (proverbe), lui en vouloir... *cornua alicui addere* (Hor.) relever le courage de quelqu'un. *Cornua sumere*, reprendre courage. *Cornua disputationis*, arguments pressants dans une discussion. (Wailly).

Les licornes figurent comme supports dans les armes de la Noblesse et de plusieurs États.

LES DEUX LICORNES. Nostradamus qui a dit que L.-Philippe n'aurait pas seul le pouvoir : UN DUBIEUX NE VIENDRA LOIN DU RÈGNE... ET TOST AU RÈGNE SERONT FAITS PARTIAUX, p. 25 et 26, représente les deux pouvoirs du gouvernement de 1830. Le Pouvoir exécutif et le Pouvoir législatif par DEUX LICORNES : chaque CORNE étant le symbole d'un pouvoir.

L'accord des deux licornes existe dès le lendemain de la révolution de 1830.

Proclamation de L.-Philippe.

...« Les Chambres vont se réunir; elles aviseront aux moyens d'amener le règne des lois et le maintien de l'ordre.

Une Charte sera désormais une vérité.

L.-P. D'ORLÉANS. »

Proclamation de la Chambre.

« Français!

La France est *libre*. Le *pouvoir absolu* levait son drapeau ; l'héroïque population de Paris l'a abattu...

Le duc d'Orléans est dévoué à la cause nationale et *constitutionnelle*; il en a toujours défendu les intérêts et professé les principes. Il respectera *nos droits*, car il tiendra de nous les *siens*. Nous nous assurerons par des lois toutes les garanties nécessaires pour rendre la liberté forte et durable...

Français! le duc d'Orléans lui-même a déjà parlé, et son langage est celui qui convient à un peuple libre Les Chambres vont se réunir, vous dit-il; elles aviseront aux moyens d'amener le règne des lois et le maintien des droits de la Nation.

La Charte sera désormais une vérité. »

Charte constitutionnelle.

Art. 12. La personne du roi est inviolable et sacrée; les ministres sont responsables. Au *roi seul* appartient la *puissance exécutive.*

Art. 14. La *puissance législative* s'exerce collectivement par le roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés.

Art. 15. La proposition des lois appartient au roi, à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés. Néanmoins, toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des députés....

Art. 40. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le roi.

Art. 41. L'impôt foncier n'est consenti que pour *un an*. Les impôts indirects peuvent l'être pour plusieurs années.

Art. 42. Le roi convoque chaque année les deux Chambres, les proroge; mais dans ce cas, *il doit* en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois....

Lutte entre les DEUX LICORNES.—On lit dans les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (IV. 24.) : « Les parlementaires ne se contentèrent pas d'abuser des droits consacrés par la Charte, ils vinrent encore proposer et défendre une nouvelle et funeste doctrine politique : *Le roi règne et ne gouverne pas.* Ce furent surtout ceux qui l'avaient élevé au trône qui lui refusèrent jusqu'au dernier moment les moyens de gouverner. Un jour, dans une discussion fort animée, les députés dévoués aux chefs du parti parlementaire, à MM. Thiers, Rémusat, Duvergier de Hauranne, Odillon-Barrot, établissaient que l'initiative de toutes les lois devait venir de la Chambre, que la Chambre devait dissoudre les ministères et choisir de nouveaux ministres, en un mot, que le roi devait régner et ne jamais gouverner.

L'opposition de la majorité de la Chambre des députés à une mesure du Gouvernement ou du Pouvoir exécutif entraîne la chute des ministres choisis par le roi. L.-Philippe ne put obtenir de la Chambre une augmentation de sa liste civile, et se vit refuser des dotations pour ses enfants.

L.-Philippe, dans le discours du trône (1848), met cette phrase blessante pour la minorité de la Chambre des députés :

« Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ennemies et aveugles, une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'Etat, le moyen assuré de surmonter tous les obstacles et de satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. »

C'est au milieu de ces préoccupations politiques qui deviennent de jour en jour plus sérieuses, dit Al. Dumas (II. 213), que nous arrivons au 15 février 1848. — Dès le 13, une communication a été faite au *Constitutionnel*, au *Courrier Français*, au *Siècle* et au *National.*

« Une réunion de plus de cent députés appartenant aux diverses fractions de l'opposition a eu lieu, ce matin, pour décider en commun quelle ligne de conduite il convient de suivre après le vote du dernier paragraphe de l'adresse.

» La réunion s'est d'abord occupée de la situation politique que lui a fait ce paragraphe; elle a reconnu que l'adresse, telle qu'elle a été votée, constitue, de la part de la majorité, une violation flagrante, audacieuse des droits de la minorité, et que le ministère, en entraînant son parti dans un acte aussi exorbitant, a tout à la fois méconnu un des principes les plus sacrés de la Constitution, violé dans la personne de leurs représentants un des droits les plus essentiels des citoyens et par une mesure de salut ministériel jeté dans ce pays de funestes ferments de division et de désordre. Dans de telles circonstances, il lui a paru que ces devoirs devenaient plus graves, plus impérieux, et qu'au milieu des événements qui agitent l'Europe et préoccupent la France, il ne lui était pas permis d'abandonner un seul instant la garde et la défense des intérêts nationaux; l'opposition restera à son poste pour surveiller et combattre incessamment la politique contre-révolutionnaire dont les témérités inquiètent aujourd'hui le pays tout entier.

» Quant au droit de réunion des citoyens, droit que le ministère prétend subordonner à son bon plaisir et confisquer à son profit, l'assemblée, unanimement convaincue que ce droit, inhérent à toute Constitution libre, est d'ailleurs formellement établi par nos droits, a résolu d'en poursuivre le maintien et la

Digitized by Google

consécration par tous les moyens légaux et constitutionnels. En conséquence, une commission a été nommée pour s'entendre avec le comité des électeurs de Paris et pour régler, de concert, le concours des députés au banquet qui se prépare, à titre de protestation contre les prétentions de l'arbitraire. Cette décision a été prise sans préjudice des appels que sous d'autres formes les députés de l'opposition se réservent d'adresser au corps électoral et à l'opinion publique

» La réunion a pensé que le cabinet, en dénaturant le véritable caractère du discours de la couronne et de l'adresse pour en faire un acte attentatoire au droit du député, mettait l'opposition dans la nécessité d'exprimer en toute occasion sa réprobation contre un tel excès de pouvoir. Elle a résolu, à l'unanimité, qu'aucun de ses membres, même ceux que le sort désignerait pour faire partie de la grande députation, ne participerait à la présentation de l'adresse.

A la suite de cette réunion, il a été décidé qu'un banquet aurait lieu et que les membres de l'opposition y assisteraient. Cette décision a été prise à l'unanimité.... — *15 février*. Cent sept députés se sont fait inscrire pour prendre part au banquet. »

Ainsi, il est parfaitement démontré que l'opposition, la seule partie du pouvoir législatif que le Prophète a pu désigner dans une lutte avec le pouvoir exécutif fait un appel aux citoyens et organise le banquet.

L'une baissant, l'autre abaissant.

« Les dispositions prises par la commission du banquet, dit Al. Dumas (II. 218.), ont été réglées de la façon suivante :

« Le jour du banquet reste toujours fixé au mardi 22, l'heure sera midi; l'endroit définitivement choisi est un terrain appartenant à M. Nilot, situé rue de Chaillot.

« Mardi, vers les onze heures et demie, les députés et pairs de France, qui se proposent d'assister au banquet, partiront en corps de la place de la Madeleine et se rallieront, en passant, aux autres souscripteurs, pour lesquels un rendez-vous sera fixé sur la place de la Concorde.

» Aussitôt cette réunion opérée, l'assemblée se mettra immédiatement en marche pour se rendre au lieu du banquet en traversant une double haie formée, depuis la place de Vendôme jusqu'à la barrière de l'Étoile, par dix mille gardes nationaux en uniforme, mais sans armes, formés en pelotons distincts, sous les ordres de leurs officiers respectifs.

» Arrivés au lieu de la manifestation, les convives se contenteront de figurer un simulacre de banquet, en prenant à la hâte, et simplement pour la forme, part aux mets qui seront sur la table.

» Un seul toast : *A la Réforme!* et *au Droit de réunion!* sera porté par M. Odillon-Barrot, qui ne l'accompagnera que de quelques courtes réflexions.

» Tout aussitôt après, les convives se retireront en ayant soin, sur leur passage, d'engager les gardes nationaux à se disperser avec calme et sans troubler en aucune façon l'ordre public.»

21 février. — « A l'ouverture de la Chambre, dit Al. Dumas (II. 221), et pendant presque toute la séance, les bancs de la gauche sont entièrement vides. Une soixantaine de membres de la majorité et quelques membres de la droite occupent seuls leurs places et se livrent à des conversations animées. La discussion d'un projet de loi relatif à la Banque de Bordeaux, s'établit au milieu d'une distraction évidente; on sent que toutes les discussions sont ailleurs. — A quatre heures et demie, l'opposition tout entière arrive par le couloir de gauche; les membres de la majorité entrent par le couloir de droite et vont s'asseoir à leur place.

» Une vive discussion s'établit entre M. Odillon-Barrot et le ministre de l'intérieur, sur le manifeste publié la veille. M. Odillon-Barrot soutient que l'opposition n'a fait qu'user d'un droit qui lui est concédé par la Charte. M. Duchâtel prétend que ce manifeste viole toutes les lois du pays sur lesquelles reposent la tranquillité et l'ordre public. Selon lui, la loi sur les attroupements est violée, puisque ce manifeste provoque un attroupement; selon lui, la garde nationale est violée, puisque ce manifeste convoque la garde nationale qui n'a d'ordre à recevoir que de ses chefs. Ce manifeste, selon lui, n'est rien autre chose qu'un gouvernement improvisé à côté d'un gouvernement légal et constitutionnel. *M. Duchâtel déclare, en conséquence, que, chargé de maintenir l'ordre public, il le maintiendra par tous les moyens qui sont à sa disposition*. Cette menace termine la discussion.

22 février. — M. Odillon-Barrot profite d'un moment de silence pour déposer sur le bureau du président, un papier dont chacun sait le contenu, papier que le président n'ouvre pas. Ce papier, c'est la mise en accusation du ministère.

24 février.—Louis-Philippe (LICORNE BAISSANT) nomme M. Odillon-Barrot (LICORNE ABAISSANT), président d'un ministère nouveau. Mais le peuple MONDE intervient depuis trente-six heures.

Monde au milieu pilier aux bornes.

« Pendant que MM. Odillon-Barrot et de Genoude, dit Al. Dumas (II. 227), déposent leurs propositions (mise en accusation du ministère), pendant que M. Duchâtel apparaît et disparaît, une trentaine d'hommes du peuple, armés de pierre, attaquent le poste des Champs-Elysées, escaladent les toits, enfoncent les fenêtres, désarment les soldats. Puis, s'élançant vers l'église de l'Assomption et le palais du Garde-meuble, de leurs mains, mains habituées à tordre le fer, ils arrachent les grilles et essaient les premières barricades dans les Champs-Elysées, la rue Saint-Honoré, la rue de Rivoli. Mais bientôt ils comprennent qu'ils sont encore trop peu nombreux pour organiser la *résistance* dans les rues larges et ouvertes; ils se retirent vers le centre de la ville, en enfonçant les deux magasins de Lepage et de Devismes, puis ils vont s'engouffrer dans les rues tortueuses des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, où ils retrouveront le cloître Saint-Merry et la rue Transnonain, de tragique mémoire. » (Voir : PRÈS SAINT-MERMIRE ASSAULT ET RÉSISTANCE (p. 71), et : LOIN DE SA TERRE ROY PERDRA LA BATAILLE (p. 27); et : JEUNE OGMYON ABISMERA SON FORT (p. 61) : UN CAPITOLE NE VOUDRA POINT QU'IL RÈGNE (p. 26).

24 février. — « Le roi, dit Al. Dumas (II. 244), après avoir passé la revue des troupes qui se trouvent dans la cour des Tuileries, rentre. M. Thiers l'attend; son espérance a été trompée, sa popularité n'est plus à la hauteur de la révolte. Il demande la présidence pour M. Odillon-Barrot. En ce moment, on apprend que *M. Odillon-Barrot s'est présenté de son côté aux barricades et, froidement accueilli, s'est retiré*. Ainsi, le vaisseau de la royauté fait eau de toutes parts; en quelques heures, trois ministères sont jetés à la *mer* et la *tempête* continue. Le roi prend la

Digitized by Google

plume et va signer la nomination de M. Barrot à la présidence..... On entend une vive fusillade du côté du Palais-Royal. Tout-à-coup, la porte du cabinet s'ouvre et M. de Girardin entre... — Sire, dit-il, que va faire votre Majesté? — Signer la nomination de M. Odillon-Barrot à la présidence du conseil. — Il est trop tard. — Le roi le regarde étonné. — C'est la deuxième fois, depuis le matin, qu'on prononce ce mot devant lui.— Sire, ce n'est plus un changement de ministère que le *peuple* veut: c'est une abdication. Abdiquez, Sire, ou, dans une heure, il n'y aura plus en France, ni peuple, ni royauté.»

M. Véron ajoute ce détail (*Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, V. 92): «Lorsque le roi se fut résolu à abdiquer, et qu'il s'assit à son bureau pour en rédiger l'acte, il se vit immédiatement entouré d'une foule de personnes étrangères, la plupart inconnues de lui, et qui suivaient avec attention tous les mouvements de sa plume; quelques-unes lui criaient brutalement: «Mais, dépêchez-vous donc! vous n'en finirez pas.»

Dieu, qui veille sur la France, suscita, pour arrêter le peuple, un homme qui se compara, dans ces jours de la révolution, à un paratonnerre.

Pilier aux bornes, s'enfuyra le neveu riant.

Pilier aux bornes. — «Les portes du Château-d'Eau ne pouvaient être enfoncées que par le canon ou par le peuple, ces deux forces qui renversent tout (252). Voici ce qui se passait, continue Al. Dumas, à la Chambre, pendant cette heure pleine d'évènements. A midi, les députés s'étaient réunis. Dix minutes après l'ouverture de la Chambre, M. Thiers entra; il tenait son chapeau à la main, sa figure était renversée. — Eh bien! lui crie-t-on de toutes parts, vous êtes ministre? — *La marée monte, monte, monte!* dit-il, en élevant son chapeau au-dessus de toutes les têtes. *En effet, la marée montait; en effet, la vague populaire devait, avant la fin de la journée, couvrir tous les fronts, dépasser toutes les têtes* (254). Les députés ont fui; la salle des séances est envahie par le peuple. Cinq ou six membres de l'ancienne représentation nationale sont restés. C'est M. Dupont (de l'Eure), que l'on a placé au fauteuil de la présidence; ce sont MM. Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux et Larochejaquelin. M. de Lamartine est placé, par une singulière volonté du hasard, entre un homme du peuple, à la longue barbe, à chapeau bosselé, à veste sordide, qui semble un modèle d'atelier. Assis à la droite de l'auteur des *Méditations*, cet homme s'appuie sur une grande épée à deux mains: il représente le peuple dans sa dernière expression. A la gauche du député de Mâcon est le comte Henri de Larochejaquelein, qui représente la noblesse historique. C'est quelque chose comme une transfiguration. La salle présente alors un étrange spectacle, et qui peut rappeler celui des plus orageuses journées de 1793. — Tous les sabres sont hors du fourreau; tous les fusils menacent, toutes les mains s'agitent, toutes les bouches parlent à la fois. Parmi toute *cette foule*, à part les députés qui sont groupés sur la tribune, on compte cinq ou six hommes vêtus d'habits ou de redingotes, huit ou dix gardes nationaux, un seul officier; *tout le reste est purement populaire*. On essaie alors de proclamer les noms des membres du gouvernement provisoire: Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine passent à l'unanimité, et sans la moindre opposition; Ledru-Rollin, qui lit lui-même les noms, est proclamé le quatrième. Aux noms de MM. Marie, Bethmont, Crémieux, une vive discussion s'engage. Les voix de la foule couvrent celle de M. Ledru-Rollin, qui est obligé d'écrire successivement les noms de Garnier-Pagès, de Crémieux, de Bethmont et de Marie. Les deux premiers sont proclamés à une grande majorité. Alors une voix crie: A l'Hôtel-de-Ville... Lamartine descend le premier... — Ledru-Rollin, à l'Hôtel-de-Ville, dit:

«*Peuple*, voilà ce que tu viens de faire, écoute, je vais te le raconter: Tu es rentré armé dans la Chambre; tu as chassé les députés qui voulaient *la Régence*; tu t'es emparé de la tribune et tu as dit: Il n'y a pas d'autre maître ici que moi; alors tu as nommé un gouvernement provisoire. Voici les noms des membres qui le composent: Dupont (de l'Eure), Lamartine, Arago, Ledru-Rollin et Crémieux.»

» Et à chaque nom, les applaudissements interrompent l'orateur; les noms que l'assentiment populaire a sacrés à la Chambre, sont sacrés une seconde fois à l'Hôtel-de-Ville. Bientôt des cris se font entendre sur la place: ils annoncent l'arrivée des autres membres du gouvernement provisoire. Ils montent l'escalier, entrent directement dans la chambre qui leur est destinée, et commencent une séance qui durera près de soixante heures.... Une députation du peuple va frappper à la porte de la chambre où délibère le gouvernement provisoire. Elle communique le désir de la *foule* aux représentants de la *foule*: Lamartine se détache de la table où l'on est déjà établi en séance, et s'avance entre un homme du peuple et un garde national; c'est toujours le même homme à la sérénité fière, au sourire frémissant: pas une seule fois, au milieu des passions qui vont rugir autour de lui, pas une seule fois, on ne le verra pâlir de crainte ou rougir de colère; Lamartine, ce n'est pas un homme, c'est la statue vivante de l'humanité. Alors commence une de ces magnifiques improvisations comme le grand poète en sait faire; alors découle de sa bouche la persuasion aux chaînes d'or; *alors se calment tous ces rugissements, toutes ces clameurs qui font du peuple un autre Océan... — 25 février*: Vers trois heures, une certaine inquiétude frémit dans le peuple. On lui dit que le gouvernement provisoire le trahit et veut rétablir la régence; proclamé d'hier, on le calomnie aujourd'hui. Le peuple demande un gage, il veut, au lieu du coq, le bonnet phrygien; au lieu du drapeau tricolore, le drapeau rouge. — Il marche sur l'Hôtel-de-ville.— Cette agitation est augmentée par le passage des civières portant des blessés. On les promène par les rues, afin que le peuple ait sous les yeux le combat de la veille, et ne cède point aux influences rétrogrades que l'on craint. Le peuple arrive, débouche à la fois par les rues et par les quais, il inonde la place de Grève. Lamartine et Marie sont seuls à l'Hôtel-de-Ville. Lamartine entend les rugissements du peuple; il sait, nouvel Androclès, comment on calme ce lion.

» Il descend, se croise les bras et demande à ces milliers d'hommes courroucés ce qu'ils veulent... Au milieu des cris, des murmures, des imprécations, des sabres levés sur sa tête, des baïonnettes croisées sur sa poitrine, il comprend que l'on doute de la loyauté du gouvernement provisoire, et qu'on veut la substitution du drapeau rouge au drapeau tricolore. Alors, il fait signe qu'il va parler. Peu à peu, cette mer s'affaisse, ses vagues cessent de rouler, ses flots de bruire.

Digitized by Google

Eh quoi! citoyens, dit-il, si l'on vous avait dit, il y a trois jours, etc... (Voir p. 62).

« Citoyens, continue Lamartine, je viens de vous parler en citoyen. Eh bien! maintenant, écoutez votre ministre des affaires étrangères :

» Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous m'enlevez la moitié de la force extérieure de la France; car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires, dans le drapeau de la République et de l'Empire.

» En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti : c'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur au besoin pour nos ennemis.

» Songez combien de sang il vous faudrait verser pour faire la renommée d'un autre drapeau.

» Le drapeau rouge, je ne l'adopterai jamais, et je vais vous dire, d'un seul mot pourquoi je m'oppose à son adoption de toutes les forces de mon patriotisme. C'est que le drapeau tricolore, Citoyens, a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires; tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang. »

» A cette dernière péroraison, ou plutôt à cette dernière image, la colère du *peuple* s'éteint pour faire place à l'enthousiasme. Tous s'élancent vers Lamartine; c'est à qui le touchera, pressera ses mains, l'embrassera. Alors, au-dessus de ce groupe dont il est le centre, il étend ses mains et dit :

« O mes amis! mes bons amis! vous ne saurez jamais quel abîme d'affection j'ai là pour vous. Que n'ai-je les bras assez grands pour presser le *peuple* entier sur ma poitrine! »

» *Tout fut dit. Ce peuple qui montait comme une marée, qui grondait comme un tonnerre, s'arrêta et se tut.* A quatre heures, les boulevards présentent un curieux spectacle; on dirait qu'il y a fête aux deux bouts de Paris; toute la population se presse pour monter à la Bastille, ou pour descendre à la Madeleine... La nuit qui tombe n'interrompt pas cette promenade incessante; seulement, toutes les maisons s'illuminent et présentent, sur toute la longueur des boulevards, une double façade de flammes. »

M. Véron dit de Lamartine, en ce jour : « M. de Lamartine sort encore : Quelques gardes nationaux, quelques élèves de l'École Polytechnique, quelques intrépides citoyens luttent corps à corps avec les envahisseurs. — Lamartine est un traître! — N'écoutez pas Lamartine! — A bas l'endormeur! — A la lanterne les traîtres! — La tête de Lamartine! s'écrient quelques forcenés, dont il repousse du coude les armes en passant :

« Ma tête! Citoyens, leur dit-il, plût à Dieu que vous l'eussiez tous en ce moment sur vos épaules; vous seriez plus calmes et plus sages, et l'aurore de votre révolution se ferait mieux. »

» A ces mots, les imprécations se changent en éclats de rire, et les menaces en serrements de mains (VI. 12). »

Lamartine dit de ces évènements (*Hist. de la Rév. de 1848*, I. 300) : « Véritable tempête d'hommes, où chaque vent d'idée parcourant la foule arrachait à chaque nouvelle vague un mugissement de voix. — Lamartine, jeté pour ainsi dire sur l'estrade, comme sur un cap avancé au milieu de cette houle, la contemplait, incertain si elle allait le soulever ou l'engloutir... Lamartine! Lamartine! s'écrient de l'extrémité des corridors les citoyens refoulés par le *peuple!* lui seul peut tenter d'arrêter le débordement. Le *peuple* ne veut plus entendre que lui; qu'il paraisse ou tout est perdu (387)! »

Tout le monde se souvient de ces jours, et l'histoire n'oubliera pas ce que la France et le monde entier doivent à Lamartine. Pourquoi donc ici ces preuves inutiles? C'est que j'ai pensé que tout lecteur serait aussi heureux que moi de repasser, en présence de ces mots PILIER AUX BORNES, la conduite de Lamartine en ces jours-là, et de reconnaître que cette magnifique image, MONDE AU MILIEU PILIER AUX BORNES est à la hauteur des circonstances; quelle est digne de Lamartine qui en est l'objet, et digne de l'homme de Dieu qui l'a trouvée!

S'enfuyra le neveu riant,

27 Février.— Vers onze heures, le bruit se répand que le prince Louis-Napoléon est arrivé à Paris... Il a écrit ce matin aux membres du gouvernement la lettre suivante :

« Paris, le 28 février 1848.

» Messieurs,

» Le peuple ayant détruit, par son héroïsme, les derniers vestiges de l'invasion étrangère, *j'accours de l'exil* pour me ranger sous les drapeaux de la République qu'on vient de proclamer.

» Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du gouvernement provisoire, et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent, comme de mes sympathies pour leurs personnes.

» Recevez, Messieurs, l'assurance de ces sentiments.

» Napoléon-Louis BONAPARTE. »

Le choix de ce mot S'ENFUYRA ne trouve-t-il pas déjà sa raison d'être dans la rapidité avec laquelle le prince accourt de l'exil. L.-Philippe était encore roi le 24 février à midi, et le 27 au soir Louis-Napoléon est à Paris : où il a devancé la nouvelle de la chute de SON ADVERSAIRE en apprenant la marche des évènements, ou, la nouvelle arrivée, il est parti aussitôt, et ne s'est arrêté que rendu à Paris. Dans les deux cas, on pourrait déjà dire : S'ENFUYRA LE NEVEU.

« C'était, comme on l'a vu, dit M. Guy (124), pour embrasser son père qu'il s'était décidé à la fuite (DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE, p. 84.) Ce douloureux bonheur lui fut cependant refusé. Le représentant de la cour de Toscane à Londres ne voulut pas lui accorder de passeport, et le Grand-Duc lui-même, pressé de consentir au voyage du Prince en Italie, répondit que *l'influence française ne lui permettait pas de tolérer, même pendant vingt-quatre heures, le séjour de Louis-Napoléon à Florence.* Le roi de Hollande expirait peu de temps après, sans avoir pu presser d'une suprême étreinte la main d'un enfant chéri..... Louis-Napoléon était en Angleterre lorsque se produisirent les évènements de février. Il comprit tout de suite que cette révolution déchirait de plein droit toutes les lois de proscription rendues contre sa famille, et il accourut à Paris....

» Les hommes qui venaient d'imposer à la France, sans son aveu, la République, invitèrent Louis-Napoléon à s'en aller. Pour donner une preuve de son désintéressement, le Prince consentit à partir. Il s'achemina de nouveau vers l'Angleterre, après avoir fait au gouvernement la réponse suivante :

« Paris, ce 29 février 1848.

» Messieurs,

» Après trente-trois années d'exil et de persécutions, je croyais avoir acquis le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie.

» Vous pensez que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras; je m'éloigne donc momentanément : vous

Digitized by Google

verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme.

» Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de sympathie. « Louis-Napoléon BONAPARTE. »

» Au reste, Louis-Napoléon ne perdit que momentanément à la décision du gouvernement provisoire : il y gagna même, en ce sens que les évènements et les choses qui se succédèrent si rapidement, à partir de cette époque jusqu'au mois de décembre, ne servirent qu'à attirer davantage sur lui la sympathie publique, et à lui conquérir de jour en jour de nouveaux adhérents » (M. Guy, 133).

Des fragments de lettres du Prince, écrites de la prison de Ham, vont montrer que le Prophète a pu dire avec raison, qu'en 1848, LE NEVEU S'ENFUYRA RIANT.

« Ham, le 13 janvier 1841.

» Milady,

» Je ne désire pas sortir des lieux où je suis; car, ici, je suis à ma place : avec le nom que je porte, il me faut l'ombre d'un cachot ou la lumière du pouvoir.... »

» Ham, le 21 novembre 1840.

» Mon cher Monsieur Ferdinand Barrot, les ministres de Charles X étaient mieux traités que nous... Cependant, je voudrais être encore plus mal, si cela pouvait inspirer quelque sympathie à mes compatriotes et servir au triomphe de ma cause, que je crois être celle des intérêts populaires et de la civilisation européenne... »

« Ham, le 12 janvier 1842.

(A M. Barrot).

» ..... Je m'occupe beaucoup, de sorte que j'oublie ma prison et *me ris des entraves humaines*... Le bonheur est beaucoup plus dans l'imagination que dans la réalité; et comme je porte avec moi mon monde imaginaire, formé de souvenirs et d'*espérances*, je me sens tout aussi fort dans l'isolement que dans la foule... » (108).

Qu'il est beau ce quatrain, mon Dieu !

J'ai dit, en commençant, que j'en avais eu l'interprétation en un instant de réflexion ; je dois ajouter qu'il me vint tout-à-coup à la pensée que ce quatrain pouvait bien renfermer encore autre chose, comme si ce que j'y trouvais ne devait pas satisfaire les plus difficiles. Comment me passa-t-il, en effet, par la tête, de chercher un chronogramme dans ce quatrain, moi qui ne savais pas même encore qu'il en existât de tellement voilés que rien ne les fit reconnaître.

Je m'étonne infiniment plus en rendant compte de mon travail qu'en le faisant ; je le poursuis, comme on poursuit la solution de problèmes qui s'enchevêtrent les uns aux autres. On est heureux de rencontrer juste, mais on ne se prend pas d'enthousiasme.

Un même évènement devait mettre en action DEUX LICORNES, un MONDE et un PILIER, dans le temps où le NEVEU s'enfuirait de l'exil. Tous les autres mots du quatrain indiquent la manière d'être des LICORNES, du MONDE et du PILIER dans cet évènement. Une LICORNE *baisse*, une autre LICORNE *abaisse*, le MONDE est *au milieu* et le PILIER aux *bornes*. Je remarque que ces mots LICORNES, MONDE et PILIER, renferment des lettres qui ont une valeur comme chiffres romains. Dans LICORNES, il y a les lettres L I C, les autres sont sans valeur ; dans MONDE, les lettres M D, dans PILIER, les lettres I L I, les autres lettres de ces deux mots sont également sans valeur.

L vaut 50, I vaut 1, C vaut 100 ; mais, I placé devant X et devant V, ôte une unité à ces lettres; X qui vaut 10, précédé de I, ne vaut plus que 9, et V qui vaut 5, précédé de I, ne vaut plus que 4 ; C précédé de I ne doit valoir que 99, et je m'étonne qu'on n'écrive pas 99 par IC, et 49 par IL; je donne donc à IC la valeur de 99, et comme les autres lettres, autres que X, employées pour chiffre, conservent leur même valeur, quelle que soit leur place, je conserve à L, qui précède I et C, la valeur de 50, soit donc, pour L I C, 149 ; et comme il y a deux LICORNES ou deux L I C, je compte 298, ou deux fois 149.

M vaut 1,000, D vaut 500, soit pour M D, lettres du mot MONDE, 1,500.

I vaut 1, L vaut 50; mais, L précédé de I ne doit, comme X et V précédés de I, et comme nous l'avons observé plus haut de C précédé de I, perdre une unité. I L vaut 49, le second I qui suit L dans PILIER vaut 1, soit donc pour I L I 50, le second I ajoutant à L l'unité que le premier I lui retranche. En additionnant ces trois nombres, 298 pour deux L I C, et 1,500 pour M D, et 50 pour I L I, on a 1848. 298 + 1,500 + 50 = 1848.

Mon calcul est rationnel; mais, s'il n'y a là qu'un effet du hasard, il est doublement étrange, il arrive par hasard et il se rencontre par hasard dans le seul quatrain où sa présence soit faite pour surprendre.

Reste à montrer que ce genre de chronogrammes était en usage au temps de Nostradamus ; c'est ce que j'ai découvert plus tard.

On lit dans le *Mag. Pitt* (1841. 160) : « L'an 1553 (deux ans avant la dédicace des centuries à César), régnant Henri deuxième, l'empereur (Charles V)... fit raser Thérouenne jusques aux fondemens.. » Il se trouva des bourgeois qui tirèrent à gloire d'avoir quelques restes de cette malheureuse ville, ne fût-ce que de simples pierres, et qui se complurent à en enchasser au-dessus de leurs portes. Une maison de Louvain, entre autres, offrait ce chronographe :

de Tartanæ est VeCtVs LapIs Iste rVInIs
CVIVs qVInte qVIdeM CaroLe VICtor eras.

« Cette pierre a été apportée des ruines de Thérouane dont tu étais vainqueur, Charles-Quint. »

En additionnant les nombres exprimés par les lettres, on trouve l'année 1553.

On voit, dans l'explication de l'Apocalypse (*Scripturæ sacræ cursus*, Migne, XXV. 1136), un chronographe offrant l'année 1558 :

Cæsareos fasCes tIbI FerdInando resIgno :
InCoLo CæLestIs atrIa Magna poLI.

L'auteur ajoute : « *Denique quod ex Heutero allatum est de versibus in morte Caroli V, etiam nihil evincit, quia inde sequitur quod littera* D *apud quosdam particulares numeralis non haberetur, tametsi de communiter contingenti verè talis foret : eodem ferè modo quo jam ex opposito littera* Y *apud quosdam particulares numeralis est, tametsi de communiter contingenti talis non sit.* »

On peut donc, dans les chronogrammes, donner ou ne pas donner au D sa valeur (500); on peut donc donner à l'Y une valeur que la plupart des auteurs lui refusent. Ceci montre que, dans l'emploi des chiffres romains, il y a un certain arbitraire que les chiffres arabes ne comportent pas. Nostradamus a donc pu compter C précédé de I comme ne valant plus que 99, et L précédé de la même lettre I, comme ne valant plus que 49. De nouvelles recherches montreront peut-être que Nostradamus a suivi ici une marche observée par d'autres avant lui.

Digitized by Google

CONCLUSION

Pourquoi cette prédiction de tous les grands évènements de l'histoire de France et de l'Église depuis trois cents ans? Pourquoi, en particulier, cette prédiction de plus en plus détaillée et précise des évènements contemporains? Pourquoi, justement dans le moment actuel, la révélation d'une œuvre prophétique restée ignorée, méprisée durant trois siècles?

Grandes questions auxquelles je ne puis répondre. — Il doit y avoir proportion entre les œuvres de Dieu et le résultat qu'en attend leur auteur. Mais Dieu n'aurait-il eu pour but que de faire connaître une fois de plus, qu'il sonde les cœurs et les reins, qu'il en appelle à son jugement, du jugement que les hommes portent des faits historiques, que ce but serait déjà suffisamment digne de la Divinité; et si à ce résultat se joint cet autre : ranimer la foi qui défaille même chez les plus forts, cette prophétie devra être regardée comme un nouveau bienfait de la Bonté infinie.

Voyez dans ce fragment de la brochure du P. Lacordaire (*De la liberté de l'Italie et de l'Église*), quelle inquiétude agite cet homme de grande foi :

« Voilà 70 ans que nous poursuivons dans notre patrie l'édifice de la liberté, et jamais nous n'avons pu obtenir du temps la consécration de nos efforts. Quand nous croyons avoir bâti, un vent se lève sur notre ouvrage, et nous fait des ruines qui étonnent tous les témoins de nos tragiques mécomptes. Qu'est-ce donc qui nous manque? Ce n'est ni le courage militaire sur les champs de bataille, ni l'heureux succès dans les hasards, ni les orateurs inspirés, ni les grands poètes, ni les jurisconsultes habiles à discerner le droit, ni rien de l'homme et de l'art : *Nous avons tout, excepté Dieu!...* »

La brochure n'a pas de conclusion, dit le journal *La Gironde*, qui m'apporte ce fragment; elle se termine ainsi :

« Avant-hier l'Histoire écrivait une belle page; hier, une page triste, demain elle tracera la troisième, et Dieu seul la connaît. »

« *Nous avons tout, excepté Dieu!* » Ce cri est celui des Juifs qu'Abner rapporte à Joad :

DIEU MÊME, DISENT-ILS, S'EST RETIRÉ DE NOUS.

« *Avant-hier l'Histoire écrivait une belle page, hier, une page triste, demain elle tracera la troisième, et Dieu seul la connaît.* » Ces paroles sont encore celles de ces même Juifs :

De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux,
Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée,
Et sa miséricorde à la fin s'est lassée;
On ne voit plus pour nous ces redoutables mains
De merveilles sans nombre effrayer les humains;
L'ARCHE SAINTE EST MUETTE ET NE REND PLUS D'ORACLES.

Je citerai au P. Lacordaire la leçon que fit alors Joad à Abner; les beaux vers de Racine la feront accueillir :

ET QUEL TEMPS FUT JAMAIS PLUS FERTILE EN MIRACLES?
Quand Dieu par plus d'effet montra-t-il son pouvoir?
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat? Quoi! toujours les plus grandes merveilles
Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles!
Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours
Des prodiges fameux accomplis de nos jours,
Des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces,
Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces;
. . . . . .
Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants,
Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.
Il sait quand il lui plaît faire éclater sa gloire,
Et son peuple est toujours présent à sa mémoire...

Comme Nostradamus m'a lui-même renvoyé à cette première scène d'Athalie, il y a longtemps déjà par son quatrain III. 91, et que cette scène parle des prophéties et de leur accomplissement, je conseille au lecteur de la lire en entier.

Racine a dit :

Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines.

Et Nostradamus :

L'arbre qu'estait par longtemps mort séché
Dans une nuit viendra à reverdir
Cron. roy malade, prince pied estaché
Craint d'ennemis fera voile bondir. (III. 94).

Ce quatrain se trouve au milieu d'autres qui donnent l'explication de CRON., un de ses mots. CRON. (1) est pour CRONOS, *Saturne*. (χρονος, temps, âge; Κρονος, *Saturne*). Il est dit au quatrain suivant : SATURNE ENCORE TARD SERA DE RETOUR. III. 92.

Je termine par une dernière citation empruntée à Chavigny, mon homonyme, élève de Nostradamus et premier commentateur des quatrains et des présages de son maître :

A DIEU SEUL HONNEUR ET GLOIRE.

AU LECTEUR.

Adieu, lecteur icy : si tu as quelque chose
Qui soit mieux à propos que ce que je compose
Fay m'en part franchement : sinon contente toy
Et sans pincer mon nom, iouis en avec moy.

(1) On trouve dans les quatrains plusieurs mots écrits en abrégé : CAR. BOURD. THOULOUSE, BAY. METTRA EN RUINE I. 76. BOURD. pour *Bordeaux*, BAY. pour *Bayonne*.

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

VIES DE NAPOLÉON Ier, DE LOUIS XVIII

ET DE CHARLES X

ÉTUDE D'INTERPRÉTATION.



« De soldat simple parviendra en empire,
De robe courte parviendra à la longue.... »

VIII. 57.

Digitized by Google

Digitized by Google

MOTIFS

QUI ONT DÉTERMINÉ LE TRADUCTEUR A AJOUTER ICI DES EXTRAITS D'UNE AUTRE PARTIE DE SON TRAVAIL

Plusieurs motifs me pressent de donner ici quelques quatrains sur les règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X; c'est-à-dire sur l'époque qui a précédé le règne de Louis-Philippe.

D'abord, j'ai dit que j'avais en main l'interprétation de cinq cents quatrains, et cette affirmation est bien propre à me faire passer pour charlatan; or, comme tout jugement peu favorable qu'on porterait sur le Traducteur nuirait nécessairement à l'œuvre même de Nostradamus, il est indispensable que je rende mon affirmation acceptable, et, pour ce motif, j'explique rapidement une cinquantaine de nouveaux quatrains.

D'un autre côté, en comptant ceux qui sont interprétés de Louis-Philippe, on est tenté de croire que je fais à ce prince la part du lion, que j'ai recueilli avec le plus grand soin, pour les interpréter de lui, tous ceux qui de près ou de loin rappellent son règne et que, par conséquent, cette vie occupe dans l'œuvre prophétique une place hors de proportion avec son importance historique. Si Nostradamus est vraiment prophète, s'il raconte, en effet, tous LES GRANDS ÉVÈNEMENS TRISTES, PRODIGIEUX ET CALAMITEUSES ADVENTURES accomplis depuis trois siècles, il doit avoir le mérite le plus ordinaire à l'historien, qui est de donner dans son œuvre, à chaque personnage, une place proportionnée à son rôle dans le monde. Il ne peut déroger à cette règle de saine critique qu'en raison de la popularité d'un personnage ou de l'importance qu'un évènement peut avoir pour la révélation même de sa prophétie, surtout si la prophétie n'a été faite qu'en vue de cet évènement-là. — Les quatrains qui suivent sur Napoléon Ier, suffisent à montrer que la plus grande place dans la prophétie (quant à la partie du moins qui est aujourd'hui accomplie) est occupée par la figure la plus grande et la plus populaire des temps modernes. — Le règne du premier Empereur occupe plus de soixante quatrains. — Plus tard, on verra que les évènements qui s'accomplissent présentement se trouvent avec détails et précision dans la lettre à Henri II et dans les quatrains.

Autre motif : deux tisons séparés semblent prêts à s'éteindre; rapprochés, ils reprennent vie, se communiquent mutuellement leur chaleur et jettent bientôt des flammes; si le Traducteur manque de talent pour faire ressortir tout le feu caché dans les quatrains, il peut du moins espérer que groupés en une même page, présentés en masse, ils jetteront d'eux-mêmes feu et flammes.

On me prête un autre motif : la crainte de voir surgir subitement de tous les côtés des Traducteurs de Nostradamus, qui, usant des règles d'interprétation que j'ai trouvées, de la traduction même que je donne ou que j'indique, livreront bientôt au public, grâce à leurs connaissances historiques et scientifiques, grâce à leur logique plus habile et plus serrée, grâce à leur facilité à tourner agréablement la phrase, un travail supérieur au mien qui me laissera dans l'oubli le plus profond.

Je vais faire ici un aveu qui surprendra : Oui, j'abandonnerais volontiers à un autre, pour le quart-d'heure du moins, les chances heureuses ou fâcheuses de la publicité et content du *repos que Dieu m'a fait*, je ne crierais pas par quatre fois : Au voleur! *Sic vos non vobis*, si je ne croyais pas que tout homme, même dans la sphère la plus humble, a une mission dont il ne peut sans lâcheté se décharger sur autrui.

Non, je ne compte pas ce motif parmi ceux qui me font donner ici des extraits des règnes de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X; mais puisque l'on prétend découvrir ce qui guide ma conduite, je me tais et me livre à la sagacité du lecteur; il verra s'il a rencontré juste lorsque je reviendrai sur ce chapitre.

Le Traducteur ne refuse donc pas plus sa mission que le Prophète n'a refusé la sienne, et, partageant les sentiments de son auteur, il dit avec lui (*lettre à Henry II*) :

« Combien qu'ils sont plusieurs qui m'attribuent ce qui est autant à moy, comme de ce que n'en est rien, Dieu seul éternel, qui est perscrutateur des humains courages, pie, juste et misericordieux, est le vray juge auquel je prie qu'il me veuille défendre de la calomnie des méchans.... Plaira à votre plus qu'Impériale Majesté me pardonner, protestant devant Dieu et ses Saints, que je ne prétends de mettre rien quelconque par écrit en la présente épistre qui soy contre la vraye foy catholique... Si je voulais à un chacun quatrain mettre le dénombrement du temps, se pourroit faire : mais à tous ne seroit aggréable, ne moins les interpréter, jusques à ce Sire, que Votre Majesté m'aye octroyé emple puissance pour ce faire, pour ne donner cause aux calomniateurs de me mordre... Je eusse calculé plus profondément, et adapté les uns avecque les autres. Mais voyant, ô Sérénissime Roy, que quelqu'uns de la censure trouveront difficulté, qui sera cause de retirer ma plume à mon repos nocturne : MULTA ETIAM, Ô REX OMNIUM POTENTISSIME PRÆCLARA ET SANE IN BREVI VENTURA, SED OMNIA IN HAC TUA EPISTOLA INNECTERE NON POSSUMUS, NEC VOLUMUS : SED AD INTELLIGENDA QUÆDAM FACTA HORRIDA FATA, PAUCA LIBANDA SUNT, QUAMVIS TANTA SIT IN OMNES TUA AMPLITUDO ET HUMANITAS HOMINES, DEOSQUE PIETAS, UT SOLUS AMPLISSIMO ET CHRISTIANISSIMO REGIS NOMINE, ET AD QUEM SUMMA TOTIUS RELIGIONIS AUCTORITAS DEFERATUR DIGNUS ESSE VIDEARE...

Remarque. — Si l'interprétation des quatrains suivants ne paraît ni assez claire ni assez complète, on peut être assuré de la retrouver plus satisfaisante dans le volume où chacun de ces quatrains sera analysé et entouré de preuves historiques absolument comme le sont ici les quatrains sur le règne de Louis-Philippe. Les objections auront leur réponse et les difficultés leur solution. Un proverbe dit : *Tout est facile quand on sait faire.* La connaissance que j'ai de la manière du Prophète m'abuse peut-être quand je m'imagine qu'on doit comprendre comme moi les quatrains à l'aide de cette traduction brève, sorte de mot à mot du vieux texte. Mais que le lecteur cherche à comprendre : prêtres à tous les degrés de la hiérarchie sacerdotale, magistrats, hommes de lettres, hommes mêmes de l'éducation la plus commune, tous ont compris et accepté les explications données de vive voix.

Digitized by Google

NAPOLÉON Ier

De soldat simple parviendra en empire,
De robe courte parviendra à la longue,
Vaillant aux armes en Église où plus pyre,
Vexer les prêtres comme l'eau fait l'esponge.

VIII. 57.

De soldat simple en entrant à Brienne, Napoléon parviendra à l'Empire. Vêtu de l'habit court du soldat, il parviendra à revêtir la longue robe du sacre. Il sera le plus grand capitaine des temps modernes. Où trouver dans l'Eglise dont il sera membre un homme qui peu à peu ait pénétré plus avant que lui dans le spirituel et le temporel des prêtres absolument comme l'eau pénètre peu à peu, dans toutes ses parties, l'éponge qui en souffre le moindre contact?

Règne en querelle aux frères divisé,
Prendre les armes et le nom Britannique,
Tiltre anglican sera tard advisé,
Surprins de nuit mener à l'air Gallique.

VIII. 58.

Le gouvernement qu'il acquerra par les guerres sera divisé entre ses frères. Son idée fixe sera de soumettre la puissance anglaise et de prendre comme triomphateur le nom de *Britanique*, à la fin, mais trop tard, son seul désir sera de vivre en Angleterre, sous la protection des lois anglaises, comme un anglais, et cela parce que surpris de nuit à Waterloo par l'arrivée de Blucher pris pour Grouchy, il aura été mené de l'étranger (Belgique) à l'air de France où il abdiquera quatre jours après sa défaite.

Par deux fois haut par deux fois mis à bas,
L'Orient aussi l'Occident affoyblira,
Son adversaire après plusieurs combats,
Par mer chasse au besoing faillira.

VIII. 59.

Monté deux fois par lui-même au trône impérial, il en sera renversé violemment deux fois. Il aura affaibli l'Orient par la campagne d'Egypte et l'Occident par vingt années de guerres. L'Anglais après sept coalitions le chassera par mer et ne pourvoira pas à ses besoins (*Sainte-Hélène*, II. 58. *Rocher*, I. 43).

Sept fois changer verrez gent Britanique, | Franche non point par appuy Germanique,
Taints en sang en deux cens nonante an : | Ariès double fon. pole Bastornan. III. 37.

Otez 290 de 1815, vous remonterez à l'année 1525, temps où Nostradamus prophétisait; il a vécu de 1503 à 1566. — Les Anglais ont fait sept coalitions contre Napoléon, l'appui Germanique leur ayant fait défaut par moment et la parole russe ayant été douteuse. — Bastarnæ. Russie-Noire. (Wailly). Double fon. φωνη voix douteuse. Aries. fig. *Arietè albo occupare* s'emparer sous un faux prétexte (*Id.*)

Premier en Gaule, premier en Romanie,
Par mer et terre aux Anglois et Paris,
Merveilleux faits par celle grand mesnie,
Violent terax perdra le NORLARIS.

VIII. 60.

Empereur de France et roi d'Italie, son règne auquel mettra fin la capitulation de Paris, se passera tout entier à faire la guerre aux Anglais : sur mer, par ses flottes et ses corsaires; sur terre, par ses armées et le blocus continental. Cette haine vouée aux Anglais causera tous les grands évènements de l'Empire. Ce lion farouche laissera la Lorraine perdue par deux invasions des Alliés.

Namais par le découvrement du jour,
Je parviendra au signe sceptifère,
Que tous ses siéges ne soyent en séjour,
Portant au Coq don du TAC armifère.

VIII. 61.

Jamais par une marche au grand jour il ne parviendra à saisir le sceptre. Il fera le dix-huit brumaire au cri de *Vive la République!* Il se fera nommer consul, consul pour dix ans, après deux ans consul pour dix autres années, consul à vie; il attendra dans ces diverses situations gouvernementales d'avoir préparé les esprits à l'avènement de l'Empire, ce qui arrivera promptement grâce aux victoires remportées sous le Coq belliqueux de la République.

Lorsqu'on verra expiler le saint temple,
Plus grand du Rhosne leur sacrez prophaner,
Par eux naistra pestilence si ample,
Roy fait injuste ne fera condamner.

VIII. 62.

Lorsqu'on verra dépouiller le Saint-Siége, le plus grand de France retenir loin de Rome Sa Sainteté, par eux, Napoleon Ier et Pie VII, sera fait un acte si préjudiciable à l'Église (le dernier concordat de 1813) qu'il fera condamner le soldat simple parvenu en empire, de qui il est dit (Voir à la préface) :

Par l'univers sera *faict* un monarque. | Lors se prendra la piscature barque,
Qu'en paix et vie ne sera longuement | Sera régie en plus grand détriment. I. 4.

Quand l'adultère blessé sans coup aura
Meurdry la femme et le fils par dépit,
Femme assommée l'enfant estranglera,
Huict captifs prins, s'estouffer sans respit.

VIII. 63.

Quand cet époux d'une seconde femme du vivant de la première, tombé du trône sans blessure aura meurtri Joséphine et Eugène Beauharnais, son fils d'adoption, par dépit de n'avoir pas d'héritier, fait tomber ras-terre Marie-Louise, la fille des Césars! Privé de la vie politique Napoléon II, son fils, laissé entre les mains de la Sainte-Alliance, les huit autres membres de sa famille, sa mère, ses trois sœurs et ses quatre frères, il étouffera jusqu'à son dernier jour privé d'air, et d'espace, sur le rocher de Sainte-Hélène.

L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Apennis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à mont Sénis.

V. 61 (*Voir 60*).

Eugène Beauharnais, enfant de Napoléon le grand, non par sa naissance, mais par adoption, sera vice-roi d'Italie, commandant en chef de l'armée d'Italie, il défera l'archiduc Jean et l'obligera à abandonner l'Italie, mettant en fuite l'aigle d'Autriche; les Français occuperont alors l'Italie, de l'Etna et du Vésuve au Mont-Cénis. — Il est dit ailleurs de CEUX DE BALANCE.

Mars eslevé à son plus haut befroy, | La gent Lombarde fera si grand effroy,
Fera retraire les Allobrox de France : | A ceux de l'Aigle compris sous la Balance. V. 42.

Napoléon III, au faite de la puissance, ramènera à la France les Savoyards, la gent lombarde ayant fait trembler, par son insurrection, l'aigle de la gent lointaine, VIII. 10, placée sous le signe de la Balance. — Allobrox, peuples de la Savoie et du Dauphiné (Wailly). — Retraire, *retrahe*, retirer en arrière ramener à soi (Wailly). — Effroy, émeute, sédition (*Glossaire de la langue romane.*

Dresser copies pour monter à l'Empire,
Du Vatican le sang Royal tiendra,
Flamans, Anglois, Espaigne avec Aspire,
Contre l'Italie et France contendra.

VI. 12. (*Voir 8, 9, 10, 12, 13, 14*)

Bonaparte, par ses victoires remportées avec les troupes qu'il aura disciplinées lui-même, montera à l'Empire. Le Vatican sera le palais du *roi de Rome*, son fils. Flamands, Anglais, Espagnols unis aux Allemands combattront Napoléon, empereur de France et roi d'Italie. (*Contendere*, tendre ensemble, disputer, combattre (Wailly). Les princes ont, à Spire, élu mon petit-fils Frédéric empereur (V. Hugo. *Les Burgraves*).

Le Roy Gaulois par la celtique dextre,
Voyant discorde de la grande monarchie,
Sur les trois parts fera fleurir son sceptre,
Contre la Cappe de la grande hiérarchie.

II. 69.

Bonaparte, d'un autre race que celle des rois Francs, par la force de son épée, se fera empereur, en voyant la discorde régner dans la grande monarchie. Son sceptre réunira les trois ordres de l'État si divisés alors. Le capétien Louis XVIII représentant du vrai pouvoir hiérarchique protestera en exil.

Par grand discord la trombe tremblera, | Bouche sanglante dans le sang nagera,
Accord rompu dressant la tête au ciel : | Au sol sa face ointe de laict et miel. I. 57.

Révolution de 89. — Constitution déchirée. — Louis XVI, sacré, monte à l'échafaud en lisant (Ps. II. v. 2. 3. 4.) : *Exaltans caput meum.*

Du nom qui onc ne fut au Roy Gaulois,
Jamais ne fut un foudre si craintif:
Tremblant l'Italie, l'Espagne et les Anglais,
De femme estrange grandement attentif.

IV. 34.

Bonaparte se fera nommer comme empereur Napoléon, nom qu'aucun roi de France n'aura porté. Jamais foudre de guerre n'aura été vu si craintif en dehors de la vie militaire. L'Italie, l'Espagne et les Anglais seront tremblants durant tout son règne. Pour entrer dans le concert des rois, il cherchera une femme dans une cour étrangère et l'aimera grandement.

Garde toy Roy Gaulois de ton neveu,
Qui fera tant que ton unic fils,
Sera meurtry à Vénus faisant vœu,
Accompagné de nuict que trois et six.

VIII. 32.

ROY GAULOIS ton neveu sera si entreprenant que ton fils unique Napoléon II, contraint de vivre dans l'inaction au milieu des Autrichiens, prendra la vie en dégoût. Dans le temps où le neveu deviendra l'espoir du parti Napoléonien (1834), le fils prendra les germes d'une maladie de langueur qui amènera sa fin à l'âge de 21 ans et 4 mois. Ton neveu sera *Empereur pacifique.*

Digitized by Google

Gaulois qu'Empire par guerre occupera,
Par son beau-frère mineur sera trahy,
Sur cheval rude voltigeant trainera,
Du fait le frère sera longtemps hay.
X. 34.

Bonaparte, parvenu à l'Empire à la suite de combats heureux, sera trahi par son beau-frère Murat, époux de sa plus jeune sœur. Ce frère, célèbre par ses charges de cavalerie, l'aura suivi en Orient, en Espagne, en Italie, en Russie, sur tous les champs de bataille; sa trahison au dernier moment le fera longtemps haïr.

Au peuple ingrat faictes les remontrances,
Par lors l'armée se saisira d'Antibes,
Dans l'arc monech seront les doléances,
Et à Fréjus l'un l'autre prendra ribe.
X. 23.

Des remontrances seront faites par Louis XVIII au peuple ingrat prêt à passer du côté de Napoléon; l'armée ne restera fidèle au roi qu'à Antibes dont elle refermera les portes sur les soldats de l'Empereur. Dans la demeure du pouvoir, dans la monarchie seront les doléances; en prenant rive à Fréjus Napoléon forcera Louis XVIII à prendre rive à Gand.

Le captif prince aux Itales vaincu,
Passera Gênes par mer jusqu'à Marseille,
Par grand effort des forains survaincu,
Sauf coup de feu baril liqueur d'abeille.
X. 24.

Ce prince retenu captif, dans Œtalia (île d'Elbe) après sa défaite, s'échappera, passera devant Gênes jusqu'à Antibes (Antipolis) ouvrage avancé de Marseille qui l'a fondé. Les étrangers réuniront 1,200,000 hommes contre lui. Vaincu de nouveau, il tentera inutilement de mourir à Waterloo, où les abeilles de l'Empire apparues après le concordat (IV. 26) répandront tout leur suc.

Le grand empire sera tost translaté,
En lieu petit qui bien tost viendra croître,
Lieu bien infime d'exigue comté,
Où au milieu viendra poser son sceptre.
I 32 (*Voir I. 31*).

Napoléon, maître du grand empire, transportera tout-à-coup le peu d'autorité qui lui restera, à l'île d'Elbe dont un traité le reconnaîtra souverain en lui conservant ses titres d'empereur et roi. Il sortira bientôt de cette île pour reprendre son premier pouvoir. (L'île d'Elbe, lieu petit, lieu bien infime, d'exigue comté, n'a que 9 myriam. de superficie).

Près d'un grand pont de plaine spatieuse,
Le grand Lyon par forces Césarées,
Fera abbattre hors cité rigoureuse,
Par effroy portes luy seront reserées.
I. 33.

Louis XVIII (le Lyon des trois frères rois Lune, Lyon, Soleil), verra le César français à peine sorti de la vaste mer, diriger ses forces sur Grenoble; il voudra faire de cette ville un obstacle infranchissable; mais cette place de guerre abattra en dehors ses portes qu'elle portera à Napoléon, lui ouvrant passage par effroi (*pontus* mer, plaine liquide, *rigor* dureté, solidité, *resero* ouvrir.)

Un peu devant que le soleil s'absconse,
Conflict donné, grand peuple dubiteux;
Profligez, port marin ne fait réponse,
Pont et Sépulchre en deux étranges lieux.
I. 37 (*Voir I. 38*)

Un peu devant le coucher du soleil se livrera le dernier combat de Waterloo. L'empire, que Napoléon aura nommé *le grand empire*, le peuple, qu'il aura nommé *le grand peuple*, seront inquiets sur l'issue de la lutte. Napoléon en fuite attendra vainement devant le port militaire de Plymouth la réponse à sa lettre au Regent. Son berceau et sa tombe seront hors de France.

Règne Gaulois tu seras bien changé,
En lieu étrange est translaté l'Empire:
En autres mœurs et loix seras rangé,
Rouen et Chartres te feront bien du pire.
III. 49.

Ce règne du Roy Gaulois sera bien changé, l'Empereur sera transporté au delà des mers; Louis XVIII octroiera la Charte à la France; à un gouvernement absolu succédera un gouvernement libre. Les villes, par leurs députés, prendront part au gouvernement; bientôt une révolution faite au nom de la Charte portera au trône le gros mastin qui fera destructon de tout.

Avant qu'advienne le changement d'Empire,
Il adviendra un cas bien merveilleux:
Le champ mué, le pillier de porphire,
Mis, transmué sur le rocher noilleux.
I. 34.

Avant que l'Empire ait passé des mains de Napoléon III en celle de Napoléon IV, il arrivera un cas bien merveilleux. Le champ où aura reposé Napoléon Ier sera donné en toute propriété par la reine d'Angleterre à Napoléon III, qui fera transporter un tombeau de marbre sur le rocher, occasion de noise entre les Français sujets de Napoléon et les Anglais ses meurtriers.

NOTES EXPLICATIVES DES SEPT QUATRAINS, VIII. 57 à 63.

Soldat simple : Le 1er juin 1815, Napoléon dit au Champ-de-Mai : « Empereur, consul, soldat, je tiens tout du peuple.

Robe courte. . longue, même antithèse qu'au premier vers : Soldat simple. . Empire La longue robe désigne le sacre aussi bien que l'huile sainte. V. Hugo a dit : « Le Saint-Empire, ô roi ! vous revêt de la robe. » — En Eglise. L'Eglise est l'assemblée des Chrétiens. — Eau... esponge. Toute comparaison cloche, dit l'Ecole, par où celle-ci cloche-t-elle ?

Britannique. — A la suite de triomphe, Claude Ier prit le nom de *Britannicus*, Scipion celui d'*Africain*... Ce mot est rapproché du mot armes, comme l'effet de la cause. — Son adversaire L'Anglais dont il est dit : Qui puis sera contraire, VII 13 (Voir p. 102).

Surprins de nuit. — Soult écrit à Grouchy : « En ce moment, la bataille est gagnée sur la ligne de Waterloo... Manœuvrez pour joindre la droite » Grouchy dit, en réponse à la relation du général Gourgaud : « D'ailleurs la nuit tombait, il était sept heures et demie et mes troupes ne pouvaient être rendues à Waterloo, avant onze heures du soir. » — On lit dans l'*Hist. pop. de l'Empereur* : On entend une fusillade à droite : « Voilà Grouchy ! s'écrie l'Empereur, la victoire est à nous. » Ce n'était point Grouchy; c'était Bulow; c'était Buchler ! (p. 144). « ..... Sur les huit heures et demie..... le jour finissait..... l'obscurité de la nuit empêcha de rallier les troupes.....» (*Rapport officiel*).

Par mer et terre aux Anglais et Paris.— Ce vers renferme tout le règne de l'Empereur. — Mesnie, vieux mot français signifiant *troupe, vassaux*. Ici, ce mot est grec Μηνις, colère. C'est le premier mot de l'Iliade où Nostradamus renvoie pour développer sa prophétie. — Terax, de θηρ, lion, θηρα, bête fauve. Norlaris, anagramme de Lorrains. — Coq. Il est dit : La France aura le plus horrible trône de Coq et d'Aigle de France frères trois VIII 46. Tac de ταχυσ, promptement. — Rhône. Ce fleuve est l'image du torrent révolutionnaire. On a vu : Trois lièvres du Rhône VIII. 46. Saint Hilaire est nommé *le Rhône de l'éloquence*. — Rhône est pour la France, *la partie pour le tout*. Injuste pour *injuste* en latin — Blessé sans coup. Nostradamus avertit, par cette expression, que tous les mots du quatrain doivent être pris au figuré.

S'estouffer sans répit. — « Là, c'est là ! » disait-il, en montrant sa poitrine au docteur Antomarchi; celui-ci lui présenta un flacon d'alcali. « Eh ! non, ce n'est pas faiblesse, s'écria-t-il, *c'est la force qui m'étouffe;* c'est la vie qui me tue » Puis, s'élançant à une fenêtre et regardant le ciel : « 17 mars, dit-il, à pareil jour, il y a dix ans nous étions à Auxerre, venant de l'île d'Elbe; il y avait des nuages au ciel : Ah ! je serais guéri, si je revoyais ces nuages. » (*Histoire pop. de l'Empereur*, p. 200).

NOTES EXPLICATIVES DES AUTRES QUATRAINS.

La lettre et les quatrains parlent de la famille impériale : Frères VIII. 58, I. 58, II. 73. Beau-frère Murat X. 34, Roi de Rome VI. 12, II. 73, VIII. 32 Eugène V 61, IV. 83. Neveu ; une foule de quatrains.

R y gaulois. — Cette expression ne se rencontre que trois fois dans Nostradamus, et les trois quatrains où on la trouve s'interprètent de l'Empereur, ainsi que les quatrains : Gaulois qu'empire par guerre occupera.. Règne gaulois... — Discorde... Il est dit : Par grand discord la trombe tremblera, quatrain qui renferme la mort de Louis XVI sur l'échafaud, et qui est suivi d'un autre sur Napoléon Ier : Trenché le ventre naistra avec deux testes (Voir p. 101). — Cappe. Ce mot, qui se trouve huit fois dans les quatrains, est déjà interprété six fois de la famille Capétienne.

Neveu. — Ce quatrain, VIII. 32, s'adapte aux précédents par les mots roy gaulois, et à une foule d'autres par le mot neveu. Si l'histoire ne dit pas la cause de la mort de Napoléon II, on sait du moins que ce prince est mort de langueur à un âge où la prophétie a pu s'accomplir en lui, n'étant ni trop jeune ni trop vieux. .

Mineur. — Il faut déjà que Napoléon ait eu plus d'un beau-frère. Murat n'était pas le plus jeune, mais le mariage lui donnant seul le titre de beau-frère, le Prophète a pu le nommer, avec raison, beau-frère mineur, comme époux de la plus jeune sœur

Arc monech. — Près d'Antibes et Fréjus se trouvent les îles d'Hyères (Arké) et Monaco Monech), le Prophète joue sur ces mots, qui sont les racines du mot monarchie, αρχη, principe, seigneurie, Μονη, seul. — Ribe, vieux mot signifiant rive. — L'un l'autre. On verra plus loin : Deux aux platres grillez.

Captif. Le même dont il sera dit après Waterloo : Captif ne délivrer (Voir au règne de Louis XVIII) — Antibes, seule ville qui peut revendiquer le nom de Marseille. — Antipolis signifie devant la ville.

Abeille. — Il est dit : Lou grand evssame se levera d'abeillos. (Voir les quatrains IV. 24, 25, 96 et 27) Les abeilles ne sont mentionnées que deux fois au début et à la chute de l'empire. — Liqueur. Ciceron a dit : *Amisimus omnem succum reipublicæ*, nous avons perdu la force et la vigueur de la république (Wailly)

Absconce. *Sol absconditur*, le soleil se couche — Port marin. (Voir plus loin, à l'*Étude d'interprétation*, le développement de cette prophétie). — Pont. Passage du néant à la vie, berceau. Lamartine a dit de *Bonaparte* (Ode) « Sa tombe et son berceau sont couverts d'un nuage. »

Chartres.—Le mot Chartre, ou Charte, a donné idée au Prophète de jouer encore sur le nom des villes. — Rocher. On a dit aux quatrains sur le règne de L.-Philippe, que le Prophète a parlé avec détail du tombeau si populaire de Napoléon !

Digitized by Google

LOUIS XVIII ET CHARLES X

Mes trésors, temple, citadins hespériques,
Dans iceluy retiré en secret lieu,
Le temple ouvrir, les liens faméliques,
Reprens, ravis, proye horrible au milieu.

X. 81.

Cris, pleurs, larmes viendront avec couteaux,
Semblant fuyr donront dernier assaut,
L'entour parques planter profond plateaux,
Vifs repoussez et meurdris de prinsaut.

X. 82.

De batailler ne sera donné signe,
Du parc seront contraints sortir hors,
De Gand l'entour sera cogneu l'ensigne,
Qui fera mettre de tous les siens à morts.

X. 83.

La naturelle à si haut, haut non bas,
Le tard retours fera marris contens,
Le Recloing ne sera sans débats,
En employant et perdant tout son temps.

X. 84.

Le viel tribun au point de la tréhémide,
Sera pressée captif ne délivrer,
Le veuil, non veuil, le mal parlant timide,
Par légitime à ses amis livrer.

X. 85.

Comme un Gryphon viendra le roy d'Europe,
Accompagné de ceux d'Aquilon,
De rouges et blancs conduira grande troupe,
Et iront contre le Roy de Babylon.

X. 86.

Grand Roy viendra prendre port prez de Nisse,
Le grand empire de la mort si en fera,
Aux Antipolles posera son génise,
Par mer la Pille tout esvanouira.

X. 87.

Pieds et cheval à la seconde veille,
Feront entrée vastient tout par la mer,
Dedans le poil entrera de Marseille,
Pleurs, crys, et sang, onc nul temps si amer.

X. 88.

Cent fois mourra le tyran inhumain,
Mis à son lieu scavant et débonnaire,
Tout le Sénat sera dessous sa main,
Fasché sera par malin téméraire.

X. 90.

Devant le père l'enfant sera tué,
Le père après entre cordes de joncs,
Génevois peuple sera esvertué,
Gisant le chef au milieu comme un tronc.

X. 92.

Un grand d'Auxerre mourra bien misérable,
Chassé de ceux qui sous luy ont été
Serré de chaînes, après d'un rude cable,
En l'an que Mars, Vénus et Sol mis en été.

IV. 84.

Le charbon blanc du noir sera chassé,
Prisonnier faict mené au tombereau,
More Chameau sus pieds entrelassez,
Lors le puisné filera l'aubereau.

IV. 85. (*Voir 81 à 86*).

Gris et bureau demie ouverte guerre,
De nuict seront assaillis et pillez,
Le bureau prins passera par la serre,
Son temple ouvert deux aux plastres grillez.

VI. 65.

La France (TEMPLE) et les Français (Voir au quatrain V. 40 : GAULOIS DE L'HESPERIE.), trésors que les Bourbons regarderont comme leur propriété, seront gouvernés par Napoléon, retiré à l'île d'Elbe. (*Secretus* séparé, reculé, désert (Wailly). La France s'ouvrira devant l'Empereur et reformera avec lui ces liens qui dévorent les populations. Ces liens renoués seront brisés de nouveau, après qu'ils auront dévoré à Waterloo une proye horrible.

Le deuil, les larmes, les cris de désespoir reviendront pour les familles, avec les gardes qui s'élanceront de l'île d'Elbe, l'épée à la main. Ayant semblé fuir, ils donneront un dernier assaut pour ressaisir le pouvoir. A l'entour de France et de Gand, à Waterloo, les Parques feront creuser des fosses immenses. La furie française n'aura jamais été plus vive. Une seule défaite ruinera les espérances de l'Empereur qui abdiquera quatre jours après.

Napoléon ira de l'île d'Elbe à Paris sans que les soldats, les généraux envoyés contre lui aient donné signe de le batailler. Louis XVIII, sorti de Paris, ira à Lille avec l'intention d'y attendre la fin des évènements; il sera contraint de sortir hors des frontières. Il ira à Gand; à l'entour de cette ville, 6 myriam plus bas, se dressera l'enseigne de l'Aigle qui fera périr ses défenseurs. Pas un soldat n'osera continuer la lutte en de nouveaux combats

La Charte, dont les articles fondamentaux seront tirés de la loi naturelle et qui aura été élevée si haut par les Français, ne tombera pas avec celui qui l'aura octroyée. Le retour de Louis XVIII, après *le siècle des Cent-Jours*, réjouira les Français dans les larmes. Eloigné deux fois, Louis XVIII, le Recloing, disputera son trône; il ne saisira pas l'épée, mais il emploiera tout son temps à entretenir avec les Alliés les rapports d'un roi, et à se faire des partisans jusque dans le parti de son rival.

L'homme du dix-huit brumaire, réduit à la fin des Cent-Jours, au point de n'avoir moins que rien, abdiquera, mais retardera son départ de jour en jour, d'heure en heure; il offrira de défendre, comme général, le territoire français. Pressé de toutes parts, sa fausse position lui conseillera la détermination la plus contraire à ses intérêts. Il se rendra captif pour toujours aux Anglais, en apprenant que le roi légitime, rendu aux vœux de ses amis, est rentré dans Paris.

Louis XVIII, à Gand, sera roi de France aux yeux de l'Europe. Il dira : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours. » Il reviendra accompagné des rois du Nord, conduisant une grande troupe de blancs ou légitimistes fidèles, et de rouges ou révolutionnaires, ralliés à sa cause; ils marcheront contre le roi de la Babylone moderne, Paris.

Un peu après la victoire des Alliés (Nice, Nizza, Νικη *victoire*): le grand empereur et roi embarqué à Rochefort, prendra port à Sainte-Hélène (SILÈNE) ce sera la mort du grand empire. Napoléon posera sa demeure vers l'autre pôle, au-delà de l'équateur. La nation qu'il aura chassé de Toulon, d'où elle sera sortie après avoir *pillé* : CHASSER SORDIDE QUI PUIS SERA CONTRAIRE, PAR QUATORZE ANS TIENDRA LA TYRANNIE (VII. 13), mettra fin au sein des mers, à ses destinées.

Les fantassins et cavaliers alliés entreront, pour la seconde fois, à Paris, précédant encore Louis XVIII. Cette invasion enlèvera à la France toutes ses ressources. A Marseille, le fer de la multitude ameutée entrera dans la poitrine couverte de poil des vieux Mamelucks de l'Empereur. A Toulon, à Avignon, à Toulouse, on commettra des meurtres d'autant plus déplorables que la religion et la légitimité seront invoquées dans leur exécution; le traité de 1815 sera ruineux et honteux.

Le nouveau Prométhée mourra tous les jours sur son rocher; Louis XVIII, mis à sa place, savant et débonnaire, aura sous la main tout le pouvoir législatif; la Chambre des pairs sera de sa nomination, et celle des députés sera dite l'*introuvable*. Louvel, en frappant le duc de Berry, en un lieu public, plongera dans le deuil Louis XVIII et la famille royale.

Le duc de Berry expirera devant son père; celui-ci, devenu roi, ne tardera pas à s'embarrasser dans les liens d'un ministère impopulaire. Il pourra, mais il ne voudra briser ces liens. Le peuple de Paris combattra pour la liberté civile et religieuse dont Genève sera le type. Charles X restera immobile au milieu des évènements qui saperont son trône.

Charles X, roi de la France, agrandie par ses soins de l'Algérie, sera chassé par ceux qui auront été ses sujets. Il mourra misérablement à Goritz, après avoir erré en diverses contrées. Lié par la Charte, il se sera après embarrassé dans de nouveaux liens, en s'obstinant à garder un ministère hostile à cette Charte. Cette révolution aura lieu en été (juillet 1830).

Le duc d'Angoulême (NOIR BLANC), roi légitime par l'abdication de son père roi, sera chassé. Polignac, chef du ministère renversé avec le roi, fait prisonnier à Granville dans sa fuite, sera mené en voiture à Paris et condamné à une prison perpétuelle. Le More d'Alger, adonné à la piraterie, ne pourra plus se livrer à la course. Alors le dernier enfant du duc de Berry filera vers l'exil, formant le projet de ressaisir un jour sa proie.

Le roi légitime (NOIR BLANC VII. 2) et son bureau seront assaillis de nuit, et pillés par demi-ouverte guerre. Napoléon entrera à Paris, le 20 mars, à neuf heures du soir; il se sera presenté en ennemi aux Bourbons, pour reconquérir sur eux le trône, à la tête de 900 hommes, et de BATAILLER NE SERA DONNÉ SIGNE. Louis XVIII sera parti si précipitamment, qu'il n'aura pu emporter ses papiers personnels; son bureau pris passera par la serre de l'aigle impériale. Napoléon, à peine entré aux Tuileries, lira les lettres de Louis XVIII. Le royaume de France que Louis XVIII regardera comme sa propriété, sera ouvert. Deux rois se disputeront Paris, ville assise sur les carrières de plâtre de Montmartre, et seront l'un et l'autre le même jour dans ses murs.

Digitized by Google

MES TRÉSORS, TEMPLE, CITADINS HESPÉRIQUES... LE TEMPLE OUVRIR; et, plus bas : SON TEMPLE OUVERT.. VI. 65. Louis XVIII rentrant en France après vingt-trois années d'exil, dit dans sa proclamation : « En remontant sur le trône de nos ancêtres, nous avons retrouvé *nos droits* dans votre amour... Au milieu des acclamations unanimes et si touchantes pour notre cœur, dont nous avons été accompagnés des frontières de *notre royaume* jusqu'au sein de *notre capitale*, nous n'avons cessé de reporter nos regards sur la situation de *nos provinces* et de *nos braves armées*... Français, vous entendez *votre roi*. »

COUTEAUX. On lit dans l'hymne à Marat : Tournez contre ces rois leurs couteaux encore tout fumants. On dit : Faire la guerre aux couteaux; mais ici, comme dans le quatrain IX. 54, couteaux est pour *custos* (prononcez *coustos*), gardes, satellites (Wailly). — PRINSUNT. On dit de prime-saut, de prime-abord.

CONTRAINTS DE SORTIR HORS. On prouvera que Nostradamus a suivi ligne par ligne les deux proclamations de Louis XVIII en 1815 : « *La plus inconcevable défection nous a contraint à quitter momentanément notre royaume.* » — DE GAND. Ce mot est pour l'histoire de Louis XVIII ce qu'est Varennes pour l'histoire de Louis XVI. Boulogne pour celle de Napoléon III. (VARENNES IX 20, BOLOGNE VIII. 53). Le Traducteur, en présence de ce mot, s'est dit : Ce qui précède et que je n'ai point compris se rapporte peut-être à Louis XVIII et ce qui suit s'y rapporte peut-être également Le mot GAND a donné l'intelligence de quarante vers! Il a fait découvrir un nouveau règne écrit tout au long comme le règne de Napoléon Ier, et encore dans les trois dernières centuries. On voit bien que le Prophète tient ses promesses.

LA NATURELLE. La Charte déclare : 1° Les Français sont égaux devant la loi; 2° ils contribuent indistinctement dans la proportion de leur fortune aux charges de l'État; 3° Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires 4° la liberté individuelle est également garantie; 5 chacun professe sa religion avec une égale liberté. — A SI HAUT, HAUT NON BAS. Ces mots : HAUT NON BAS expriment bien la conservation de la Charte par Napoléon qui a dit : « *Je viens commencer la monarchie constitutionnelle.* — RECLOING. *Re* placé devant un mot marque la répétition : *venir, revenir, partir, repartir*. Quel mot plus heureux que celui-ci pouvait désigner mieux Louis XVIII, tenu au loin pour la seconde fois! — NE SERA SANS DÉBATS Louis XVIII a dit : Nous n'avons pas voulu unir nos bras ni ceux de notre famille aux instruments dont la Providence s'est servie pour punir sa trahison. Mais aujourd'hui que les puissants efforts de nos Alliés ont dissipé les *satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos États pour y rétablir la Constitution*. Que d'antithèses dans ce quatrain! HAUT NON BAS : MARRIS CONTENTS..., EMPLOYANT ET PERDANT TOUT SON TEMPS. — On conviendra que le hasard ne pouvait les faire concorder avec un même évènement. — TRIBUN. *Tribun*, homme puissant en paroles... Il est dit de Napoléon : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDE TROUPE, III. 35. DENT AIGUE ET FORTE, II. 58. *Tribun*, homme élevé en charge et pris dans les rangs du peuple (*Dict.*) — VIEUX Bonaparte demandant, malgré sa jeunesse, le commandement de l'armée d'Italie, dit : « On vieillit vite sur un champ de bataille, et j'en arrive. » Béranger a dit de lui : « Vieux grenadiers, suivons un vieux soldat. » — TRÉHÉMIDE, mot grec de Τρεις trois fois et Ημιδεσο dont il manque la moitié. Tréhémide, qui a perdu trois fois la moitié, qui a moins que rien. — CAPTIF NE DÉLIVRER. C'est de ce Captif qu'il a été dit : LE CAPTIF PRINCE AUX ITALES VAINCU PASSERA GÊNES PAR MER JUSQU'A MARSEILLE. Échappé de l'île d'Elbe, il n'échappera pas de Sainte-Hélène. — LE VEUIL NON VEUIL, il veut et ne veut pas. — LE MAL PARTANT TIMIDE. On dit : « Le mal est mauvais conseiller, *malesuada fames*, souvent la peur d'un mal fait tomber en un pire, la perte rend irrésolu. » — PAR LÉGITIME. Ce mot en présence de TRIBUN indique la lutte des partis.

COMME UN GRYPHON Animal fabuleux, âpre à saisir, composé de l'*Aigle* et du *Lion*. — ROY DE BABYLON. Paris est dit, dans la lettre à Henri II : LA NEUFVE BABYLONE... LA CITÉ LIBRE CONSTITUÉE ET ASSISE DANS UNE AUTRE EXIGUE MÉSOPOTAMIE (Seine et Marne), et dans les quatrains : MÉSOPOTAMIE DÉFAILLIRA EN FRANCE III. 99. LES CITOYENS DE MÉSOPOTAMIE IREZ ENCONTRE AMIS DE TARRACONNE, VII. 22. etc, etc. — BABYLON. Ce mot qu'on pourrait interpréter de la confusion où s'est trouvé l'Empire après Waterloo, a été placé ici pour une autre raison qu'on fera connaître à l'explication de la lettre à Henri II.

NISSE ANTIPOLLE... Noms des villes de Nice (*Nizza* et d'Antibes (*Antipollis*). Le Prophète, on l'a vu, joue souvent avec le nom des villes. Il a dit de Napoléon Ier : D'UN NOM FAROUCHE TEL PROFÉRÉ SERA. I. 76, et du même : NICE SORTIE SUR NOM DE LETTRES ASPRES, LA GRANDE CAPPE FERA PRÉSENT NON SIEN. IX 26. Ce quatrain est précédé de sept autres sur les malheurs de la famille royale en 1792 Nice Νικη victoire. Après que la victoire sera sortie de celui dont le nom farouche signifiera *exterminateur*, Απολλων, détruisant, *Apollyon* de l'Apocalypse, ou Lion du désert Ναπσο λεων. La famille des Capétiens donnera pour sa propre perte la Charte à la France. — GÉNISE. Génie, Dieux, Lares, maison. Nostradamus appelle Napoléon l'Olestan, Ολεον (Voir IV. 81 à 83). — LA PILLE. Nostradamus a désigné la nation anglaise par le mot SORBIDE dans un quatrain interprété de Napoléon Ier. Ce quatrain s'adapte à huit autres interprétés des premiers jours de la révolution par les mots : *Cité marine* qu'on ne trouve que deux fois dans Nostradamus : la première pour l'occupation de Toulon par les Anglais, la seconde pour la prise de cette ville par Bonaparte Ce même quatrain s'adapte par les mots *teste raze*, à deux autres; ces trois quatrains qui seuls contiennent les mots *teste raze* au singulier désigne l'homme du peuple (ROY GAULOIS) qui occupa le trône des rois chevelus (LES LONGS CHEVEUX DE LA GAULE CELTIQUE, VI. 81-82), celui qu'on a nommé le tondu et de qui Lamartine a dit : « Ton front chauve et nu que la pensée incline. » Enfin, si les sept quatrains qui se suivent, VIII. 57-63, ont fait admettre que Nostradamus a connu les démêlés de Napoléon avec les Anglais, on croira que le Prophète a désigné ici la nation anglaise par le mot LA PILLE, qui, certes, n'est pas une antiphrase.

VASTANT TOUT PAR LA MER. L'édition de 1566 a une faute : *Vastient* pour *Vastant*, *vasto*, dévaster. Ici le mot MER ne doit pas être pris comme dans le quatrain précédent pour l'Océan. Les eaux représentent les peuples dans l'Écriture-Sainte. On dit l'invasion, le torrent, le débordement des peuples. Il est dit de Louis XVIII : APRÈS VIENDRA DES EXTRÊMES CONTRÉES, PRINCE GERMAIN (*Germanus*, frère de père et de mère) SUR LE TRONE DORÉ (les mots Temple du soleil, temple celtique, temple luisant, désignent la France), EN SERVITUDE ET PAR EAUX RENCONTRÉES, LA DAME SERVE (France sous le gouvernement absolu), SON TEMPS PLUS N'A DURÉ II. 87 (Voir 85 et 86). — DEDANS LE POIL. Le poil est l'indice de la virilité : VIEUX PLEIN DE BARBE. II 85. Voir pag. 100 : ONC NUL TEMPS SI AMER. Ces derniers mots peuvent s'entendre des traités désastreux de 1815, dont il est dit : LE NEVEU GRAND PAR FORCE PROUVERA LE PACHE FAIT DE CŒUR PUSILLANIME IV. 73. Ce traité que le neveu de Napoléon Ier vient de déchirer a été imposé à Louis XVIII, qui avait dit : *Je veux tout ce qui sauvera la France*. S'il n'avait voulu rien accorder aux Alliés, qui peut dire que ceux-ci, fort embarrassés de leur triomphe, ne se fussent retirés au plus vite? Un vrai prophète doit compter au nombre de ses vertus, le patriotisme : Nostradamus déplore l'abaissement de sa patrie et exhale sa haine contre les Anglais, LA PILLE, GENT SORDIDE.

Le Prophète sépare quelquefois par un ou plusieurs quatrains ceux qui, réunis, auraient été trop clairs, pour que l'interprétation n'en fût pas donnée avant le temps fixé. Le quatrain X. 91, contenant l'année 1609, n'appartient pas au règne de Louis XVIII, il doit en être de même du X, 89, qui annonce CINQUANTE SEPT ANNÉES PACIFIQUES (Voir, à la page 2, la pensée du Traducteur sur ces quatrains.

CENT FOIS MOURRA. Napoléon a écrit : *Nouveau Prométhée, je suis cloué à un roc où un vautour me ronge*. — LE TYRAN. Souverain absolu, Nostradamus donne souvent à ce mot TYRAN son acception primitive; entendu autrement, il formerait ici pléonasme avec le mot INHUMAIN. MIS A SON LIEU. On a vu AU DÉSERTEUR DE LA GRANDE FORTERESSE (Ham) APRÈS QU'AURA SON LIEU ABANDONNÉ. — SAVANT, seul, de tous les rois français, Louis XVIII a tenu à passer pour savant; il citait Horace en latin. — DÉBONNAIRE. Ce mot se trouve en trois quatrains et les trois sont interprétés de Louis XVIII. Le roi de France qui a porté ce surnom se nommait Louis. — FASCHÉ. On a vu ce mot employé pour de grandes peines. CE PEU A PEU SERONT LES GRANDS FASCHEZ.

CORDES DE JONC. Amené à interpréter ce quatrain par les neuf quatrains qui précèdent, et en particulier par ce vers FASCHÉ SERA PAR MALING TÉMÉRAIRE, le Traducteur se souvient en présence de ces mots : CORDES DE JONC, qu'un autre quatrain renferme une expression semblable. Il cherche et trouve ceci : SERRÉ DE CHAINES APRÈS D'UN RUDE CABLE, et bientôt seize vers sont interprétés. — GENEVOIS PEUPLE. Calvin s'établit définitivement à Génève en 1536. Nostradamus a prédit, dans sa lettre à Henri II, le développement que cette portion du protestantisme devait prendre. Il s'est servi ailleurs du mot Genevois, pour désigner la liberté civile et religieuse II. 64. Il a dit de Paris : MIGRES MIGRÉS DE GENÈVE TRESTOUS IX. 44. On dit : C'est un juif... agir en arabe.. la foi punique, etc... GISANT LE CHEF AU MILIEU COMME UN TRONC. Il est dit de L.-Philippe dans les mêmes circonstances : MORT DANS SA TENTE DIRONT QU'IL DORT LÉANS

UN GRAND D'AUXERRE. On a vu PLUS GRAND DU RHONE (Napoléon Ier.) LE GRAND DE PERPIGNAN (Louis XVI) VIII. 22. et 24. (Voir VIII. 17 à 24). — C'est la partie pour le tout. Mais jouant sur les noms de villes, Nostradamus a choisi Auxerre, parce que ce mot rappelle le mot grec Αυξη, augmentation.

EN L'AN QUE MARS, VÉNUS ET SOL MIS EN ÉTÉ. Un astronome fera sans doute un travail qui prouvera que le Prophète ne s'est pas plus trompé dans sa description de l'état du ciel au moment des évènements qu'il annonce que dans les détails multiples de ces évènements. — Le mot ÉTÉ est compris du commun des fidèles, et il suffit déjà à déterminer le temps de cette révolution dans l'année Ailleurs le Prophète a dit que L.-Philippe monterait au trône après les derniers jours de Juillet à la disparution du GRAND CHIEN.

LE CHARBON BLANC, expression aussi étrange que celle-ci dont elle a la signification : NOIR BLANC Ces mots CHARBON BLANC, NOIR et PUISNAY, d'un même quatrain désignent les trois rois qu'une même voiture emporta en exil.

MORE CHAMEAU. On a vu ailleurs ce mot CHAMEAU employé une seconde fois par Nostradamus dans des quatrains qu'on interprète de la conquête de l'Algérie. Cette image fort belle, tire une grande valeur de la place qu'elle occupe dans ce quatrain sur lequel elle répand un très-grand jour. — AUBEREAU. On a vu que le duc de Bordeaux est désigné par les mots MILVE et GRIS OISEAU. — Tous les évènements renfermés dans ces huit vers se sont accomplis en peu de jours. Les quatrains 81, 82 et 83, qui les précèdent, sont interprétés de Napoléon Ier. Ce qui suit sera peut-être interprété un jour, comme ces cinq, de la lutte des partis politiques durant le temps des guerres civiles.

GRIS ET BUREAU. En lisant ces mots : LE TEMPLE OUVRIR du premier quatrain de dix interprétés de Louis XVIII, le Traducteur se souvint d'avoir vu cette même expression dans un autre. Il cherche ce quatrain, et ces mots SON TEMPLE OUVERT, VI 65, en adaptant celui-ci au précédent mettent sur la voie de l'interprétation. Il s'agit certainement de Louis XVIII, puisqu'il y a *son* TEMPLE OUVERT *Son* qui rappelle *mes* TRÉSORS, TEMPLE. L'histoire fournit bientôt l'interprétation des autres mots. En mentionnant avec détail un fait unique dans l'histoire, Nostradamus donne la mesure de sa vue prophétique. (Voir *Mém. de Fleury de Chaboulon*, *Montgaillard*, VIII. 117).

SERRE. Il est dit de Napoléon Ier, rendant à Pie VII une partie de ses États : ROY RETIRANT A LA RAME ET A L'AIGLE, VI. 64.

Digitized by Google

ÉTUDE D'INTERPRÉTATION

Le vieux plein barbe sous le statut sévère,
A Lyon fait dessus l'Aigle celtique,
Le petit-grand trop outre persévère ;
Bruit d'armes au ciel : mer rouge Lygustique
II. 85.

Je disais un jour dans une réunion d'hommes sérieux que quelques minutes d'attention suffiraient pour faire revenir du jugement qu'on porte de Nostradamus. On m'écouta et je citai ce quatrain. Aussitôt un rire homérique éclata de toutes parts : « Qu'est-ce que c'est que çà? disaient les uns. — Je n'ai pas entendu un seul mot! disaient les autres. » Et le rire de recommencer si fort qu'il semblait ne devoir finir.

En parcourant l'ensemble des centuries, j'avais bien des fois déjà lu ce quatrain sans chercher à en pénétrer le sens. Car quel Traducteur voudra repasser toute l'histoire générale depuis trois cents ans pour trouver l'explication d'un quatrain? En outre, ne doit-il pas craindre que ce quatrain ait rapport à un évènement à venir? Toutes ces recherches alors seraient en pure perte.

Enfin, comme pour les 127 quatrains interprétés à la première lecture et comme plus tard pour un très-grand nombre d'autres interprétés tout-à-coup après les avoir lus et relus bien souvent jusque-là sans le moindre résultat; enfin, dis-je, un mot me frappe : ce mot est une lumière qui éclaire tout le quatrain. Quelques réflexions suffiront maintenant pour en donner la traduction ainsi que celle d'un autre qui s'adapte à celui-ci par un mot.

Que le lecteur suive avec intérêt le travail qui s'est fait dans l'esprit du Traducteur, et il aura une idée des jouissances singulières que l'interprétation d'un seul quatrain peut procurer à tout Traducteur sérieux.

AIGLE CELTIQUE! Mais il n'y a qu'une Aigle française! celle de Napoléon, et Nostradamus a nommé cette Aigle quand il a dit que la guerre civile ferait du trône de France, LE PLUS HORRIBLE TRONE DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS. VIII. 46.

AIGLE CELTIQUE FAIT DESSUS A LYON. Mais sans nul doute l'Aigle française de Napoléon a pris le dessus à Lyon, et le Prophète devait constater ce fait, car il compte certes dans l'histoire. Napoléon, sorti de l'île d'Elbe, vole à Paris; le comte d'Artois et le duc d'Orléans sont à Lyon pour lui barrer le passage; s'il ne passe pas, le monde ne sera pas inutilement bouleversé; la France ne sera pas soumise à une seconde invasion et ne sera pas mise en suspicion par l'Europe durant plus de trente ans. Mais l'Aigle française prend le dessus et rentre à Lyon, que le frère de Louis XVIII et le duc d'Orléans abandonnent en toute hâte.

L'AIGLE CELTIQUE FAIT DESSUS A LYON. Il y avait à Lyon un obstacle à vaincre; un obstacle semblable peut se rencontrer ailleurs, et alors cette rentrée à Lyon ne devra pas être plus remarquée que la rentrée dans toutes les autres villes! Non, à Lyon, Napoléon prend le dessus définitivement.

C'est à Lyon que sont faits les décrets, connus sous le nom de décrets de Lyon, et qui abattaient d'un seul coup en le démoralisant le gouvernement des Bourbons. Le premier dissolvait la Chambre des pairs et la Chambre des députés... et convoquait à Paris l'assemblée extraordinaire des colléges électoraux au champ de mai. Le second rappelait les lois contre les émigrés non rayés... Le troisième abolissait la noblesse, les droits féodaux. Le quatrième rayait des contrôles de l'armée tous les généraux et officiers de terre et de mer qui y avaient été introduits, depuis le 1er avril 1814... D'autres décrets...
(Hist. pop. de l'Empereur. 452).

On ne peut donc pas plus mettre en doute l'importance que l'existence de ce fait grandement historique *la rentrée triomphante de l'Aigle celtique à Lyon.*

LE PETIT GRAND. Que ce mot arrive à propos pour qualifier cet AIGLE CELTIQUE! Voilà bien le *petit* caporal, dit Napoléon-le-*grand*, petit de taille et grand de caractère.

TROP OUTRE PERSÉVÈRE. Eh! sans doute, il vient de l'île d'Elbe; il est à Lyon, il s'avance sur Paris, persévérant dans sa marche. TROP OUTRE. Eh! sans doute... à quelque point de vue qu'on se place, on ne peut que regretter cette restauration, puisqu'après elle, la France a dû reprendre le gouvernement tombé; puisque cette restauration a causé pour la France et pour l'Empereur lui-même les plus grands malheurs. (CAPTIF NE DÉLIVRER, etc. PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS).

BRUIT D'ARMES AU CIEL. Tandis qu'il persévère dans sa marche, tous les esprits ne respirent que la guerre, la guerre est dans l'air, la guerre plane sur l'Europe entière. (*La guerre est imminente.... imminet his aer. Ovide.* Wailly).

MER ROUGE LYGUSTIQUE. Où est donc cette mer Lygustique? A coup sûr cette mer est une des dernières de tant de petites et de grandes qui couvrent le monde. Wailly me dit : *Lygusticum mare*, mer de Gênes. J'ouvre le *Theatrum orbis terrarum* publié en 1570, le mot *mare Lygusticum* s'étale de telle façon sur la carte de l'Italie, que sa dernière lettre est devant l'île d'Elbe, d'où est parti Napoléon, et sa première devant Antibes, où il a débarqué. — MER ROUGE. Le passage à travers la mer Lygustique fera répandre une mer de sang; il est dit dans le présage 6 : LA FAIM, ON CRIE, LE PEUPLE EST OPPRESSÉ; LA MER ROUGIR, LE LONG FIER ET INIQUE, dans le quatrain VI. 98 : ET LES DEUX FLEUVES ROUGIR DE SANG COULANT, et dans la lettre à Henri II... GUERRE NAVALE ROUGIRA LA MER... *Bellis rubuit navalibus æquor.*

Reste le premier vers : LE VIEUX PLEIN BARBE... etc.

Ce VIEUX PLEIN BARBE est certainement un des hommes qui ont pris part à ce fait historique. C'est le maréchal Ney! il est vieux soldat, car il sert son pays depuis vingt-huit ans et l'*on vieillit vite sur un champ de bataille.* Il est PLEIN BARBE, puisque la barbe est l'indice de la virilité, de la force et du courage. Quel homme dans l'histoire ancienne ou l'histoire moderne, quel héros de la Mythologie pourra mieux que Ney être désigné par cette expression PLEIN BARBE, lui dont le surnom de guerre est *le brave des braves?* L'Hercule gaulois est couvert de poil (*Mag. Pitt.* 1836. 335). Xercès ayant fait ouvrir Léonidas, *trouva qu'il avait le cœur velu* (Plutarque, *Amyot, Basle*, 1574, p. 474). On dit : Un *brave à tout poil, à tout crin.* — Ney, dans le portrait qu'Horace Vernet a publié de lui (*Journal l'Image*), porte un large et épais collier de barbe; mais le Prophète désigne ici en son style figuré le courage du brave des braves. Cependant, en disant ailleurs : BLONDE, NEZ DE MILVE, PRINCE PIED ESTACHÉ, BARBE CRESPE ET NOIRE, il a montré qu'il tient compte aussi des détails physiques pour déterminer ses personnages.

SOUS LE STATUT SÉVÈRE. Ney s'est placé sous le statut sévère des lois militaires, quand il a promis à Louis XVIII de lui ramener Napoléon dans une cage de fer. Mais l'Aigle celtique prend le dessus à Lyon. Ce triomphe fait oublier au VIEUX PLEIN BARBE LE STATUT SÉVÈRE, il sera fusillé. Napoléon rentre à Lyon le 10 mars. Le 13 mars, Ney adresse l'ordre du jour suivant à son armée :

Soldats!
La cause des Bourbons est à jamais perdue. La dynastie que la nation française a adoptée va remonter sur le trône... Soldats! les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant leurs droits. La liberté triomphe enfin, et Napoléon, notre auguste Empereur, va l'affermir à jamais...

Napoléon, L'AIGLE CELTIQUE A LYON FAIT DESSUS LE VIEUX PLEIN BARBE. Ney placé SOUS LE STATUT SÉVÈRE des lois militaires. Le PETIT GRAND poursuit sa marche, TROP OUTRE PERSÉVÈRE. La guerre est dans l'air BRUIT D'ARMES AU CIEL. Ce passage de l'île de l'Elbe à Antibes fera répandre des flots de sang MER ROUGE LYGUSTIQUE.

Serait-ce être trop crédule que de croire que Nostradamus n'a mis ici AIGLE CELTIQUE, que parce que Ney devait

Digitized by Google

promettre à Louis XVIII de lui ramener Bonaparte dans une cage de fer? Cette expression : *cage de fer* est historique ; le maréchal Ney l'a employée dans les paroles au roi.

Le retour de l'île d'Elbe est de haute importance, et Nostradamus lui consacre un certain nombre de quatrains : I. 32, 33 ; X. 23, 24 ; X. 81, 82, 83, etc. En effet, en renversant une première fois les Bourbons, ce retour a préparé leur chute définitive ; les acteurs de *la comédie de quinze ans* s'en sont servi pour publier que les Bourbons avaient été imposés par l'étranger.

On passerait des heures entières à contempler ces quatre vers du GRAND PROPHÈTE II. 36. Mais le Traducteur remarquant ces mots PETIT GRAND, s'écrie ici : J'ai vu ces mots PETIT GRAND dans un autre quatrain, donc un second quatrain parle du PETIT caporal dit Napoléon-le-GRAND.

Où prendre ces mots que le Traducteur a vus dans les quatrains? Son dictionnaire de concordance les lui montre dans la même centurie, quatrain 58. Ses yeux qui embrassent à la fois les quatre vers, n'ont vu que ces mots PETIT GRAND EMMENÉ. Il ferme le livre et réfléchit.

Quand est-ce que le PETIT GRAND a été EMMENÉ? Napoléon a été conduit à l'île d'Elbe ; vaincu, il venait de traiter de souverain à souverain, et conservait encore le titre d'Empereur et Roi ; il avait ses gardes.... Il n'a pas été EMMENÉ à l'île d'Elbe .. mais il a été EMMENÉ comme on emmène un prisonnier lors de sa déportation à Sainte-Hélène. Ce quatrain va donc raconter un des plus grands évènements de l'histoire contemporaine. Napoléon va commencer à S'ÉTOUFFER SANS RÉPIT VIII. 63. Maintenant que le Traducteur s'est renfermé dans un cercle des plus étroits, il lit le quatrain :

Sans pied ne main dent aigüe et forte,
Par globe au fort du port et l'aisné nay,
Près du portail desloyal se transporte,
Silène luit, petit grand emmené.

II. 58.

SANS PIED NE MAIN. — C'est bien ça ; les évènements ont coupé bras et jambes à Napoléon ; il se livre pieds et poings liés ; il ne conserve plus de liberté d'action. Le Traducteur est heureux de ce début du quatrain, car il est dit de Napoléon, après le récit de la mort de Louis XVI, sur l'échafand I. 57 :

Trenché le ventre naistra avec deux testes,
Et quatre bras quelques ans entier vivra :
Jour qu'Aquiloye célébrera ses fêtes,
Fossen Thurin, chef Ferrare fuyra.
I. 58. (*Voir 50 à 61*).

Napoléon ayant eu son règne coupé par le milieu : PAR DEUX FOIS HAUT, PAR DEUX FOIS MIS A BAS VIII. 59, a porté deux couronnes : PREMIER EN GAULE, PREMIER EN ROMANIE VIII. 60. Il a eu un bras dans quatre royaumes donnés à ses frères : RÈGNE EN QUERELLE AUX FRÈRES DIVISÉ VIII 58. Il a vécu ENTIER QUELQUES ANS, dans le temps où les Aigles (AQUILLOYE) se donnaient fêtes dans toutes les capitales de l'Europe. Mais cet homme, qui a possédé, comme empereur, Fossen et Turin réunis à l'Empire français, et, comme roi, Ferrare du royaume d'Italie, a fui ; aujourd'hui, il VIT, mais non ENTIER ; il est SANS PIED NE MAIN.

DENT AIGUE ET FORTE. — C'est toujours lui, lui dont il est dit : QUI PAR SA LANGUE SÉDUIRA GRANDES TROUPES III. 35. Il a conservé la puissance de son langage, il va *déchirer à belle dent* la nation anglaise, et ses protestations retentiront dans la postérité la plus reculée.

PAR GLOBE AU FORT DU PORT. — Ce qui le réduit à cet état, c'est l'arrivée de l'escadre anglaise (*globus navium Cæ., escadre* (Wailly), alors qu'il est à Rochefort, port fortifié où, du temps du Prophète, il n'y avait qu'un fort, alors qu'il est en rade de l'île d'Aix, île fortifiée qui défend Rochefort.

ET L'AISNÉ NAY. — Quel est ce NAY AISNÉ? Le seul acte que l'histoire enregistre, dans le moment dont il est question ici, est la lettre de Napoléon au prince régent d'Angleterre. Mais la régence exercée par ce prince n'est point ordinaire. Une mère, un oncle, un conseil d'hommes âgés, exercent habituellement les régences au nom d'un roi mineur ; ici, le régent gouverne au nom d'un roi âgé, dont il est le fils aîné, le NAY AISNÉ (PUISNAY, cadet). Napoléon SANS PIED NE MAIN DENT AIGUE ET FORTE, PAR GLOBE AU FORT DU PORT a écrit à L'AISNÉ NAY.

PRÈS DU PORTAIL DESLOYAL SE TRANSPORTE. — A peine la lettre est-elle partie, que l'on met à la voile pour l'Angleterre. On se transporte près du port de Plymouth, près d'une des portes de l'Angleterre, près du détroit de la Manche (*porta*, détroit Wailly). PORTAIL DESLOYAL ; un proverbe fort ancien dit : *Loyauté d'Anglois.. ne vaut pas un bouchon. (Mag. Pitt.* 1837-78), et Napoléon a dit avec sa DENT AIGUE ET FORTE :

« Si cet acte se consommait, ce serait en vain que les Anglais voudraient parler à l'Europe de leur *loyauté*, de leurs lois, de leur liberté ! La *foi* britannique se trouvera perdue dans l'hospitalité du Bellérophon. »

SILÈNE LUIT. — Il y a ici une faute sans doute, et il faut lire SELENE σελην *lune*. Cependant, toutes les éditions portent SILÈNE ; et puis, à moins qu'on ait levé l'ancre par un brillant clair de lune, on ne croira pas que Nostradamus ait signalé une circonstance qui devait nécessairement se passer durant la traversée de France, jusque près du port de Plymouth, et le séjour devant ce port du 15 juillet au 7 août, jour où le PETIT GRAND FUT EMMENÉ. Ce mot SILÈNE, nom du compagnon de Bacchus, fait penser à la vie désordonnée du NAY AISNÉ, vrai pourceau d'Epicure. Le mot SILÈNE joint au mot LUIT, signifierait alors le Régent sans foi, sans mœurs, se prononce, il apparaît pour donner ordre d'EMMENER LE PETIT GRAND.

Qui me dira pourquoi je n'ai pas voulu voir SELÈNE dans SILÈNE, ou le régent dans SILÈNE? Ce qui est certain, c'est que six mois après avoir laissé cette interprétation inachevée, je m'écriais, la nuit, à Bordeaux, loin de mes livres : C'est un anagramme ! Le mot SILÈNE a toutes les lettres nécessaires pour faire Isle Elène, comme RAPIS-Paris ; PAV NAY LORON Napaulaion, roi, etc., etc. Hélène se dit en grec Ελην *(Elène)*.

Napoléon s'est livré aux Anglais pieds et poings liés ; il n'a conservé que la liberté de son langage, et cela, parce que l'escadre anglaise est venue devant le port fortifié de Rochefort. Il écrit au fils aîné du roi d'Angleterre, se transporte près d'une des portes de ce peuple déloyal. Sainte-Hélène est offerte à ses yeux ; le petit grand est emmené.

Et maintenant, en affirmant sur l'honneur que l'histoire que je viens de faire de l'interprétation de ces deux quatrains est vraie en tous ses détails, je demande au lecteur sérieux, si ces deux quatrains renferment bien ce que nous y voyons maintenant, s'ils peuvent renfermer tout autre chose? Les mots AIGLE CELTIQUE ont suffi à faire déterrer ces deux magnifiques diamants que je livre au lecteur.

Des quatrains n'ont pas seulement une expression qui les adapte à un second, ils en ont plusieurs qui les adaptent à un grand nombre ; aussi l'interprétation d'un seul de ces quatrains, en fait-elle traduire bientôt une masse.

Par exemple, les mots TESTE RAZE se trouvent au singulier dans trois quatrains, dont l'un est interprété de Napoléon Ier. On doit supposer qu'ils les adaptent les uns aux autres. — Rapprochons-les, en effet, et nous les interprétons forcément de cet Empereur.

Maintenant, la remarque que parfois les quatrains sur un même personnage ou une même époque se suivent, nous amène à traduire encore ceux qui viennent immédiatement après chacun de ces trois ; en voici donc six d'interprétés.

Les mots CITÉ MARINE d'un de ces quatrains, se trouvant dans un autre VIII. 17, adaptent encore à ceux-ci cet autre,

Digitized by Google

en voici sept. Or, ce nouveau a les mots : PAR LES TROIS FRÈRES LE MONDE MIS EN TROUBLE. Ces trois frères sont certainement les trois frères de France. DE FRANCE FRÈRES TROIS, VIII. 46, et peut-être bien les TROIS LYS du quatrain suivant. Examinons, avec attention, ce quatrain qui suit et ceux qui le suivent. Nous en interprétons encore huit de l'époque révolutionnaire, au temps des trois frères de France; en voici quatorze. Mais ces huit derniers doivent avoir, eux aussi, des anneaux qui les enchaînent à d'autres...

Cette même remarque nous porte encore à regarder les quatrains précédents, ceux où se trouvent les mots TESTE RAZE; et nous voyons que deux de ces quatrains sont précédés de plusieurs qu'on interprète également de l'époque révolutionnaire, V. 56, 57, 58, 59, 60, 61, et VII. 11, 12, 13, 14, et ils s'adaptent, eux aussi, à une foule d'autres, par des mots fort caractéristiques.

Pour conclure : semblables aux alvéoles d'un gâteau de cire qui s'adaptent par leurs six côtés à six autres alvéoles, les quatrains s'adaptent par un grand nombre d'expressions les uns aux autres. On a dit que la forme hexagonale des alvéoles d'une ruche est la plus propre à offrir une grande solidité sans perte d'espace; le Prophète a pris le meilleur moyen pour renfermer, en peu de mots, le plus de choses, et donner, à sa prophétie tout entière, la plus grande force; il a dit, lui-même : J'EUSSE CALCULÉ PLUS PROFONDÉMENT ET ADAPTÉ LES UNS AVEC LES AUTRES.

Voyons les quatrains où se trouvent les mots TESTE RAZE et ceux qui les suivent immédiatement.

De la cité marine et tributaire,
La teste raze prendra la satrapie,
Chasser sordide qui puis sera contraire,
Par quatorze ans tiendra la tyrannie.
VII. 13.

Faux exposer, viendra Topographie,
Seront les cruches des monuments ouvertes,
Pulluler secte, sainte Philosophie
Pour blanche et noire et pour antique verte.
VII. 14.

Bonaparte, n'appartenant pas à la race des rois chevelus, s'emparera de Toulon, cité marine tributaire des Anglais, qui s'y seront introduits au nom de Louis XVII. Il chassera l'Anglais pillant (la PILLE) tout ce qu'il pourra emporter. L'Anglais, dans la suite, sera l'ennemi mortel de Bonaparte qui, comme consul et empereur, gouvernera despotiquement de 1800 à 1814.

A cette époque, les écrits se multiplieront contre la religion et l'état; les provinces feront place aux départements. On violera les sépultures des rois, des saints; il s'élèvera un grand nombre de sectes ou religions. Dans ce siècle de philosophes, il n'y aura de vraie et sainte philosophie que du côté de ceux qui porteront la cocarde ou blanche, ou noire, ou verte.

VERTE, couleur de l'Espérance. La devise de Robert, chef de la maison de Bourbon, était SPES. — Mme de Larochejaquelin dit d'une troupe de Vendéens : Les uns avaient des cocardes blanches, d'autres en avaient de noires ou de vertes : tous avaient un Sacré-Cœur cousu à leur habit, et un chapelet à leur boutonnière (*Mémoires*, p. 102).

Par tèste raze viendra bien mal eslire,
Plus que sa charge ne porte passera,
Si grande fureur et rage fera dire,
Qu'à feu et sang tout sexe tranchera.
V. 60.

L'enfant du grand n'estant à sa naissance,
Subjuguera les hauts monts Apennis,
Fera trembler tous ceux de la Balance,
Et des monts feux jusques à mont Sénis.
V. 61.

Bonaparte ne se contentera pas de la gloire acquise comme général sous le gouvernement du COQ ARMIFÈRE VIII. 61 : il saisira le SIGNE SCEPTRIFÈRE (*Id.*); il tirera le mal du bien (*eligere*, tirer de, choisir, élire, Wailly), en allant au-delà de la mission qu'il aura reçue de Dieu.

NOTA. Nostradamus dit de du Bois (Feller l'appelle Bois[du]) précepteur du duc d'Orléans et premier ministre du Dauphin, bouche close et pont à l'immoralité, fils d'un apothicaire, devenu prince de l'Eglise, et se servant de son élévation pour flétrir le Dauphin; bois pourri, arrivant à tout comme s'il était du bois le plus sain: qu'il déchirera le testament de Louis XIV, passant plus outre le droit de la régence confié au duc d'Orléans.

De bois la garde, vent clos rond pont sera,
Haut le receu frappera le Dauphin,
Le vieux teccon bois uni passera,
Passant plus outre du Duc le droit confin.
IX. 27.

Les quatrains I. 60, 61. — V. 13, 14, 15.— II. 8, 9, 10, 11, 12, 13, etc., expliquent les deux derniers vers des luttes sanglantes de l'empire. On a vu déjà MERVEILLEUX FAICTS PAR CELLE GRAND MESNIE VIII. 60. — Le second quatrain a été interprété plus haut (p. 96), du fils adoptif de Napoléon-le-grand.

Le divin mal surprendra le grand Prince,
Un peu devant aura femme épousée,
Son appuy et crédit à un coup viendra mince,
Conseil mourra pour la teste razée.
I. 88.

Tous ceux de Ilerde seront dans la Moselle,
Mettant à mort tous ceux de Loyre et Seine;
Le cours marin viendra près d'haute velle,
Quand Espagnol ouvrira toute veine.
I. 89.

Dieu enverra *son esprit d'imprudence et d'erreur* à Napoléon-le-grand, quelque temps après son second mariage. Il perdra tout-à-coup son armée innombrable et la confiance du pays; lui, jusque-là si prompt à se décider, sera irrésolu au milieu d'évènements qui entraîneront sa perte.

Tous les Allemands entreront en France. L'Empereur décrétera une guerre d'extermination. L'Anglais, peuple marin, descendra des Pyrénées, quand l'Espagnol entrera dans la France, ouverte de toutes parts.

Le mot MOSELLE (rivière de la *Lorraine*) rappelle VIOLENT TERAX PERDRA LE NORLARIS VIII. 60. LE COURS MARIN. On a vu par MER ET TERRE AUX ANGLOIS ET PARIS VIII. 60. VASTANT TOUT PAR LA MER X. 88. PAR EAUX RENCONTRÉ II. 87.—HAUTE-VELLE, ce mot est pour haute-vallée. Le Prophète joue sur le nom Wellington. Dans quelques noms, dit Vosgien (*Dict.*), la finale *ton* en anglais sert pour *Don* et signifie *colline* comme *Taunton*. Haute-velle, haute colline ou Wellington. Des éditions portent HAUTE VILLE. Le sens est le même, et cette ville est PAV, située à l'extrémité d'un plateau (Mac-Carthy). C'est ce que montre le quatrain IV. 70, qui s'adapte à celui-ci par les mots OUVERTES VEINES. Ces expressions OUVRIRA TOUTE VEINE, OUVERTES VEINES, ne se retrouve pas ailleurs dans Nostradamus.

Bien contigue des grands monts Pyrennées,
Un contre l'Aigle grand copie addresser :
Ouvertes veines, forces exterminées,
Que jusqu'à PAV, le chef viendra chasser.
IV. 70.

Toute l'Europe marchera comme un seul homme contre l'AIGLE CELTIQUE. Wellington avec plus de 70,000 hommes aux pieds des Pyrénées, dans le temps que la France sera ouverte de tous les côtés, investira Bayonne. Soult, n'ayant que 38,000 hommes, se repliera sur Orthez, à quelques lieues de Pau, où il sera écrasé par le nombre. Il côtoiera les Pyrénées et Wellington le suivra.

Ce quatrain s'adapte encore à un autre faisant partie de huit qu'on interprète des malheurs de la famille royale en 1792. IX. 19 à 26 : VIENDRONT LES NOVES ESPAGNOLS A BÉZIERS, QU'ICELLE CHASSE EMPRINSE CASSERA IX. 25. CHASSER SERONT POUR FAIRE LONG COMBAT I. 5. (Voir 3, 4 et 5).

On verra dans l'*Histoire de la Révolution* que les quatrains VIII. 17 à 24, où se trouvent les mots CITÉ MARINE s'adaptent en effet au quatrain VII. 13, expliqué plus haut par les mots CITÉ MARINE, et à une foule d'autres, par des traits caractéristiques.

Je ne sais, mais il me semble que le lecteur commence à croire que Nostradamus n'a pas usurpé le titre de GRAND PROPHÈTE.

Digitized by Google

MALADIE DE LA VIGNE

OU

VIGNES MASTINÉES



Le champ du temple de la Vierge vestale,
Non esloigné d'Ethne et monts Pyrennées;
Le grand conduit est caché dans la male,
North gettez fleuves et vignes mastinées.

II. 17.

Digitized by Google

Digitized by Google

VIGNES MASTINÉES

Le champ du temple de la Vierge vestale,
Non esloigné d'Ethne et monts Pyrennées ;
Le grand conduit est caché dans la male,
North gettez fleuves et vignes mastinées.

II. 17.

La terre de France, consacrée à la Vierge des vierges, étant peu éloignée d'être redevenue païenne, par l'inobservance du repos du dimanche et la fréquence du blasphème, étant peu éloignée de laisser éteindre le feu divin, verra apparaître, non loin des Pyrennées, à la Salette (19 septembre 1846), Marie, pleine de grâces, tenant, nouvelle Pandore, (Παν δορον, *tout don, pleine de grâce*), la boîte qui renferme tous les maux. D'après sa menace, un déluge de maux coulera du ciel en terre, et le mal annoncé, et le plus remarqué entre tous, sera la maladie, jusque-là inconnue, de la vigne.

Les mots : VIGNES MASTINÉES, devaient, on le comprend, frapper le Traducteur dès la première lecture des centuries. La maladie de la vigne est apparue, pour la première fois, il y a peu d'années ; elle a fait des progrès effrayants. On l'a regardée avec raison comme une calamité publique ; le peuple, en divers lieux, l'a prise pour un fléau de Dieu, et l'on avait fait bruit, un peu avant, d'une apparition de la Sainte Vierge qui aurait dit : Les raisins pourriront. Dieu, qui punit, ne pouvait choisir un fléau plus propre à attester l'apparition de sa Mère à la Salette, et sa fidélité à accomplir ses menaces. Les enfants qui ont vu Marie, gardent encore le secret qu'elle leur a confié. C'est une remarque à faire que ces enfants ne peuvent mourir avant d'avoir révélé ce secret ; là encore, il y a une grande preuve de l'apparition. Ces deux enfants n'étaient point assurés de vivre jusqu'à présent ; ce secret est devenu pour eux un brevet de vie, car la mort ne l'emportera pas : Dieu ne faisant rien d'inutile et gardant sa parole.

Et comme si Nostradamus devait confirmer la foi en cette apparition, comme si un rapport caché existait entre ce quatrain, d'autres peut-être, et le secret des enfants, le temps de l'interprétation du quatrain coïncide avec celui de l'apparition.

Nostradamus renvoie souvent à la fin du quatrain les mots qui doivent mettre sur la voie d'interprétation. On a vu : PETIT GRAND EMMENÉ II, 58... S'ENFUYRA LE NEVEU RIANT VII. 43.., EMPEREUR, PACIFIQUE V. 6. DE COQ ET D'AIGLE DE FRANCE FRÈRES TROIS VIII. 46, etc., etc... Ici, les mots VIGNES MASTINÉES, rejetés à la fin du dernier vers, arrêtent le Traducteur qui a déjà lu, sans y rien comprendre, ce qui précède ; ces mots sont encore une lumière qui pénètre tout-à-coup les endroits mêmes les plus cachés du quatrain.

Disons d'abord quelque chose de la maladie de la vigne. On lit dans le *Guide du souffreur des vignes*, par M. F. de Lavergne (p. 74) :

« Le savant chimiste, M. Barral, dans le beau rapport qu'il présente, le 3 juin 1857, sur la maladie de la vigne, à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, signale un mémoire envoyé d'Italie, dans lequel on rapporte qu'*en Lombardie, la plupart des vignerons croiraient en cherchant à se délivrer de l'oïdium, s'opposer à la volonté divine, qui a résolu de les punir en frappant leurs vignes de stérilité.* Nous avons recueilli nous-même, en France, de semblables considérations des lèvres de quelques personnes pieuses, judicieuses d'ailleurs et très-instruites.. On dit : Le mal s'en ira comme il est venu ; Celui qui l'a donné dans sa colère, le reprendra dans sa miséricorde. C'est le châtiment de nos crimes ; il faut le subir sans résistance, comme sans murmure.

« Inaperçu de la viticulture, avant l'année 1845, ce parasite doit avoir son lieu d'origine dans une contrée fort éloignée du vignoble européen, ou dans une couche de la croûte du globe longtemps inexplorée (p. 93).

« On a compulsé les archives privées et publiques ; on a fouillé toutes les bibliothèques ; on a consulté toutes les traditions, toutes les mémoires, on n'a trouvé nulle part la preuve de l'origine de l'oïdium, plus ancienne que celle connue maintenant de tous : M. Tuckéri, jardinier à Margate (Angleterre), l'a trouvé tout venu, en 1845, sur les treilles d'une serre-chaude ; c'est tout ce qu'il y a de certain jusqu'à cette heure (p. 94).

Itinéraire de l'oïdium-Tuckéri, de Margate à Bordeaux :

1845. — M. Tuckéri, jardinier de M. Slatter, observe, pour la première fois, une moisissure blanche sur les parties vertes de quelques treilles cultivées dans des serres, aux environs de la ville de Margate (Angleterre).

1847. — M. Berkeley, savant botaniste anglais, étudie cette moisissure, la décrit et la nomme *Oïdium-Tuckéri.*

On signale l'oïdium dans les cultures forcées des environs de Paris.

1848. — On le voit à Versailles et à Montrouge.

1849.— Il est dans le nord de la France et en Belgique.

La moisissure de la vigne est signalée, pour la première fois, à la Société d'Horticulture de la Seine, le 4 octobre 1849, par M. Forest ; et à la Société d'Agriculture de Paris, le 1er mai 1850, par M. le docteur Montagne, qui avait reconnu en elle l'oïdium Tuckéri, déjà décrit par son ami, M. Berkeley (p. 99). (Bordeaux, Th. Lafargue, 1858).

1850. — Il se montre dans le Languedoc, en Provence, en Italie et en Espagne.

1851. — Il apparaît dans le Bordelais.

1852 et 1853. — Il est vu par tous et partout.

« On a observé et décrit l'oïdium en Europe, en Afrique et en Asie ; il a présenté les mêmes caractères à tous les observateurs.

« Il n'a disparu d'aucun des pays où il s'était d'abord établi. — Il s'est montré dans les serres de Margate, tous les ans, depuis 1845 jusqu'à 1857. (p. 99).

« On lit dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, tome XX, deuxième série (p. 252).

Séance du 2 septembre 1853.

«... M. Bourbereau donne quelques détails sur la maladie de la vigne, dans le Beaujolais et sur les côtes du Rhône. Ce n'est pas en 1851 seulement, mais bien, il y a

Digitized by Google

cinq ans, que les vignes du Beaujolais ont été oïdiées. Depuis cette époque, le mal a été en croissant chaque année, et aujourd'hui même, les ravages sont plus considérables que l'an passé.

« Les côtes du Rhône sont moins envahies que le Beaujolais, mais le mal va en croissant, et on ne peut appliquer aucun remède sur les vignobles d'une grande étendue.

« Dans le Jura (Arbois, Salin, etc.), l'oïdium qui existait en 1852, aurait, dit-on, aujourd'hui disparu sans l'emploi d'aucun traitement; mais la nouvelle date de quinze jours et aurait besoin de confirmation.

« Dans le Bec-d'Ambès, les vignes des Palus sont dans un état affreux, et le mal est arrivé à un degré tel, qu'il est difficile d'y trouver un raisin sain...

« En 1851, il n'eût (M. le docteur Archaud, de Tonneins) que deux pieds oïdiés; en 1852, une soixantaine environ; en 1853, le nombre en est devenu effrayant. La végétation des pieds malades de 1851 a toujours été en diminuant, en 1852 et 1853; au contraire, les pieds malades, en 1852, sont aujourd'hui dans un magnifique état. »

La vigne est souffrante, MASTINÉE, mais non perdue. Voyons maintenant le quatrain.

Le champ du temple de la Vierge vestale.

LE CHAMP.— Ce mot est pour contrée, terre; le Prophète a dit : AUX CHAMPS DE MÈDE, d'ARABE et d'ARMÉNIE III. 31. — TEMPLE. On a vu aux mots LES NOIRS DU TEMPLE (p. 13), que ce mot TEMPLE désigne la France; les augures appelant *templum* la partie du ciel où ils cherchaient leurs oracles. On a déjà vu ce mot dans plusieurs quatrains : AU TEMPLE DU SOLEIL IL VOLERA. VIII. 53. (p. 81). MES TRÉSORS, TEMPLE CITADINS HESPÉRIQUES X. 81 (p. 98). — SON TEMPLE OUVERT VI. 65 (p. 98). Le CHAMP DU TEMPLE est donc pour la terre de France.

DE LA VIERGE VESTALE. — On lit dans les *Coutumes des Romains* (213.-214) : Les Vestales étaient des *vierges* consacrées à la déesse Vesta... Le grand Pontife avait un soin et une inspection particulière sur tout ce qui regardait les Vestales : « C'était sans doute, comme dit Cicéron, (*de Orat. l. 3. c.* 3) et Ovide (*Métam. l.* 15. *v.* 777), parce que le *salut de la République*, auquel il était obligé de veiller, *dépendait, en grande partie, de leur conservation*... La plus âgée était la doyenne et s'appelait *Virgo maxima*, et elle dominait sur toutes les autres avec beaucoup d'autorité. — *La charge de ces vestales était premièrement d'entretenir perpétuellement le feu qui brûlait dans le temple de la Déesse*... Secondement, elles devaient conserver soigneusement la marque de la durée de l'Empire romain, que l'on croit avoir été le Palladium; en troisième lieu, il leur faisait faire exactement des sacrifices à la déesse Vesta. »

La Vestale était vierge; Nostradamus ne fait ce pléonasme, LA VIERGE VESTALE, que pour désigner la Vierge par excellence, la Vierge des vierges, et rappeler en même temps que, de cette Vierge, comme de la Vestale, dépend le salut de la chose publique, au moins dans la terre qui lui est consacrée; qu'elle s'efforce, comme la Vestale, d'entretenir dans les âmes le feu sacré. Le Traducteur est amené à ces rapprochements par la marche du quatrain d'abord, et ensuite par l'analyse des mots ETHNE et PYRENNÉES, comme on le verra plus loin. L'action présente de cette VIERGE VESTALE ne se produit que parce que la France est non éloignée d'être païenne, et de laisser éteindre le feu divin. — Le Prophète a dit : QUAND LAMPE ARDENTE DE FEU INEXTINGUIBLE SERA TROUVÉ AU TEMPLE DES VESTALES IX 9. Ces mots, qui se trouvent au milieu de douze vers difficiles à expliquer, se rapportent au moment présent, s'ils s'adaptent à ce vers du quatrain IX. 81 : VIENDRA LAMPRIN DU TRADUCTEUR SAILLIR. — LAMPRIN de λαμπροσ éclatant λαμπροτησ, célébrité, clarté brillante. R. λαμπρω briller, reluire, éclater. Ce mot grec *lampo* a donné naissance au mot français *lampe*.

Le Prophète, dans son présage 65, sur les guerres de religion, appelle les religieuses VESTALES.

On lit dans l'*Acte du vœu de Louis XIII*... Si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliés pour en conjurer la ruine, il (Dieu) a confondu leurs ambitieux desseins, pour faire voir à toutes les nations que, comme la Providence a fondé cet état, sa bonté le conserve et sa toute-puissance le défend... A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, *prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre état*, notre couronne et *nos sujets*. Nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge, qui tiendra entre ses bras celle de son précieux Fils, descendu de la croix; nous serons représentés aux pieds du Fils et de la Mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre... Ce 10 février 1638. — Cette importante déclaration, si honorable pour la France et pour ses rois, fut renouvelée, par Louis XIV, en 1650, par Louis XV, en 1738, et par Louis XVIII, le 5 août 1814 (Migne, *Nouvelle Encyclopédie théologique*, 628).

On lit dans le *Bon Français* (*Alm. univ.*, 1833. 65) :

... Nos rois ne l'ont point cédé aux reines en dévotion pour la Mère de Dieu. Charlemagne a fait de nombreuses fondations pieuses, en l'honneur de Marie. Les rois, ses enfants, se sont signalés par la même dévotion. Louis-le-débonnaire portait toujours sur lui l'image de la Sainte Vierge, et jusqu'au milieu du divertissement de la chasse, il se retirait à l'écart pour lui rendre hommage, à genoux devant son image. François Ier, pour réparer un outrage qui avait été fait à la statue de la Sainte Vierge, en fit faire une autre d'argent, et la porta lui-même à la place de l'ancienne, dans une procession solennelle.

Un journal religieux paraît avec cette épigraphe : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

Non esloigné d'Ethne et monts Pyrennées.

ETHNE. — Ce mot n'existe pas en géographie; le mot qui s'en rapproche le plus est *Elne* Elne, dit Mac-Carthy, anc. pet. v. de France (Pyrénées-Or.) était autrefois importante; mais elle a soutenu, en 1285, 1474 et 1641, des siéges qui l'ont presque entièrement ruinée; 1,200 habitants, à 3 l. 1/4 S S. E. de Perpignan. — On a déjà observé souvent que Nostradamus emploie une foule de noms de villes qui ont un rapport assez marqué avec un mot grec. Pour la signification même de ce mot TARASC. XIII. 46. Ταραξισ, Ταραχη, trouble, révolution. SAINT ET SACRE SALONNE IX. 21, 23. Σαλοσ, agitation, etc., etc... Il joue avec le nom des lieux : SILÈNE II. 58. Isle-Elène. PAV. NAY. LORON VIII. I. Napaulaion, roi, etc., etc. Le

Digitized by Google

mot ETHNE est grec. Εθνος, peuple, nation, pl. Εθνεα, contraction Εθνηα; les nations, dans l'Évangile, les Gentils (Lexique). Le Traducteur interpréta le mot ETHNE, à cause de son orthographe fort significative; car le mot Εθνη ne peut s'écrire autrement, en français, que ETHNE, le Traducteur interpréta ce mot de *païen, gentil,* avant même de chercher sur la carte, vers les Pyrenées, un nom de ville ayant quelque rapport avec le mot grec.

Le quatrain I. 100 a un vers dans les mêmes conditions que celui-ci : AUPRÈS DE DOLE ET DE TOSCANE TERRE. Auprès de Venise, à dix kilomètres de cette ville. est DOLO, dont le nom rappelle le mot grec Δολος, ruse fraude (Lexique. Nostradamus a choisi ce nom de ville au lieu de tout autre nom des localités avoisinantes. Venise, parce que sa signification permet d'adapter le quatrain qui le renferme à deux autres où l'on voit ces mots : FRAUDER SON ROY et LE ROY RUSÉ.

Ainsi, ETHNE et DOLE δολος et Εθνη doivent être entendus du moral, et PYRENNÉES ET TOSCANE du physique. C'est bien le cas de répéter avec le Prophète : « *Sed quando submovenda erit ignorantia :* LE CAS SERA PLUS ESCLAIRCY. » Quand la manière dont procède Nostradamus sera mieux connue, quand la plus grande partie de l'œuvre prophétique sera interprétée, quand enfin le secret sera entièrement livré, ce qui paraît peu acceptable, SERA PLUS ESCLAIRCY. — Que le lecteur veuille bien croire, en attendant, avec le Traducteur, que le mot ETHNE est ici pour Εθνη et signifie *païen.*

ET MONTS PYRENNÉES. — Dans les environs d'Elne, à toucher cette ville, se trouvait le *temple de la Vénus pyrénéenne* (*Carte de Strabon, Mag. pitt.* 1840140. — *Voir aux figures*). Nostradamus a vu que ces mots *Elne* et *Temple* voilaient sa pensée, il les a employés, sachant que le mot significatif de son quatrain suffirait pour jeter sur l'ensemble la plus vive lumière. Il a même pu croire que son quatrain serait trouvé si clair, que cette petite difficulté ne servirait qu'à faire reconnaître un de ses secrets : l'emploi des noms de villes pour leur signification. — La Salette est loin des Pyrénées, étant proche de Grenoble; cependant, en prenant soin de dire que le fait ne se passera pas dans les Pyrénées, mais en un lieu peu éloigné et en France, le Prophète ne détermine-t-il pas suffisamment l'endroit? Elne, situé à l'extrémité de la chaîne des Pyrénées, est l'endroit des Pyrénées le plus rapproché de la Salette. — Le Prophète donne lui-même la mesure de la latitude, dont il se croit en droit d'user : une distance bien grande sépare encore la France, peu chrétienne de nos jours, de la Gaule païenne; une distance assez grande sépare la Salette des Pyrénées. — Je trouve enfin ce qui a déterminé le Prophète à placer dans son quatrain les mots ETHNE et PYRENNÉES. Tous deux sont grecs, et tous deux on ne peut plus propres à voiler et à rendre la pensée de celui qui a dit (quatrain II. 27 et 28 sur la traduction de sa prophétie) : LE PÉNULTIÈME DU SURNOM DE PROPHÈTE PRENDRA DIANE POUR SON JOUR ET REPOS. Le mot DIANE est grec, ainsi que me l'a montré le dictionnaire, ouvert au hasard. — Dianæa, Δυανοια : 1. entendement, intelligence; 2. figure de pensée (Wailly). Le mot PYRENNÉES signifie feu éteint, Πυρ feu (Pyrotechnie, usage du feu), et ενιος muet, ou éteint; on dit *une voix éteinte.* La chaîne des Pyrénées est pleine de volcans éteints. Ce mot continue merveilleusement bien l'image commencée par le mot ETHNE. La France est peu éloignée d'être redevenue païenne, et le feu qu'entretient la VIERGE VESTALE est près d'être éteint. L'heureux choix de ces mots explique pourquoi le Prophète qui *limite* d'ordinaire les LIEUX, TEMPS ET LE TERME PERFIX, ne désigne pas ici les lieux d'une manière aussi précise. — Pour familiariser le lecteur avec cette pensée que Nostradamus emploie les noms des lieux pour leur signification, je donnerai ici quelques-uns des noms que l'on voit sur la carte de Strabon, pour le midi de la France, près des Pyrénées, et leur signification. THOLOSE Τολοσ, coupole, édifice, *capitole.* Tectosages, Τεκτοσυνη, art de fabriquer, σαγοσ, *sagum,* saie, vêtement militaire. — Atax, torrent, Αταχτρω, être en désordre, quitter son poste. — Obris, torrent Οβριμοσ, fort, robuste, violent. — Arauris, rivière, Αραροσ, ferme, stable, Agatha, Αγαθοσ, bon, brave à la guerre. Rouskinon, rivière Ρυω, traîner. κινεω, mouvoir, agiter. — Arelate (Arles) Αρησ, Mars; λατρευω, adorer, etc., etc.

Le grand conduit est caché dans la male.

J'ai été quelque temps sans comprendre ce que ce vers pouvait signifier, et cependant j'avais interprété tout d'abord, les deux premiers vers du quatrain et le dernier d'une apparition de la Sainte Vierge. Enfin, je vis que le Prophète faisait allusion à la fable de Pandore. Bientôt le récit d'Hésiode m'expliqua parfaitement chaque expression du vers de Nostradamus, et le récit de Mgr. Villecourt me convainquit que jamais la fable n'avait ressemblé autant à la vérité. Il semble que Marie ait voulu, dans cette apparition, rappeler, et par ses vêtements mêmes, la fable de Pandore. Dès que le dernier vers du quatrain aura été expliqué, le récit d'Hésiode et de Mgr. Villecourt montrera que Nostradamus a été, une fois encore, fort heureux dans le choix d'une allusion pour développer sa prophétie.

LE GRAND CONDUIT. — *Conduit,* manière de petit canal par où coule quelque chose de fluide. Les conduits des eaux. — Assembler toutes les eaux en un conduit par les conduits souterrains, *aquas omnes per specus in locum unum conducere. Pline* (Joubert). — LE GRAND CONDUIT. La Fable dit que *tous* les maux ont découlé de la boîte de Pandore. — CACHÉ DANS LA MALE. — La boîte présentée fermée récèle tous les maux. MALE. *Pandore,* dit Hésiode, *tenant en ses mains un grand vase, en soulève le large couvercle.* Il s'agit donc d'un grand vase, d'une grande boîte ou d'une malle dont la capacité est proportionnée à la multitude des fléaux qu'elle renferme.

North gettez fleuves et vignes mastinées.

NORTH GETTEZ FLEUVES. — Ces mots sont pour *fleuves gettez du North.* Le *z* est pour l'*s* à la fin des mots, dans l'orthographe du temps de Nostradamus : BIENS PUBLIEZ X. 76. VIFS REPOUSSEZ X. 82. QUE LES ENTREZ SORTIRONT DE LEUR TOMBE X. 74. — Le Prophète, écrivant en latin avec des mots français, n'emploie pas toujours les prépositions; il a dit : SERA PAR DAME NUICT CHIENS N'ABAYERONT IV. 93. *Nuict* pour dans la nuit. NORTH est à l'ablatif. A la question *Undè,* dit Braud, 2. 231, quand il s'agit d'un nom propre de ville ou de quelques petites îles, on sous-entend la préposition, ainsi qu'avant les noms *foro, loco, rure, domo* et *humo :* Je reviens de Lyon, *redeo Lugduno*;

Digitized by Google

de Rome, *Româ*. — On verra plus loin : *Polo dimovere umbram*, chasser les ténèbres du ciel (Wailly).

Ainsi, il est dit que les FLEUVES seront GETTEZ du NORTH. Dans le style figuré du Prophète, cela signifie qu'un déluge de maux tombera du ciel en terre, et l'on va voir que cette figure est de NATURELLE FACTION, ainsi que Nostradamus le dit de toutes les figures qu'il emploie. NORTH est pour *ciel*. A la Salette, la Sainte Vierge, au moment de disparaître, se tourna vers le Nord, mais on ne tient pas compte de cette circonstance. Nous disons indifféremment l'*Etoile du Nord* ou l'Etoile polaire; les Anciens appelaient le *Ciel* indifféremment *Cœlum* et *Polus*. *Polo dimovere umbram*, chasser les ténèbres du ciel (Wailly) *Cœlum*, ciel; syn. *Polus*, *axis*... *Olympus* (*Gradus*). *Polus*, pôle du monde; les poètes feignent que le ciel tourné sur le pôle arctique ou boréal et sur le pôle antarctique ou austral. *Intonuere Poli et erebris micat ignibus æther*. — Le Ciel même. *Stat globus immensi parva figura Poli*. Ovide (*Gradus*).— En 1558, un contemporain de Nostradamus fit ce chronogramme sur la mort de Charles-Quint, en employant le mot *Polus* Nord pour *Ciel*,

Cæsaræos faces tIbI ferdInando resIgno,
InCoLo CæLestIs atrIa Magna poLI.

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire : Les maux inondent la terre; un déluge de maux se répand sur tous. GETTEZ FLEUVES.— Le mot *fluo*, racine de *flumen*; fleuve signifie au figuré *couler de source*, abonder (Wailly) On peut donc voir dans ces mots : NORTH GETTEZ FLEUVES, toutes les plaies que le ciel tient suspendues au-dessus de nos têtes et qui vont tomber. Ces fleuves tombent du ciel; les maux tomberont de la boîte que Marie a apportée du ciel NORTH. L'Ecriture sainte dit de la fin du déluge : *Et clausi sunt fontes abyssi et cataractæ cæli; et prohibitæ sunt pluviæ de cælo* (Gen. c VII. v. 2.) Les sources de l'abîme furent fermées, aussi bien que les *cataractes du ciel* et les pluies qui tombaient furent arrêtées. (Le Maistre de Sacy).

VIGNES MASTINÉES. — *Mâtiner*, ce mot n'est pas noble, dit Joubert (Dict.), c'est gourmander de paroles. Le Chancelier de l'Hospital, dans son *Traité de la réformation de la Justice*, dit : « Le bourgeois et le peuple des villes ne voudra plus estre le jouet et le passe-temps des gros milords et de Messieurs de la noblesse qui nourrissent encore ung nombre excessif de laquais barbus, insolens et outraigeux au possible, pour le voler, rapiner, *mastiner* et violenter; et tournera sa trop longue patience en fureur et en désespoir. »

La vigne a été maudite ou *gourmander de paroles*. Nostradamus ayant dit, dans sa lettre à Henri II : APRÈS LE GRAND CHIEN SORTIRA LE PLUS GROS MASTIN, et se servant trois fois de cette expression : GROS MASTIN, pour désigner L.-Philippe, le roi qu'il poursuit entre tous de sa plus sévère critique; on peut croire qu'il a donné au mot MASTINER, le sens de *dégénérer*. Un chien est dit *mâtiné* quand il a perdu les qualités de sa race.

> On ne suit pas toujours ses aïeux ni son père :
> Le peu de soin, le temps, tout fait qu'on dégénère,
> Faute de cultiver la nature et ses dons,
> Oh! combien de Césars deviendront Laridons!
> LAFONTAINE (*L'Education* VIII. 24).

On lit dans la *Gironde* du 27 janvier 1860 : « Un document parlementaire de 200 pages, publié le 20 à Londres, contient une suite de rapports sur les résultats qu'a eus, pour le commerce des vins, la maladie des raisins. Ces rapports concernent la France, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Autriche, la Toscane et la Sardaigne. Il y est dit qu'avant 1849, (à part les crûs d'une qualité supérieure, qui n'existent que dans un petit nombre de districts), la *qualité des vins a dégénéré en France...* »

Le grand conduit est caché dans la male, North gettez fleuves et vignes mastinées.

On va voir maintenant si ces vers renvoient, en effet, le lecteur à la fable ingénieuse de Pandore (Πανδορον tout don ou pleine de grâces).

On lit dans le *Mag. Pitt.* 1837 (p. 95) : Hésiode, dans son poème *Les Travaux et les Jours*, commence par raconter la Fable de Pandore, et s'il n'en est pas l'inventeur, c'est du moins le premier poète grec où elle se trouve.

« Jupiter avait caché le feu, mais l'adroit fils de Japet le découvrit, et, par un heureux larcin, l'apporta aux hommes dans le tube creux d'un roseau, après avoir trompé les soins du dieu qui se plaît à lancer la foudre. Jupiter indigné lui adressa ces paroles : « Fils de Japet, le plus rusé d'entre tous les mortels, tu t'applaudis d'avoir dérobé le feu du ciel (1) et trompé tous mes soins; mais apprends que ton larcin sera *la source des plus grands maux*, et pour toi et pour tous les âges futurs. Les mortels paieront le présent que tu leur a faits, par un présent plus funeste que je leur enverrai, mais dont ils auront l'âme ravie, chérissant eux-mêmes leur propre fléau. » — Telles furent les paroles du père des dieux et des hommes; il les accompagna d'un sourire, et donna l'ordre à Vulcain, à cet artiste sublime, de former un corps avec de l'argile pétrie dans l'eau, de lui communiquer la force et la voix humaines, et d'en faire une *Vierge dont l'éclatante beauté fut égale à celle des immortelles déesses*. Jupiter ordonne en même temps à Minerve de former cette vierge aux arts de son sexe, et de lui apprendre à ourdir un merveilleux tissu. Il commande à la belle Vénus de répandre sur sa *tête tous les charmes de la beauté*... Il veut que Mercure, le messager des dieux et le meurtrier d'Argus, souffle dans son âme l'impudence et la perfidie.

« Tels furent les ordres de Jupiter, et les dieux s'empressèrent d'obéir aux volontés du fils de Saturne. L'industrieux Vulcain eût bientôt formé avec de l'argile *une nymphe semblable à une* CHASTE VIERGE; la déesse aux yeux bleus la revêtit de *riches habits*, et ceignit ses flancs d'une *étroite ceinture*. Les grâces et la *divine persuasion* ornèrent d'un *collier d'or* son cou gracieux; les Heures, à la belle chevelure la couronnèrent des *fleurs du printemps*; elle fut *parée des plus beaux atours* par les mains de Minerve. Le messager des dieux, le meurtrier d'Argus, mit dans son cœur la perfidie, les discours séduisants et trompeurs. Enfin, elle reçut, du héros des dieux, le *don de la parole*, et comme tous les habitants de l'Olympe lui avaient fait un présent, elle fut nommée Pandore.

« Après avoir ainsi *comblé de perfections* cette fatale beauté, Jupiter ordonne à Mercure de conduire à Epimé-

(1) Napoléon a écrit ces mots : « Nouveau Prométhée, je suis cloué à un roc où un vautour me ronge. Oui, j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la France : Le feu est remonté à sa source, et me voilà! » (*Hist. pop. de l'Empereur*, 214).

Digitized by Google

thée ce présent des dieux. Epiméthée oublie que Prométhée lui a recommandé de ne rien recevoir du maître de l'Olympe, dans la crainte que les présents de sa colère ne devinssent funestes aux mortels ; il accepte le présent, et ne reconnaît sa faute que lorsqu'il n'est plus temps de remédier au mal. Auparavant, les hommes menaient une vie exempte de maux, de peines, de travaux et de ces fâcheuses maladies qui amènent la vieillesse. Mais aujourd'hui, dès le premier instant qu'ils voient la lumière, ils commencent à vieillir dans le malheur

» *Pandore tenant en ses mains un grand vase, en soulève le large couvercle, disperse tous les maux renfermés dans le vase, et remplit la terre d'une infinie multitude de misères* ; la seule Espérance reste dans l'urne sur les bords du vase ; elle n'a pu s'envoler : Pandore ayant remis le couvercle par l'ordre du dieu qui est armé de l'Egide et qui rassemble les nuages.

» Cependant, *un déluge de maux fond sur les mortels.* La terre en est remplie, la mer en est couverte ; les maladies ne cessent d'attaquer les hommes, et pendant le jour et pendant la nuit. Elles leur apportent en silence les douleurs ; en silence, car le dieu dont les conseils sont pleins de sagesse, les a *privées de la voix* qui les eût annoncées au loin. »

Extraits du livre de Mgr. Clément Villecourt, évêque de la Rochelle, sur l'apparition de la Sainte Vierge à la Salette (Paris, 7, Lecoffre, 1847).

« ... La publication authentique de cet évènement n'a été faite encore dans aucune partie de la France. Qui sait ce qu'elle produira dans les esprits, quand elle aura lieu ? Pour moi, je ne veux pas perdre l'espérance des salutaires effets qui peuvent la suivre, dans un royaume qui conserve toujours la qualité de premier-né de l'Eglise. Quoi qu'on en dise, la foi n'est pas encore éteinte dans le cœur des Français, et tous les efforts que l'on a fait pour l'anéantir depuis près d'un siècle, n'ont fait que prouver combien sont profondes les racines qu'elle y a jetées (28).

... Je ne savais ce que je devais croire ou ne pas croire de ce qui m'était annoncé. L'énormité du blasphème que j'ai toujours regardé, avec le torrent des théologiens, comme un des plus grands crimes que l'on puisse commettre ; la profanation des saints jours de Dimanche qui n'a jamais été, peut-être, aussi universelle parmi nous que dans ce siècle ; l'esprit d'irréligion qui se montre partout avec tant d'audace, le mépris des saintes lois de l'Eglise que l'on affecte de fouler aux pieds : c'était bien là, à mes yeux, un motif suffisant de croire que le ciel était irrité. Je savais que la Mère du Rédempteur s'était plusieurs fois montrée aux regards des hommes, pour des raisons beaucoup moins graves que celles qui l'auraient conduite auprès des bergers des Alpes. Mais tout cela ne me prouvait pas la vérité de l'*apparition*, que je ne voulais ni rejeter ni accepter, jusqu'à de plus sûrs renseignements (38-39).

« La paroisse de la Salette est au milieu des montagnes des Alpes, à trois lieues de la petite ville de Corps (45), (13 l. S. S. E. de Grenoble). Françoise-Mélanie Mathieu est née à Corps, le 27 août 1835. Pierre-Maximin Giraud est né à Corps, le 27 août 1835. Ce petit garçon et cette jeune fille se connaissaient à peine, avant l'évènement que j'aurai à raconter. Il paraît même qu'ils ne se rencontrèrent et ne firent connaissance que la veille de cette *apparition* mémorable.

« Le 19 septembre 1846, Maximin et Mélanie avaient conduit leurs troupeaux jusque sur le mont aux Baisses... — Ils vont s'asseoir auprès *d'une fontaine intermittente et qui pour lors était à sec*, et ils ne pouvaient s'attendre au spectacle qui allait les frapper. Depuis l'origine du monde, jamais dans ces lieux escarpés et sauvages ne s'était montré une *grande Dame vêtue comme une reine...* Ils virent au milieu d'une grande clarté qui l'environnait, une *belle Dame* assise près du lieu où ils avaient pris leur repas, les coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses deux mains. Elle paraissait livrée à la plus vive douleur, et quand elle retira ses mains, son visage parut inondé de larmes. A l'approche des deux enfants, qui se demandaient l'un à l'autre ce qu'elle pouvait être, elle se leva majestueusement, et croisa les bras sur sa poitrine. C'est alors qu'ils furent saisis à la vue de la splendeur qui brillait dans toute sa personne et autour d'elle. C'était la Reine du Ciel (*Pandore, pleine de grâces*) ; mais les bergers ne s'en doutaient pas. Ils voulurent fixer leurs regards sur elle ; mais ils ne purent qu'à grand'peine supporter sa beauté éblouissante. Ils remarquèrent pourtant le diadème qui brillait sur son front, et qui était surmonté d'une coiffure asiatique assez élevée ; une espèce d'écharpe ou manteau royal l'enveloppait ; une robe blanche, recouverte d'un par-dessus de couleur d'or ; des souliers agraffés qui étincelaient au-dessus et qui, tout autour, semblaient guirlandés de *fleurs*. Une chaîne d'or, de la largeur de trois doigts, descendait jusqu'à sa ceinture ; une autre petite chaîne d'or soutenait un crucifix d'environ huit pouces qui laissait voir à ses deux bras, d'un côté, des tenailles entr'ouvertes et pendantes ; de l'autre, un marteau : symboles de la passion du Sauveur, qui semblaient suspendus sans aucun soutien. A cette vue, un sentiment de terreur inexprimable s'empara de nos deux petits enfants... Marie de cette voix si douce et si maternelle qui dissipe toutes les craintes, leur dit : « Ne craignez pas, mes enfants : venez, je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle. » A ces mots, Maximin et Mélanie s'approchèrent en toute confiance ; la terreur qu'ils venaient d'éprouver avait soudain entièrement disparu. La Reine du Ciel fit elle-même deux pas pour se rapprocher d'eux. Ils avaient passé le ruisseau, et se trouvaient tout près d'elle : Maximin à sa gauche, Mélanie à sa droite. Marie, les bras toujours croisés sur sa poitrine, leur parla à peu près en ces termes, avec l'accent d'une personne oppressée par l'affliction et le chagrin :

« Mes enfants, mon Fils est irrité contre les transgressions dont le peuple se rend coupable à l'égard de ses lois saintes. Il menace de le punir bientôt : et c'est moi qui retiens son bras vengeur ; mais ce bras est si pesant que je n'en puis plus soutenir le poids, si *mon peuple* ne veut pas se soumettre. Vous ne pourrez jamais reconnaître assez les peines que je prends pour vous. Vos crimes demandent vengeance. La juste indignation de mon Fils se serait déjà appesantie sur vous, et vous eût frappés d'une manière terrible, si mon intervention maternelle n'eût arrêté ses coups. Toute autre prière aurait été impuissante. C'est pourquoi la mienne est aussi continuelle que nécessaire pour obtenir que vous soyiez épargnés. Mais hélas ! *ceux qui sont les plus tendres objets* de ma sollicitude, dédaignent mes soins et mon affection, et ils ne me savent pas gré de ce que je fais continuellement pour eux.

« Mon Fils a donné aux hommes six jours pour travailler, et il s'est réservé le septième ; mais ils ne veulent pas le lui donner. Les jours de dimanche, pour un grand nombre, sont

Digitized by Google

comme des jours ordinaires. On ne va presque plus à la messe dans la belle saison. Tout au plus y voit-on quelques femmes d'un certain âge. Tous les autres travaillent la plus grande partie de l'été, les jours de dimanches. Ceux qui, dans certain temps où certains jours, se rendent à l'Eglise, semblent n'avoir d'autre but que de se moquer de la Religion, soit au dedans, soit au dehors du lieu saint.

« Le blasphème est un autre crime qui irrite grandement mon Fils. Son nom est indignement profané et mêlé aux plus affreux propos. On le blasphème à la suite des animaux et des voitures, comme si l'on ne pouvait les faire avancer sans ces jurements horribles. Voilà les deux crimes qui provoquent davantage la colère divine.

« Il en est d'autres qui annoncent le peu de cas que l'on fait des lois les plus saintes.

« Les jours d'abstinence ne sont plus observés par une multitude innombrable de chrétiens qui, semblables à des animaux voraces, se jettent sur la viande, sans distinction des jours où l'usage en est interdit.

« Si les pommes de terre se gâtent, c'est à cause des péchés du peuple que le Ciel, par ses châtiments, veut faire rentrer en lui-même. Il a déjà été averti par les fléaux de l'année dernière. »

Mélanie ne comprenant pas ce que signifiaient les mots de *pommes de terre*, désignées dans le Dauphiné, sous le nom de *truffes*, se tourna vers Maximin pour demander ce que voulait dire la *Dame*.

« Ah! mes enfants, reprit la Sainte Vierge, vous ne comprenez pas bien le Français : eh bien! je vais m'exprimer dans votre langage ordinaire. »

Puis elle continua ainsi dans le patois du pays :

« Le peuple n'a pas tenu compte des avertissements qu'il a reçus l'année dernière; au contraire, quand on trouvait les pommes de terre gâtées, on les jetait de dépit, en jurant. Elles se gâteront encore davantage, et l'on n'en trouvera bientôt plus dont on puisse se nourrir.

La bonté avec laquelle la Reine du Ciel parlait à ces deux enfants, la confiance qu'elle leur inspirait, les mettaient à l'aise. Le petit Maximin était peiné de lui entendre annoncer que la principale nourriture des pauvres montagnards allait manquer: et, oubliant que ce malheur n'était prédit que dans la supposition où le peuple persévérerait dans ses transgressions, il dit à la Sainte Vierge : *Oh! que non, Madame, les pommes de terre ne manqueront pas toutes : on en trouvera bien encore quelques-unes.* »

Le pauvre petit enfant était excusable : il ne savait pas à qui il parlait Il n'y avait d'ailleurs, dans ses paroles, ni malice, ni incrédulité proprement dite. Aussi la Sainte Vierge ne se fâcha-t-elle pas de cette contradiction.

« Mon enfant, lui dit-elle, le blé ne se gâte-t-il pas aussi cette année? — Maximin : *Je ne sais pas, Madame.* — La Sainte Vierge : Ne te souviens-tu pas qu'un jour, ton père était avec toi dans la terre qu'on appelle *le Coin*, il froissa, dans ses mains, quelques épis de blé et s'écria : « Qu'allons-nous devenir cette année, si tout le blé est comme cela? » Puis, en retournant à Corps, il te donna un morceau de pain, en disant : « Tiens, mon enfant, mange ce pain à présent; l'année prochaine, je ne sais pas qui en mangera. » — Maximin : *C'est vrai, Madame, je m'en souviens; tout-à-l'heure je n'y pensais pas.* — La Sainte Vierge : Si le peuple persévère dans ses transgressions et ses crimes; s'il continue à se raidir contre les lois qu'il devrait observer, il ne pourra compter, pour sa nourriture, ni sur la ressource du blé, ni sur celle des pommes de terre. Qu'on sème le blé si l'on veut, ce sera un blé perdu, parce que les vers et les insectes le mangeront en herbe, et le peu qui se formera en épis tombera en poussière, quand on le battra dans l'aire. LES RAISINS POURRIRONT; les noix deviendront mauvaises. Ce désastre amènera une grande famine. Les petits enfants, saisis d'un tremblement qui agitera tous leurs membres, expireront entre les bras de leurs mères et nourrices. Les grands et les riches eux-mêmes manqueront des aliments les plus nécessaires à la vie, et ils feront pénitence par la faim. Voilà ce qui arrivera, si mon peuple ne veut pas se soumettre. Mais s'il se convertit, ce sera tout autre chose : Les pommes de terre viendront dans les champs même qui n'auront pas été ensemencés Les rochers et les pierres se changeront en monceaux de blé. Oui, mes enfants, la piété et le retour à Dieu détourneraient ces malheurs dont mon Fils menace les hommes.

« Maintenant un grand nombre d'hommes se lèvent et vont se coucher sans faire de prières, comme si Dieu leur devait tout, comme s'ils ne devaient rien à Dieu. Vous-mêmes mes enfants, faites-vous bien vos prières? — Maximin : *Pas guère, Madame.* — La Sainte Vierge : Faites bien votre prière, mes enfants, le matin et le soir. Quand vous n'avez pas le temps de la faire entière, dites au moins un *Pater* et un *Ave*. Si vous avez le temps d'en dire davantage, dites ce que vous savez, mais au moins l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique. Soyez-y bien fidèles. »

Après cet avis, la Sainte Vierge a donné à chacun des enfants un secret particulier à garder; et quoiqu'elle parlât à haute voix à chacun d'eux, l'un n'a pas entendu ce qu'elle disait à l'autre.

Ensuite elle s'est adressée à tous les deux, en leur disant : « Ayez soin, mes enfants, de faire savoir ce que je vous ai dit à tout *mon peuple*. Je compte sur votre obéissance : faites-le bien savoir à tout *mon peuple*. »

Après avoir dit ces paroles, Marie s'éloigna des deux bergers. D'un seul pas, elle franchit le ruisseau et se dirigea vers l'endroit où Maximin et Mélanie étaient montés, demi-heure auparavant, pour voir où étaient leurs troupeaux.

Cette *belle Dame* leur était devenue infiniment chère par la bonté avec laquelle elle les avait entretenus; et il en coûtait à leur cœur de se séparer d'elle. Depuis qu'elle leur avait parlé, leur intelligence s'était singulièrement développée; cette mémoire si pesante et qui ne leur permettait pas de rien retenir était devenue si fidèle qu'ils n'avaient pas perdu une seule des réflexions qui leur avaient été adressées. Leur esprit, naguère si léger et si volage, était devenu réfléchi et sérieux; la Religion qui, précédemment, n'avait jamais exercé aucun empire sur eux, était à cette heure la seule puissance qui régnait dans leurs âmes.

Quand ils virent la *belle Dame* se séparer d'eux, ils s'attachèrent à ses pas et n'auraient plus voulu la quitter. Ils la suivirent jusque sur le lieu où elle s'arrêta, c'est-à-dire, à trente ou quarante pas de l'endroit où elle les avait entretenus. Mélanie l'avait devancée et se tenait à deux ou trois pas au-dessus d'elle; Maximin demeura à-peu-près à la même distance au-dessous.

L'un et l'autre avaient remarqué que le gazon ne fléchissait pas sous les pieds de cette mystérieuse *Dame* et que les *fleurs* qui entouraient ses souliers n'étaient point froissés dans sa marche. Ils avaient les yeux fixés sur elle, lorsqu'ils la virent s'élever de terre, à la hauteur de trois ou quatre pieds. Elle demeura ainsi suspendue quelques instants, comme pour donner aux deux bergers le temps de la bien considérer. Elle portait ses regards tantôt à droite et tantôt à gauche. *Puis, son visage s'étant tourné du côté du Nord*, elle se fondit insensiblement comme un léger

Digitized by Google

tapis de neige exposé aux rayons d'un brûlant soleil. Sa tête disparut d'abord, puis ses bras, puis son corps; il ne restait plus que ses pieds de visibles : Maximin se lança pour les saisir, avant qu'ils disparussent, mais, pendant ce temps-là, l'image s'en éclipsa aussi.

Quand la vision eût entièrement cessé, il ne resta plus, pendant une ou deux minutes, qu'une clarté éblouissante dans l'espace d'où la Sainte Vierge s'était élevée au ciel. *Il faut bien*, se dirent alors les enfants, *que cette Dame qui vient de nous parler, et qui s'est dérobée à nos yeux, soit une sainte. Oui, c'est une sainte*, répétaient-ils. (54-69).

Les deux bergers ne furent pas plutôt rentrés chez leurs maîtres, que, fidèles aux recommandations qui leur avaient été faites, ils se crurent obligés de leur raconter ce qu'ils avaient vu et entendu. Il arriva, dès-lors, ce qui arrive presque toujours en pareille circonstance : ce qu'ils disaient fut pris pour des rêveries, et ils furent tournés en ridicule, à raison de leur simplicité. Mais leurs paroles continuèrent à être si énergiques; ils s'expliquèrent toujours avec tant de netteté et de facilité, sur cet événement extraordinaire, qu'ils portèrent bientôt la conviction dans les esprits les plus incrédules... (70).

Plusieurs des habitants de *la Salette* voulurent voir le théâtre de la scène qui leur avait été racontée; ils s'empressèrent de s'y transporter; mais rien ne devait y frapper leurs regards que le spectacle de *la fontaine*, qui, la veille, ne coulait pas, ainsi qu'on l'avait toujours observé dans les temps de sécheresse, mais qui, en ce moment, se manifestait contre sa coutume, par le jaillissement d'une onde pure et limpide. *Depuis cette époque, la fontaine a été toujours intarissable*, quelles qu'aient été les sécheresses de la saison. Les pélerins ne manquent pas de boire de son eau; ils assurent que, malgré sa fraîcheur, elle n'a jamais fait mal à personne, depuis le jour de l'*apparition*, alors même que ceux qui en usent sont trempés de sueur. On raconte aussi des merveilles opérées sur plusieurs personnes qui, pleines de foi et de confiance dans la protection de Marie, se sont abreuvées de cette eau. (72-73).

Le bruit de cette *apparition* se répandit bientôt dans toutes les paroisses voisines, et, insensiblement, dans les lieux les plus éloignés. Des dispositions heureuses se manifestèrent bientôt dans tous les environs de *Corps*, dans une grande partie du diocèse de Grenoble et des diocèses voisins et même éloignés. L'horrible blasphème du saint nom de Dieu ne se fit presque plus entendre. Quelques punitions éclatantes et sensibles des blasphémateurs le rendirent plus rare, même à l'extrémité opposée de la France. Un nombre prodigieux de pécheurs qui, depuis longtemps, vivaient dans l'oubli de Dieu et le mépris habituel de ses lois et des lois de l'Église, accoururent se jeter au pied des tribunaux sacrés; et les larmes amères et abondantes dont ils les inondaient, devenaient pour les ecclésiastiques dépositaires de leurs aveux et de leurs soupirs, la plus heureuse garantie d'une conversion sincère. J'avoue que de toutes les preuves qui attestent la vérité d'un fait, je n'en connais point de plus péremptoire que celle-là. J'en pourrai citer d'autres plus tard, mais, pour le moment, celle-ci me paraît à-peu-près sans réplique : car Dieu ne se sert pas du mensonge pour toucher les cœurs et les convertir.

On objecte que les conversions n'ont pas eu lieu dans toute la France, du moins en aussi grand nombre. Mais il faut bien remarquer que l'*apparition* n'a point encore été publiée partout; qu'elle ne peut l'être même encore aujourd'hui d'une manière authentique; car il faut attendre, pour cela, que le pieux et prudent évêque de Grenoble se soit solennellement expliqué; quand après y avoir mûrement réfléchi devant Dieu, il croira devoir le faire... Il est bien des gens qui sont presque scandalisés de ce que les malheurs dont la France, ou une partie de la France était menacée, ne sont pas arrivés. C'était pourtant déjà quelque chose que cette disette qui a désolé, cette année-ci, nos provinces. Et qui donc oserait dire que ce ne sont pas les conversions opérées en tant d'endroits qui ont arrêté les ravages plus affreux qui pouvaient nous atteindre?

Mais, dit-on, les enfants ne sont pas morts tremblotants entre les bras de leurs mères, comme la Sainte Vierge l'avait annoncé. — Ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas la désolante mortalité qui a moissonné ces petites créatures en plusieurs contrées de la France, et particulièrement à *Corps*, au commencement de l'hiver dernier, pendant deux mois. Fallait-il donc que tous ces pauvres enfants périssent, lorsque, surtout, des milliers, j'allais dire des millions d'âmes, faisaient une sainte violence au ciel par les plus ferventes prières, ou le désarmaient par un admirable changement de vie? (74. 78).

L'Évêque de Grenoble écrit à l'Évêque de la Rochelle :

... J'ai acquis la certitude du miracle opéré en faveur d'une religieuse de Saint-Joseph, la sœur Saint-Charles d'Avignon; Mgr l'Archevêque prépare un Mandement sur ce fait. D'autres guérisons paraissent également incontestables. Elles seront, s'il y a lieu, publiées plus tard. Toutes les pièces à l'appui sont ou ne tarderont pas d'être dans mes mains...

PH., Évêque de Grenoble. (167).

Lettre de M. Perrin, curé de la Salette-Fallavaux, à Mgr l'Evêque de Grenoble :

Monseigneur,

Votre Grandeur désirait beaucoup que les cérémonies permises sur la montagne de la Salette fussent exécutées avec ordre, et affermissent de plus en plus la croyance à l'*apparition miraculeuse*. Nous sommes heureux de pouvoir dire, avec tous les témoins oculaires, que la fête du 19 septembre a été brillante au-delà de tout ce qu'on pouvait prévoir. Aucun accident n'est arrivé, de l'aveu de M. le Maire, ni durant la célébration des saints mystères, ni dans la foule immense des pélerins.

Il serait difficile, Monseigneur, de se former une idée juste d'une pareille agglomération; il aurait bien fallu une demi-heure pour faire le tour du terrain qu'elle occupait; et encore elle était tellement compacte, que l'on ne marchait pas, mais que l'*on était porté en avant, par sauts et par bonds*, comme les vagues de la mer, surtout à quelque distance de la petite chapelle. Cependant tous s'inclinaient profondément, autant qu'ils le pouvaient; tous étaient pénétrés d'un vrai sentiment de religion, animés de la foi la plus vive; tous priaient ou chantaient pieusement; tous paraissaient s'occuper des moyens à prendre pour devenir meilleurs. Le chant des *Litanies de la Sainte Vierge*, du *Salve Regina*, de l'*Ave maris Stella* et d'un grand nombre de cantiques n'a pas été interrompu durant la nuit du samedi au dimanche.

Quel souvenir, Monseigneur, que celui de cette nuit!!! La pluie a commencé vers les cinq heures du soir, et n'a cessé que le lendemain vers les sept heures du matin. Voilà pourtant une multitude de cinquante mille âmes qui a passé la nuit en plein air, *inondée d'une pluie torrentielle*, sans laisser échap-

Digitized by Google

per ni murmures, ni plaintes... *La communion a duré neuf heures sans interruption.* Il y a eu plus de mille communions (180-182).

Copie de la lettre adressée par M. Gérin, curé de la Cathédrale de Grenoble à M. Desgenettes, curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

Grenoble, le 24 septembre 1847.

... C'est alors que j'ai été témoin du plus beau spectacle que j'aie jamais vu de ma vie. J'avais sous mes yeux soixante mille personnes. Tous chantaient ensemble. D'abondantes larmes plus douces que le miel coulaient des yeux de tous ces enfants de Marie. Jamais je n'ai vu un pareil spectacle, ni à Lyon, à l'arrivée des Bourbons, au retour de l'exil; ni à l'apparition de Bonaparte, au retour de l'île d'Elbe; ni à Notre-Dame-des-Ermites, à l'anniversaire de la consécration miraculeuse de cette chapelle; ni à Rome, à la prise de possession de Saint-Pierre par Pie IX; et cependant à peine y avait-il là les deux tiers des pélerins. Comme on avait commencé à dire des messes sur la montagne à trois heures, on en descendait depuis trois heures et demie du matin. Plusieurs hommes de l'art, sans s'être entendus ensemble, ont porté le nombre à plus de soixante mille cette population si intéressante, sans y comprendre le mouvement incessant d'une autre foule qui montait et qui descendait : ce qui a été en tout, pour cette mémorable journée, un mouvement de cent mille pélerins. (188-189).

Circonstance de l'interrogatoire que fit subir M. Peytard, maire de la Salette-Fallavaux, à Mélanie et à Maximin, le 20 septembre 1846, lendemain de l'apparition :

... Je trouve ces deux enfants. Je fais d'abord parler la petite Mélanie et je fais mettre le petit Maximin en secret. Elle me fait son récit; je l'écoute, sans dire un seul mot, et quand elle eût fini, je lui dis : Fais bien attention, ma petite, de ne rien dire ni de plus ni de moins. Elle me répond : J'ai tout dit ce que cette Dame nous a recommandé de dire.

Alors je fais venir le petit Maximin, et je fais mettre à son tour Mélanie en secret. Même récit et même réponse.

Je fais alors venir Mélanie en présence de Maximin; je commence par employer la douceur, en leur disant que ce qu'ils racontaient n'était qu'un mensonge, et que Dieu allait les punir s'évèrement, s'ils continuaient à faire ce récit; que je leur conseillais, dans leur propre intérêt, de dire que ce qu'ils avaient avancé était faux, et qu'ils y avaient été excités par quelques motifs. J'en mis quelques-uns en avant. Je leur présentai alors mes quarante francs, en leur disant que s'ils voulaient m'en croire, je leur donnerais cette somme. A cela, ils me répondirent qu'ils faisaient peu de cas de mon argent, qu'ils s'en moquaient; ils ajoutèrent : *Vous nous donneriez, Monsieur le Maire, cette pleine maison d'écus pour nous faire dire le contraire de ce que nous avons vu et entendu, que nous n'en ferions rien.*

Alors, voyant la fermeté de ces deux enfants, je me mis à leur faire des menaces, soit de la prison, soit d'autres châtiments. A cela, ils me répondent que toutes mes menaces ne leur font pas plus de peur que mon argent de plaisir.

Le dimanche suivant, 27 septembre, je me fis conduire, accompagné de quelques personnes, par les enfants, sur les lieux de l'*apparition*. Là, je leur fais de nouvelles questions; je les fais mettre de la même manière et dans la même position qu'ils étaient quand ils s'endormirent, qu'ils s'éveillèrent, qu'ils furent chercher leurs vaches, qu'ils virent, selon leur expression, *la belle Dame*, et qu'elle leur dit : *Avancez, mes petits enfants, je veux vous annoncer une grande nouvelle.* Et enfin, je leur fais parcourir le chemin à plusieurs reprises, depuis le lieu de l'*apparition* jusqu'au lieu de l'ascension; et leur récit fut le même, de point en point, que celui qu'ils m'avaient fait le dimanche d'auparavant et le même absolument qu'ils font encore aujourd'hui. Je me dispense de le transcrire à votre Grandeur (l'Evêque de la Rochelle), sachant qu'elle le connaît parfaitement.

La Salette-Falavaux, le 2 octobre 1849.

P. PEYTARD,

Maire de la Salette-Fallavaux. (192-201).

En lisant ces pièces et en particulier le récit écrit peu après l'évènement par un Évêque qui s'est transporté sur le lieu de l'*apparition* et a interrogé lui-même les enfants, on déclare que ceux-ci n'ont pu être le jouet de leur imagination, qu'ils ont vu, entendu et conversé (deux personnes ne peuvent avoir, à la fois, dans le même moment une même hallucination de ce genre), ou bien comme deux enfants sans instruction ne peuvent, en se concertant pour tromper le public, inventer les nombreux détails de cette prétendue apparition, que ces enfants répètent une leçon bien apprise; mais alors la maladresse de l'inventeur de la fourberie serait grande : si les enfants ne s'embarrassent pas dans un pareil récit, n'est-il pas au moins fort probable qu'ils finiront, en cédant aux promesses ou aux menaces, par revenir sur leur première déposition. Et depuis quatorze ans, ces enfants persistent à publier cette apparition; ils conservent leurs secrets. — La Salette est devenue un pélerinage; la foi du pays a grandi, la fontaine coule toujours, et sur ses bords, des miracles s'opèrent, dit-on.

Admettons le fait de l'apparition de la Sainte Vierge à la Salette. Admettons que le quatrain de Nostradamus parle de l'apparition de la Vierge des vierges, dans la terre de France redevenue presque païenne, et qu'elle n'apparaît que pour annoncer des malheurs.

Voyons maintenant si le quatrain peut s'appliquer à toute autre apparition, et s'il s'applique en effet à celle-ci.

Ce quatrain ne doit avoir, ainsi que Nostradamus l'a dit de tous ses quatrains, QU'UN SEUL SENS ET UNIQUE INTELLIGENCE, et le bon sens veut que toute vraie prophétie qui ne détermine pas le moment de son accomplissement, renferme un point saillant qui ne peut se rencontrer avec les autres détails, que dans l'évènement annoncé. — La Sainte Vierge a pu apparaître souvent, elle peut apparaître souvent encore; mais s'il doit exister une prophétie sur une de ces apparitions (que la prophétie soit connue avant ou après), il faut pour qu'elle ne soit pas inutile, ce qu'on ne peut admettre, qu'elle vienne aider à confirmer la foi en cette apparition, en concourant avec elle au but qui l'a faite se produire. Et alors, il faut que, dans le fait de l'apparition et de la prophétie, il se rencontre un détail commun tellement précis, qu'il serve à faire reconnaître que ces deux miracles, l'apparition et la prophétie, ont eu, pour le même fait, une même raison d'être.

Ce qui est plus étonnant qu'une fontaine jusque-là intermittente, qui ne cesse de couler depuis l'apparition, c'est, parmi les menaces accomplies, l'accomplissement de la seule, facile à reconnaître entre toutes, par sa persistance à demeurer, son importance, sa rareté, mieux encore sa nouveauté.

La maladie des pommes de terre existait, ce fait est constaté dans l'apparition; il continuera, dit la Sainte Vierge, il continue. Il n'y a là rien de capable de faire naître la foi en l'apparition.

La famine se fait si fort sentir, dès l'année suivante, au milieu d'autres désolations, que Al. Dumas, comme on l'a

Digitized by Google

vu, a écrit dans la vie de L.-Philippe (II. 211), après le récit de plusieurs malheurs : « Attendez, nous allons remonter en arrière et voir autre chose, car les catastrophes de cette fatale année 1847, la dernière de la monarchie, se succèdent si rapides et si pressées, qu'il nous en glisse deux ou trois des mains et des plus terribles. L'émeute courait les départements. Et quelle émeute? celle du pillage et de la faim! » — M. Langlois, parlant de la cherté du pain, en 1829 et 1847, dit, pour la première de ces années : 1 fr. 5 c., prix excessif; et pour la seconde, 1er avril, 1 fr. 24. — Mais cette famine qui semble arriver tout exprès après la menace, revient presque périodiquement; et c'est mal raisonner que de dire : *Post hoc, ergo propter hoc*, la famine suit la menace, donc la menace en est la cause.

« *Les petits enfants, saisis d'un tremblement qui agitera tous leurs membres, expireront entre les bras de leurs mères et nourrices,* » a dit la Sainte Vierge. Et Mgr l'Évêque dit : « Une désolante mortalité a moissonné ces petites créatures, en plusieurs contrées de la France et particulièrement à *Corps*, au commencement de l'hiver dernier, pendant deux mois. » Mais de tout temps, on a vu des enfants languir dans la frayeur et mourir; en bien des lieux, on invoque saint Barthélemy et saint Fort, pour que les petits enfants cessent de trembler de peur.

Enfin, voici une menace qui se trouve mêlée aux autres, et que la maladie de la vigne, survenue aussitôt après, empêche de laisser passer inaperçue : LES RAISINS POURRIRONT... Comme la Sainte Vierge s'exprimait en patois (1), la traduction de ses paroles n'a peut-être pas été assez énergique, car personne ne soupçonnait alors leur importance. Cependant, entendons les mots comme ils sonnent. Cette menace ne paraît pas plus terrible que celle qui suit : *Les noix deviendront mauvaises.* Mais voici venir une maladie de la vigne inconnue, terrible, qui s'étend; le raisin pousse et se dessèche. Encore une fois, quel fléau Dieu qui punit devait-il envoyer préférablement à celui-ci, pour attester l'apparition de sa Mère à la Salette, et sa fidélité à remplir ses menaces.

Nostradamus ne parle d'apparition de la Sainte-Vierge, que dans un quatrain : L'apparition aura lieu en France; la cause de l'apparition sera l'oubli des devoirs de la Religion, et la seule menace exprimée est celle-ci : VIGNES MASTINÉES. — Si cet évènement avait eu lieu, il y a un siècle, s'il ne persistait pas présentement, le quatrain de Nostradamus perdrait tellement de sa valeur, qu'on ne s'expliquerait pas même son utilité, du moment qu'il ne se rattache directement à aucun fait historique concernant les nations ou l'Eglise; mais l'évènement frappe présentement les yeux de tous, et personne, ayant autorité, n'ose affirmer que, par ce fléau, Dieu punit les peuples. Nostradamus alors vient le dire et bien haut.

La maladie a été vue l'année qui a précédé l'apparition, c'est vrai; mais elle n'existait encore que dans une serre d'Angleterre, et personne, en France, n'en avait entendue parler, et, en Angleterre même, personne ne soupçonnait le développement qu'elle devait prendre. Ce fléau était en quelque sorte tenu en réserve, prêt à se répandre à l'ordre de Dieu, dès que les hommes auraient refusé d'entendre les paroles de sa Mère.

Ceux qui ne voudront voir, dans ce qui vient d'être dit, que des rapprochements ingénieux, devront remarquer qu'ils donnent tous les jours une croyance entière à mille choses bien moins fondées. On ne croit pas, parce qu'on a peur de croire : *Croire oblige.*

EN CROYANT ON ESPÈRE, EN ESPÉRANT ON AIME

et l'on pratique.

---

(1) Le P. Xavier de Sainte-Marie, dans sa publication *Notre-Dame* de la Salette, publiée à Bordeaux, Imprimerie Lafargue, 1856, cite les paroles en patois de la Sainte Vierge : Lous razins puriren (p. 17) Il dit : « Voilà donc expliqué ce fléau pestilentiel qui a pourri et séché nos raisins. » (p. 88). « On dirait qu'à ce nom (Marie) le ciel (NORD, *Polus*, Ciel) veut faire déborder sur la terre un torrent de prodiges et de bienfaits.— La source qui s'ouvrit sous les pas de Marie, en est le mystérieux emblème. Elle coule sans jamais tarir, et son nom salutaire va répandre avec le nom de Marie, les faveurs les plus signalées. Les aveugles voient, les bolteux sont redressés, les sourds entendent, les pécheurs sont convertis, les malades sont guéris, les paralytiques, après plusieurs années, quittent leur couche douloureuse. Je ne sais si nous ne pourrions pas ajouter : les morts sont ressuscités. Ah! ne serait-ce pas un tort de cacher aux chrétiens la vertu si puissante de la fontaine de Notre-Dame de la Salette? (p. 8). — Marie, sous une forme humaine, venant dans le monde pour remplir un message, s'asseyant sur une pierre, versant des larmes abondantes, prêchant, se plaignant, prédisant des malheurs, marchant avec deux enfants, recommandant expressément, et par deux fois, *de redire son discours à son peuple* (LE CHAMP DU TEMPLE DE LA VIERGE VESTALE); enfin, comme son Fils autrefois, s'élevant dans les cieux! Voilà un évènement le plus grand, peut-être, qu'on ait jamais vu en ce genre (p. 4).

On a vu, p. 108, qu'Hésiode dit que les Heures couronnèrent des *fleurs du printemps* Pandore, qu'elle fut parée des plus beaux atours par les mains de Minerve; le P. Xavier de Sainte Marie fait ainsi la description des vêtements de Marie, lors de son apparition à la Salette :

... « Elle avait des souliers blancs, avec des roses autour de ses souliers; il y en avait de toutes les couleurs; des bas jaunes, un tablier jaune, une robe blanche, avec des perles partout; un fichu blanc, des roses autour, un bonnet haut un peu courbé en avant, une couronne autour de son bonnet avec des roses : elle avait une chaîne très-petite qui tenait une croix avec son Christ. A droite, étaient des tenailles, à gauche un marteau; aux extrémités de la croix, une grande chaîne tombait comme les roses autour de son fichu. Elle avait la figure blanche, allongée. Je ne pouvais pas la voir bien longtemps, *pourquoi* qu'elle m'éblouissait. »

Digitized by Google

ADDENDA

P. 33. J'avais écrit cette remarque en regard du nombre 3767 : Nostradamus qui veut être obscur, l'est certainement ici... Si l'on retranche les 1999 années que doit durer l'ère chrétienne, d'après le quatrain X. 72, du nombre 3797, on a 1798; or, dans l'année 1798 avant J.-C., vivait le patriarche Isaac, né en 1896 et mort en 1759. — Au moment de faire imprimer cet ouvrage, les mots *vint Abraham mil huitante an* (1080) m'ont induit en erreur. Nostradamus, en cet endroit, compte les années à partir du commencement du monde, et non en remontant à partir de J.-C. — L'interprétation donnée au nombre 3767 reste la même.

P. 49. 1re colonne, au haut, il faut ajouter après ces mots : Ce vers encore est latin : SECOURUS, mot latin *securus*, prononcez *ou* le premier *u*; 1° sans inquiétude, sans crainte, tranquille, rassuré; 2° sans trouble, calme, paisible; 3° sans souci de, indifférent, insouciant (Wailly). M. Chaix-d'Est-Ange a dit : « L'Empereur et l'Impératrice ne sont descendus de la voiture qu'après la première explosion; ils n'avaient point cessé d'être *calmes* et se montraient toujours préoccupés des soins à donner aux victimes. » — PAR, est latin... etc.

P. 49. DIVINES ORAISONS. — *Orsini à Napoléon III, Empereur des Français :*

« Près de la fin de ma carrière, je veux tenter un dernier effort pour venir en aide à l'Italie... L'Italie demande que la France n'intervienne pas contre elle... Telle est la *prière* que, de mon *cachot*, j'ose adresser à Votre Majesté, ne désespérant pas que ma faible voix ne soit entendue. J'adjure Votre Majesté de rendre à l'Italie l'indépendance que ses enfants ont perdue en 1849 par la faute des Français...

De la prison de Mazas, le 11 février 1858.

Signé : Félice ORSINI.

50. GRANDE ESTOILE. — On lit dans le *Million de faits* (311) : Les comètes sont de beaucoup les corps les plus volumineux de notre système.

51. Le Traducteur, qui a vu d'abord le *parhélie* dans le vers : NUÉE FERA DEUX SOLEILS S'APPAROIR, a été heureux de trouver la véritable interprétation de ces mots dans le dédoublement de la comète Biéla; car le parhélie, image du soleil réfléchie dans une nuée (*Dict.*), comme l'arc-en-ciel est d'un champ fort restreint, et peu remarqué, par conséquent peu propre à fixer une époque dans une prophétie.

P. 99. MALIN. Ce mot est répété au quatrain suivant qu'on interpréterait on ne peut mieux de l'élection de Sixte V, n'était l'année mil six cents et neuf qu'il renferme. Comme il restera toujours sans interprétation, on peut croire que Nostradamus a mal déterminé l'époque, d'autant plus qu'il a dit : SI A MA SUPPUTATION DES AGES JE FAIL LOIS, ON NE POURRAIT ÊTRE SELON LA VOLONTÉ D'AUCUNS. (*Lettre à Henry II*).

Clergé Romain l'an mil six cens et neuf.
Au chef de l'an fera élection,
D'un gris et noir de la Compagnie issu
Qui onc ne fut si maling. X. 91.

Le clergé Romain a élu Sixte V l'an 1585, le 24 avril, la veille du 1er de l'an; l'année commençait alors le jour de Pâques. Il était cordelier, moine vêtu de noir et gris, et jamais pape ne fut plus sévère, disons même plus méchant — On expliquera peut-être un jour comment Nostradamus a mis 1609 pour 1585. Ce qui est certain, c'est que le Prophète ne pouvait mettre 1585 dans un quatrain plein des détails et déjà si précis sans forcer tout lecteur à ajouter foi avant le temps à son dire prophétique.

De brique en marbre seront les murs réduits,
Sept et cinquante années pacifiques,
Joye aux humains, renové l'aqueduct.
Santé, temps grands fruicts, joye et mellifiques. X. 89.

Depuis la Restauration, la France a été toujours en paix jusqu'à ces dernières années, où sous l'EMPEREUR PACIFIQUE, il y a eu les guerres de Crimée et d'Italie. CINQUANTE SEPT ANNÉES AJOUTÉES A 1815 donnent 1872. Mais ces mots SANTÉ, GRANDS FRUITS, JOYE .., peuvent-ils s'entendre d'une époque qui a vu le choléra à diverses reprises, qui voit la VIGNE MASTINÉE, les guerres civiles TANT D'ANS EN GAULE LES GUERRES DURERONT, etc. ? Les deux premiers vers se rapportent-ils à la prospérité matérielle qui commence avec la Restauration, se poursuit encore durant cinquante sept années pacifiques et les deux derniers au temps qui suivra 1872 ? Le Traducteur ne le croit pas, il pense que ce quatrain tout entier se rapporte à une autre époque et qu'il s'adapte au V. 88. et V. 66. par le mot ACQUEDUCT.

ERRATA.

Préface : p. IX, 2e col., au milieu, *lisez :* Jusqu'à présent pourquoi. Le nom de l'auteur.
p. X, 2e col., au haut, *lisez :* 500 quatrains.
p. XV, 2e col., au bas, *lisez :* Tombeau *au lieu de* tombereau.
p. XVII, 1re col., 14e vers, *lisez :* Que par les mots obscurs de sa prophète voix.

Page 1. A la note, *lisez* page 33 *et non* 41.
9. 2e col., *lisez* Movn.
10. 1re col, *lisez : Seraphim*, Séraphins. — *Seraphis*, serpent.
13. 1re col., vers le bas, ôtez la virgule entre les mots NOIR et ROUGE ainsi qu'entre NOIR et BLANC.
14. 2e col., vers le bas, *lisez :* ET Cette conjonction...*e Ferdinando* BLONDE *deserta erit.*
22. 1re col., vers le haut, mettre le mot COURT entre parenthèses.
31. 1re col., vers le haut, *lisez :* Pour tenir mon mariage secret.
35. 1re col., vers le milieu, *lisez :* La principauté de Masse (Massa).
35. 1re col., à la note, *lisez :* Dolo.
36. id. vers le milieu : Chassé de Paris (I. 280), à huit heures du matin, dit Al. Dumas (I. 246).
39. 1re col., vers le milieu : baronne de Sternberg.
43. 2e col., vers le milieu : AUX ANTIPOLES. — Plus loin : ROCHER NOILLEUX.
46. 2e col., vers le bas : Toutes sortes d'armées.
49. A la note, ajoutez : Voir à l'Addenda : DIVINES ORAISONS. Orsini à Napoléon III, Empereur des Français.
88. 2e col., *Commencez la lecture du discours de M. Berryer par ces mots de la page 59, première colonne :* Messieurs, ou je me trompe, ou les discussions .., etc. ; *continuez jusqu'à la fin de la citation, puis revenez aux premiers* mots : Je n'ai rien à ajouter...
39. 1re col., vers le haut : Les Chambres ne l'auraient pas laissé livré.
62. 1re col, vers le milieu : Un peuple et un patriciat... oligarchie.
63. 1re col., vers le milieu : Nous constituerons l'ordre social... les pairs de ce royaume nouveau... Marcel (Barreau).
78. 1re col., vers le milieu, effacez le mot *courant.*
83. 2e col., vers le milieu, *lisez* : PEUPLE UNIVERS, sans virgule.
84. 1re col., le chiffre du quatrain est IV. 65. — A la note, à la place de 2 myriamètres et demi, *mettez* 2 lieues et demie. (MacCarthy).
96. *Lisez ainsi le cinquième quatrain* : Jamais par le découvrement du jour, Ne...
97. 2e col, vers le bas : Ta tombe et ton berceau.
97. *Lisez* : L'île d'Elbe n'a que 3 myriamètres de superficie.
99. id. 32e ligne, *lisez :* (Voir à la page 114).
100. 2e col. au bas, *lisez* : LE VIEUX PLEIN BARBE Ney placé.
101. 2e col. au bas, *lisez* : Rapprochons-les..... en effet, nous les interprétons
102. 1re col, au haut, *lisez :* Regardez les quatrains précédant ceux où se trouvent.
106. 2e col., au haut, *lisez :* R. λαμπω.
Id. au bas, *lisez :* Ont un rapport assez marqué avec un mot grec, pour la signification de ce mot : TARASC.
107. 1re col., au haut, *lisez :* Contraction Εθνη.
Id. au lieu de tout autre nom des localités avoisinant Venise.
107. 1re col., au bas : Dianœa, Διανοια.

Bordeaux. — Imprimerie de F. DEGRÉTEAU et C.e

Digitized by Google